ANTIKE NACH DER ANTIKE
ANTIQUITY AFTER ANTIQUITY

1

ILSE HILBOLD

Écrire Juliette Ernst

Bibliographie et sciences de l'Antiquité au XXe siècle

SCHWABE VERLAG

Antike nach der Antike
Antiquity after Antiquity

Herausgegeben von Daniel Barbu, Constanze Güthenke, Karin Schlapbach, Thomas Späth und Adrian Stähli

Band 1

Ilse Hilbold

Écrire Juliette Ernst

Bibliographie et sciences de l'Antiquité au XXe siècle

Schwabe Verlag

L'étape de la prépresse de cette publication a été soutenue par le Fonds national suisse de la recherche scientifique.

Information bibliographique de la Deutsche Nationalbibliothek
La Deutsche Nationalbibliothek a répertorié cette publication dans la Deutsche Nationalbibliografie; les données bibliographiques détaillées peuvent être consultées sur Internet à l'adresse http://dnb.dnb.de.

Cette œuvre est mise à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International (CC BY-NC-ND 4.0).

© 2022 Schwabe Verlag, Schwabe Verlagsgruppe AG, Basel, Schweiz

Cette œuvre est protégée par le droit d'auteur. L'œuvre ne peut être reproduite de façon intégrale ou partielle, sous aucune forme, sans une autorisation écrite de la maison d'édition, ni traitée électroniquement, ni photocopiée, ni rendue accessible ou diffusée.
Illustration couverture: Germaine Ernst, La Sieste, © Fondation Germaine Ernst, Pully (Juliette Ernst sur la pelouse du Télemly).
Couverture: icona basel gmbh, Basel
Conception graphique: icona basel gmbh, Basel
Composition: 3w+p, Rimpar
Impression: CPI books GmbH, Leck
Printed in Germany
ISBN Livre imprimé 978-3-7965-4477-4
ISBN eBook (PDF) 978-3-7965-4527-6
DOI 10.24894/978-3-7965-4527-6
L'e-book est identique à la version imprimée et permet la recherche plein texte. En outre, la table des matières et les titres sont reliés par des hyperliens.

rights@schwabe.ch
www.schwabe.ch

Table des matières

Remerciements 7

Liste des abréviations (institutions) 9

Introduction 11

1 Formation initiale de Juliette Ernst 21

1.1 D'Alger à Lausanne : 1910-1923 21

1.2 Paris, 1925-1927 : inaugurer une tradition étudiante suisse 40

1.3 Motivations parisiennes 49

2 Sociabilités et cultures : 1927-1934 59

2.1 De Genève à Paris : la Société des Nations et le Foyer International des Étudiantes (1928-1930) 62

2.2 Juliette Ernst au miroir de ses relations familiales (Paris-Lausanne) . . 68

2.3 Juliette Ernst et son cercle amical (Paris-Lausanne) 77

3 Aux origines de *L'Année Philologique* (institutions et acteurs) . . 87

3.1 De la *Revue des comptes rendus* à *L'APh* : origines institutionnelles de la réforme bibliographique de Jules Marouzeau 91

3.2 Prosopographie de *L'Année Philologique* et de la *Société des Études Latines* 103

3.3 Conditions du recrutement de Juliette Ernst 116

4 Épistémologie de la bibliographie – nationalismes, consensus et réforme (1929-1939) 123

4.1 Les frontières politiques de la bibliographie d'études classiques 128

4.2 Jules Marouzeau et la Société des Nations 133

4.3 Juliette Ernst et le projet bibliographique de *L'Année Philologique* .. 143

5 L'international en héritage (1930-1946) 147

5.1 La pratique bibliographique 148

5.2 Les relations avec les communautés scientifiques allemandes et italiennes dans les années 1930 156

5.3 À l'épreuve de la guerre 171

5.4 Initiatives internationales 201

6 La FIEC à ses origines : études classiques et humanisme de l'après-guerre 215

6.1 Bibliographie et documentation des sciences humaines au CNRS 221

6.2 Aux origines de la FIEC 237

6.3 La FIEC en pratique 249

Conclusion 291

Annexes 299

Liste des archives consultées 323

Bibliographie 329

Liste des illustrations 369

Index nominum 371

Remerciements

La recherche que j'ai menée sur Juliette Ernst et l'histoire de la bibliographie au XXe siècle s'inscrit dans le cadre d'un projet intitulé *Traductions helvétiques de l'Antiquité*, initié par Thomas Späth et Stefan Rebenich au sein de l'*Historisches Institut* de l'Université de Berne et de son département d'histoire ancienne et d'histoire de la réception de l'Antiquité, et financé par le Fonds National Suisse. Cette recherche m'a ouvert les portes de la procédure d'habilitation à l'Université de Berne, dûment achevée au printemps 2021. À tous les acteurs institutionnels qui ont rendu possible ce travail, je souhaite adresser mes plus vifs remerciements.

Écrire Juliette Ernst est un projet mené dans le cadre d'une cordiale stimulation intellectuelle qui m'a permis de vivre une expérience de recherche unique et réjouissante. Mon enquête, qui m'a conduite sur les traces ténues de Juliette Ernst et de son ambition d'internationalisation des sciences de l'Antiquité, a été encouragée à chaque instant par les directeurs du projet *Traductions helvétiques de l'Antiquité*, généreux dans leurs conseils comme dans leur amitié et efficacement secondés par les membres de l'*Abteilung für Alte Geschichte und Rezeptionsgeschichte der Antike.* Mentionnons, aux côtés de Thomas Späth et de Stefan Rebenich qui enseignent l'art d'aimer les exigences de l'histoire, Laura Simon, Severin Thomi, Seraina Ruprecht, Thomas Gartmann et Jasmin Welte, tous alliés précieux d'une réflexion sur l'Antiquité et ses lendemains.

Au-delà du cercle bernois, nombreux sont ceux qui m'ont accueillie dans leur monde. Je pense d'abord à celles et ceux qui ont connu personnellement Juliette Ernst et qui me l'ont si bien racontée que j'ai parfois la fantaisie de croire que moi aussi je la connais. Merci à André Tchernia, à Margarita Vogel, Charlotte Mühlebach (†), Helga et Hans-Armin Gärtner, Jean-Marie Flamand, Ingrid Robbe-Grillet, Marianne Bammate, Pierre-Paul Corsetti (†), Pierre Petitmengin, Atsuko Hosoi. Comme mon travail a porté sur des institutions que Juliette Ernst et Jules Marouzeau ont fréquentées et même modelées, je dois beaucoup à celles et ceux qui m'ont décrit *L'Année Philologique*, la FIEC, la SIBC, la *Société des Études Latines* et l'*Association Guillaume Budé* dans leurs fonctionnements, passés et présents, et qui m'ont donné accès à des archives privées inédites ou raconté leurs fantômes : Marielle de Franchis, Dee Clayman, Paul Schubert, Jacqueline Champeaux (†), Gérard Freyburger, Jean-Louis Ferrary (†), Daniel Dayen. Les départements d'archives de l'Unesco, de la Société des Nations, de la

Gosteli-Stiftung, de l'EPHE – pour ne signaler que les plus importants – , m'ont tous offert un confort de travail déterminant : merci à leur personnel, en particulier aux bibliothécaires et archivistes, remarquables dans leur efficacité et leur savoir. Enfin, dans ma quête d'une lecture historique de la vie de Juliette Ernst et celle d'une histoire des outils de la science, j'ai été soutenue et écoutée par des chercheurs experts, maîtres dans leurs domaines et dans bien d'autres, qui se sont montrés enthousiastes et curieux de l'approche que je proposais : Corine Defrance, Jürgen von Ungern-Sternberg, Christian Simon, Rebecca Rogers, Christopher Stray, Judith Hallett. À chacun, je voudrais adresser mes remerciements les plus sincères pour leur générosité.

L'équipe éditoriale de la collection « Antike nach der Antike / Antiquity after Antiquity » chez Schwabe me fait l'honneur et le plaisir d'accueillir mon livre, qui est passé chez eux entre les meilleures mains, et le Fonds national suisse a accepté de soutenir financièrement sa publication. Je les en remercie vivement.

Enfin, c'est vers mes proches et ma famille que je me tourne, eux dont la présence réchauffe mon cœur.

À M.G. et notre fille Judith.

I.H., Strasbourg, le 13 juillet 2021

Liste des abréviations (institutions)

AIBL :	Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1663-
ASEA / SVAW :	Association Suisse pour l'Étude de l'Antiquité / Schweizerische Vereinigung für Altertumswissenschaft, 1948-
ASFU :	Association Suisse des Femmes Universitaires, 1924-1993
CICI :	Commission Internationale de Coopération Intellectuelle, 1922-1946
CIPSH :	Conseil International de la Philosophie et des Sciences Humaines, 1949-
CISH :	Comité International des Sciences Historiques, 1926-
CIR :	Conseil International des Recherches, 1919-1931
CIUS / ICSU :	Conseil International des Unions Scientifiques / International Council of Scientific Unions, 1931-2018
EFR :	École Française de Rome, 1875-
FIEC :	Fédération Internationale des associations d'Études Classiques, 1948-
FISP :	Fédération Internationale des Sociétés de Philosophie, 1948-
IICI :	Institut International de Coopération Intellectuelle, 1926-1946
IRHT :	Institut de Recherche et d'Histoire des Textes, 1937-
SBC :	Société de Bibliographie Classique, 1921-1948
SdN :	Société des Nations, 1919-1946
SIBC :	Société Internationale de Bibliographie Classique, 1948-
UAI :	Union Académique Internationale, 1919-

Introduction

Au milieu des années 1970, un vent de nouveautés se mit à souffler sur *L'Année Philologique* (*L'APh*) : la *Bibliographie critique et analytique de l'Antiquité gréco-latine* publiée depuis 1928 par Jules Marouzeau et façonnée par Juliette Ernst depuis presque aussi longtemps « by hands and by brain »[1] voyait son processus de fabrication modifié par des ordinateurs de mieux en mieux adaptés aux contraintes éditoriales d'une bibliographie spécialisée. Cette histoire de l'informatisation de *L'APh*, qui a ses racines aux États-Unis et se nourrit d'expériences diverses avant d'aboutir à *L'APh* en ligne, a pour contexte un plus vaste mouvement au sein duquel se développent d'autres entreprises associant le numérique et les études classiques[2]. Mais c'est aussi l'une des dernières grandes étapes que connut Juliette Ernst, non sans mal, dans sa vie de bibliographe, elle qui avait travaillé depuis 1929 à la bibliographie emblématique des sciences de l'Antiquité que la *Société Internationale de Bibliographie Classique* (SIBC) publiait sous forme d'épais volumes à l'écriture serrée. Les réticences de J. Ernst à l'égard de l'ordinateur, qui étaient notoires parmi ses collaborateurs[3], sont à mettre en lien avec sa conception de la bibliographie, qu'elle voyait comme « une école de conscience et d'exactitude »[4] et que, dans son esprit, les outils technologiques mettaient à mal en remplaçant à certains endroits l'action manuelle. Le passage de *L'APh* à des techniques dans lesquelles l'informatique jouera un rôle prépondérant n'est cependant pas seulement le signe que J. Ernst avait surmonté ses craintes, ni que les contraintes économiques avaient fini par imposer une optimisation de la publication. Cela montre aussi que *L'APh* était un outil largement international que la communauté scientifique avait investi tant à l'intérieur, au sein de la SIBC et des rédactions, qu'à l'extérieur, où les attentes fortes des antiquisants interdisaient de manquer la modernisation qui se dessi-

1 L'expression est de Juliette Ernst, transmise par les témoignages de ses anciennes collaboratrices, Marianne Bammate et Ingrid Robbe-Grillet (Paris, 21 novembre 2015).

2 Varet 1983 pour un regard problématisé sur l'informatisation des disciplines humanistes et des bibliographies (table ronde) ; Cacaly & Losfeld 1990 pour un état des lieux des réalisations et des besoins en sciences de l'Antiquité (colloque) ; Poucet 2001 pour un aperçu des ressources et leur histoire à un niveau international.

3 Selon le témoignage de Pierre-Paul Corsetti (Paris, 22 janvier 2016).

4 Ernst 1981, p. XXX.

nait. D'une certaine manière, la communauté internationale avait pris en main le destin de *L'APh*, poussant à l'informatisation, tandis qu'il échappait à la directrice qui l'avait eu entre les siennes pendant plus d'un quart de siècle. Cette communautarisation de l'instrument bibliographique, qui relève d'une histoire de la réception des outils de travail scientifique, est somme toute plus philosophique qu'administrative ou légale, mais toujours est-il qu'elle avait été souhaitée et préparée par J. Ernst elle-même qui, en conscience, accepta finalement l'idée de la fabrication de *L'APh* par ordinateur[5]. Dans le contexte actuel de la généralisation de l'informatique et du numérique dans la pratique des sciences de l'Antiquité et de l'ensemble des sciences humaines, cette première phase d'informatisation de *L'APh* résonne comme des prémices aujourd'hui révolues dont un historien de la technologie pourrait se saisir. Dans le contexte de l'histoire de *L'APh* elle-même, cette informatisation est la suite nécessaire d'un travail de longue haleine qui prend ses forces dès les années 1920 dans la conviction que la bibliographie des études classiques est aux sources d'une collaboration internationale réussie et qu'elle en est même une des conditions essentielles.

C'est cette histoire-là, celle de la montée en puissance d'un instrument de travail et des modalités de son succès auprès de l'ensemble de la communauté des antiquisants, que cet ouvrage se propose de faire, alors que les usages actuels d'outils numériques qui se sont multipliés ont modifié l'appréhension de la bibliographie et effacé l'importance qu'elle a eue au cours du XXe siècle. Car le champ de la bibliographie a été au carrefour de logiques variées, individuelles, collectives, nationales et internationales, qui toutes avaient en commun un objectif de rationalisation des sciences rendu nécessaire par l'augmentation de la production scientifique et l'inadéquation des outils existants pour en rendre compte selon des normes devenues plus exigeantes. Ce large investissement en faveur de la bibliographie se manifeste d'abord par la rédaction de comptes rendus critiques qui, depuis les universités nord-américaines et européennes, jaugent les publications bibliographiques, distribuant bons et mauvais points en fonction d'attentes en partie dictées par des traditions scientifiques locales en cours d'homogénéisation. Mais ce mouvement de modernisation a en fait dépassé le simple cercle des usagers de la bibliographie et, rassemblant des savants renommés, des bibliothécaires et des hauts fonctionnaires, il a entraîné la création d'organisations spécialement dédiées à l'entreprise bibliographique. En France, la *Confédération des Sociétés scientifiques françaises* voit le jour en 1919 ; au niveau supranational, la commission de bibliographie de la *Société des Nations* vient s'ajouter en 1922 à celles, entre autres, de l'*Union Académique Internationale* ou

5 Lettre de J. Ernst à H. Zehnacker, le 12 octobre 1990, p. 3 (Fonds Trésorerie SIBC) : « Je ne prétendrai pas que nous ayons été dès l'abord des enthousiastes de l'informatique ni même que nous le soyons devenus, mais nous en avons volontiers reconnu les avantages ainsi que la nécessité d'adopter une technique qui l'est dans la plupart des disciplines spécialisées ».

du *Conseil International des Recherches*. À la *Commission Internationale de Coopération Intellectuelle*, Marie Curie, Julien Luchaire et Waldo G. Leland ont lu et écouté Jules Marouzeau, et *L'APh* s'est construite en intégrant les recommandations formulées dès 1922 par la double Prix Nobel en physique et en chimie, concernant la centralisation et la coordination des travaux bibliographiques à l'échelle nationale et internationale. *L'Année Philologique*, qui est à l'avant-garde d'une plus vaste réforme du champ, sera donc périodique, analytique et critique, et deviendra « un ouvrage de lecture »[6] au caractère encyclopédique, dont les nombreux renvois d'une rubrique à l'autre renseignent sur l'interpénétration des sciences de l'Antiquité. Pour répondre aux besoins d'information rapide et exhaustive que la communauté scientifique internationale appelle de ses vœux, *L'APh* pose les fondements d'une professionnalisation de la pratique bibliographique en confiant sa rédaction à des spécialistes des études classiques qui se démarquent des bibliothécaires de formation[7]. Au versant épistémologique de la bibliographie, dont témoigne un important corpus de recensions internationales, à son versant social, qui se manifeste par la professionnalisation de la bibliographie et son utilisation comme outil de carrière, s'ajoute encore une dimension politique. Dans un entre-deux-guerres marqué par le sceau des nationalismes, l'effort de réorganisation scientifique est en effet solidaire d'un engagement patriotique – engagement patriotique qui, dans la logique de l'internationalisme scientifique[8], colore la circulation des savoirs et des techniques d'une compétition entre nations. L'argument du sens supérieur de la science se heurte à celui de la défense de la patrie, que *L'APh* applique rigoureusement dans ses relations scientifiques avec l'Allemagne, perçue désormais à travers le prisme de la rivalité. *L'Année Philologique* ne fonctionne donc pas hors du champ politique, et elle en subit à nouveau les répercussions lorsque la deuxième guerre mondiale éclate et lorsqu'à la sortie du conflit elle est refondée sur des bases plus internationales et humanistes, en concordance avec les objectifs de l'Unesco et du *Conseil International de la Philosophie et des Sciences Humaines* (CIPSH) dont dépendait la *Fédération Internationale des associations d'Études Classiques* (FIEC)[9].

Sans doute cette histoire de *L'Année Philologique*, brossée ici à grands traits pour montrer son intégration dans un plus vaste système universitaire et institutionnel, n'aurait-elle pas vu le jour si le genre biographique n'avait pas connu un regain d'intérêt ces dernières années : le jugement de Pierre Bourdieu,

6 Ernst 1981, p. XXI.

7 Sur la pratique documentaliste, cf. Fayet-Scribe 2000.

8 Sur l'internationalisme scientifique, cf. Schröder-Gudehus 1978, p. 7 et *infra*, Chapitre 4.1.

9 Sur l'histoire du CIPSH, voir Belloc 2007 ; sur celle de l'Unesco, Maurel 2006. Sur l'histoire de la FIEC et ses liens avec *L'APh*, cf. *infra* Chapitre 6.

qui mettait en garde contre « l'illusion biographique »[10], a en effet été rééquilibré par des plaidoyers souvent fermes en faveur de la biographie, lieux possibles d'une recherche historique qui peut bien trouver dans les archives d'une vie ce qui fait structure dans une société donnée[11]. Les études consacrées au rôle et à la place des femmes au sein de l'Université – ou au sein d'autres domaines habituellement dominés par les hommes – ont par exemple largement investi cette forme d'écriture de l'histoire, en transformant la faible représentation des femmes en avantage heuristique[12]. Un modèle existait donc pour cette recherche qui s'attache à la figure de Juliette Ernst. Née le 12 janvier 1900 à Alger de parents issus de la bourgeoisie lausannoise et libriste[13], décédée dans le canton de Vaud, à Lutry le 28 mars 2001, celle-ci a fait une longue carrière de bibliographe à *L'APh* : elle en a souvent été la seule rédactrice ; pendant la guerre, elle l'a délocalisée en Suisse, et dès 1948, elle a lié les intérêts de *L'APh* à ceux de la FIEC, où elle a siégé des décennies durant. Il ne s'agissait pour moi cependant ni d'écrire la biographie d'une femme de science exceptionnelle ou d'une « petite main de la recherche »[14] – deux extrêmes dont J. Ernst se démarquait de toute façon par son profil – ni de

10 Bourdieu 1986. Voir en France l'infléchissement de la biographie dans les années 1930, des suites du succès de « la longue durée » défendue par l'École des Annales, et jusqu'aux années 1970, au cours desquelles P. Nora et J. Le Goff (1974) se défendent « de la promiscuité des vulgarisateurs de bas étage, des plumitifs de l'historiette » (cités par Piketty 1999, p. 119, qui détaille par ailleurs les difficultés de la biographie).

11 Par exemple Levi 1989, p. 1326 ; Passeron 1990 ; Loriga 1996, p. 228 ; Heinich 2010. Plus généralement sur le genre biographique en histoire, cf. Jost 1995 qui signale que les débats historiographiques autour de la biographie, dont on pronostique régulièrement la fin ou la renaissance, oscillent entre « iconoclasme » et « idolâtrie » (récurrence de la thématique de la « périodicité pendulaire » des genres historiographiques chez Arnaud 1989 ; Le Goff 1989) ; Levi 1989 ; Damamme 1994 ; Piketty 1999 ; Loriga 2010… Voir aussi les travaux autour de la « Biographieforschung », présentés notamment dans Griese 2010, Fuchs-Heinritz 2010 ou Lutz *et al.* 2018.

12 Sur la biographie dans le champ de l'histoire des femmes, cf. Varikas 1988 qui signale l'ancienneté de son usage et ses fonctions édificatrices (*exempla*) et apporte un contexte historiographique et méthodologique à ce genre ; Perrot *et al.* 1986 et Sohn & Thelamon 1998 sur l'historiographie du champ en général. Les exemples de biographies de femmes sont nombreux et relèvent d'approches méthodologiques diverses, dont le présent ouvrage a largement profité, quoique parfois indirectement : Deuber Ziegler & Tikhonov 2004 (86 portraits genevois), Vinel 2013 (biographies et actions militantes collectives dans le milieu sidérurgique), Burguière & Vincent 2014, etc.

13 Sur l'Église libre et le milieu libriste suisse, cf. Issenmann 2007; Bastian 2016. Voir *infra* Annexe 1, « Vivre sans archives » (contexte familial).

14 Sur ces deux modèles historiographiques, cf. Fauvel *et al.* 2019, §3. On y classera – ou non – AA.VV. 2004a (femmes dans les sciences de l'homme), Fenet 2011 (parcours personnel et professionnel d'E. Bazin-Foucher), Fayet-Scribe 2012 (S. Briet, documentaliste), Davis 2017 (trois biographies au sein des *Annales*), de Chantal 2020 (portraits de douze « femmes d'exception »).

limiter mon propos à une nouvelle illustration des structures minorisantes, à présent bien connues, qui orientent les parcours professionnels féminins[15]. Certes, les modalités de l'intégration de J. Ernst dans le milieu universitaire, sur l'invitation expresse de Jules Marouzeau et sous sa direction, ont bien constitué un axe de réflexion important et un fil rouge pour le présent ouvrage, contribuant à une histoire du genre interrogeant la construction du masculin et du féminin dans et par les sciences. Mais ces éléments ont surtout permis de mettre en lumière les conditions d'émergence et d'existence d'une bibliographie dans le contexte des lendemains de la première puis de la deuxième guerre mondiale.

Il apparaît ainsi que la place acquise par Juliette Ernst dans un système masculin a été autorisée par la nouveauté, au niveau institutionnel et administratif, de ses fonctions au sein d'une bibliographie récemment créée. Il apparaît aussi, par un traître effet de miroir, que l'oubli qui a touché J. Ernst à la fin de sa vie et qu'elle a en partie elle-même organisé, renvoie à celui dans lequel la discipline bibliographique était tombée après que les bases de la coopération internationale aient été consolidées[16]. De fait, la biographie de J. Ernst se confond avec celle de *L'Année Philologique*, qui lui a donné, « dans le domaine de l'Antiquité, un nom honorablement connu dans le monde entier »[17] en échange d'un investissement personnel décliné sous forme d'un effort international tenace, avec une ouverture vers la Suisse, l'Allemagne puis le monde (qui manquait à cet instrument très parisien), et d'une persévérance inlassable dans la redéfinition de la philologie classique devenue, notamment grâce à elle, sciences de l'Antiquité[18]. Ainsi le prisme biographique facilite-t-il les rapports avec un champ historiographique neuf, l'histoire de la bibliographie, et un objet de recherche qui l'est tout

15 Voir en particulier Rennes 2005.

16 Sur la mise en oubli des femmes, notamment par elles-mêmes, dans le champ universitaire, cf. les travaux de Londa Schiebinger qui utilise le concept d'agnotologie ; voir aussi Perrot 1998 et Sohn & Thelamon 1998. Sur la pratique d'effacement de la mémoire dont J. Ernst a été elle-même l'actrice et les archives reconstituées pour le présent travail, cf. *infra* Annexe 1. Voir, dans le courant de l'histoire des femmes savantes, les publications récentes autour de la vie de J. Ernst (Chiron 2020 ; F. Paschoud, à paraître dans un volume collectif anglo-saxon).

17 Ernst 1942-1944 (manuscrit sans pagination, Fonds Flamand).

18 Cf. Ernst 1949a, p. 124. Voir, sur l'amplitude du terrain de J. Ernst, le témoignage précoce que constitue une lettre à son fiancé, P. Tcherniakofsky, datée du 29 mars 1930, Paris-Montpellier (Fonds Tchernia), alors qu'elle envisage de venir travailler à Montpellier : « Écoute, petit, n'oublie pas d'apporter des précisions sur les ressources de la bibliothèque de Montpellier. J'avais pensé t'envoyer la liste des périodiques, mais elle est si interminable qu'il serait plus court, je crois, que le bibliothécaire te donne la liste des revues dont il dispose pour l'antiquité gréco-latine. Le terme est très large, car nous dépouillons aussi les revues de linguistique générale, d'égyptologie, d'hagiographie, d'archéologie byzantine – enfin tout ce qui, de près ou de loin peut intéresser l'étude du grec & du latin ».

autant, l'histoire de *L'APh*[19]. Il présente également l'avantage non négligeable de donner un cadre chronologique et thématique à un récit nécessairement pluriel, relevant à la fois de l'histoire sociale, politique, transnationale et intellectuelle[20].

De la fonction quasiment auxiliaire de la biographie dans ce travail, il ne faudrait pas déduire que ce qui a directement trait à J. Ernst, à sa carrière, à son parcours personnel, n'a pas un intérêt heuristique déterminant. À titre d'exemples, on citera d'abord l'importance qu'a eue, pour *L'APh* puis pour la FIEC, l'expérience et l'ancrage suisses de J. Ernst, qui apporte en France, non pas seulement un bagage éducatif imprégné de traditions allemandes, mais surtout la diffusion très précoce, après la guerre, de notions et de pratiques humanistes de solidarité à l'égard de l'Allemagne vaincue. On citera ensuite, plus essentiellement, l'accès à des mécanismes de pensée complexes – en particulier pour ce qui concerne les nationalismes et leurs modalités depuis 1930 jusqu'à 1948 – qu'offrent des archives privées que l'historien n'était pas invité à consulter et qui constituent autant de verbalisations de l'esprit d'un temps dont on sait la polysémie.

De fait, les archives, inédites et dispersées, qui couvrent les années de formation de J. Ernst à Lausanne et à Paris, celles de sa première intégration parisienne, de son séjour bâlois pendant la guerre, puis de son activité au sein de la FIEC, ont été interrogées en regard de témoignages des proches de J. Ernst et de consultation d'archives publiques et de sources imprimées (articles de presse, comptes rendus des séances de la *Société des Études Latines*, recensions de *L'APh* et publications de la FIEC). Toutes ces sources sont la condition d'existence du récit historique de la vie de J. Ernst, celui-là même qu'elle avait refusé de rédiger[21] et dont elle avait elle-même organisé la difficulté en détruisant ou en faisant

19 Sur l'histoire de la bibliographie, voir cependant Hale 1970, Jasenas 1973 et Raabe 1990 qui constituent les seuls travaux, généralistes et quelque peu anciens, sur le sujet. Mentionnons encore Fayet-Scribe 2000 sur l'histoire de la documentation, où l'on trouvera certains éléments intéressant l'histoire de la bibliographie. Pour ce qui concerne l'histoire de *L'APh*, voir Hilbold *et al.* 2016 et Hilbold *et al.* 2017. Signalons aussi un mémoire de fin d'études rédigé pour l'obtention du statut de bibliothécaire par Ursula Bernhardt à l'issue d'un stage à *L'APh*, où elle a travaillé sous la direction de J. Ernst (Bernhardt 1987). Successeur de J. Ernst au secrétariat de la FIEC, François Paschoud a rédigé des nécrologies de J. Ernst et un exposé à l'occasion du cinquantième anniversaire de la FIEC, où l'on trouve des données intéressant l'histoire de la bibliographie (Paschoud 1997 ; Paschoud 2001a-2001d).

20 Le Goff 1988, p. 50 « [contestait] l'appartenance au genre biographique d'ouvrages […] où le personnage historique qu'on affecte de mettre au premier plan est noyé dans son environnement » : sans doute cette critique trouvera-t-elle des arguments dans la recherche développée ici, qui, précisément, n'a pas été pensée comme une biographie dans sa plus pure acception.

21 Témoignage d'A. Tchernia, 1er février 2016, Paris.

détruire ses papiers personnels[22], en fonction d'un positionnement partagé avec un grand nombre de femmes actives dans le monde académique et qui s'opposait à celui des professeurs masculins, membres de l'institution universitaire, pour lesquels il était naturel de léguer papiers et archives personnelles. Bibliothèques et archives conservent partout dans le monde de nombreuses correspondances de savants, mais aucun dossier vraiment conséquent ne porte le nom de J. Ernst. « *L'Année Philologique*, notre aventure »[23], un article d'une dizaine de pages rédigé en 1981 pour célébrer la publication du cinquantième tome, constitue peut-être la principale concession que J. Ernst ait faite à ce positionnement, puisqu'elle y énumère des dates et y nomme ses relations, sous couvert toutefois d'une trame d'écriture liant toujours son destin à celui de *L'APh*, qui justifie et guide l'argument, effaçant sa propre trajectoire pour mieux montrer celle d'une œuvre collective.

Contrariant l'anonymat que J. Ernst avait entretenu, dix-sept fonds d'archives publiques se trouvant en France, en Allemagne, en Suisse et en Italie, ont pourtant pu être exploités, convoquant aussi bien les correspondances de savants que leurs dossiers de carrière ou ceux des entreprises auxquels ils ont été associés[24], et permettant ainsi un regard croisé sur la trajectoire de J. Ernst et celles de ses divers interlocuteurs. Onze fonds privés en possession des proches de J. Ernst ont également été reconstitués après qu'une enquête, reposant sur une petite brassée d'indices, ait permis d'identifier ceux qui, parmi les vivants, avaient connu de près J. Ernst. Retrouver ses nièces Margarita Vogel, Charlotte Mühlebach et Anne-Claire Schmid, ses héritières les plus directes, a ainsi constitué la première pièce du puzzle et a ensuite ouvert la possibilité de prendre contact avec

22 Ajoutons que les papiers de Jules Marouzeau ont été détruits lorsque J. Ernst a refusé la proposition de sa veuve, qui voulait les lui donner. J. Ernst a de même refusé de prendre les papiers de Scarlat Lambrino, qui concernaient la bibliographie qu'il préparait pour la *Collection de Bibliographie Classique* et qu'il avait laissés à l'École Française de Rome (témoignage, dans les deux cas, de P.-P. Corsetti, Paris, par téléphone, 28 janvier 2016 et 25 février 2016).

23 Ernst 1981.

24 Les correspondances de savants consultées sont conservées notamment à l'Institut de France à Paris, à l'Istituto Nazionale di Studi Romani à Rome ou à la Bayerischen Staatsbibliothek à Munich. Les dossiers de carrière le sont au Staatsarchiv Basel-Stadt à Bâle pour Juliette Ernst et Walther von Wartburg, aux Archives de la Société des Nations à Genève pour J. Ernst, à l'École Pratique des Hautes Études pour Alfred Ernout et Jules Marouzeau, aux Archives nationales pour J. Ernst et J. Marouzeau. Les fonds versés par le CNRS qui concernent *L'APh* sont conservés aux Archives nationales, ceux qui concernent la coopération internationale bibliographique de la CICI le sont aux Archives de la Société des Nations à Genève et à celles de l'Unesco à Paris. Quant aux fonds concernant la *Nachkriegshilfe* développée à l'Université de Bâle après 1945, ils sont conservés au Staatsarchiv de Basel-Stadt et, aux Archives diplomatiques à La Courneuve, ce qui relève des relations diplomatiques franco-suisses d'après-guerre ou l'occupation française en Allemagne. Pour plus de détails, cf. *infra* Annexe 1 et Hilbold 2019b.

les anciens collègues de J. Ernst à *L'APh*[25], de rassembler les dernières traces matérielles de son travail bibliographique[26] et de consulter, témoignage rare s'il en est, la correspondance de leur « Tante Juliette » avec son fiancé, que conservait André Tchernia, le fils de Paul Tcherniakofsky. Ce corpus d'une centaine de lettres, qui couvre les années 1928 à 1934, renseigne, sous le voile de l'intime, sur les conditions qui ont mené J. Ernst à développer sa spécialisation bibliographique pour défendre la coopération internationale. Celle-ci est ensuite particulièrement documentée par les archives de la SIBC et de la FIEC, qui, toutes deux, donnent à voir l'imbrication des réseaux de coopération internationale, où J. Ernst, à la suite de J. Marouzeau, opère comme dénominateur commun entre CIPSH, FIEC et SIBC. Enfin, dans une démarche reprenant les principes de l'*oral history*, plus de vingt-cinq entretiens ont été menés avec ceux qui ont vécu et travaillé aux côtés de J. Ernst, parfois quelques mois avant leur propre disparition. Ces témoignages et archives ont ainsi permis de dérouler une histoire, nécessairement fragmentaire, et un récit, nécessairement reconstruit, sur près d'un siècle : de 1910, lorsque J. Ernst débute à Alger sa formation scolaire, à 1993, lorsqu'elle quitte définitivement Paris et son métier de bibliographe. Il est vrai cependant que la grande force de l'œuvre bibliographique de J. Ernst tient à sa réaction face à l'internationalisme scientifique, ce qui a fait porter l'essentiel de l'étude sur les années 1925 à 1955, quand J. Marouzeau pose les fondements de sa réforme du champ bibliographique et que J. Ernst interprète, à travers le prisme de son propre parcours, les ambitions coopératives de la bibliographie d'études classiques[27].

En fin de compte, dans ce travail, l'écriture de la vie de J. Ernst s'inscrit dans le courant d'un genre biographique renouvelé qui mobilise les nombreuses ressources de l'historien·ne, celles de l'histoire du genre, des savoirs et du monde académique, comme celles d'une histoire politique et sociale du transnational. De cette hybridation naît une histoire des sciences, originale en cela que l'histoire des

25 C'est ainsi Margarita Vogel qui m'a mise sur la piste de Jean-Marie Flamand, l'un des proches amis de J. Ernst au sein de *L'APh* où il a travaillé avec elle de 1987 à 1993 et que j'ai retrouvé grâce à l'unique indication donnée par Margarita Vogel, celle de son prénom et de celui de son fils (« un beau prénom, Virgile », témoignage de M. Vogel, 1er octobre 2015, à Fribourg-en-Brisgau). Jean-Marie Flamand a lui-même accepté de répondre à mes questions et il m'a de plus permis de consulter les documents qu'il avait sauvés de la destruction lors de la « liquidation » de l'appartement parisien de J. Ernst dans les années 1990.

26 Une grande part du travail bibliographique de J. Ernst consistait à répondre aux demandes de renseignement que lui envoyaient des savants du monde entier. L'essentiel de cette correspondance du quotidien a été détruit par J. Ernst, qui faisait peu de cas de l'archive, mais le Fonds Flamand en a gardé quelques exemplaires.

27 L'ouverture de la FIEC vers les pays du bloc de l'Est ou l'informatisation de *L'APh*, qui constituent des objets de recherche prometteurs, aux problématiques encore différentes de celles développées ici, feront, je l'espère, l'objet de futurs travaux.

idées qui la fonde vise cette fois-ci une histoire des *outils* de la science, adossée et soutenue par l'histoire d'une vie. Or, l'enjeu était de ne pas trahir le caractère fortuit d'un parcours individuel et c'est ainsi que l'une des entrées à cet ouvrage, qui prend pour origine une expérience très réjouissante des archives et d'une écriture consacrée à un champ disciplinaire et à l'une de ses représentantes, pourrait être d'« utiliser le moi [en l'occurrence celui de J. Ernst] pour briser l'excès de cohérence du discours historique, c'est-à-dire pour s'interroger non seulement sur ce qui a été, sur ce qui s'est produit, mais aussi sur les incertitudes du passé et les possibilités manquées »[28].

28 Loriga 1996, p. 228.

1 Formation initiale de Juliette Ernst

Jeune fille de bonne famille, issue d'une bourgeoisie libérale, Juliette Ernst bénéficie d'une éducation soignée dans les bons établissements d'Alger puis de Lausanne qui lui ouvrent les portes de l'enseignement supérieur. Grâce à l'instruction reçue au Gymnase pour jeunes filles de Lausanne, J. Ernst possédait la formation et les diplômes du secondaire nécessaires aux études supérieures, dont l'absence constituait une barrière importante à la poursuite des études pour énormément de femmes issues de milieux moins aisés ou plus conservateurs. Sans plus être tout à fait pionnières[1], les études que fit J. Ernst à Lausanne dans les années 1920 la placent donc parmi une minorité de jeunes femmes éduquées au début du XXe siècle, dans la continuité de celles, souvent étrangères, qui avaient défriché l'accès des femmes aux universités suisses à partir des années 1860[2]. C'est plus particulièrement dans la mise en perspective des contextes éducatifs suisse et français que se trouve l'intérêt essentiel du parcours scolaire et universitaire de J. Ernst.

1.1 D'Alger à Lausanne : 1910-1923

La première attestation de la formation de Juliette Ernst remonte aux années algéroises : d'après les *curricula vitae* que J. Ernst a rédigés, l'un à l'occasion de sa candidature à l'Université de Bâle en février 1942[3], l'autre, à destination d'un cousin généalogiste en septembre 1964[4], sa scolarité à Alger s'est déroulée au sein

1 Dans l'histoire de l'accès des femmes aux professions et études dites masculines, le terme de « pionnières » est généralement appliqué aux femmes du XIXe siècle qui ont ouvert la voie, alors que celui de « conquérantes » l'est pour celles qui les ont suivies dans la première moitié du XXe siècle (cf. Fauvel *et al.* 2019, §3). En ce sens, J. Ernst est donc « une conquérante ».

2 Voir Tikhonov 2002 ; Tikhonov 2009a ; Tikhonov 2004 pour une chronologie de l'accès des femmes dans les différentes universités suisses (dès 1865 pour l'Université de Zurich, la pionnière). Sur les migrations étudiantes (hommes et femmes), voir Karady 2002 ; Karady 2003.

3 Voir C.V. Ernst (Bâle), Staatsarchiv Basel, Dossier Juliette Ernst, UA XI 3,3.

4 Cf. C.V. Ernst (Einbeck), Fonds Corsetti. Retranscrit sur ordinateur par P.-P. Corsetti, ce *curriculum vitae* rédigé par J. Ernst semblait n'avoir ni contexte ni raison, jusqu'à ce que Charlotte Mühlebach, l'une des trois nièces de Juliette Ernst, donne l'explication manquante : à

Fig. 1 : « Edouard & Marguerite Ernst & leurs filles Thérèse et Juliette », à Alger, avant 1914 (Fonds Mühlebach).

du Lycée de jeunes filles d'Alger, l'actuel Lycée Omar Racim. La seule autre indication concernant ces années-là provient du témoignage de François Paschoud, qui rapporte que Juliette Ernst avait jugé le niveau moindre à Lausanne qu'à Alger, où elle fréquentait un établissement d'enseignement régi par le système scolaire métropolitain (Ministère de l'Intérieur français)[5] :

> Revenue en Suisse peu avant la guerre de 1914 parce que son père avait pris sa retraite, elle ressentit comme fort inférieur, par rapport à ce qu'elle avait connu auparavant, l'enseignement donné à l'École Supérieure de Jeunes Filles de Lausanne[6].

En tant qu'établissement colonial, le Lycée d'Alger pouvait fonctionner comme une vitrine de l'enseignement français, les enseignants choisis étant parmi les meilleurs. Est-ce cela dont J. Ernst a profité et qui motive son évaluation des enseignements suisses et français ? C'est une hypothèse à considérer, car l'enseignement suisse, de manière générale, était plus moderne et s'ouvrait davantage aux jeunes filles que ce que la France connaissait alors. Au cours des années 1910, l'enseignement à Lausanne avait en effet été modifié par une série de réformes qui avaient en particulier touché la situation des filles. Tirant ses racines d'une concurrence entre l'enseignement privé et l'enseignement public, née au milieu du siècle avec la révolution vaudoise (1845), la réorganisation de l'enseignement secondaire[7] a abouti au tournant du XXe siècle à l'ouverture de classes gymnasiales pour filles et à la préparation du baccalauréat classique, gage d'un accès à l'université :

> Le but que l'on se proposait en fondant cette école [municipale] était d'ouvrir l'esprit et de former le jugement de jeunes filles qui se destinaient à entrer en apprentissage, à devenir institutrices ou à fonder un foyer. Cette tâche a été celle de l'école pendant la première partie de son existence. Mais au fur et à mesure que le rôle et la situation de la femme dans la société se sont transformés, l'école, elle aussi, a adapté son programme pour permettre l'accès des jeunes filles aux études supérieures. C'est ainsi que l'enseignement du latin a été introduit, puis qu'en 1891 un gymnase aboutissant à un baccalauréat a été créé. Ainsi, à côté de la section de culture générale qui avait été à l'origine de l'école, une nouvelle voie a été ouverte, celle des humanités classiques, type d'études qui se rapprochait beaucoup de celui offert aux garçons au Collège classique cantonal[8].

---

l'automne 1964, Georg Ernst, cousin éloigné domicilié à Einbeck (Allemagne), contactait les sœurs Ernst pour leur demander des renseignements sur leurs carrières et sur leur famille. S'en suit une courte correspondance entre Juliette et Georg Ernst, au cours de laquelle le *curriculum vitae*, vraisemblablement conservé chez le généalogiste, est mentionné.

5 Sur le système d'enseignement colonial, cf. Barthélemy 2010.

6 Paschoud 2001a, p. 16.

7 Cf. Charles 1991 pour l'historique des évolutions dans l'enseignement secondaire lausannois (XIXe-XXe siècles).

8 Panchaud 1956, p. 8. Cf. encore s.n. 1931.

Deux établissements se partageaient à Lausanne l'éducation des jeunes filles à l'époque où Juliette Ernst vint s'y installer : l'École Vinet et l'École municipale. Toutes deux portaient, pour des raisons historiques, le même nom – l'École supérieure pour Jeunes Filles de Lausanne – et toutes deux préparaient au baccalauréat classique. Pourtant, elles avaient des fondements idéologiques et des publics cibles tout à fait différents. Alors que l'École Vinet, fondée en 1839 par le philosophe, pédagogue et théologien Alexandre Vinet, recrutait avant tout des membres de l'Église libre, souvent des bourgeois libéraux-conservateurs, l'École supérieure de jeunes filles municipale, fondée en 1849, semble quant à elle avoir eu une base plus large, accueillant les partisans de l'Église Nationale et tous ceux qui étaient sensibles à l'argument de la gratuité de l'établissement. L'École Vinet revendiquait une pédagogie moderne[9] et une formation des jeunes filles en adéquation avec les principes libristes : même si la vision sociale de la femme et de la famille demeurait patriarcale et conservatrice, avec le mariage et la maternité comme objectifs premiers, celles que l'on appelait les « Vinettes » bénéficiaient d'une éducation poussée parce que leur rôle moral et religieux au sein de la famille ne pouvait s'accomplir que par l'acquisition de la connaissance[10]. Les enseignantes, parmi lesquelles des féministes de la première heure[11], défendaient ces idées. L'école municipale, pour sa part, cultivait des ambitions toutes autres, beaucoup moins ouvertes à l'épanouissement intellectuel des jeunes filles.

De ces deux établissements, lequel Juliette Ernst fréquenta-t-elle ? La réponse à cette question semble difficile au premier abord, car les témoignages et les sources à disposition ne sont pas univoques. Son *curriculum vitae*, rédigé en 1942, indique simplement qu'elle a été scolarisée au « Gymnase de Lausanne »[12], passant ainsi sous silence un ou deux ans de scolarité. Mais on sait que les sœurs de J. Ernst, à leur arrivée en Suisse, ont quant à elles été scolarisées à l'École Vinet ; ensuite, elles ont fait leurs classes gymnasiales au Gymnase cantonal de Villamont[13], transféré plus tard au Belvédère. Se référant au parcours de ses

9 Cf. Issenmann 2007.

10 Issenmann 2007, p. 18-23 pour les programmes des cours à l'École Vinet ; « Notice sur l'École supérieure des jeunes filles à Lausanne par M. A. Vinet, lue à la Société vaudoise d'utilité publique dans sa séance du 26 avril 1842 », *Journal de la Société vaudoise d'utilité publique*, 1842, p. 85 s., citée par Issenmann 2007, p. 17.

11 Par exemple Lucy Dutoit, suffragette vaudoise, enseignante à l'École Vinet ; cf. « Promotions de l'École Vinet », *Gazette de Lausanne*, 8 juillet 1932, p. 6 : « Mlle Demierre annonça la retraite, après 44 années d'enseignement, de Mlle Lucy Dutoit (allemand) ».

12 C.V. Ernst (Bâle), Staatsarchiv Basel, Dossier Juliette Ernst, UA XI 3,3.

13 Témoignage de Margarita Vogel, lettre du 9 novembre 2016. Sur la formation scolaire de Germaine Ernst, cf. Généalogie Georg Ernst (« Zweig B VIII. Heinrich Karl Wilhelm XIII 79 in der Schweiz ». Tapuscrit de 10 pages sur papier pelure rédigé par Georg Ernst, à l'automne 1964, corrigé et annoté par Juliette Ernst à la même période. Fonds Mühlebach), p. 10 ; cf. aussi Junet 2009 (témoignage concordant).

sœurs Germaine et de Marguerite Ernst[14], on peut donc imaginer que Juliette Ernst a elle aussi brièvement passé par l'École Vinet avant de poursuivre sa scolarité au gymnase cantonal, de 16 à 18 ou 19 ans. En 1916, elle est en tout cas au gymnase cantonal puisque cette année-là, elle reçoit un prix au cours d'une cérémonie dirigée par le directeur du Gymnase, Daniel Payot. Le prix Osiris entendait récompenser les « élèves les plus méritants [des] écoles communales, filles et garçons »[15] et avait été institué par testament à partir de 1907 par le millionnaire français Daniel Iffla dit Osiris[16] :

> Le prix Osiris a été décerné à Mlles Juliette Ernst et Erica Piotet, de Ire A. […] Dans un discours charmant, M. D. Payot, directeur de l'École, a rappelé un épisode de la campagne de 1885 en Indochine, conté par Pierre Loti […]. La cérémonie a été close par la bénédiction[17].

Au vu des maquettes de l'époque, il est justifié de penser qu'au Gymnase, J. Ernst intègre la section A de la préparation au baccalauréat, celle où l'on apprenait le latin et le grec, repoussant ainsi la « carrière » féminine plus traditionnelle qui se préparait en section B[18]. En 1956, le directeur de l'École supérieure de jeunes filles de Lausanne, Georges Panchaud[19], revenait ainsi, dans une perspective historique, sur cette division de l'enseignement féminin gymnasial au début du XXe siècle :

> Comme on le voit, l'existence de ces deux sections A et B de caractères et d'exigences très différents correspond bien aux deux tâches devant lesquelles l'École supérieure s'est trouvée placée : préparation de ses élèves à toutes les activités spécifiquement féminines, et formation de certaines d'entre elles aux études universitaires ; l'une ne devant pas être sacrifiée au profit de l'autre[20].

---

14 D'ailleurs, J. Ernst explique dans un article de 1945 qu'elle a toujours été dans la même école que sa sœur aînée (« Ich ging mit meiner ältern Schwester immer in die selbe Schule », Ernst 1945, p. 61).

15 « Le testament de M. Osiris », *Gazette de Lausanne*, 23 février 1907, p. 2.

16 Né le 23 juillet 1825 à Bordeaux et mort le 5 février 1907 à Paris, I. Osiris a défrayé la chronique dans les années 1890-1900 à cause de son implication, en tant que Français, dans les symboles nationaux suisses. Le legs qui doit alimenter le Prix Osiris lausannois (et non celui de l'Institut de France qui porte le même nom) n'est qu'une des dispositions du testament d'I. Osiris (cf. note précédente).

17 « Promotions », *Gazette de Lausanne*, 12 juillet 1916, p. 3.

18 Signalons qu'à seize ans, les jeunes filles inscrites au gymnase pouvaient choisir entre l'apprentissage des langues anciennes (Section A) ou celui de la culture générale et de l'anglais et de l'allemand (Section B).

19 Marianne Berlinger Konqui, « Georges Panchaud », *Dictionnaire historique de la Suisse*, 2008.

20 Panchaud 1956, p. 8. À propos de l'éducation des jeunes filles dans les milieux ruraux suisses, on se reportera à Praz 2004.

À défaut d'une éducation avec les garçons dans le Gymnase classique de Lausanne, qui commençait à accueillir des filles au début du XXe siècle[21], c'est le Gymnase de jeunes filles de la Ville de Lausanne, et en particulier la fréquentation de sa section A, qui permettront à J. Ernst de poursuivre des études classiques à l'Université, puisque les autres voies d'enseignement aux filles en Suisse excluaient l'Université. Sans baccalauréat ès lettres, sans apprentissage du latin et du grec, pas d'études classiques supérieures : la formation reçue au Gymnase constitue la clé pour l'entrée à l'Université, que beaucoup de jeunes filles ne possèdent pas, comme le rappelle en 1929 une rédactrice du *Mouvement féministe*, qui signe de l'initiale « G. » : « [À Lausanne comme à Genève], l'insuffisance des études secondaires, et la difficulté d'affronter le baccalauréat sans autre préparation qu'un travail personnel, ont longtemps barré l'accès des Facultés vaudoises aux jeunes filles »[22].

En 1919[23], J. Ernst obtient son baccalauréat ès-lettres et entre alors à l'Université de Lausanne. Sa première inscription a lieu au semestre d'hiver de l'année 1919, renouvelée chaque année jusqu'en 1923.

À l'Université de Lausanne, J. Ernst suit un cursus de Lettres classiques, avec des enseignements en latin, en grec ancien, en français, ancien et moderne, en allemand, en histoire et en philosophie[24]. L'équipe enseignante, qui compte une petite trentaine d'intervenants, reste sensiblement la même entre 1919 et 1923. En latin, c'est Frank Olivier, recteur de l'Université entre 1920 et 1922[25], qui dispense les enseignements – entre autres, ces années-là, sur le *De rerum natura* de Lucrèce, sur Virgile et la poésie épique, sur Jules César et la *Guerre des Gaules*

21 Meylan 1928, p. 180 : « D'ailleurs, dans l'intervalle, les idées ayant évolué, des jeunes filles ont obtenu sans difficulté d'être admises dans les Gymnases cantonaux. L'entrée de la première élève régulière au Gymnase scientifique en 1906, au Gymnase classique en 1908, inaugure une tradition qui, pour être celle d'un petit nombre, n'en est pas moins bien établie aujourd'hui ».

22 G. 1929, p. 20.

23 Cf. note *supra*, C.V. Ernst (Einbeck) (Fonds Corsetti).

24 Cf. C.V. Ernst (Bâle), Staatsarchiv Basel, Dossier Juliette Ernst, UA XI 3,3, avec la mention de ses « majeures » (latin, grec et français) et « Livre du doyen de la Faculté des Lettres, 1919-1938 », UNIL, 2003.883, p. 66 (notes aux examens de J. Ernst) ; voir aussi *Programme des cours. Semestre d'hiver 1922–1923, Université de Lausanne*, Lausanne, 1922, p. 52 qui indique, pour l'année 1922-23, les conditions de réussite à la licence en lettres, avec la mention des cours d'allemand, d'histoire et de philosophie. Enfin, voir Ernst 1981, p. XXII sur sa formation lausannoise.

25 Voir *Rapport annuel de l'Université de Lausanne – Année 1963–1964*, p. 5-6. Voir également les différentes notices le concernant, par exemple : Fabienne Abetel-Béguelin, « Frank Olivier », *Dictionnaire historique de Suisse* ; Olivier Robert, Francesco Panese, « Olivier Frank (-Edouard) », *Dictionnaire des professeurs de l'Université de Lausanne dès 1890*, Lausanne, 2000, p. 927.

et sur Catulle. En grec ancien, Henri Meylan-Faure[26], ancien élève de Ferdinand de Saussure[27] et professeur ordinaire à la Faculté des Lettres, assure les cours de littérature et de grammaire. Le français est enseigné par un professeur ordinaire, Paul Sirven, d'origine française[28], et un professeur extraordinaire, Adrien Taverney[29]. L'enseignement de l'allemand est pris en charge par Gottfried Bohnenblust, un professeur extraordinaire, bernois d'origine qui enseigne conjointement dans les Universités de Genève et de Lausanne et qui est, par ailleurs, actif dans le débat autour de l'identité suisse[30]. Edmond Rossier enseigne l'histoire contemporaine et diplomatique comme professeur ordinaire[31], tandis que le professeur ordinaire Maurice Millioud est chargé de l'enseignement de la philosophie[32].

De tous ces enseignants, c'est Frank Olivier qui a joué, semble-t-il, le rôle le plus important dans la formation universitaire, puis dans le parcours professionnel de J. Ernst. Dans son avant-propos au Tome L de *L'Année Philologique*, J. Ernst mentionne en effet « ce grand maître » qui, à l'Université de Lausanne, lui a enseigné la philologie, dans la tradition d'Hermann Diels :

> Certes J. Marouzeau m'avait eue comme élève à l'École pratique des Hautes Études et avait pu apprécier la solide et traditionnelle préparation philologique reçue de ce grand maître que fut Frank Olivier, disciple de Hermann Diels[33].

---

26 Henri Meylan-Faure est né en 1860 à Lausanne, décédé en 1929. Il était professeur au Collège Galliard à Lausanne et a enseigné à partir de 1899 à la Faculté des Lettres de Lausanne.

27 H. Meylan-Faure a fait partie, en 1881-1882, des élèves de Ferdinand de Saussure à Paris, de même qu'Adrien Taverney les deux années suivantes. Joseph 2012, p. 287 écrit à son sujet : « The hardest-working and most impressive of all was a Swiss, Henri Meylan, born in Lausanne, where he would return after taking his degree in 1882 ».

28 Né en 1865 dans le Lot, décédé en 1953 à Paris, Paul Sirven est nommé à la chaire de littérature et de langue françaises de l'Université de Lausanne en 1904. Il est également écrivain et éditeur. Olivier Robert, Francesco Panese, « Sirven Paul », *Dictionnaire des professeurs de l'Université de Lausanne dès 1890*, Lausanne, 2000, p. 1192.

29 Originaire de Jongny, Adrien Taverney (1858-1951) a un parcours très international qui l'a notamment mené à étudier auprès de Ferdinand de Saussure à Paris en 1882-1883 (Joseph 2012, p. 292). Voir aussi Olivier Robert, Francesco Panese, « Taverney Adrien », *Dictionnaire des professeurs de l'Université de Lausanne dès 1890*, Lausanne, 2000, p. 1234.

30 Né en 1889 à Berne, décédé en 1960 à Genève, G. Bohnenblust a enseigné la littérature allemande dans les Universités de Zurich, de Genève et de Lausanne. Engagé dans le débat de l'identité suisse et de ses relations avec la culture germanique, G. Bohnenblust a par exemple été le président(-fondateur?) de la Société genevoise des Études allemandes entre 1923 et 1952 (cf. *Programme des conférences de la Société 1923–1930* : le 31 janvier 1925, G. de Reynold y présente un exposé sur « L'esprit suisse dans la littérature suisse »). G. Bohnenblust a également publié les œuvres complètes de Carl Spitteler.

31 Né en 1865 à Lucens, décédé en 1945 à Lausanne (Olivier Meuwly, « Edmond Rossier », *Dictionnaire historique de la Suisse*).

32 Markus Zürcher, « Maurice Millioud », *Dictionnaire historique de la Suisse.*

33 Ernst 1981, p. XXII.

Cet éloge est la conséquence d'une longue relation amicale qui débute, d'après le témoignage de François Paschoud[34], par une altercation entre J. Ernst et F. Olivier. Celui-ci aurait détesté voir des étudiantes fréquenter son cours et aurait tenté de les éloigner en choisissant systématiquement l'étude de textes latins obscènes. Juliette Ernst, alors âgée d'une vingtaine d'années, lui aurait signifié à la fin d'un enseignement que ce comportement était déplacé : l'audace de J. Ernst aurait éveillé l'intérêt de F. Olivier qui, dès lors, lui aurait porté attention.

Au-delà de l'anecdote qui décrit la manifestation d'un caractère et sa reconnaissance par le maître, on peut supposer que l'entente de J. Ernst et de F. Olivier, qui s'est certainement traduite par un épanouissement dans la philologie pour J. Ernst[35], reposait sur une complicité intellectuelle. Les notes obtenues par J. Ernst, qui sont consignées dans le *Livre du doyen de la Faculté des Lettres*, témoignent d'une grande aisance en latin, la branche principale choisie par J. Ernst, en grec, en histoire, en philosophie[36]… Sans doute, un·e étudiant·e médiocre n'aurait pas intéressé F. Olivier, qui est décrit par N. Gex comme « un pédagogue estimé aux exigences légendaires »[37].

Par ailleurs, ce qui fait la particularité de J. Ernst parmi les élèves de F. Olivier[38], c'est qu'elle était l'une des rares femmes. Sans se référer à la misogynie de F. Olivier, qu'il faut replacer dans le contexte de l'histoire de l'ouverture des études supérieures aux femmes[39], soulignons plutôt que J. Ernst comptait parmi la petite dizaine de femmes inscrites en licence classique à l'Université de Lausanne, durant toutes les années 1920. Elle fait partie, ainsi, de ces étudiantes que « le latin tenta », pour reprendre les mots de Suzanne Meylan[40], qui collabore en 1928 à un ouvrage collectif sur l'histoire de l'Université de Lausanne au féminin :

34 Entretien téléphonique avec F. Paschoud réalisé par L. Simon, le 3 juin 2014.

35 Ainsi Paschoud 2001a, p. 16.

36 « Livre du doyen de la Faculté des Lettres, 1919-1938 », UNIL, 2003.883, p. 66.

37 Gex 2018, p. 295.

38 Gex 2018, citant notamment Pierre Schmid, Jean Béranger, Emmanuel Buenzod.

39 En effet, vingt ans auparavant encore, les Lausannoises ne pouvaient pas choisir les Lettres classiques à l'Université, car leurs capacités intellectuelles étaient jugées trop faibles pour assumer un tel apprentissage. Le latin a cristallisé un débat public sur l'ouverture des universités aux femmes (cf. Volet-Jeanneret 1988, donnant des exemples des tribunes publiées pour et contre l'enseignement supérieur féminin ; plus spécifiquement sur le débat autour du latin, mais hors Suisse, voir Rogers 2006 et Rogers 2007).

40 S. Meylan est docteure en physiologie végétale (soutenance mai 1925) ; originaire de Moudon, d'un père pasteur, elle poursuit ses études à Lausanne. Elle enseigne à l'École Vinet et au Gymnase de jeunes filles de Lausanne. Elle s'engage très tôt au sein de l'*Association Suisse de Femmes Universitaire*, dans la section vaudoise (1925) et fait encore partie de la *Société Vaudoise des Sciences Naturelles.* Cf. Pilet 1987 (nécrologie de S. Meylan, sans mention de l'ASFU).

> Pendant longtemps, les lettres anciennes ont été considérées par les étudiantes comme un domaine quasi inaccessible. Pourtant, le moment vint où le latin à son tour les tenta. On ne saurait dire qu'on les ait vues d'un œil très favorable s'introduire dans le dernier refuge des privilèges masculins, mais aujourd'hui personne ne songe plus à leur contester le droit de faire des études classiques[41].

La situation que décrit S. Meylan – très faible présence féminine en Lettres classiques, forte en revanche en Lettres modernes, pour des raisons de débouchés professionnels[42] – est confirmée par l'analyse du *Livre du doyen*, cahier de notes dans lequel F. Olivier, entre autres, consigna les résultats des examens des étudiant·e·s de Lausanne de 1919 à 1938. Par la mention des noms des étudiant·e·s, du cursus suivi et des sessions d'examens passées, ce registre est bien plus précis que les listes nominatives des étudiant·e·s que publiait chaque année l'Université. En effet, quand la *Liste des étudiants de l'Université de Lausanne* indique, pour le semestre d'hiver de l'année universitaire 1920-1921, une présence importante de femmes (49,3 % d'étudiantes inscrites à la Faculté des Lettres et 87,7 % d'auditrices[43]), le *Livre du doyen*, lui, précise que, lors de la session d'examen de mars 1921, 83 étudiant·e·s se sont présenté·e·s, parmi lesquel·le·s 31 sont des femmes qui toutes, à l'exception de sept d'entre elles, sont inscrites en licence moderne[44]. Quatre de ces sept femmes ont choisi une licence mixte, qui conjugue licence classique et licence moderne, tandis que trois se sont spécialisées en licence classique : Juliette Ernst, Marie Schenk et Marie Broye[45]. Bien que

41 Meylan 1928, p. 192.

42 Pour les chiffres, cf. notre paragraphe *infra* ; concernant les débouchés professionnels, cf. Meylan 1928, p. 193 : « Il est vrai qu'appelées trop souvent à enseigner dans nos écoles secondaires et sans espoir d'avancement, elles ne sont nullement encouragées à se spécialiser dans ces directions-là [Lettres classiques] ».

43 *Liste des étudiants de l'Université de Lausanne, Année universitaire 1920–1921, Semestre d'hiver*, 61, Lausanne, 1920, p. 52 : 83 étudiant·e·s sont inscrit·e·s à la Faculté des Lettres, dont 41 sont des femmes, soit 49,3 % d'étudiantes parmi les inscrits ; 179 auditeur·rice sont inscrit·e·s à la Faculté des Lettres, dont 157 sont des femmes, soit 87,7 % d'auditrices parmi les inscrit·e·s. Mentionnons comme complément qu'en France, la situation est à peu près similaire (Battagliola 2008, p. 69-70).

44 « Livre du doyen de la Faculté des Lettres, 1919-1938 », UNIL, 2003.883, p. 64-85.

45 Marie Schenk, originaire de Berne, s'inscrit à la Faculté des Lettres de Lausanne au semestre d'hiver de l'année 1919 (*Liste des étudiants de l'Université de Lausanne. Année universitaire 1919–1920, semestre d'hiver*, 59, Lausanne, 1920, p. 30), comme J. Ernst. Elle a pour branche principale le latin, dans le cursus Lettres classiques, et valide son diplôme le 26 octobre 1922 (« Livre du doyen de la Faculté des Lettres, 1919-1938 », UNIL, 2003.883, p. 66 et p. 230). Quant à Marie Broye, fribourgeoise d'origine, elle s'inscrit en Lettres classiques au semestre d'hiver de 1921 (*Liste des étudiants de l'Université de Lausanne. Année universitaire 1922–1923, semestre d'hiver*, 65, Lausanne, 1922, p. 31). En octobre 1923, elle tente une première fois l'examen (1ère série), mais elle renonce après les écrits ; c'est deux ans après, en

faible, ce pourcentage de femmes en Lettres classiques (3,6 % en 1921)[46] marque tout de même une augmentation par rapport aux générations précédentes, puisque, selon l'étude d'H. Volet-Jeanneret, aucune étudiante lausannoise n'aurait choisi ce cursus entre 1890 et 1914[47]. Pour les années 1920, qui nous intéressent plus directement, la faible représentation des femmes en Lettres classiques est cependant à mettre en regard du nombre assez faible, lui aussi, d'étudiant·e·s qui choisissent le cursus des études classiques : ainsi, en 1919, sur les 56 étudiant·e·s qui se sont présenté·e·s aux examens de licence de lettres, seuls quinze concouraient dans la spécialité classique (tous étaient des hommes[48]). Ajoutons encore que, en 1923, lorsque J. Ernst obtient sa licence en Lettres classiques, elle est non seulement la seule femme en Lettres classiques (sept licenciées en Lettres modernes), mais également l'unique licenciée en Lettres classiques parmi les onze lauréats de l'année[49]. L'année précédente, six étudiant·e·s étaient devenu·e·s des licencié·e·s, dont deux en Lettres classiques (Marie Schenk et Gilbert Prod'hom) et une en licence mixte (la russe Marie Perelmann), les autres en licence moderne[50].

L'analyse croisée des *Listes des étudiants* de l'Université de Lausanne et du *Livre du doyen* semble ainsi montrer plusieurs choses. D'abord, la voie choisie par J. Ernst – des études supérieures de Lettres – était dans l'ensemble possible pour les femmes. Que cette possibilité soit nouvelle et soumise à des conditions sociales bien précises, que des freins à la féminisation des universités aient perduré, dans la continuité des décennies précédentes, tout cela n'est pas à mettre en doute[51], même si l'Université de Lausanne accueille statistiquement plus de femmes que d'autres établissements supérieurs suisses et étrangers[52]. Reste que le nombre total d'étudiantes et d'auditrices à la Faculté de Lettres vers 1920, qui se traduit par une

juillet 1925, qu'elle obtient sa licence ès Lettres classiques (« Livre du doyen de la Faculté des Lettres, 1919-1938 », UNIL, 2003.883, p. 75, 77 et 231).

46 On compte trois femmes en Lettres classiques parmi 83 étudiant·e·s soumis à l'examen de mars 1921 (3,6 %).

47 Volet-Jeanneret 1988, p. 92 : « Entre 1890 et 1914, sur 96 licenciés ès Lettres modernes, ont recensera 17 jeunes filles suisses. En revanche, il est vrai que, parmi les licenciés ès Lettres classiques, pourtant plus nombreux, on ne trouve aucune femme ». Si l'on suit Volet-Jeanneret 1988, on est amené à constater que les années 1920 voient le nombre d'étudiants en lettres classiques baisser alors que le nombre d'étudiantes, lui, augmente.

48 « Livre du doyen de la Faculté des Lettres, 1919-1938 », UNIL, 2003.883, p. 51-63.

49 « Livre du doyen de la Faculté des Lettres, 1919-1938 », UNIL, 2003.883, p. 230.

50 « Livre du doyen de la Faculté des Lettres, 1919-1938 », UNIL, 2003.883, p. 230.

51 Cf. les travaux de N. Tikhonov ; Battagliola 2008.

52 Les Universités de Bâle et de Fribourg avaient une politique d'ouverture aux femmes qui était plus restrictive (et plus récente) que celles de Berne, Lausanne ou Genève (cf. Tikhonov 2004). À propos de la situation à l'international, cf. Moulinier 2012, p. 77-106 ; Tikhonov 2009b, p. 54-55.

présence féminine majoritaire, garantit à J. Ernst une certaine intégration au sein du paysage estudiantin, ce que confirme dans les grandes lignes l'article de 1929 de la rédactrice « G. » du *Mouvement féministe* :

> Aussi, les premières étudiantes se sentirent-elles longtemps étrangères dans les milieux universitaires, et l'on ne peut pas dire que leurs camarades masculins leur en aient facilité l'acclimatation[53]. *Mais ceci est de l'histoire ancienne. Actuellement, droit de cité est acquis aux étudiantes.* […] La Faculté des Lettres a compté des étudiantes dès son ouverture [c'est-à-dire en 1890, lorsque l'Académie de Lausanne devient Université], soit 3 sur 16 étudiants réguliers. Ce nombre a constamment augmenté, mais avec une si forte proportion d'étrangères que le mot d'« invasion »[54] fut même prononcé[55].

Les circonstances aidant, les jeunes filles étrangères, puis suisses, font nombre à l'Université. Cette ouverture de l'Université et l'attraction qu'elle exerce sur les jeunes filles se reflètent dans le modèle familial chez les Ernst, puisque les quatre filles de la famille ont fait un passage à l'Université. Ainsi, dès l'année 1915, Thérèse Ernst, l'aînée de la famille, alors âgée de 17 ans, s'inscrit comme auditrice à la Faculté des Lettres de Lausanne, dans un parcours qu'elle suivra avec des interruptions jusqu'en 1932, sans jamais toutefois s'immatriculer comme étudiante ni par conséquent obtenir de diplôme. En 1922, après l'obtention de son diplôme secondaire, Germaine Ernst, la cadette, devient élève à l'École d'art appliqué de Nora Gross et y finit ses études en 1926 (École cantonale de dessin de Lausanne)[56]. Installée à Paris, elle suit ensuite des cours à l'École des Beaux-Arts et à la Sorbonne pendant une année (1926-1927), puis à son retour, s'inscrit avec Thérèse Ernst en Faculté des Lettres de 1930 à 1932, puis de 1933 à 1936, en tant qu'auditrice[57]. Enfin, à l'hiver 1928, Marguerite Ernst, la benjamine âgée de 21 ans, s'inscrit comme étudiante à l'École de Sciences sociales et politiques (Faculté de droit de l'Université de Lausanne) pour achever son parcours en 1931, l'année

---

53 Le texte original de S. Meylan, qui est ici paraphrasé par G., relate l'accueil fait aux femmes à la Faculté des Lettres dans les premières années d'admission féminine, soit vers 1900 : « À la Faculté des Lettres, les étudiants s'entendaient à faire comprendre le plus poliment du monde aux étudiantes que leur présence n'était pas pour leur plaire. Ils les ignoraient systématiquement » (Meylan 1928, p. 182).

54 Ce mot est prononcé par S. Meylan, que recense dans cet article la rédactrice G. (Meylan 1928, p. 177 s. ; *id.,* p. 191 : « Comme quelques années plus tôt à la Faculté de Médecine, on put parler [à la Faculté des Lettres] d'une invasion, et l'on vit parfois les étudiants suisses – qui se plaignaient à bon droit de n'être plus chez eux – renoncer à se chercher une place dans un auditoire envahi par des étudiantes à leur gré trop nombreuses »).

55 G. 1929, p. 20 (l'accentuation est mienne).

56 Généalogie Georg Ernst (Fonds Mühlebach), p. 10. Voir encore Junet 2009, p. 11 s. pour le détail de sa formation universitaire et artistique.

57 *Liste des étudiants de l'Université de Lausanne, Année universitaire 1930–1931, Semestre d'hiver* 81, Lausanne, 1930, p. 33 ; *id. 1931–1932*, 83, Lausanne, 1931, p. 40.

Fig. 2 : La famille Ernst, sans doute à leur retour en Suisse, avec légende au dos : « Edouard et Marguerite Ernst et leurs filles » (Fonds Mühlebach).

de son mariage avec Charles Brütsch, avec l'obtention de son diplôme[58]. Cette famille d'étudiantes est certainement le gage que le choix de J. Ernst de faire des études supérieures a été bien accueilli par ses parents, comme le faisaient beaucoup de familles de la bourgeoisie protestante[59]. Soulignons tout de même que la fréquentation de l'Université ne signifie pas forcément, pour les familles, que les jeunes filles doivent faire une carrière professionnelle.

De fait, l'importance numérique des femmes à l'Université cache en réalité une inégalité profonde dans les débouchés professionnels des femmes et, a fortiori, dans leurs profils et aspirations. La vie maritale demeure le principal objectif de nombreux parents pour leurs filles – ce qui fait d'ailleurs dire à S. Meylan qu'un accroissement du nombre d'étudiantes n'est pas souhaitable,

58 *Liste des étudiants de l'Université de Lausanne, Année universitaire 1929–1930, Semestre d'hiver*, 79, Lausanne, 1929, p. 17 ; Généalogie Georg Ernst (Fonds Mühlebach), p. 10.

59 L'étude de Praz 2004, tout centrée qu'elle est sur les classes populaires, donne un aperçu des stratégies familiales de la bourgeoisie suisse (chez les protestants, « l'instruction est un devoir, l'ignorance une "honte" », cf. Praz 2004, p. 182). Renvoyons encore au travail d'Issenmann 2007 sur les étudiantes issues de l'École Vinet (bourgeoisie protestante) et, pour une approche biographique, au choix de figures féminines protestantes présentées dans AA. VV. 2004b.

qu'il faut laisser les études à ceux qui en feront (bon) usage[60]. En résumé, femme instruite ne se marie pas[61]. Pour la famille Ernst, cet axiome sonne juste, puisque la voie professionnelle, sans mariage, a finalement été choisie par trois des quatre filles. Ainsi, ni Thérèse, ni Juliette ni Germaine Ernst ne se sont mariées. Seule Marguerite Ernst s'est mariée, avec le pasteur Charles Brütsch. Il ne lui est pas connu de profession, tandis qu'on est bien renseigné sur Thérèse Ernst, qui a été enseignante à l'École Vinet ainsi que Commissaire Nationale de la Fédération des Éclaireuses Suisses[62] et sur Germaine Ernst qui a d'abord travaillé comme dessinatrice de mode, a vécu de la vente de ses œuvres d'art et a été enseignante d'art à l'École Vinet[63].

Qui plus est, pour mesurer la place des femmes à l'Université, et donc celle de J. Ernst, il faut rappeler la forte proportion d'auditrices sur l'ensemble des femmes, soit près de 80 %[64] – ce qui signifie que ces étudiantes « de second plan » ne pouvaient réellement mettre à profit professionnellement leur formation, puisqu'elles ne recevaient pas de diplôme. Pour celles qui obtenaient un diplôme, les débouchés étaient bien plus minces que pour les jeunes hommes licenciés : à l'issue de leur formation supérieure, ces derniers voyaient s'ouvrir des carrières diverses, dont la carrière universitaire, tandis que les jeunes femmes n'avaient bien souvent pour tout horizon que l'enseignement secondaire dans les petites classes mixtes ou celui des filles dans les gymnases de filles[65]. En choisissant cette voie, elles devaient faire face en outre à une plus grande concurrence que leurs collègues masculins, car les licenciées ès lettres et les institutrices brevetées issues des écoles normales se présentaient aux mêmes postes[66].

60 Meylan 1928, p. 199-200.

61 Des voix s'opposent à cette conception majoritaire de la carrière de la femme : cf. par exemple Mlle Dugard, en 1928, citée par Héry 2003, p. 79, à propos du baccalauréat en France : « Le baccalauréat n'exclut pas le mariage, il lui donne des chances supplémentaires ». Nous parlons ici de femmes instruites qui visent une carrière professionnelle supérieure (professions libérales et université par exemple) et excluons de l'analyse à la fois les femmes qui veulent parfaire leur culture dans le cadre d'une vie de salon et celles qui, pour des raisons économiques, s'orientent vers des études professionnalisantes (enseignement secondaire en premier lieu).

62 Bugnion-Secrétan 1985.

63 Junet 2009, p. 185-190.

64 Pour l'année 1920-1921, la Faculté de Lettres voit 198 femmes inscrites, parmi lesquelles 157 sont auditrices. Le taux d'auditrices parmi le nombre total de femmes inscrites avoisine donc les 80 %. Pour les données brutes, cf. *Liste des étudiants de l'Université de Lausanne, Année universitaire 1920–1921, Semestre d'hiver*, 61, Lausanne, 1920, p. 52.

65 Thalmann-Antenen 1950, p. 4 sur le public féminin ou de bas-âge des enseignantes et sur la sélection des établissements qui en découlait.

66 Meylan 1928, p. 183.

N° 101

Université de Lausanne

Vu le rapport du Conseil de la Faculté des Lettres constatant que

Mademoiselle Ernst, Juliette née à Alger le 12 janvier 1900

a subi les épreuves exigées par les lois et Règlements, l'Université de Lausanne lui confère par les présentes

le Grade de

LICENCIÉ ÈS LETTRES

(Licence ès lettres classiques)

Donné, à Lausanne, le 21 mars 1923

Au nom de l'Université :

Le Recteur. Le Chancelier,

BRANCHES D'EXAMEN :

Branche principale : Latin

Grec, Français, Allemand,

Histoire, Philosophie.

Mention: avec félicitations du Jury.

Le Doyen de la Faculté des Lettres,

Fig. 3 : Diplôme de licence ès Lettres classiques de l'Université de Lausanne décerné à Juliette Ernst le 21 mars 1923 (Fonds Mühlebach).

Au vu de ce contexte où la licence de Lettres modernes constituait le parcours-type des jeunes étudiantes, que celles-ci espèrent ou non obtenir par la suite un emploi dans l'enseignement secondaire, le choix de la filière Lettres classiques par J. Ernst semble audacieux et original, d'autant plus que les modèles ou les exemples à suivre ne pouvaient être nombreux dans son entourage.

Choix audacieux et original, mais certainement pas marginalisant. D'une part, ces études brillamment réussies ont eu un débouché professionnel d'abord banal puisqu'il s'agit de l'enseignement secondaire. En effet, de 1923 à 1925, J. Ernst, fraîchement diplômée, est engagée au Collège d'Yverdon comme « maîtresse gymnasiale ». Avec en poche, peut-être, un certificat d'aptitude[67] dont nous n'aurions plus de trace, J. Ernst embrasse la carrière d'enseignante, que bon nombre de ses camarades d'université ont également choisie, débouché logique pour les femmes diplômées à qui l'on attribue des capacités naturelles à enseigner, propres à leur genre[68]. Cette étape nouvelle dans la vie de J. Ernst, assez traditionnelle, amène d'ailleurs à récuser un peu plus l'idée d'une lecture de

67 Cf. *Règlement de la Faculté des Lettres, Université de Lausanne*, Lausanne, 1924, p. 2.

68 « Une vocation féminine privilégiée, une sorte de maternité spirituelle », selon Mayeur 1981, p. 51. Voir encore Battagliola 2008, p. 66-67.

l'étudiante qu'elle était en fonction de la bibliographe qu'elle devint et à proposer ainsi que le choix d'une spécialisation en Lettres classiques, en licence, était d'abord lié à un goût personnel pour les humanités et non pas à une ambition professionnelle qu'il aurait fallu nourrir dès le départ du cursus adéquat.

Il convient, d'autre part, de souligner que ces quatre années de licence ont été un moment de socialisation important pour J. Ernst, sans même compter son adhésion à des clubs ou à des sociétés savantes[69]. Son inscription en Lettres classiques n'a pas été synonyme d'isolement, puisqu'elle a noué des amitiés et des relations durables avec certain·e·s de ses camarades d'université. Nous en mentionnerons trois[70], qui se distinguent de par leur longévité et de par l'importance qu'elles peuvent avoir eu dans le parcours et la vie de J. Ernst.

Commençons avec Jeanne Maillard[71], une camarade de Lettres modernes qui s'inscrit à l'Université en hiver 1920[72] et obtient son diplôme de Licence en octobre 1923 avec des notes excellentes[73], puis qui se réinscrit à la Faculté des Lettres de Lausanne en 1929, comme auditrice cette fois[74]. Dans la première des lettres de J. Ernst à P. Tcherniakofsky qui mentionne J. Maillard, celle-ci est présentée comme « une de [ses] compagnes d'études », qui vient passer des vacances à Paris et qui lui rendra visite[75]. Dans la seconde, J. Ernst, chargée des

69 Une lettre de motivation que J. Ernst rédige en janvier 1929 porte la mention de trois clubs dont elle a fait partie : la *Société Suisse d'Étudiantes*, l'*Association Chrétienne d'Étudiants*, le Club du Foyer International des Étudiantes à Paris. Il faut encore ajouter la *Société des Études de Lettres* lausannoise, à laquelle appartient aussi J. Ernst. Cf. *infra*, p. 49 sur la *Société des Études de Lettres* et p. 78, n. 92 sur la lettre de motivation de janvier 1929.

70 L'analyse du *Livre du doyen* et des *Listes des étudiants de l'Université de Lausanne*, couplée avec les données postérieures, a permis de retrouver une autre camarade d'étude de manière assurée (pour les autres, les liens sont trop ténus). Marie Broye est ainsi l'une des rares étudiantes en Lettres classiques que J. Ernst a retrouvée au sein du *Groupe Romand des Études latines* (une quinzaine de séances en commun, de 1937 à 1942).

71 Petite-fille du préfet d'Yverdon, Jean-Jacques-Constant Jaquiéry, Jeanne Maillard a légué des papiers familiaux aux archives cantonales de Vaud (« Maillard (Jeanne et Juliette) » : P. Maillard). L'inventaire de ce fonds ne présente aucun papier en lien avec J. Ernst.

72 *Liste des étudiants de l'Université de Lausanne, Année universitaire 1920–1921, Semestre d'hiver*, 61, Lausanne, 1920, p. 30.

73 « Livre du doyen de la Faculté des Lettres, 1919-1938 », UNIL, 2003.883, p. 68.

74 *Liste des étudiants de l'Université de Lausanne, Année universitaire 1929–1930, Semestre d'hiver*, 79, Lausanne, 1929, p. 35. La Faculté des Lettres dispense, comme on l'a vu plus haut, des cours variés qui vont de l'enseignement de la littérature (ancienne et moderne, française ou étrangère) à celui de l'ethnopsychie, de l'histoire de l'art ou autre. Nous ne savons pas quels cours J. Maillard a choisi de suivre lors de cette inscription.

75 Lettre de J. Ernst à P. Tcherniakofsky, le 18 février 1930, Paris-Montpellier (Fonds Tchernia) : « Je vois avec désespoir s'allonger la liste des gens de ma connaissance qui viendront passer les vacances de Pâques à Paris et je prévois déjà le nombre de mensonges qu'il faudra que j'invente pour esquiver leurs invitations, à moins que je te présente à toute la société : Miss

Cours de Vacances à l'Université de Lausanne pendant l'été 1931, apprend à P. Tcherniakofsky qu'elle recevra sa collègue J. Maillard le soir même à dîner chez ses parents, au Télemly :

> Samedi je prendrai probablement part à l'excursion qui a lieu au lac Tanay et au Grammont. D'ici là j'ai mes après-midi libres, si l'on peut dire quand on a leçons à préparer et copies à corriger. Heureusement j'ai parmi mes collègues Jeannette Maillard, cette amie avec laquelle nous étions au Buet l'année dernière ; très agréable d'avoir quelqu'un avec qui échanger ses petites réflexions. Elle vient souper ce soir à la maison[76].

On peut imaginer que la relation ne cesse pas, puisqu'en 1936-1937 toutes deux font des remplacements à l'École de Français Moderne de la Faculté des Lettres de Lausanne, premières enseignantes féminines dans cette école d'hommes[77]. Enfin, en 1980, lorsque J. Ernst prépare le volume spécial célébrant le cinquantième tome de *L'Année Philologique*, elle fait parvenir à J. Maillard un bulletin de souscription qui lui permettra de figurer dans la *tabula gratulatoria*[78].

Plus proches disciplinairement de J. Ernst que J. Maillard[79], Berthe Marti[80] et Jean Béranger[81] ont également été ses camarades d'université. La première, d'origine vaudoise (Vevey), s'inscrit en hiver 1922 en Licence mixte à Lausanne[82]

Dunn + 12 petites Anglaises de Macclesfield qui logeront au Foyer ; Max (articles pour hommes), sa femme & ses 2 filles ; Jeanne Maillard (une de mes compagnes d'études) ; et peut-être Edy et Loulou, mais ces derniers ont toujours tant de projets dont ils exécutent la moitié que celui-ci n'est pas très menaçant ».

76 Lettre de J. Ernst à P. Tcherniakofsky, le 5 août 1931, Lausanne-Stockholm (Fonds Tchernia). Toutes les archives manuscrites et imprimées sont copiées à l'identique, sans modification de l'orthographe ou de la graphie originales.

77 Sandoz 1988, p. 37 : « C'est au cours de l'année académique 1936-37 qu'apparaissent des femmes à l'EFM, pour la première fois et par une toute petite porte : Jeanne Maillard et Juliette Ernst, toutes deux licenciées de la Faculté des Lettres, donnent quelques heures de remplacement ».

78 « Mélanges Ernst 1980-1981 », dossier de préparation au jubilé (Fonds SIBC).

79 La carrière de Jeanne Maillard reste assez peu connue ; tout juste savons-nous qu'elle a fait partie avec J. Ernst de la société des *Études de Lettres* dans les années 1920, puis qu'elle enseigné à l'École de Français Moderne de Lausanne comme lectrice-assistante (*Liste des étudiants de l'Université de Lausanne, Année universitaire 1964–1965, Semestre d'hiver*, 149, Lausanne, 1964, p. 16).

80 Berthe Marti, 1904-1995 (« Berthe Marie Marti », consulté sur http://classics.unc.edu/about-us-2/departmental-history/berthe-marie-marti/ le 20 juillet 2017 ; « Marti, Berthe Marie », consulté sur https://dbcs.rutgers.edu/all-scholars/8912-marti-berthe-marie le 20 juillet 2020).

81 Jean Béranger, 1903-1988 (François Paschoud, « Jean Béranger », *Dictionnaire historique de la Suisse*, consulté sur http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F43721.php le 13 septembre 2016).

82 *Liste des étudiants de l'Université de Lausanne. Année universitaire 1922–1923, semestre d'hiver*, 65, Lausanne, 1922, p. 32.

et obtient son diplôme en octobre 1925[83]. En 1924, comme J. Ernst, elle s'affilie à la société lausannoise des *Études de lettres.* Elle poursuivra ses études, dès 1925, au Bryn Mawr College comme « graduate student » et y travaillera à une thèse sur *The Adoration of the Roman Emperor from Augustus to Charlemagne* sous la direction de Lily Ross Taylor[84]. Fin 1928-début 1929, B. Marti fait un passage à Paris et, à deux reprises, le 10 novembre 1928, puis le 12 janvier 1929, elle assiste à une séance de la *Société des Études Latines*[85]. Engagée à Bryn Mawr à l'issue de son doctorat (1934), B. Marti enseigne le latin classique et médiéval jusqu'en 1963 avant de rejoindre le *Department of Classics* de Chapel Hill où, spécialiste de la littérature latine et de réception classique à l'époque médiévale, elle terminera sa carrière[86]. Dès 1930, elle devient membre de la grande association d'études classiques américaine, l'*American Philological Association*[87], connue aujourd'hui sous le nom de *Society for Classical Studies.* En 1953, elle en est la déléguée lors de l'Assemblée Générale de la FIEC qui a lieu à Naples[88] et, détail digne de mention, on la voit le 28 août 1953 prendre clairement position pour le maintien intégral de la subvention de la FIEC en faveur de *L'Année Philologique*, comme en rend compte la secrétaire *ad interim*, J. Ernst, dans les procès-verbaux de la FIEC :

> Au nom de l'Amer. Philol. Assoc., Mlle Marti tient à souligner que, parmi les bibliographies, celle qui représente l'instrument de travail indispensable à tous les savants, dans quelque domaine que s'exerce leur recherche, c'est l'Année philologique. La parution d'une bibliographie rétrospective [celle de S. Lambrino, soutenue par J. Marouzeau] peut être retardée, celle d'une bibliographie courante de caractère général ne saurait l'être sans dommage pour tous les travailleurs[89].

83 « Livre du doyen de la Faculté des Lettres, 1919-1938 », UNIL, 2003.883, p. 81 et 231.

84 « History of the Latin Department », consulté sur https://www.brynmawr.edu/classics/history/history-latin-department le 13 septembre 2016.

85 Lors de ces séances, J. Ernst n'est pas présente ; mais le 12 janvier 1929, elle fêtait son anniversaire.

86 Doctorante, B. Marti est *instructor* de latin et de français de 1930 à 1934. Jeune docteure, elle devient *assistant professor* (1934-1942). De 1942 à 1951, elle est *associate professor*, puis, de 1951 à 1963, *professor.* En 1963, B. Marti quitte Bryn Mawr pour Chapel Hill où elle demeure en poste jusque 1976, au moment de sa retraite.

87 s.n. 1930, p. X.

88 Cf. « Assemblée Générale de la FIEC, séance du 27 août 1953 à Pompéi », PV FIEC, p. 64 (Fonds Secrétariat FIEC).

89 Cf. « Assemblée Générale de la FIEC, séance du 28 août 1953 à Pompéi », PV FIEC, p. 72 (Fonds Secrétariat FIEC).

Son soutien à *L'APh* ne se limite de loin pas à cet épisode-là, puisque c'est elle qui mettra son collègue T.S.R. Broughton en contact avec J. Ernst, faisant ainsi débuter l'histoire outre-Atlantique de *L'Année Philologique*[90].

Jean Béranger, étudiant quant à lui à la Faculté des Lettres entre 1922 et 1926[91], a quasiment suivi J. Ernst à Paris, où il s'inscrit à l'EPHE et prend pour maître J. Marouzeau[92]. Leurs chemins se croisent souvent encore, lors des séances de la *Société des Études Latines* à Paris, celles du *Groupe Romand* en Suisse, lors des congrès de la FIEC, et en d'autres occasions encore. Peut-être est-ce cette proximité qui fait dire à J. Marouzeau que J. Béranger et J. Ernst, parmi d'autres, ont inauguré la tradition suisse des étudiants venant achever leurs études à Paris.

Le 6 mai 1956 en effet, J. Marouzeau participait à une séance du *Groupe romand des Études Latines* à Saint-Maurice. Après la communication de Denis van Berchem portant sur « Le rôle des cols transalpins dans le Valais celtique », le groupe fit une excursion à Massongex, puis déjeuna en compagnie des édiles de la ville. Le président du *Groupe romand*, Henri Stehlé, annonça les actualités du Groupe, que J. Marouzeau compléta en signalant la célébration du bimillénaire de la mort de César et de Cicéron deux ans plus tard à Paris. Voici ce que le rédacteur du compte rendu de la séance rapporte de la conclusion de l'intervention de J. Marouzeau :

> Devant les nouveaux venus au Groupe romand, il se plaît à évoquer ses premiers contacts avec ses collègues de Suisse : Max Niedermann, les Oltramare père et fils, Burnier, Bally, Séchehaye, Delarue, Favez ; puis avec les jeunes étudiants qui inaugurèrent la tradition de venir à Paris pour l'achèvement de leurs études : MM. Roger-Cornaz, Burger père et fils, les Burnier, Jeanneret, J.-L. Perrenoud, Ginnel, Borel, J.-P. Borle, Breitmeyer, Béranger, Nussbaum, Redard, van Berchem, Mlles J. Ernst, A. Reymond ; collaboration qui fut liée à la fondation du Groupe Romand[93].

La « tradition de venir achever ses études à Paris » avait été inaugurée par de jeunes Suisses, qui, à l'heure où parlait J. Marouzeau, étaient devenus des professeurs d'université, souvent spécialisés en linguistique et en philologie[94], des

90 « L'Année Philologique », consulté sur http://classics.unc.edu/departmental-history/lannee-philologique/ le 13 septembre 2016.

91 « Livre du doyen de la Faculté des Lettres, 1919-1938 », UNIL, 2003.883, p. 83 et 231.

92 Béranger 1966 évoque ses souvenirs dans un hommage à J. Marouzeau (décédé un an auparavant, en 1964) lors de la séance du *Groupe Romand des Études Latines* du 30 mai 1965.

93 Stehlé 1957, p. 59.

94 Il semble qu'un lien étroit unissait les philologues et les linguistes de Suisse et de France autour de la figure tutélaire de Ferdinand de Saussure et, celles plus actuelles de Charles Bally, Louis Havet, Antoine Meillet (cf. à ce sujet les travaux d'A.-M. Fryba-Reber). J. Marouzeau, à l'EPHE, était certainement un maillon de la chaîne. Parmi les enseignants de l'Université, citons : André Burger (Neuchâtel / Genève), Jean-Daniel Burger (Neuchâtel), Georges Redard

enseignants de Lettres classiques dans les collèges cantonaux[95] ou encore, dans le cas particulier de Frédéric Roger-Cornaz, traducteur de littérature moderne[96]. Avant d'arriver à Paris, les étudiants en question avaient effectué une licence de lettres en Suisse, dans les Universités de Lausanne (Juliette Ernst, Jean Béranger), de Neuchâtel (André Burger, Albert Ginnel, Georges Redard) ou de Genève (Denis van Berchem). Pour certains, la formation universitaire s'était arrêtée à Paris, pour d'autres, elle s'était poursuivie dans un autre pays[97]. Quoi qu'il en soit, la vie professionnelle les avait presque tous ramenés en Suisse. Dans les faits, ce mouvement d'étudiants suisses vers Paris avait en fait débuté avant le temps de J. Marouzeau[98], mais ce dernier, dans l'évocation de ses souvenirs, sélectionnait les étudiants qui étaient devenus sociétaires des *Études Latines*, ceux qui étaient présents lors de l'excursion à Massongex ou ceux qui lui étaient les plus chers[99]. Parmi ces étudiants figurait J. Ernst – une nouvelle fois fer de lance d'un plus vaste mouvement : la migration étudiante féminine suisse au XXe siècle, avec tout

(Neuchâtel / Berne), Denis van Berchem (Bâle / Lausanne / Genève), Jean Béranger (Lausanne).

95 Pour ces informations difficiles d'accès, on s'est appuyé sur la *tabula gratulatoria* imprimée au début des *Mélanges Max Niedermann*, parus en 1972, ainsi que sur différents éléments issus de la bibliographie (bibliographie des individus, articles de journaux, nécrologies, etc.). Parmi les enseignants du secondaire, citons : J.-P. Borle (Vevey), Maurice Jeanneret (Neuchâtel), Albert Ginnel (Neuchâtel), John Nussbaum (La Chaux-de-Fonds).

96 Cf. sa fiche de ressources dans le catalogue de la Bibliothèque Nationale de France le 23 septembre 2016 consultée sur http://data.bnf.fr/11922378/frederic_roger-cornaz/.

97 L'analyse des données, difficiles d'accès et souvent lacunaires, semble montrer à ce stade que ceux qui se spécialisent en linguistique, comme André Burger et Georges Redard, terminent leurs études à Paris où enseignaient les grands maîtres de la linguistique, tels Antoine Meillet et Louis Havet.

98 C'est ce que montre l'analyse des listes nominatives des étudiants (auditeurs réguliers et élèves titulaires) de l'EPHE pour les années 1915-1935 (cf. *Annuaires de l'École Pratique des Hautes Études*, consultés année par année et section par section sur http://www.persee.fr/collection/ephe, le 23 septembre 2016). Des travaux récents se sont emparés de la question de la migration étudiante (cf. Ferté 2009 pour la bibliographie) ; sur Paris (qui est véritablement la capitale étudiante d'une France fortement centralisée ; cf. Karady 1986), cf. Moulinier 2012, p. 107-136, puis p. 138-145 pour les effectifs d'étudiants étrangers à Paris jusqu'à la Première Guerre mondiale. La plupart de ces travaux s'appuient sur la thèse de droit qu'Edmée Charrier présenta à la Faculté de droit de l'Université de Paris le 21 mai 1931 sur *L'évolution intellectuelle féminine* (cf. par exemple Charrier 1931, p. 153-155 [présentation générale des tendances] ; p. 182-183 [Tableau du nombre d'étudiants, français et étrangers dans les Facultés de Lettres de France]).

99 Absence surprenante dans l'énumération de Marouzeau, celle de Paul Collart, qui avait lui aussi fait une partie de ses études à Paris (élève titulaire de l'EPHE en 1925 ; mémoire de fin d'études à la Sorbonne en 1930) et qui faisait partie du *Groupe romand des Études Latines* – il était d'ailleurs présent lors de l'excursion à Massongex (Stehlé 1957, p. 58).

ce que cela suppose de problématique en termes de stratégies migratoires dans le cadre de la formation supérieure (attractivité des universités, lacunes de formation dans le lieu de résidence initiale, contraintes socio-historiques…), de transferts culturels et de rapports internationaux.

1.2 Paris, 1925-1927 : inaugurer une tradition étudiante suisse

J. Ernst arrive à Paris pour la rentrée universitaire de novembre 1925[100], donc après avoir enseigné deux ans au Collège d'Yverdon[101]. Pour l'année académique 1925-1926, son *curriculum vitae* porte la mention d'un « stage à l'École pratique des Hautes Études à Paris, où [elle suit] les cours de MM. Meillet (Lingusitique générale, grec), Ernout (Latin) & Marouzeau (Latin & Stylistique) ». Elle y obtient, à l'issue de la même année, « le titre d'élève titulaire de l'École des Hautes Études (Section des Sciences historiques et philologiques [Section IV]), notamment après la présentation d'une étude intitulée *Synonymes virgiliens*, qui fit l'objet d'une communication à la *Société des Études Latines* et parut dans la *Revue des Études Latines* »[102]. En 1926-1927[103], elle suit les enseignements de J. Toutain sur les « Religions de Grèce et de Rome », ce qui lui permet, au terme de l'année, de devenir élève titulaire de la Section Sciences religieuses (Section V)[104]. Dès 1925, elle est membre de la *Société des Études Latines*[105], que J. Marouzeau avait créée deux ans auparavant en 1923[106] – elle le restera tout au long de sa vie. Ce séjour parisien est momentanément interrompu au deuxième semestre de l'année 1926-1927, lorsque J. Ernst est engagée comme *assistant lecturer* à l'Université

100 Cf. Fiche d'inscription de J. Ernst à l'EPHE, signée et datée du 9 novembre 1925 (« Élèves des années 1920 à 1930 », 4EPHE cotation provisoire 1602/207-210, p. 194). Voir aussi l'annuaire des élèves de l'EPHE pour l'année 1925-1926 : « Règlements divers », *École pratique des hautes études, Section des sciences historiques et philologiques. Annuaire 1925–1926*, 1925, p. 31.

101 Cf. *supra* et C.V. Ernst (Bâle), Staatsarchiv Basel, Dossier Juliette Ernst, UA XI 3,3 et C.V. Ernst (Einbeck) (Fonds Corsetti).

102 C.V. (Bâle), Staatsarchiv Basel, Dossier Juliette Ernst, UA XI 3,3, avec la mention de l'article, Ernst 1926.

103 Cf. Fiche d'inscription de J. Ernst à l'EPHE, signée et datée du 9 novembre 1926 (« Élèves des années 1920 à 1930 », 4EPHE cotation provisoire 1602/207-210).

104 C.V. Ernst (Einbeck) (Fonds Corsetti) ; Jules Toutain, « X. Religions de la Grèce et de Rome », *École pratique des hautes études, Section des sciences religieuses. Annuaire 1927–1928,* 1926, p. 42-45.

105 *REL* 3, 1925 : Première apparition de J. Ernst dans la liste des membres (p. 9 : « professeur au Collège – La Villette, Yverdon, Suisse ») ; présence aux séances du 14 novembre (p. 169) et du 12 décembre 1925 (p. 171).

106 *REL* 1, 1923.

d'Oxford (St Hugh's College) pour une durée de trois mois[107]. Il prend définitivement fin en 1927, quand J. Ernst reprend son poste à Yverdon comme maîtresse gymnasiale.

Le simple énoncé de la chronologie de ces années parisiennes montre que la nature de ce séjour n'est pas bien claire. Inséré entre deux contrats d'enseignement à Yverdon (1925/1927), entrecoupé par un semestre passé à Oxford, marqué par une charge d'enseignement au Collège Sévigné à Paris[108] et se terminant en 1927 par un retour définitif en Suisse, ce séjour pourrait aussi bien être interprété comme une reprise des études (après la licence obtenue deux années plus tôt), que comme la poursuite d'une formation que J. Ernst aurait considérée comme inachevée (un objectif doctorat ou une spécialisation auprès de maîtres parisiens auraient pu être envisagés) ou encore une stratégie de réorientation professionnelle (quitter l'enseignement gymnasial, quitter la Suisse). L'évaluation des motivations de J. Ernst s'impose, car elle permettra peut-être d'expliquer le hiatus entre le séjour qui avait été prévu et ce que le séjour est devenu. Ici, les *possibles*, les projections, seront articulés aux éléments de contexte. Ce qui fait structure justement, ce sont les conditions historiques de la migration étudiante des Suisses·ses et celles de l'accès à l'enseignement supérieur pour les femmes au début du XXe siècle.

À cette époque, on l'a vu, l'accès des jeunes Françaises à l'Université est extrêmement laborieux[109]. Les établissements pour jeunes filles ne les préparent

107 C.V. Ernst (Bâle), Staatsarchiv Basel, Dossier Juliette Ernst, UA XI 3,3 ; C.V. Ernst (Einbeck) (Fonds Corsetti) ; Jules Marouzeau, Alfred Ernout, Émile Chatelain, « Philologie classique : latin », *École pratique des hautes études, Section des sciences historiques et philologiques. Annuaire 1927–1928*, 1927, p. 55 ; Fiche personnelle de J. Ernst, consultée le 10 juillet 2020 sur Lonsea – League of Nation Search Engine (http://www.lonsea.de/pub/person/10039).

108 À Paris, en 1925-1926, J. Ernst enseignait le latin aux jeunes filles du Collège Sévigné qui préparaient le concours de l'École des Chartes, réputé pour la difficulté de ses épreuves en langues anciennes. Cf. C.V. (Bâle), Staatsarchiv Basel, Dossier Juliette Ernst, UA XI 3,3 ; Fiche personnelle de J. Ernst, consultée le 10 juillet 2020 sur Lonsea – League of Nation Search Engine (http://www.lonsea.de/pub/person/10039). Nous avons déjà évoqué le problème de l'enseignement des langues anciennes aux jeunes filles françaises, délivré quasiment exclusivement dans des établissements privés (voir Rogers 2007 ; sur le Collège Sévigné, cf. aussi Rogers 2011).

109 La thèse de droit d'E. Charrier constitue une source privilégiée pour l'étude de la féminisation de l'enseignement supérieur ; le chapitre III est consacré à cette thématique, statistiques et tableaux synoptiques à l'appui (Charrier 1931, p. 141-241). Pour ce qui concerne la littérature secondaire, on renverra, pour les données statistiques, à Tikhonov 2009b ; Moulinier 2012. La bibliographie sur la figure de l'étudiante au XXe siècle, si elle est moindre que celle de sa consœur du XIXe siècle, demeure importante, surtout depuis les années 1990 ; cf. par exemple Lécuyer 1996 et Christen-Lécuyer 2002 en plus des références développées plus bas.

pas au baccalauréat, premier diplôme de l'enseignement supérieur[110] – même après que les décrets du 25 mars 1924 et du 10 juillet 1925 aient établi l'identité des programmes d'enseignement féminin et masculin ainsi que la possibilité pour les jeunes filles de passer le même baccalauréat que les garçons (loi Bérard)[111]. La césure entre enseignements féminin et masculin persiste, par exemple en ce qui concerne la morale et les travaux ménagers, et, plus important pour nous, en ce qui concerne les langues anciennes, qui demeurent un vrai bastion masculin[112]. Car si une première réforme, en 1902, avait permis aux jeunes filles de suivre un enseignement de « latin court »[113], les bienfaits de la réforme Bérard portant précisément sur les Lettres classiques[114] sont restés bien en-deçà des améliorations espérées dans l'enseignement pour les femmes. Ainsi, dans la France des années 1930, « les filles restent peu nombreuses [dans la série A Latin-Grec], alors que cette série est celle vers laquelle se dirigent majoritairement les garçons »[115] et il faut attendre la deuxième guerre mondiale pour que les jeunes filles s'inscrivent plus massivement dans cette section.

Cette disparité dans l'enseignement, qui se traduit par un nombre de bachelières toujours bas dans les années 1920, est la cause d'une faible fréquentation de l'Université par les femmes. Lorsque J. Ernst arrive à Paris, la loi Bérard, certes, est encore toute nouvelle ; dans tous les cas, elle n'a de loin pas débloqué la situation des femmes qui souhaitent pousser plus avant leurs études[116]. Dans ce contexte, l'éducation que J. Ernst a reçue à Lausanne la place parmi les jeunes

110 Sur le baccalauréat avant et après-guerre, voir Charrier 1931, p. 115-120. Pour une histoire plus concise de ce baccalauréat, cf. Moulinier 2012, p. 214.

111 Pour une analyse plus détaillée des mouvements de l'éducation des femmes, voir Moulinier 2012, p. 81.

112 À ce propos : Mayeur 1977, p. 420-428 ; voir encore Efthymiou 2003 (sur les concours ouverts aux jeunes filles et les préparations à ces concours) ; Héry 2003 (sur l'application du décret de 1925 qui institue la mixité du baccalauréat) ; Rogers 2006 et 2007 (sur la présence des femmes dans l'enseignement des langues vivantes et des langues anciennes) ; Hanna 1999 (sur l'intégration des femmes françaises et des étudiants américains au sein de l'Université de Paris entre 1915 et 1925, jugés sur le même plan en raison de leurs lacunes en latin) ; Nicault 2004 (sur un exemple précis d'enseignement libre pour les femmes, au tournant du siècle).

113 Trois années d'apprentissage pour les filles, *vs* six pour les garçons, cf. Mayeur 1977, p. 422 ; Merle 2009, p. 50.

114 Mayeur 1977, p. 424.

115 Héry 2003, p. 80.

116 Cette inégalité éducative, à situer dans un contexte social et politique plus large (le latin est l'apanage de la bourgeoisie par exemple : cf. Cibois 2011), est consommée en France dans la logique du concours de l'enseignement : débouché attractif parce qu'il assure un emploi, le concours et ses programmes sont alors formés (profilés, dirait-on aujourd'hui) selon les mentalités de l'époque et la place que l'on veut bien attribuer aux femmes dans l'expertise du savoir (Mayeur 1977, p. 422-423). Le concours masculin est ainsi un concours spécialisé, tandis que le concours féminin est plus généraliste et encyclopédique (Efthymiou 2003, p. 93).

filles excellemment formées de France. Sa formation initiale en humanités classiques lui assure un bon niveau en latin *et* en grec, ce qui la distingue de la grande majorité des jeunes Françaises pour qui l'accès aux langues classiques était, malgré les tentatives de réforme, restreint aux écoles privées. Lorsque l'on ajoute à cela la maîtrise par J. Ernst de l'allemand, qu'elle a certainement déjà appris à l'école et peut-être à la maison (sa mère a des origines alsaciennes et son père allemandes[117]), on peut imaginer que le profil de J. Ernst ait été considéré à Paris comme particulièrement intéressant : d'autant plus que, dans la France de l'après-première-guerre-mondiale, les jeunes filles françaises pratiquaient peu l'allemand, vu comme la langue du vaincu et considéré comme une langue masculine et difficile, et qu'elles s'orientaient plutôt vers l'anglais[118].

L'arrivée de J. Ernst à Paris a cependant dû la confronter, en tant qu'étrangère, à un certain nombre d'obstacles qu'il est possible de reconstruire. D'abord, de même que ses collègues étudiantes françaises, elle intégrait avec l'université un monde masculin. La situation n'était pas nouvelle pour J. Ernst, qui l'avait déjà connue à Lausanne, et elle se trouvait de plus entourée d'un nombre élevé de femmes qui s'étaient comme elle décidées à quitter leur pays d'origine et à faire leurs études à Paris[119]. On peut souligner par ailleurs que les autorités françaises, désireuses de développer l'attractivité des universités françaises, cultivaient dans l'ensemble une politique d'accueil des étudiants étrangers tout à fait favorable[120]. Cette politique bénéficiait aussi aux femmes étrangères. En fait, le frein essentiel à la poursuite d'études supérieures pour ces dernières était celui des équivalences attribuées par les autorités académiques françaises : la maîtrise des langues anciennes et de la langue française est centrale dans le système de régulation des admissions des étudiants à l'Université[121] – conditions que, heureusement, J. Ernst remplissait parfaitement. Il est à noter que les étudiant·e·s étranger·e·s devaient obtenir un visa officialisant leur séjour en France[122].

De toutes ces formalités administratives, de ce cheminement bureaucratique au cours duquel il faut présenter certificats et recommandations, il existe peu de traces dans les sources que nous possédons sur J. Ernst. L'École Pratique des Hautes Études a toutefois fait l'objet dans les années 2000 d'une vaste opération de valorisation des sources, qui s'est notamment traduite par la publication

117 Témoignage d'A.-C. Mühlebach, 12 octobre 2015, Berne : Marguerite Ernst, née Müller, était la fille du syndic de Payerne et elle avait des ascendants alsaciens ; le grand-père d'Édouard Ernst venait d'Einbeck en Allemagne.

118 Rogers 2006.

119 À propos des étrangères dans les universités à Paris (XIXe siècle), Moulinier 2012, p. 98-102.

120 Hanna 1999.

121 Sur ces points, Moulinier 2012, p. 213-236.

122 Moulinier 2012, p. 210.

d'instruments d'aide à la recherche[123] et donc par un accès facilité à des sources importantes, telles que les registres de présence aux séminaires et les registres d'entrée de la bibliothèque, les fiches d'inscription des étudiants, les listes des élèves titulaires et diplômés, les comptes rendus des délibérations pour l'obtention des diplômes, etc. Pour J. Ernst, deux fiches d'inscription à l'École ont été retrouvées, datées de novembre 1925 et de novembre 1926[124].

Toujours est-il que, sur la base de la « Liste des élèves et des auditeurs réguliers » que publiait l'EPHE chaque année, nous pouvons dire que, comme ses dix-sept collègues suisses pour l'année 1925-1926, J. Ernst s'est intégrée au vivier des 635 étudiants de l'EPHE, parmi lesquels on comptait 247 étrangers[125], soit 38 % du total. Dans la IVe section en particulier (Sciences historiques et philologiques), le nombre d'inscrits s'élevait à 355, dont 90 femmes ; le nombre de Suisses inscrits pour cette même année dans la IVe Section tombe à sept, parmi lesquels trois femmes : Eugénie Droz, élève diplômée inscrite depuis 1917 (qui devient la fondatrice de la maison d'édition Droz)[126], Juliette Ernst, élève titulaire, et Jacoba Schnurrenberger, élève titulaire elle aussi. Le nombre peu élevé de Suisses·ses inscrits dans la IVe section confirme donc les souvenirs de J. Marouzeau[127].

Au sein de la IVe section, comme dans les autres sections de l'EPHE, les élèves et auditeurs choisissaient les enseignements qui les intéressaient parmi les cours d'histoire et de philologie[128]. Pour l'année 1925-1926[129], la cinquantaine d'intervenants, directeurs d'études, chargés de conférences (temporaires ou non) et élèves diplômés[130], donnèrent des conférences sur la « Recherche archéologique

123 s.n. 2002 ; s.n. 2003 ; s.n. 2005 ; s.n. 2006.

124 Fiches d'inscription de J. Ernst à l'EPHE, signées et datées du 9 novembre 1925 et du 9 novembre 1926 (« Élèves des années 1920 à 1930 », 4EPHE cotation provisoire 1602/207-210). Une autre source, le cahier de présence des cours de J. Marouzeau conservé à l'EPHE, aurait pu être intéressante, mais celui-ci contient une lacune pour les années antérieures à 1931, ce qui exclut d'emblée d'y trouver J. Ernst.

125 Données chiffrées tirées de « Liste des élèves et des auditeurs réguliers pendant l'année scolaire 1925-1926 », *École pratique des hautes études, Section des sciences historiques et philologiques. Annuaire 1926–1927*, 1926, p. 96-112.

126 Cf. Davis 2017 (§ 16-17 sur Eugénie Droz).

127 Davis 2017 § 18 soutient cependant que les femmes, spécialement en Section philologique, étaient mieux accueillies à l'EPHE que dans d'autres universités parisiennes.

128 « Règlements divers », *École pratique des hautes études, Section des sciences historiques et philologiques. Annuaire 1925–1926*, 1925, p. 31 : « 12. Les élèves et auditeurs choisissent les conférences qu'ils veulent suivre. Les directeurs d'études peuvent exclure ceux qui leur sembleraient insuffisamment préparés ».

129 Un répertoire des enseignements dispensés depuis la fondation de l'École est à consulter aux archives de l'EPHE (cf. s.n. 2002, p. 62).

130 « État de la Section », *École pratique des hautes études, Section des sciences historiques et philologiques. Annuaire 1925–1926*, 1925, p. 27-29.

sur le terrain : les fouilles de Zaouièt El-Maietin en 1911 et 1912 »[131], sur la « France de 1559 à 1661 »[132], sur « Sophocle, Électre. Commentaire et version en grec moderne »[133] ou encore, exemple parmi d'autres, sur le « Déchiffrement des *Assyrian medical texts* »[134]. Juliette Ernst, quant à elle, choisit de suivre cinq cours[135] :

- en grammaire comparée avec Antoine Meillet, qui travaillait alors sur le « Verbe grec : formation des présents dérivés » et sur l'« Accentuation slave »[136] ;
- en philologie latine avec Alfred Ernout (« Études de morphologie latine : le verbe » et « Explication des *Annales* d'Ennius ») et avec Jules Marouzeau (« Les procédés du style latin : théorie et applications »)[137] ;
- en philologie grecque avec Alexandre-Marie Desrousseaux, sur les « Fragments lyriques dans Athénée » et les « Manuscrits parisiens (B.N.) d'Apollonius de Rhodes »[138] ;
- en paléographie latine avec Charles Samaran[139].

131 Raymond Weil, « Programme des conférences pour l'année 1925-1926 », *École pratique des hautes études, Section des sciences historiques et philologiques. Annuaire 1925–1926*, 1925, p. 129.

132 Louis André, *ibid.*, p. 130.

133 Jean Psichari, *ibid.*, p. 133.

134 Vincent Scheil, *ibid.*, p. 135.

135 Le paragraphe qui suit résulte de la confrontation des informations données par J. Ernst dans son *curriculum vitae*, celles extraites des programmes de cours de la IVe section et celles données par la fiche d'inscription que J. Ernst a remplie à la rentrée auprès du secrétariat de l'EPHE. Ces différentes sources présentent des incohérences difficilement conciliables, les conférences suivies n'étant pas les mêmes selon les documents.

136 Voir « Programme des conférences pour l'année 1925-1926 », *École pratique des hautes études, Section des sciences historiques et philologiques. Annuaire 1925–1926*, 1925, p. 132. Le contenu du cours est présenté l'année suivante dans : Antoine Meillet, Jules Bloch, « Grammaire comparée », *École pratique des hautes études, Section des sciences historiques et philologiques. Annuaire 1926–1927*, 1926, p. 60-61.

137 Jules Marouzeau, Alfred Ernout, Émile Chatelain, « Philologie classique : latin », *École pratique des hautes études, Section des sciences historiques et philologiques. Annuaire 1926–1927*, 1926, p. 72-74.

138 Desrousseaux Alexandre-Marie, Serruys Daniel, Regard Paul, Viteau Joseph, Rouillard Germaine, Lebègue Henri, Jouguet Pierre, « Philologie classique : grec », *École pratique des hautes études, Section des sciences historiques et philologiques. Annuaire 1926–1927*, 1926, p. 61-68.

139 On ne trouve pas, ni dans le programme des cours de l'année 1925-1926, ni dans les rapports parus un an après pour cette même année, ni dans la fiche d'inscription de J. Ernst à l'EPHE, de mention concernant la présence de J. Ernst à la conférence de Ch. Samaran – seule la liste des élèves que l'École publie pour chaque cours attribue à J. Ernst un cours suivi chez Ch. Samaran en 1925-26.

L'année suivante, en 1926-1927, elle renouvelle ses choix et s'inscrit encore au cours de Jules Toutain qui portait sur les « Religions de la Grèce et Rome »[140], au sein de la Ve section, celle des Sciences religieuses de l'EPHE.

L'énumération un peu sèche des enseignements dispensés à l'EPHE et suivis par J. Ernst ne doit pas cacher l'ambition qu'elle couvait dans cette nouvelle étape parisienne. Le choix de l'EPHE marquait en lui-même un positionnement[141], que l'on distinguera de manière relativement claire de celui de la Sorbonne. La particularité de l'EPHE tenait ainsi à la grande part de la *recherche* dans les enseignements, sur le modèle des séminaires allemands, dont Victor Duruy, le ministre de l'Instruction publique de Napoléon III, s'était inspiré lorsqu'il fonda l'EPHE en 1868[142]. En fait, les intervenants, qui étaient des spécialistes du sujet mais pas forcément des professeurs détenteurs d'une thèse d'état, proposaient un enseignement théorique de haut niveau qui suivait la progression de leurs propres recherches. Contrairement à la Sorbonne, où les enseignements pouvaient se répéter d'année en année pour correspondre au programme des différents concours à préparer, l'enseignant de l'EPHE construisait ses cours au fur et à mesure de l'avancement de ses recherches[143]. La démarcation avec la Sorbonne ou les autres écoles parisiennes n'était pas totale cependant, puisque des directeurs d'études de l'EPHE pouvaient enseigner parallèlement dans d'autres établissements – c'était même, au départ, une obligation pour les enseignants[144]. Parmi ces « cumulants » ou « cumulards », on peut citer J. Marouzeau et A. Ernout[145] qui enseignaient à la fois à l'EPHE et à la Sorbonne[146], ou encore Ch. Samaran,

140 Jules Toutain, « X. Religions de la Grèce et de Rome », *École pratique des hautes études, Section des sciences religieuses. Annuaire 1927–1928,* 1926, p. 42-45 (ici p. 45). La fiche d'inscription de J. Ernst à l'EPHE ne mentionne pas cette conférence.

141 Bourdieu 1984, p. 141. Voir encore, toujours pour la période 1970-1980, Bourdieu 1984, p. 99-100 (l'EPHE dans ses rapports avec la Sorbonne et le Collège de France).

142 Cf. Prost 1968, p. 229 : « Pour la recherche, Duruy imagine une institution nouvelle : l'École pratique des hautes études (1868). Ce n'est pas un cadre rigide : son siège est partout où se trouve un véritable maître, capable de former des disciples. Pas de hiérarchie fixe : il suffit pour en faire partie d'avoir un nom dans la science. […] Au total, une institution d'une rare fécondité, et qui prépare incontestablement la renaissance de l'enseignement supérieur ». Voir également Weisz 1977.

143 C'est pour suivre cette évolution que les *Annuaires* publient chaque année un programme des cours (à venir) et un rapport sur les cours (passés).

144 Cf. Mazon 1988, p. 17-21 ; Davis 2017.

145 Heurgon 1975, p. 84 : « Les années 1924 et suivantes sont celles où s'est affirmée chez Alfred Ernout la maîtrise de sa doctrine et de sa puissance de travail. À quarante-cinq ans, en novembre 1924, il est nommé à la Sorbonne, en 1925 aux Hautes Études ».

146 « Marouzeau, Jules », *Qui était Qui*, *XXe siècle*, p. 1310 : « De 1921 à 1943, il est professeur à l'École des hautes études. […] Parallèlement, il est appelé comme professeur à la Faculté des Lettres de Paris (Sorbonne) de 1925/1943 ».

qui se partageait entre l'EPHE et l'École des Chartes[147]. D'ailleurs, les élèves de la Sorbonne, de l'École Normale Supérieure ou de l'École des Chartes pouvaient être envoyés par leurs professeurs à l'EPHE pour suivre l'enseignement d'un grand maître[148]. On savait qu'il fallait s'attendre à un enseignement de haut niveau, mais différent de la Sorbonne – à un enseignement *pratique* fondé sur la participation des étudiants à la recherche, effectuée sous la direction d'un enseignant. Tout cela était consigné dans les statuts de l'École :

> 1. La section des Sciences historiques et philologiques et la section des Sciences religieuses de l'École pratique des Hautes Études ont pour objet de diriger et de préparer les personnes qui désirent se consacrer à des travaux d'érudition.
> 3. Dans les conférences les élèves et auditeurs poursuivent en commun des études d'érudition. Chacun d'eux reçoit des directeurs d'études des conseils pour ses travaux personnels[149].

J. Ernst se plie elle-aussi à la règle : son « travail d'érudition » portait sur Virgile, comme l'indique le rapport de J. Marouzeau sur l'année écoulée à l'EPHE (1925-1926) :

> La conférence a été suivie régulièrement par : *Mlle J. Ernst, qui prépare une thèse sur le vocabulaire de Virgile*, Mlle A. Frété, qui vient d'achever la révision des travaux laissés en manuscrit par L. Havet, M. A. Yon, qui travaille à une thèse sur le développement historique du Vocabulaire latin, M. Rouzaud, qui, avant même l'âge des examens, s'est assuré une excellente préparation philologique et linguistique, MM. M. Hélin, professeur belge, P. Douin, Berthier, Rivard, Séjourné ; Mlle O. Thisse, Mme et Mlle Burger[150].

Cette « thèse » de l'EPHE, dont J. Marouzeau fait ici mention pour J. Ernst, n'a pas grand'chose en commun avec le doctorat ès lettres décerné par la Sorbonne. Ce « mémoire » – désignation officielle[151] – ne conférait pas, en effet, le titre de

147 Favier 1983.

148 Les témoignages dans ce sens sont nombreux ; cf. par exemple Samaran 1975, p. 75 : « À l'École des Hautes Études, devenue la voisine toute proche de l'École des chartes, les maîtres de cette dernière envoyaient déjà leurs élèves, cela dès leur première année de scolarité, et ce fut, Dieu merci, mon cas ».

149 « Règlements divers », *École pratique des hautes études, Section des sciences historiques et philologiques. Annuaire 1925–1926*, 1925, p. 30.

150 Jules Marouzeau, Alfred Ernout, Émile Chatelain, « Philologie classique : latin », *École pratique des hautes études, Section des sciences historiques et philologiques. Annuaire 1926–1927*, 1926, p. 72-74 (ici p. 72 ; l'accentuation est mienne).

151 Sur les mémoires et thèses de l'EPHE, cf. les précisions de s.n. 2002, p. 60-61.

docteur, mais celui d'« élève diplômé » de l'EPHE, qui était la plus haute distinction qu'un étudiant pouvait attendre de l'établissement[152].

Dans le cas de J. Ernst, il semble que ce mémoire, entamé en 1925-1926, n'ait pas été mené à terme. D'abord, le *curriculum vitae* qu'elle a rédigé indique qu'elle était « élève titulaire », c'est-à-dire élève assidue depuis un an révolu (année 1925-1926) et non pas « élève diplômée »[153]. Ensuite, il faut rappeler que l'année suivante, au deuxième semestre de 1926-1927, elle part pour Oxford pour y enseigner le français : peut-être est-ce cette opportunité professionnelle qui l'a empêchée de terminer son étude. Quoi qu'il en soit, les *Annuaires* de l'EPHE confirment, par leur silence, que J. Ernst n'a pas présenté son travail de thèse sur Virgile. Celui-là, d'ailleurs, ne doit pas être confondu avec l'exposé intitulé « Doublets virgiliens » qui, lui, fut publié dans la *Revue des Études Latines*, à la suite d'une communication au sein du séminaire de J. Marouzeau (un jeudi soir de l'année 1926[154]), puis au sein d'une séance des *Études latines*, le samedi 13 février 1926[155].

Cette thèse inachevée de l'EPHE, qui rompt avec le parcours académique jusque-là sans faiblesse de J. Ernst[156] et avec les ambitions élevées que suggérait son inscription dans l'établissement parisien, pose la question des motivations et des inclinaisons de J. Ernst. Si le mémoire est abandonné, la cause peut en être un goût moins prononcé que ce que l'on imagine pour la recherche. L'intérêt de l'EPHE aurait ainsi plutôt tenu, pour J. Ernst, à l'érudition des enseignements.

152 Sur le titre d'élève diplômé et celui d'élève titulaire, cf. « Règlements divers », *École pratique des hautes études, Section des sciences historiques et philologiques. Annuaire 1925–1926*, 1925.

153 C.V. Ernst (Bâle), Staatsarchiv Basel, Dossier Juliette Ernst, UA XI 3,3.

154 Jules Marouzeau, Alfred Ernout, Émile Chatelain, « Philologie classique : latin », *École pratique des hautes études, Section des sciences historiques et philologiques. Annuaire 1926–1927*, 1926, p. 72-74 (ici, p. 72-73) : « Le jeudi, le directeur d'études […] a provoqué diverses communications d'élèves, dont plusieurs ont fait l'objet de publications dans la *Revue de Philologie* et la *Revue des Études latines* : de M. A. Yon sur le sens et l'histoire des mots "*ratio, ratus*", de Mlle A. Frété sur la part de création personnelle dans *Ilias latina*, de Mlle J. Ernst sur quelques doublets virgiliens ».

155 Chatelain 1926, p. 18 : « Mlle J. Ernst étudie dans Virgile divers groupes de mots approximativement synonymes, comme ceux qui désignent le ciel (*aer, aether*), la terre (*terra, tellus*), l'eau (*aqua, unda*), la mer (*mare, aequor, pontus, pelagus*), et montre que les différences de sens ne suffisent pas d'ordinaire à rendre compte du choix de l'auteur ». Cf. Ernst 1926.

156 Nous pensons d'abord à son parcours universitaire auprès de F. Olivier, à ses notes à Lausanne et à sa licence reçue avec les félicitations du jury ; nous pensons aux cours qu'elle a suivis à l'EPHE et aux quelques remarques que J. Marouzeau fait sur sa présence ; et enfin nous pensons au petit indice que constitue l'obtention du titre d'« élève titulaire » à l'EPHE, qui était accordé sur proposition du Conseil de la Section au Ministre de l'Instruction publique (« Règlements divers », *École pratique des hautes études, Section des sciences historiques et philologiques. Annuaire 1925–1926*, 1925, p. 31) ; cf. encore s.n. 2006, p. 75.

On peut également supposer que la recherche et la rédaction de la thèse ne l'aient pas absorbée au point de manquer l'occasion de passer un semestre à Oxford. Elle aurait ainsi, tout simplement, mis à profit la liberté d'agir qu'offrait l'EPHE et dont Ch. Samaran, archiviste-paléographe de renom, se souvient :

> Cette chère École était déjà cette sorte de Collège de France au petit pied, cet établissement unique en Europe, où l'on est accueilli sans concours ni droit d'entrée, ni diplôme d'aucune sorte, où l'on peut choisir un enseignement aujourd'hui et le quitter demain, solliciter ou non une sanction scientifique, en l'espèce le titre d'élève diplômé, et cela que l'on soit Français ou d'une quelconque nationalité, bref une école – on ne le dira jamais assez – , qu'il faudrait créer dare-dare si elle n'existait déjà[157].

1.3 Motivations parisiennes

En ce qui concerne les motivations initiales de ce séjour à Paris, il faut s'autoriser un retour en arrière qui nous mènera en 1924, en Suisse. Entre 1923 et 1925, Juliette Ernst réside à Yverdon où elle enseigne. Sans aucun doute l'enseignement lui plaît-il, puisque qu'elle accepte des charges d'enseignement jusque dans les années 1950, le cadre gymnasial peut-être moins. Une lettre qu'elle écrit à P. Tcherniakofsky dit à quel point sa situation à Yverdon lui pesait – mais il s'agit alors de sa deuxième charge d'enseignement, assumée pour l'année 1927-1928 :

> Je connais si bien tout ce que tu éprouves et qui était mon partage quand je retournais à Yverdon. Seulement pour moi la situation s'aggravait du fait que mon travail ne m'apprenait rien et que j'avais ainsi l'impression de piétiner sur place, ou plutôt de reculer[158].

Un autre élément encore doit être évoqué dans le cadre de l'analyse des motivations parisiennes de J. Ernst. Il concerne ses activités extra-scolaires et traduit un investissement personnel qui peut contribuer à expliquer le séjour parisien. Depuis 1924, J. Ernst est membre de la *Société des Études de Lettres*, une association vaudoise que l'angliciste Georges Bonnard[159] et deux autres universitaires lausannois avaient fondée le 18 décembre 1920[160] avec le soutien du recteur

---

157 Samaran 1975, p. 51.

158 Lettre de J. Ernst à P. Tcherniakofsky, le 9 janvier 1930, Paris-Montpellier (Fonds Tchernia).

159 Ernest Giddey, « Bonnard, Georges, n°4 », DHS ; « Le nouveau chancelier de l'Université », *Gazette de Lausanne*, 16 juin 1939, p. 4 (avec *curriculum vitae* succinct) ; cf. encore AA. VV. 1966 (Mélanges offerts à G. Bonnard, avec sa bibliographie, p. 243-249).

160 *Gazette de Lausanne,* 14 décembre 1920, p. 4 : « MM. Georges Bonnard et Georges Volait, professeurs à la Faculté des Lettres, et M. P. Rumpf, ont pris l'initiative de grouper autour de cette faculté, en vue de créer une atmosphère favorable à son travail, ceux que peuvent intéresser les disciplines qu'elle enseigne et de fonder, sous le nom de les *Études de Lettres*, une association

de l'Université, Frank Olivier[161]. Jeune professeure à Yverdon, J. Ernst intègre la *Société* au courant de l'année 1923-1924[162], comme Jean Béranger l'avait fait en novembre 1923[163], Berthe Marti en février 1924[164] ou comme le feront ses propres sœurs Thérèse en mars 1925[165], Marguerite en 1929[166]. Quelques mois après qu'elle ait présenté un exposé sur « Le sentiment religieux et la foi chez Lucrèce »[167], le Bureau de la *Société* enregistre le 26 avril 1924 que « Mlle Ernst, professeur à Yverdon, veut bien se charger désormais de l'organisation des colloques de latin »[168]. Cela signifie que J. Ernst avait la responsabilité d'une demi-douzaine de séances par an qui pouvaient réunir, dans un cadre informel, dix personnes ou plus pour écouter un exposé et travailler sur un thème choisi dans le domaine des lettres classiques[169]. C'est dans ce contexte qu'a lieu sa toute

qui s'efforcera *de soutenir et de promouvoir, dans le canton de Vaud, toutes études figurant ou pouvant figurer dans cette faculté.* L'assemblée constitutive de cette association, à laquelle sont conviés tous les amis des lettres et de la culture littéraire, aura lieu le samedi 18 décembre, à 16 h30, dans l'auditoire I de l'ancienne Académie, à la Cité » (l'accentuation est mienne : elle souligne la reproduction du paragraphe 3 des statuts de l'association).

161 « Assemblée constitutive. 1920 », lettre de F. Olivier à G. Bonnard datée du 2 décembre 1920, concernant l'assemblée constitutive de la Société (Fonds « Études de lettres », conservé au Service des Manuscrits de l'Université de Lausanne : BCU Lausanne, IS 1855/2).

162 Malgré le dépouillement des archives de la société, le procès-verbal qui identifierait la date d'admission de J. Ernst n'a pas été trouvé.

163 « Assemblée générale du 24 novembre 1923 », Livre des procès-verbaux, t. 1, BCU Lausanne, IS 1855/1, p. 95.

164 « Assemblée générale du 9 février 1924 », Livre des procès-verbaux, t. 1, BCU Lausanne, IS 1855/1, p. 100.

165 « Assemblée générale du 21 mars 1925 », Livre des procès-verbaux, t. 1, BCU Lausanne, IS 1855/1, p. 138.

166 s.n. 1929, p. 5.

167 J. Ernst propose un premier exposé sur « Le sentiment religieux et la foi chez Lucrèce » le 23 novembre 1923 lors d'une séance des *Colloques de langues classiques* (s.n. 1924, p. 3 ; « Séance du Comité du 24 novembre 1923 », Livre des procès-verbaux, t. 1, BCU Lausanne, IS 1855/1, p. 97). Alors qu'elle débute son stage à la Société des Nations, J. Ernst présentera en mars 1928 un exposé sur le dramaturge américain Eugene O'Neill dans le cadre des *Colloques d'Anglais* (s.n. 1927, p. 11). Le choix d'une telle présentation étonne moins lorsque l'on se souvient qu'un an auparavant, elle avait passé un semestre à Oxford ; la Société des Nations a été l'occasion pour elle de renouer avec la langue anglaise.

168 « Séance du Comité du 26 avril 1924 », Livre des procès-verbaux, t. 1, BCU Lausanne, IS 1855/1, p. 106. Cf. aussi « Études de Lettres », *Gazette de Lausanne*, 31 mai 1924, p. 2 qui énumère les différents responsables des *Colloques*, y incluant déjà l'activité de J. Ernst pour l'exercice précédent (1923-1924).

169 Louis Meylan décrit ainsi les *Colloques* : « Nous continuons à nous réunir dans un des auditoires du vieux bâtiment universitaire de la Cité, six à huit fois par an, le mercredi ou le samedi, à 17 heures ; nous sommes d'ordinaire de quinze à vingt, autour de la vieille table à tapis vert, à l'extrémité de laquelle beaucoup d'entre nous évoquent le fin sourire de M. Vallette,

première rencontre avec Jules Marouzeau, le 28 janvier 1925, ainsi qu'en témoigne Louis Meylan, alors secrétaire des *Colloques de langues anciennes*, dans une lettre à J. Marouzeau :

> Peut-être vous rappelez-vous avoir parlé une fois devant les quelques membres du *Colloque de langues anciennes* organisé par les *Études de lettres* à Lausanne, dont la secrétaire-présidente était alors Mlle J. Ernst[170].

Comme toutes les sociétés savantes, la *Société des Études de Lettres* défend un objectif et connaît un arrière-plan politique et social propre. Cette société baignait dans la mouvance libérale de la Faculté des Lettres de Lausanne et elle entretenait des relations de confiance avec les milieux de l'Église libre de Lausanne[171] – éléments qui rapprochent J. Ernst de ce qu'elle connaissait. Par ailleurs, la *Société* bénéficiait du soutien de la majorité radicale-démocratique au sein des institutions municipales. Georges Bonnard, le président des *Études de Lettres*, comme d'autres membres de la société[172], cultivaient un second réseau en s'impliquant activement au sein de la *Nouvelle Société Helvétique*[173] qu'avaient refondée en 1914 Robert de Traz, Gonzague de Reynold et Alexis François[174].

Ouverte à toutes et à tous, la *Société des Études de Lettres* avait comme membres privilégiés les étudiants, universitaires et enseignants du Canton de Vaud spécialisés en lettres (modernes et classiques)[175], tout en visant aussi, grâce à des correspondants locaux, les populations rurales du canton[176]. En 1934, après

---

notre professeur de latin de jadis. Nos colloques, tenus en toute simplicité et bonhomie vaudoises, comportent, à la suite d'un exposé de trente à quarante-cinq minutes, la mise en commun, par quelques maîtres de l'enseignement secondaire et supérieur, des lectures et des recherches qu'ils ont pu faire » (Marouzeau 1929b, p. 272).

170 Marouzeau 1929b, p. 272.

171 Cf. par exemple « Assemblée Générale 1925-1926 », BCU Lausanne, IS 1855/2, avec mention d'un appel à dons de la *Société des Études de Lettres* en faveur de la *Société d'édition Vinet*. Soulignons encore que le personnel du Bureau est souvent issu de l'École Vinet, telle Mlle M. Yersin, et que G. Bonnard est lui-même protestant.

172 G. Bohnenblust, enseignant la littérature allemande à l'Université de Lausanne, est un membre des *Études de Lettres* souvent cité dans les procès-verbaux de la société. Il devient le président de la *Nouvelle Société Helvétique* en 1921 (Werner Stauffacher, « Gottfried Bohnenblust », notice consultée le 15 juillet 2017 sur http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F11579.php).

173 Cf. « Le nouveau chancelier de l'Université », *Gazette de Lausanne*, 16 juin 1939, p. 4. C'est en 1916 que G. Bonnard fonde l'antenne anglaise de la *New Helvetic Society* (http://www.newhelveticsociety.org.uk/about-us/history, consulté le 24/07/2017).

174 Le fonds Georges Bonnard, conservé à la BCU de Lausanne, contient une trentaine de pièces issues de la correspondance Bonnard – de Reynold, portant essentiellement sur la NSH (cf. BCU Lausanne, IS 1952/67).

175 Cf. Article 5 des « Statuts de l'Association » (BCU Lausanne, IS 1855/1).

176 « Assemblée générale du 30 mai 1925 : Rapport sur les Conférences », BCU Lausanne, IS 1855/2.

quatorze années de fonctionnement dont il ne faut pas négliger le dynamisme, la *Société* se définissait comme suit :

> Fondée en 1920, la *Société des Études de Lettres* groupe aujourd'hui 350 membres environ : professeurs, étudiants, anciens étudiants de la Faculté des Lettres de l'Université de Lausanne, amis des lettres et des études littéraires. Elle est en partie une association d'anciens élèves et une société auxiliaire de la Faculté, en partie un groupement qui veut aider à maintenir vivaces dans le pays l'amour des lettres et l'intérêt pour les disciplines qui en dérivent[177].

Pour atteindre ses objectifs, la *Société* comptait, à côté de la publication d'un *Bulletin* et de certains travaux ponctuels, sur l'organisation de « conférences publiques » s'adressant à un large public éclairé[178], de « conférences de mise au point » plutôt orientées vers les étudiants et enseignants du secondaire, et de « colloques » transformés dès les premières années en groupes de travail restreints et concentrés sur l'étude d'une œuvre[179]. En outre, la *Société des Études de Lettres* pouvait recommander un spectacle, une pièce de théâtre ou une exposition à ses membres en leur réservant un tarif préférentiel. S'adressant tantôt au grand public, tantôt aux enseignants du secondaire ou aux étudiants, ces manifestations avaient, au-delà de la philanthropie et de la promotion des lettres, l'ambition d'« établir le contact » entre universitaires de Suisse et de France, donc de favoriser les échanges à la fois sur le plan intercantonal et international. Ce point est décisif à bien des égards.

Le groupe prenant de plus en plus d'ampleur, des demandes extérieures d'associations arrivèrent très vite, amenant le Bureau de la *Société* à se positionner et à motiver ses alliances. Dès 1921 ainsi, la question des relations avec « des groupes analogues au [sien] » se posa concrètement pour la *Société* qui déclina, par exemple, l'invitation d'un « cartel (Vortragsverband) organisant des conférences dans la Suisse allemande […], l'inspiration – très importante d'ailleurs au point de vue patriotique – de cette association ne coïncidant pas avec [son] principe fondamental »[180]. À l'inverse, la prise de contact avec les groupes

177 *Les Études de Lettres,* « Notice et statuts », Lausanne, 1934, p. 1.

178 « Assemblée générale du 30 mai 1925 : Rapport sur les Conférences », BCU Lausanne, IS 1855/2.

179 À propos des « colloques » et de leur définition, cf. « Colloques 1924-1925 : Rapport présenté à l'Assemblée Générale du 30 mai 1925 », BCU Lausanne, IS 1855/2. Plus généralement sur les activités de la *Société*, cf. *Les Études de Lettres,* « Notice et statuts », Lausanne, 1934, p. 2 s.

180 « Assemblée Générale du 8 juillet 1921 », Livre des procès-verbaux, t. 1, BCU Lausanne, IS 1855/1, p. 34. Voir encore « Séance du Comité du 10 juillet 1923 », Livre des procès-verbaux, t. 1, BCU Lausanne, IS 1855/1, p. 92 : « Par l'intermédiaire de M. Bohnenblust, prof., les E. de L. ont été invitées à envoyer des représentants à l'assemblée annuelle du *Schweizerischer Vertrags-*

d'étudiants de Neuchâtel et de Genève fut appelée de ses vœux[181]. Autre exemple, la *Société* décida le 30 novembre 1921 du principe d'inscrire *Les Études de Lettres* comme membre de l'*Association Guillaume Budé*[182]. Le *Bulletin* de 1934 montre que cette aspiration à un rassemblement national et international (certes sélectif) a été réalisée : on y apprend que des universitaires de France d'une part – de Paris (Collège de France, Sorbonne), de Caen, de Dijon, de Strasbourg, de Grenoble –, de la Suisse romande d'autre part – de Neuchâtel, de Fribourg, de Genève – sont venus sur invitation de la *Société* faire des conférences à Lausanne :

> Surtout *Les Études de Lettres* se sont efforcées d'établir un contact entre la Faculté et les facultés sœurs de Suisse et de France en faisant appel pour des conférences publiques à des professeurs de littérature, de linguistique, d'histoire ou de philologie étrangers à Lausanne. C'est ainsi que, grâce aux *Études de Lettres*, les étudiants de la Faculté ont eu le privilège d'entendre nombre de savants dont les noms leur étaient déjà familiers, tels MM. A. Meillet et A. Moret, du Collège de France ; F. Baldensperger, F. Brunot, L. Brunschvicg, J. Carcopino, E. Gilson, A. Mathiez, D. Mornet, I. Rouge, F. Strowski, P. van Tieghem, de la Sorbonne ; P. Villey, de la Faculté des Lettres de Caen ; L. Bodin, de Dijon ; A. Grenier, de Strasbourg ; J. Chevalier et E. Esmonin, de Grenoble ; A. Piaget et E. Bauer, de Neuchâtel ; A. Büchi, de Fribourg ; Ch. Bailly, E. Guyénot, V. Martin, A. Oltramare, J. Piaget, de Genève[183].

En fait, la *Société des Études de Lettres* s'insère dans un plus large mouvement de sociétés et d'affiliations locales, telles qu'il en existe en Europe à cette époque-là. Associations et clubs défendent les « études désintéressées »[184] en promouvant bien souvent une ouverture vers le monde grâce à des alliances avec des sociétés et des associations amies. La *Société des Études Latines*, précisément, est l'une de ces relations que les membres des *Études de Lettres* entendent développer, et c'est ainsi que J. Marouzeau est invité à présenter son travail en Suisse en hiver 1925.

---

verband. L'intérêt que cette représentation offre pour notre société est très problématique. Cependant enquête sera faite pour plus ample information » (Accentuation originale).

181 « Assemblée Générale du 8 juillet 1921 », Livre des procès-verbaux, t. 1, BCU Lausanne, IS 1855/1, p. 34.

182 « Séance du Bureau du 30 novembre 1921 », Livre des procès-verbaux, t. 1, BCU Lausanne, IS 1855/1, p. 45. La décision est repoussée au 24 mars 1923 (*ibid.,* p. 78). Entre 1945 et 1946, Jean Malye et Victor Martin échangent des lettres concernant la création d'un « Comité Suisse de l'Association Guillaume Budé » (cf. Fonds Victor Martin, Département des Manuscrits, Genève, Ms. fr. 124-127).

183 Bonnard 1934, p. 1.

184 Lettre-circulaire de novembre 1920, signée de G. Bonnard, G. Volait et P. Rumpf, envoyée au moment de l'annonce de la création de la *Société* (« Statuts et projets », BCU Lausanne, IS 1855/1).

Dans la correspondance de Georges Bonnard[185] et dans les archives de la *Société des Études de Lettres*[186], une trentaine de lettres échangées entre l'été 1924 et l'hiver 1925 préparent la venue de J. Marouzeau en Suisse. Elles attestent que l'invitation est initiée à titre privé par Charles Burnier, de l'Université de Neuchâtel, et que Charles Favez des *Études de Lettres*, qui connaît également personnellement J. Marouzeau, reprend l'idée et la transmet à P. Oltramare de l'Université de Genève et enfin à Pierre Fabre, titulaire de la chaire de latin à l'Université de Fribourg[187]. Jules Marouzeau jouissait d'une solide réputation dans ces universités et celles-ci, à l'exception de Fribourg, parviennent à financer la venue de J. Marouzeau, à « avoir Marouzeau » chez eux.

La tournée en Suisse s'arrête le 28 janvier 1925 à Lausanne : une conférence est prévue dans le cadre des *Études de Lettres* et elle est suivie d'un entretien avec les participants du *Colloque des langues anciennes* dont s'occupe alors J. Ernst :

> Ce sera une leçon, gratuite pour nos membres, payante pour les étudiants (1 franc) et pour les tiers (2 francs). Il y aura un *colloque* de latin le jour de la conférence. M. Marouzeau y prendra part[188].

Le soir du 28 janvier, Ch. Favez reçoit chez lui « quelques amis des lettres anciennes » en l'honneur de J. Marouzeau[189]. Sans doute l'aura-t-on remercié de son exposé sur la « Survie du latin » dans les différents systèmes d'enseignement, très certainement aussi de son implication dans le réseau des études classiques.

C'est en tout cas de cet aspect-là que J. Marouzeau entretient les membres des *Études Latines* à son retour, en février 1925, lorsqu'il revient sur son voyage suisse :

---

185 Lettres de G. Bonnard à P. Oltramare du 16 septembre 1924 (p. 288-289) ; de G. Bonnard à A. Ginnel du 28 septembre 1924 (p. 290-291) ; de G. Bonnard à J. Marouzeau du 30 novembre 1924 (p. 311-312) et du 6 décembre 1924 (p. 318) ; de G. Bonnard à A. Boulanger du 6 décembre 1924 (p. 322-323) ; de G. Bonnard au Chef de Département de l'Instruction Publique du 13 décembre 1924 (p. 324-325). Toutes ces lettres sont consignées dans le cahier des copies de lettres envoyées par G. Bonnard (BCU Lausanne, IS 1855/3).

186 « Conférence de J. Marouzeau : La survie du latin », BCU Lausanne, IS 1855/15/10.

187 Voir aussi « Séance du Comité, 28 juin 1924 », Livre des procès-verbaux, t. 1, BCU Lausanne, IS 1855/1, p. 119 : « Sur exécution des décisions de l'Ass. Générale nous organiserons l'hiver prochain deux conférences "universitaires". La première en vue est une conférence de M. Marouzeau, sur la *Survie du Latin.* Par l'intermédiaire de M. C. Favey et de M. le Prof. Burnier à Neuchâtel nous ferons à M. Marouzeau la proposition de venir à Lausanne. Nous lui offrons 100 fr. suisses et proposons à Neuchâtel de prendre les frais de voyage à frais communs (frais d'hôtel non-compris) ».

188 « Assemblée générale du 17 décembre 1924 », Livre des procès-verbaux, t. 1, BCU Lausanne, IS 1855/1, p. 133.

189 Lettre de C. Favez à G. Bonnard du 5 décembre 1924, BCU Lausanne, IS 1855/15/10.

> Prendrai-je prétexte de cette *Chronique* pour dire quelques mots sur une occasion que j'ai eue récemment de constater la vitalité et l'utilité de notre Société ? J'ai été récemment appelé en Suisse par les Universités de Genève, Lausanne et Neuchâtel, pour faire quelques conférences sur la méthode des études latines. […] L'association Lausannoise des *Études de Lettres* m'avait demandé aussi d'assister à un de ses « Colloques » pour faire connaître aux professeurs de tout le canton réunis le fonctionnement de notre Société. L'exposé a provoqué un échange de vues animé et a donné lieu à diverses suggestions dont on peut espérer le meilleur résultat pour une collaboration éventuelle. […] Mon séjour a été enfin, grâce à l'empressement de ceux qui m'ont accueilli, l'occasion de maintes rencontres profitables entre professeurs des Universités, Collèges et Gymnases, et des étudiants ; ce contact de quelques jours m'a permis d'apprécier une fois de plus […] l'intérêt que prennent à notre enseignement et à nos travaux les Universités romandes, sœurs des nôtres, et je me plais à attirer l'attention des latinistes sur cet aspect de la collaboration scientifique[190].

Et c'est encore ce même aspect de la diffusion du réseau des études latines que J. Marouzeau met en évidence dans les « Chroniques » de l'été 1925 lorsqu'il annonce la création des *Lectures classiques* au sein de l'Université de Neuchâtel, de même que la venue de J. Ernst à Paris :

> D'autres organisations, çà et là, se réclament de nous. Un de nos confrères suisses, M. A. Ginnel, m'a écrit pour m'aviser que des professeurs de Neuchâtel se sont groupés en une association de *Lectures classiques* qui se tiendra en liaison étroite avec notre Société. – La distinguée présidente de l'association correspondante (*les Colloques*) de Lausanne, Mlle J. Ernst, se propose de faire un séjour d'une année à Paris et de prendre une part active à nos séances[191].

Cet extrait, brève chronique de la vie de la *Société des Études Latines*, met en lumière de façon exemplaire le rôle que J. Marouzeau a donné à la *Société* (« grouper les personnes qui s'intéressent aux études latines : Français et étrangers »[192]) et le positionnement que lui-même entend tenir, à savoir animer un mouvement international, fédérer autour de lui les acteurs des études classiques,

190 Marouzeau 1925b, p. 29 (séance du 14 février 1925, cf. p. 19 : « M. Marouzeau met la Société au courant d'un voyage qu'il vient de faire en Suisse. Invité par les Universités de Genève, Lausanne et Neuchâtel à faire quelques conférences sur l'état actuel des études latines et les méthodes d'enseignement, il a constaté une fois de plus à quel point les Universités romandes sont intéressées à l'activité de la science française, et il apporte en particulier à la Société des Études latines l'hommage de la Société lausannoise des Études de lettres »).

191 Marouzeau 1925c, p. 96.

192 « La Société […] a pour objet de grouper les personnes qui s'intéressent aux études latines : Français et étrangers, membres des différents ordres d'enseignements, savants, étudiants, humanistes, représentants des diverses disciplines : philologie, linguistique, littérature, histoire, sciences auxiliaires, et de réaliser entre ses membres un contact permanent et une libre collaboration susceptibles d'améliorer les conditions du travail scientifique et de l'enseignement » (« Renseignements relatifs à la SEL », *REL* 1, 1923, p. 5).

proposer un modèle et un point de repère (« on se réclame de nous », écrit-il). Jules Marouzeau, bien que dénué du titre de président de la *Société* qu'il a laissé à un nom plus honorable[193], est le champion des associations d'études classiques, figure hospitalière d'un œcuménisme académique international. Et c'est précisément ainsi qu'il traite les deux organisations suisses dont il est question dans cet extrait : d'un côté, les *Colloques*, dirigés par Juliette Ernst et qui ont fonctionné comme un département de la *Société des Études de Lettres*, de l'autre, les *Lectures classiques*, dirigées par Albert Ginnel, peut-être même fondées par lui au début de l'année 1925[194].

En fait, ce que ces sources laissent envisager, c'est que la venue de Juliette Ernst à Paris, à l'automne 1925, n'est pas uniquement motivée par ses études à l'EPHE. Ces différentes mentions dans les fonds des *Études de Lettres* et dans les « Chroniques » de la *Revue des Études Latines* encouragent en effet à revoir l'idée d'une migration purement étudiante pour intégrer un peu plus, dans l'analyse, le parcours antérieur à Lausanne, en particulier le parcours professionnel de J. Ernst. Jeune professeure à Yverdon, tout juste licenciée, J. Ernst s'investit dans une œuvre de diffusion des études de lettres (on n'ose pas dire « études classiques », car J. Ernst a aussi participé aux *Colloques d'Anglais*) qui prône les contacts avec les voisins. La philosophie de la *Société* et les rencontres qu'elle y fait ont pu lui donner l'idée d'aller passer une année à Paris, pour faire l'expérience par elle-même de cette collaboration internationale. On peut imaginer, qui plus est, que la venue à Lausanne de J. Marouzeau en janvier 1925, offrant la rencontre initiale, a joué un rôle dans le départ prochain de J. Ernst pour Paris. Jules Marouzeau peut avoir encouragé Juliette Ernst et d'autres à s'intéresser, comme il le dit, au « fonctionnement de [sa] Société », pourquoi pas en assistant à quelques séances parisiennes. Pour une jeune enseignante qui a des idées humanistes et des envies d'ailleurs, l'invitation d'un grand philologue parisien, qu'elle soit formulée individuellement ou non, a pu compter beaucoup ; la destination parisienne également, d'autant plus que J. Ernst connaissait par son enfance algérienne le système éducatif français et qu'elle l'admirait. Il n'est peut-être pas anodin, dans l'évaluation du rôle de J. Marouzeau, de souligner également que J. Ernst trouve l'un de ses premiers emplois parisiens au Collège

193 En 1925, c'est É. Chatelain, membre de l'Institut, le président de la *Société des Études Latines*. Il remplace Louis Havet, tout juste décédé (cf. Nougaret 1925), dont les liens avec J. Marouzeau étaient très forts (cf. *infra*, p. 94 ss.).

194 Lors de la préparation du séjour de J. Marouzeau en Suisse, à la fin de l'année précédente (1924), le même A. Ginnel écrit à G. Bonnard pour lui dire qu'« à Neuchâtel nous n'avons pas de société comme la vôtre [les *Études de Lettres*] » (lettre d'A. Ginnel à G. Bonnard, le 19 octobre 1924, BCU Lausanne, IS 1855/15/10). La date de la fondation de cette nouvelle société, juste après la venue de J. Marouzeau à Neuchâtel, laisse envisager que son implication n'est pas mince (« D'autres organisations, çà et là, se réclament de nous »).

Sévigné, où J. Marouzeau enseigne depuis 1919 et dont il est le vice-président en 1926[195].

En fin de compte, le séjour parisien peut aussi être vu comme le résultat de l'intérêt, chez Juliette Ernst, pour la fabrique des relations internationales, qu'elle irait observer en action chez le plus expert de leur défenseur[196], Jules Marouzeau. En passant de la *Société des Études de Lettres* à la *Société des Études Latines*, J. Ernst se rapprochait de l'épicentre de la coopération internationale, ce dont J. Marouzeau se réjouissait certainement, deux ans seulement après la fondation de la *Société des Études Latines* (22 mars 1923), alors que tout nouveau membre consolidait la santé de l'entreprise[197].

Ce que J. Ernst trouve à cette époque-là auprès de J. Marouzeau, c'est peut-être un mentor. En tout cas, ce sont à peu de choses près les mots de Jean Béranger lorsqu'il se souvient de ses études à l'EPHE sous la direction de J. Marouzeau, quasiment au même moment que J. Ernst :

> J. Marouzeau y obviait [à l'isolement et l'individualisme stériles], rendant ses élèves étrangers (il commençait par eux) attentifs à la solidarité des études et de la recherche. Pour les présenter les uns aux autres et leur apprendre à se connaitre, il les invitait chez lui. Son foyer, alors rue Schoelcher […] accueillait Italiens, Hollandais, Roumains, Suisses, et autres. […] Sa femme, ancienne élève étrangère, collaboratrice active et compétente, savait, pour y avoir passé, les préoccupations de ses hôtes. La confiance, la gaîté reconstituaient l'atmosphère familiale, adoucissaient les rigueurs de l'exil (nous sommes en 1925-26 : plusieurs étudiants étaient des réfugiés politiques ; à l'horizon s'amassait l'orage des États totalitaires). La soirée s'écoulait rapidement ; des liens étaient noués, et nous nous retrouvions à l'École des Hautes Études, non tels que nous avions été, mais retrempés et amis. J. Marouzeau avait d'autres ambitions : élargissant le cercle il vous conduisait ailleurs, aux ronds-points d'où rayonnaient les perspectives susceptibles d'inspirer ou d'ouvrir une carrière. […] Le lieu propice, on s'en doute, était la Société des Études latines. Là encore J. Marouzeau prenait les devants : aimablement, irrésistiblement, il conviait à une séance. Au jeune Vaudois timide, pétri de préjugés, reprendre le chemin de l'escalier E, le deuxième samedi du mois, à 17 heures, paraissait, à l'époque, à la fois aberrant et inconvenant. Il fallait bien un « ordre de marche », camouflé de séduction.

195 Redard 1966, p. 91 ; Dayen 2016, p. 170. Cf. *infra*, p. 108 sur la carrière de J. Marouzeau au Collège Sévigné.

196 Les témoignages en ce sens sont nombreux ; cf. par exemple Béranger 1966, p. 83 : « Qu'il suffise de constater que […] J. Marouzeau […] était engagé dans la voie (peu courue il y a un demi-siècle) qui, au-delà des barrières individuelles, politiques et culturelles, aboutissait à l'association et à l'internationalisme. C'est dans cette ligne que s'inscrivent la fondation de la Société des Études latines, celles du Groupe romand, du Groupe strasbourgeois, et tout porte à croire que, dans l'idée du fondateur, le réseau était encore extensible ».

197 Dès 1923, Marouzeau recherche l'ouverture vers l'étranger : « La Société compte une forte proportion de membres étrangers, dont plusieurs, notamment en Suisse et en Belgique, se proposent d'étudier la constitution de filiales ou de sections régionales qui étendraient au dehors l'activité de la Société » (« Communications du Bureau », *REL* 1, 1923, p. 18).

Mais au prime abord les hésitations tombaient. Sur le seuil de la Salle Gaston Paris, le maître attendait, recevait, harponnait l'arrivant, procédait aux présentations, et installait[198].

198 Béranger 1966, p. 84-85. Voir aussi *REL* 31, 1954 (hommages et souvenirs de J. Béranger, à l'occasion du 30e anniversaire de la *Société des Etudes Latines*).

2 Sociabilités et cultures : 1927-1934

> 27 Lausanne TEL 1685 15 20 0913 = Arriverai aujourd'hui dimanche 23 h11 ou 00 h54 = Juliette[1].

Dans les années 1928-1934, les habitués du monde de J. Ernst s'appellent Paul Tcherniakofsky, Théa, Freddy, Hope, Dikkie, le You, F. Olivier ou Michel Volkonsky. Diane Potier-Boès, M. Durry, Scarlat Lambrino et son épouse, Luigia Nitti et son frère, Dora, Vera ou Ira Znatchko-Yavorsky sont des figures moins quotidiennes, mais néanmoins présentes. Considérés comme tels, certains noms sont immédiatement identifiables (S. Lambrino et M. Durry), d'autres sont inconnus (Vera ou Hélène, une amie de Buenos Aires), tout en devenant parfois parfaitement identifiables après examen (le You est tout simplement le surnom de J. Marouzeau). Pris dans leur ensemble, ces noms constituent le réseau amical et professionnel de J. Ernst. Ils sont un choix éclectique de personnalités que, contrairement aux membres de sa famille, J. Ernst choisit sciemment de fréquenter ou de quitter. Or, chacun de ces individus contribue à donner une identité à J. Ernst. Chacun d'entre eux constitue un repère de références intellectuelles, culturelles et sociales. Chacun contribue enfin à approcher la manière dont J. Ernst crée son quotidien. Une source en particulier a motivé le présent chapitre, la correspondance de J. Ernst et P. Tcherniakofsky, que j'ai étayée le plus souvent possible par des sources tierces, issues d'archives en général inédites.

Les lettres échangées par P. Tcherniakofsky et J. Ernst, qui couvrent inégalement les années 1928-1934, forment une correspondance du manque amoureux, fondée sur les « au revoir » et les absences. Les lettres de J. Ernst, seules conservées, racontent l'éloignement qui, périodiquement, unit J. Ernst à P. Tcherniakofsky. Dans cette narration de soi, j'ai choisi de lire les cercles relationnels et de les confronter aux temps du loisir et du travail tels que répartis géographiquement. Juliette Ernst fréquentait des personnes issues de contextes professionnels, familiaux, amicaux et géographiques les plus divers : en France, à Paris et à Montpellier, en Suisse, à Lausanne et Genève, ou encore en Italie, à Florence. Elle s'adonnait, seule ou en leur compagnie, à des activités spécifiques, quotidiennes ou exceptionnelles, professionnelles ou de loisir. Une partie de cette

1 Lettre de J. Ernst à P. Tcherniakofsky, le 20 septembre [1931 ?], Lausanne-Montpellier (Fonds Tchernia).

Fig. 4 : Six courriers de Juliette Ernst à Paul Tcherniakofsky (Fonds Tchernia).

activité est racontée par J. Ernst à P. Tcherniakofsky, sur le registre de la confidence (les correspondants se font confiance et la lettre ne doit pas être partagée avec des tiers[2]) et du divertissement (l'écriture est un moment de loisir pour J. Ernst ; il s'agit aussi pour elle de chasser les idées noires de son correspondant).

L'analyse de cette sociabilité, à comprendre à la fois comme modalité de la vie en société et ensemble de relations individuelles[3], est motivée par l'idée que toute interaction entre personnes repose sur un mode de vie et qu'elle fait ainsi

2 Contrairement aux lettres écrites entre époux qui sont également adressées aux autres membres de la famille et destinées à leur être lues. Sur cette pratique au XIXe siècle, cf. Chartier 1991. Sur les spécificités des lettres d'amour et notamment leur rôle quand le couple n'est pas marié, cf. par exemple Foley 2006.

3 Cf. Rivière 2004.

appel à des pratiques sociales inscrites dans un environnement socio-historique. Ces comportements sociaux peuvent être interrogés de diverses façons ; dans le cas présent, ce sont les pratiques culturelles qui seront au centre du propos, profitant de la rare prolixité de notre source à ce sujet (pour *divertir* P. Tcherniakofsky, qui est loin d'elle, J. Ernst a pris l'habitude de passer en revue ses lectures et ses sorties au musée, au spectacle, etc.). Il s'agit en fait de définir le profil sociable de J. Ernst, en relevant, au sein de cette unique unité statistique, ce qui fait son originalité. Précisément, cet inventaire des pratiques culturelles, que l'on essaiera de problématiser, révèle une vraie porosité des sociabilités professionnelles et personnelles ainsi que des pratiques professionnelles et de loisir. En fin de compte, deux axes majeurs soutiennent le développement : d'une part, les cercles relationnels de J. Ernst l'identifient et la construisent ; d'autre part, les pratiques sociales sont inséparables des processus intellectuels qui conduisent à l'insertion professionnelle de J. Ernst.

Schéma des relations de J. Ernst 1928-1934		
Cercle familial	**Cercle domestique parisien**	**Cercle amical**
–J. Ernst au Télemly avec ses parents et ses sœurs, avec les membres de sa famille. – J. Ernst à Paris avec ses sœurs en visite ; en visite chez sa tante Jeanne ; de sortie avec le cercle polonais (oncle par alliance Stanislas Kwiecinski) ; évoquant les nouvelles qui touchent sa famille à Lausanne. – Tante Emma en visite à Paris pour l'Exposition coloniale	– J. Ernst et ses collègues ou camarades du Foyer International des Étudiantes : Sira, Véra, Dikkie, Miss Watson, Miss Jones, Claire Carrière – J. Ernst cherchant à se loger par ailleurs : Mme Domanska, Mère Boyer	– Paris : Iritchka, Diane Potier-Boès, Freddy, Ira Znatchko-Yavorsky – Lausanne : Jeanne Maillard, Theodora van Gils, Michel Volkonsky
Cercle de P. Tcherniakofsky	**Cercle professionnel**	**Rencontres**
– Famille Tcherniakofsky : Charlotte, Pierre (Tchernia) – Collègues de P. Tcherniakofsky : Hope Hibbard, Michel Volkonsky, Wintrebert, Parat, Bataillon, Montalenti, Ombredane, Joubin, Bailly, Despax, Mme Pruvot	– Paris : M. et Mme Marouzeau, M. et Mme Lambrino, M. Marcel Durry, Mlle et M. Nitti, M. et Mme Samaran, Miss Watson – Lausanne : F. Olivier, André Bonnard, W. von Wartburg, Bovy, René Rapin, René Guisan	– Florence : Lydia von Auw – Lausanne / Paris : Arnold Reymond – Paris : Tristan Bernard ; Maurice Bedel

Schéma des relations de J. Ernst 1928-1934		
– Cercle amical : Hope Hibbard, Michel Volkonsky, Freddy	– Genève : Marquis Paulucci (SdN)	

2.1 De Genève à Paris : la Société des Nations et le Foyer International des Étudiantes (1928-1930)

> La réception du Marquis [Paulucci] était très brillante : magnifique villa au milieu d'un jardin éclairé de lanternes vénitiennes, vastes pièces, véranda – tout cela plein naturellement de la foule la plus bigarrée. Ça m'amuserait d'aller à des machines comme ça avec toi, mais somme toute, ce n'est pas follichon [sic]. Heureusement que ça n'est pas très fréquent. Ce qui est particulièrement pénible, et qu'on a de la peine à s'imaginer, quand on a vécu surtout, comme nous, dans des milieux universitaires, c'est la morgue de certains de ces fonctionnaires qui s'appliquent toujours et partout à faire peser sur leurs inférieurs la différence de la hiérarchie. Et note pourtant qu'il n'y avait là bien entendu aucun employé subalterne : rien que des chefs de section, membres de section, membres de la classe intermédiaire. Eh bien, il n'y avait aucun « liant » : on se sentait comme au bureau. Il y a des exceptions bien entendu, et cela m'a fait plaisir d'entendre tout à coup, avec un bon accent américain : « *Hallo ! How are you* ? » – c'était un des principaux fonctionnaires du Secrétariat qui revient d'Amérique après trois mois de vacances et qui me saluait de la sorte. Je n'ai pas pu m'empêcher de faire la réflexion que je n'avais trouvé ni chez les Anglais, ni d'ailleurs chez les Français pareille cordialité, pareille simplicité. Il y a aussi dans ces distances établies, la question de nationalité qui entre en jeu : on se sent parfaitement, quand on est Suisse, traité comme quantité négligeable[4]. Aussi, par esprit de contradiction, n'ai-je jamais tant mis ma nationalité en avant que depuis que je suis au Secrétariat[5] !

D'avril 1928 à avril 1929, J. Ernst travaille au Secrétariat de la Société des Nations, à Genève, et elle est à ce titre invitée à se joindre à certaines des festivités qui

4 Grâce à la « Déclaration de Londres sur la neutralité de la Suisse », la Suisse bénéficie d'un statut aménagé qui la décharge de participer aux sanctions armées contre d'autres pays. C'est sans doute cette neutralité qui pèse sur J. Ernst et lui fait se sentir « traitée comme quantité négligeable ». Un sentiment un peu comparable d'infériorité nationaliste est exprimé par J. Ernst en 1931, lorsqu'elle qualifie sa position en France en tant que Suissesse : « Mais, pour en revenir aux Américains en Angleterre, leur situation m'intéresse aussi en ce qu'elle est assez semblable à celle des Suisses français en France – mêmes questions d'assimilation, de honte de sa nationalité ou bien alors d'affirmation bruyante » (Lettres de J. Ernst à P. Tcherniakofsky, les 14 et 15 mai 1931, Paris-Montpellier, Fonds Tchernia).

5 Lettre de J. Ernst à P. Tcherniakofsky, les 6-7 septembre 1928, Genève-Levallois-Perret (Fonds Tchernia).

rassemblent le personnel administratif et diplomatique des défenseurs de la paix mondiale. Au Secrétariat de la Société des Nations, elle fait partie des membres du Bureau du personnel, où elle rédigeait des procès-verbaux[6].

Lors de l'enquête en 2015, une dizaine de tirés à part a été retrouvée à l'École Normale Supérieure : publiés par la Société des Nations entre 1923 et 1926, ces feuillets avaient été annotés de la main de J. Ernst, qui, pour travailler son anglais, en avait traduit des formules juridiques et souligné des passages techniques importants. Selon toute vraisemblance, ces lectures remontent à 1928-1929. De cette année 1928, une unique lettre a été trouvée dans la correspondance échangée avec P. Tcherniakofsky. Elle évoque cette « réception très brillante » chez le Marquis Giacomo Paulucci di Calboli (1887-1961), qui venait d'être nommé vice-secrétaire général de la Société des Nations (1927-1932). Personnage très haut placé, proche de Mussolini[7], le Marquis Paulucci ne fait pas partie du quotidien de J. Ernst et, d'une certaine manière, c'est bien ce qu'elle exprime en décrivant ce qui la sépare des hauts fonctionnaires et de leur « morgue ». La seule relation connue aujourd'hui, qui remonte à l'époque de la Société des Nations, est celle qui lie Juliette Ernst à Maria Theodora van Gils, dite « Thea », qui travaillait à la Bibliothèque de la Société des Nations[8]. Mentionnée à plusieurs reprises dans la correspondance à P. Tcherniakofsky, entre février 1930 et mai 1933, T. van Gils est une amie proche de J. Ernst : elles s'hébergent l'une l'autre et font un voyage ensemble à Florence en 1934, dont les échos très positifs sont consignés dans une lettre de J. Ernst à P. Tcherniakofsky[9]. Bien des années plus tard, Theodora van Gils est invitée par Juliette Ernst, de même que certaines camarades d'études de l'Université de Lausanne, à la réunion amicale du 10 juin 1981 qui précède la cérémonie officielle du jubilé de *L'Année Philologique*[10].

---

6 C.V. Ernst (Bâle), Staatsarchiv Basel, Dossier Juliette Ernst, UA XI 3,3, p. 2 : « 1928-1929 : Stage d'un an à la Société des Nations (Genève), en qualité de rédactrice de procès-verbaux (Section du personnel) ». Voir aussi la généalogie faite par Georg Ernst (Fonds Mühlebach), p. 494 : « In den Jahren 1928 bis 1929 war sie Schriftführerin am Protokollamt der Gesellschaft der Nationen in Genf ».

7 Tassani, « Paulucci di Calboli Barone, Giacomo », *Dizionario Biografico degli Italiani* 81, 2014 (consulté le 19 juin 2020 sur http://www.treccani.it/enciclopedia/paulucci-di-calboli-barone-giacomo_(Dizionario-Biografico)/) ; Anastasi 2014.

8 D'origine allemande, Theodora van Gils travaille à la SdN de 1926 à 1939. Elle est affectée à la Bibliothèque, peut-être en particulier au Département du Comité International pour le Placement des Intellectuels Émigrés (d'après une adresse postale mentionnée dans le corpus des lettres à P. Tcherniakofsky). Aucun échange direct entre J. Ernst et T. van Gils n'a été trouvé, mais deux lettres de T. van Gils au linguiste Ch. Bally (cf. Unige, Ms. fr. 5002, f. 178-179) et deux autres au poète R. M. Rilke ont été découvertes (NB Bern).

9 Lettre de J. Ernst à P. Tcherniakofsky, le 2 mai 1934, Florence-Montpellier (Fonds Tchernia).

10 « Mélanges Ernst », 1980-1981 (Fonds Trésorerie SIBC).

Ces maigres informations mises à part, la période 1928-1929 est peu connue. D'ailleurs, les motifs qui mènent J. Ernst au Secrétariat de la Société des Nations d'avril 1928 à avril 1929 nous échappent[11]. Tout juste pouvons-nous signaler, grâce au dossier personnel de J. Ernst qu'avait créé le Bureau du Personnel, les nombreux soutiens qu'elle reçoit et qui, certainement, participent du succès de son embauche au Secrétariat. Ainsi, alors que Sarah P. Watson, la directrice du Foyer International des Étudiantes à Paris, avait indiqué l'existence du concours à Juliette Ernst[12], pas moins de sept relations parisiennes, lausannoises, oxoniennes et genevoises, ont recommandé J. Ernst pour ce poste. De fait, deux figures majeures de la formation philologique de J. Ernst se sont portées garantes de son sérieux, Jules Marouzeau et Frank Olivier, tous deux insistant notamment sur la « véritable culture » de la candidate[13] et sa maîtrise des langues[14]. Effectivement, Elizabeth A. Francis, *fellow* et *tutor* du St. Hugh's College où avait séjourné J. Ernst l'année passée, attestait son excellent niveau de langue (« *English which she writes and speaks fluently* »[15]) et la qualité de ses enseignements aux étudiants oxoniens de première et deuxième années. Véritables leitmotivs de ces lettres de recommandation, les compétences d'enseignante, l'« intelligence » et la « mora-

11 Dans son article de 1981, publié pour le jubilé de *L'APh* et dans lequel elle retrace toute sa carrière, J. Ernst ne revient pas sur cette étape de son parcours (Ernst 1981). Cette année 1928 et le passage à la Société des Nations sont évoqués par Paschoud 2001a, p. 16, mais les témoignages oraux recueillis lors de l'enquête n'en font pas mention.

12 Lettre de motivation de J. Ernst, adressée la Secrétaire du Comité des Nominations au sein du Secrétariat de la Société des Nations à Genève, le 18 janvier 1928 (« Personnel Office / Juliette Ernst / 1146 », Archives de la Société des Nations, Genève) : « J'ai eu connaissance de la vacance de ce poste grâce à Miss Watson, directrice du Foyer International des Étudiantes à Paris, à qui avis en avait été donné par M. Demolon ».

13 Lettre de recommandation de Frank Olivier datée du 17 janvier 1928, versée au dossier de J. Ernst au *Personnel Office* du Secrétariat de la Société des Nations (« Personnel Office / Juliette Ernst / 1146 », Archives de la Société des Nations, Genève) : « Mademoiselle Ernst a du savoir et une véritable culture, qu'elle a su marquer de sa personnalité. […] Je la crois particulièrement apte à faire le travail exigé par la place qu'elle sollicite. Ce qu'elle ne sait pas, elle l'apprendra vite et bien. Elle n'estime pas que les choses lui soient dues, mais elle fait tout ce qu'il faut pour mériter ce qu'elle cherche à obtenir ».

14 Lettre de recommandation de Jules Marouzeau, sans date, versée au dossier de J. Ernst au *Personnel Office* du Secrétariat de la Société des Nations (« Personnel Office / Juliette Ernst / 1146 », Archives de la Société des Nations, Genève) : « Mademoiselle Ernst, qui par sa formation générale, par sa connaissance parfaite du français et de l'anglais, et par ses qualités de méthode, de précision, de rigueur scientifique, peut être appelée à rendre les plus grands services ».

15 Lettre de recommandation de E. A. Francis, datée du 12 janvier 1928, versée au dossier de J. Ernst au *Personnel Office* du Secrétariat de la Société des Nations (« Personnel Office / Juliette Ernst / 1146 », Archives de la Société des Nations, Genève).

lité »[16] de J. Ernst reviennent dans les témoignages de Miss Watson, qui se fonde sur l'année et demie où elle a vu J. Ernst résider au Foyer International et y diriger le Club des Étudiantes, de F. Humbert, le directeur parisien de la Section d'Hygiène de la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge et de deux autres professeurs d'université, enseignant cette fois la théologie protestante en Suisse. Ces derniers, Auguste Gampert (1870-1936)[17], qui exerçait à l'Université de Genève, et René Guisan (1874-1934)[18], de la Faculté de Théologie de l'Église évangélique libre du Canton de Vaud, appartenaient certainement au cercle familial de J. Ernst, du moins aux relations qu'elle avait nouées dans la droite ligne de son éducation libriste. Si J. Ernst a suivi les cours d'A. Gampert et de R. Guisan dans les années 1919-1923, notons aussi que sa sœur Marguerite Ernst épousera en 1931 l'un des proches collègues barthiens de R. Guisan, en l'occurrence le pasteur Charles Brütsch[19].

Pour contextualiser cet emploi à la Société des Nations dans le parcours professionnel et personnel de J. Ernst, il est sans doute important de relever la rupture que semble constituer la prise de ce poste, après toute une période où c'est bien l'enseignement qui primait dans la vie professionnelle de J. Ernst : 1925-1926, cours de latin aux élèves du Collège Sévigné à Paris ; été 1926, cours de vacances à l'Université de Lausanne ; hiver 1927, cours de français au St Hugh's College à Oxford ; été 1927, cours de vacances à l'Université de Lausanne ; septembre 1927, maîtresse gymnasiale à Yverdon, pour la deuxième fois ; avril 1928, interruption de l'année scolaire à Yverdon et prise de poste à la Société des Nations. D'une lettre à P. Tcherniakofsky, on sait que J. Ernst avait mal vécu sa position à Yverdon en 1927-1928, ce qu'elle explique très précisément par le « fait que [s]on travail ne [lui] apprenait rien et [qu'elle avait] ainsi l'impression de piétiner sur place, ou plutôt de reculer »[20]. En 1927, au retour d'Oxford, le

16 Par exemple : Lettre de recommandation d'A. Gampert, datée du 10 janvier 1928, versée au dossier de J. Ernst au *Personnel Office* du Secrétariat de la Société des Nations (« Personnel Office / Juliette Ernst / 1146 », Archives de la Société des Nations, Genève) : « … le témoignage le plus favorable tant sur son caractère, sa moralité que sur ses capacités intellectuelles, témoignage fondé sur la connaissance que j'ai d'elle depuis une dizaine d'années ».

17 Martine Piguet, « Gampert, Auguste (1) », DHS, 03/02/2005. Des archives le concernant sont consultables à la Bibliothèque de Genève (CH BGE, Ms. Comp. des pasteurs, 1041-1243).

18 Paola Crivelli, « Guisan, René (8) », DHS, 13/03/2008 ; Reymond 1985a, p. 30-36 sur le parcours intellectuel de Guisan.

19 Sur les liens de C. Brütsch et de R. Guisan, cf. Reymond 1985b, p. 43.

20 Lettre de J. Ernst à P. Tcherniakofsky, le 9 janvier 1930, Paris-Montpellier (Fonds Tchernia). Voir encore la lettre de J. Ernst à P. Tcherniakofsky, le 15 février 1934, Paris-Montpellier (Fonds Tchernia) : « Bien souvent ta situation là-bas me rappelle la mienne à Yverdon et je n'ai qu'à chercher à retrouver cette impression d'écrasement que j'éprouvais chaque jour au réveil pour me représenter ce qu'est la tienne là-bas. Mais il arrive un jour où on

choix de l'enseignement, qui demeure une constante dans tout son parcours, apparaît comme une option raisonnable, éventuellement commandée par une logique qui préfère ce qui est connu à ce qui est inconnu. À l'inverse, le travail à la Société des Nations représente une porte ouverte sur la nouveauté, qui l'éloigne une fois de plus de la destinée des jeunes filles de bonne famille de Lausanne. L'étape suivante, qui l'amène à un déménagement à Paris en été 1929[21], participe sans doute de ce même mouvement. C'est du moins ce que l'on peut en déduire à partir d'une lettre de mars 1930 où, évoquant sa récente démission du Foyer International des Étudiantes à Paris, J. Ernst décrit gaiement ses allées et venues : « Je viens de fermer la porte du Bureau de renseignements. Amen ! C'est amusant de penser qu'il y a un an je fermais celle de la S.d.N. & il y a deux ans celle du Collège d'Yverdon, & il y a 3 ans celle de St Hugh's. Décidément ma vie est une mosaïque ! et moi un pantin, une girouette »[22].

Mais ce nouveau déménagement à Paris, que J. Ernst explique sobrement dans sa lettre de démission à la Société des Nations par la perspective d'« un travail universitaire qui sera mieux en rapport avec [ses] aptitudes et [sa] préparation antérieure »[23], s'explique sans doute aussi par la relation qui se développe à la Pentecôte 1928 entre Juliette Ernst et Paul Tcherniakofsky, un jeune chercheur en biologie marine. Tcherniakofsky habitant Paris, il est possible qu'ils aient souhaité se rapprocher en organisant le déménagement de J. Ernst à Paris, où elle pouvait retrouver des habitudes, des proches, un travail. Et, en effet, les lettres échangées parfois quotidiennement avec P. Tcherniakofsky montrent que J. Ernst dîne avec des amis, avec des membres de sa famille installés à Paris,

fait ses paquets et où on dit adieu à tout le monde, non plus pour un congé (comme le mien à Paris-Oxford, le tien au Scoresby), mais pour toujours ».

21 Les indices pour dater précisément ce déménagement sont très ténus ; parmi les plus explicites, les comptes rendus des séances de la *Société des Études Latines* qui signalent la participation de J. Ernst aux séances du 09/02/29 (« court séjour » d'un membre étranger, selon J. Marouzeau), 11/05/1929, 08/06/1929, 09/11/1929 et 14/12/1929, soit des absences aux seules séances de janvier, mars et avril 1929.

22 Lettres de J. Ernst à P. Tcherniakofsky, les 29, 30 et 31 mars 1930, Paris-Montpellier (Fonds Tchernia).

23 Lettre de démission de J. Ernst, datée du 2 février 1929, versée au dossier de J. Ernst au *Personnel Office* du Secrétariat de la Société des Nations (« Personnel Office / Juliette Ernst / 1146 », Archives de la Société des Nations, Genève). La décision de J. Ernst de quitter cet emploi « à durée indéterminée » (pour utiliser le vocabulaire d'aujourd'hui) doit prendre effet le 2 avril 1929, « c'est-à-dire à l'issue de [sa] période de stage ». Les sources à disposition, en particulier le relevé des présences de J. Ernst aux séances de la *Société des Études Latines*, où elle aurait pu mettre sur pied un projet professionnel avec J. Marouzeau, ne justifient pas l'hypothèse d'un déménagement pour cause professionnelle. Toutefois, selon un témoignage de J.-M. Flamand, Paris, 4 novembre 2015, J. Ernst aurait été déçue de son travail à la SdN, dont le caractère trop peu international ne l'aurait finalement pas convaincue.

avec le cercle de J. Marouzeau. Elles montrent que sa vie est remplie de sorties au musée, au cinéma, au théâtre, au concert, au restaurant. En un mot, à Paris, J. Ernst a une vie culturelle et une vie mondaine, faites de visites et de rencontres.

Concernant les moyens de subsistance de J. Ernst, on sait qu'elle a un premier emploi jusqu'en mars 1930 auprès de Miss Watson au Bureau des Renseignements du Foyer International des Étudiantes, là où elle avait déjà habité lors de son précédent séjour parisien[24]. Elle y accueille les résidentes et s'occupe de l'administration. Elle y loge elle-même également et y développe toute une sociabilité avec des jeunes femmes venant de tous les pays d'Europe et des États-Unis, en général des étudiantes. D'ailleurs, c'est pour elle l'occasion de mettre à profit ses compétences linguistiques. Elle est par exemple engagée par trois de ses camarades pour corriger leurs thèses respectives : celle de « Dikkie », celle de « Miss Jones »[25] et celle d'une camarade américaine mieux identifiée, Frances Kathleen Montgomery, dont le travail portait sur la « vie et l'œuvre du Père Buffier »[26]. Un peu plus tard, elle donne également des leçons de français à un Italien, M. Bezzola, puis à un jeune Allemand, M. Ernst. Elle est encore chargée par André Bonnard et Scarlat Lambrino de faire l'un ou l'autre travail d'analyse ou de traduction[27].

Ajoutons que, assez vite après son arrivée, elle participe au dépouillement des périodiques pour *L'APh*, en étant certainement payée à la pièce, sur les comptes de la *Société de Bibliographie Classique*[28]. Au moment où J. Ernst apprend auprès de J. Marouzeau comment *L'APh* est faite, il l'accueille dans son cercle de familiers, l'invitant, parfois avec insistance, à se joindre aux réceptions diverses qu'il organise. C'est pendant ces années 1927-1934 que le profil scientifique et mondain de la bibliographe des sciences de l'Antiquité se constitue.

---

24 Situé au 93-95 boulevard Saint-Michel, dans le 5e arrondissement de Paris, l'établissement avait été fondé en 1906 par une philanthrope américaine, Grace Whitney Hoff, et accueille toujours des étudiantes étrangères : http://www.fie.fr/ (consulté le 31/07/2020).

25 Miss Jones « est vraiment une personne exquise, faite pour écrire une thèse comme moi pour être pape » ! (Lettre de J. Ernst à P. Tcherniakofsky, le 25 février 1930, Paris-Montpellier, Fonds Tchernia).

26 Frances Kathleen Montgomery, 1904-1989, est d'origine américaine. Elle soutient sa thèse de littérature française en 1930 à l'Université de Paris. Elle est à l'origine, avec Gaie Taylor, d'un fonds de photographies, de lettres et de films, déposé aux archives à Alberta (Canada) qui débute avec des pièces datées de 1929. Une partie de ces archives concerne son séjour parisien (http://archivesalberta.org/findingaids/whyte/Mont-Taylor/Mont-Taylor1.htm, consulté le 28/07/2017).

27 Lettre de J. Ernst à P. Tcherniakofsky, le 16 septembre 1933, Genève-Levallois-Perret (Fonds Tchernia) : « La semaine prochaine j'irai consulter à la Bibliothèque universitaire quelques périodiques que je ne trouve pas à Lausanne. Je fais aussi une traduction pour M. André Bonnard ».

28 Cf. *infra*, p. 123-128.

Fig. 5 : « Au Télemly, à mon retour d'Italie », Juliette Ernst, debout, aux côtés de ses parents, dans la maison du Télemly, vers 1933 (Fonds Mühlebach).

Pour présenter l'environnement social et culturel de J. Ernst, une enquête sur ces années 1927-1934 s'impose. Sociabilités et pratiques culturelles sont au centre du questionnement, comme le propose la riche correspondance entre J. Ernst et P. Tcherniakofsky. Il va de soi que son quotidien dans ces années-là prépare son engagement, qui sera décisif, pour *L'Année Philologique.*

2.2 Juliette Ernst au miroir de ses relations familiales (Paris-Lausanne)

En quittant la Suisse pour Paris, à l'été 1929, J. Ernst ne quitte pas sa famille. Même si les témoignages sont rares, la présence des parents, des sœurs, des tantes et des cousins dans les lettres de Juliette Ernst à Paul Tcherniakofsky montre bien que les relations, proches et affectueuses, entre les membres de la famille Ernst-Muller – branches paternelle et maternelle – perdurent. La distance ne rompt ainsi absolument pas les liens ; elle semble habituelle pour les Ernst[29].

29 Lettres de J. Ernst à P. Tcherniakofsky, les 14 et 15 février 1930, Paris-Montpellier (Fonds Tchernia) : « Il faut penser que la mienne [famille] reste souvent bien plus longtemps sans me revoir, moi ou une autre de mes sœurs ».

Si les parents Ernst ne font sans doute pas de voyage à Paris, leur fille, en revanche, leur rend régulièrement visite et passe presque tous les étés (à tout le moins entre 1929 et 1934) dans leur villa au Télemly[30], où elle prépare les cours de vacances qu'elle donne à l'Université de Lausanne[31]. Quand ils n'habitent pas ensemble, parents et fille(s) s'écrivent[32]. Les nouvelles s'échangent aussi par l'intermédiaire de ceux qui se voient – Germaine et Thérèse Ernst ont par exemple séjourné à Paris. Que J. Ernst habite au Télemly ou à Paris[33], la présence parentale dans la vie de leur fille se fait sentir dans ce qu'elle dit d'eux à P. Tcherniakofsky. Il y a des réjouissances nombreuses, comme celle d'enfin recevoir une photographie d'eux[34], l'annonce d'une naissance à venir (« une fille, quelle malédiction ! »[35]), des mots réconfortants et de tendres inquiétudes[36], la joie d'une promenade en automobile pour fêter la fin des cours de vacances[37]. Mais il y a aussi les dissensions : l'expérience parisienne de J. Ernst, qui vit loin des cercles bourgeois lausannois, modifie sa vision du monde et, par là même, atténue la symbiose avec sa famille et son milieu d'origine (même si une tante maternelle parisienne dûment visitée peut faire office de relais familial[38]). Cette

30 Le Télemly est la villa que les parents de J. Ernst ont fait construire à leur retour d'Alger. Le nom que porte cette maison fait justement référence à un quartier d'Alger.

31 Cours de vacances attestés par la correspondance à Tcherniakofsky ou par le *curriculum vitae* de J. Ernst : étés 1926, 1927 (?), 1930, 1931, 1933, automne 1934. J. Ernst passe aussi toute la deuxième moitié de 1933 à Lausanne.

32 Lettres de J. Ernst à P. Tcherniakofsky, les 26, 27 et 28 février 1934, Paris-Montpellier (Fonds Tchernia) : « Eh bien justement je reçois une lettre de Maman qui m'écrit : Michel doit aller beaucoup mieux, car il a fait une promenade avec Nan et à accepter [sic] d'aller déjeuner au Télemly ».

33 D'après la correspondance à P. Tcherniakofsky, J. Ernst était à Paris de septembre 1929 à mai 1931 (lacune avril 1930-avril 1931), au Télemly en juillet 1931, juillet 1932, d'août 1933 à janvier 1934 (lacunes septembre 1931-juillet 1932 ; août 1932-juillet 1933), à Paris de janvier 1934 à mai 1934, à Florence en passant par Le Télemly pendant le mois de mai 1934, à Paris en juin 1934, au Télemly en juillet 1934.

34 Lettre de J. Ernst à P. Tcherniakofsky, le 15 janvier 1930, Paris-Montpellier (Fonds Tchernia) : « Papa & Maman, à qui nous faisions depuis longtemps la scie pour qu'ils aillent chez le photographe, se sont exécutés. On vient de m'envoyer les épreuves qui sont vraiment excellentes. Je serai très heureuse de les avoir ».

35 Lettre de J. Ernst à P. Tcherniakofsky, le 9 juin 1934, Paris-Montpellier (Fonds Tchernia).

36 À propos de la santé de sa mère et de son repos, lettres de J. Ernst à P. Tcherniakofsky, les 12, 14, 21, 26 juillet 1933, Lausanne-Scoresbysund (Groënland) (Fonds Tchernia).

37 Lettre de J. Ernst à P. Tcherniakofsky, le 5 août 1933, Lausanne-Akureyri (Islande) (Fonds Tchernia).

38 Les visites chez « tante Jeanne » et son mari Stanislas Kwiecinski sont sans doute hebdomadaires (chaque dimanche) ; les sujets de discussion peuvent être intimes (une nièce célibataire à sa tante) ; un nouveau cercle, polonais et surtout plus mondain, s'ouvre pour J. Ernst par le biais de son oncle Stanislas. Mme Domanska, une mondaine dont le caractère est

prise de distance est lisible dans les lettres que J. Ernst écrit à P. Tcherniakofsky. Un sujet notamment est sensible, la religion et son emprise sur la vie sociale. Juliette Ernst exprime, dans son appréhension de la religion, un rejet d'autant plus frappant qu'il semble très définitif de ce qui a fondé son éducation :

> J'y suis allée bien entendu et cela m'a fait un drôle d'effet de me retrouver dans cet auditoire de la Faculté libre de Théologie où j'avais autrefois entendu bien des conférences, du temps où j'attachais à toutes ces questions une importance essentielle. Aujourd'hui ces Messieurs me font l'effet de mandarins absolument étrangers à la vie de leur époque. C'est extraordinaire ce que le point de vue de l'élite est déformé ici, du fait de la place prépondérante que la religion a toujours tenue dans la vie intellectuelle. Cela ne peut manquer de frapper quand on vient d'un pays essentiellement laïque [sic] comme la France et surtout du milieu où je me meus à Paris[39].

Le milieu libriste, qui est en cause dans cet extrait, a eu une grande importance pour J. Ernst durant ses années lausannoises : il lui a assuré une partie considérable de sa formation intellectuelle[40]. Pourtant, on lit la distance que J. Ernst a prise à l'égard des libristes en été 1933, alors qu'elle se prépare justement à passer tout l'automne 1933 entourée de ses proches. Le mode de vie que J. Ernst mène à Paris est, d'une certaine manière, en total porte-à-faux avec celui de ses sœurs et parents[41]. Marguerite Ernst, la benjamine, épouse ainsi un pasteur libriste en décembre 1931[42] et Thérèse Ernst inscrit quant à elle son parcours professionnel au cœur même du réseau libriste, avec une position d'enseignante de français à l'École Vinet, dès 1925[43]. Germaine Ernst, la cadette, rejoindra elle aussi l'École Vinet pour y enseigner le dessin, en 1955 seulement[44]. On notera encore que le scoutisme que pratiquait Thérèse Ernst (avec ses sœurs sans doute) depuis 1916 prend une importance certaine dans sa vie, puisqu'elle assume dès 1934 des

amplement décrit dans les lettres, fait partie de ce cercle social tout à fait inhabituel pour J. Ernst.

39 Lettres de J. Ernst à P. Tcherniakofsky, les 12, 14, 21, 26 juillet 1933, Lausanne-Scoresbysund (Groënland) (Fonds Tchernia).

40 Cf. *supra* Chapitres 1.a à 1.c, où le parcours de J. Ernst, à l'École Vinet d'abord puis à l'Université, est mis en regard de celui de ses sœurs, de ses compatriotes et des étudiantes françaises pour mettre en lumière la spécificité sociologique du milieu libriste qui encourage la formation intellectuelle des jeunes femmes (cf. Issenmann 2007 sur les « Vinettes » et Bastian 2016 pour le milieu libriste).

41 L'idée de rupture est certainement relativisée par les relations fidèles que conserve J. Ernst avec ses camarades d'université, issues du même milieu qu'elle, notamment avec Dora Demierre, directrice de l'École Vinet entre 1931 et 1935. Cf. *infra,* p. 77-80.

42 Le mariage avec Charles Brütsch a lieu le 19 décembre 1931 (Généalogie Ernst – Fonds Mühlebach, p. 495).

43 Généalogie Ernst (Fonds Mühlebach), p. 493.

44 Junet 2009, p. 188 (1955-1970).

responsabilités locales, cantonales, puis nationales et mondiales au sein de la Fédération des Éclaireuses Suisses[45].

Sans sous-estimer ces divergences de vues ni l'effet qu'elles peuvent avoir dans l'histoire familiale, Juliette, Thérèse et Germaine Ernst ne se retrouvent pas moins sur de nombreux points. Il y a, lors des séjours suisses, les randonnées que Juliette et Thérèse Ernst entreprennent pendant plusieurs jours[46] ; il y a les vacances qu'elles passent ensemble à Florence au printemps 1934[47] ; et il y a, à Paris, les sorties avec Germaine et Thérèse Ernst qui réjouissent visiblement beaucoup J. Ernst (en mars 1930, Germaine et elle vont « faire toute espèce de choses agréables et comme [elles ont] les mêmes goûts, [elles] en jouiron[t] doublement »[48]).

Les occasions de ces activités sont multiples. Pour Germaine Ernst, trois séjours parisiens sont attestés sur la base de la correspondance de J. Ernst à P. Tcherniakofsky, d'abord à la mi-mars 1930 (5/6-17 mars 1930), puis en juin 1931 (11-18/19 juin 1931) et enfin en juillet 1933 (jusqu'au 11 juillet 1933). Thérèse Ernst est venue deux fois (janvier 1930 ; avril 1931), renonçant à un séjour en février 1934[49].

Ce que J. Ernst dit des séjours de ses sœurs à Paris à P. Tcherniakofsky tient parfois à la routine du jour[50], mais le plus souvent elle lui décrit l'organisation du séjour (comment partager son temps entre son hôte et ses obligations professionnelles au Foyer ou envers J. Marouzeau[51]) et, plus encore, les sorties qu'elle fait

45 Généalogie Ernst (Fonds Mühlebach), p. 493 : « Vom Jahre 1934 ist sie auch Schriftleiterin des Bundes Schweizerischer Pfadfinderinnen. Bereits im Jahre 1916 war sie Mitglied in der im Jahre 1915 gegründeten Pfadfinderbewegung und von 1939 bis 1957 Mitglied der Kommission der nationalen schweizerischen Pfadfindervereinigung, also Bundesführerin. Als Mitglied des Weltkomités des Weltbundes der Pfadfinderinnen nahm sie an zahlreichen Sessionen der Pfadfinder in den Jahren 1946 bis 1954 teil, so in Paris, London, Prag, USA, Brüssel, Dänemark, Norwegen und Holland ».

46 Par exemple, lettre de J. Ernst à P. Tcherniakofsky, le 5 août 1933, Lausanne-Akureyri (Islande) (Fonds Tchernia) et témoignage de C. Mühlebach, le 12 octobre 2015, Berne.

47 Lettre de J. Ernst à P. Tcherniakofsky, le 14 mars 1934, Paris-Montpellier (Fonds Tchernia).

48 Lettre de J. Ernst à P. Tcherniakofsky, le 3 mars 1930, Paris-Montpellier (Fonds Tchernia).

49 Trois années entières entre avril 1930 et avril 1931, entre septembre 1931 et juillet 1932, et entre août 1932 et juillet 1933 sont non-documentées. Il est donc tout à fait possible que Germaine et/ou Thérèse Ernst aient séjourné à d'autres reprises à Paris.

50 Lettres de J. Ernst à P. Tcherniakofsky, les 7 et 8 mars 1930, Paris-Montpellier (Fonds Tchernia) : « Nan m'a tenu compagnie jusqu'à présent [au Bureau des Renseignements du Foyer]. Elle avait apporté du thé & des biscuits & je faisais un ouvrage de couture, tandis qu'elle feuilletait un livre d'art acheté cet après-midi. C'était une garde très agréable, comme tu vois ».

51 Lettre de J. Ernst à P. Tcherniakofsky, le 11 mars 1930, Paris-Montpellier (Fonds Tchernia) : « Tu me demandes où en est mon travail de fiches, mais, chéri, ces jours je n'ai pas

avec Germaine et Thérèse Ernst. Promenades en ville ou au grand air, expositions et musées, pièces de théâtre font leur quotidien, tandis que les concerts sont moins fréquents[52]. Les pièces nombreuses qu'elles voient sont des grands classiques ou du théâtre de boulevard ; souvent ce sont des nouveautés. Parmi elles (*Paquebot Tenacity* de Charles Vildrac, *Carrosse du St Sacrement* de Mérimée, *Amphitryon 38* de Giraudoux, *Le Sourd ou l'Auberge pleine* de Desforges, *Coup de roulis* d'A. Messager …), on retiendra peut-être celles produites par la troupe des Pitoëff, que J. Ernst aimait particulièrement : *Salomé* d'Oscar Wilde par exemple, mis en scène par Georges Pitoëff et dont le rôle-titre était tenu par son épouse Ludmilla[53]. Au plaisir du spectacle s'ajoutait, semble-t-il, celui d'une sorte de tourisme théâtral, puisque J. Ernst décrit souvent le genre de théâtre et de public qu'elles côtoient :

> [Avec Germaine :] Le soir, nous avions des billets pour la *Petite Scène*, je crois t'en avoir parlé : c'est une troupe irrégulière que j'avais vue en tournée en Suisse & qui joue ici à la salle d'Iéna : tout petit théâtre très chic & très confortable où l'on se sent un peu dans un cercle d'initiés. On donnait un lever de rideau – idiot & à peine drôle – de René Benjamin[54] (c'est un type que je trouve de plus en plus crispant) et une pièce étrange, sinistre et confuse de Pirandello. Mais tout cela était très bien joué et la mise en scène intéressante. Nous y étions avec cette jeune Allemande, amie des Marouzeau, avec laquelle j'ai beaucoup de plaisir à me trouver[55].
>
> [Avec Thérèse :] Comme lever de rideau, une très jolie petite chose du XVIIIe siècle : *le Sourd de l'Auberge pleine.* Le théâtre Montparnasse est une vieille salle de quartier un peu

une minute à y consacrer : Germaine est déjà livrée à elle-même toute la matinée, aussi je sors avec elle l'après-midi, et le soir ou bien nous allons au théâtre ou alors nous sommes fatiguées & nous nous couchons de bonne heure ».

52 Lettre de J. Ernst à P. Tcherniakofsky, le 11 mars 1930, Paris-Montpellier (Fonds Tchernia) : « Nous n'irons je crois à aucun concert ; tu comprends qu'à Lausanne on est saturé de musique, et de la meilleure ; on a des occasions multiples d'entendre tous les artistes qu'on entend à Paris. Alors Nan a plutôt envie de théâtre ».

53 Lettres de J. Ernst à P. Tcherniakofsky, les 13 juin et 15 juin 1931, Paris-Montpellier (Fonds Tchernia) : « Ce soir, nous irons probablement voir les Pitoëff qui donnent *Salomé*, une pièce qu'Oscar Wilde a écrite en français. Dora dit qu'il a imaginé une Salomé ingénue qui convient très bien à Mme P[itoëff]. Le spectacle, très court, est complété par des danses hindoues ».

54 Écrivain et journaliste, R. Benjamin (1885-1948) reçoit le Prix Goncourt en 1915 pour son roman *Gaspard* ; en 1938, il est élu à l'Académie Goncourt grâce à son ami Léon Daudet. Nationaliste, défenseur d'une monarchie chrétienne, il est proche de l'*Action française* et cultive une amitié avec Charles Maurras. En 1940, il soutiendra le Maréchal Pétain. Cf. Soleil 2011.

55 Lettre de J. Ernst à P. Tcherniakofsky, le 16 mars 1930, Paris-Montpellier (Fonds Tchernia).

> restaurée, assez grande & qui le paraissait d'autant plus qu'il n'y avait guère que quatre pelés et un tondu pour la remplir[56].

La journée, les musées et expositions ont les faveurs des sœurs Ernst, notamment parce que Germaine en tire profit pour ses études d'art – Thérèse Ernst aussi d'ailleurs qui, en 1931, suit des cours d'histoire de l'art avec Germaine à l'Université de Lausanne[57]. À côté des collections permanentes et des musées, des expositions plus exceptionnelles sont aussi visitées par les sœurs Ernst : en mars 1930, Juliette et Germaine se rendent ainsi à la galerie du Théâtre Pigalle qui propose « une très intéressante exposition d'art africain & océanien, beaucoup plus complète que "*La croisière noire*", et plus typique du point de vue esthétique »[58]. Juliette Ernst, comme ses sœurs et beaucoup de leurs contemporains, sont curieuses de l'exotisme[59], mais il n'y a rien dans ses lettres qui ressemble aux raccourcis ethnocentriques de G.-M. Haardt et de L. Adouin-Dubreuil[60] qui, à des fins politiques et industrielles, avaient dirigé en 1924-1925 « la croisière noire » dite aussi « l'expédition Citroën Centre-Afrique »[61]. Au contraire, J. Ernst manifeste des connaissances universitaires d'histoire de l'art[62] et elle a certaines exigences que semblent commander une recherche de l'expérience esthétique, une recherche de l'altérité. Cette appréhension sensible de l'art, par l'émotion et le dépaysement, trouve d'autres expressions dans les comptes rendus de ses visites

---

56 Lettre de J. Ernst à P. Tcherniakofsky, le 16 avril 1931, Paris-Montpellier (Fonds Tchernia)

57 Lettre de J. Ernst à P. Tcherniakofsky, le 16 avril 1931, Paris-Montpellier (Fonds Tchernia) : « Hier nous avons passé l'après-midi au Louvre pour revoir l'École française du XIXe siècle sur laquelle portait cette année le cours d'histoire de l'art que Thérèse suit à l'Université de Lausanne et aujourd'hui nous complèterons cette visite par une autre au Petit Palais où les impressionnistes sont très bien représentés ».

58 Cette exposition en particulier forme l'incipit d'un article de l'historien d'art avant-gardiste Carl Einstein (Einstein 2011), ami de Picasso. Sur le personnage et son travail, cf. le dossier qui lui est consacré dans la revue *Gradhiva* (Kalinowski & Stavrinaki 2011).

59 Sur l'exotisme ou le « goût des Autres », pour reprendre l'expression de B. de L'Estoile, cf. Fléchet 2008 pour une analyse historiographique de la notion ; Lestringant 2008 ; de L'Estoile 2007, notamment p. 20-21 avec le commentaire de la définition d'exotisme chez Segalen 1986, p. 41.

60 Haardt & Adouin-Dubreuil 1927, p. 134 : « Ce n'est pas un nègre, dit Maigret, mais un singe ».

61 Cf. Jablonka s.d.

62 Les partis-pris de J. Ernst sur l'art sont conservateurs, cf. *a contrario* les positionnements de certains surréalistes et ethnologues qui, précisément à cette époque, veulent donner une valeur autre qu'esthétique à l'objet (à ce propos, cf. les rénovations entamées par Paul Rivet et Georges Henri Rivière au Musée d'ethnographie du Trocadéro qui se soldent par la construction du Musée de l'Homme, en 1937).

au Louvre, dans les collections d'Extrême-Orient[63], ou encore dans ses descriptions d'architecture lorsqu'elle voyage en Italie[64]. C'est encore, peut-être, ce même registre d'émotion esthétique et de connaissance que J. Ernst expérimente lors de ses visites de la grande Exposition coloniale internationale de 1931 à Paris :

> Je pense que je m'arrangerais à aller tous les deux jours avec [Germaine] à l'Exposition et le reste du temps au Quartier pour terminer mes affaires. Nous irons sûrement vendredi ; c'est jour de gala, c.à.d. qu'on paie trois fois plus l'entrée & qu'il y a moins de monde. Pour Nan qui voudra voir les détails, ce sera parfait. J'y suis allée pour la première fois lundi soir [= le 8 juin] avec tante Jeanne et Sas et je t'assure que cela en vaut la peine. *Il y a naturellement beaucoup de bric-à-brac : l'Afrique du Nord en est, à mon sens. Mais le temple d'Angkor, avec l'éclairage indirect, est une vision grandiose et l'on a vraiment une impression d'art devant le Pavillon du Mandat français au Togo & Cameroun.* J'ai passé devant le Groënland, mais c'était fermé naturellement. Quelque chose qui t'intéressera aussi, ce sera le musée sous-marin de la Hollande. Je t'attendrai pour y aller, ainsi qu'au Zoo, organisé par Hagenbeck & où les animaux sont en liberté. Nous pourrions y mener Pierre[65], mais il faut, paraît-il, y aller le matin à l'ouverture (10 h) si l'on veut voir qqc. Il faudra que Pierre se dématine[66] !

Les commentaires de J. Ernst sur l'Exposition coloniale représentent bien l'importance de l'événement. Grand spectacle d'art et de politique, l'Exposition devait « séduire et instruire » le public français qui devait « prendre conscience » de son empire colonial[67] et apprendre à en connaître les richesses[68]. Le parti-pris était clair, il s'agissait de défendre l'idéologie colonisatrice, qui souffrait de critiques[69], et de valoriser la puissance de l'un de ses représentants majeurs, la

63 Lettre de J. Ernst à P. Tcherniakofsky, le 16 mars 1930, Paris-Montpellier (Fonds Tchernia) : « Vendredi après-midi nous sommes allées au Louvre voir les collections d'Extrême-Orient que je n'y avais jamais vues. Il y a des choses épatantes en fait de peinture japonaise et de laque ».

64 Lettre de J. Ernst à P. Tcherniakofsky, le 20 février 1934, Paris-Montpellier (Fonds Tchernia) : « Ma surprise devant le rose délicieux de la Maison Carrée, c'est celle que j'ai éprouvée au Palatin et devant presque tous les monuments de la Rome antique. Le cloître de S. Trophime, c'est déjà presque celui de S. Jean de Latran ou de S. Paul hors les Murs. Tandis que la nature est très différente, dans ce que j'ai vu tout au moins. Cela vient surtout du fait que le terrain n'est pas crayeux comme dans la vallée du Rhône, mais rose ou ocre, comme en Algérie ».

65 Pierre est le petit frère de Paul Tcherniakofsky, connu en France dans le monde des médias sous le nom de Pierre Tchernia (1928-2016).

66 Lettre de J. Ernst à P. Tcherniakofsky, le 10 juin 1931, Paris-Montpellier (Fonds Tchernia) (l'accentuation est mienne).

67 Cf. le « but essentiel », que le ministre formula ainsi le jour de l'inauguration : « Donner aux Français conscience de leur Empire » (cité par Ageron 1997, p. 502).

68 Cf. Ageron 1997, p. 497-499 et p. 502.

69 Sur l'exposition anti-impérialiste, « La vérité sur les colonies », notamment organisée par le Parti Communiste Français entre juillet 1931 à février 1932, cf. Ageron 1997, p. 499-502.

France. Pour y parvenir, le Maréchal Lyautey[70], commissaire général de l'Exposition, proposait la visite de pavillons pour chaque colonie française et pour d'autres puissances coloniales (Belgique, Portugal, Pays-Bas, États-Unis, Italie, Danemark ; missions protestante et catholique)[71]. Ces pavillons, aujourd'hui presque tous détruits[72], pouvaient être absolument grandioses, comme le temple d'Angkor Vat, admiré par J. Ernst. Organisant des animations sur les cent-dix hectares de pavillons au Bois de Vincennes, l'Exposition misait sur le divertissement, mais aussi sur l'information : « Pas de galeries d'exposition, pas de collections, mais de l'information, des documents directs et exacts », indiquait le *Manuel de l'Exposition coloniale internationale*[73]. Grâce à l'intense propagande médiatique menée par l'État, l'Exposition cumulera trente-trente millions d'entrées, soit huit millions de visiteurs, entre mai et novembre 1931[74]. Parmi eux, Juliette et Germaine Ernst, leur tante maternelle Jeanne et son époux Stanislas Kwiecinski, leur tante paternelle Emma Bonard[75] venue exprès de Suisse pour visiter l'Exposition, des amies suisses de Juliette Ernst : Dora Demierre, Adrienne Rod et Andrée Deham[76]. « La bande » admire les architectures, en examine les détails, assiste à des spectacles de danse, goûte des spécialités culinaires et observe les reconstitutions indigènes. Juliette Ernst et ses amies apprécient les festivités, puisqu'elles viennent à plusieurs reprises. L'attrait de la fête fonctionne. Mais, à regarder de plus près les commentaires de J. Ernst sur ses sorties à la Porte Dorée,

70 Cf. Ageron 1997, p. 495-499 sur la genèse et l'organisation de l'Exposition coloniale internationale de 1931, avec un regard particulier sur le rôle du Maréchal Lyautey.

71 De L'Estoile 2007, p. 34.

72 Le Palais des colonies, ou Palais de la Porte Dorée, était le seul bâtiment de l'Exposition coloniale prévu pour survivre à la fin de l'événement. Depuis lors, il abrite un aquarium tropical et, depuis 2007, le Musée de l'histoire de l'immigration. Le pavillon du Cameroun, comme les autres constructions, ne devait pas perdurer ; il est pourtant toujours en place, devenu une pagode bouddhique en 1977.

73 *Manuel de l'Exposition coloniale internationale*, 1931, p. 79, cité par de L'Estoile 2007, p. 35, qui ajoute : « La documentation est une des formes privilégiées de la propagande coloniale, et l'Exposition est conçue comme lieu de connaissance ».

74 De L'Estoile 2007, p. 34. Chiffres analysés dans Ageron 1997, p. 505.

75 Emma Julie Ernst, née le 30 avril 1862 à Nyon, épouse Albert-Alphonse Bonard le 4 mars 1887 (cf. Généalogie Ernst, Fonds Mühlebach, p. 492).

76 Lettre de J. Ernst à P. Tcherniakofsky, le 18 juin 1931, Paris-Montpellier (Fonds Tchernia) : « Tu auras reçu notre carte du Groënland, je pense. Nous avons été hier toute la journée à l'Exposition, il y faisait très bon, car la température est décidément moins chaude depuis quelques jours. Le soir, nous étions toute une bande au [pavillon] Shanghaï : Dora, Adrienne, Andrée Deham (cette compagne qui habite l'Ile St Louis), Nan et moi. L'après-midi, nous avions pris le thé au tea-room javanais, ce qui fait que nous étions en plein dans l'exotisme ».

on voit bien que son enthousiasme, qui est certain et qu'elle partage avec Germaine[77], n'est pas inépuisable :

> Quant à tante Jeanne quand on la lance sur ce chapitre, c'est un lyrisme ébouriffant où l'admirable Liautey [sic], cette merveilleuse France se mêlent aux Marocains beaux comme des dieux, aux énigmatiques Cambodgiens (qu'elle ne distingue d'ailleurs pas très bien des autres) dans de superbes envolées et des exclamations enthousiastes ! [L'oncle Sas] est surtout impressionné par les Martiniquaises et rapporte périodiquement à la maison des sucreries dont la provenance est toujours la même[78]…

Le « lyrisme ébouriffant » de Jeanne Kwiecinski semble faire écho à la grande fête colonialiste et cette « tante un peu toquée »[79] être convaincue de l'argument national (« Il faut que chacun de nous se sente citoyen de la Grande France », disait Paul Reynaud lors de l'inauguration[80]). Juliette Ernst, quant à elle, se moque gentiment. La curiosité de l'exotisme a des limites et, pour J. Ernst, les idées patriotiques et colonialistes en sont visiblement. Au sein d'une même famille, ces divergences de vues sont intéressantes. On ne pourra pas juger de la banalité des désaccords dans les relations familiales chez les Ernst-Muller et on ne pourra pas non plus poursuivre la comparaison avec les autres membres de la famille, faute de sources. Mais on peut proposer de contextualiser le sujet de la manière qui suit. La Suisse, dont J. Ernst et J. Muller-Kwiecinski étaient toutes deux originaires, est un pays sans colonies. Comme le souligne parfaitement P. Purtschert, ce n'est pas pour autant un pays exempt d'histoire coloniale et, précisément, « une forte amnésie entourant le colonialisme » y perdure jusqu'à aujourd'hui[81]. Même sans colonies officielles, la Suisse profitait des structures coloniales et des relations de pouvoir qui les caractérisent[82] : des exemples de

---

77 Une sortie parmi d'autres au Bois de Vincennes est décrite dans les lettres des 13 juin et 15 juin 1931, Paris-Montpellier (Fonds Tchernia) : « Germaine est retournée dès ce matin à l'Exposition où elle devait retrouver Dora et elles devaient rentrer dès que l'affluence serait trop grande, mais je remarque qu'elle n'est pas encore là, ce qui prouve qu'elles n'ont pas été trop gênées par la foule. Nous y avons donc passé la journée d'hier, très agréablement malgré la chaleur ; il n'y avait aucune cohue et l'emplacement est délicieusement ombragé. Nous nous sommes consacrées à l'Extrême-Orient et à l'Afrique occidentale […]. Je pense que Nan y retournera pour dessiner. Il y a quantité de détails dans les costumes, les habitations, les chars, les embarcations, les outils qu'elle voudra sans doute noter pour ses illustrations futures ».

78 Lettre de J. Ernst à P. Tcherniakofsky, le 8 juin 1931, Paris-Montpellier (Fonds Tchernia).

79 Lettre de J. Ernst à P. Tcherniakofsky, le 24 mars 1930, Paris-Montpellier (Fonds Tchernia).

80 Paul Reynaud, « Discours inaugural de l'exposition coloniale », 6 mai 1931, cité par Ageron 1997, p. 502.

81 Purtschert *et al.* 2015, p. 4 et Purtschert 2019, notamment p. 31-35. Cf. aussi Purtschert 2011 commentant la phrase suivante : « Switzerland has nothing to do with slavery, slave trade and colonialism ».

82 Cf. David & Etemad 1998, notamment p. 24.

cette histoire compliquée sont donnés par les engagements de mercenaires suisses lors des guerres coloniales (dès le XVIIIe siècle en Afrique), par les actions humanitaires suisses ou encore par les échanges commerciaux que la Suisse a noués avec les colonies d'autres pays, notamment par le biais des maisons de commerce. Tout cela faisait partie du « colonialisme sans colonie »[83] que J. Ernst, vraisemblablement, connaissait sans l'identifier, comme la plupart de ses contemporains. Quand Jeanne Kwiecinski montre son adhésion (totale ou naïve) aux arguments colonialistes, Juliette Ernst recule et tourne en dérision sa tante. Quand la première adhère aux thèses d'un pays colonisateur (en l'occurrence la France, où elle s'est installée), la seconde se soustrait au débat et esquive. Faut-il y voir un sentiment de supériorité de J. Ernst face à une tante qu'elle juge un peu bête ? Y déceler une critique du racisme ? Peut-être carrément y deviner les idées anticolonialistes formulées par le Parti Communiste Français qui avait organisé une contre-Exposition coloniale ? Difficile en tout cas de ne pas s'interroger, surtout lorsque l'on se souvient de l'histoire de la famille Ernst dans le département français de l'Algérie, quand on connaît l'ancrage fort qu'elle y avait depuis le tournant du siècle[84], quand on se souvient que le père de J. Ernst y avait fait fortune dans une maison de négoce spécialisée dans le textile.

2.3 Juliette Ernst et son cercle amical (Paris-Lausanne)

Les liens que Juliette Ernst conserve avec la Suisse lors de son deuxième déménagement à Paris ne sont pas limités aux relations familiales, que l'on vient d'évoquer, ou aux relations professionnelles, dont on verra l'importance. En effet, durant sa période parisienne, J. Ernst conserve des amitiés qui remontent à l'époque de l'université, marquant ainsi sa fidélité à ses compagnes d'études ou de travail. Ainsi, mise à part Theodora van Gils, rencontrée à la Société des Nations, toutes les compagnes suisses que cite J. Ernst entre 1928 et 1934 ont été étudiantes avec elle à la Faculté des Lettres de l'Université de Lausanne. Jeanne Maillard, « une de [ses] compagnes d'études »[85], est « cette amie avec laquelle [elle était] au Buet l'année dernière »[86], à l'été 1930, et qui lui avait déjà rendu

83 La proposition de Purtschert & Fischer-Tiné 2015, autour de cette expression, concerne justement les pays, des *colonial outsiders*, qui se sont fortement investis dans le colonialisme, sans pourtant avoir inclus le colonialisme dans la conceptualisation de leur identité.

84 Cf. Généalogie Ernst (Fonds Mühlebach).

85 Lettre de J. Ernst à P. Tcherniakofsky, le 18 février 1930, Paris-Montpellier (Fonds Tchernia).

86 Lettre de J. Ernst à P. Tcherniakofsky, le 5 août 1931, Lausanne-Stockholm (Fonds Tchernia).

visite à Paris, à Pâques de la même année[87]. Adrienne Rod et Dora Demierre sont aussi des camarades d'études de la Faculté des Lettres, licenciées en même temps que J. Maillard et J. Ernst en 1923[88]. La première, Adrienne Rod, a laissé peu de traces dans les sources[89]. On sait uniquement qu'en 1920, elle s'inscrit comme étudiante en Lettres modernes à Lausanne et comme auditrice à la Faculté de droit[90]. Un peu plus tard, en 1922, elle est la vice-présidente de l'Association des Étudiants Chrétiens[91], association au sein de laquelle J. Ernst exercera elle aussi des fonctions[92]. Dans les lettres à P. Tcherniakofsky, J. Ernst la décrit simplement comme une amie à elle « qui fait de la photographie »[93]. Dora Demierre, elle, nous est mieux connue. Devenue enseignante de langues au Collège de Vevey, elle avait auparavant enseigné à l'Université de Pékin[94]. Au printemps 1931, Dora Demierre passe plusieurs mois à Paris avant de prendre la direction de l'École Vinet, à Lausanne[95], qu'elle assurera quatre années durant, jusqu'à son mariage

87 Lettre de J. Ernst à P. Tcherniakofsky, le 18 février 1930, Paris-Montpellier (Fonds Tchernia).

88 Mars 1923 pour J. Ernst et D. Demierre ; en octobre 1923 pour A. Rod et J. Maillard (cf. « Livre du doyen de la Faculté des Lettres, 1919-1938 », UNIL, 2003.883, p. 230 et *Liste des étudiants du semestre d'été 1923*, 66, Lausanne, 1923).

89 Une piste d'identification, laissée de côté faute de sources, mettait en jeu Édouard Rod (1857-1910), l'écrivain vaudois naturaliste, disciple de Zola et ami de Charles-Ferdinand Ramuz et Edmond Gilliard. Décédé en 1910, il laissait une épouse, Valentine née Gonin, et deux enfants, dont une « Mlle Rod ». Le prénom de celle-ci nous est resté inconnu.

90 Droit : *Liste des étudiants de l'Université de Lausanne. Année universitaire 1919–1920. Semestre d'été 1920*, 60, Lausanne, 1920, p. 14 ; Lettres modernes : « Université », *Gazette de Lausanne*, 12 novembre 1923, p. 2 ; *Liste des étudiants du semestre d'été 1923*, 66, Lausanne, 1923, p. 30.

91 « Étudiants chrétiens », *Gazette de Lausanne*, 5 mai 1922, p. 2.

92 La lettre de motivation qu'écrit J. Ernst à la Secrétaire du Comité des Nominations au sein du Secrétariat de la Société des Nations à Genève, le 18 janvier 1928, porte la mention suivante : « J'ai exercé dans plusieurs comités (Société Suisse d'Étudiantes, Association Chrétienne d'Étudiants, Club du Foyer International des Étudiantes à Paris) les fonctions de secrétaire, de vice-présidente, de présidente qui m'ont familiarisée avec la rédaction de lettres, de rapports, de procès-verbaux » (« Personnel Office / Juliette Ernst / 1146 », Archives de la Société des Nations, Genève). En l'absence d'archives, la fonction exacte que J. Ernst exerça au sein de ces différentes sociétés reste inconnue.

93 Lettres de J. Ernst à P. Tcherniakofsky, les 26 mai et 27 mai 1931, Paris-Sète (Fonds Tchernia).

94 Pas de date précise, avant 1931 (direction Vinet) et après 1923 (licence).

95 « École Vinet », *Gazette de Lausanne*, 5 avril 1930, p. 6 : « Le Conseil de l'École Vinet vient d'appeler comme directrice, dès l'été 1931, Mlle Dora Demierre, licenciée ès-lettres de l'Université de Lausanne, ancien professeur à l'Université de Pékin, actuellement maîtresse d'anglais et d'allemand au Collège de Vevey ».

en 1935 avec M. de Vargas[96]. Les deux femmes se fréquentent assidûment au printemps 1931 (Dora Demierre et Adrienne Rod également) et on sait qu'elles se retrouvent à l'été 1932 au Télemly et à l'École Vinet où J. Ernst donne des cours[97]. Ensuite, à l'été 1933, J. Ernst et elle passent des vacances ensemble dans les Alpes, au Buet[98]. Germaine et Thérèse Ernst connaissent aussi Dora Demierre. Avec Germaine Ernst, Dora Demierre et Adrienne Rod, J. Ernst passe par exemple un après-midi à l'Exposition coloniale (« Le soir, nous étions toute une bande au Shanghaï : Dora, Adrienne, Andrée Denham – cette compagne qui habite l'Ile St Louis –, Nan et moi »[99]). La dernière amie qui les accompagne, Andrée Denham, est également une compagne d'études de Lausanne. Née Andrée Marie Gétaz, elle s'inscrit en Lettres modernes en 1919[100], comme Jeanne, Dora, Adrienne et Juliette, mais elle choisit d'interrompre son cursus en 1921[101] pour épouser Sir Humphrey John Denham, un botaniste écossais. Elle se sépare de lui avant 1931, quittant l'Angleterre, pour venir habiter Paris[102].

Le groupe décrit ci-devant, relativement homogène, laisse transparaître certaines constantes que l'on avait déjà repérées chez les sœurs Ernst et permet ainsi de relativiser la rupture entre Juliette Ernst et son milieu d'origine. Ces jeunes femmes sont en effet toutes issues d'un milieu bourgeois qui leur autorise l'accès au savoir et leur fournit une éducation supérieure. Elles travaillent et voyagent à travers le monde, même si les limites existent : le mariage et la famille par exemple passent avant la carrière professionnelle. On reconnaît ainsi l'importance des réseaux chrétiens, libristes en particulier, où ces femmes trouvent position sociale et emploi. Ce levier fonctionne exactement de la même manière pour J. Ernst qui, par exemple, avait été recommandée à la Société des Nations,

96 s.n. 1935c, p. 80 : « Mme Dora de Vargas-Demierre ayant donné sa démission de directrice de l'École Vinet, à Lausanne, à la suite de son mariage, la direction de cet établissement, la seule école secondaire du canton de Vaud et probablement de la Suisse romande, qui soit dirigée par une femme, a nommé directrice Mlle Marie Bridel, qui enseigne depuis vingt ans déjà ».

97 Lettre de J. Ernst à P. Tcherniakofsky, le 14 juillet 1932, Lausanne-Akureiri (Islande) (Fonds Tchernia) : « Je donne un cours à l'École Vinet : *Provoco.* (Cela me fait penser que Dora vient prendre le thé samedi) ».

98 Lettre de J. Ernst à P. Tcherniakofsky, le 5 août 1933, Lausanne-Akureyri (Islande) (Fonds Tchernia).

99 Lettre de J. Ernst à P. Tcherniakofsky, le 18 juin 1931, Paris-Montpellier (Fonds Tchernia).

100 *Liste des étudiants de l'Université de Lausanne. Année universitaire 1919–1920. Semestre d'été 1920*, 60, Lausanne, 1920, p. 29.

101 « Livre du doyen de la Faculté des Lettres, 1919-1938 », UNIL, 2003.883, p. 66.

102 Lettre de J. Ernst à P. Tcherniakofsky, le 5 juin 1931, Paris-Sète (Fonds Tchernia) : « Mardi dernier je suis allée prendre le thé chez une jeune femme avec laquelle j'ai fait une partie de mes études, puis elle s'est mariée en Angleterre et maintenant elle est séparée de son mari et vit ici. Elle habite un appartement merveilleux, juste à la pointe de l'Ile Saint-Louis, avec une vue qui te plairait ».

en 1928, par deux théologiens libristes dont elle avait fréquenté les cours[103] et qui, en 1932, est engagée comme enseignante à l'École Vinet, quand son amie Dora Demierre prend la direction de cette école libriste. La fidélité qui lie ces femmes à travers les années semble donc pouvoir être lue comme le témoignage d'une amitié, mais aussi comme le signe de la puissance du réseau libriste auquel l'éducation et les jeunes années de J. Ernst l'attachent.

Hope Hibbard, Michel Volkonsky et Freddy venaient d'un tout autre milieu. Amis de Paul Tcherniakofsky, Juliette Ernst s'est liée d'amitié avec eux à la fin des années 1920 ou au début des années 1930. Elle les fréquentait, y compris lors des absences de Paul Tcherniakofsky, ce qui montre sans doute leur proximité. Ils ne partageaient pourtant pas les mêmes centres d'intérêt, au moins au niveau professionnel, puisque Michel Volkonsky et Hope Hibbard étaient, comme Paul Tcherniakofsky, des chercheurs en biologie, alors que Freddy travaillait dans le milieu du cinéma.

Hope Hibbard était docteure en zoologie du Bryn Mawr College, où elle avait soutenu en 1921 sa thèse sur la fertilisation des oursins[104]. En 1926, elle quitte les États-Unis pour continuer ses recherches à la Sorbonne, grâce à une bourse (la *Sarah Berliner Fellowship*, financée par l'*American Association of University Women*). Elle séjourne deux années à Paris et travaille au Laboratoire d'Anatomie et histologie comparées, alors dirigé par Paul Wintrebert (1867-1966). En 1928, elle soutient à la Sorbonne une seconde thèse sur l'ovogenèse des grenouilles, c'est-à-dire l'une des étapes de la formation de leurs œufs. Elle repart ensuite aux États-Unis où elle intègre le département de zoologie de l'Oberlin College comme *assistant professor*. Elle continue à voyager en Europe, même après 1928 : un congrès à Londres, à l'été 1931, est par exemple l'occasion pour Hope Hibbard de prévoir quelques jours de vacances à la mer avec Paul Tcherniakofsky et Juliette Ernst, et, éventuellement, de leur rendre visite au Télemly[105]. Bien plus tard, sa retraite prise, dans les années 1970, elle milite contre l'arme nucléaire et pour les droits des femmes. De la lecture des lettres de J. Ernst à P. Tcherniakofsky[106], on peut supposer qu'Hope Hibbard était une amie très chère de Paul Tcherniakofsky et de Juliette Ernst.

Michel Volkonsky est un autre ami du couple, Juliette Ernst et lui se liant d'amitié au début de l'année 1930[107]. Michel Volkonsky, dont la famille a fui la

103 Cf. *supra*, p. 65.

104 Wayne 2011 p. 508-509.

105 Lettre de J. Ernst à P. Tcherniakofsky, le 8 juin 1931, Paris-Montpellier (Fonds Tchernia).

106 Les archives de Hope Hibbard, conservées à l'Oberlin College, ne contiennent de lettres ni de J. Ernst, ni de P. Tcherniakofsky, ni de M. Volkonsky.

107 Deux lettres marquent l'évolution de la relation : lettre de J. Ernst à P. Tcherniakofsky, le 16 mars 1930, Paris-Montpellier et lettre du 16 septembre 1933, Genève-Levallois-Perret (Fonds Tchernia).

Révolution russe[108], est un collègue de Paul Tcherniakofsky, qu'il a vraisemblablement rencontré au Laboratoire d'Anatomie et histologie comparées de la Sorbonne, un peu avant 1930. Car à cette date, M. Volkonsky est engagé par le service de Protistologie[109] de l'Institut Pasteur[110], et il quitte alors P. Wintrebert et son assistant Maurice Parat ; Paul Tcherniakofsky, quant à lui, obtient à ce moment-là un poste d'assistant au Laboratoire de zoologie et d'anatomie comparée de la Faculté des Sciences de Montpellier, où il travaille sous la direction d'E. Bataillon (1864-1953) et où il retrouve M. Parat. Ces carrières différentes ne séparent pas les deux hommes qui restent en contact parce qu'ils ont des amis ou des relations en commun (M. Parat, P. Wintrebert, H. Hibbard, P. Wachi, etc.) et parce que J. Ernst fait le lien entre eux. Juliette Ernst, qui connaît bien les collègues et supérieurs de P. Tcherniakofsky, trouve en M. Volkonsky un nouvel interlocuteur, en plus de Hope Hibbard qui est n'est pas sur place, pour parler de la carrière de P. Tcherniakofsky[111]. Outre ce centre d'intérêt commun, la tuberculose contractée par M. Volkonsky en 1933 est très certainement un facteur ayant joué un rôle décisif dans la relation de J. Ernst et M. Volkonsky. De décembre 1933 à mars 1934, en effet, Michel Volkonsky vit dans une pension à Lausanne

108 Né en 1907 à Bielgorod en Russie. Ses parents ont fui la Révolution russe de 1917 pour se fixer à Paris. La nécrologie de M. Volkonsky indique qu'il venait d'« une très ancienne famille russe » (Service des Archives de l'Institut Pasteur : Bio.V1 ; PA.1). Dans la correspondance à P. Tcherniakofsky, J. Ernst parle à plusieurs reprises des parents de Michel Volkonsky et désigne une femme de son entourage comme « la Princesse Volkonsky ». Il s'agit certainement de sa mère. Cf. lettre de J. Ernst à P. Tcherniakofsky, le 26 novembre 1933, Lausanne-Levallois-Perret (joint un morceau de laine pour choisir la couleur du pull à tricoter) (Fonds Tchernia) : « La princesse Volkonsky m'a aussi écrit une lettre charmante ; elle aussi a toute confiance dans le Dr Schaller et semble épouvantée par la menace du pneumothorax ».

109 Les protistes sont des « organismes vivants unicellulaires d'affinité animale ou d'affinité végétale » (Gaumont [en ligne]). Les travaux de Michel Volkonsky sont détaillés dans la fiche biographique que l'Institut Pasteur lui a consacrée (Service des Archives de l'Institut Pasteur : Bio.V1 ; PA.1).

110 Lettre de J. Ernst à P. Tcherniakofsky, le 16 mars 1930, Paris-Montpellier (Fonds Tchernia) : « Cependant, [Vera] m'a donné des nouvelles de l'autre Michel (Volkonsky) qui est, paraît-il, extrêmement pris à Pasteur. De plus, m'a-t-elle dit, il passe ses soirées à aider Bailly pour sa dissertation. Je ne sais pas du tout de quoi il s'agit. Écrit-il une thèse ? – ce que je remarque, c'est que si Montalenti va au Laboratoire d'anatomie comparée, il n'y trouvera pas grand monde d'intéressant ».

111 Lettre de J. Ernst à P. Tcherniakofsky, le 29 mai 1934, Paris-Montpellier (Fonds Tchernia) : « Ne crois-tu pas que cet infâme Chatton manigance pour te retenir jusqu'à la fin de l'année scolaire, de façon à t'avoir encore pour les examens ? C'est Michel qui m'a suggéré cette idée, et elle me fait frémir, car cela signifierait encore une longue attente ». Le Commandant Chatton a navigué avec le Capitaine Charcot lors de « l'Expédition scientifique française sur la côte Est du Groënland », en 1934-1935 : c'est l'expédition à laquelle Fred Matter prend part (cf. *infra*, p. 84 ; Dugast & Victor 2015).

pour suivre le traitement novateur que propose le Dr. Schaller[112]. Juliette Ernst passe le mois de décembre et le début du mois de janvier à Lausanne et tous deux se voient souvent. En mai 1934, à son retour de Florence, J. Ernst passe encore quelque temps au Télemly, où Michel Volkonsky la rejoint régulièrement (« Michel est venu passer le dimanche avec nous. C'est déjà devenu une habitude très douce de le retrouver ici »[113]). En juillet 1934, peut-être même avant, il déménage au Télemly, chez les parents de J. Ernst qui tiennent pension. L'amitié est lisible dans les descriptions que J. Ernst fait de sa présence à Lausanne, qu'elle s'inquiète de sa santé ou qu'elle s'amuse de ses expériences sur les sauterelles :

> Michel s'est installé ici [au Télemly, dans la chambre] qui donne sur le grand balcon, où il aura plus de soleil. Il est accompagné de sa suite, sous forme de multiples cages à sauterelles qu'il nourrit les unes des feuilles de capucines, les autres de salade, les troisièmes de pétales de rose. Il a aussi apporté tous les éléments d'un appareil très compliqué qui servira à leur prendre la température ! Manie de malade, dit-il[114]…

Sa maladie, grave à l'époque, n'a pas mis un terme à sa carrière[115] et, à la fin de sa convalescence, il obtient un poste à Alger dans l'annexe de Kouba de l'Institut Pasteur, où le climat chaud et sec lui sera favorable[116].

Freddy est d'un tout autre monde. Les lettres de J. Ernst à Tcherniakofsky, tout juste suffisantes pour identifier Fred Matter-Steveniers[117], donnent de lui l'image d'un grand sportif, fanatique de vitesse et de sensations fortes[118], réalisa-

---

112 Lettre de J. Ernst à P. Tcherniakofsky, le 26 novembre 1933, Lausanne-Levallois-Perret (Fonds Tchernia).

113 Lettre de J. Ernst à P. Tcherniakofsky, le 24 mai 1934, Lausanne-Montpellier (joint : une photo, « prise par Michel en l'honneur du beau chapeau de soleil, acheté sur le marché à Florence! ») (Fonds Tchernia).

114 Lettre de J. Ernst à P. Tcherniakofsky, le 17 juillet 1934, Lausanne-Levallois-Perret (Fonds Tchernia).

115 Lettre de J. Ernst à P. Tcherniakofsky, le 31 juillet 1934 Lausanne-Levallois-Perret (Fonds Tchernia) : « Michel continue à tourmenter ses sauterelles. Il s'est installé un petit laboratoire dans l'ex-atelier de Nan au sous-sol (celle-ci a déménagé à l'étage d'en haut l'hiver dernier) et y descend plusieurs fois dans la journée pour prendre ses températures. Le reste du temps il est sagement au lit ou sur une chaise-longue sur le balcon. […] Il va cependant une fois par semaine au laboratoire de l'Université faire des travaux qui ne sont pas possibles ici et il en rentre absolument épuisé. […] mais il faut bien m'a-t-il dit, qu'il puisse présenter un rapport à l'Institut Pasteur sur ses travaux de 1934 ».

116 C'est à Alger que M. Volkonsky décède de la tuberculose en 1942.

117 Je remercie Mme Jessica Berry pour l'aide qu'elle m'a apporté dans cette entreprise d'identification.

118 Des sensations fortes qui incluent les débats houleux ; cf., à propos des films *Brennendes Geheimnis* (S. Zweig) et *Back Street* (J.M. Stahl), en porte-à-faux avec Diane Potier-Boès, Lettre de J. Ernst à P. Tcherniakofsky, le 20 février 1934, Paris-Montpellier (Fonds Tchernia).

Fig. 6 : Juliette Ernst et sans doute Michel Volkonsky, au Télemly vers 1933 (Fonds Tchernia).

teur de courts-métrages (pas tout à fait menés à terme[119]) et acteur occasionnel, pressenti pour jouer dans *Le Grand Meaulnes* qu'aurait adapté André Barsacq :

> Pour le moment, [Freddy] voit surtout des coureurs avec lesquels il fait du 200 à l'heure sur route avec des Hispanos formidables. D'autre part, on lui offre le rôle du Grand-Meaulnes dans le film qu'on va faire du bouquin d'Alain Fournier, et cela ne lui dit rien du tout. Moi je ne le vois absolument pas dans ce rôle, et toi ? Par contre Madame Isabelle Rivière (sœur d'A. Fournier) trouve qu'il irait très bien & veut absolument quelqu'un de sympathique dans son genre. Ce serait une très bonne affaire pour Freddy. On a déjà un million pour monter ce film, tant il y a de gens « bien » qui s'y intéressent et on compte encore trouver 800.000 fr. comme rien. C'est Dasté qui lui a proposé cela, le gendre de Jacques Copeau, qui a tourné dans Atalante et avec lequel il s'est lié d'amitié[120].

119 Lettre de J. Ernst à P. Tcherniakofsky, le 14 mars 1934, Paris-Montpellier (Fonds Tchernia) : « Freddy a raté son coup et n'a pu s'arranger avec aucune firme pour son "short" sur le ski ; il va partir pour Zermatt pour le film sur le Cervin, mais paraît assez démoralisé ».

120 Lettre de J. Ernst à P. Tcherniakofsky, le 20 février 1934, Paris-Montpellier (Fonds Tchernia).

L'adaptation, qui n'a finalement pas été tournée[121], n'est qu'un des multiples projets de Freddy. Une première tentative de court-métrage sur le ski alpin, qui crée toutes sortes de difficultés à Freddy, est mentionnée en particulier par J. Ernst (« pour la première chose qu'il fait seul, tu comprends qu'il faut que ce soit très bien ; il est toujours le même, avec ses yeux clairs et son enthousiasme »[122]). À la fin du mois de février 1934, Freddy demande à P. Tcherniakofsky, par l'intermédiaire de J. Ernst, s'il n'aurait pas « un job pour lui »[123]. Conséquence de cette demande ou non, cinq mois plus tard, en juillet 1934, Freddy embarque sur le *Pourquoi Pas ?* avec le Commandant Charcot et le Capitaine Chatton, et prend ainsi part à la première expédition polaire de Paul-Émile Victor chez les Inuits d'Ammassalik[124]. Engagé comme cinéaste pour documenter l'expédition, Freddy passe une année avec l'équipe de P.- É. Victor au Groënland qui entreprend de rassembler des pièces ethnologiques sur la vie inuit. Le film tourné par Freddy, dont les bobines finales auraient été perdues dans le naufrage du *Pourquoi Pas ?* en 1936, s'intitule *Les quatre du Groënland*, du nom des quatre hommes qui forment l'équipe : Fred Matter, Michel Pérez, un médecin, Robert Gessain, anthropologue et psychanalyste, collaborateur de Paul Rivet au Musée d'ethnographie, et Paul-Émile Victor. À leur retour à Paris, la gloire est au rendez-vous, et si Freddy ne participera plus aux expéditions de P.-É. Victor, il retentera l'aventure ethnographique, puisqu'en 1936, il accompagne Bertrand Flornoy en Amazonie pour tourner un film[125].

Par son travail et les relations qui en naissent, par celui de P. Tcherniakofsky, par les rencontres qui s'ensuivent, on voit ainsi que J. Ernst côtoie un monde varié qui va bien au-delà du cercle familier (et déjà cosmopolite) de ses compagnes d'études lausannoises. À Paris, J. Ernst semble développer des proximités avec des milieux qui, à l'origine, ne lui sont pas familiers. Il y a, parmi les Russes blancs arrivés à Paris, des princes et des princesses. Il y a le cinéma d'avant-garde français des années 1930, que Freddy lui fait approcher avec J. Dasté et J. Copeau. On pense encore aux aventures polaires de J.-B. Charcot et de P.-E. Victor, véritables héros de l'époque, et que Freddy et P. Tcherniakofsky

121 On peut lire les rebondissements autour des adaptations de l'œuvre d'Alain-Fournier dans un recueil de presse que sa sœur, Isabelle Rivière, a légué à la Médiathèque de Bourges.

122 Lettre de J. Ernst à P. Tcherniakofsky, le 15 février 1934, Paris-Montpellier (Fonds Tchernia). Sur les difficultés de Freddy et ses accès de mélancolie, cf. lettre de J. Ernst à P. Tcherniakofsky, le 20 février 1934, Paris-Montpellier (Fonds Tchernia).

123 Lettres de J. Ernst à P. Tcherniakofsky, le 26, 27 et 28 février 1934, Paris-Montpellier (Fonds Tchernia) : « Il t'envoie ses amitiés et te fait dire que si tu avais un job pour lui, il en serait ravi ! »

124 Il existe une littérature abondante sur l'« Expédition scientifique sur la côte Est du Groënland. 1934-1935 » : Thevenet 2009, Pérez 2012, Dugast & Victor 2015.

125 Des extraits du film de Fred Matter sont insérés dans un film de 1947, *Mon ami Ty* de Flornoy (*Quarante ans d'exploration*, émission télévisée 28/07/1977, 21'41).

Fig.7 : Juliette Ernst, au Jardin du Luxembourg (?) en 1934 (Fonds Tchernia).

fréquentent. Bien entendu, des noms moins célèbres remplissent aussi le quotidien de J. Ernst : Paule Wachi qui dessine les résultats de recherche de P. Wintrebert ; les demoiselles Montagne et Amaga, rencontrées souvent au Restaurant de la Mairie ; M. Morel, qui discute avec Mlles Montagne la « question du nationalisme, des étrangers indésirables, des scandales en cours[126] » ; Faon qui est lié avec Diane Potier-Boès et qui dîne à la Vieille Russie ; Madeleine Marini, qui séjourne parfois à Paris ; une jeune Russe désargentée qui vend des mouchoirs[127] ; les bibliothécaires du Quartier Latin, etc.

Ce que ces rencontres, ces proximités, ont apporté à J. Ernst reste difficile à évaluer. Tout au plus pouvons-nous proposer qu'elles ont traversé sa vie à un moment ou un autre, avec une importance variée pour J. Ernst. À la fin des

126 Lettre de J. Ernst à P. Tcherniakofsky, le 3 juin 1934, Paris-Montpellier (Fonds Tchernia).

127 Lettres de J. Ernst à P. Tcherniakofsky, les 14 et 15 mai 1931, Paris-Montpellier (Fonds Tchernia) : « Cet après-midi j'ai dû aller au Foyer pour y retrouver une jeune Russe de Genève. Je ne sais si je t'ai déjà parlé d'elle. Elle m'a été recommandée par ma tante de Genève. C'est une pauvre malheureuse qui a cru qu'elle vivrait mieux à Paris et qui s'y débat contre la misère en faisant de la lingerie fine. Je lui avais pris des mouchoirs que j'ai vendus de ci de là et je voulais lui remettre le produit de la vente. Dora a eu la bonté de lui en commander quelques-uns par mon intermédiaire. Mais qu'est-ce que tout cela en face de ce qu'il lui faudrait ? Et puis, son travail est horriblement mal payé et cela me révolte, mais si elle demandait plus cher, je ne lui placerais probablement rien du tout ».

années 1920 et au début des années 1930, la vie de J. Ernst était notamment faite de ces personnages, de ces événements et de ces lieux.

3 Aux origines de *L'Année Philologique* (institutions et acteurs)

> Hier soir j'étais chez les Marouzeau. Soirée très agréable, comme d'habitude. Il y avait M. Samaran & sa femme ; lui est professeur de paléographie à l'École des Htes Études, je t'ai certainement parlé de lui, il s'occupe en particulier du déchiffrement des palimpsestes par les rayons ultra-violets. En société, c'est un homme très spirituel. Puis M. & Mme Lambrino, des Roumains qui viennent de découvrir trois villes superposées sur les côtes de la Mer Noire, vivant sous la tente & sur le chantier dès cinq heures du matin. Enfin Luigia Nitti & son frère toujours aussi amusants l'un et l'autre[1].

Le quotidien de Juliette Ernst, dès 1930, est largement rempli de la présence de Jules Marouzeau qui l'accueille dans ses projets professionnels comme dans son cercle familier. La vie mondaine de J. Ernst ne se réduit donc de loin pas à ses relations avec sa famille, avec ses collègues du Foyer International ou avec les amis de P. Tcherniakofsky. Au contraire, J. Marouzeau et elle semblent se voir régulièrement, autant à la Salle des Périodiques de la Bibliothèque de la Sorbonne[2] qu'en dehors, chez le couple Marouzeau, boulevard Raspail, ou à « La Coupole », une brasserie à la mode du boulevard Montparnasse. Grâce à ces invitations, J. Ernst fréquente les collègues et élèves de J. Marouzeau, et elle fait la connaissance d'universitaires étrangers. En janvier 1930 par exemple, elle racontait à Paul Tcherniakofsky l'agréable soirée passée en compagnie de Charles

---

1 Lettre de J. Ernst à P. Tcherniakofsky, le 15 janvier 1930, Paris-Montpellier (Fonds Tchernia).

2 Lettre de J. Ernst à P. Tcherniakofsky, le 30 avril 1931, Paris-Montpellier (Fonds Tchernia) : « Je suis *in very high spirits* ce soir, en ce qui concerne mon travail. J'ai œuvré comme un ange ces trois jours écoulés et aujourd'hui j'ai vu le You, de meilleure humeur encore qu'au début de la semaine. Nous avons continué la revue de ce qui est fait et de ce qui reste à faire et je crois qu'il a été plutôt trompé en bien sur le degré d'avancement de l'ensemble. Il était en veine de plaisanter et moi de lui répondre et j'ai l'impression que nous avons un peu scandalisé et empêché de travailler les gens sérieux qui peinaient au Cabinet des périodiques ! »

Samaran[3] (archiviste et historien enseignant à l'EPHE[4]), de Scarlat Lambrino et son épouse (Lambrino publiera quelques années plus tard une bibliographie dans la collection de Jules Marouzeau[5]), de la sanskritiste Luigia Nitti et de l'un de ses frères, dont le père n'était autre que Saverio Nitti, l'ancien président en exil du conseil des ministres italien[6]. Quelques mois plus tard, en mars 1930, c'est Arnold Reymond, professeur de philosophie à Neuchâtel (et théologien libriste), que J. Marouzeau veut présenter à J. Ernst en profitant d'un remplacement qu'A. Reymond fait à l'EPHE[7] :

> J'ai eu ce soir un coup de téléphone de M. Marouzeau qui voulait m'inviter au pied levé à rencontrer chez lui un professeur de philosophie de Lausanne, M. Reymond, qui donne ici un cours en remplacement de M. Lalande. J'ai eu beaucoup de peine à lui expliquer que je ne pouvais pas abandonner mon poste et qu'il était un peu tard pour que je cherche une remplaçante. Par contre, nous irons prendre le café noir mardi, Nan & moi, car je désire leur présenter Germaine[8].

C'est encore chez les Marouzeau qu'en 1934 J. Ernst rencontrera Marcel Durry[9], avec lequel la collaboration à la FIEC deux décennies plus tard donnera des fruits excellents. L'hospitalité bonhomme de Jules Marouzeau, dont on a un témoignage très précis chez Jean Béranger[10], a sans doute joué à plein pour Juliette Ernst – les sources à disposition, bien que lacunaires, sont suffisamment explicites[11] – et cela lui a permis de construire un réseau très tôt dans sa carrière professionnelle.

---

3 Nommé directeur d'études à l'EPHE en 1927, à la suite d'É. Chatelain, sur la chaire de paléographie des manuscrits latins et français, Ch. Samaran est, avec Alphonse Dain, l'un des pionniers de la « codicologie », c'est-à-dire de l'étude du support matériel de l'écriture, le manuscrit. Ses travaux de déchiffrement, notamment développés avec des techniques nouvelles comme les ultra-violets, l'ont amené à proposer des lectures novatrices de manuscrits importants, tels que celui de la *Chanson de Roland* d'Oxford ou le *Romanus* de Virgile, conservé à la Bibliothèque apostolique vaticane. Sur ce point, sur les autres thèmes de recherche de Ch. Samaran et sur sa carrière, cf. Bautier 1983 ; Vernet 1983.

4 Sur l'enseignement de C. Samaran à l'EPHE et la présence de J. Ernst à ses cours, cf. *supra*, p. 45.

5 Cf. *infra*, p. 111–112.

6 Cf. *infra*, p. 115.

7 Christoff 1975, p. 124 : « Suppléant d'André Lalande lors des missions de celui de celui-ci en Égypte, en 1927 et 1930, il avait professé à Paris les cours dont sont tirés *Les principes de la logique et la critique contemporaine* ».

8 Lettres de J. Ernst à P. Tcherniakofsky, les 7 et 8 mars 1930, Paris-Montpellier (Fonds Tchernia).

9 Cf. *infra*, p. 88, n. 11 : le couple qui travaille à Caen est M. et Mme Durry.

10 Cf. *supra*, p. 57-58. Voir encore Flobert 1999, p. 47 : « Peu d'hommes ont suscité autant d'attachement que Marouzeau ; c'est que le dévouement est contagieux ».

11 Lettre de J. Ernst à P. Tcherniakofsky, le 6 mars 1934, Paris-Montpellier (Fonds Tchernia) : « Samedi, comme pour la xe fois, M. Marouzeau me disait qu'ils seraient à la Coupole le

Il est intéressant de souligner la proximité amicale, pour partie faite des règles d'usage dans le monde, qui caractérise la relation entre J. Ernst et J. Marouzeau. Juliette Ernst, ainsi, s'invite au café chez les Marouzeau[12], « à l'heure où on les trouve dans l'intimité »[13] ; à un autre moment, elle s'échine à décliner une invitation[14]. Le dialogue est instauré et il a les apparences de la familiarité. Un exemple de cette proximité est donné par la présentation de Germaine, sa sœur cadette, à J. Marouzeau lors de l'un de ses passages à Paris[15] : l'entreprise est évidente pour J. Ernst, qui mêle adroitement le familial au professionnel avec ce qui semble relever d'une véritable aisance mondaine. Une présentation similaire, Frank Olivier rencontrant Germaine Ernst, se répétera en 1933, fournissant un contrepoint intéressant. Les circonstances sont différentes, puisque F. Olivier, intéressé par les travaux de Germaine, se rend au Télemly et qu'il y rencontre aussi Édouard et Jeanne Ernst. Les quelques mots de Juliette Ernst à propos de cette rencontre, à la fois élogieux et émus, en tout cas très respectueux, témoignent d'un autre registre de relation qu'avec Jules Marouzeau :

> À propos d'Olivier, sais-tu encore la grande preuve d'amitié qu'il m'a donnée l'autre jour ? Je lui avais parlé lors de ma visite des eaux fortes de Nan. Il a téléphoné pour demander si elle lui ferait l'honneur de lui montrer ses œuvres et il est monté au Télemly, a été exquis avec Papa et Maman et s'est déclaré conquis par « la grâce et le charme » des œuvres de Nan. Il s'y connaît très bien et a pu critiquer la technique en connaisseur – et il ne s'est pas gêné de faire des réserves. Mais cela aussi était intéressant pour Nan[16].

Dans la relation Marouzeau-Ernst, la hiérarchie semble en effet peu présente, bien moins qu'elle ne l'est entre J. Ernst et F. Olivier (ce que l'on en perçoit, tout du moins). C'est une question d'âge et de caractère peut-être : Frank Olivier a soixante-cinq ans quand a lieu la scène, tandis que Jules Marouzeau en a une cinquantaine ; F. Olivier est connu pour son austérité, tandis que J. Marouzeau

---

soir, qu'ils y auraient des amis et qu'ils seraient contents de me voir, j'y suis allée et j'ai passé la soirée avec eux et un couple, tous deux titulaires d'une chaire à la Faculté des Lettres de Caen ».

12 Lettre de J. Ernst à P. Tcherniakofsky, le 21 février 1930, Paris-Montpellier (Fonds Tchernia) : « Cet après-midi, je me suis invitée par téléphone à prendre le café chez les Marouzeau. Il y avait maintenant trop longtemps que je ne les avais pas vus et j'ai aussi différentes choses à demander à Monsieur, relativement à mon futur travail ».

13 Lettre de J. Ernst à P. Tcherniakofsky, le 11 mars 1930, Paris-Montpellier (Fonds Tchernia) : « Nous avons [Germaine et moi] pris aujourd'hui le café chez les Marouzeau qui avaient plus d'entrain que jamais. Je me réjouis, chéri, que toi aussi tu viennes les voir avec moi à cette heure où on les trouve dans l'intimité ».

14 Cf. *supra*, p. 88, n. 8 : à propos de l'invitation à rencontrer A. Reymond.

15 Cf. *supra*, p. 88, n. 8 : « Par contre, nous irons prendre le café noir mardi, Nan & moi, car je désire leur présenter Germaine ».

16 Lettre de J. Ernst à P. Tcherniakofsky, le 26 novembre 1933, Lausanne-Levallois-Perret (Fonds Tchernia).

l'est pour sa jovialité[17]. Mais il est possible aussi que la posture différente de J. Ernst vis-à-vis de l'un et de l'autre tienne davantage à sa position sociale, qu'elle occupe différemment auprès de J. Marouzeau ou de F. Olivier. Car n'oublions pas que la relation à J. Marouzeau, amicale et mondaine, se superpose à une relation professionnelle : J. Ernst dépouille des périodiques pour J. Marouzeau qui publie ensuite ses résultats dans *L'Année Philologique.* Or, ce que les lettres de J. Ernst à P. Tcherniakofsky de ces années 1929-1934 révèlent, c'est que si J. Marouzeau compte énormément sur J. Ernst pour le dépouillement des revues, J. Ernst, elle, toute sérieuse qu'elle est dans l'accomplissement de sa tâche, remplit sa vie d'autres projets. Cela lui permet une certaine légèreté, assurée qu'elle est de conserver sa place quand bien même elle choisirait de quitter Paris, par exemple pour rejoindre P. Tcherniakofsky à Montpellier :

> En ce qui concerne la bibliographie, tu comprends que même si pendant une année je ne pouvais pas faire l'ensemble du travail, ce ne serait pas une raison pour que M. Marouzeau me remplace par quelqu'un d'autre. D'abord nous sommes en termes trop amicaux pour cela, et enfin, où trouverait-il mon équivalent ? [Dessin de paon en majesté][18]

Évidemment, il est impossible de soutenir que les rapports hiérarchiques sont tout à fait renversés entre J. Marouzeau et J. Ernst, sous prétexte qu'elle a d'autres occupations dans la vie.

En ce qui concerne ses activités salariales additionnelles par exemple, il est tout à fait certain que J. Ernst place *L'Année Philologique* au sommet de ses priorités. Il n'y a en effet aucun doute sur l'enthousiasme de J. Ernst à quitter son emploi au Foyer International, en mars 1930, notamment parce qu'elle pourra travailler mieux et plus aux dépouillements pour *L'APh* :

> Maintenant je ne puis plus attendre le moment où je serai définitivement débarrassée de toute occupation ici [au Bureau des Renseignements du Foyer International]. J'avais attendu beaucoup de ce système qui me laissait mes après-midi libres, mais ce n'est pas assez. Surtout que tu comprends le travail que je fais maintenant, étant plus difficile, requiert plus de liberté d'esprit ; il faudrait que je puisse m'y mettre pour deux ou trois heures au moins et non pour quelques instants. Tout de même, il y a une chose dont je suis contente : j'ai montré à M. Marouzeau les premières fiches que j'avais faites et il dit que j'ai tout de suite attrapé le coup et que j'ai la bosse des résumés ! Il ne me restera plus maintenant qu'à accélérer la production[19]…

17 Sur J. Marouzeau, divers témoignages dans *Études de lettres* 9.1, 1966 ; sur F. Olivier, cf. Gex 2018.

18 Lettre de J. Ernst à P. Tcherniakofsky, le 24 avril 1931, Paris-Montpellier (Fonds Tchernia).

19 Lettre de J. Ernst à P. Tcherniakofsky, le 24 mars 1930, Paris-Montpellier (Fonds Tchernia).

J. Marouzeau, de son côté, s'il reconnaît l'efficacité de J. Ernst, n'a pas fondé le fonctionnement de *L'APh* sur sa présence, puisque, travaillant jusque-là seul ou aidé d'autres collaborateurs, *L'APh* paraissait chaque année depuis 1928.

Si l'on considère que tout travail s'inscrit dans une relation de pouvoir, il faut analyser comme telle la participation de J. Ernst à l'élaboration de *L'APh*, que J. Ernst, qui est salariée, désigne bien comme un travail. Dans cette logique, J. Marouzeau est le garant de la position sociale de J. Ernst et celle-là est toujours mouvante, toujours soumise à la réactualisation de leur relation. Les stratégies que génère le pouvoir qui se partage là sont d'autant plus lisibles que les positionnements de J. Ernst et de J. Marouzeau sont bien connus. L'une a l'ambition de travailler intellectuellement en attendant autre chose, éventuellement le mariage ; l'autre débute la publication d'une œuvre bibliographique d'envergure qu'il n'a pas intérêt à assumer seul. Ce paradigme, que l'on peut complexifier à loisir, est l'objet d'une négociation entre J. Ernst et J. Marouzeau, comme le sont toutes les relations, professionnelles et amicales. Cette négociation, si elle peut être outil d'émancipation, n'en demeure pas moins fondée sur les us et coutumes universitaires, ce qui la grève indubitablement d'un certain nombre de règles violentes. Pour résumer, les années de 1929 à 1934 mettent en présence des points de vue différents qui trouvent un terrain d'entente autour de la publication de *L'Année Philologique.* L'analyse à venir doit expliciter ces différents éléments : forces en présence, contingences et négociations entreprises. La place que J. Marouzeau se fait dans le système universitaire est le préalable indispensable à l'étude de celle de J. Ernst dans le monde de *L'APh.*

3.1 De la *Revue des comptes rendus* à *L'APh* : origines institutionnelles de la réforme bibliographique de Jules Marouzeau

C'est en 1929 que Juliette Ernst commence à travailler pour *L'Année Philologique*, comme elle le mentionne dans les deux *curricula vitae* qu'elle a rédigés en 1942 et 1964[20]. Cette même date est renseignée dans le dossier personnel de J. Ernst au CNRS, dans un formulaire interrogeant ses services antérieurs[21]. La correspondance à Paul Tcherniakofsky, qui ne compte qu'une seule lettre pour l'année 1929, atteste de ce travail pour la première fois le 8 janvier 1930, alors qu'employée au Foyer International, Juliette Ernst s'occupe également des corrections de la thèse de sa camarade Dikkie :

20 C.V. Ernst (Bâle), Staatsarchiv Basel, Dossier Juliette Ernst, UA XI 3,3 ; C.V. Ernst (Einbeck) (Fonds Corsetti).

21 « Fiche signalétique », datée signée par J. Ernst le 16 août 1951, Dossier de carrière de Juliette Ernst, Archives nationales, Fontainebleau, 20070296/189.

> Tu vois que je t'écris juste avant mon bureau, ce qui fait que je ne pourrai pas allonger. J'aurais voulu le faire hier soir, mais Dikkie m'a demandé de voir avec elle une partie de sa thèse et c'est un service que je ne puis lui refuser, aussi avons-nous travaillé jusqu'à 11 heures. […] J'ai trouvé beaucoup de travail à mon bureau, les inscriptions affluent de nouveau. Aussi n'ai-je pas encore trouvé le temps de reprendre mes fiches, mais je m'y remettrai demain, j'espère, & samedi je verrai M. Marouzeau à la séance des Études latines[22].

À l'automne 1929, Jules Marouzeau publiait déjà le troisième volume de *L'Année Philologique*, portant sur la bibliographie de l'année 1928. L'année précédente, il avait fait paraître un volume rétrospectif qui traitait les années 1924-1926 et un volume de *L'APh* où il présentait la bibliographie de l'année passée, c'est-à-dire de 1927. Avec ces trois volumes[23] et avec les deux autres des *Dix années de bibliographie classique*[24], J. Marouzeau était ainsi parvenu à rattraper les retards des dernières années et à proposer une bibliographie des études classiques mise à jour[25]. Cela acquis, il demeurait important de maintenir l'actualité de la bibliographie par la publication régulière de *L'Année Philologique.* C'est ce qu'expliquait J. Marouzeau dans un article de 1927 présenté aux membres de l'*Association Guillaume Budé* :

> Les lacunes de notre documentation étaient surtout sensibles pour les années de guerre et d'après-guerre : 1914 à 1924 ; il y avait là dix années de production éparse et en partie inaccessible ; j'eus la témérité d'entreprendre la publication d'un Corpus qui mettrait à la portée des travailleurs toute cette documentation. […] [La] liaison est désormais assurée entre l'avant-guerre et l'époque présente. Il restait à envisager l'avenir. La Société de bibliographie classique n'y a pas manqué[26].

Mais cette entreprise avait été lourde sur le plan scientifique comme institutionnel et elle le demeurera longtemps. Jules Marouzeau défendait un projet qu'il portait seul, alors que d'autres bibliographies, en France et à l'international, étaient déjà publiées[27]. Ainsi, dans le domaine de la philologie et de l'histoire ancienne, la *Revue de philologie, de littérature et d'histoire anciennes* (1845)

22 Lettre de J. Ernst à P. Tcherniakofsky, le 8 janvier 1930, Paris-Montpellier (Fonds Tchernia). Voir encore dans la lettre du 21 février 1930 la mention du travail fait « l'année dernière », donc en 1929 : « Je ne dois pas être loin maintenant d'atteindre le nombre de fiches que j'avais l'année dernière, mais cette année je compte faire les dépouillements de façon plus complète, puisque je suis moins pressée ».

23 *APh* 1-3, 1928-1929, portant sur les années 1924-1928.

24 Marouzeau 1927a.

25 Sur le constat des lacunes de l'information bibliographique et la nécessité d'y remédier, cf. chapitres suivants ; voir aussi Hilbold 2019a et Hilbold 2019c.

26 Marouzeau 1927b, p. 16.

27 Sur le contexte scientifique international, cf. chapitres suivants ; voir aussi Hilbold 2019a et Hilbold 2019c.

fournissait depuis longtemps des « bulletins bibliographiques », recensions de longueur variable, et un supplément intitulé *Revue des revues* (1877), qui devait, selon E. Lavisse, « [résumer] tous les articles relatifs à l'antiquité publiés dans les revues d'érudition »[28]. C'était en France la bibliographie d'études classiques la plus installée et c'est précisément en son sein que, de 1911 à 1926[29], J. Marouzeau développe la première forme d'un projet auquel il consacrera une grande partie de sa carrière, la modernisation de la bibliographie, et dont l'aboutissement sera *L'Année Philologique.*

De fait, en 1911, du temps où la *Revue de philologie* était dirigée par Émile Chatelain, Bernard Haussoullier et Daniel Serruys, et que la *Revue des revues* l'était par Adrien Krebs, J. Marouzeau ajoute à la publication un supplément bibliographique, la *Revue des comptes rendus d'ouvrages relatifs à l'Antiquité classique.* Jules Marouzeau y conçoit un nouveau système de recensement et d'information qui devait clarifier le travail bibliographique jusque-là proposé par A. Krebs. Dans la *Revue des comptes rendus*, J. Marouzeau ciblait en effet les recensions qui étaient faites des travaux universitaires, en dissociant les unes des autres, l'objectif étant de proposer une « bibliographie critique » donnant une lecture commentée des travaux publiés[30]. Après la guerre, en 1921, J. Marouzeau fonde la *Société de Bibliographie Classique* (SBC), ce qui lui permet, par l'obtention de subventions publiques réservées à des sociétés, de continuer le travail bibliographique à la *Revue des comptes rendus*[31]. Deux années plus tard, à

28 Lavisse 1885, p. 303.

29 Les dates données dans ce chapitre sont le résultat de la confrontation des données obtenues par le dépouillement des volumes de la *Revue de philologie*, de la *REL* et de *L'APh*, avec celles proposées dans Herescu 1962, Ernout 1964, Grabar 1964, Courcelle 1965, *Études de lettres 9.1,* 1966, Christophe Charle, « 71. Marouzeau (Jules, Emile) », dans *Id., Les professeurs de la faculté des lettres de Paris. Dictionnaire biographique 1909–1939*, Paris, 1986, p. 144-146, et, surtout, avec les papiers rassemblés dans les dossiers personnels de J. Marouzeau à la Sorbonne (Archives nationales, Pierrefitte, AJ/16/6076) et à l'EPHE (Dossier personnel de J. Marouzeau, EPHE, Paris, 4EPHE cotation provisoire 1602/33). Soulignons que la plupart de ces sources présentent des dates contradictoires (y compris le volume d'entretiens publié avec I. Herescu) ; dans la mesure du possible, j'ai privilégié pour la chronologie les sources les plus primaires (telles que les ordonnances de nomination aux postes publics, conservées aux Archives nationales).

30 Sur les partis-pris scientifiques de J. Marouzeau, cf. chapitres suivants.

31 Cf. Marouzeau 1927b, p. 16 : « En 1919 s'était fondée la *Confédération des sociétés scientifiques françaises* dont le principal objet était de subventionner des publications bibliographiques à l'aide de fonds alloués par le Parlement. Ces fonds ne pouvant être attribués qu'à des Sociétés, je pris l'initiative de constituer une Société de bibliographie classique dont l'objet serait de réorganiser les publications bibliographiques qui paraissaient dans le cadre de la Revue de philologie ». Voir aussi Havet 1923, p. 17 et Marouzeau 1923a, p. 47. Voir encore une lettre de J. Marouzeau à O. Halecki, datée du 21 octobre 1923 : « Je représenterai [à la conférence sur la bibliographie de la CICI] la Société de bibliographie classique que j'ai fondée il y a deux ans

la suite du décès d'Adrien Krebs, J. Marouzeau complète la réforme en fusionnant les deux fascicules bibliographiques de la *Revue de philologie*, à savoir la *Revue des Revues* et la *Revue des comptes rendus*. Durant les quinze années qu'il a passées à la *Revue de philologie*, entre 1911 et 1926, les efforts de J. Marouzeau en faveur de la revue et, plus spécifiquement, en faveur de la bibliographie, sont donc loin d'avoir été négligeables, ce que l'on pourra expliquer d'une part par l'actualité que rencontre le projet bibliographique de J. Marouzeau[32], d'autre part par l'importance qu'il lui donne au sein de son parcours académique.

Car l'œuvre bibliographique de J. Marouzeau constitue une clé de lecture importante à son intégration dans le milieu universitaire. Sa participation à la *Revue de philologie*, et en particulier la création de la *Revue des comptes rendus*, avaient sans doute été encouragées par son maître Louis Havet, puissant philologue, académicien, professeur au Collège de France et à la Sorbonne[33], qui travaillait déjà à la *Revue de philologie* à l'époque d'Édouard Tournier[34]. Leurs relations remontaient à 1902, année où J. Marouzeau s'est inscrit à l'EPHE et y suivait les cours de L. Havet[35]. Dès 1904, tout jeune agrégé, J. Marouzeau s'était mis sous sa protection en lui demandant conseil pour sa carrière[36]. Ce positionnement de maître à élève, J. Marouzeau et L. Havet le conservèrent des années

pour assurer la publication de la partie bibliographique de la Revue de Philologie » (Lettre de J. Marouzeau à O. Halecki, le 21 octobre 1923, Société des Nations, Genève, 13_31596_20085_2).

32 Cf. chapitre suivant ; voir aussi Hilbold 2019a et Hilbold 2019c.

33 Sur le parcours professionnel de L. Havet, cf. les différentes nécrologies publiées par la *Société des Études Latines* (Marouzeau 1925a, Nougaret 1925, Chatelain 1925a), par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (Langlois 1925), ainsi que, plus récemment, la notice de P. Flobert 1999 qui rappelle le fort engagement de L. Havet dans l'affaire Dreyfus et son rôle au sein de la Ligue des Droits de l'Homme qu'il cofonde en 1898. Des documents importants sont conservés à l'EPHE (le journal d'Havet et ses dossiers de présidence de la IVe Section de l'EPHE) et à la Bibliothèque Nationale de France (notamment des lettres au moment de l'affaire Dreyfus).

34 Lavisse 1885, p. 303 : « Quand M. Tournier fonda en 1877 la *Revue de philologie* [2e série], il s'adjoignit M. Louis Havet pour la philologie latine ». Cf. Chatelain 1925a, p. 23.

35 Cf. lettre de J. Marouzeau à M. le Secrétaire de l'EPHE, le 30 novembre 1902, avec demande d'admission pour suivre les cours de L. Havet et d'A.-M. Desrousseaux (EPHE, Paris, 4EPHE cotation provisoire 1602/33).

36 Lettre de J. Marouzeau à L. Havet du 23 août 1904, Département des Archives et Manuscrits, BNF, NAF 24499 XXI, f. 185 : « Permettez-moi de me présenter à vous comme un de vos élèves, qui a suivi l'année dernière votre conférence de métrique à la Sorbonne, et successivement au Collège de France vos leçons sur les manuscrits de Térence et votre explication de l'Eunuque ». Voir encore les lettres de J. Marouzeau à L. Havet, de 1904 à 1916, Département des Archives et Manuscrits, BNF, NAF 24499 XXI, f. 178 et f. 224 et les lettres de J. Marouzeau à L. Havet, Correspondance Havet J-Z, EPHE, Paris, 4EPHE cotation provisoire 1602/980.

durant, comme on le voit dans leur correspondance et dans le journal de L. Havet, qui font état d'un nombre important de doléances de J. Marouzeau auxquelles L. Havet répond avec sollicitude[37].

Justement, dans une lettre à L. Havet datée de 1912, J. Marouzeau, qui est sans poste fixe et qui est alors âgé de 33 ans, décrit longuement sa situation professionnelle, les ouvertures qu'il espère et les impasses à craindre. Il y présente la *Revue de philologie* comme un débouché professionnel possible[38], plus stable que les quelques charges de cours qu'il obtient à l'EPHE, plus pérenne que les missions de recherche qu'il effectue à l'étranger entre 1910 et 1912[39]. Mais c'était compter sans la guerre, qui lui fait passer son tour en l'éloignant de Paris entre 1914 et 1918[40]. Et c'était compter sans, en 1926, son éviction de la direction, apparemment inattendue, au profit d'A. Ernout adjoint de son maître P. Jouguet[41]. Dans les *Entretiens* qu'il publie avec son collègue roumain Niculae I. Herescu en 1962, J. Marouzeau raconte à deux reprises cette déconvenue :

> Mes maîtres Chatelain, Haussoullier et Serruys m'avaient confié une modeste tâche de bibliographe à la *Revue de Philologie* ; travail peu rétribué, mais porte ouverte vers

37 Cf. Correspondance Havet J-Z, EPHE, Paris, 4EPHE cotation provisoire 1602/980. Par exemple, le 6 août 1912, J. Marouzeau demande à L. Havet s'il peut espérer la création d'une chaire à l'EPHE (avec copie de la réponse de L. Havet consignée dans son journal : 4EPHE cotation provisoire 1602/980) ; les 11 octobre 1921 puis 5 novembre 1923, J. Marouzeau demande à L. Havet d'appuyer une demande d'augmentation de son traitement. Précisons qu'en 1912, L. Havet devient président de la IVe Section de l'EPHE, ce qui lui donne d'autres occasions de rendre service à J. Marouzeau.

38 Lettre de J. Marouzeau à L. Havet, le 12 août 1912 (Correspondance Havet J-Z, EPHE, Paris, 4EPHE cotation provisoire 1602/980): « [Quitter Paris pour un poste en province, ce] serait aussi quitter la Revue de Philologie où j'espère pouvoir rendre des services par mon travail de bibliographie ».

39 En 1910, J. Marouzeau est chargé d'un cours pour élèves diplômés à l'EPHE. En 1910-1912, il est chargé de missions d'étude en Italie, Allemagne et Angleterre – cf. Dossier personnel de J. Marouzeau, Archives nationales, Pierrefitte, AJ/16/6076 ; Dossier personnel de J. Marouzeau, EPHE, Paris, 4EPHE cotation provisoire 1602/33, contenant notamment les demandes de bourses pour les voyages d'études ; Marouzeau 1909 (rapport de mission). Voir aussi Say 1993 pour une mise en contexte du voyage de J. Marouzeau en Allemagne.

40 Cf. le récit de J. Marouzeau, un peu dramatisé dans Herescu 1962, p. 62 : « À l'armistice je me retrouve à Paris, à quarante ans d'âge, sans poste et sans traitement, tout près de renoncer à l'Université pour accepter un gagne-pain dans une entreprise de cirage ! ». Concernant son service militaire, cf. « État des fonctionnaires mobilisés », fiche récapitulative de l'état de service de J. Marouzeau, sans date mais postérieure au 12 septembre 1918, date de sa démobilisation (Dossier personnel de J. Marouzeau, EPHE, Paris, 4EPHE cotation provisoire 1602/33).

41 Alfred Ernout est né en 1879, soit un an après J. Marouzeau. Pierre Jouguet, helléniste et égyptologue, avait débuté sa carrière à l'Université de Lille, où A. Ernout avait étudié sous sa direction. Selon Merlin 1950, p. 402, « Alfred Ernout, son ancien étudiant de Lille, se l'était associé à la tête de la *Revue de Philologie* ».

> l'horizon scientifique d'une grande Revue… Haussoullier meurt [†1926], Chatelain le suit [†1933], Serruys s'en va ; l'éditeur responsable de la Revue intervient : j'apprends un jour que je suis éliminé de la direction, remplacé par deux éminents collègues. Faut-il continuer[42] ?
>
> Puis un coup du sort que j'ai déjà eu l'occasion de vous signaler : je fus évincé un beau jour de la *Revue de Philologie* par la décision de l'éditeur responsable de faire appel à deux de mes plus éminents collègues. Abandonner ? Tout m'y engageait : le découragement, la prudence, le risque à courir. J'affrontai l'épreuve, je méditai, et je conclus : Soit ! Je m'en vais, mais j'emporte les deux titres de mission dont j'avais la charge à la *Revue de Philologie* : la part de la bibliographie et la part du latin : ce fut la naissance de l'*Année philologique* et de la *Revue des études latines*[43].

Cette fois, les soutiens font défaut (L. Havet, par exemple, est décédé en janvier 1925) et J. Marouzeau se retire de la *Revue de philologie,* en conservant toutefois la source de financement qu'il avait trouvée à la bibliographie, la *Société de Bibliographie Classique.* C'est donc pour garantir une suite au projet de réforme bibliographique et en garder la direction que J. Marouzeau fonde *L'Année Philologique*, ce qui l'amène de fait à amputer la *Revue de philologie* de sa partie bibliographique[44] et d'un financement important. La recension d'A. Ernout sur le premier *opus* bibliographique publié par J. Marouzeau au sein de sa *Collection de Bibliographie Classique* (1927) témoigne très certainement de la rancœur que ce coup de force a déclenchée parmi les anciens collègues de J. Marouzeau à la *Revue de philologie* :

> Quoi qu'il en soit, l'abondance même des renseignements fournis par le livre de M. Marouzeau fait ressortir l'importance du service qu'il nous rend, comme aussi la difficulté matérielle dont il a triomphé. S'il a pu le faire, c'est grâce aux bibliographies annuelles parues dans la *Revue de Philologie*, dont lui-même a dirigé la publication. Un fâcheux oubli – mal et insuffisamment réparé par l'insertion tardive d'un « papillon »[45] –

42 Herescu 1962, p. 62.

43 Herescu 1962, p. 87.

44 Marouzeau 1927c, p. 25 : « Enfin la Revue de philologie, de Littérature et d'histoire ancienne, qui a fourni une glorieuse carrière et vient d'achever en 1926 sa cinquantième année d'existence, marquée douloureusement par la mort de B. Haussoullier, se scinde à partir de 1927 en deux parties : la partie principale subsiste sous le titre ancien avec pour nouveaux directeurs MM. A. Ernout et P. Jouguet, et la partie bibliographique, sous la direction de M. J. Marouzeau, constitue une nouvelle revue, qui paraît dès cette année sous le titre d'Année philologique ».

45 Cf. Marouzeau 1927a, « Avant-propos », p. VI, rédigé à Paris en décembre 1926 : « En particulier je saisis cette occasion d'exprimer ma reconnaissance à tous mes collaborateurs de la *Revue de Philologie*, qui m'ont aidé pendant de longues années à recueillir une bonne partie du matériel bibliographique utilisé ici ».

> omet d'indiquer l'aide que lui a apportée la *Revue de Philologie*[46], aide sans laquelle le volume n'eût sans doute jamais pu paraître[47].

La simple narration des faits ne suffit pas cependant à l'explication et ce récit de la création de *L'APh* et de la *REL* appelle une série de commentaires. Proposons en premier lieu de lire ces extraits des *Entretiens* comme des textes étiologiques[48]. En effet, ces textes, qui ont été rédigés par J. Marouzeau alors qu'il a dépassé les quatre-vingts ans, donnent une explication de la naissance des deux revues-phares qu'il a fondées quarante ans plus tôt. Ajoutons, qui plus est, que ces sources autobiographiques et autoréflexives, en donnant une origine à *L'APh* et à la *REL*, racontent la vision que J. Marouzeau a de son parcours. Elles l'identifient en tant que membre de la communauté universitaire et l'y situent.

Dans la mise en récit de son histoire professionnelle, J. Marouzeau signale ainsi le rapport de causalité entre son exclusion de la *Revue de philologie* à la création de *L'APh* et de la *REL*[49]. Le plan initial n'ayant pas fonctionné (la direction de la *Revue de philologie* lui échappe), une solution de repli est envisagée et mise à exécution : *homo faber,* J. Marouzeau crée alors ses propres outils d'épanouissement académique, il forge les instruments qui sont nécessaires à la poursuite de son projet bibliographique et de son parcours professionnel. On constatera que le point nodal du récit est la notion de mérite et que celle-ci polarise les qualités de J. Marouzeau, de la même manière qu'en 1937, son autobiographie *Une enfance*[50] donnait déjà la part belle aux efforts que la famille

---

46 L'aide apportée par la *Revue de philologie* doit être d'autant plus grande qu'en 1923, la *Revue des comptes rendus* et la *Revue des revues* publiaient un travail bibliographique rétrospectif, incluant les années de guerre (qui, précisément, constituaient le nœud du problème) – cf. l'annonce par J. Marouzeau dans une chronique du premier volume de la *Revue des Études Latines* (Marouzeau 1923a, p. 47).

47 Ernout 1927, p. 264. Selon Holtz 2000, n. 25, « l'inimitié entre les deux latinistes était notoire », ce que la récurrence des piques montre bien, mais il faut tout de même préciser que les hommes ont constamment travaillé ensemble, aussi bien au sein de l'*Association Guillaume Budé* que de la *Société des Études Latines* dont A. Ernout est même le président à la mort d'É. Chatelain en 1933. Il y a très certainement entre eux une relation de rivalité qui remonte à loin. En août 1912, J. Marouzeau écrivait déjà à L. Havet : « J'ai vu se poser avec plus d'acuité que jamais la question de ma carrière. J'ai appris que M. Emile Thomas était sur le point d'avoir sa retraite, et il n'y a plus qu'un docteur à placer avant moi, M. Ernout » (Correspondance Havet J-Z, EPHE, Paris, 4EPHE cotation provisoire 1602/980). En 1925, c'est A. Ernout qui succède à L. Havet sur la chaire de philologie latine à l'EPHE. Voir encore Flobert 1999 sur leurs parcours respectifs, dont, selon lui, l'un est fait d'obstacles, l'autre de facilités.

48 Autre exemple, Marouzeau 1933a, p. 34-38.

49 En réalité, la *REL* existait déjà depuis 1923 : seule *L'APh* est née véritablement de son exclusion de la *Revue de philologie.*

50 Marouzeau 1937a ; cf. lettres à Jean-Richard Bloch de J. Marouzeau, Département des Archives et Manuscrits, BNF, NAF 28222 XXX F. 211-214, à propos du choix de l'éditeur pour

Marouzeau, issue de la paysannerie creusoise, avait faits pour soutenir le jeune boursier. Il n'est pas permis de douter de la reconstruction, après coup, que fait J. Marouzeau de sa carrière[51]. Mieux, celle-ci informe des qualités essentielles à qui le Marouzeau de 1962 juge qu'il doit sa carrière. Avec l'éloge de sa « résistance », de sa « ténacité » et de son « obstination »[52], J. Marouzeau distingue son parcours de celui des « héritiers » (pour reprendre les mots de P. Bourdieu), lui qui, enfant, a gardé les vaches à Fleurat, dans la Creuse[53].

Dans la gestion de son image, son mérite est accentué par les obstacles qu'il a rencontrés, son évincement de la *Revue de philologie* ne faisant que préluder aux difficultés que lui opposent les philologues lorsqu'il fonde la *Société des Études latines* et la *Société de Bibliographie Classique* :

> La tâche n'était pas aisée ; je n'avais guère l'autorité requise, je ne disposais pas des loisirs nécessaires, et je pouvais redouter de ne pas rencontrer les encouragements souhaitables. Ces encouragements, je dois le dire, me firent en effet, dès les premiers jours, largement défaut. « Une Société d'études latines, me dit l'un de mes maîtres plus aimés[54] ; mais pour quoi faire ? » – « Une Société et une Revue ? me dit un autre, savant chevronné, prince des bibliothèques ; vous réussirez un an, deux ans, cinq ans ; puis on se lassera, vous vous lasserez, et l'on s'apercevra un jour, sans même vous avoir vu mourir, que vous n'existez plus » […]. J'ai eu contre moi en effet quelques latinistes, comme cet éminent professeur de Sorbonne, qui, s'étant d'abord inscrit comme adhérent en réponse à ma circulaire, m'aborda le lendemain dans la rue pour me glisser : « Réflexion faite, j'aime mieux m'abstenir »[55].

Mais poursuivons à présent avec une lecture de la carrière de J. Marouzeau hors de son propre récit et remarquons la continuité des honneurs, depuis l'avant-guerre jusqu'à l'après-guerre. En 1911, J. Marouzeau reçoit le Prix Volney de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres pour *La phrase à verbe « être » en latin*, qui était sa thèse principale, soutenue à la Sorbonne en 1910. En 1913, il est

---

Une enfance, entre 1936 et 1937) ; cf. les comptes rendus de l'ouvrage (par exemple Poulat 1979).

51 Sur les récits autobiographiques, notamment par J. Marouzeau (*Une enfance*, 1937), cf. Plasse-Bouteyre 2008 et 2011.

52 Herescu 1962, p. 36.

53 Marouzeau 1937a, p. 9.

54 Aucune source ne permet d'identifier ce « maître, parmi les plus aimés », mais on peut proposer la figure de Louis Havet qui a eu une grande place dans la vie de Marouzeau. Havet se serait racheté auprès de Marouzeau en acceptant la charge de président de la *Société des Études Latines* qu'il occupa de 1923 à 1925, année de sa mort (cf. *REL* 1, 1923, p. 7 ; *REL* 3, 1925, p. 5 [Chatelain président]).

55 Herescu 1962, p. 88-90, tant sur *L'APh* que sur la *Société des Études Latines*, ici p. 90.

récompensé du Prix Saintour du Collège de France, grâce à l'entremise de Louis Havet[56]. Celui-ci en fait mention dans son journal :

> Jeudi 9 janvier. – Dînent les Bémont et Meillet. Viennent le soir les S. Lévi. Avec Meillet et Lévi nous tâcherons d'avoir pour Marouzeau, au Collège de France, quelque chose du prix Saintour. Lévi et Pelliot fourniront le lien avec le Collège de France[57].

Vient la guerre : J. Marouzeau, âgé de 36 ans en 1914, est mobilisé. Le 22 mai 1915, il est fait prisonnier à Krefeld, en Rhénanie, puis interné sanitaire en mai 1916 à Bex, dans le canton de Vaud (Suisse). Là, il reprend des activités scientifiques, enseignant notamment la linguistique à l'Université de Genève en 1917-1918[58]. Au sortir de la guerre, il obtient en 1919 un poste de directeur d'études à l'EPHE. En 1923, il se voit décerner la Légion d'Honneur (chevalier)[59] et un nouveau prix de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres le récompense pour *L'Ordre des mots en latin* (Prix Bordin)[60]. En 1927, il obtient une maîtrise

---

56 Le Prix récompense en réalité « Mme et M. Marouzeau, qui ont travaillé sur les manuscrits Pelliot rapportés de l'Asie Centrale » (« Réunion des professeurs », *Le Siècle*, 21 janvier 1913, p. 6 ; voir aussi « Informations », *La République française*, 29 janvier 1913, p. 2). En 1911, Hely et Jules Marouzeau avaient co-signé un article intitulé « Sur les formes et l'emploi du verbe "être" dans le Divyāvadāna », publié dans les *Mélanges d'indianisme offerts par ses élèves à Sylvain Lévi*, Paris, 1911. Hely Marouzeau avait en outre traduit de l'allemand l'ouvrage du Père P. W. Schmidt sur les *Mon-Khmer Völker*, comme le rapporte P. Pelliot lui-même (Pelliot 1923, p. 348, n. 1 ; cf. Schmidt 1907). Ce domaine de recherche était de toute évidence celui d'Hely et non celui de Jules Marouzeau, et cet exemple donne une nouvelle confirmation de la difficulté qu'avaient les femmes à publier sous leur nom seul et à être récompensées individuellement pour leur travail scientifique. Sur Hely Marouzeau, cf. *infra*, p. 118, n. 166.

57 s.n. 2004, p. 53. Voir aussi *Ibid.*, p. 55 : « Dimanche 19 janvier. – Sur la proposition de S. Lévi, appuyée par Pelliot, Meillet, Jullian et moi, le Collège de France accorde à M. et Mme Marouzeau 2 000 francs sur le Prix Saintour ».

58 Dossier personnel de J. Marouzeau, Archives nationales, Pierrefitte, AJ/16/6076 : « Chargé d'un cours de privat-docent pour les prisonniers de guerre à l'Université de Genève en 1917-1918 ; rapatrié en 1918 et affecté au Service des prisonniers de guerre en 1918 ; […] appelé pour des conférences aux Universités de Genève, Lausanne, Neuchâtel, en 1920 […] ». Voir aussi Béranger 1966, p. 82. Jules Marouzeau devait retrouver un collègue français, Paul Mazon, qui enseigna le grec en 1917 à l'Université de Genève, alors que, tombé malade lors de sa captivité en Westphalie, il avait été interné en Suisse (Merlin 1955, p. 475). Cf. *infra*, p. 106.

59 Dossier personnel de J. Marouzeau, Archives nationales, Pierrefitte, AJ/16/6076 : « Chevalier de la Légion d'Honneur le 31 janvier 1923, au titre du Ministère de l'Instruction publique ». Jules Marouzeau devient Officier de la Légion d'honneur le 5 août 1939 (Ministère de l'Éducation nationale). Le dossier des Archives nationales ne donne malheureusement aucun renseignement sur l'identité des parrains de J. Marouzeau ; quant à la Grande Chancellerie de la Légion d'Honneur, elle n'a pas pu mettre à ma disposition le procès-verbal de la réception de J. Marouzeau.

60 La carrière de J. Marouzeau est émaillée de l'obtention de prix prestigieux (cf. Christophe Charle, « 71. Marouzeau (Jules, Emile) », dans *Id., Les professeurs de la faculté des lettres de*

de conférences sans chaire à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris et l'année suivante, en 1928, un poste de professeur sans chaire (à la Sorbonne toujours)[61].

Pour résumer ces années 1910-1928, il convient de relativiser l'image de solitaire que J. Marouzeau donne de lui-même dans son récit, car il tire des bénéfices réels d'un vaste réseau profondément arrimé aux institutions parisiennes de prestige. C'est cette intégration dans les structures académiques qui permet à J. Marouzeau de surmonter le départ de la *Revue de philologie* et de recevoir des soutiens déterminants lors de la fondation de *L'Année Philologique*. Le plus important, sans doute, est celui que lui donne l'*Association Guillaume Budé* en permettant que sa maison d'édition, la *Société des Belles Lettres*, diffuse la *Collection de Bibliographie Classique* (et donc *L'APh*). Grâce à cet accord, la *Société de Bibliographie Classique* publie la *Collection de Bibliographie Classique* sous le patronage de l'*Association Guillaume Budé* au sein de sa maison d'édition, la *Société des Belles Lettres*. Cela signifie concrètement que l'*Association Guillaume Budé* a enregistré et validé le passage de la SBC de la *Revue de philologie* à *L'Année Philologique*. En 1926 et en 1928, on voit ainsi le *Bulletin de l'Association Guillaume Budé* faire la promotion active des publications de J. Marouzeau, entièrement intégrées au programme Budé :

> Enfin, nous comptons faire paraître avant la fin de l'année une *Bibliographie décennale*, en 2 volumes, due à M. J. Marouzeau, qui contiendra l'analyse de tous les travaux parus sur la littérature classique de 1914 à 1924, c'est-à-dire pendant une période où les relations internationales ont été à peu près interrompues et dont nous risquerions d'ignorer presque toute production scientifique sans le zèle patient et la précision minutieuse de M. Marouzeau[62].

Paris. Dictionnaire biographique 1909–1939, Paris, 1986, p. 144-146 ; Schnir 1964 ; Marouzeau 1944, etc.). Citons pour les années postérieures à 1928 le Prix De Joest de l'Institut en 1930 pour les *Dix années de bibliographie classique* (Marouzeau 1927a), le Prix Brunet de l'Institut en 1942 pour *L'Année Philologique* (conjointement avec J. Ernst), le Prix Georges Perrot de l'Institut en 1950. La majorité des prix mentionnés ici émanant de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, il est utile de signaler dès maintenant que c'est en 1945 que Marouzeau parvient à s'y faire élire, après une première campagne marquée d'insuccès (cf. Papiers de Ferdinand Lot, Institut de France, Paris, Ms. 7309, F. 117).

61 Cf. Dossier personnel de J. Marouzeau, Archives nationales, Pierrefitte, AJ/16/6076 (dates contradictoires dans les nécrologies). En 1934, J. Marouzeau obtient la chaire de philologie latine à la Sorbonne. Pour contextualisation, notons qu'avant les réformes de l'enseignement supérieur (1960 avec la loi Faure, puis 1984 avec la loi Savary), différents statuts partagent le corps enseignant français. L'obtention d'une chaire correspond à l'une des étapes d'évolution.

62 Martin & Vendryes 1926, p. 5. Voir aussi Martin & Vendryes 1928, p. 4 annonçant la publication du second volume des *Dix années de bibliographie classique* (1914-1924) et celle du premier tome de *L'APh*.

L'*Association Guillaume Budé* joue un rôle d'autant plus grand qu'elle a une responsabilité financière majeure dans la publication de *L'APh*, via la *Société des Belles Lettres*. En 1926 et en 1927, on voit ainsi Paul Mazon, le président de l'*Association Guillaume Budé*, expliquer comment son réseau de soutiens parvient à subventionner le très cher premier volume de la *Collection de Bibliographie Classique* :

> Les frais considérables que demandera l'impression de la Bibliographie décennale seront en partie couverts par des souscriptions – notamment par des souscriptions américaines recueillies par notre Délégué correspondant aux États-Unis, le Pr. Roland G. Kent – et par des subventions françaises. Qu'il nous soit permis de remercier particulièrement ici M. David Weill, sans la générosité de qui nous n'aurions peut-être pas été en mesure d'entreprendre une publication aussi considérable[63].

Dans son avant-propos aux *Dix années de bibliographie classique*, J. Marouzeau renouvelle les mêmes remerciements et cite, parmi les « nombreux donateurs »[64], ces mêmes personnes : David Weil [sic], qu'il faut identifier à David David-Weill (1871-1952), cofondateur de la Banque Lazard Frères et Cie, et grand mécène des arts et des lettres, ainsi que Roland Grubb Kent (1877-1952), professeur de philologie comparée à l'University of Pennsylvania et descendant d'une famille fortunée de négociants en bois[65]. Ce dernier lança en tant que « Délégué Correspondant de l'*Association Guillaume Budé* aux États-Unis » un appel à cotisation aux États-Unis destiné à soutenir la publication des *Dix années de bibliographie classique*[66]. Ses liens avec J. Marouzeau, qui ont sans doute pris naissance au sein de l'*Association Guillaume Budé,* se consolideront avec les années.

Pour le premier volume de *L'Année Philologique*, publié en 1928, J. Marouzeau cite encore deux autres mécènes, dont les liens avec l'*Association Budé* ne sont pas explicités : Georges Guichard, « un ami […] venu du haut commerce »[67], ingénieur de l'École centrale et membre de la société savante La

63 Martin & Vendryes 1926, p. 6 ; Martin & Vendryes 1927, p. 5.

64 Marouzeau 1927a, p. VII.

65 Quittant l'University of Pennsylvania où il débute son cursus, R. G. Kent suit à Berlin et à Munich les enseignements d'Ulrich von Wilamowitz-Moellendorff et d'Adolf Furtwängler (1899-1900) ; il s'oriente ensuite vers le vieux-perse, dont Antoine Meillet est à l'époque l'un des grands spécialistes. En 1924, R.G. Kent fonde la *Linguistic Society of America.* Cf. Malye 1953 ; Lane 1953.

66 R.G. Kent devient le délégué américain de l'*Association Guillaume Budé* au début de l'année 1925 (s.n. 1925, p. 4) ; l'appel à cotisation a été publié dans le grand périodique de philologie américain, *The American Journal of Philology* (Kent 1926, p. 104-105).

67 Herescu 1962, p. 87.

Diana[68], et l'homme politique nationaliste Maurice Barrès qui fait voter des subventions publiques pour l'entreprise[69]. Jules Marouzeau parvient ainsi à étendre ses soutiens, y compris hors du cadre de l'*Association Budé*.

Ajoutons que les entreprises bibliographiques bénéficient à cette époque d'un vent favorable, puisque les pouvoirs publics s'intéressent au problème des lacunes créées dans la documentation par les années de guerre. Ainsi, quelques années plus tôt, la fondation de la *Société de Bibliographie Classique* avait été soutenue par la *Confédération des Sociétés scientifiques françaises*[70], et jusqu'à ce que le *Conseil International de la Philosophie et des Sciences Humaines* s'engage massivement dans l'après-guerre, les financements se sont faits plus nombreux et plus divers[71]. En 1937, l'avant-propos de J. Marouzeau à *L'APh* livre une longue liste des soutiens que compte la revue, dont l'*Institut International de Coopération Intellectuelle* (IICI), institut spécialisé de la Société des Nations, et le *Conseil national de la recherche* (ancêtre du CNRS)[72]. Pendant la guerre, le président de la IVe section de l'EPHE débloque également des fonds[73].

En définitive, ce qu'entreprend J. Marouzeau au milieu des années 1920 repose sur un échafaudage compliqué de sociétés qu'il monte et de soutiens individuels qu'il parvient à réunir grâce à la confiance que suscite son projet, au plus proche des préoccupations contemporaines[74]. Signe d'un temps, sans doute, où les contraintes administratives étaient différentes, ce montage est aussi le reflet

68 Martine François, « Guichard Georges », notice créée le 27 janvier 2009, consultée le 10 juillet 2020 sur http://cths.fr/an/savant.php?id=100932.

69 Herescu 1962, p. 87. M. Barrès décédant en 1923, ces subventions sont décidées avant les premières publications de *L'APh* et concernent ainsi, via la *Société de Bibliographie Classique*, la *Revue de philologie*.

70 Cf. Marouzeau 1923a, p. 47. Les mentions de ce subventionnement sont nombreuses : Marouzeau 1923b, p. 80 ; Marouzeau 1926, p. 92 ; Marouzeau 1927d, p. 122, etc.

71 Quoique toujours insuffisants, cf. par exemple une lettre datée du 15 décembre 1936 rédigée par Hugh M. Last, président de la *Society for the promotion of roman studies* (1934-1937), que J. Marouzeau annote à la main pour indiquer que *L'APh* est « toujours bien menacée, hélas ! » (Dossier personnel de J. Marouzeau, Archives nationales, Pierrefitte, AJ/16/6076).

72 Cf. Marouzeau 1937d, « Avant-propos » (*APh* 11). Voir aussi Marouzeau 1932a, p. 205, résumant le tryptique des soutiens de la *Société de Bibliographie Classique* : l'IICI, la *Confédération des Sociétés scientifiques* et l'*Association Guillaume Budé*.

73 Lettre de J. Marouzeau à M. le Président de la IVe Section, date illisible (1941 ?), EPHE, Paris, 4EPHE cotation provisoire 1602/33 : « J'ai réussi, grâce à la combinaison que vous m'avez facilitée, à publier l'Année philologique, dont je vous remets un exemplaire. Je vais demander à Caron de verser à la Société le reliquat de subvention qu'on avait réservé pour les Sociétés qui auraient poursuivi leurs publications. Car vous imaginez quel problème c'est de payer ma rédactrice principale, qui est en Suisse ».

74 Cf. Schröder-Gudehus 1978, p. 26 sur le plus grand dynamisme des sociétés savantes en regard des académies.

de celui qui l'a créé. La logique du binôme *Société de Bibliographie Classique / Société des Études Latines*, leurs outils de communication respectifs (*L'APh / REL*), leurs fondements financiers (mécènes, institutionnels et individuels), les parrainages divers, tout cela porte la marque directe de J. Marouzeau et de la position qu'il acquiert au sein des cercles académiques. Le point est décisif : l'empreinte que J. Marouzeau laisse sur cette structure, parce qu'elle est organisée autour de lui, dégage des espaces de liberté et une gestion qui se décide par l'influence des individus, la sienne en premier lieu. En tout état de cause, la gestion de *L'APh* et de la *REL* est personnelle, toute centrée autour de J. Marouzeau.

Fig. 8 : Jules et Hely Marouzeau en 1921 (Marouzeau 1937a, p. 163, collection privée).

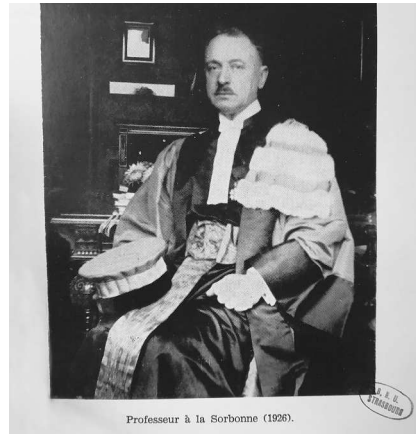

Fig. 9 : Jules Marouzeau à la Sorbonne en 1926 (Marouzeau 1937a, p. 164, collection privée).

3.2 Prosopographie de *L'Année Philologique* et de la *Société des Études Latines*

Cette gestion personnelle de la *Société des Études Latines* et de *L'Année Philologique* a pour conséquence que les membres de ces entreprises sont tous, à différents niveaux, des proches de Jules Marouzeau[75]. Les membres de ces deux structures tendent par là même à se confondre, même si certaines frontières demeurent : la liste des sociétaires et des bénévoles à *L'APh* n'est pas interchangeable, mais on peut alléguer que la *Société des Études Latines,* qui attire en nombre, fait office de vivier pour la rédaction de *L'Année Philologique.* En tout cas, en ce qui concerne *L'APh,* trois éléments caractérisent la collaboration à la

75 Cf. Hilbold *et al.* 2016 et Hilbold *et al.* 2017 pour une problématisation en termes de genre.

revue dans ses premières années. D'abord, on l'a dit, les personnes qui travaillent à *L'APh* sont des proches de J. Marouzeau, des personnes intéressées par la bibliographie qu'il mobilise au gré de ses relations : il s'agit de collègues universitaires, d'auditeurs et étudiants de la Sorbonne et de l'EPHE, de l'épouse de J. Marouzeau elle-même. Ensuite, *L'Année Philologique* associe des collaborateurs qui ont des statuts institutionnels différents et dont le rôle est modelé en fonction de leur position. Enfin, la participation à *L'APh* est conjoncturelle en cela qu'elle s'adapte aux parcours des protagonistes et à l'état de leurs relations avec J. Marouzeau. Le plus souvent fondée sur le bénévolat, la participation à *L'APh* peut donc varier d'année en année.

Les principes de ce recrutement sont lisibles, en l'absence d'archives de *L'APh* ou de la *Société de Bibliographie Classique*[76], dans les avant-propos de *L'APh*. En 1926-1928 par exemple, les courts textes que rédige Jules Marouzeau pour introduire les *Dix années de bibliographie classique* et le premier volume de *L'APh* montrent la diversité scientifique de son réseau :

> 1926 (*Dix années…*) : Je ne serais pas venu à bout de cette entreprise téméraire sans le secours de dévoués collaborateurs : Français et étrangers, professeurs, étudiants, bibliographes par vocation ou complaisance. […] J'ai imposé la tâche pénible de revoir les épreuves à M. É. Chatelain pour la partie latine, à M. P. Mazon pour la partie grecque. À eux aussi tous mes remerciements pour le contrôle précieux qu'ils m'ont apporté[77].

> 1928 (*L'APh* 1) : Il m'est agréable, en inaugurant cette Revue, de rendre hommage à ceux qui ont facilité ma tâche ; avant tout au Directeur de la *Société des Belles-Lettres*, M. Jean Malye, qui a mis une fois de plus son activité inlassable au service d'une entreprise scientifique, à la *confédération des sociétés scientifiques françaises*, qui a subventionné la publication, aux nombreux collaborateurs qui ont pris part à la rédaction, enfin aux membres de la Société de bibliographie classique, récemment réorganisée, et tout spécialement à ceux d'entre eux qui ont bien voulu, en lui servant de correspondants à l'étranger, lui conférer le caractère d'une œuvre de coopération internationale[78].

Exercice obligé d'une publication, surtout si elle est collective, ces remerciements ne s'inscrivent pas uniquement dans le registre de la politesse du monde universitaire[79]. Jules Marouzeau y démontre également la puissance et la solidité du réseau qu'il a su tisser en France et à travers le monde, et que ses avant-propos doivent souligner par l'inventaire de noms qui résonnent comme autant de

76 Après le décès de J. Marouzeau en 1964, Germaine, dite Laura, qui était la seconde épouse de Marouzeau, aurait proposé à J. Ernst de lui donner les archives de la *Société de Bibliographie Classique* ; J. Ernst aurait refusé (témoignage de P.-P. Corsetti, entretien téléphonique du 28 janvier 2016). En tout état de cause, ces papiers ont disparu.

77 Marouzeau 1927a, « Avant-propos », p. VI, rédigé à Paris en décembre 1926.

78 Marouzeau 1928a, « Avant-propos », p. VI, rédigé à Paris en octobre 1927.

79 Cf. Waquet 2010, « Les remerciements : mode d'emploi », p. 53-76, en particulier, p. 59-63.

cautions intellectuelles[80]. Jules Marouzeau égrène ainsi les noms de professeurs, de savants, d'étudiants, tous facilitateurs de la diffusion culturelle humaniste, tous impliqués et « impliquables » dans l'entreprise bibliographique internationale. Dans les deux avant-propos reproduits, une trentaine de noms est donnée, collaborateurs au long cours pour certains, apparition fugace pour d'autres (A. Burger, L.A. Constans, P. Lemerle, Roland G. Kent, Fr. Vogel, S. Lambrino, É. Chatelain…).

Parmi les contributeurs actifs à *L'Année Philologique*, on distinguera les professeurs parisiens qui s'acquittent de la révision des épreuves, les professeurs étrangers qui servent de correspondants locaux et les rédacteurs, souvent des étudiants de l'EPHE, toujours des membres de la *Société des Études Latines.*

Les collègues parisiens cités ici sont responsables de la révision des épreuves de *L'APh*, tâche sans doute ingrate, comme le dit souvent J. Marouzeau, mais qui constitue aussi un hommage que l'on réserve aux meilleurs représentants d'une discipline[81]. Pour les *Dix années de bibliographie classique* et pour le premier volume de *L'APh*, trois relecteurs sont cités, Émile Chatelain, Paul Mazon et Anne-Marie Guillemin. Leurs qualifications, mais sans doute aussi leur *cursus honorum*, expliquent que J. Marouzeau ait recours à leurs services et à leur nom.

Émile Chatelain (1851-1933) est un académicien[82], ancien « Romain »[83], que J. Marouzeau a certainement rencontré à l'EPHE alors qu'il était étudiant (vers 1902-1904) et qu'É. Chatelain était directeur d'études de philologie latine (depuis 1877) et secrétaire de la IVe Section (depuis 1878)[84]. Jules Marouzeau et lui travaillent une première fois ensemble, de 1911 à 1925, à la *Revue de philologie*, qu'É. Chatelain codirige dès 1880. Puis, au moment même de son entrée au conseil d'administration de l'*Association Guillaume Budé*, en 1923, É. Chatelain exprime son soutien à J. Marouzeau en intégrant la *Société de*

80 Boas 1931, p. 172, interrogeant l'utilité de la relecture de J. Carcopino « si ce professeur laisse passer de telles bêtises » (traduction personnelle du néerlandais), montre bien que cette charge n'est pas seulement honorifique.

81 Cf. Hilbold *et al.* 2016, p. 198-200.

82 L'élection à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a lieu en 1903 ; Aubert 1938, p. 212 rapporte le mot de Gaston Boissier selon lequel Chatelain était un « latiniste militant ». En 1895, il avait été fait chevalier de la Légion d'honneur (Ministère de l'Instruction publique) ; en 1923, il est promu officier (cf. Dossier personnel d'É.Chatelain, Archives nationales, base Léonore, LH/503/16).

83 Membre de l'École Française de Rome de 1876 à 1877.

84 De plus amples informations sur la biographie d'É. Chatelain sont données dans les nécrologies et notices rédigées par Aubert 1938, Bruno 1933, Marouzeau 1933c, Ernout 1933. L'essentiel de la carrière d'É. Chatelain se déroule à l'EPHE (1877-1926) et à la conservation des bibliothèques (1881-1926). Non agrégé, il obtient une charge de cours en paléographie classique latine à la Faculté des Lettres de Paris de 1882 à 1904, grâce à l'appui de Louis Havet (Aubert 1938, p. 206).

Bibliographie Classique et la *Société des Études Latines*. À la mort de Louis Havet en 1925, É. Chatelain devient d'ailleurs le deuxième président de la *Société des Études Latines*[85]. Les liens entre les deux hommes ne sont donc pas minces et l'évolution d'É. Chatelain entre la *Revue de philologie*, l'*Association Guillaume Budé* et les deux *Sociétés* de J. Marouzeau est tout à fait révélatrice du type de soutiens que recherche J. Marouzeau. C'est le cercle des initiés que J. Marouzeau tend à mobiliser.

Un constat similaire est de rigueur en ce qui concerne la collaboration de P. Mazon et de J. Marouzeau. Paul Mazon (1874-1955), de quelques années l'aîné de J. Marouzeau, est un académicien (1927)[86], grand helléniste, qui fréquente les mêmes milieux[87] : la Sorbonne, qu'il intègre comme maître de conférences dès 1912, l'EPHE où il supplée l'helléniste A.-M. Desrousseaux pendant quelques années avant la guerre, la *Revue de philologie* où il publie des articles importants, l'*Association des Études grecques* dont il est le secrétaire général dès 1913 et surtout, l'*Association Guillaume Budé* et la *Société Les Belles Lettres* dont il est, selon Jean Malye lui-même, le « réel créateur, celui aussi qui fut son constant animateur pendant plus de 35 ans »[88]. L'implication de Paul Mazon dans l'*Association des Études Grecques* puis dans l'*Association Guillaume Budé* font de lui un interlocuteur très concerné. Une occasion supplémentaire de rapprochement entre J. Marouzeau et lui est l'année qu'ils passent tous deux à Genève, où ils enseignent en même temps à l'Université après une captivité en Allemagne et un internement sanitaire en Suisse (1917)[89].

Anne-Marie Guillemin (1868-1963), quant à elle, appartenait au milieu de l'enseignement libre parisien. Latiniste de formation, elle enseignait en effet au sein des établissements qu'avait fondés à Neuilly Madeleine Daniélou à partir de 1907, de concert avec la Communauté apostolique Saint-François-Xavier[90]. À l'Université libre de jeunes filles, A.-M. Guillemin enseigne le grec et le latin, alors que, religieuse dominicaine, elle avait quitté sa congrégation en 1905 lors de la

85 Cf. *REL* 3, 1925.

86 P. Mazon est fait chevalier de la Légion d'honneur (Ministère de l'Instruction publique) en 1925, puis promu officier en 1933 (cf. Dossier Paul Mazon, Archives nationales, base Léonore, 19800035/31/3943).

87 Cf. notices et nécrologies rédigées par Malye 1955, Merlin 1955, Audiat 1955.

88 Malye 1955, p. 11.

89 Tombé malade lors de sa captivité en Westphalie, P. Mazon est interné en Suisse et enseigne ensuite le grec ancien à l'Université de Genève. Cf. *supra*, p. 99 pour le parcours de J. Marouzeau.

90 Cf. Berger 2005, p. 93-103 qui consacre un chapitre de sa biographie de Daniélou à la fondation de l'Université libre de Neuilly. Signalons, à la suite de Berger 2005, p. 94, que le terme d'« université » ne peut légalement être utilisé en France dans le cadre de l'enseignement libre (à ce propos, cf. aussi Peretz 1985, p. 238).

séparation de l'Église et de l'État[91]. Son parcours de latiniste ne se limite pas à l'enseignement, dont on connaît surtout les années d'entre-deux guerre, passées auprès de Madeleine Daniélou. La cinquantaine passée, A.-M. Guillemin devient en effet très active dans le milieu universitaire. Elle est d'abord inscrite comme élève titulaire à l'EPHE où elle suit dès 1919 les cours d'Émile Chatelain et de Louis Havet. Les années suivantes, jusqu'en 1925 au moins, elle suit encore les enseignements de l'helléniste P. Mazon et ceux de J. Marouzeau. En 1921, à cinquante-trois ans donc, elle soutient à l'Université de Dijon ses thèses principale et complémentaire, respectivement sur la préposition « de » et sur le commentaire d'Ed. Norden du sixième livre de l'*Énéide.* Dès 1923, elle est membre de la *Société des Études Latines,* assiste assidûment aux séances et y présente des communications nombreuses, qui portent d'abord sur sa thèse[92] puis sur ses travaux ultérieurs. Elle fait aussi partie dès 1923 de la Commission aux comptes de la *Société des Études Latines*, avec notamment l'abbé L. Pichard, H. Bernès, R. Durand ou Ch. Samaran. Elle s'y maintient jusqu'en 1932[93], un an avant d'entrer au Conseil d'administration de l'*Association Guillaume Budé*, où elle rejoint entre autres J. Marouzeau. La présence d'A.-M. Guillemin au sein du Bureau de la *Société des Études Latines* doit sans doute être lue en regard de son implication dans la vie de la société, son assiduité aux séances étant quasi totale et le rythme de ses publications tout à fait important. À côté des recensions et des articles qu'elle publie à un rythme soutenu dans la *REL* et d'autres périodiques spécialisés[94], on peut ainsi mentionner ses traductions de textes latins : les œuvres de Cornelius Nepos dès 1923, les livres I à IX de Pline le Jeune en 1927-1928, quatre livres de l'*Énéide* de Virgile entre 1935 et 1937, le *Pro Milone* de Cicéron en 1938… Bref, la production d'A.-M. Guillemin est élevée et, dans l'ensemble, bien accueillie par le milieu universitaire[95]. Son entente avec J. Marouzeau se

91 Témoignage de Marie-Henriette Guiard, membre de la Communauté apostolique Saint-François-Xavier, transmis par Blandine Berger (Paris, 30 août 2016).

92 Havet 1924, p. 18 ; Guillemin 1924a.

93 A.-M. Guillemin demande alors à être remplacée « pour assurer un roulement » (Carcopino 1932, p. 295).

94 Articles : Guillemin 1927a ; Guillemin 1934 ; *Id.* 1936 ; Recensions : Guillemin 1927b à propos des travaux d'Oltramare, de Weinreich, de Peterson, de Carmody… A.-M. Guillemin a également publié plusieurs monographies (sur Virgile, Guillemin 1931a et *Id.* 1951 ; sur la vie littéraire à Rome, Guillemin 1937 ; sur Pline le Jeune, Guillemin 1929a ; anthologies des poètes latins, Guillemin 1942 ; mythes, Guillemin 1929c). Manuels de latin : Guillemin 1931b ; Guillemin 1947…

95 Cf. par exemple les recensions faites par Radet 1924 et Durry 1928 à propos de ses traductions de Cornelius Nepos et des lettres de Pline le Jeune ; Souter 1924 sur Cornelius Nepos ; Carlsson 1929 sur Guillemin 1927-1928 (Lettres de Pline) ; Faider 1932 sur Guillemin 1931.

devine à la place qu'il lui fait dans les pages de la *REL*, aux articles qu'ils publient ensemble[96] et au discours amical qu'il offre pour son jubilé[97], en 1942 :

> Guillemin, il vous faut faire aujourd'hui violence à votre modestie, qui, on le sait, s'effarouche aisément, et accepter avec résignation l'hommage qu'on vous apporte. […] Car vous avez, Guillemin, beaucoup d'amis. Vous n'avez que des amis. Ni votre sévérité de professeur, qu'on dit draconienne, ni votre discrétion, qui a parfois des allures de sauvagerie, ni votre indépendance d'esprit, qui s'arme à l'occasion d'une pointe de combativité, n'ont jamais fait que soit méconnu de personne ce qui est la parure de votre science et de votre vie, droiture, dévouement, élévation d'esprit, noblesse de cœur[98].

Point essentiel sans doute, A.-M. Guillemin a pour elle de représenter un enseignement pour jeunes filles à la pointe de la modernité – les établissements de Madeleine Daniélou sont en effet les premiers en France à faire passer le baccalauréat classique aux filles –, un milieu que connaissait J. Marouzeau pour avoir enseigné au Collège Sévigné, tout juste quelques années après M. Daniélou[99], et l'avoir administré jusqu'aux années 1950[100]. C'est précisément au sein de ces établissements libres de jeunes filles que J. Marouzeau recrutait une part importante des sociétaires des *Études latines*[101].

Il est cependant encore un personnage, également membre de l'élite académique, qui est plus durablement associé à la révision des épreuves de *L'APh*, tâche dont on a déjà dit l'importance stratégique pour J. Marouzeau. Il s'agit, en l'occurrence, de Jérôme Carcopino (1881-1970) qui lit les épreuves de *L'APh* pendant près de dix ans, de 1928 à 1937, soit du tome II au tome XII. Un témoignage de la première révision des épreuves par J. Carcopino est conservé à l'Institut de France, dans une lettre de J. Marouzeau datée du 21 juillet 1927 :

> J'aurai un jour une corvée à vous demander : me relire une seconde épreuve (déjà corrigée) de ma grande bibliographie pour la partie histoire-archéologie. Si vous pouvez me donner qqes heures de lecture, voudrez-vous me dire à quelle date [entre août et mi-octobre] vous pourrez le plus facilement en disposer, et aussi quelle est la partie qui vous intéresserait le plus (histoire ou archéologie grecque ou romaine)[102] ?

96 Ainsi, dès 1923, à propos de la traduction des textes latins : Guillemin & Marouzeau 1923.

97 A.-M. Guillemin étant née en 1868, ce jubilé ne célèbre pas son cinquantième anniversaire ; sans certitude, nous pourrions imaginer qu'il s'agissait plutôt de fêter son entrée dans le monde du latin, à ses vingt ans (24 ans en 1892).

98 Marouzeau 1942a.

99 J. Marouzeau était entré au Collège Sévigné vers 1910, quand M. Daniélou y avait enseigné entre 1903 et 1905, avant de fonder l'Université libre de Neuilly (cf. Berger 2005).

100 Voir Herescu 1962, p. 104-106 ; cf. aussi s.n. 1982.

101 Cf. *infra*, p. 114

102 Fonds Carcopino, Institut de France, Paris, Ms. 7156, F. 314.

J. Carcopino, qui a quarante-six ans en 1927, jouit à ce moment-là d'une réputation internationale très bien établie. Ancien élève de Gustave Bloch dont il est le successeur à la chaire d'histoire ancienne de la Sorbonne en 1921[103], J. Carcopino a derrière lui un parcours universitaire brillant (reçu premier à l'agrégation d'histoire et de géographie en 1904, membre de l'École Française de Rome entre 1904 et 1908, thèses sur Virgile et les origines d'Ostie publiées en 1918, polémique avec M. Rostovzeff au sujet de son article *Frumentum* paru dans la *Realencyclopädie der classischen Altertumswissenschaft*[104]…), ce qui l'amène à diriger l'École Française de Rome par intérim en 1922-1923[105]. Cet épisode est décisif pour sa carrière : il permet à J. Carcopino d'acquérir une stature internationale tout à fait reconnue, ce que confirme entre autres son élection en 1923 à l'Académie pontificale d'archéologie d'une part, à l'*Accademia dei Lincei* d'autre part[106]. La même année, en 1923, il fait partie du Conseil d'Administration de l'*Association Guillaume Budé.* Trois ans plus tard, en 1926, il devient vice-président de la *Société des Études Latines* (1923-1930), très tôt dans l'histoire de la *Société* donc. En 1930, il est élu à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Dans le cas de J. Carcopino comme dans celui d'É. Chatelain, de P. Mazon ou de L. Havet, on remarque l'imbrication des réseaux universitaires, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres et de l'École Française de Rome[107], et la proximité de ces réseaux recherchée par J. Marouzeau, qui inclut leurs représentants au sein de la *Société des Études Latines* et de la *Société de Bibliographie Classique.*

Ajoutons encore que l'implication de J. Carcopino dans l'entreprise bibliographique est ancienne et fidèle. Si sa nomination à la direction de l'EFR l'éloigne en 1937 de *L'APh*[108], laissant ainsi Jean Bayet et Jean Cousin (1938-1943[109])

---

103 Le premier poste de J. Carcopino se trouve à la Faculté de Lettres de l'Université d'Alger (1912), poste cumulé avec l'inspection des Antiquités d'Algérie (cf. Marrou 1972, p. 206). Sur le cursus de J. Carcopino, citons, sans exhaustivité, les nécrologies de Boyancé 1970 et Parrot 1970, les travaux de Grimal *et al.* 1981, Gran-Aymerich 1998, p. 464, Rey 2007, Panel 2013…

104 Marrou 1972, p. 272.

105 Cf. Panel 2011 sur le contexte de la nomination, ses modalités et ses conséquences importantes pour la carrière de J. Carcopino.

106 Panel 2011 sur les élections de 1923 ; Marrou 1972 sur l'envergure internationale de J. Carcopino.

107 Rappelons que l'École Française de Rome et l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres sont étroitement liées puisque les directeurs de l'EFR, qui sont des universitaires, sont proposés par l'AIBL avant d'être confirmés par le Ministère.

108 Cf. lettre de J. Marouzeau à J. Carcopino, le 18 octobre 1937 (Fonds Carcopino, Institut de France, Paris, Ms. 7156, f. 317) : « Je crains que cette année, au moment d'inaugurer vos nouvelles fonctions, vous soyez empêché de me rendre le grand service habituel de relire une épreuve de l'Année philologique. Je pense avoir le début de la mise en pages dans deux à trois semaines. Puis-je tout de même espérer ? en tout cas, je sais votre dévouement affectueux, et si vous êtes contraint de refuser, croyez bien que je comprendrai ».

109 J. Bayet et J. Cousin sont remplacés par J. Ernst en 1944.

reprendre le flambeau, c'est J. Carcopino lui-même qui propose ses services de relecteur à J. Marouzeau à la fin de la guerre[110]. Ce dernier lui répond en faisant mention du rôle pris par J. Ernst les dernières années :

> Merci de votre offre aimable pour L'APh : Mlle Ernst a cette fois tout fait à Bâle et a assumé seule la correction des épreuves, avec un amour-propre d'auteur unique qui va croissant[111].

Parmi les savants étrangers que J. Marouzeau remercie dans ses avant-propos, R. G. Kent, l'un des mécènes des *Dix années de bibliographie classique*, est un spécialiste de « Classics » qui, en 1925, est invité à enseigner à la Sorbonne, l'année même où, d'ailleurs, il devient membre de la *Société des Études Latines*[112]. En 1927, R.G. Kent écrit une recension très positive des *Dix années de bibliographie classique*[113]. En 1930, la *Linguistic Society of America*, que R.G. Kent avait fondée en 1924, invitait J. Marouzeau, aidé d'une subvention de la *Albert Blum Lectureship*, à présenter une série de conférences et de cours à New York sur la langue et le style latins[114]. Le Polonais Ryszard Ganszyniec (1888-1958), enseignant de philologie classique à l'Université de Leopol (l'actuelle Lviv ukrainienne) entre 1920 et 1941, membre de la *Société des Études Latines* depuis au

---

110 Sur la trajectoire de J. Carcopino durant la guerre, cf. *infra*, p. 167 avec références bibliographiques, notamment sur sa direction de l'École Nationale Supérieure à Paris, ses fonctions de recteur de l'Académie de Paris puis sa nomination en tant que secrétaire d'État à l'Éducation nationale et à la jeunesse dans le gouvernement Darlan (voir Israël 1994, Corcy-Debray 2001 et Condette 2014).

111 Lettre de J. Marouzeau à J. Carcopino, date illisible (*terminus ante quem* 1948, au départ de J. Ernst de Bâle) (Fonds Carcopino, Institut de France, Paris, Ms. 7156, F. 324). On sait le parcours compliqué de J. Carcopino pendant cette période (cf. Singer 1997), dont les détails sont notamment fournis par une longue lettre de J. Carcopino au Genevois V. Martin, dans laquelle il mentionne ses difficultés de réintégration au sein de l'Université française et ses éventuels projets de détachement à l'Université de Genève (Fonds Martin, lettre de J. Carcopino à V. Martin, le 12 juillet 1948, Fonds Victor Martin, Département des Manuscrits, Genève, Ms. fr. 4362, f. 205).

112 Cf. « Liste des membres », *REL* 3, 1925, p. 12. C'est cette même année qu'il devient le correspondant délégué de l'*Association Guillaume Budé* (cf. *supra*, p. 101). Pour ce qui concerne la France, R.G. Kent est également membre de la *Société de linguistique de Paris* (élu membre perpétuel le 25 mars 1922), la société qui a publié en 1922 *L'ordre des mots dans la phrase latine*, de J. Marouzeau.

113 Kent 1927.

114 Kent 1930, p. 5, ici sur les subventions reçues : « Lastly, Mr. Albert Blum presented the same sum [*i. e.* 500$] for a Lectureship to be filled by a French scholar, without designation of the special linguistic field. Obviously the French Lectureship stipend was inadequate without a traveling allowance; but President Robinson promptly and generously made a suitable appropriation from the funds budgeted for the Institute ».

moins 1927[115], relaye non seulement les publications est-européennes pour *L'APh*, mais défend aussi la collaboration internationale par la direction de la revue *Eos*[116]. Le Slovène Stanko Škerlj (1893-1975), qui sans jamais avoir été membre de la *Société des Études Latines*, assiste souvent aux séances, notamment dans les années 1923-1924[117] lorsqu'il suit les cours de J. Marouzeau et d'A. Jeanroy à l'EPHE[118], puis, beaucoup plus tard dans les années 1950[119]. En poste à l'Université de Ljubljana, S. Škerlj fournit en 1925 des données bibliographiques que J. Marouzeau utilise pour les *Dix années de bibliographie classique*[120]. Karel Svoboda (1888-1960) est quant à lui un universitaire de Brno, de l'ancienne Tchécoslovaquie, membre de la *Société des Études Latines* depuis ses origines[121]. Autre correspondant étranger de *L'APh*, également membre historique de la *Société des Études Latines*[122], le Roumain Scarlat Lambrino (1891-1964) s'est impliqué dès 1925 dans l'entreprise bibliographique de J. Marouzeau[123], alors qu'il enseignait à l'École roumaine que Nicolae Iorga avait fondée en 1914 à Fontenay-aux-Roses, au sud de Paris. De 1923 à 1928, il réside ainsi en France[124], qu'il quitte pour la Roumanie pour diriger la fouille d'Istros (Histria), sur laquelle

115 « Liste des membres », *REL* 5, 1927, p. 10.

116 Marouzeau 1928b, p. 118 : « On sait que la revue est publiée sous la direction de M. Th. Zielinski, professeur à l'Université de Varsovie, et de R. Ganszyniec, professeur à l'Université de Léopol (Lwów). Comme la Société s'est donné pour principal objet de développer et de faciliter, dans le domaine des antiquités gréco-latines, les collaborations entre savants de Pologne et de l'étranger, ne sont publiés dans le recueil que des travaux latins ou français ». Cf. encore Malye 1928a sur la culture classique en Pologne. Ancien membre étranger de l'École française d'Athènes, R. Ganszyniec était un grand contributeur de la *Realencyclopädie* ; il était aussi le fondateur de la revue *Filomata* (cf. Diès 1931).

117 *REL* 1-3, 1923-1925.

118 Louis Havet, Émile Chatelain, Jules Marouzeau, « IV. Philologie latine », *École pratique des hautes études, Section des sciences historiques et philologiques. Annuaire 1923–1924*, 1923, p. 50-53, ici, p. 52 ; Antoine Thomas, Alfred Morel-Fatio, Mario Roques, Alfred Jeanroy, « XIV. Philologie romane », *École pratique des hautes études, Section des sciences historiques et philologiques. Annuaire 1924–1925*, 1924, p. 63-66, ici p. 65.

119 France 1957, p. 39.

120 Chatelain 1925b, p. 169 : « Grâce à l'obligeance de M. S. Skerlj, professeur à Ljublyana, de M. S. Lambrino, professeur à Targoviste, de M. N. Deratani, professeur à Moscou, la bibliographie générale que prépare M. Marouzeau a pu s'enrichir du dépouillement de revues peu connues ou difficiles à consulter ».

121 « Liste des membres », *REL* 1, 1923, p. 14. Sur la « culture classique chez les Tchèques », cf. Malye 1928b.

122 « Liste des membres », *REL* 1, 1923, p. 12.

123 Chatelain 1925b, p. 169.

124 Scarlat Lambrino est également membre de la *Société de Linguistique de Paris*, à laquelle il a été élu le 17 février 1923 (« Liste des membres de la Société de Linguistique de Paris au 1er janvier 1928 », *Revue de linguistique* 28, 1927-1928, p. XII).

il travaillera de 1928 à 1940 avec son épouse Marcelle Flot[125]. Ses liens avec Paris et J. Marouzeau ne sont de loin pas rompus, puisqu'il participe de temps en temps aux séances de la *Société des Études Latines* qui donne régulièrement des nouvelles de ses travaux[126]. On sait encore qu'il partage, comme on l'a vu précédemment, un dîner avec J. Ernst chez les Marouzeau en janvier 1930 et que, plus tard, en 1934, il demandera à J. Ernst de « collaborer avec lui pour certains travaux de bibliographie qu'il doit faire à Paris »[127]. Dès 1933, J. Marouzeau annonce régulièrement la publication par S. Lambrino d'une *Bibliographie rétrospective* devant traiter des années 1896 à 1914[128]. Le projet devait compléter les lacunes laissées par la *Bibliotheca scriptorum classicorum et graecorum et latinorum*, qui s'arrêtait en 1896 et que S. Lambrino connaissait bien pour y avoir collaboré[129]. Annonce souvent réitérée[130], la publication de l'unique premier volume de la *Bibliographie rétrospective* de S. Lambrino ne sera effective qu'en 1951[131], après avoir connu nombre de complications[132]. Pour finir l'inventaire sommaire des collaborations étrangères pour *L'APh*, signalons encore la mention, peut-être complaisante, de l'Allemand Friedrich Vogel, rédacteur de la *Bibliothe-*

125 Cf. Avram 2004, p. 705-706, avec indications biographiques sur l'exil de S. Lambrino fuyant au Portugal le communisme roumain.

126 Marouzeau 1931a : « Infatigable, M. S. Lambrino, en même temps qu'il travaille à la préparation des *Revues* dont je viens de parler, et sans préjudice de la *Bibliographie rétrospective de l'antiquité classique pour les années 1898–1914*, dont la rédaction avance à grands pas, compte publier dans le courant de cette année un volume sur les monuments figurés découverts dans les fouilles qu'il a poursuivies à Histria ».

127 Lettre de J. Ernst à P. Tcherniakofsky, le 15 février 1934, Paris-Montpellier (Fonds Tchernia).

128 Marouzeau 1933b, p. 47.

129 Klussmann & Englemann 1909-1911.

130 Cf. notamment Marouzeau 1935c, « Avant-propos » (*APh* 8) ; Marouzeau 1936b, « Avant-propos » (*APh* 10).

131 Lambrino 1951 ; cf. Dain 1951, p. 4 : « Nous avons reçu les premiers exemplaires de ce beau livre, dû à la persévérante ténacité de M. J. Marouzeau et au zèle laborieux de M. S. Lambrino. Ainsi, après bien des années d'attente, une lacune importante de notre documentation va être comblée ». Cf. Marouzeau 1951b, « Avant-propos » (*APh* 20) à propos de la publication du tome I et de celle, « dans les années à venir », du tome II.

132 Cf. Marouzeau 1946, « Avant-propos » (*APh* 16) à propos des fiches sauvées des bombes par S. Lambrino qui a tout déplacé à la Bibliothèque Vaticane à Rome. Durant toute la décennie des années 1950, J. Marouzeau, secondé par J. Ernst, tente de convaincre S. Lambrino de remettre rapidement le premier volume, puis les suivants ; la FIEC, qui a fait subventionner le premier volume, presse vivement S. Lambrino d'agir, causant des tensions au sein du Bureau et de la *Fédération* même (cf. en particulier « Séance officieuse du Bureau, le 23 juin 1954, à 10 h, à l'Unesco », p. 1-2 (Fonds Secrétariat FIEC), où J. Marouzeau quitte la salle de réunion en réaction à la décision du Bureau de retirer la subvention allouée au *Lambrino* pour l'attribuer au *Thesaurus* grec de B. Snell).

ca philologica classica et à ce titre grand rival de J. Marouzeau et de son *Année philologique*. En 1927, F. Vogel fera partie avec J. Marouzeau, d'un « Comité d'experts pour la bibliographie » patronné par la *Commission Internationale de Coopération Intellectuelle*[133].

Dans les avant-propos des *Dix années de bibliographie* et du premier volume de *L'Année Philologique*, une quinzaine de personnes sont remerciées de leur implication dans la publication de *L'APh*. Ni financeurs, ni relecteurs des épreuves, ni collègues étrangers, ces collaborateurs ont, pour certains d'entre eux, rédigé des notices et des index, pour d'autres, apporté une aide qui n'est pas spécifiée. Selon toute vraisemblance, cette aide consistait à faire parvenir des notices bibliographiques à J. Marouzeau qui, même à Paris, n'avait pas accès à toute la documentation. Dans un premier temps en effet, avant que J. Ernst soit chargée du dépouillement, les notices publiées dans les bibliographies de Marouzeau étaient essentiellement issues de bibliographies préexistantes qui étaient remaniées pour homogénéisation. La *Revue de philologie* et le *Jahresbericht* de Bursian constituaient les principales sources de J. Marouzeau[134], mais d'autres bibliographies, plus spécialisées ou plus locales, étaient également utilisées. Sans être, le plus souvent, un dépouillement de première main, ce travail de centralisation des données était néanmoins long et fastidieux, puisque les sources étaient dispersées en plusieurs publications, bibliothèques et pays. La part des correspondants locaux, étrangers ou provinciaux, qui pouvaient envoyer des données à J. Marouzeau était donc tout à fait importante et elle l'était d'autant plus que l'objectif de J. Marouzeau était l'exhaustivité. Dans son compte rendu des *Dix années de bibliographie*, en 1927, l'Américain R.G. Kent souligne ainsi l'ampleur du travail, dont témoignent d'une part le nombre important de notices rédigées, d'autre part leur internationalité :

> The present first part contains the literature on authors and works, from Abercius to Zosimus. The pages, with their 72 lines of 6-point type, contain an almost overwhelming amount of information ; for they average at least 32 items, or a total of 15,000 for the volume, not counting reviews, and each article is briefly summarized, if the title does not give an adequate clue to the contents. It is gratifying to find American scholarship thoroughly represented. At least 25 American journals and series of publications are listed in the 432 deemed deserving of abbreviation for easy reference[135].

En plus de l'aide apportée par son épouse Hely Marouzeau[136] qui s'investit dans les *Dix années de Bibliographie* et le premier volume de *L'APh,* J. Marouzeau fait

133 Cf. BGL/1e session/PV1-PV5, Archives de l'Unesco, Paris ; Marouzeau 1927c, p. 25 ; cf. chapitre suivant ; cf. aussi Hilbold 2019a et Hilbold 2019c.

134 Cf. par exemple Marouzeau 1928a, « Avant-propos » (*APh* 1), cité *supra*, p. 104.

135 Kent 1927, p. 183.

136 Cf. *infra*, p. 118-119.

appel dès le départ à des relations qu'il a nouées au sein de la *Société des Études Latines.* Trois profils se laissent plus spécifiquement repérer. Il y a l'un ou l'autre professeur de province, tel Léopold-Albert Constans (1891-1936), un « Romain »[137] antiquisant de la Faculté des Lettres de Lille (1921-1928), membre de la *Société des Études Latines* depuis 1925[138], qui termine sa carrière à la Sorbonne[139]. L.-A. Constans a vraisemblablement envoyé à J. Marouzeau des notices tirées d'une bibliographie qu'il pouvait consulter dans sa bibliothèque d'origine. Il y a aussi des professeures du secondaire, issues d'établissements libres comme le Collège Sévigné et l'Université libre de Neuilly[140] – et on voit là la stabilité du réseau de J. Marouzeau, dont la forte implantation à Sévigné et à Neuilly est certainement favorisée par l'influence d'A.-M. Guillemin d'une part, par la fréquentation de l'EPHE par ces enseignantes d'autre part. Citons ainsi Andrée Dhers, épouse Biancani, enseignante à Sévigné, trésorière-secrétaire de la *Société des Études Latines* depuis 1923[141], auditrice à l'EPHE entre 1923 et 1925 ; Mlle L. Ducel, professeure à l'Université libre de jeunes filles de Neuilly, auditrice libre à l'EPHE en 1924-1925 ; Mlle Andrée Freté, enseignante à Neuilly, élève de J. Marouzeau, P. Mazon et L. Havet dès 1921[142], membre de la *Société* depuis 1923, qui dépouillera des périodiques pour *L'APh* de 1928 à 1930. Parmi les contributeurs à *L'APh*, il y a enfin les étudiant·e·s de J. Marouzeau qu'il recrute à l'EPHE et à la Sorbonne. C'est par exemple le cas d'André Burger (1896-1985)[143], d'origine suisse, qui après une licence en Lettres classiques obtenue à l'Université de Neuchâtel (1918), avait poursuivi sa formation à Paris, à la Sorbonne et

137 Membre de l'EFR de 1913 à 1915 – cf. Christophe Charle, « Constans (Léopold-Albert) », dans *Id., Les professeurs de la faculté des lettres de Paris. Dictionnaire biographique 1909–1939*, Paris, 1986, p. 64-65.

138 « Liste des membres », *REL* 3, 1925, p. 9.

139 Cf. Christophe Charle, « Constans (Léopold-Albert) », dans *Id., Les professeurs de la faculté des lettres de Paris. Dictionnaire biographique 1909–1939*, Paris, 1986, p. 64-65. Léopold-Albert Constans, fils d'un professeur de langue et littérature provençales à la Faculté des Lettres d'Aix-en-Provence, a occupé des postes universitaires aussi bien en histoire ancienne et épigraphie latine qu'en grammaire et philologie latines.

140 Rappelons ici que cet établissement n'était légalement pas reconnu comme une université, mais comme un équivalent de classe préparatoire.

141 « Documents relatifs à la constitution de la Société des Études Latines », *REL* 1, 1923, p. 6.

142 Andrée Freté suit de nombreux cours à l'EPHE ; en 1930, elle y dépose sa thèse sur la structure dramatique des pièces de Plaute et publie l'*Asinaria* de Plaute avec Havet (à propos de cette traduction, cf. Flobert 1999, p. 43).

143 A. Burger devient privat-docent à l'Université de Neuchâtel en 1928, puis, en 1931, il y succède à Jules Jeanjaquet sur la chaire de philologie romane en enseignant la grammaire historique du français. De 1947 à 1966, il est titulaire de la chaire ordinaire de philologie romane à l'Université de Genève, où il termine sa carrière académique. A. Burger est un représentant de l'école suisse de linguistique, « saussurien genevois de la seconde génération » (Curea 2015, p. 11). Sur la bio-bibliographie d'A. Burger, voir encore s.n. 1966 et Rychner 1985.

l'EPHE, où il rencontrait L. Havet, J. Bloch, J. Marouzeau, J. Vendryes[144]. Entré à la *Société des Études Latines* en 1923 un an après son élection à la *Société de Linguistique de Paris*[145], il collabore ensuite aux *Dix années de bibliographie classique* : sans mention précise de sa tâche, on peut proposer que A. Burger avait envoyé depuis les bibliothèques suisses des périodiques ou des notices bibliographiques peu disponibles à Paris. Autre étudiante de J. Marouzeau dont la collaboration à *L'APh* est plus pérenne : Luigia Nitti (1903-1939), la fille de l'ancien président du conseil italien, Saverio Nitti. L'exil de son père, opposé à la politique de Mussolini, l'avait menée en France vers 1923-1925, où elle développe elle-même des activités antifascistes et féministes, notamment au sein de la *Lega Italiana per i Diritti dell'Uomo* (la LIDU, qui avait été créée à Paris en 1922 par Luigi Campolonghi et Alceste De Ambris), puis du « Comité Central de l'Union Mondiale des Femmes pour la Paix Internationale » (dès 1930)[146]. À côté de ses activités militantes, elle s'inscrit à l'EPHE en 1925 pour suivre les cours d'A. Meillet et d'A. Ernout[147], avant de se spécialiser dans l'étude du sanskrit. Luigia Nitti participe pour la première fois aux séances des *Études Latines* en décembre 1926 et en devient membre l'année suivante[148]. En 1932 est publié le « premier dictionnaire sanskrit-français digne de ce nom »[149] auquel elle collabore avec l'indianiste Louis Renou (1896-1966), successeur d'Alfred Foucher à la Sorbonne et directeur d'études à l'EPHE, et Nadine Stchoupak (1886-1941), orientaliste et secrétaire-bibliothécaire de l'Institut indien[150]. En mars 1937, L. Nitti dépose une thèse sur *La première Sakhà du Prakrtakalpatara*, dirigée par Jules Bloch[151]. La bibliographie classique n'est donc pas tout à fait au centre de ses intérêts, mais on constatera qu'elle s'implique dans l'œuvre de J. Marouzeau du

144 Cf. s.n. 1966.

145 « Liste des membres », *REL* 1, 1923, p. 10 : « Burger, (A.), élève de l'École des Hautes Études, - Château de Soisy-sous-Etiolles, Seine-et-Oise » ; « Liste des membres de la Société de Linguistique de Paris au 1er janvier 1928 », *Bulletin de la Société de Linguistique* 28, 1927-1928, p. VI (« élu le 17 juin 1922 »).

146 Maltone 2006, p. 55-58 précise que le comité de la LIDU était essentiellement constitué de filles et d'épouses d'émigrés antifascistes italiens, intellectuelles engagées. En tant que militantes anti-régime, elles étaient fichées par la police fasciste, L. Nitti y compris.

147 L. Nitti suit les cours et conférences suivants à l'EPHE : 1926/27 (Meillet, Ernout, J. Bloch, Finot) ; 1927-28 (conférences de Marouzeau ; cours de : Meillet, Marouzeau, Ernout, Bloch) ; 1929-30 (conférences de Marouzeau) ; 1930-31 (grammaire comparée : Meillet, Bloch, Benveniste) ; 1931-32 (grammaire comparée : Meillet, Bloch, Benveniste) ; 1932-33 (grammaire comparée : Meillet, Bloch, Benveniste).

148 L. Nitti est élue à la *Société de Linguistique de Paris* la même année (« Liste des membres de la Société de Linguistique de Paris au 1er janvier 1928 », *Bulletin de la Société de Linguistique* 28, 1927-1928, p. XV).

149 s.n. 1932c, p. 430.

150 Présentation du dictionnaire à l'Institut de France en décembre 1932 : s.n. 1932c, p. 430.

151 s.n. 1937, p. 117.

premier volume de *L'APh* jusqu'au dixième, publié en 1936, soit trois ans avant son décès. Presque chaque année, J. Marouzeau la remercie ainsi pour son aide dans les dépouillements ou la rédaction des index. On sait encore par deux lettres de J. Ernst à P. Tcherniakofsky que L. Nitti se chargea de dépouiller les périodiques italiens à partir de 1931 :

> Le 26 mai 1931 : L'autre jour, j'ai vu [à la Bibliothèque des] Périodiques la jeune Nitti qui m'a offert de se charger des revues italiennes qui restent encore à faire. Je vais en parler à M. Marouzeau. Pour ma part, je serais encline à accepter : l'italien me donne bcp [beaucoup] à faire et j'en ai encore bien d'autres à terminer. Ce serait un bon débarras.
>
> Le 5 juin 1931 : Toutes ces pensées me poursuivent terriblement au milieu des fiches, de ces misérables fiches qui n'avancent jamais assez vite à mon gré. Enfin, j'ai donc colloqué les périodiques italiens à Luigia Nitti, c'est chose faite et un vrai repos d'esprit pour moi, car avec l'italien, je ne sais jamais si j'ai bien compris[152].

3.3 Conditions du recrutement de Juliette Ernst

La présentation des collaborateurs de Jules Marouzeau, dans l'élaboration de *L'Année Philologique* pour les premières années, semble montrer une chose importante : quand Juliette Ernst commence à faire des fiches pour la revue, elle intègre en fait une équipe.

Cette équipe n'est pas stable à tous points de vue, puisqu'elle admet des collaborations ponctuelles, mais elle a le mérite de fournir le personnel nécessaire à la publication de *L'APh.* En dépit de coopérations fluctuantes, les tâches sont toujours réparties d'une façon sensiblement identique au sein de cette première équipe. Un principe simple et courant est en outre appliqué : plus les tâches sont nobles, plus son exécutant est haut gradé, ce qui revient à laisser aux hommes les honneurs de la révision des épreuves, aux femmes l'exécution des tâches rédactionnelles et éditoriales, telles que le dépouillement des revues et l'indexation des notices[153].

Ainsi, la relecture des épreuves est confiée à des collègues qui pourront apporter, d'une part leur expertise, d'autre part leur renom, l'objectif étant, comme dans tous les travaux universitaires, de présenter des gages de scientificité qui satisfassent le jugement des confrères. Dans cette logique, on comprend bien que plus le relecteur est expert, plus le travail lui-même est crédité de l'être. Dans la France des années 1930, les universitaires qui accèdent à ce genre de considérations sont, sauf exception notable, des hommes[154] et c'est ainsi que

152 Lettres de J. Ernst à P. Tcherniakofsky (Fonds Tchernia).

153 L'équivalent a été mis en lumière par Davis 2017 et Anheim 2017 à propos de la revue des *Annales.*

154 Davis 2017 ; Boehringer 2013, p. 21 les appelle « les gardiens du savoir ».

J. Marouzeau est appuyé dans son entreprise par des membres de l'Institut, anciens « Romains », titulaires de chaires dans les institutions de prestige à Paris et porteurs en outre de la Légion d'honneur.

Dans ces années 1926-1930, décisives parce qu'elles marquent le lancement de *L'Année Philologique,* Jules Marouzeau a cependant aussi confié cette tâche de révision des épreuves à une femme, en l'occurrence Anne-Marie Guillemin. Il est indéniable que la figure de cette ancienne religieuse contraste avec le profil-type des cautions scientifiques choisies par J. Marouzeau : ni médaille, ni chaire universitaire ne lui sont connues. Mais une chose est commune à A.-M. Guillemin et aux universitaires cités précédemment : elle comme eux publient beaucoup. Le détail n'est pas anodin, puisqu'il révèle que la production scientifique d'A.-M. Guillemin est acceptée par ses pairs – et, comme il n'y a à l'époque pas de *peer review* anonyme, tous les directeurs de publication savent qu'ils publient Anne-Marie Guillemin. Jules Marouzeau la publie le plus, avec, entre 1923 et 1960, près de vingt articles d'elle dans la *Revue des Études Latines* (hors notes critiques et recensions). Mais d'autres périodiques la publient aussi, tels que le *Bulletin de l'Association Guillaume Budé*[155], le *Journal des Savants*[156] ou l'anglophone *Mnemosyne*[157]. Surtout, pas moins de cinq maisons d'éditions éditent et rééditent ses traductions latines : Hatier, Hachette, Albin Michel, Firmin-Didot et Les Belles Lettres. Soulignons que les textes rédigés par A-.M. Guillemin ne sont pas seulement des comptes rendus, textes les moins risqués et donc les plus accessibles aux femmes[158]. Ce sont surtout des notes critiques, des articles et des traductions, qui vont donc au-delà de la présentation des idées d'autrui pour défendre les siennes propres. Or, c'est cette prise de parole en particulier, qu'elle soit assumée ou non[159], qui situe A-.M. Guillemin parmi les interlocuteurs du monde de la philologie, depuis la place qu'elle occupe, c'est-à-dire depuis l'enseignement libre des jeunes filles. Bien entendu, cet ancrage est sexué : les établissements libres sont les seuls milieux, ou presque, qui acceptent professionnellement des latinistes femmes[160], alors que pour les hommes, ils sont au

155 Guillemin 1928 sur les villas de Pline.

156 Guillemin 1924 sur un ouvrage d'A. E. K Rand.

157 Guillemin 1929b, une note en latin sur Pline le Jeune.

158 Cf. les formulations tout à fait limpides d'Anheim 2017, §3 à ce sujet.

159 Il n'est pas exclu que la principale intéressée ne l'ait pas bien supporté : « Guillemin, il vous faut faire aujourd'hui violence à votre modestie… » (Cf. le discours de Marouzeau 1942a cité *supra*, p. 108).

160 Vu le manque de mixité dans les institutions traditionnelles (EPHE, Sorbonne, École des Chartes, etc.), les établissements privés constituent sans doute une affectation tout à fait essentielle pour les femmes – à ce propos, cf. Davis 2017, notamment §13 et n. 13, sur le nombre de femmes enseignant à l'Université de Paris pour 1930-1937 (avec des interruptions). Davis 2017, §18 propose que l'EPHE constitue un environnement plus propice à l'intégration

contraire un tremplin vers l'Université[161]. En d'autres mots, la production scientifique d'Anne-Marie Guillemin la légitime dans la révision des épreuves de *L'APh,* mais n'a pas pu lui ouvrir les portes d'un établissement supérieur public.

La présence féminine au sein de *L'APh* va, comme on l'a vu, au-delà du cas d'A.-M. Guillemin et de sa révision des épreuves. Dès les premiers volumes de *L'APh,* ce sont en effet des femmes qui accomplissent les autres tâches nécessaires à la fabrication de *L'APh,* les collaborateurs de sexe masculin n'apparaissant qu'exceptionnellement[162]. Ainsi, en 1928, la composition des index a été faite par Luigia Nitti, G. Wittelsbach[163] et Hely Marouzeau. En 1931, c'est un « groupe [d'] élèves de Sorbonne »[164] de J. Marouzeau, dont font partie P. Laurent, une enseignante du prestigieux lycée Henri IV, et L. Roosenburg, la future trésorière de la *Société des Études Latines*, qui s'en charge. L'année suivante, c'est encore P. Laurent et L. Nitti qui s'occupent des index. Il en va de même pour les dépouillements des revues : dans le deuxième volume, et pareillement dans le troisième, des femmes ont droit à la reconnaissance de J. Marouzeau pour avoir « assuré une partie du travail de dépouillement » (*APh* 2 et 3, 1928 et 1929). À partir du volume quatre, c'est J. Ernst qui prend en charge « la plus grande partie du travail de rédaction »[165], c'est-à-dire les dépouillements et leur mise en forme.

Analyse des revues, rédactions des notices, indexation, l'affaire est donc clairement féminine et elle est confiée à des femmes éduquées qui sauront satisfaire aux exigences. Toutes sont formées sous la direction de J. Marouzeau, toutes sont étudiantes, y compris Hely Marouzeau[166], qui, par son implication

des femmes parmi les enseignantes – les parcours d'individus que j'ai suivis dans la présente recherche m'amènent à tempérer largement l'affirmation de Davis.

161 Parmi les antiquisants à avoir commencé leur carrière au Collège Sévigné, citons par exemple J. Carcopino, J. Bayet, P.-P. Corsetti…, ainsi qu'une femme universitaire, J. de Romilly, et une autre, bibliographe, J. Ernst. Cf. s.n. 1982 ; De Giorgio 2017.

162 Les collaborateurs masculins sont en général des correspondants locaux, provinciaux ou étrangers, en poste à l'université ou au lycée.

163 Mlle G. Wittelsbach n'a pas été identifiée.

164 Marouzeau 1931c, « Avant-propos » (*APh* 5).

165 Marouzeau 1930, « Avant-propos » (*APh* 4).

166 Éléonore Mathilde Marianne Tietz (1878- ?), que J. Marouzeau, par manie des surnoms, appelait Hely ou la Youte, est originaire d'Hambourg, en Allemagne. Elle épouse J. Marouzeau en 1903 et le suit à Paris. En 1907, elle propose ses services de jeune fille au pair, pour « enseigner [aux] enfants [l']allemand, [le] dessin, [la] peinture » (« Institutrices », *L'Écho de Paris*, 22 novembre 1907, p. 6). En 1907, elle publie une traduction de l'allemand des *Mon-Khmer Völker* du Père P. W. Schmidt et co-signe en 1911 avec son mari un article sur le *Divyāvadāna* (cf. *supra*, p. 99, n. 56). Les traces d'un échange mondain entre Éléonore Marouzeau et le couple Havet existent dès 1914 (Dossier personnel de J. Marouzeau, EPHE, Paris, 4EPHE cotation provisoire 1602/33 : nombreuses lettres de Mme Marouzeau à Havet, remerciements divers et bulletins de santé de son mari) ; il semble que les couples se soient fréquentés et aient correspondu jusqu'au décès de L. Havet en 1925 (voir encore le Journal d'Havet, avec

dans les travaux de son mari[167], assume le rôle d'aide à la recherche qui était alors traditionnel pour les épouses de professeur[168]. De ce point de vue, le récit que J. Marouzeau fait en 1962 des difficultés qu'il rencontre à recruter des collaborateurs sérieux semble bien loin de la réalité de ces femmes lettrées qu'il parvient à mobiliser :

> Il va de soi que d'année en année se posait le problème de la collaboration nécessaire. On se rend compte de la difficulté sans cesse renouvelée que je pouvais éprouver à recruter des collaborateurs idoines pour un travail de dépouillement qui requérait une grande compétence scientifique et ne procurait qu'une rétribution inadéquate, dans la période de début j'ai fait les plus amères et les plus comiques expériences, réduit à prendre à l'essai un pauvre Russe blanc famélique, mais inapte, un étudiant qui comme langue moderne ne savait que le français, une étudiante d'au-delà des Alpes qui pratiquait le classement alphabétique en ne tenant compte (comme les Latins !) que de la lettre initiale des mots ; si bien qu'il ne me restait d'autre ressource que de prendre sur moi l'essentiel de la tâche, jusqu'au jour où le dieu des bibliographes a mis sur mon chemin la collaboratrice idéale, Mlle Ernst, qui a pris totalement ma relève[169].

Passons rapidement sur les qualités trop peu reconnues de L. Nitti, A. Freté et les autres, pour nous interroger sur ce qui différencie J. Ernst, cette sorte d'ange de la bibliographie selon l'image de J. Marouzeau. Comme les collaboratrices citées précédemment, J. Ernst est une ancienne élève de l'EPHE. Comme elles, J. Ernst a acquis, par son parcours antérieur, un solide bagage d'études classiques, dont elle a pu d'ailleurs se servir pour gagner sa vie, en enseignant les langues anciennes. Comme L. Nitti (au moins), elle maîtrise plusieurs langues – sur ce point, elles

---

mentions répétées de Mme Marouzeau). Curiosité des archives, une lettre de J. Marouzeau à L. Havet, datant de 1914, désigne le couple comme les « beaux-parents » de J. Marouzeau, Hely étant ici leur « fille » (Département des Archives et Manuscrits, BNF, NAF 24499 XXI, f. 224). Ajoutons que H. Marouzeau suivait les cours de grammaire comparée d'A. Meillet à l'EPHE, au moins pour l'année 1916 (cf. Antoine Meillet, Robert Gauthiot, « X. Grammaire comparée », *École pratique des hautes études, Section des sciences historiques et philologiques. Annuaire 1916–1917*, 1916, p. 21). Cf. Christophe Charle, « 71. Marouzeau (Jules, Emile) », dans *Id.*, *Les professeurs de la faculté des lettres de Paris. Dictionnaire biographique 1909–1939*, Paris, 1986, p. 144-146 ; Dayen 2016.

167 Nouvel exemple, la traduction qu'elle fait de l'anglais en français pour un article de la *REL* (Gurner 1925).

168 Cf. par exemple Ena Bazin-Foucher, l'épouse d'Alfred Foucher (Fenet 2011), Suzanne Dognon-Febvre, l'épouse de Lucien Febvre, et Simone Vidal-Bloch, celle de Marc Bloch (Davis 2017).

169 Herescu 1962, p. 87-88. Il existe peu de traces par ailleurs des difficultés que J. Marouzeau dit avoir rencontrées ; voir cependant Boas 1931, p. 69 (traduction personnelle du néerlandais) : « Comme je l'ai dit plus tôt, il y a beaucoup de maillons faibles parmi les collaborateurs de l'Année (des frères faibles, peut-être aussi des sœurs) qui ne sont en aucun cas suffisamment formés en philologie et qui peuvent se permettre toutes sortes d'inexactitudes ».

sont même complémentaires, puisque l'Italienne L. Nitti peut suppléer à l'insécurité que J. Ernst avoue face aux articles rédigés en italien. Bref, tout, dans le profil, rassemble J. Ernst, L. Nitti, A. Freté, A.-M. Guillemin et les autres, tout, à l'exception près que chacune d'entre elles pratique une activité de recherche personnelle. Que ce soit L. Nitti qui travaille à son dictionnaire français-sanskrit ou A. Freté à ses traductions, A.-M. Guillemin à son enseignement à Neuilly et à ses articles, chacune s'implique dans *L'APh* à côté d'une activité principale qui lui importe plus. Ce qui fait la différence, c'est donc que J. Ernst est plus disponible intellectuellement.

Effectivement, dans ces années 1929-1930, J. Ernst cumule quelques cours particuliers et un emploi au secrétariat du Foyer international pour jeunes filles, mais rien ne la lie à la recherche, puisqu'elle a, vraisemblablement, abandonné depuis 1925 l'idée de valider un mémoire de recherche. Rien ne la retient non plus de s'impliquer beaucoup dans *L'APh*, puisque son mariage avec P. Tcherniakofsky est prévu sans l'être tout à fait. Il y a donc une convergence des intérêts de J. Marouzeau et de J. Ernst, qui joue très nettement en la faveur de *L'APh*. En effet, sans ambitions très élevées à l'origine, puisque son mariage pourrait l'éloigner un temps de *L'APh*, J. Ernst est la candidate idéale pour le type de travail que propose J. Marouzeau – haute qualification, faible rétribution, faible reconnaissance : précarité dont J. Ernst est tout à fait consciente :

> Ma situation est précaire. L'APh ne me nourrit pas entièrement ; elle n'est pas éternelle. […] Il faudrait au moins que je mette les années prochaines à profit pour faire une thèse qui augmenterait mes chances futures ou me lancer dans un autre domaine et y acquérir un diplôme (bibliothèque, archéologie, que sais-je ?)[170].

Petit à petit, alors que les perspectives de mariage avec P. Tcherniakofsky se font moins attirantes (en 1934, la rupture est consommée), J. Ernst s'investit davantage dans sa tâche et se construit un nouveau profil, celui d'une « collaboratrice idéale que le dieu de la bibliographie a mise sur [le] chemin [de Marouzeau] ».

Enfin, ce qui est décisif dans la relation de J. Marouzeau à ses collaboratrices, c'est sans doute que les tâches qu'elles remplissent, qui sont essentielles, génèrent une reconnaissance sociale limitée au sein de l'université et que J. Marouzeau la maîtrise totalement. En fait, le dépouillement des revues et l'indexation des données créent un pouvoir (pour reprendre le vocabulaire de la sociologie du travail) que le directeur de la publication peut partager sans en prendre ombrage. L'étude de cette première équipe de *L'APh*, centrée sur les années 1929-1934, présente ainsi plusieurs aspects intéressants, car, répondant aux principes de la division sexuelle du travail, elle contient en substance tout ce qui fait la détermination des femmes à l'université. Le parcours de J. Ernst ne fait pas

170 Lettre de J. Ernst à P. Tcherniakofsky, le 26 novembre 1933, Lausanne-Levallois-Perret (Fonds Tchernia).

exception, tout dépendant qu'il est de la situation professionnelle de J. Marouzeau, que précisément il construit pourtant en s'exonérant d'un certain nombre de règles inhérentes au milieu universitaire.

4 Épistémologie de la bibliographie – nationalismes, consensus et réforme (1929-1939)

> Ah si, il y a un nouveau : j'ai compté les fiches que j'ai jusqu'à présent (sans compter celles à résumés) et il y en a déjà 3 043, donc plus qu'en tout l'année dernière. J'espère que M. Marouzeau va me régler ça tout d'abord, comme ça je serai riche ! Heureusement, car je ne crois pas – imagine-toi – que je ferai grand'chose pendant les vacances de Pâques[1].

Un désir de mariage et le poids du modèle familial protestant combinés à un projet de carrière universitaire encore hésitant (que les années 1930, de toute manière, n'encouragent guère[2]) constituent des amarres solides dans le destin de Juliette Ernst, dont on peut avancer que, définitivement, il ne prévoyait pas *L'Année Philologique*. L'entrée de J. Ernst à *L'Année Philologique* est bien le résultat d'une concomitance de besoins particuliers qui finissent par autoriser une femme à intégrer le monde universitaire par la petite porte d'une société savante, à un poste qui correspond à son sexe et qui est rétribué à hauteur, à un moment où les institutions nationales et internationales investissent la question bibliographique. Car le début de la carrière de J. Ernst à *L'Année Philologique*, dans l'entre-deux-guerres, correspond à une étape précise de l'histoire de la bibliographie.

Les années 1920 et 1930 voient en effet la bibliographie évoluer tant dans son fonctionnement matériel que dans ses enjeux épistémologiques. Acquérant à ce moment-là une place importante dans le champ scientifique, au point d'ailleurs que Jules Marouzeau en fait un outil pour la promotion de sa carrière,

---

1 Lettre de J. Ernst à P. Tcherniakofsky, le 9 avril 1930, Paris-Montpellier (Fonds Tchernia). Sur l'employeur de J. Ernst, la *Société de Bibliographie Classique* qui la paie à la pièce, voir aussi la « Fiche signalétique » éditée par le CNRS, datée signée par J. Ernst le 26 août 1951 et par J. Marouzeau le 16 août 1951, Dossier de carrière de Juliette Ernst, Archives nationales, Fontainebleau, 20070296/189 et, par ailleurs, sur la subvention de la *Confédération des Sociétés scientifiques françaises* rétribuant le travail de dépouillement, cf. « Société de bibliographie Classique (Année philologique) », document manuscrit rédigé par J. Marouzeau le 12 octobre 1945, *L'Année Philologique*, Archives nationales, Pierrefitte, 20140310/59-20140310/60.

2 Cf. Rennes 2005, notamment Chap. 2.1.1.

la bibliographie connaît une modernisation qui a des conséquences jusque dans le recrutement des bibliographes – ce dont J. Ernst va précisément profiter. Plus exhaustive, plus systématique que les entreprises précédentes, *L'Année Philologique* repose sur la collaboration de rédactrices[3] qui dépouillent des périodiques, en résument succinctement le contenu, puis les classent. Ce fonctionnement, qui autorise la publication de plus de 5 500 notices pour le premier volume de *L'Année Philologique*[4], est neuf, ce que montrent à la fois l'historique de la fondation de la revue et la comparaison, pour la France, à la *Revue de philologie* et ses rubriques bibliographiques[5]. La *Revue de philologie* présente en effet des comptes rendus critiques, beaucoup moins nombreux, rédigés par des professeurs[6] sur une longueur d'une page au minimum et qui en dépassent bien souvent cinq[7]. En fait, la bibliographie que conçoit J. Marouzeau avec *L'Année Philologique* crée des tâches nouvelles qui n'entrent plus dans les attributions des détenteurs des chaires universitaires parce que l'objectif d'exhaustivité de la revue a transformé la bibliographie, jusque-là partie intégrante du métier de chercheur, en travail systématique et fastidieux[8]. À ces nouvelles tâches sont donc attachés de nouveaux emplois qu'occupent les rédactrices. À ces nouveaux emplois est associée une hiérarchisation qui, toute banale qu'elle soit dans le milieu universitaire, gagne le champ réorganisé de la bibliographie. Celle-ci est *dirigée* par un professeur (à *L'Année Philologique*, c'est J. Marouzeau) qui met en avant son

3 Le précédent chapitre sur la prosopographie de la SBC et de la *Société des Études Latines* a bien montré que la collaboration à *L'Année Philologique* avait un sexe et qu'il était féminin.

4 Par un savant calcul, Bernhardt 1987, p. 26-27 propose de chiffrer à hauteur de 5 616 notices *L'APh* 1, 1928. Elle signale que les chiffres données par Besterman 1965, col. 1389 ne sont que des approximations et démontre de façon convaincante leur imprécision.

5 La *Revue de philologie* compte des « bulletins bibliographiques » et deux suppléments, la *Revue des revues* dirigée par A. Krebs et la *Revue des comptes rendus* dirigée par J. Marouzeau.

6 Dans la *Revue des revues* d'A. Krebs, la bibliographie est classée par zone géographique (Autriche-Hongrie, Bohême, États-Unis d'Amérique du Nord, etc.), chacune de ces zones étant couverte par un professeur attitré. Par exemple, le tome 35 de la *Revue des revues* compte une rubrique « Allemagne » qui est rédigée par Henri Lebègue (1856-1938), paléographe et directeur d'études à l'EPHE.

7 La *Revue des comptes rendus* de J. Marouzeau (qui s'arrête en 1925) modifiait déjà le fonctionnement en ne faisant qu'une liste, véritablement bibliographique, des comptes rendus critiques parus, mais, par manque de personnel, cette bibliographie ne pouvait viser l'exhaustivité.

8 À la réalité du travail bibliographique, qui est modifié par J. Marouzeau pour plus d'exhaustivité dans le traitement, s'ajoute la perception de ce travail. Ainsi, la féminisation du métier de bibliothécaire a été analysée comme suit par Rennes 2005 : « La profession [de bibliothécaire] commence à s'ouvrir plus significativement aux femmes au début des années 1920, corollairement à la désaffection masculine croissante pour une fonction que les guides d'orientation pour les garçons se mettent volontiers à qualifier de "routinière", par opposition aux carrières libérales et industrielles ».

leadership, celui-ci s'exprimant notamment dans les relations diplomatiques avec les collègues universitaires et les financeurs extérieurs. Elle est *fabriquée* par des rédactrices diplômées qu'orientent vers ce travail bibliographique une position incertaine à l'Université et des qualités dites féminines de patience et de dévouement dans l'exécution d'une tâche. Jules Marouzeau, qui faisait appel aux étudiantes de ses cours pour travailler à *L'Année Philologique*, cultivait lui-même cette représentation hiérarchique et sexuante de la position subalterne des rédactrices[9], comme le montre le personnel féminin qu'il engage et qu'il qualifie, indirectement, comme des « manœuvres [dont le travail est indigne du savant] »[10].

À *L'Année Philologique*, Juliette Ernst est la première des rédactrices à professionnaliser véritablement la bibliographie, puisque, payée à la pièce jusqu'à l'après-guerre, elle perçoit dès 1929 une rémunération de la part de la *Société de Bibliographie Classique* pour ses dépouillements et analyses bibliographiques[11]. Cette nouvelle étape de la professionnalisation de la bibliographie répond à l'évolution des tâches bibliographiques, à laquelle J. Marouzeau a participé en donnant une forme aboutie, avec *L'Année Philologique*, à la réforme qu'il avait entamée au sein des suppléments bibliographiques de la *Revue de philologie*[12]. Avec *L'APh*, il comblait ainsi les lacunes des instruments préexistants, le « Bursian » et la *Revue des Revues* en particulier, qu'il jugeait incomplets, non-systématiques et surtout inaptes à répondre aux défis de la recherche de ce XXe siècle débutant :

> On sait quelles ont été pour la production scientifique les pertes dues à la guerre et surtout à la crise économique qui l'a suivie ; la documentation, du fait de la difficulté des achats, des échanges, des communications, et en général de la collaboration internationale, a

9 Cf. Rennes 2005, p. 465 se fondant sur Bourdieu 1998, p. 103 : « L'arrivée des femmes dans une activité est "sexuante" au sens où elle transforme la perception du "sexe" de cette activité ».

10 Marouzeau 1927b, p. 13 = Marouzeau 1932a, p. 203-204 : « Dans ces conditions, le premier soin du travailleur qui aborde un sujet nouveau est nécessairement de s'informer, de se documenter, de faire la bibliographie de son sujet. Corvée pénible, qui coûte beaucoup de temps et de patience ; travail de manœuvre que le savant juge parfois, non sans raison, indigne de lui, et que pourraient en effet lui épargner des collaborateurs, des auxiliaires, des "préparateurs", si la documentation scientifique était scientifiquement organisée ».

11 À propos du mode de rétribution de J. Ernst, cf. *supra*, p. 123. Les archives de la *Société de Bibliographie Classique* étant perdues, il est difficile de dire si les autres rédactrices étaient payées comme l'était J. Ernst.

12 Marouzeau 1932a, p. 205-206 : « Au second degré, des recueils récapitulatifs d'extraits analytiques destinés à fournir périodiquement une vue d'ensemble de la production scientifique, et suffisants pour donner aux consultants une idée précise de ce que contiennent les mémoires originaux ; *c'est le type dont la* Revue des Revues *de la* Revue de Philologie *constituait un premier essai* » (l'accentuation est mienne).

> souffert plus encore que la production. Vers 1920 la *Bibliotheca* de Bursian avait plusieurs années de retard, qu'elle n'a commencé de rattraper qu'au prix de renoncements irréparables ; vers le même temps la *Revue des Revues* avait dû réduire considérablement la somme de ses dépouillements[13].

Par ailleurs, la publication effective en 1928 du premier volume de *L'Année Philologique* donne à J. Marouzeau une autonomie nouvelle, utile tant au dénouement de tensions avec les collaborateurs de la *Revue de philologie* qu'à l'avancement de sa carrière. La direction de la toute jeune *APh* l'amène ainsi à se positionner sur un plan international, puisque les deux grandes bibliographies contemporaines spécialisées en études classiques sont anglaise et allemande. Côté anglais, il s'agit du *Year's Work in Classical Studies* (vol. 1, 1906) de la *Classical Association* qui publiait annuellement, puis pluri-annuellement (à partir de 1918), des comptes rendus des plus importantes publications récentes. Celles-ci étaient classées par matières, mais sans dépouillement ni classement systématique. En effet, la vingtaine de chapitres de la bibliographie, qui étaient dirigés par des professeurs, chacun à sa spécialité, changeait d'année en année et délaissait régulièrement un domaine d'études[14]. Côté allemand, la bibliographie de référence était créditée de bien plus de fiabilité, car plus exhaustive, traitant un nombre beaucoup plus important d'articles de revues, de monographies, de recensions et de thèses imprimées. Le fascicule bibliographique du *Jahresbericht über die Fortschritte der klassischen Altertumswissenschaft*, intitulé *Bibliotheca philologica classica* et qu'on appelait aussi le « Bursian » du nom du fondateur de la revue en 1874, proposait ainsi un état de la recherche actualisé quatre fois par an, divisant ses rubriques par matières. Plus que l'absence de résumés et la simple énumération des titres[15], c'est précisément la suppression en 1929 de l'une de ces rubriques, l'archéologie[16], qui a déclenché les plus lourdes critiques à l'égard de la

13 Marouzeau 1927b, p. 15-16. Voir à propos des lacunes dans le paysage éditorial scientifique, le commentaire de Schöttler 2004b, p. 121 : « The First World War also resulted in the destruction of existing networks, such as those of the *Revue de Synthèse historique* or the *Année sociologique*, as so many of the contributors had died. The same was true in the German side. […] It thus becomes clear that the war led to the emergence of a temporary vacuum in which new structures could be established and take shape ».

14 s.n. 1932b, p. 11. Voir aussi l'analyse de Bernhardt 1987, p. 9.

15 Marouzeau 1927b, p. 15 : « [La *Bibliotheca classica philologica*] avait l'avantage de fournir une documentation rapide, divisée par trimestres, mais avec toutes les redites que comporte ce genre de disposition, et sans résumés explicatifs, même pour les titres les moins explicites ». Voir aussi Marouzeau 1932a, p. 204-205 et p. 209 (PV de la séance) : « l'inconvénient de ce système est de ne fournir que des titres ; l'avantage est la rapidité ».

16 La suppression de l'archéologie dans les dépouillements de la *BPhCl* a été décidée par la maison d'édition O.R. Reisland et le directeur de la rédaction, Karl Münscher, pour équilibrer un budget ébranlé par le retrait des subventions de la *Notgemeinschaft der Deutschen*

BPhCl, exemple explicite du droit de regard des spécialistes des pays voisins sur les productions bibliographiques :

> Peut-on s'autoriser de ces dispositions pour lui rappeler le grave dommage qu'a subi sa *Bibliotheca* par l'amputation brutale de toute la partie archéologique, et lui demander s'il ne serait pas possible de réparer cet amoindrissement[17] ?

Car il faut bien voir que le choix des rubriques et, par conséquent, des travaux traités, constitue un positionnement épistémologique, une définition de ce qui appartient aux « études classiques ». En ce sens prise de position et, par extension, outil d'arbitrage, la bibliographie gagne une importance réelle parmi les communautés de chercheurs en reflétant des tendances qui peuvent être locales, nationales ou internationales. À cet égard, la bibliographie est loin d'être neutre. Elle polarise au contraire des enjeux scientifiques majeurs qui, sur la scène internationale, se traduisent par la mise en compétition des conceptions nationales de la science. La bibliographie est production de savoir et, en tant que telle, elle participe de la logique concurrentielle qui joue entre les pays.

L'appel de J. Marouzeau, dès la création de la *Société de Bibliographie Classique* en 1921, à des organismes nationaux (la *Confédération des sociétés scientifiques françaises*) et internationaux (la *Commission Internationale de Coopération Intellectuelle*) est bien le signe qu'il entendait impliquer sa réalisation bibliographique dans le jeu scientifique international et qu'elle y était reçue. Le parti-pris d'une bibliographie « critique (en ce sens qu'elle fournit pour les ouvrages autonomes l'indication des comptes rendus dont ils ont été l'objet) et analytique (en ce sens qu'elle donne des résumés succincts des articles de périodique) »[18] autorise, par sa pertinence, une telle ambition. Ce parti pris est soutenu, d'une part, par des financeurs qui acceptent le projet, et d'autre part, par des collaborations, dès les premiers volumes, telles que celle de J. Ernst. Les questions qui se posent dès lors rencontrent ainsi le contexte général de la bibliographie à un niveau international et aussi le contexte particulier des parcours individuels, ceux de J. Marouzeau et de J. Ernst. Partant, il s'agit de questionner les moyens que J. Marouzeau a mis en œuvre pour convaincre et les réactions qu'il a suscitées auprès des institutions nationales et internationales concernées par la bibliographie. Il apparaît clairement que c'est ici l'internationa-

---

Wissenschaft. La décision est annoncée dans la *BPhCl* 55, 1929 et mise en pratique dans le volume suivant (*BPhCl* 56, 1931).

17 s.n. 1932a, p. 10-11. Voir aussi, issus de tous pays, Tolkiehn 1931, col. 920 ; Rostagni 1933, p. 282 ; Harrison 1936, p. 85. *Contra* (c.-à-d. sans regret par rapport à la suppression de l'archéologie) : Vellay 1933, p. 112. À propos de la suppression de la rubrique archéologique, cf. Bernhardt 1987, p. 11.

18 Marouzeau 1928a, p. V.

lisation des savoirs en sciences de l'Antiquité qui doit servir de fondement à la réflexion.

4.1 Les frontières politiques de la bibliographie d'études classiques

> La *Bibliotheca philologica classica* est trop connue, les services qu'elle rend sont trop appréciés pour qu'il soit nécessaire d'en faire une fois de plus l'éloge[19].

Jusqu'au début des années 1920, le discours universitaire sur la bibliographie qui s'était développé par la voix de recensions critiques était quasi à l'unanimité en faveur de la *Bibliotheca Philologica Classica* (*BPhCl*)[20]. Représentant pour les Européens la rigueur scientifique allemande alors si admirée[21], la *BPhCl* était publiée comme supplément du *Jahresbericht über die Fortschritte der klassischen Altertumswissenschaft*, le « Bursian », et Franz Zimmermann, Friedrich Vogel et Walther Abel[22] s'étaient succédé à la direction de cette œuvre bibliographique ancienne et respectée, véritable étalon bibliographique en Europe et dans le monde[23]. De toutes parts, les critiques sur la *BPhCl* étaient positives. Les recenseurs des revues anglaises, belges, françaises, américaines, italiennes soulignaient l'exhaustivité du dépouillement et la précision des notices de la *BPhCl*[24]. Alors que depuis 1914, scientifiques et universitaires avaient enclenché une

19 Graindor 1925, p. 646.

20 Les recensions sur la *BPhCl* sont consignées dans la revue, ce qui permet de suivre l'évolution des critiques.

21 Cf. par exemple les remarques de Momigliano 1984, p. 105 : « None of the eminent ancient historians of the nineteenth century and the first part of the twentieth century […] really doubted that the study of Greek and Roman history had its center in Germany. Even non-German scholars who were proud of their personal and national independence […] acknowledged their debt » ; voir encore Veyne 2014, p. 72 évoquant Hans-Georg Pflaum, « un vrai savant, un savant à l'allemande ». À mettre en lien avec la domination allemande sur la plus large scène scientifique internationale, cf. Schröder-Gudehus 1978, notamment Chap. 1 ; Murray 2011 ; Rubel 2019, p. 197 s.

22 Pour plus de détail, Besterman 1965, col. 1384-1385 donne la liste des éditeurs de la *BPhCl* année par année.

23 Cf. par exemple Thiersch 1916, p. 337 sur la bibliographie italienne publiée par Gatti & Pellati 1913, qu'il juge « dispensable » en fonction de la *BPhCl* (S.R. 1915 sur le vol. 2 est beaucoup plus positif).

24 Cf. par exemple Vellay 1928, p. 119 : « Tous ceux qui s'occupent de philologie classique, d'histoire ancienne et d'archéologie connaissent cette excellente collection, qui rend tant de services, et qui constitue, à l'heure actuelle, l'un des meilleurs répertoires méthodiques de l'antiquité grecque et latine ».

« guerre des esprits »[25] et qu'en 1918 le *Conseil International des Recherches* (CIR) avait fédéré Européens et Américains dans un « boycott » contre les scientifiques allemands[26], la *BPhCl* s'était maintenue à l'écart des attaques patriotes antiallemandes. Les lacunes mêmes que la guerre avait induites dans la publication n'avaient pas eu raison de la bonne réputation de la *BPhCl*, comme le montre, exemple parmi d'autres, la recension du byzantiniste anglais Norman H. Baynes sur le volume XLV publié en 1921 :

> It is a matter for sincere congratulation that publication of this Bibliography has been resumed ; to it all classical scholars naturally resort. The present volume includes the whole of the year 1918. The parts issued during the war, in which the art of bibliography sank to its lowest level, can now be buried in oblivion. Herr Zimmermann has once more restored the standard for which we look in the Bursian bibliographies. I have worked carefully through the whole of this volume, and its accuracy of citation is exemplary[27].

La situation change cependant dans les années 1920 lorsque deux pôles d'opposition se manifestent, faisant apparaître, au moyen de la publication de recensions, un polycentrisme de la réflexion scientifique sur la bibliographie. En parallèle du discours laudatif de l'écrasante majorité, un discours critique émerge ainsi, marquant la fin de l'hégémonie de la *Bibliotheca Philologica Classica* sur la scène bibliographique internationale et le début d'un vaste mouvement de réforme de ce champ. Élément important, cet appel d'air dans le discours scientifique sur la bibliographie est international, les exigences nouvelles à l'égard de la *BPhCl* venant aussi bien de France, d'Italie, d'Allemagne que des États-Unis en se faisant l'écho d'une réforme bibliographique que les universitaires appellent de leurs vœux. C'est donc la circulation d'une idée à un niveau international et ses déclinaisons locales à travers le monde que l'on observe, alors même que les mobiles de chacun des protagonistes ont des origines fort différentes, chacun étant ancré dans un contexte assurément contraint par les politiques scientifiques des nations. Alors que, d'une part, les revendications relèvent d'une volonté d'améliorer la *BPhCl* pour la conserver, d'autre part, elles relèvent de celle de la remplacer.

---

25 Von Ungern-Sternberg 2015, p. 267 ; cf. aussi Schröder-Gudehus 1978 (« Chap. 2 : la mobilisation des esprits 1914-1918 ») ; Dumoulin 2003, p. 188-192 sur les relations franco-allemandes et sur les patriotismes scientifiques ; Rasmussen 2004 sur la guerre des esprits en France ; Schöttler 2004b sur les effets de la guerre sur les réseaux historiens en Allemagne et en France ; Rasmussen 2007 sur les dynamiques à l'œuvre dans la mobilisation et la démobilisation des savants ; Sirinelli 1990, p. 35-55 sur l'intervention des intellectuels durant la guerre.

26 À ce sujet, cf. Schröder-Gudehus 1978, Chap. IV ; Schröder-Gudehus 1993, p. 394 ; Reinbothe 2006 ; Reinbothe 2010, §12 sur l'implication moindre des sciences humaines que des sciences dures.

27 Baynes 1922, p. 279. Voir aussi Lavagnini 1923.

Le premier courant est ainsi porté par un New Yorkais et un Berlinois. Charles Knapp (1868-1936[28]) enseigne ainsi le latin à la *Columbia University* et il est le rédacteur en chef du *Classical Weekly*, qui est le lieu d'importantes recensions sur la *BPhCl*. Paul Geissler (1897-1992) travaille quant à lui à la Preussischen Staatsbibliothek de Berlin alors que, formé à l'archéologie et à la philologie classique à la Friedrich-Wilhelm Universität, il vient de terminer un stage au *Thesauraus Linguae Latinae*[29]. Le second courant est porté par Jules Marouzeau et par les premiers de ses lecteurs convaincus, comme Arthur Leslie Wheeler (1871-1932), spécialiste des élégies latines à Bryn Mawr puis à Princeton[30]. Si l'on repère au travers des critiques de Charles Knapp et de Paul Geissler l'expression d'un attachement réel à la *BPhCl* qu'il s'agirait de rendre plus performante encore[31], il y a du côté des adversaires de la *BPhCl* une critique de l'instrument qui, au fil des années, deviendra de plus en plus ontologique, touchant aussi bien sa périodicité que l'organisation de ses rubriques ou leur contenu. Dès 1923, A. L. Wheeler se positionne ainsi sur l'amplitude du dépouillement du « Bursian » et sa fréquence : « Every scholar knows how incomplete and tardy the reviews of literature in Bursian have been in recent years »[32]. La caractérisation croissante des manquements de la *BPhCl* suit l'évolution de la réflexion que mènent les réformateurs de la bibliographie, les attaques devenant plus précises à mesure que le projet alternatif de J. Marouzeau se consolide. Une joute bibliographique, qui ne renonce pas à certaines bassesses[33], s'enclenche ainsi, mettant en concurrence les partisans de « la vénérable

28 Reinhold Meyer, « Knapp, Charles », notice de la *Database of Classical Scholars* consultée le 15 juillet 2020 sur https://dbcs.rutgers.edu/all-scholars/8849-knapp-charles.

29 Briel 2013, p. 227. P. Geissler deviendra plus tard le rédacteur de l'*Archäologische Bibliographie*, qui devait remplacer, dans une autre publication donc, la rubrique archéologique de la *BPhCl* – source de critiques répétées de la part de M. Hombert, recenseur régulier de la *BPhCl* (cf. par exemple Hombert 1946).

30 Ward W. Briggs, « Wheeler, Arthur Leslie », dans *Biographical Dictionary of North American Classicists*, Westport CT, 1994, p. 691s.

31 Telle la déception quant à une suggestion à laquelle l'éditeur avait renoncé, cf. Geissler 1929, p. 62 : « Sodann ist bereits früher von anderer Seite der Wunsch ausgesprochen worden, es möge jedem Jahrgange der *Bibliotheca* eine Übersicht der laufenden einschlägigen Zeitschriften beigegeben werden ; der Herausgeber sah die Nützlichkeit einer solchen Liste nicht recht ein und glaubte daher auf die Verwirklichung dieser Anregung verzichten zu sollen ».

32 Wheeler 1924, p. 95. Voir encore Marouzeau 1923b, p. 79 : « La bibliographie allemande a particulièrement souffert depuis la guerre : […] la vénérable *Bibliotheca philologica classica*, qui tous les trimestres déversait dans le *Jahresbericht* de Bursian son matériel énorme de titres et de renvois, vient de faire paraître à grand'peine son fascicule de 1919, qui ne contient qu'une documentation très incomplète ». Cf. aussi Marouzeau 1927c, p. 24-29 et Marouzeau 1927b.

33 Marouzeau 1928c, p. 265 : « Je viens de voir un collègue perdre des heures à chercher la clef d'une référence SBW, qu'aucun index bibliographique ne lui expliquait ; qui n'a pas été agacé par l'aspect protéiforme d'un périodique qui s'appelle tantôt "le Jahresbericht de l'antiquité

Bibliotheca Philologica Classica »[34] et ceux de *L'Année Philologique* qu'arbitrent à la fois des universitaires conscients des enjeux de rivalité[35] et certaines institutions internationales intéressées par la bibliographie, comme la Société des Nations. Car le problème bibliographique qui se pose au sortir de la première guerre mondiale est tout à la fois national et international, de même qu'il est pris en charge par les universitaires et par les technocrates. Il y a en fait, de la part d'acteurs multiples, un investissement de la question bibliographique qui dépasse très largement le cercle érudit des utilisateurs de la bibliographie, puisqu'il met en jeu les intérêts nationaux que défendent des gouvernements en quête de politiques scientifiques rationnelles[36]. À terme, l'évolution de la bibliographie sur la scène internationale amènera J. Ernst à confier à l'un de ses collaborateurs que, après la deuxième guerre mondiale, elle a « tué la *Bibliotheca philologica classica* »[37], ce qui éclaire de façon tout à fait parlante la manière dont pouvait concrètement être vécue la rivalité scientifique entre l'Allemagne et la France, et que J. Marouzeau a très vraisemblablement léguée à J. Ernst[38].

Il faut bien voir que le premier XXe siècle, dont la conception de la science avait pourtant pour fondement l'idée d'une communauté qui ne connaît pas de frontière[39], mêle engagements patriotiques et sens supérieur de la science[40]. Jules Marouzeau n'y échappe pas et la coopération intellectuelle internationale qu'il défend très tôt et très longtemps est teintée d'une ferveur patriotique qu'il partage comme un signe du temps avec la majorité de ses contemporains[41]. Son projet

classique", tantôt "le Bursian", tantôt "la Bibliotheca philologica classica", tantôt "la Bibliotheca de Vogel", tantôt "le JAW", tantôt "le B Ph C", tantôt le "Burs Jb", etc.? » (orthographe et graphie originales). Plus haut dans le texte, p. 263, même irritation contre le *Minerva* allemand, auquel J. Marouzeau préfère l'*Index generalis* de Robert de Montessus de Ballore.

34 Marouzeau 1923b, p. 79.

35 Cf. par exemple en Italie Fraccaro 1928, p. 203 sur la concurrence entre les deux bibliographies, qui ne peut que profiter à tous (« Ora anche la Francia ha iniziato une pubblicazione analoga ; e dalla gara fra il repertorio tedesco e il francese ci ripromettiamo un perfezionamento dell'uno e dell'altro, e nell'esattezza, e nella completezza e nella sollecitudine. E sarà tanto guadagnato per tutti »).

36 Schröder-Gudehus 1978, par exemple p. 30 : « La recherche scientifique rejoignit l'arsenal des ressources nationales, des facteurs de puissance ». Voir aussi Tournès 2012a, p. 66-68 sur les réponses politiques françaises face aux besoins de rationalisation de la science.

37 Témoignage de J.-M. Flamand, Paris, 4 novembre 2015.

38 Sur la conception de J. Marouzeau, cf. *infra*, p. 142.

39 Sur le topos d'une science internationaliste, cf. Rasmussen 2007, p. 2.

40 C'est la thèse principale de Schröder-Gudehus 1978 qui fait autorité aujourd'hui.

41 Sirinelli 1990, p. 38 s. parle de « quasi-consensus » parmi les intellectuels à propos de l'effort de guerre à fournir. Pour illustration de la cohésion parmi les lettrés, tous niveaux, disciplines et âges confondus, citons encore l'un des sujets sur lesquels les candidats à l'École nationale supérieure d'agronomie de Grignon de 1918 devaient composer : « La science n'a pas de patrie, mais le savant en a une » (Sirinelli 1990, p. 35). Prochasson & Rasmussen 1996, p. 10

bibliographique, avec la *Société de Bibliographie Classique*, doit ainsi développer et favoriser les relations entre chercheurs, tout en visant d'abord le développement scientifique français et en briguant, par intérêt national, la première place du classement international. La bibliographie est l'un des éléments de cette logique compétitive que soutient « l'internationalisme scientifique »[42], cette mixité de niveau international des chercheurs, car elle est l'un des instruments de la réorganisation scientifique, véritable « enjeu national » dans la France de l'après-première-guerre-mondiale[43].

C'est dans ce contexte qu'il faut lire l'alliance, à première vue étonnante, entre Jules Marouzeau et André Mayer, biologiste spécialisé en physiologie au Collège de France, dont J. Marouzeau reprend, dans une sorte de manifeste en faveur d'une nouvelle bibliographie des études classiques, les thèses principales à propos des besoins organisationnels scientifiques[44]. Dans l'entreprise de J. Marouzeau, André Mayer (1875-1956) était un partenaire d'autant plus précieux qu'il lui ouvrait les portes d'un monde où les sciences dures étaient autrement influentes au niveau des politiques scientifiques nationales[45]. André Mayer, comme son collègue au Collège de France Charles Moureu (1863-1929)[46], faisaient en effet partie de ce cercle de savants qui avait mobilisé les sciences lors du conflit et qui, à son issue, n'y avait pas renoncé, refusant au contraire la démobilisation que les gouvernements appelaient[47]. Leur combat en faveur de la réorganisation de la science française, qui, amendé par le physicien Jean Perrin, donna finalement naissance à la Caisse Nationale des Sciences en 1930 puis au CNRS en 1939[48], avait notamment un porte-voix en la personne de Maurice

parlent de « "nationalisation de la vérité" aux dépens de l'universalité de la science et de la recherche ».

42 Schröder-Gudehus 1978, p. 7.

43 Tournès 2012a, p. 68 : « C'est dès avant 1914 que l'organisation de la science est devenue un enjeu national, sur fond de rivalité avec l'Allemagne ».

44 Marouzeau 1927b, p. 17.

45 Sur le rôle moteur des sciences dures, cf. Schröder-Gudehus 1978, p. 29-30 ; la préhistoire du CNRS (et même ses premières années, jusqu'à l'après-guerre) montre bien le rôle des sciences dures dans la modernisation de la recherche en France, cf. Guthleben 2009 et Guthleben 2013 ; voir aussi Picard 1999.

46 Sur l'implication de C. Moureu dans la pratique documentaire, cf. Fayet-Scribe 2000, p. 189.

47 Sur la démobilisation culturelle, cf. Rasmussen 2007, p. 3 ; Defrance 2016a, p. 172 ; Schröder-Gudehus 1986 ; Sirinelli 1990, p. 41 s. ; Robic 2010, §4.

48 Sur la création de la Caisse Nationale des Sciences, cf. Tournès 2012a, p. 66 (Perrin et Mayer) ; Guthleben 2013 (Perrin).

Barrès[49], député parisien de la droite nationaliste. C'est précisément M. Barrès qui avait fait voter des subventions publiques pour la publication du premier volume de *L'Année Philologique*[50].

En tout état de cause, la *Société de Bibliographie Classique* est partie prenante de cette vaste réforme que connaît la science française au sortir de la première guerre mondiale. Elle est le fruit de ce même mouvement qui vise l'internationalisme par intérêt national.

4.2 Jules Marouzeau et la Société des Nations

Si *L'Année Philologique* naît en 1926 de l'échec des négociations entre Jules Marouzeau et la direction de la *Revue de philologie*, où sa carrière était mise à mal par la concurrence que lui faisait Alfred Ernout[51], un épisode antérieur a en réalité déjà orienté le projet bibliographique de J. Marouzeau. Celui-ci a pour arrière-plan les entreprises de rénovation bibliographique qu'amorce la Société des Nations par le truchement de la *Commission Internationale de Coopération Intellectuelle* (CICI) et auxquelles J. Marouzeau participe d'abord en 1922 comme directeur de la *Revue des Comptes rendus*, puis à partir de 1926 comme directeur de *L'Année Philologique.*

Très tôt dans son histoire, la Société des Nations avait décidé de prendre position dans le champ bibliographique et d'établir un nouvel intervenant, la Sous-commission de bibliographie, qui fonctionna sous la direction de la CICI puis de l'*Institut International de Coopération Intellectuelle* (IICI). Dans un rapport sur ses travaux concernant la bibliographie analytique, en date du 5 mars 1924, le secrétariat de la SdN annonçait ainsi que la CICI avait, dès 1922, mis la question bibliographique à son ordre du jour, « convaincue que l'organisation scientifique, en particulier de la bibliographie, est à la base de toute coopération intellectuelle et que les rapports scientifiques en dépendent étroitement »[52]. En cultivant des ambitions qui touchaient à l'organisation de la science, la Sous-commission bibliographique se plaçait dans la tradition dix-neuviémiste de

49 Sur les liens entre A. Mayer et M. Barrès, cf. Tournès 2012a, p. 68. Sur l'intérêt étonnant de M. Barrès pour la recherche, cf. Guthleben 2013, §4. Plus généralement, sur l'influence des idées de l'Action française parmi les intellectuels à cette époque, cf. Sirinelli 1990, p. 43-50.

50 Cf. *supra*, p. 102. Soulignons qu'en 1928, au moment où J. Marouzeau publie le premier volume de *L'APh* en y citant le soutien financier offert par M. Barrès, ce dernier est déjà la cible d'attaques sévères visant son patriotisme belliqueux (cf. Sirinelli 1990, p. 75 s.).

51 Cf. *supra*, p. 95-97.

52 « Rapport du Secrétariat sur les travaux de la Sous-commission de bibliographie et de la commission plénière concernant la conférence de bibliographie analytique », 5 mars 1924, Archives de la Société des Nations, Genève, SdN. CICI/B/35/13c/34639/20085, p. 1.

La S.D.N. et les bibliothèques.

La sous-commission chargée par la commission de coopération intellectuelle de la Société des Nations d'étudier le problème de la collaboration internationale en matière de bibliothèques et de bibliographie, s'est réunie sous la présidence de M. Bergson. Mme Curie, M. Destrée (Belgique), membres de la commission internationale de coopération intellectuelle, se sont adjoint un expert anglais, le docteur Hagberg Wright, et deux bibliothécaires américains, le docteur Dawson Johnston et le docteur Waldo G. Leland.

La sous-commission a abordé l'examen des deux problèmes suivants :

1° Institution d'une ou plusieurs bibliothèques mondiales où seraient réunies toutes les publications paraissant, dans tous les pays ;

2° Coordination des travaux bibliographiques entrepris dans les différents pays, de manière à assurer aux savants et aux chercheurs le précieux instrument de travail que serait une bibliographie complète facilement accessible.

Des experts ont été entendus : M. Homolle, de l'Institut, représentant de l'Union académique internationale ; M. Moureu, de l'Institut, représentant du conseil international de recherches ; M. Herr, bibliothécaire de l'Ecole normale supérieure, et M. Marouzeau, de l'Ecole pratique des hautes études.

Fig. 10 : « La S.D.N. et les bibliothèques », *Comoedia* (a. 16, n°3658), 22 décembre 1922, p. 6.

standardisation des outils de travail[53]. Elle rejoignait ainsi d'autres acteurs de la bibliographie qui défendaient les mêmes objectifs, que ce soit des institutions à visée bibliographique anciennes, telles que le *Concilium bibliographicum* de Zurich, l'*International Catalogue of Scientific Literature* de Londres, l'*Institut Néerlandais de Documentation et de Régistrature* ou l'*Institut international de bibliographie* de Bruxelles[54], ou des institutions de tutelle plus récentes comme la *Confédération des Sociétés scientifiques françaises*, l'*Union Académique Internationale* (UAI) ou le *Conseil International des Recherches* (CIR)[55] qui, eux aussi, se préoccupaient de bibliographie et d'organisation de la recherche. La SdN justifiait son intervention dans ce champ et la création d'une sous-commission bibliographique par les ravages de la guerre, par « la disparition d'un certain nombre d'institutions créées dans le but de coordonner la bibliographie dans certains domaines de la science, et [par] le fait que d'autres établissements similaires avaient beaucoup de peine à vivre après la guerre »[56]. Pour la Sous-commission bibliographique de la CICI, il s'agissait en fin de compte de défendre un projet de standardisation et de normalisation qui puisse faire consensus à l'international et

53 Robic 2010.

54 Cf. « Rapport de la sous-commission de bibliographie sur ses travaux accomplis entre la 1ère et la 2e session plénière de la CICI », 1923, Archives de la Société des Nations, Genève, SdN. CICI/B/25. Voir à ce propos Fuchs 2004 ; Tournès 2016a, p. 212.

55 Sur l'histoire de l'UAI et du CIR, voir Tournès 2016b, p. 58-60.

56 « Rapport du Secrétariat sur les travaux de la Sous-commission de bibliographie et de la commission plénière concernant la conférence de bibliographie analytique », 5 mars 1924, Archives de la Société des Nations, Genève, SdN. CICI. B/35/13c/34639/20085, p. 1.

convaincre les acteurs déjà en place. Soulignons cependant que la Sous-commission n'a en réalité jamais eu les capacités de contourner la concurrence entre nations qui cimentait les relations internationales. Le postulat de base était fédérateur, sa mise en œuvre beaucoup moins, se heurtant aux ambitions de chacun[57].

Pour atteindre ses objectifs d'uniformisation et d'internationalisation de la bibliographie, la Sous-commission avait eu au départ l'idée de réaliser une bibliographie universelle ; mais le projet, jugé démesuré, avait été revu à la baisse dès 1923[58]. Marie Curie, rédactrice d'un premier projet bibliographique en tant que membre de la CICI, avait alors proposé de s'occuper prioritairement de « la bibliographie périodique […] sous forme d'analyses sommaires (abstracts) » et de faire porter l'expérience sur trois domaines qui permettaient la collaboration internationale, à savoir la physique, la chimie physique et la philologie classique[59] (dans l'idéal de la Sous-commission, sciences dures et sciences humaines avaient les mêmes besoins bibliographiques[60]). Le choix de la physique et de la chimie physique était revenu à Marie Curie, qui défendait que le nombre restreint de publications en chimie faciliterait l'expérience bibliographique ; « [celui] de la philologie classique s'expliquait par le mémorandum que M. Marouzeau avait soumis au Sous-Comité »[61] en mars 1923. La coopération quasi décennale entre J. Marouzeau et la CICI prenait ainsi ses racines dans ce mémoire qu'en février 1923 le secrétaire de la CICI, l'historien polonais Oskar Halecki, lui avait

57 Sur les rivalités entre la CICI et l'*Union Académique Internationale* ou le *Conseil International des Recherches*, tous impliqués dans la question bibliographique, cf. Tournès 2016a, p. 211-213 ; Tournès 2016b, p. 61 sur la bibliographie comme seul domaine sur lequel ces différentes institutions acceptent de collaborer. Sur l'adhésion des sciences dures au projet de la CICI, cf. Tournès 2016a, p. 212 citant un rapport de la Rockefeller Foundation, datant de 1924 et concernant le domaine de la médecine ; sur l'adhésion des sciences humaines, cf. Marouzeau 1932a, p. 205-208.

58 Tournès 2016a, p. 212 sur l'abandon du projet ; Fuchs 2004 sur les tentatives antérieures de bibliographie universelle, hors SdN.

59 « Committee in Intellectual Co-operation. Minutes of the Second Session. Geneva, July 26th to August 2nd, 1923 », Archives de la Société des Nations, Genève, SdN. CICI. C-570-M-224-1923-XII_EN, p. 25.

60 Sur le rôle moteur de la bibliographie physique-chimique par rapport à la philologie, cf. par exemple SdN. CICI/B/60 (Mémo de G. Murray à l'attention des antiquisants, 05/10/1925) ; « Comité d'experts pour la coordination de la bibliographie gréco-latine. Séance du jeudi matin 27 janvier 1927 », Archives de l'Unesco, Paris, BGL/1esession/PV1, p. 2.

61 « Committee in Intellectual Co-operation. Minutes of the Second Session. Geneva, July 26th to August 2nd, 1923 », Archives de la Société des Nations, Genève, SdN. CICI. C-570-M-224-1923-XII_EN, p. 25 (traduction personnelle de l'anglais). Voir aussi « Rapport de la sous-commission de bibliographie sur ses travaux accomplis entre la 1ère et la 2e session plénière de la CICI », SdN. CICI/25, p. 7.

demandé et « où seraient résumées [ses] expériences si précieuses et les conclusions pratiques auxquelles [il était] arrivé »[62].

Ce qui intéressait en particulier la Sous-Commission bibliographique, c'était les réformes que J. Marouzeau avait entamées au sein de la *Revue de philologie* depuis déjà dix ans et qui faisaient de lui un expert de la bibliographie à la double compétence, à la fois bibliographe et praticien de la recherche. Son travail, qui prônait, sinon un œcuménisme bibliographique, du moins une véritable coopération internationale, commençait à être connu en Europe comme aux États-Unis, notamment grâce aux outils de communication qu'il avait créés, la *Société des Études latines* et sa revue (1923). Ces outils, dont l'arrivée sur le marché scientifique avait effectivement été préparée par J. Marouzeau par l'envoi d'une circulaire internationale[63], constituaient un avantage certain pour lui, puisqu'ils lui permettaient de publier une rubrique bibliographique et une rubrique d'*information* sur la bibliographie, sorte de métadiscours sur la conception de la bibliographie qu'il défendait (les « Chroniques »). Cette stratégie porte ses fruits et le public savant enregistre les propositions de J. Marouzeau[64]. Mais il est important de souligner également que la CICI pouvait trouver un allié commode en J. Marouzeau, car il se tenait à l'écart des grands consortiums internationaux constitués par l'UAI et le CIR. Ces derniers, impliqués au premier chef dans l'organisation scientifique, regardaient d'un œil méfiant l'intervention de la Société des Nations dans le champ bibliographique[65], malgré la place que la Sous-commission avait pris soin de leur garder[66]. L'intérêt de la CICI pour J. Marouzeau peut ainsi se traduire par la quête d'une nouvelle géographie de la bibliographie[67], où J. Marouzeau, dans la situation de concurrence que connaissait la bibliographie, représentait un pôle de réflexion périphérique, un organe de propositions alternatives, contrebalançant les centres de production plus puis-

62 Lettre d'O. Halecki à J. Marouzeau, le 14 février 1923, Archives de la Société des Nations, Genève, B/26448/22158.

63 Circulaire annonçant la création de la *Société des Études Latines* (avril 1923), conservée dans le fonds Wilhelm Streitberg à l'UB-Leipzig (NL 245/M/Ma/30) ; mentionnée aussi dans Le Gall 1973, p. 3.

64 Cf. par exemple Wheeler 1924.

65 Cf. Tournès 2016a, p. 211-213 et Tournès 2016b, p. 61 sur les réserves exprimées par le CIR et l'UAI quant au travail bibliographique de la CICI.

66 Cf. par exemple « Commission internationale de coopération intellectuelle. Procès-verbal de la Sous-Commission de Bibliographie. 1ère session. 3ème séance tenue à Paris le 21 décembre 1922 à 10 h30 », Archives de la Société des Nations, Genève, SdN. CICI/B/PV3, p. 4 : « Ce double travail [périodiques et monographies] se poursuivrait en utilisant les organisations, les publications et le personnel existant, mais sous la direction du Conseil International de Recherches et de l'Union Académique Internationale ».

67 Sur la composante spatiale de l'histoire des sciences, cf. Besse 2004, p. 401, cité par Robic 2010, §2.

sants en France (la *Revue de philologie*) et à l'international (l'UAI, le CIR, le CISH), qui tous montraient une certaine résistance à l'établissement de nouveaux projets bibliographiques parce qu'eux-mêmes développaient les leurs propres[68].

Sur le fond, J. Marouzeau et les membres de la Sous-commission bibliographique de la CICI partageaient des points de vue similaires. Le constat de départ que pose J. Marouzeau dans son mémoire de 1923 ressemble à celui de Marie Curie dans son projet initial, et il est répété dans les nombreux rapports d'étapes que produisent à la fois la CICI et J. Marouzeau pour ses lecteurs de la *REL* : la bibliographie doit être plus exhaustive et plus analytique (le nombre de comptes rendus doit augmenter) et il faut éviter le travail en double qu'induit une répartition non concertée des dépouillements entre organisations nationales[69]. La solution au problème devrait être la mise en place dans chaque pays partenaire d'une « organisation unique pour toute l'étendue d'un domaine déterminé » qui ferait remonter à une centrale internationale les dépouillements réalisés au niveau national, étant entendu que les entreprises existantes devaient être protégées[70].

Dans la pratique cependant, une opposition se fait jour quand la Sous-commission bibliographique réunit, à Paris, en janvier 1927, un comité d'experts composé d'une petite quinzaine d'intervenants, tous ambassadeurs de la bibliographie et de l'organisation scientifique, les uns spécialistes de la bibliographie (Allemagne, France, Italie, Angleterre), les autres représentants de la Société des Nations et de l'IICI, et des grandes institutions de coopération scientifique internationale (*Comité International des Sciences Historiques*, *American Council of Learned Societies*).

68 Sur le projet bibliographique de l'UAI pour l'Antiquité gréco-romaine, cf. par exemple « Sous-Commission de Bibliographie », 1926, Archives de la Société des Nations, Genève, CICI/B/66, p. 3 ; sur celui du CISH et ses réticences face à celui de la CICI, cf. par exemple « Comité d'experts pour la coordination de la bibliographie gréco-latine. Séance du jeudi matin 27 janvier (1ère séance) », Archives de l'Unesco, Paris, BGL/1e session/ PV1, p. 2.

69 « Rapport du Secrétariat sur les travaux de la Sous-commission de bibliographie et de la commission plénière concernant la conférence de bibliographie analytique », 5 mars 1924, Archives de la Société des Nations, Genève, SdN. CICI/B/35/13c/34639/20085, p. 1-8 ; voir aussi SdN. CICI/B/PV2.

70 « Mémoire concernant un projet de bibliographie des sciences philologiques et historiques », par J. Marouzeau, mars 1923, Archives de la Société des Nations, Genève, SdN. CICI/B/10 (p. 1-5, ici p. 2). Marouzeau 1923a, p. 49 résume exactement le projet, d'accord avec la SdN et la CICI. Cf. Hilbold 2019a, p. 249 s. ; Hilbold 2019c, p. 187 s.

Intervenants du comité d'experts réunis par l'IICI à Paris, du 27 au 29 janvier 1927

- Julien Luchaire, ancien expert nommé de la CICI qui avait introduit J. Marouzeau à la Sous-commission bibliographique en décembre 1922 et qui, en 1927, rassembla le comité d'experts en tant que directeur de l'IICI ;
- les Allemands Franz Poland, éditeur de la *Philologische Wochenschrift* depuis 1917[71], et Friedrich Vogel, l'éditeur de la *BPhCl* ;
- l'historien américain Waldo G. Leland, de la *Carnegie Institution* de Washington qui représentait l'*American Council of Learned Societies* ;
- les Français Gustave Glotz, Michel Lhéritier et Edmond Pottier, qui, à titre consultatif, représentaient respectivement le *Comité International des Sciences Historiques* et l'UAI ;
- Jules Marouzeau, fondateur de la SBC et directeur de *L'APh,* qui est nommé rapporteur ;
- les Anglais Donald S. Robertson, spécialiste d'Apulée et éditeur du *Year's book in Classics*, et l'historien Arnold J. Toynbee, en remplacement de Gilbert Murray empêché en raison d'une maladie[72] (son beau-père) ;
- l'Italien Vincenzo Ussani[73], philologue de l'Université de Pise désigné président des séances du comité ;
- et, enfin, les représentants de la SdN et de l'IICI, l'historien roumain George Oprescu et le Néerlandais J. E. de Vos van Steenwijk.

À cette occasion, en effet, une franche contradiction entre principes théoriques et aspects pratiques d'une coopération internationale se déclare. Celle-ci tire son essence de deux campagnes d'enquêtes menées par la CICI en 1924-1925 et 1925-1926, au cours desquelles les savants avaient été interrogés sur l'état de la bibliographie dans le monde (enquête 1[74]), puis sur les moyens à mettre en œuvre pour satisfaire aux objectifs posés par la CICI (enquête 2[75]). Ces deux sondages, au panel relativement restreint, témoignent en fait d'opinions antinomiques dans la communauté savante internationale, correspondant aux pôles d'influence des bibliographies préexistantes (France, Allemagne, Grande-Bretagne). Jules Marouzeau, de la *Revue de philologie*, comme Friedrich Vogel, de la *BPhCl*, s'étaient ainsi vus assurer du soutien de la majorité des sondés lors de la première enquête, quand Gilbert Murray et la Sous-commission bibliographique de la CICI avaient lu, dans la seconde enquête, l'adhésion des chercheurs à l'idée

71 Müller 1927.

72 « Commission internationale de coopération intellectuelle. Sous-commission de bibliographie. Neuvième session. Procès-verbal de la première séance, tenue le lundi 11 juillet 1927, à 10 heures », Archives de la Société des Nations, Genève, CICI/B/9ème session/PV révisés, p. 7.

73 V. Ussani était aussi l'un des collègues de C. Galassi Paluzzi à l'*Istituto di Studi Romani* ; cf. La Penna 2001, p. 90.

74 Unesco. C.L.95.1924.XII (Circulaire) ; SdN. CICI/B/53 (Réponses).

75 SdN. CICI/B/60 (Circulaire rédigée par G. Murray) ; « Coordination de la Bibliographie analytique dans l'Antiquité Gréco-latine. Note du Secrétaire de la Commission de Coopération intellectuelle », Genève, 23 avril 1926, Archives de la Société des Nations, Genève, CICI/B/61 (Réponses).

d'un plus grand investissement de la part de la CICI dans la coordination de la bibliographie d'études classiques.

Ce qui polarise les tensions, ce sont précisément les termes de l'action de la CICI sur les entreprises bibliographiques existantes, et dès le début de la réunion des experts en janvier 1927, Edmond Pottier, qui lui-même défend la bibliographie qu'entend publier l'UAI, fait le constat suivant :

> Le débat est dominé par la question de savoir si l'IICI a l'intention d'éditer lui-même une bibliographie universelle ou s'il chargera différentes revues des divers pays de faire ce travail, chacune d'elles ne s'occupant que du territoire sur lequel elle rayonne[76].

De fait, les résolutions adoptées au cours des cinq séances du comité d'experts recommandent la création d'une publication bibliographique nouvelle, qui aurait été constituée de quatre recueils distincts que chacune des quatre organisations bibliographiques aurait rédigés pour son propre domaine linguistique[77]. En amont de chaque publication, la France aurait ainsi dépouillé les revues francophones, l'Allemagne les revues germanophones, l'Italie les revues italophones, et les États-Unis et la Grande-Bretagne (ainsi réunis pour ne pas donner trop de poids aux anglophones[78]) les revues de langue anglaise. Ce strict partage des publications, sur la base de critères linguistiques, impliquait aussi un nouveau système de dépouillement, en imposant aux bibliographes de renoncer à traiter des revues jusque-là prises en compte. Par conséquent, il mettait en cause, mais sans le dire explicitement, les organisations existantes. Si l'ensemble des experts avaient donné leur consentement aux propositions que F. Vogel avait ainsi formulées, J. Marouzeau, quant à lui, attira l'attention de ses collègues sur le fait que le Projet Vogel – tel qu'il est appelé dans les rapports – entrait en contradiction avec les principes initiaux de la Sous-commission auxquels chacun avait adhéré : « [ne pas créer un nouvel organisme bibliographique qui se substituerait aux organismes existants ; rechercher la solution dans une collaboration entre les

76 « Comité d'experts pour la coordination de la bibliographie gréco-latine. Séance du jeudi matin 27 janvier 1927 », Archives de l'Unesco, Paris, BGL/1e session/PV1 (p. 2).

77 « Comité d'experts pour la coordination de la bibliographie gréco-latine. Séance du jeudi matin 27 janvier 1927 », Archives de l'Unesco, Paris, BGL/1 (Texte des résolutions, signé par V. Ussani).

78 Cf. les propositions de F. Vogel lors du comité d'experts : « M. Vogel, au sujet des résolutions VII et VIII, demande s'il y aura deux bibliographies pour les pays de langue anglaise. Cette éventualité lui semble fâcheuse et il demande à la Commission de le dire. M. Waldo G. Leland croit possible, et même indispensable, une entente entre bibliographes britanniques et américains sur la base d'une bibliographie unique pour les deux pays. […] M. Vogel à la division par États désire voir substituer une division par domaine linguistique. Il trouve que c'est peu de n'exprimer qu'un vœu au sujet de l'unité d'une bibliographie de langue anglaise » (« Comité d'experts pour la coordination de la bibliographie gréco-latine. Séance du [illisible] janvier 1927 », Archives de l'Unesco, Paris, BGL/1e session/PV5, p. 2 et 3).

organismes existants ; réaliser une bibliographie de type uniforme, exhaustive, analytique et embrasser tous les domaines de l'antiquité gréco-latine, des origines jusqu'aux derniers aboutissants ; demander aux auteurs d'ouvrages et d'articles et aux éditeurs et directeurs de revues de faire accompagner chaque publication d'un bref résumé] »[79]. Concrètement, le Projet Vogel réduisait à néant les efforts que J. Marouzeau avait entrepris dans le sens de la coopération internationale et qui avaient modelé sa conception de *L'Année Philologique*, fondée tout juste un an auparavant[80]. Mais l'argument massue que présente J. Marouzeau tient au sacrifice de l'esprit de coopération internationale qu'annonçait le Projet Vogel en défendant une scission des dépouillements déterminée par des critères linguistiques :

> Par cette organisation [préconisée par le projet que défendait J. Marouzeau] on eût réalisé une véritable collaboration internationale ou plutôt une coordination, pour reprendre le terme adopté dans sa lettre par le Professeur Gilbert Murray. Le présent projet [Vogel] conduit, au contraire, à nationaliser la bibliographie, en substituant à l'idée de la coordination celle de la simple juxtaposition des efforts[81].

Le maniement de l'argument du « nationalisme bibliographique », par J. Marouzeau, rappelle bien la complexité du dossier coopératif de la CICI et de son application. Si Gilbert Murray a défendu une conception non-nationaliste de l'histoire et au contraire toute internationaliste[82], les experts du comité ont-ils su pour autant renoncer à la rivalité scientifique dont ils avaient hérité ? Car le Projet Vogel ne consiste-t-il pas dans les faits à isoler la bibliographie allemande pour tenter de la préserver ? Quant à J. Marouzeau, ne visait-il pas, sous couvert de coopération internationale, le leadership bibliographique ? Son projet com-

79 « Comité d'experts pour la coordination de la bibliographie gréco-latine. Séance du [illisible] janvier 1927 », Archives de l'Unesco, Paris, BGL/1e session/PV5 (Rapport de J. Marouzeau sur les séances du Comité d'experts, p. 3).

80 Sur l'adhésion de *L'APh* aux principes votés par la CICI, cf. « Rapport sur les séances du Comité d'experts pour la bibliographie de l'antiquité gréco-latine », par J. Marouzeau, Archives de l'Unesco, Paris, BGL/1e session : « Il lui paraît ressortir des réponses faites à l'enquête de la sous-commission de bibliographie déléguée par la Commission de Coopération Intellectuelle […] qu'il existe aujourd'hui deux publications bibliographiques assez exactement conformes aux desideratas exprimés : la Bibliotheca philolologica classica (Allemagne) et l'Année philologique, ancienne Revue des Revues et des Comptes rendus (France). Il indique en particulier que l'Année philologique vient d'être réorganisée sur un plan nouveau par la Société de bibliographie classique qui est déjà un organe de coopération intellectuelle internationale ». Voir encore, par exemple, Marouzeau 1923a, p. 49 (ici la *Revue de philologie*).

81 « Comité d'experts pour la coordination de la bibliographie gréco-latine. Séance du [illisible] janvier 1927 », Archives de l'Unesco, Paris, BGL/1e session/PV5, p. 4. Cf. aussi, même cote, Rapport de Marouzeau, p. 5 : « Il estime que la réalisation de la bibliographie projetée marquerait un recul considérable par rapport à l'état actuel de la documentation scientifique ».

82 Wilson 2007, p. 245.

mun avec la CICI lui aurait certainement permis d'asseoir une autorité en construction, en partageant dans un premier temps la direction bibliographique internationale avec un « Bursian » déjà fort critiqué, que *L'APh* aurait eu tôt fait de dominer.

Certes, quarante ans plus tard, ce n'est pas de cette manière que J. Marouzeau dépeint l'épisode, présentant au contraire le reproche que ses adversaires faisaient à *L'APh* d'« être trop "française" » comme un faux procès :

> Mais une tentative de « sabotage », si je puis dire, avait été amorcée entre temps sous le couvert du *Comité international de coopération intellectuelle* (C.I.C.I.), émanation de la Société des Nations, que dirigeait à Paris mon ami Julien Luchaire. La vogue de l'internationalisme avait suggéré à quelques mauvais coucheurs l'idée que *L'Année Philologique*, en dépit de la conception dont elle s'inspirait, était trop « française », et je fus convoqué, avec V. Ussani d'Italie, un Allemand dont le nom m'échappe et deux collègues français : Glotz et Pottier, pour étudier le projet d'un périodique à direction internationale, qui succèderait au mien. Au bout de quelques séances assez incohérentes, l'unanimité se fit à peu près contre moi pour remplacer l'*Année philologique* existante par un fantôme d'œuvre coopérative à laquelle chaque pays apporterait sa contribution, limitée à une langue, ou à une région, ou à une matière. Et l'on me demanda candidement si j'accepterais de donner forme à cette bigarrure d'apports. Il suffit de mon refus, pur et simple, pour faire échouer le projet[83].

L'affirmation, maintenue par Jules Marouzeau en 1962, de la logique internationale de *L'APh* relève certainement d'une incapacité à reconnaître que sa revue ne pouvait résister qu'en cultivant des ambitions hégémoniques qui, précisément, affaibliraient les revues étrangères. Pour Juliette Ernst, qui avait assisté à la naissance de *L'APh* et côtoyé J. Marouzeau des décennies durant, l'aveu d'une rivalité scientifique entre bibliographies allemande et française est bien plus facile. C'est cela d'ailleurs qu'elle met au centre du débat dans le premier paragraphe de son histoire de *L'APh* rédigée en 1981 à l'occasion du jubilé, en expliquant la fondation de *L'APh* par son besoin de s'affirmer face à la *BPhCl* :

> Les premiers volumes, publiés en quelque sorte pour affirmer l'existence, en face de la *Bibliotheca philologica classica*, de cette nouvelle bibliographie, dont la création, aux yeux de beaucoup, ne s'imposait pas, le furent dans la hâte – ce qui explique leur imperfection, complaisamment relevée par les adversaires et les sceptiques. […] Je crois pouvoir dire que, [si J. Marouzeau] persévéra, ce fut dans l'intention d'offrir au public international – et en tout premier lieu aux savants français – un ouvrage plus humain qu'une simple énumération de titres. Très conscient aussi de l'interdépendance de toutes les disciplines relatives à l'antiquité, il y fut encouragé par la décision de la *Bibliotheca philologica classica* d'abandonner le domaine de l'archéologie, désormais réservé à l'*Archäologische Bibliographie*, que le *Jahrbuch des Deutschen Archäologischen Instituts* venait de s'adjoindre comme supplément. *L'APh*, bien que son titre prêtât à confusion, demeura donc la seule

83 Herescu 1962, p. 88.

> bibliographie à couvrir l'ensemble des sciences de l'antiquité. Ce sont ces deux idées maîtresses qui, aujourd'hui encore, sont à la base de notre conception : d'une part faire d'une bibliographie non seulement un répertoire destiné à être consulté, mais aussi un ouvrage de lecture ; d'autre part, dans une tranche chronologique donnée, lui imprimer le caractère encyclopédique que justifie l'étendue des connaissances qui furent celles des anciens, et, par les nombreux renvois d'une rubrique à l'autre, montrer la nécessité de leurs relations[84].

L'Année Philologique avait ainsi rencontré des « adversaires et [des] sceptiques » qui avaient profité des premières imperfections de la revue pour la discréditer. Mais surtout, à lire J. Ernst, ce qui se joue d'agonistique dans cette rivalité bibliographique avec l'Allemagne connaît un fondement épistémologique. Car J. Ernst s'appuie, dans son argumentation, sur la conception de la bibliographie défendue par J. Marouzeau, certainement plus aboutie et plus pratique que celles de ses contemporains. Avec *L'APh*, Marouzeau offre en effet « un ouvrage de lecture », c'est-à-dire un répertoire qui, au-delà de sa praticité fonctionnelle immédiate, est construit comme un texte argumenté dont le lecteur pourra trouver le sens et la logique[85], bien loin d'une simple liste de titres[86]. Ainsi, la procédure de renvois entre les rubriques constitue le langage de ce texte, laissant voir la thèse défendue, celle d'une « interdépendance de toutes les disciplines dont l'ensemble forme la science de l'antiquité »[87]. Il faut donc bien comprendre que la ligne éditoriale de la revue, fixée par J. Marouzeau et matérialisée par le choix des rubriques, repose sur une définition des sciences de l'Antiquité qui comprend toutes les disciplines dites auxiliaires. Selon Jules Marouzeau, archéologie, philologie, numismatique, histoire, etc., participent de l'étude de l'Antiquité, sont part intégrante des sciences de l'Antiquité et appartiennent, par conséquent, au champ visuel de *L'APh*. La décision que la *BPhCl* avait prise en 1928 de ne plus dépouiller les revues d'archéologie par nécessité budgétaire[88], oppose

84 Ernst 1981, p. XXI.

85 En 1938 et en 1949 (exemples parmi d'autres), J. Ernst expliquait ce que, en tant qu'« ouvrage de lecture », *L'APh* permet au chercheur (Ernst 1949a, p. 124) : « Elle offre au spécialiste la vue d'ensemble dont il a besoin, elle suggère au philologue tel rapprochement ingénieux susceptible de lui indiquer la voie à suivre pour trouver la solution d'un problème d'interprétation littéraire ; en faisant apparaître les lacunes de notre savoir, elle peut susciter des recherches nouvelles » ; Ernst 1938, p. 20 : « And where is the discovery that failed to lead the way to research in a new direction. So a bibliography is not only a convenient repertory to be consulted when necessary : it is, I might say, the very spot where we can visualise the sometimes even unconscious collaboration of all the forces at work in the classical field, to whatever particular discipline or to whatever country they belong ». Cf. aussi Ernst 1957, p. 28-29.

86 Cf. *supra*, p. 126.

87 Ernst 1983, p. 37 ; dans le même sens, voir aussi *infra*, p. 284, n. 291 avec les prises de parole de J. Ernst et de J. Marouzeau devant les membres de la FIEC.

88 Reisland & Münscher 1929, p. III-IV.

donc les deux revues dans leurs lignes éditoriales respectives, mais, surtout, elle objective un différend concernant la définition des sciences de l'Antiquité. Cela porte évidemment à conséquence puisque, outil de travail qui doit refléter l'actualité de la recherche, la bibliographie dégage des *épistémai* dans des modalités quasi prescriptives. Si l'on simplifie, le paradigme de la bibliographie d'études classiques, en particulier de *L'APh* qui avait des visées universalistes, veut que ce qu'elle publie appartienne aux sciences de l'Antiquité et que ce qu'elle ne publie pas n'en relève pas. Il est ainsi particulièrement significatif que le désaccord épistémologique sur les sciences de l'Antiquité, qui s'explique notamment par le fait que la discipline est en cours de formation, oppose des revues issues de deux pays différents (l'Allemagne et la France en l'occurrence) à un moment où, précisément, le nationalisme scientifique bat son plein. Toute internationale qu'elle soit, *L'APh* de J. Marouzeau est élaborée sur un modèle national, ne parvenant pas (encore ?) à s'extraire des conditions nationales de production de la science. Comme Peter Wagner a pu l'écrire, le premier XXe siècle connaît « le point culminant de ce processus double de la construction des nations et de la formation des disciplines »[89], ce que reflète la bibliographie d'études classiques et dont J. Ernst, cinquante ans plus tard, se fait encore l'écho en se référant aux « deux idées maîtresses [développées par J. Marouzeau] qui, aujourd'hui encore, sont à la base de notre conception [de *L'APh*] », à savoir la bibliographie comme ouvrage de lecture et comme ouvrage d'envergure encyclopédique.

4.3 Juliette Ernst et le projet bibliographique de *L'Année Philologique*

La filiation dans la continuité du projet bibliographique de *L'Année Philologique*, que J. Ernst revendique, trouve de nombreuses autres occurrences, que ce soit dans les articles et communications de J. Ernst elle-même ou dans le témoignage de ses anciens collaborateurs[90]. Son inscription dans les traces de Jules Marouzeau, comme la fidélité à ses idées, peuvent d'ailleurs sembler évidentes, tant le poste de rédactrice à *L'APh* que Juliette Ernst obtient à son retour à Paris en 1929 lui est attaché. Comme on l'a vu précédemment, le duo Ernst-Marouzeau ne manque pas de se conformer aux rapports de domination qui organisent plus généralement l'Université. La loyauté de Juliette Ernst, maintenue tout au cours de sa vie professionnelle, procède ainsi de ce même modèle conservateur et mandarinal auquel tous deux participent dès le début de leur relation. Par exemple, quand, dans les années 1930, J. Ernst travaille à se former à la tâche

89 Wagner 2004, p. 24 (traduction personnelle de l'anglais).

90 Témoignage de P.-P. Corsetti, entretien téléphonique du 28 janvier 2016.

bibliographique sous la tutelle du directeur, recevant toujours plus de responsabilités (mais certainement pas la reconnaissance correspondante)[91], J. Marouzeau, quant à lui, multiplie les voyages à l'étranger, en véritable ambassadeur des études classiques parisiennes[92]. Il y a, entre eux, une division sexuelle du travail qui n'empêche pas – il n'en est sans doute même pas question – J. Ernst d'adhérer au projet bibliographique de J. Marouzeau. En effet, les lettres que Juliette Ernst envoie à Paul Tcherniakofsky au moment où *L'APh* devient son quotidien, montrent de sa part une grande adhésion au projet, émaillée tout de même de quelques reproches, plus nombreux à mesure que passent les années, visant la charge de travail ou les négligences de Jules Marouzeau dans les tâches qui lui incombent. Entre janvier 1930 et en mai 1934, par exemple, J. Ernst qualifie le concepteur de *L'Année Philologique* de « monstre », lui reproche sa « négligence folle » dans le traitement des dépouillements qu'elle a effectués et compare son travail (« ingrat ») à un « tonneau des Danaïdes »[93] ! Mais, de façon générale, l'empreinte que laisse un maître sur une élève dans un tel cadre peut raisonnablement servir d'explication à l'adhésion de J. Ernst au projet bibliographique de J. Marouzeau. La question qui se pose dès lors, une fois que l'on a accepté qu'une transmission a eu lieu, concerne l'étendue de cet héritage. Juliette Ernst a, comme on l'a vu, acquis de J. Marouzeau une certaine conception de la bibliographie, avant tout internationale (dépouillement des travaux français et étrangers) et pluridisciplinaire (toutes sciences dites auxiliaires). Or, cette définition épistémologique de la bibliographie avait pour J. Marouzeau un versant idéologique, qui a servi sa cause dans la concurrence qu'il faisait aux autres bibliographies, le « Bursian » en premier lieu. L'internationalité de *L'APh* à laquelle J. Ernst est fidèle relève-t-elle ainsi de sa conception épistémologique de la bibliographie ou de la rivalité scientifique qui animait J. Marouzeau et les universitaires de sa génération ? La rivalité internationale, qui a été l'un des principes actifs de la mutation scientifique de l'entre-deux-guerres, a-t-elle été elle aussi transmise à J. Ernst ? En particulier, quels effets la deuxième guerre mondiale, ses prémisses, puis ses suites, ont-elles sur le projet bibliographique et sa mise en œuvre au sein de *L'APh* ? *L'APh* de 1945 est-elle la même que celle de 1926 ? En d'autres

91 Cf. *infra* Chapitre 5.1.

92 Sur la diplomatie universitaire et la mobilité internationale des professeurs, cf. Charle 1994a, Charle 1994b et Charle 2004, illustrées par une lettre de J. Ernst à P. Tcherniakofsky datant du 3 juin 1934 (Fonds Tchernia) : « J'ai vu le You plus content de lui que jamais, m'annonçant avec une feinte modestie qu'il vient d'être nommé Docteur honoris causa de l'Université de Genève et qu'alors il est bien obligé de se rendre là-bas pour la séance solennelle dans laquelle il va recevoir son grade (comme s'il n'y tenait pas tant que cela et que c'était pour faire plaisir à ses chers amis…) ». Les voyages de J. Marouzeau sont notamment documentés par les demandes d'absence qu'il formule au Ministère pour chacun de ses déplacements (Archives nationales, site de Pierrefitte, Dossier de carrière de Jules Marouzeau, AJ/16/6076).

93 Cf. Annexe 2.1 (« Le tonneau des Danaïdes »).

termes, il s'agit à présent de s'interroger sur la permanence d'un projet scientifique et de ses fondements idéologiques et politiques dans la dynamique d'un contexte historique tout à fait particulier. Le parcours de Juliette Ernst et son implication dans *L'APh* sont ainsi la source d'une étude portant sur le paradigme bibliographique qui a cours à *L'Année Philologique* et qui est au départ fondé, au moins en partie, sur la revendication d'une primauté internationale.

5 L'international en héritage (1930-1946)

> Il m'est tombé sous les yeux, dans la revue allemande que je dépouillais, un article sur le Jahresbericht qui correspond à peu près à notre bibliographie et qui est plus ou moins en train de péricliter. L'auteur s'y lamentait sur la concurrence ouverte que lui faisait la publication française qui n'avait d'ailleurs aucune raison d'être […]. Bref, le tout sur un ton tellement acerbe et agressif que cela m'a piquée au jeu. J'aimerais voir le nez que fera ce Germain convaincu quand il verra les années 1928 et 1929 : ces sales Français ont tenu bon […]. C'est effrayant de voir subsister une telle mentalité. Et dans le cas particulier c'est d'autant plus ridicule qu'on connaît l'accueil bienveillant fait par M. Marouzeau à tout ce qui est allemand et de façon générale son manque de préjugés nationalistes[1].

En mai 1931, Juliette Ernst s'agaçait des remarques critiques formulées à l'encontre de *L'Année Philologique* et s'en ouvrait à Paul Tcherniakofsky, en lui expliquant que l'accusation d'une concurrence franco-allemande la désolait d'autant plus que Jules Marouzeau, qui dirigeait la revue, ne cultivait pas cette attitude. Pourtant, J. Ernst se trouve répondre point par point à cette rivalité, la lecture de l'article ayant redoublé son entrain au travail (« cela m'a piquée au jeu ») et fait naître un sentiment ambivalent de fierté face à l'amélioration de la revue dont elle était à l'origine depuis les volumes 3 (1928) et 4 (1929). Cet extrait, que l'on peut lire comme un contrepoint aux déclarations de 1981[2], illustre bien la difficile définition des nationalismes scientifiques, mouvements protéiformes, largement répandus dans les milieux intellectuels, très liés sans doute à l'affect, et d'ailleurs absolument compatibles avec une pratique dite humaniste de l'international. Même si *L'Année Philologique* avait été façonnée à des fins hégémoniques, nécessitant de dominer les bibliographies étrangères, cela n'empêchait pas J. Ernst de considérer que J. Marouzeau était exempt de « préju-

1 Lettres de J. Ernst à P. Tcherniakofsky, les 14 et 15 mai 1931, Paris-Montpellier (Fonds Tchernia), citées plus en détail *infra* Annexe 2.2 (« Une Allemande 60 % environ »).

2 Cf. Ernst 1981, p. XXI, citée *supra*, p. 141-142.

gés nationalistes », ni non plus celui-ci de supporter en France des combats politiques pour la liberté et l'entente des peuples européens[3].

Il faut souligner que la réaction de J. Ernst face aux accusations allemandes s'inscrit au mitan de l'entre-deux-guerres, moment de paix que révèrent les pacifistes (à qui la Grande Guerre inspire le fameux « plus jamais ça ! »[4]), alors même que les nationalismes, couplés à des idéologies totalitaires, gagnent en puissance dans plusieurs pays d'Europe. Ce contexte particulier, période charnière du XXe siècle, imprime sa marque sur la science française, défendue avec passion par les intellectuels de tous bords[5]. Les prises de position de Jules Marouzeau devant les commissions bibliographiques de la SdN l'ont précisément montré, le projet bibliographique de *L'Année Philologique* ne fonctionne pas hors du temps politique et cela d'autant moins que ce projet a une visée internationale[6].

Mais, alors que la philosophie de J. Marouzeau est lisible, celle de J. Ernst l'est beaucoup moins et sa réception du politique affleure plus difficilement et plus tardivement. Ainsi, quand J. Marouzeau exprime sa pensée internationaliste dans de nombreux articles – sa position de professeur et de directeur de la revue aidant –, quand il produit et signe des manifestes et des pétitions en faveur des peuples opprimés, J. Ernst, concentrée sur *L'Année Philologique*, laisse pour témoins de simples bribes d'événements, maigres archives d'une période pourtant cruciale qui voit, au niveau individuel, plus d'une attitude évoluer.

5.1 La pratique bibliographique

La carrière bibliographique de Juliette Ernst débute en 1929 par le dépouillement des revues, pour lequel elle touche un salaire à la pièce de la *Société de Bibliographie Classique*[7] sur les fonds de la *Confédération des Sociétés scientifiques*

3 Les archives de la presse française offrent un aperçu saisissant de l'engagement dont faisait preuve J. Marouzeau, qui a signé des dizaines de pétitions et appelé à presqu'autant de réunions pacifistes depuis le milieu des années 1920. À titre d'exemple, citons la pétition toute contemporaine de la lettre de J. Ernst, signée par J. Marouzeau en mars 1931 en faveur du maintien du concert à Paris du chef d'orchestre autrichien F. Weingartner qui avait été remis en cause parce qu'il avait signé le « Manifeste des 93 » en 1914 (ce pour quoi il s'était rétracté) et qu'il avait renvoyé sa Légion d'honneur (ce qui était inexact). Cf. « Pour que Weingartner vienne à Paris », *L'Œuvre*, 13 mars 1931 (voir les éditions suivantes, notamment pour les signatures) ; à propos du « Manifeste des 93 », cf. von Vom Brocke 1985 ; Ungern-Sternberg 2013 ; Dumoulin 2003, p. 191 s. Sur l'engagement de J. Marouzeau, cf. *infra*, p. 157.

4 Pour une déclinaison du motif chez J. Marouzeau, cf. par exemple Herescu 1962, p. 50 s.

5 A propos par exemple des manifestes et pétitions pour lesquels les intellectuels français s'engagent à cette période, cf. Sirinelli 1990, p. 57-125.

6 Cf. *supra* Chapitres 3 et 4.

7 Cf. *supra*, p. 123.

françaises[8]. Assez vite, dès le printemps 1930, Jules Marouzeau la forme à la rédaction des résumés[9], pilier essentiel du travail bibliographique, et, dès 1931, Jules Marouzeau la remercie dans l'avant-propos de *L'Année Philologique*, « fidèle collaboratrice », à qui « [est due, pour la plus grande part, la rédaction du volume] »[10].

Juliette Ernst s'acquitte alors de son travail dans les bibliothèques de Paris, à la Sorbonne essentiellement, dans les bibliothèques de Lausanne, qu'elle fréquente lors de ses visites régulières à ses parents au Télemly, et dans les bibliothèques de Florence, où elle se rend à deux reprises, en octobre 1932, puis en avril-mai 1934[11]. À partir de 1933, elle fait également des séjours à Rome, de deux ou trois mois chaque année, à l'École Française, au *Deutsches Archäologisches Institut* et à la *British School*[12]. Ces séjours lui permettent de consulter un maximum de périodiques, ailleurs introuvables[13]. Ils font d'elle, « comme [l'exprima] un jour plaisamment M. Marouzeau, le commis-voyageur de la philologie classique »[14] parce qu'elle « [avait établi] des relations durables avec nombre de philologues étrangers, [et avait été] à même de recueillir leurs critiques, leurs désidérata, leurs suggestions »[15].

À la fin de l'année 1933, J. Marouzeau la prévient qu'il veut augmenter sa masse de travail[16] et, en juin 1934, alors que s'ajoute encore « toute la besogne de

8 « Note : Le travail de dépouillement est rétribué par une subvention de la Confédération des Sociétés scientifiques » (« Société de bibliographie Classique (Année philologique) », document manuscrit rédigé par J. Marouzeau le 12 octobre 1945, *L'Année Philologique*, Archives nationales, Pierrefitte, 20140310/59-20140310/60).

9 Lettre de J. Ernst à P. Tcherniakofsky, le 2 mars 1930, Paris-Montpellier (Fonds Tchernia) : « J'ai maintenant fait le plus gros des dépouillements de périodiques. [Après le départ de Germaine], j'y consacrerai encore quelques après-midis. À ce moment-là aussi (vers le 20 mars) je demanderai à M. Marouzeau de m'initier à l'autre partie du travail et de me donner des résumés à faire ». Voir encore, pour exemple, la lettre de J. Ernst à P. Tcherniakofsky, le 20 mars 1930, Paris-Montpellier (Fonds Tchernia) : « Hier M. Marouzeau m'avait donné rendez-vous à la Bibliothèque et m'a fourni des indications touchant mon nouveau travail que j'ai commencé pour de bon aujourd'hui ».

10 Marouzeau 1931c, « Avant-propos » (*APh* 5).

11 Lettres de J. Ernst à P. Tcherniakofsky, le 27 octobre 1933 et les 17/19 avril 1934, Lausanne-Levallois-Perret et Florence-Montpellier (Fonds Tchernia).

12 Ernst 1981, p. XXII.

13 Ernst 1942, p. 16c : « Mais dans tout ce qui précède, je me suis représentée au travail, c.à.d. en possession des publications à dépouiller. Or la difficulté la plus réelle du travail bibliographique est celle qui consiste à se les procurer ».

14 Ernst 1942, p. 17 s.

15 Ernst 1942, p. 17 s.

16 Lettre de J. Ernst à P. Tcherniakofsky, le 20 octobre 1933, Lausanne-Levallois-Perret (Fonds Tchernia). Voir aussi J. Ernst à P. Tcherniakofsky, le 15 février 1934, Paris-Montpellier : « À part cela les fiches vont toujours leur train d'enfer : c'est un kaléidoscope d'inscriptions, de

révision et de préparation du manuscrit – ce qui incombait au You les autres années »[17], la formation bibliographique de J. Ernst peut être considérée comme achevée.

Bientôt, en effet, Juliette Ernst prend la relève de Jules Marouzeau dans une autre de ses fonctions, la présentation d'exposés à thématique bibliographique, qu'elle fait devant des institutions académiques de pays divers et au cours desquels elle dévoile sa philosophie de la bibliographie. Jules Marouzeau demeure certes le plus voyageur des deux et chacun de ses séjours est sans doute l'occasion de faire la publicité de *L'Année Philologique*, mais il semble bien qu'à partir de 1934[18], J. Marouzeau consacre ses exposés à des thématiques plus universitaires, plus disciplinaires, comme la didactique ou la linguistique, tandis que c'est J. Ernst qui s'occupe dorénavant des communications portant sur la bibliographie. Une partie de ces rendez-vous lui vient de J. Marouzeau, qu'elle a accompagné dans un déplacement (à Londres par exemple, où lui-même présente un exposé), une autre de ses propres relations (à l'*Association Vaudoise des Femmes Universitaires* par exemple).

De février à juin 1936, J. Ernst se rend ainsi aux États-Unis, où, en plus des dépouillements qu'elle faits par exemple à la *Widener Library* de Cambridge, « le paradis des bibliographes »[19], elle propose une communication au *Classical Club* de New York sur les difficultés de la bibliographie de l'Antiquité gréco-latine[20]. En janvier 1938, c'est à Londres qu'elle est invitée par John D. Cowley à présenter un « rapport sur l'activité de la Société de bibliographie classique » devant les étudiants de la *High School of Librarianship*[21]. Puis, en 1939, J. Ernst fait une

---

peintures de vases, de vers d'Euripide et de problèmes de phonétique, le tout accommodé à la sauce allemande, anglaise ou italienne. Et cela va devenir toujours pire, car, outre que le You, comme je te l'avais dit, veut se décharger encore plus sur moi cette année, M. Lambrino m'a demandé de collaborer avec lui pour certains travaux de bibliographie qu'il doit faire à Paris. M. Bonnard vient aussi de me prier de lui analyser quelque chose ». L'investissement croissant de J. Ernst dans *L'APh*, à partir de 1933-1934, coïncide avec le moment de sa rupture avec P. Tcherniakofsky, que J. Ernst a vécu difficilement. J. Ernst et P. Tcherniakofsky renouent bien des années plus tard.

17 Lettre de J. Ernst à P. Tcherniakofsky, le 3 juin 1934, Paris-Montpellier (Fonds Tchernia) – pour rappel, « le You » est le surnom de J. Marouzeau, surnom hérité de sa jeunesse creusoise.

18 À l'exception des chroniques bibliographiques de la *REL*, le dernier exposé bibliographique de J. Marouzeau est celui qu'il présente au Congrès de l'*Association Guillaume Budé* en 1932 (Marouzeau 1932a). Après cela, il publie encore un article bibliographique dans la *Revue du livre* (Marouzeau 1933d).

19 Ernst 1981, p. XXII.

20 Ernst 1978, p. 413.

21 Ernst 1938 (tapuscrit de l'exposé, conservé dans le Fonds Flamand). Mention du séjour dans Marouzeau 1937c ; Ernst 1981, p. XXII ; Ernst 1978, p. 413.

première conférence sur la bibliographie devant le *Groupe romand des Études Latines*[22], suivie en novembre-décembre de la même année d'une série de cinq conférences rétribuées à l'Université de Lausanne[23]. Ces cours à destination des étudiants, qui suppléaient un projet éditorial de *Guide bibliographique* qu'elle et J. Marouzeau auraient dû publier[24], sont reconduits à Genève en 1941 et à Lausanne en 1942[25]. Entre février 1942 et novembre 1944, alors qu'elle a déménagé à Bâle depuis 1940 (Paris était occupée), J. Ernst propose encore trois communications sur la bibliographie d'études classiques à Lausanne : la première dans une salle du Lyceum, le grand club culturel féminin de la ville, devant l'*Association Vaudoise des Femmes Universitaires*, à laquelle elle a adhéré dans les années 1930, la deuxième devant les élèves du Gymnase de Villamont, à une date incertaine, et la troisième devant le *Groupe romand des Études latines*[26].

Dans ses exposés, J. Ernst commençait souvent, comme J. Marouzeau, par situer *L'Année Philologique* dans le champ éditorial international de la bibliographie. Mais à la différence de J. Marouzeau, elle n'avait pas pour objectif de justifier la création de la revue en face des autres entreprises bibliographiques[27]. Juliette Ernst s'appuyait au contraire sur un état de fait, la situation dorénavant acquise de la revue, et tout au plus la comparaison avec la *Bibliotheca philologica classica* servait-elle à détailler les avantages de *L'APh* et à lui servir de faire-valoir :

> *L'APh* offre, plus commodément peut-être qu'une autre bibliographie, la possibilité de faire cette revue rapide [des publications nouvelles]. Comparée à son aînée, la vénérable *Bibliotheca philologica classica* de Leipzig, j'ose dire – parce que c'est une opinion exprimée dans leurs recensions par bien des savants autorisés – qu'elle est plus « moderne », mieux adaptée aux besoins des travailleurs d'aujourd'hui. Disons, si vous voulez,

22 « Quelques étapes dans l'histoire de la bibliographie classique », résumé dans Favez 1939, p. 266-267 et cité par E.B., « Le Groupe romand de la Société des Études latines à Lausanne », *Gazette de Lausanne*, 1er décembre 1939, p. 2.

23 Pour l'annonce des cinq conférences à venir, cf. Favez 1939, p. 267 et « À la Faculté des Lettres », *Gazette de Lausanne*, 31 janvier 1940, p. 4. Pour les modalités administratives de l'engagement de J. Ernst, cf. s.n. 1939a, p. 10 et « Procès-verbaux de la Commission universitaire, 1939-1942 », Archives UNIL, 9001.4419, p. 4 (250 CHF).

24 Ernst 1942, p. 19 suppl. 1.

25 Ernst 1942, p. 19 suppl. 1.

26 Au Lyceum, cf. Ernst 1942 (Fonds Flamand ; mention dans Benz-Burger & Lang-Porchet 1974, p. 64-65) ; au Gymnase de Villamont, entre 1942 et 1944, cf. Ernst 1942-1944 (manuscrit conservé par J.-M. Flamand) ; devant le *Groupe romand des Études latines*, cf. Favez 1943-1944, p. 42-43 et mention dans E.B., « Les latinistes romands à Lausanne », *Journal de Genève*, 17 novembre 1944, p. 6 et même article dans la *Gazette de Lausanne* du 16 novembre 1944, p. 2. Cf. *infra*, p. 184-185 où ces textes sont analysés en fonction du contexte de la guerre.

27 Cf. par exemple Marouzeau 1932a, p. 207.

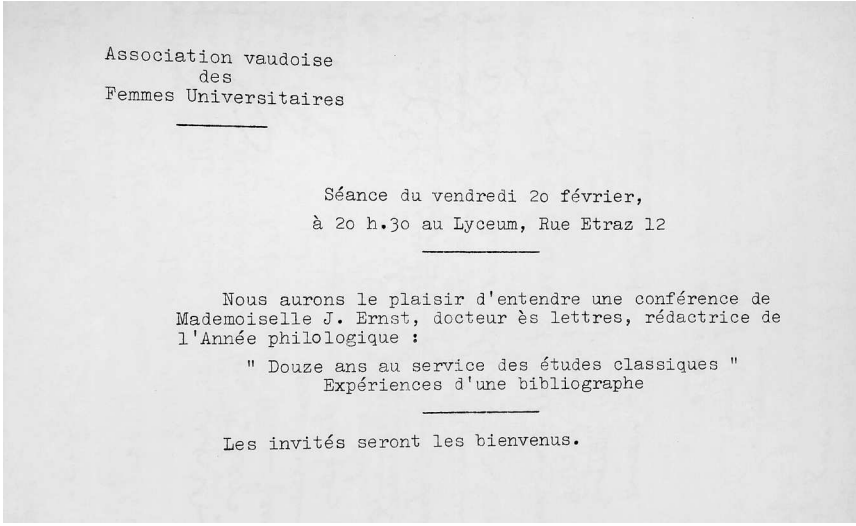

Association vaudoise
des
Femmes Universitaires

Séance du vendredi 20 février,
à 20 h.30 au Lyceum, Rue Etraz 12

Nous aurons le plaisir d'entendre une conférence de Mademoiselle J. Ernst, docteur ès lettres, rédactrice de l'Année philologique :

" Douze ans au service des études classiques "
Expériences d'une bibliographe

Les invités seront les bienvenus.

Fig. 11 : Invitation à une conférence de Juliette Ernst sur la bibliographie d'études classiques, organisée par l'*Association Vaudoise des Femmes Universitaires* au Lyceum de Lausanne en 1942 (Fonds Flamand).

> qu'elle est moins rébarbative, plus humaine, comme il convient à une œuvre conçue par un Français et rédigée par une femme[28].

Juliette Ernst cultivait en revanche une ambition nettement pédagogique, donnant à ses communications des airs ludiques[29]. Il s'agissait pour elle d'expliquer au public l'utilité de la bibliographie pour les chercheurs[30] et de révéler le charme de l'exercice. Ainsi, J. Ernst disait souvent que la bibliographie était loin d'être un travail fastidieux :

28 Ernst 1942, p. 11.

29 Par exemple sur la pérennité des séries éditoriales, cf. Ernst 1942, p. 17 : « Mon principal objet était donc de chercher dans les bibliothèques de chaque pays les publications locales, de me renseigner sur le sort de celles qui, mystérieusement, avaient cessé de paraître. Car les revues naissent, sont baptisées, elles changent parfois de nom, hélas !, elles sont sujettes à de longues périodes de maladie, se marient, ont des enfants, meurent – tout comme les êtres humains – et même parfois, comme les dieux, elles ressuscitent de la façon la plus inattendue. Mais elles négligent souvent de faire part de ces événements à leurs amis et connaissances ».

30 Ernst 1949a, p. 129 : « Les tâches souvent ingrates de la documentation ne prennent toute leur portée que si on les considère comme favorisant l'éclosion d'œuvres importantes et durables et les échanges entre les grands esprits. C'est à ce titre qu'elles trouvent leur place, humble mais nécessaire, dans la défense de l'humanisme ».

> Quoi qu'il en soit de l'intérêt que peut présenter une bibliographie pour le lecteur, il y a une chose que je puis vous dire, c'est qu'elle en présente un très grand pour celle qui la rédige. On pense communément que la bibliographie est une besogne fastidieuse et j'ai trouvé bien des gens pour me plaindre d'en avoir fait ma vocation. Que la bibliographie soit un travail long, minutieux, hérissé de difficultés qui sont le plus souvent d'irritants petits obstacles matériels, – oui, mais fastidieux, – jamais. C'est au contraire un travail passionnant et singulièrement enrichissant[31].

L'initiation à la bibliographie allait de pair avec une volonté d'éducation des chercheurs. En tant qu'unique rédactrice de *L'APh,* il lui importait beaucoup que son travail soit simplifié. C'est ainsi que, tout au long de sa carrière, elle répéta des consignes à destination des auteurs, portant sur l'intelligibilité des titres d'articles[32], l'unité dans la présentation des noms d'auteur, l'usage des principales langues scientifiques (allemand, français, italien, anglais[33]), la rédaction de résumés en début d'article, l'envoi de ces textes à la rédaction de *L'APh*… Ses exposés présentaient ainsi un aspect très technique – que ceux de J. Marouzeau n'avaient pas eu du tout – qui expliquait leur existence : J. Ernst communiquait et publiait parce que le fonctionnement de *L'APh* pouvait être optimisé par la collaboration des auteurs et des chercheurs. Il s'agissait, par cette entreprise d'éducation, d'accroître le potentiel de la revue par des recensions et un classement toujours plus performants, toujours plus proches de l'actualité de la science.

Sans doute cette forme de communication procédait-elle aussi de la position de vigie que J. Ernst entendait tenir et qui l'autorisait, par le regard qu'elle portait sur l'ensemble de la production, à énoncer des règles de la bonne pratique scientifique. Cette ingérence dans le domaine du chercheur ne se limitait pas à des points formels, comme l'uniformité des citations d'auteurs anciens ou la bonne intelligibilité des références. Elle touchait également le contenu des articles, que J. Ernst jugeait sur le fond. Un leitmotiv concernait ainsi la publication des volumes d'hommage, dont J. Ernst estimait que bien souvent ils ne présentaient aucune nouveauté, qu'ils n'avaient aucun intérêt scientifique et qu'ils accroissaient

31 Ernst 1942, p. 11-12. Même explication dans Ernst 1938 (Fonds Flamand).

32 Ernst 1942, p. 9 : « Comment, même en connaissant les *Nursery Rhymes*, imaginer sans l'avoir lu qu'un article intitulé *Who killed Cock Robin?* est consacré à déplorer la décadence des études latines aux États-Unis ? » Sur les différents conseils de J. Ernst à destination des auteurs, voir encore Ernst 1948.

33 Ni l'usage du latin ni celui de l'esperanto ne lui paraissent pouvoir exprimer justement la pensée moderne (cf. par exemple Ernst 1975, p. 32). L'usage du latin était dans l'avant-guerre préconisé par Carlo Galassi Paluzzi, de l'*Istituto di Studi Romani* à Rome, tandis que celui de l'esperanto l'avait été par J. Marouzeau dans les années 1920 (cf. notamment Hureau & Marouzeau 1920) dans le contexte de la réflexion portée par la SdN et par certains pacifistes à propos d'une langue d'échange internationale (cf. Renoliet 1999, p. 33-34).

inutilement la masse éditoriale[34]. Elle pouvait de même être très critique face à des articles un peu inaboutis que de jeunes revues publiaient pour remplir leurs pages[35], lesquelles revues, prédisait-elle, risquaient d'ailleurs de ne pas durer bien longtemps[36]. De façon plus anecdotique, J. Ernst s'amusait aussi des passions saugrenues qui auraient pu se passer de publication :

> Voici l'aimable troupe des maniaques : le vieux colonel anglais, perclus de rhumatismes qui, sur la Côte d'azur, compose avec plus ou moins de succès des vers grecs ; certain souverain détrôné qui charmait son exil en consacrant ses loisirs – chacun son goût – à la Gorgone ; et, sur les bords du Rhin, ce vieux retraité (du moins c'est ainsi que je me le suis figuré) qui, ayant collectionné tous les os non humains des tombeaux de la région, rechercha gravement quelle y était la race des chiens la plus populaire à l'époque romaine[37].

Car, en fin de compte, ce qui intéressait J. Ernst dans l'exercice de la bibliographie, ce qui l'amenait à en dire que c'était une discipline si humaine, c'était de lire dans les travaux recensés « l'expression d'un caractère personnel ou d'une mentalité collective »[38]. Cette recherche la rapprochait indéniablement de l'historiographe, avec lequel elle partageait la même tâche : la mise au jour et la formulation, grâce au vocabulaire bibliographique, des grandes tendances de la recherche dans le domaine des études classiques. Or, en associant une expertise technique bibliographique et un regard critique sur la production scientifique, qu'elle dominait à l'échelle mondiale, Juliette Ernst avait en fait acquis une position dont peu de bibliographes pouvaient se targuer et qui était d'autant plus importante que la rédaction de *L'Année Philologique* lui était entièrement due (rappelons que les autres bibliographies étaient généralement rédigées en équipe[39]). De cette double maîtrise historiographique et bibliographique venaient

34 Par exemple Ernst 1938, p. 17 (Fonds Flamand). Ce point est repris par la FIEC, à l'initiative de R. Syme lors de l'Assemblée générale de 1956, et, quoique le débat aboutisse à la formulation d'une motion condamnant leur prolifération nuisible, il a aussi suscité des réactions d'opposition ou de nuance, comme celle de John Francis Leddy qui « ne croit pas qu'on puisse provoquer la mort des Mélanges en se plaçant en somme du point de vue de la commodité bibliographique » (« Assemblée générale du 19 juillet 1956, à Amsterdam », PV FIEC, p. 133, Fonds Secrétariat FIEC). L'intérêt du chercheur n'est pas le même que celui du bibliographe.

35 Sur la création de ces revues dans un contexte nationaliste, cf. *infra*, p. 161.

36 Par exemple Ernst 1938, p. 17.

37 Ernst 1942, p. 22.

38 Ernst 1942, p. 20 : « Toute l'humanité, avec ses grandeurs et ses faiblesses, se reflète dans cette production scientifique sur des sujets en apparence si peu propices à l'expression d'un caractère personnel ou d'une mentalité collective ».

39 Cf. *supra* p. 126 pour le fonctionnement du *Year's Work in Classical Study* qui agrégeait les analyses de nombreux professeurs ; les fascicules bibliographiques de la *Revue de philologie* (hors *Revue des comptes rendus*) fonctionnaient pareillement. En revanche, soulignons la mention, par J. Ernst dans une lettre à P. Tcherniakofsky du 14/15 mai 1931, du travail *en*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ORDRE NATIONAL DE LA LÉGION D'HONNEUR

HONNEUR PATRIE

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
GRAND MAÎTRE DE L'ORDRE NATIONAL DE LA LÉGION D'HONNEUR

nomme par décret de ce jour, Mademoiselle ERNST Juliette, Emma, (de nationalité Suisse)
Secrétaire Générale de la Fédération Internationale des Associations d'Etudes Classiques, 11 Avenue du Parc Montsouris Paris 14e

CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR

Fait à Paris, le 20 Août 1958

Vu, vérifié, scellé et enregistré, N° 534 LHE 58
Le Chef de 1re Bureau,

Par le Président de la République :
Le Grand Chancelier de la Légion d'Honneur,

Fig. 12 : Médaille et brevet de l'ordre national de la Légion d'honneur de Juliette Ernst (Fonds Mühlebach).

la réputation qu'elle avait acquise (« *L'APh* m'a fait, dans le domaine de l'Antiquité, un nom honorablement connu dans le monde entier »[40]), les louanges dont elle fit personnellement l'objet dans les comptes rendus sur *L'Année Philologique* (« [*L'APh* rédigée par J. Ernst], un chef d'œuvre d'attention et de conscience »[41]) et les prix et distinctions qu'elle reçut au fil des années (Doctorat *h.c.* de l'Université de Lausanne en 1939, Prix Brunet de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres en 1942 et 1972, ruban de chevalier de la Légion d'honneur en 1958, Médaille d'argent du CNRS en 1988).

solitaire du rédacteur de la *BPhCl* : « L'auteur s'y lamentait sur la concurrence ouverte que lui faisait la publication française qui n'avait d'ailleurs aucune raison d'être et qui avait été dans ses débuts composée avec une négligence sans exemple (il était juste de dire que l'année 1927 – la dernière évidemment dont il eût connaissance – marquait un progrès sur les précédents) ; que le prof. Marouzeau avait pour l'aider tout un bataillon de collaboratrices, tandis que tout le travail incombait, pour la publication allemande, au seul rédacteur » (Lettres de J. Ernst à P. Tcherniakofsky, les 14 et 15 mai 1931, Paris-Montpellier Fonds Tchernia, également citées *supra*, p. 147). Témoignage concordant pour 1928 dans Kaiser 1928, p. 755 : « Der Herausgeber der letzten fünf Jahrgänge der Bibliotheca, Dr. Vogel, teilt in der Vorrede zum 52. Jahrgange mit, daß er, nachdem er in zweieinhalb Jahren fünf Bände fertiggestellt hat, eine weitere Beschleunigung für einen einzelnen Bearbeiter nicht für möglich hält ».

40 Ernst 1942-1944 (manuscrit sans pagination, Fonds Flamand).

41 Radet 1938, p. 219.

Au moment où la France et les pays voisins sont dans la tourmente, son analyse biblio-historiographique, alliance d'une pratique empirique et d'une réflexion savante, se colore d'un engagement politique qui semble l'emporter sur son conservatisme d'origine[42], dicté qu'il est par la fidélité aux valeurs humanistes qu'elle accorde à la bibliographie. Du travail qu'elle continue de faire pour *L'Année Philologique*, en 1942, elle dit ainsi :

> Il est une devise « Nous maintiendrons » qui peut justifier toutes les paresses, toutes les timidités, l'esprit le plus réactionnaire. Elle peut aussi être le signe d'une fidélité modeste à des valeurs menacées[43].

5.2 Les relations avec les communautés scientifiques allemandes et italiennes dans les années 1930

La première guerre mondiale avait laissé en France un souvenir sinistre qui, chez certains intellectuels, amena une autocritique de leur engagement lors du conflit. Cette nouvelle position se cristallisa autour de la notion de pacifisme qui rassemblait une très large frange de la population en France, sans pour autant trouver de définition consensuelle[44]. Des clivages gauche-droite, aggravés par le communisme et son opposition, des clivages de génération également, entre ceux qui avaient vécu la guerre et ceux qui héritaient de son souvenir, des clivages, encore, entre ceux qui célébraient la paix et ceux qui célébraient la victoire, tout cela traversait des opinions pétrifiées par le spectre d'une guerre que pourrait provoquer la montée des fascismes en Allemagne et en Italie. Pour certains, le principe du pacifisme interdisait l'ingérence dans ces affaires internationales et

---

42 Il a été question plus haut de l'Église libre, dont faisait partie la famille Ernst et qui se caractérise notamment par un certain conservatisme bourgeois. À titre d'exemple, tout à fait anecdotique, citons les jugements que J. Ernst porte sur les jeunes filles qui se rendent à une manifestation, à Paris, en février 1930 : « Je ne sais comment la soirée s'achèvera, car les petites Russes en bloc sont allées chercher des aventures au meeting anti-communiste de Bullier [le bal Bullier] et le boulevard St Michel est couvert d'agents. Je trouve ces gosses idiotes et si j'étais Miss Watson, je leur aurais interdit d'y aller » (Lettre de J. Ernst à P. Tcherniakofsky, 21 février 1930, Paris-Montpellier, Fonds Tchernia).

43 Ernst 1942, p. 24 ; reformulé dans Ernst 1942-1944 (manuscrit sans pagination, Fonds Flamand) : « En attendant, comme je le disais plus haut, la besogne du bibliographe relève d'une fidélité modeste à des valeurs menacées ».

44 Sur la question des pacifismes en France et en Europe, cf. par exemple Sirinelli 1988 ; Sirinelli 1990, p. 57-82 ; Vaïsse 1993 ; Bock *et al.* 1993 ; Beaupré 2014. Voir, pour mise en perspective, Bock & Krebs 2004 sur diverses initiatives de rapprochement franco-allemand, issues du civil, pendant la République de Weimar.

compliquait la critique à l'égard de l'ancien ennemi[45] ; pour d'autres, au contraire, élever la voix paraissait nécessaire.

J. Marouzeau s'est par exemple illustré très tôt dans sa carrière dans de nombreuses prises de position publiques, telles en 1924 la défense de l'écrivain et philosophe espagnol Miguel de Unamuno qui s'opposait à la dictature du général Primo de Rivera[46] ou en mars 1931 celle du chef d'orchestre autrichien F. Weingartner dont le concert à Paris avait été annulé sur fond d'antigermanisme[47]. Malgré son attachement à l'entente franco-allemande et à la culture allemande[48], J. Marouzeau fait ensuite partie de ceux qui attirent régulièrement l'attention sur les dangers que représente le gouvernement des nationaux-socialistes en Allemagne. Dès 1933, J. Marouzeau signe ainsi une première pétition contre l'antisémitisme en Allemagne, initiée par le Comité d'accueil et d'aide aux victimes de l'antisémitisme allemand[49]. Les démarches qu'il entreprend pour le maintien de la liberté de pensée et les soutiens qu'il accorde à des entreprises similaires deviennent ensuite plus nombreux à mesure que la situation se tend. De 1937 jusqu'au début de la guerre, il engage notamment son nom auprès de l'*Association juridique internationale* pour demander la grâce des catholiques persécutés en Allemagne[50], auprès de l'organisation *Paix et démocratie* pour dénoncer « le faux pacifisme [en France qui] a failli provoquer la guerre générale »[51], auprès de l'*Action Universitaire pour la Liberté* pour témoigner de la situation universitaire en Allemagne[52], auprès de l'*Union des intellectuels français* pour demander que le gouvernement français ravitaille la population espagnole et il s'oppose enfin aux

45 Sur le cas particulier des historiens au sein de l'Université en France, où l'apolitisme est devenu « la règle fondamentale de la bienséance historienne », cf. Dumoulin 2003, p. 219-234 (p. 229-231 sur l'engagement anti-fasciste).

46 « En l'honneur d'Unamuno », *L'ère nouvelle*, 19 mars 1924, p. 4 (pétition signée par J. Marouzeau).

47 Cf. *supra*, p. 148, n. 3.

48 Cette fidélité à la culture allemande, qui n'est pas sans condition, est certainement liée à des raisons personnelles, comme son mariage à une Allemande ou ses séjours de jeunesse à Munich, Breslau, Berlin et Wolfenbüttel (cf. *supra*, p. 95, n. 39). Sans doute peut-on l'illustrer encore par le soutien qu'il montre en 1936 à la germaniste Geneviève Bianquis au moment de sa candidature à la Sorbonne (dans ce sens, cf. Charle 1994a, p. 221). Pour ce qui concerne la pratique de la langue, J.-M. André avait constaté que J. Marouzeau ne la maîtrisait guère (Paris, le 10 décembre 2016).

49 « Contre l'antisémitisme », *Le Temps*, 27 avril 1933, p. 3 (cf. édition du 22 avril 1933 pour le texte de la pétition).

50 « Les persécutions hitlériennes envers l'Église », *L'Aube*, 29 mai 1937, p. 3 ; même texte dans « Le monde catholique s'émeut des persécutions hitlériennes envers l'église », *L'Humanité*, 29 mai 1937, p. 4.

51 « Pour la paix totale par le droit total », *L'Œuvre*, 5 octobre 1938, p. 8.

52 « Les universités allemandes d'aujourd'hui », *L'Humanité*, 20 décembre 1938, p. 7.

Un maître parle pour les jeunes

M. le professeur Jacques Marouzeau a prononcé dernièrement à Radio-Paris l'allocution suivante, dont il a bien voulu réserver la publication à notre journal.

Vous me demandez de dire aux jeunes qui m'écoutent pourquoi mes collègues et moi avons contresigné votre appel pour une action universitaire en faveur de la liberté.

Je n'ai pas besoin, pour répondre à votre désir, de chercher mots et arguments ; je dois plutôt contenir les mouvements d'une passion ardente à s'exprimer, tant la cause est pressante, et poignantes les circonstances où vous entreprenez de la défendre.

Nous pensions, nous vos aînés, exclusivisme de race et orgueil grégaire, mépris des faibles et des vaincus, goût du cri et de la parade, de l'arme et du sang.

Jeunes, qui m'écoutez, réalistes et réfléchis comme vous êtes — je l'espère — je ne veux pas plaider devant vous, encore moins déclamer. Je voudrais vous communiquer un peu de mon émotion douloureuse. N'avons-nous pas honte aujourd'hui du monde où nous vivons ? Honte des actes de violence et de sauvagerie que nous rapportent de toutes parts des témoins et des victimes ? Honte de la démarche publique par laquelle les responsables couvrent du voile de lois nouvelles les violences qu'ils tolèrent et qu'ils inspirent ? Honte du silence approbateur imposé à de grands peuples aimés ? Honte surtout peut-être de

Fig. 13 : « Un maître parle pour les jeunes », *Ce Soir* (ED6, A2, N634), 27 novembre 1938, p. 2.

interventions italo-allemandes pro-Franco dans la zone[53], auprès de la *Ligue des Droits de l'Homme* et de l'*Action Universitaire* pour la liberté et l'union des intellectuels français pour communiquer sur le thème des réfugiés[54], etc. Au cours de l'année 1939, J. Marouzeau adresse encore un appel radiophonique aux étudiants de l'université, les exhortant de « croire à l'idée [de la liberté,] non pas timidement, mais sans réserve, et, par exemple, ne pas la restreindre à l'usage intérieur et national, mais lui donner son domaine universel, car elle n'a pas de frontière »[55].

J. Ernst, de son côté, suit l'actualité politique et en a des échos par ses relations à l'étranger[56]. Dès 1933, elle côtoie des réfugiés juifs allemands en Suisse, à qui elle donne des cours de vacances à Lausanne. La même année, son amie Thea van Gils lui transmet des informations sur le retrait des Allemands de la Société des Nations et sur la situation des juifs en Allemagne. Puis, en 1934, Fred Matter-Steveniers lui écrit une lettre de la Forêt Noire lui exposant, visiblement

53 « Union des intellectuels français pour la justice, la liberté et la paix », *L'Humanité*, 11 janvier 1939, p. 3.

54 « Les réfugiés », *Le Populaire*, 26 mai 1939, p. 8.

55 Allocution sans date (« dans les mois qui précédèrent les hostilités ») retranscrite dans Herescu 1962, p. 50-52. Pour un tableau des associations créées en France dès 1933 pour dénoncer le fascisme allemand, auxquelles J. Marouzeau pourrait être susceptible d'avoir adhéré, cf. Guthleben 2013, p. 79-82.

56 Cf. Annexe 2.3 (« I am in a strange mood, darling »).

de manière positive, la situation politique du pays. Mais, avant 1938[57] et, plus encore, avant son retour en Suisse en avril 1940 des suites de la situation de guerre, elle ne semble pas prise d'une forte inquiétude. C'est du moins ce qui transparaît de ses lettres à P. Tcherniakofsky, où se manifeste surtout une certaine lassitude face au chauvinisme français qui constitue, dans le cadre de ces lettres personnelles, la porte d'entrée à la critique politique des nationalismes. Par ailleurs, elle ne joint son nom à aucun des combats de J. Marouzeau pendant ces années-là.

Cette position dans la première moitié des années 1930, qu'à la lumière des quelques sources récoltées on pourrait presque qualifier de « politiquement passive », n'a qu'assez peu de répercussion sur la pratique bibliographique de J. Ernst. En début de période, pour le tome 7 (1932) par exemple, les périodiques allemands représentent 27 % de la masse dépouillée, ainsi placés à la première place loin devant les périodiques français (17,9 %) et italiens (16,4 %)[58]. En cela, *L'APh* reflète fidèlement la tendance historiographique européenne qui donne aux travaux allemands une avance certaine. Mais cette représentation dans *L'APh* de l'excellence scientifique allemande ne peut pas tout à fait être considérée comme une évidence : au contraire, ce sont les efforts de J. Ernst, autorisés par son choix de travailler régulièrement en Suisse – où les périodiques allemands sont plus accessibles que dans les bibliothèques de Paris[59] –, qui ont permis cette représentation. Pour ce qui concerne les relations scientifiques personnelles avec l'Allemagne dans les années 1930, il s'avère qu'elles ont été du domaine exclusif du corps enseignant (dont J. Ernst ne fait pas partie), J. Marouzeau et ses collègues n'ayant en fait jamais cessé d'entretenir des contacts, directs ou indirects, avec les savants allemands[60]. Ces contacts relevaient à la fois de l'information scientifique (tels l'état des travaux en cours que G. Dittmann, le directeur du *Thesauraus Linguae Latinae*, avait transmis à J. Marouzeau en 1929 ou le rappel, la même année, des contributions à envoyer pour la nouvelle édition de l'annuaire scientifique allemand *Minerva*[61]), de la collaboration internationale

57 Cf. Ernst 1938, qui semble marquer une césure. Il faut cependant ajouter que les années 1933-1937 sont moins bien documentées que les périodes précédente et postérieure. En 1934, sa relation avec P. Tcherniakofsky prend en effet fin (elle reprendra des décennies plus tard) et leur correspondance cesse. Cf. *infra*, Annexe 1, p. 303-304.

58 Le calcul a été fait par Bernhardt 1987, p. 48 qui donne pour comparaison le volume 55 (1984), où la première place revient alors aux périodiques italiens (23,4 %), suivis des français (13,3 %), des américains (11,5 %) et des allemands de la RFA (11,2 %).

59 Dumoulin 2003, p. 282 sur les abonnements en France aux périodiques allemands, en comparaison avec la période postérieure (années de guerre).

60 Cf. *infra*, p. 168 ss. Sur les échanges universitaires franco-allemands des années 1920 et du début des années 1930, cf. Zauner 1994, p. 24 s., avec mention des institutions d'échanges.

61 Marouzeau 1929a, p. 145-146. En outre, la connaissance des travaux de savants allemands chez leurs homologues français est bien documentée dans la *REL*, qui compte des centaines

sur des projets d'envergure (l'unification de la terminologie linguistique en 1932[62]), des échanges franco-allemands d'élèves et des migrations universitaires (notons ainsi la présence d'étudiants allemands aux séance de la *Société des Études Latines* et, par exemple, l'arrivée de Francfort du Dr. Manfred Halberstadt, en 1934, comme élève de J. Marouzeau à l'EPHE[63]). Le cercle de philologie latine que J. Marouzeau animait à Paris était donc loin d'être hermétique à ce qui venait d'Allemagne dans ces années d'entre-deux-guerres – contrairement à d'autres départements scientifiques français, beaucoup plus tenaces dans leur opposition à l'Allemagne[64]. Qui plus est, grâce à la *Société des Études Latines* et sa revue qui comptaient membres et lecteurs à travers le monde, les actions de J. Marouzeau en faveur des relations scientifiques franco-allemandes trouvaient une diffusion à l'échelle française, européenne et même mondiale, clairs messages adressés par J. Marouzeau à ses lecteurs, encore redoublés par les notices bibliographiques de *L'APh* qui donnaient la confirmation du maintien de l'intérêt international.

La deuxième moitié des années 1930 semble enclencher un mouvement nouveau. D'une part, du côté de J. Marouzeau, les relations personnelles avec l'Allemagne se tarissent ; d'autre part, les dépouillements de J. Ernst, jusque-là si exhaustifs, se font plus sélectifs. Certes, les articles d'orientation nationale-socialiste sont largement représentés dans la bibliographie, comme en témoignent les notices rédigées sur tel article de H. Schaefer (« Horaz und Vergil im dritten Reich »), de H. Bengl (« Platons Forderungen zur Rassenpflege und Rassenhygiene »), de K. Lorenz (« Weltanschauliche Voraussetzungen bei der Auswertung antiker Germanenberichte »), de F. Schachermeyr (« Bedeutung der Rassen im Orient und der Antike sowie die nordische Führerpersönlichkeit in der Geschichte des indogermanischen Kreises ») ou de Th. Steeger (« Zur Auswertung der römischen Geschichte des Livius im Sinne einer nationalpolitischen Erziehung »)[65], ces auteurs étant chacun partisans notoires du national-socialisme.

d'exemples (Ch. Samaran sur les avancées scientifiques du traitement des palimpsestes en 1926 ; J. Marouzeau, longuement, sur les travaux de G. Rodenwaldt en 1928 ; J. Marouzeau sur la *Schallanalyse* en 1934 ; Mgr Mayol de Lupé, la même année, sur les travaux munichois de Dom Morin, etc.).

62 Marouzeau 1932b, p. 307.

63 Sur le projet de bibliographie horatienne de M. Halberstadt : Marouzeau 1934, p. 36 ; s.n. 1935a, p. 508 (« J. Marouzeau […] and his pupil ») ; Marouzeau 1937b, p. 40.

64 Voir à ce propos Zauner 1994, p. 24.

65 Schaefer 1936, ainsi résumé par J. Ernst (*réf. électronique* = *APh* 11-08004 (557099)) : « L'explication des auteurs anciens peut être adaptée aux besoins du temps présent. Exemple tiré de l'Ode I, 38 » ; Bengl 1936 (cf. *APh* 13-01616 (562132)) ; Lorenz 1936 (cf. *APh* 13-08537 (565826) : « César et Tacite dans l'enseignement secondaire ») ; Schachermeyr 1937 (cf. *APh* 12-05730 (560258)) ; Steeger 1937 (cf. *APh* 14-07625 (569708)). De nombreux autres exemples auraient pu être donnés : Lang 1938, Kraiker 1939, Faber 1939, Rodenwaldt & Hege 1941… Sur la nazification de l'histoire ancienne, cf. ci-dessous, p. 168.

Néanmoins, certains périodiques nationaux-socialistes ou les travaux de chercheurs qui s'étaient illustrés dans l'application des thématiques nazies à l'Antiquité ne sont pas dépouillés exhaustivement. La revue *Die Alten Sprachen*, qui était sous la tutelle du *Nationalsozialistischer Lehrerbund* et publiait des articles sur la didactique et l'enseignement, ne compte ainsi qu'une cinquantaine de notices dans *L'APh* entre 1937 et 1945, passant donc sous silence certains articles très engagés d'Hans Oppermann, Alfred Engelhardt, Hans Drexler ou encore Egon Kirchner[66]. Il n'est donc pas impossible qu'une sélection ait été opérée par J. Ernst[67], non pas sous la forme d'un boycott massif des publications allemandes – car cela aurait été contraire à la philosophie de la revue –, mais peut-être plutôt au nom d'« une bibliographie humaine », un principe que J. Ernst aimait à développer dans ses exposés et qui condamnait, entre autres, les nationalismes et ses effets dans la science :

> First, from a purely human point of view, the bibliographer is apt to make very interesting observations. For instance, let us take the subject of the influence of politics on scholarship. All political units that have been created, or restored, after the war have been anxious to show what they were able to do in the way of humanities and they have founded reviews the pages of which they are sometimes at a loss to fill, and the result is a great amount of rubbish, when the few good scholars belonging to these nationalities could have probably, as they did before, published their papers in foreign periodicals. […] But nationalism may have still a worse effect, when it affects the researches in themselves. […] And what about Plato having foreseen the arrival of the Fuehrer and given an accurate portrait of him in his State ? What about finding justification for the Nazi theories of education in Aeschylus ? What about proving definitely that Homer is the typical Nordic poet ? Fortunately such contentions remain exceptional, but they are symptomatic all the same[68].

Parole rare pour qui pratique la bibliographie, manifestation d'un vrai choix éthique (et non uniquement technique), ce discours en faveur d'une science indépendante du politique donne un sous-texte très engagé au tri des revues

66 La revue a fait l'objet d'un article dans lequel la ligne éditoriale a été analysée (Roche 2018, p. 241 sur Drexler 1939 ; *ibidem*, p. 245 sur Kirchner 1939 ; *ibidem*, p. 247 sur Engelhardt 1942 ; *ibidem*, p. 257 sur Oppermann 1938). J'ai procédé à une recherche sur *L'APh* (version papier et en ligne) afin d'évaluer la prise en compte des articles d'*Antiken Sprachen* par J. Ernst.

67 Selon Dumoulin 2003, p. 282, les revues universitaires françaises firent des choix divers : certaines cessèrent de donner des comptes rendus d'ouvrages allemands, d'autres continuèrent.

68 Ernst 1938, p. 17-18. Cf. encore Ernst 1942, p. 21-22 avec le même argument : « Ailleurs, certaines revues classiques sont au service d'une propagande qui s'efforce de chercher dans l'antiquité la justification d'un ordre nouveau, embrigadant Platon et Eschyle étonnés dans la phalange des ancêtres nordiques d'un système politique et d'une éducation du citoyen. Voici la transposition oiseuse dans le passé de querelles que nous ne connaissons que trop. Quel est le traître à la patrie qui ose démontrer la responsabilité du Sénat romain dans la 2e guerre punique ? Qui a le mauvais goût d'insister sur ce que l'empire romain doit à la Gaule ? »

qu'opérait J. Ernst dans *L'APh*[69] et, plus généralement, à ses conceptions politiques.

En dépit de la condamnation de la fascisation de la science, les relations de J. Ernst avec l'Italie de Mussolini ne s'interrompent pas. Par le truchement de l'*Istituto di Studi Romani* (ISR) et son directeur Carlo Galassi Paluzzi, J. Marouzeau puis J. Ernst à sa suite maintiennent le contact avec l'Italie bien après 1936, cette année si abondamment critiquée par la communauté internationale qui voyait en mai la guerre italo-éthiopienne se solder par l'occupation du territoire abyssinien et, à l'été, l'envoi d'hommes et de matériels italiens et allemands en Espagne pour soutenir l'effort de guerre du Général Franco. Mais cette année-là, qui ébauchait seulement le rapprochement italo-allemand[70], mettait aussi un terme à une décennie de relations privilégiées entre la France et l'Italie, que des intellectuels avaient tenté de faire prospérer aux lendemains de la première guerre mondiale en rappelant la latinité, cette idéologie pan-nationaliste qui devait unir les « nations sœurs »[71]. Quand l'Italie proclama l'Empire, le concept de latinité fit place à celui de romanité, moins inclusif des autres nations et plus offensif dans la défense de l'idée nationale. Or, l'un des aspects importants de la romanité tenait à l'appropriation de l'Antiquité romaine, qu'il s'agissait d'intégrer à la chronologie du régime en marquant une filiation étroite entre la Rome antique, la Rome pontificale et la Rome fasciste[72]. Le directeur de l'*Istituto di Studi Romani,* Carlo Galassi Paluzzi, œuvrait en ce sens, visant le leadership européen et mondial[73] en parallèle des organisations fascistes officiellement accréditées par le *Duce*[74].

Afin de faire de Rome le centre international des études classiques et complaire par là même au régime[75], Carlo Galassi Paluzzi avait ainsi initié plusieurs projets visant à glorifier la *romanità* fasciste[76]. Il avait notamment organisé le bimillénaire d'Horace, grand succès public comme celui, antérieur, de

69 Cf. *infra*, p. 181-184 sur la résistance de J. Ernst.

70 Sur la complexité du processus, à cause des réticences italiennes notamment, cf. Niglia 2014.

71 Sur le sujet, voir notamment Poupault 2014 et Giladi 2014 dans l'ouvrage collectif dirigé par Fraixe *et al.* 2014 ; Poupault 2009.

72 Canfora 1980, p. 85.

73 Sur le *Primato italiano*, cf. Canfora 1980, p. 82.

74 Visser 1994.

75 Nelis 2007, p. 998 sur l'ISR et C. Galassi Paluzzo ; Visser 2001, p. 114 sur la volonté éducatrice de l'ISR ; La Penna 2001, p. 90 sur les compétences plus organisationnelles que scientifiques de C. Galassi Paluzzi.

76 Sur le culte de la *romanità* et C. Galassi Paluzzi à la tête de l'ISR, cf. entre autres Nelis 2007 (avec retour historiographique), Visser 1994 ; *Id.* 2001, Vittoria 2002, Argenio 2008 et La Penna 2001. Signalons en outre un article à paraître de Silvia Guerreiro sur les relations entre l'ISR et les universitaires suisses.

Virgile (1930-1931) et celui, postérieur, d'Auguste (1937-1938)[77], au cours desquels il multipliait les mains tendues à des savants étrangers dûment sélectionnés[78], en les appelant à publier dans ses volumes d'actes. En 1936, comme son collègue N. J. Herescu et une dizaine d'autres venus d'Europe et des États-Unis, Jules Marouzeau avait livré un article sur Horace dans la littérature française[79], s'appropriant la problématique italo-centrée de C. Galassi Paluzzi (« Des savants de divers pays y sont venus dire la part d'Horace dans leurs littératures nationales »[80], c'est-à-dire ce qu'Horace, poète latin, avait apporté aux cultures étrangères). À la suite de cette première expérience, J. Marouzeau avait rédigé un second article en 1938, à la demande de C. Galassi Paluzzi, sur « l'enseignement du latin en France »[81].

Ce nouveau texte s'inscrivait dans l'entreprise d'état des lieux des études classiques que, depuis les années 1920, en réponse à la crise qu'on attribuait déjà à l'époque à ces études, presque toutes les sociétés savantes et tous les congrès de spécialistes s'attachaient à faire, en insistant en particulier sur l'enseignement secondaire des langues anciennes qui étaient considérées comme fondamentales à la bonne santé des études classiques[82]. Ces rapports, notamment ceux publiés en France par le *Bulletin de l'Association Guillaume Budé* et la *Revue des Études Latines*, avaient toujours inclus les traditions des pays étrangers (Pays-Bas, Angleterre, États-Unis, Pologne, etc.), de façon à proposer un contrepoint à ce qui se pratiquait en France et à faire vivre, dans le partage de la *praxis*

77 Les bimillénaires de Virgile, Horace et Auguste étaient célébrés partout dans le monde, ce qui provoquait de fait une compétition entre les nations. Sur le bimillénaire d'Horace, avec compte rendu des activités aux États-Unis et par nation dans le monde entier, voir Flickinger 1936 ; Peeters 1933, p. 310 pour les États-Unis ; Marouzeau 1934, p. 34 sur les ponts jetés entre les amis d'Horace américains et français (et un Allemand, M. Halberstadt, cf. *ibid.*, p. 36) ; Marouzeau 1931b, p. 216 ; Marouzeau 1934, p. 34, Favez 1935 et Favez 1944 sur la célébration suisse romande, etc. Sur l'activité de l'*Istituto di Studi Romani*, Flickinger 1936, p. 88-89 se montre critique, l'ayant trouvé en retard des autres nations. Sur les bimillénaires italiens, voir Silverio 2014 et Cagnetta 1976 (Auguste) ; Citti 1992 et Cagnetta 1998 (Horace) ; Faber 1983, Ziolkovski 1993 et Canfora 1985 (Virgile).

78 Cf. *infra*, p. 167. Sur la sélection dont les collaborateurs faisaient l'objet, voir encore l'article à paraître de S. Guerreiro pour les antiquisants suisses ; Poupault 2014 pour les intellectuels et artistes.

79 Marouzeau 1936a, également publié dans la *REL* (Marouzeau 1935b).

80 Boyancé 1938, p. 47. Il existe d'autres comptes rendus de l'ouvrage (cf. par exemple Ernout 1938, Helm 1938, Ivanka 1937 [non consulté]…).

81 Marouzeau 1939a.

82 Cf. pour la France par exemple Desrousseaux 1927 ; AA.VV. 1932 ; Blum 1934 (Léon Blum est un helléniste, professeur au lycée Janson-de-Sailly) ; pour le monde, cf. Franke 1939.

enseignante, les relations internationales[83]. À l'étranger, des opérations similaires étaient menées, comme aux États-Unis, en Irlande, en Allemagne[84] … L'Italie, avec le nouveau périodique publié par Carlo Galassi Paluzzi, *Per lo studio e l'uso del Latino. Bollettino Internazionale di Studi, Ricerche, Informazini sul Latino*, s'y intégrait parfaitement, à la différence près, toutefois, que C. Galassi Paluzzi défendait en plus l'usage du latin dans les textes scientifiques. Les efforts de C. Galassi Paluzzi pour agréger les études classiques autour de Rome et de la *romanità* se reflétaient dans cette nouvelle tentative linguistique, ce qui rencontrait certes une certaine actualité (les *Entretiens* de 1937 qu'avait publié l'*Institut International de Coopération Intellectuelle* défendaient ainsi l'usage du latin comme langue d'entente scientifique[85]), mais qui recevait des avis mitigés de la part des savants[86].

Dans le premier numéro de *Per lo studio e l'uso del Latino*, à côté notamment de P. Faider pour la Belgique, R. Newald pour l'Allemagne, J. Marouzeau pour la France ou J. Jiménez pour l'Espagne[87], J. Ernst publia donc un article sur l'enseignement du latin qui concernait, celui-là, la Suisse[88]. Ce texte avait le même contexte que les autres, il s'agissait également d'une commande de Carlo Galassi Paluzzi et la rédaction du texte à fournir était là aussi guidée par un formulaire que le directeur de l'*Istituto di Studi Romani* envoyait à tous ses auteurs[89]. La

83 Cf. entre autres C.-A. 1925 ; Lambrino 1925 ; Gurner 1925 ; Malye 1928a et *Id.* 1928b ; Alma 1932 ; Peeters 1932. Voir encore de nombreux volumes de la *REL* qui publie une série sur le sujet à partir de 1924.

84 Par exemple, pour les États-Unis Cole 1916 ; pour l'Irlande Corcoran 1923 ; pour la Tchécoslovaquie Fürst 1931 (en latin).

85 AA.VV. 1937. Voir aussi Marouzeau 1938a, p. 39 pour l'inventaire des entreprises similaires dans le monde. Sur l'usage idéologique de la langue (ici le *romanesco*) dans la Rome des années du Ventennio, cf. Nelis 2014.

86 Marouzeau 1937c, p. 262-263 ; *Id.* 1938a, p. 39 ; *Id.* 1939b ; *Id.* 1939d le critiquent, alors que Oppermann 1939 le valide. Voir aussi *supra*, p. 153, n. 33 et *infra*, p. 164, n. 89 pour le jugement de J. Ernst sur le latin comme langue scientifique.

87 Cf. Marouzeau 1939b et Oppermann 1939 pour les comptes rendus de l'ouvrage, l'un du côté allemand, l'autre du côté français.

88 Ernst 1939.

89 Cf. lettre de C. Galassi Paluzzi à J. Ernst, le 3 août 1938, Rome-Lausanne (*Istituto Nazionale di Studi Romani*, archivio storico, serie Latino, busta 110, fascicolo 87, sotto-fascicolo 22), citée ici sur les objectifs de la publication, p. 1 : « Il "Bollettino" si propone di pubblicare informazioni intorno a quanto nel mondo si fa per il latino, per rinnovarne e diffonderne lo studio e l'uso, e perchè esso possa riprendere la funzione di lingua internazionale fra i dotti », reformulés par J. Ernst dans sa réponse du 12 septembre 1938 : « C'est avec plaisir que je vous renseignerai sur l'enseignement du latin en Suisse dans les Universités et dans les écoles secondaires, ainsi que sur l'emploi qui pourrait être fait du latin entre érudits dans ce pays trilingue (quadrilingue même, maintenant que le romanche vient d'être reconnu comme langue

collaboration de J. Ernst à la revue avait certainement été rendue possible grâce à J. Marouzeau. C'est lui en effet qui est cité dans les lettres que C. Galassi Paluzzi adresse à J. Ernst et c'est à lui aussi que le Fribourgeois Ernest Dutoit attribue la clé du malentendu qu'il met au jour en octobre 1938.

Alors qu'il avait accepté de rédiger un article sur l'enseignement du latin en Suisse pour *Per lo studio e l'uso del Latino*, E. Dutoit avait en effet reçu une lettre de J. Ernst qui lui demandait de l'aider à réunir des informations sur le latin dans le canton de Fribourg. Ernest Dutoit, étonné, s'en ouvrit à C. Galassi Paluzzi en explicitant les liens de J. Ernst à J. Marouzeau, qu'il identifiait comme « sa secrétaire » – nouvelle illustration de la perception genrée du monde académique :

> Comment se fait-il qu'elle se trouve accomplir, sans le savoir, la même tâche que moi : je me l'explique en supposant que M. Marouzeau l'en aura chargée lui-même pour l'Istituto, Mlle Ernst étant sa secrétaire et, sous sa direction, la rédactrice principale de *L'Année philologique.* Durant une partie de l'année, elle a son domicile à Lausanne et est à même par conséquent de s'informer autant qu'il le faut. Elle est d'ailleurs entraînée à ce genre d'enquêtes et je ne doute pas qu'elle vous satisfasse encore bien mieux que je n'aurais pu le faire. Je vais donc lui fournir immédiatement les renseignements qu'elle attend, heureux de pouvoir quand même vous rendre, de cette façon, une part du service que je vous avais promis[90].

Mais la collaboration de J. Ernst ne se limita pas seulement à la rédaction de cet article, dûment publié en 1939 – et rémunéré[91]. D'abord, elle avait promis à l'automne 1938 l'envoi de deux autres articles, qui devaient présenter une chronique bibliographique des études latines, l'un en Suisse, l'autre en France[92]. Pour ce qui concernait la Suisse, J. Ernst avait prévu un long travail préparatoire, ce qui était nécessaire au vu de la dispersion des travaux suisses dans les revues

---

nationale), bien que je ne croie pas que cet emploi soit très étendu ». Sur la trame de rédaction, cf. même lettre et Marouzeau 1939b.

90 Lettre d'E. Dutoit à C. Galassi Paluzzi, le 13 octobre 1938, Fribourg-Rome ; voir la réponse de ce dernier, en date du 24 octobre 1938, qui définit les tâches, bien différentes, de chacun (*Istituto Nazionale di Studi Romani*, archivio storico, serie Latino, busta 110, fascicolo 87, sotto-fascicolo 23).

91 Lettre de J. Ernst à C. Galassi Paluzzi, le 16 mai 1939, Lausanne-Rome (*Istituto Nazionale di Studi Romani*) : la somme versée s'élevait à CHF 79.-.

92 Lettre de J. Ernst à C. Galassi Paluzzi, le 25 octobre 1938, Lausanne-Rome (*Istituto Nazionale di Studi Romani*) : « S'il s'agit d'une revue tout à fait générale de la production, je puis aussi m'en charger pour la France. Quant à l'Amérique, il me semble que vous auriez avantage à vous adresser à un ressortissant du pays et je vous suggère le nom du Prof. C.J. Kraemer, de New York University […] qui s'intéresse vivement à la bibliographie et en a fait avec succès ces deux dernières années à la Classical Weekly ». Voir la réponse, par l'affirmative, du 28 novembre 1938 de C. Galassi Paluzzi à J. Ernst (même dossier de l'*Istituto Nazionale di Studi Romani*, archivio storico, serie Latino, busta 110, fascicolo 87, sotto-fascicolo 22).

allemandes pour les Suisses germanophones, dans les revues françaises pour les Suisses francophones :

> Il sera de même assez long et difficile d'écrire une chronique bibliographique des Études latines en Suisse. Il n'existe en effet pas en Suisse de revues spécialisées et les érudits dispersent leur production dans les périodiques allemands pour la Suisse allemande, français pour la Suisse française. Lorsqu'ils publient des ouvrages originaux, ils s'adressent en général à une maison d'édition étrangère. Aussi est-il malaisé de reconnaître ce qui appartient à la Suisse dans la production mondiale[93].

Malgré les recherches de J. Ernst à la Bibliothèque Nationale de Berne, la chronique bibliographique suisse ne vit finalement pas le jour – ni celle d'ailleurs qui portait sur la situation en France – car J. Ernst, ne voyant pas arriver le tiré à part de sa première production, en avait déduit que « [C. Galassi Paluzzi n'était] pas pressé de recevoir une nouvelle contribution »[94]. Alors qu'elle se proposait de s'y atteler dans les mois suivants[95], son travail à *L'APh*, sans doute, ou plus généralement les circonstances du moment (l'Europe était alors réarmée en perspective d'une guerre), mirent fin au projet.

Enfin, dernier élément, il faut encore mentionner la collaboration de J. Ernst, à l'été 1938, au *Schedario Centrale di Bibliografia romana*, auquel elle avait livré 128 notices[96]. Affilié à l'ISR, le *Schedario Centrale* avait été créé en 1930 par Carlo Galassi Paluzzi dans la mouvance d'uniformisation et d'internationalisation que connaissaient les entreprises bibliographiques. Le directeur de l'*Istituto* lui avait, comme à ses autres réalisations, imprimé la marque nationaliste du régime, le fichage bibliographique au *Schedario* ayant pour objectif « la creazione di un centro di studi fondato e diretto da Italiani presso il quale tutto il mondo civile che si occupa di Roma dovrà far capo »[97]. Pour ce faire, le concours de bibliothèques étrangères avait été sollicité très rapidement et, dès 1934, C. Galassi Paluzzi pouvait faire le bilan suivant : l'*Istituto Archeologico Germanico* avait partagé une petite centaine de fiches, l'École française de Rome et l'*Accademia di Francia* quelque 2 000, la Bibliothèque Nationale de Berne 400,

93 Lettre de J. Ernst à C. Galassi Paluzzi, le 25 octobre 1938, Lausanne-Rome (*Istituto Nazionale di Studi Romani*).

94 Lettre de J. Ernst à C. Galassi Paluzzi, le 19 janvier 1939, Lausanne-Rome (*Istituto Nazionale di Studi Romani*).

95 Lettre de J. Ernst à C. Galassi Paluzzi, le 10 mars 1939, Lausanne-Rome (*Istituto Nazionale di Studi Romani*) : « Je n'ai pas perdu de vue celui que vous m'avez fait l'honneur de me demander, sous forme d'une chronique bibliographique des Études Latines en Suisse et je me propose de me documenter à cet effet au cours d'un voyage de printemps dans ce pays ».

96 Lettre de J. Ernst à C. Galassi Paluzzi, 12 septembre 1938, Lausanne-Rome (*Istituto Nazionale di Studi Romani*, archivio storico, serie Latino, busta 110, fascicolo 87, sotto-fascicolo 22) ; C.V. Ernst (Bâle), Staatsarchiv Basel, Dossier Juliette Ernst, UA XI 3,3.

97 Galassi Paluzzi 1934, p. 125.

l'*Accademia Americana* 5 200[98], etc. En plus de la collaboration des bibliothèques, celle de chercheurs et de bibliographes avait aussi été demandée et, outre J. Ernst qui avait travaillé à distance, C. Galassi Paluzzi avait également profité, en 1935, du séjour de recherche à l'Institut historique belge de Franz de Ruyt pour obtenir son aide[99].

En fin de compte, la facilité des relations de J. Ernst avec l'Italie fasciste s'inscrit dans le contexte d'une entente à laquelle le monde académique français tenait beaucoup et qui reposait pour grande part sur la tradition prestigieuse des institutions françaises à Rome, cette « seconde patrie » de nombre de savants français[100]. Cette amitié politico-institutionnelle, qui avait des racines anciennes, avait ensuite été largement vivifiée dans les années 1930 par les efforts de C. Galassi Paluzzi et avait finalement été relayée par J. Carcopino dans les cercles universitaires parisiens que fréquentait J. Ernst. Car J. Carcopino, qui était un proche de longue date de J. Marouzeau[101], avait été nommé directeur de l'École française de Rome en 1937 par le ministre de l'Éducation nationale Jean Zay, sur la proposition unanime des membres de l'Institut qui voyaient en J. Carcopino « *the right man in the right place* »[102]. Proche du Maréchal Pétain, homme à la carrière scientifique impeccable et au réseau tentaculaire[103], J. Carcopino a favorisé le maintien des relations avec l'Italie dans la droite ligne de la politique extérieure de la France – à un moment où l'Italie se fascisait et était traversée par des courants francophobes – et contribué ainsi à conserver à l'École française de Rome la grandeur d'un centre international et sa fonction de relais de la politique culturelle. Alors que certains membres de l'École française de Rome, notablement Jacques Heurgon ou Henri-Irénée Marrou, exprimaient de franches critiques à l'égard de la politique mussolinienne[104], l'attractivité de la Ville demeurait donc, continuant de pénétrer les réseaux français d'antiquisants aussi fortement qu'auparavant. Les « Chroniques » de la *REL* abondaient en comptes rendus des activités qui se tenaient à Rome dans la deuxième moitié des années 1930 et qui, à l'ISR notamment, rassemblaient savants français et étrangers : J. Carcopino, L. Constans, Fr. de Ruyt, J. Gagé, J. Cousin, P. Faider, L. Curtius, M. Toshiomuto,

98 Galassi Paluzzi 1934, p. 126 ; cf. *ibidem*, p. 119 s. pour les prédictions de collaborations avec les institutions étrangères.

99 s.n. 1935b, p. 19.

100 Ici les médiévistes français de l'EFR (Halphen 1935, p. 5) : « Au moment où, sur la bienveillante recommandation de M. Emile Mâle, la désignation flatteuse de M. Galassi-Paluzzi me vaut l'honneur redoutable de parler devant vous au nom des médiévistes français pour qui Rome est devenue une seconde patrie … »

101 Cf. *supra*, p. 108.

102 E. Mâle, le 12 janvier 1937, cité par Corcy-Debray 1998, p. 81.

103 Cf. Corcy-Debray 1998 ; Rey 2007 ; Panel 2011.

104 Cf. Rey 2007, p. 198 s.

L. Ross Taylor, A. Momigliano, L. Halphen, F. Olivier[105]… En ce sens, la collaboration de J. Ernst aux entreprises de l'ISR était tout à fait attendue – du moins dans certains milieux académiques. Que J. Ernst, J. Marouzeau et d'autres encore émettent des réserves face aux dérives nationalistes italiennes[106] ne modifia pas son engagement en faveur des institutions bibliographiques de la prestigieuse Rome, désormais fasciste.

Cette indulgence, chez J. Ernst et J. Marouzeau, ne s'étendait pas de la même manière aux antiquisants allemands. Si les relations scientifiques franco-allemandes n'étaient de loin pas rompues dans les années 1930 – soit que des contacts directs et personnels demeurent, soit que *L'Année Philologique* ait fait son office de liaison –, la discussion prenait parfois un très mauvais tour, mettant dos à dos les conceptions nationales de la science. Les dissensions sur des sujets disciplinaires, par exemple, étaient traitées de façon beaucoup plus sérieuse qu'avec les Italiens : rappelons ainsi le dossier du latin comme langue scientifique, sur lequel J. Marouzeau revient souvent, sans jamais attaquer frontalement C. Galassi Paluzzi ni se départir de la courtoisie qui a cours dans les milieux scientifiques[107].

Mais, surtout, la question d'une influence du politique sur les publications scientifiques acquérait une importance nouvelle, décisive pour J. Marouzeau et d'autres, au moment où les thèses nationales-socialistes se mirent à marquer de manière visible les recherches sur l'Antiquité en Allemagne[108]. Malgré la diversité

105 Cf. par exemple Marouzeau 1935a, p. 32 (Carcopino, Constans, Marouzeau, De Ruyt) ; p. 254 s., sur les différentes activités des Sociétaires à Rome, sur le *Schedario*, les publications et les congrès ; Marouzeau 1938a, p. 39 s. sur le bimillénaire augustéen et le latin comme langue internationale. Pour les ouvrages collectifs et actes de colloque, cf. par exemple s.n. 1934 ; Galassi Paluzzi 1936 ; Roersch 1938. Sur la collaboration de F. Olivier au bimillénaire de Virgile (Olivier 1930) et les relations personnelles entretenues par le maître de J. Ernst avec le *Duce*, cf. Gex 2018, p. 317.

106 Cf. la remarque chez Marouzeau 1937b, p. 40 : « *Moins nationalement intéressés que les Italiens* à cette commémoration, nous en avons cependant marqué l'échéance à l'occasion de l'excursion-congrès organisée en liaison avec nos collègues suisses sur le site de Augst, près Bâle, dont le nom perpétue le souvenir d'Auguste » (l'accentuation est mienne). Le raisonnement (participer aux travaux de l'ISR en dépit de son positionnement politique) peut être appliqué à d'autres des savants cités ici ; sur A. Momigliano, cf. Piovan 2018, p. 91-96 avec références bibliographiques.

107 Cf. *supra*, p. 164, n. 86.

108 Cf. *supra*, p. 160 pour quelques-uns des travaux allemands pro-nazis ; témoignage de la nazification de la science à Leipzig chez L. Schücking (H. Heiber, « Ausführungen von Prof. L. Schücking zum Thema : Die Haltung der Hochschulen im Dritten Reich », 1961, Institut für Zeitgeschichte, Munich, IfZ ZS 1815, 2870/62, p. 7 s.). L'ouvrage collectif Roche & Demetriou 2018 montre plusieurs facettes de l'appropriation fasciste de l'Antiquité. Voir Altekamp 2018 sur l'archéologie classique dans l'Allemagne nazie, mise en histoire et en comparaison avec l'histoire ancienne, la protohistoire et la philologie ; voir Piovan 2018 sur la réaction exactement

des stratégies mises en œuvre par des savants souvent convaincus par l'idéal d'une science neutre, parfois opposants au nazisme, parfois – à partir de 1940 – pro-Vichy[109], une parole de dénonciation se développe et investit le terrain de la publication scientifique, lieu par excellence de l'interaction érudite. Alors qu'une partie des savants opte pour des dénonciations indirectes ou sous-entendues, d'autres se décident à exprimer clairement leurs réflexions dans les revues scientifiques[110]. En 1938, dans la recension de la *Bibliotheca Philologica Classica*, le papyrologue gantois Marcel Hombert se demandait ainsi s'il était possible « que les préoccupations de l'Allemagne actuelle puissent se manifester jusque dans le plan suivi pour une bibliographie de la philologie classique ? »[111]. En 1939, J. Marouzeau offre l'exemple d'une recension à charge, à l'accent particulièrement railleur, qui met au centre du discours le développement contemporain de l'enseignement du latin en Allemagne tel qu'il est conçu par les adeptes du national-socialisme :

> Pour l'Allemagne, M. Newald nous explique très verbeusement que l'enseignement du latin s'inspire du principe « découvert par A. Rosenberg[112], de la qualité nordique des Grecs et des Romains », que l'enseignement est de caractère « historico-politique », qu'en conséquence il laisse de côté les poètes, exception faite pour Horace, en vertu de son caractère « stoico-nordique » et de son « antisémitisme », et pour Virgile, « le grand et

---

inverse de G. De Sanctis, opposé à la soumission de la science à la politique ; voir Dumoulin 2003, p. 292-298 sur les historiens vichystes ; voir Rebenich 2005 et Rebenich 2010, p. 15-18 sur la nazification de l'histoire ancienne en Allemagne. Voir encore Klein 2020 sur l'écriture de livres d'histoire dans l'Allemagne nazie.

109 Cf. Dumoulin 2003, p. 283-286 sur les différents modes de prises de parole des historiens français face à l'Allemagne nazie et ses savants ; *ibid.*, p. 292 s. sur les prises de position pro-Vichy.

110 Cf. Dumoulin 2003, p. 290 s. donnant l'exemple de Georges Bourgin, dans son compte rendu du troisième Cahier de l'Institut allemand sur *La révolution sociale dans l'Allemagne contemporaine* ; dans le contexte de la France vichyste, dénonciation limpide de l'impossibilité d'une science tenue par les préceptes nationaux-socialistes chez H. Hauser et E. Jordan.

111 Hombert 1938, p. 494.

112 Théoricien du national-socialisme et directeur d'un organisme de politique culturelle et de surveillance nazi (l'« Amt Rosenberg »), Alfred Rosenberg a notamment décrit le mythe indo-germain et relu l'histoire antique au prisme des luttes raciales. Il est l'auteur du best-seller *Der Mythus des 20. Jahrhunderts* (Rosenberg 1930). Sur le personnage, cf. Koop 2016. Au sujet de la réception d'A. Rosenberg dans les milieux universitaires allemands, lire notamment Apel & Bittner 1994, Chapoutot 2008 et Demoule 2014. Tous expliquent bien que la réception d'A. Rosenberg dans les milieux universitaires allemands était plus que mitigée, ce dont témoigne, précisément, la recension que fait Hans Oppermann de l'article de Richard Newald sur l'enseignement du latin en Allemagne. Oppermann 1939 met directement en cause les thèses d'A. Rosenberg sur lesquelles s'appuie R. Newald (pourtant cf. Roche 2018, mentionnée *supra*, p. 161, n. 66) et il ajoute d'ailleurs que R. Newald, qui était spécialiste de littérature allemande, n'était de loin pas le mieux placé pour s'exprimer sur l'enseignement du latin en Allemagne.

> osseux paysan à l'âme de chevalier », qui, « derrière la cuirasse héroïque de son style, fait entendre le pas d'airain des légions romaines ». J'affirme que je n'invente rien ! Malheureusement, M. Newald nous prévient que les fruits de cet enseignement, trop récemment instauré, ne peuvent pas encore être appréciés. Dommage. Je demande à voir les fruits quand ils seront mûrs[113].

À l'occasion d'une autre recension, antérieure d'une année et qui concernait la réédition des œuvres de Richard Heinze[114], J. Marouzeau résume sa pensée – et on pourra la rapprocher de celle de J. Ernst : tous deux sont très fidèles à la tradition ancienne de la philologie allemande, très critiques au contraire de la construction contemporaine d'une science tributaire des courants politiques :

> L'Allemagne fait donner ses grands hommes d'hier ; la science de l'antiquité est aujourd'hui en déclin dans ce pays qui l'a longtemps pratiquée avec honneur ; beaucoup de savants sont exclus de la communauté allemande ou empêchés de publier comme d'enseigner ; les œuvres des jeunes, souvent dénuées d'information et de préparation, parfois inspirées par des partis-pris qui limitent ou désorientent la recherche, ne répondent plus à ce qu'on avait coutume d'attendre de la science allemande. […] Les seuls titres indiquent l'idée qui a présidé à ces trois publications [rassemblées dans la nouvelle publication de 1938] : idée culturelle et politique, qui est, comme le dit un compte-rendu du *Gnomon*, « de lier les problèmes du passé aux intérêts spirituel du présent … et d'inviter notre peuple à conquérir pour sa mission culturelle ce qui a été déposé en don dans le berceau du peuple romain (!) ». […] [Les études de R. Heinze] sont un témoignage de l'activité d'un homme qui avait le mérite de chercher sous les œuvres et les mots la pensée inspiratrice et qui, comme j'ai eu l'occasion de le rappeler dans une *Chronique* de cette *Revue*, a souvent fourni une orientation utile aux travailleurs[115].

Ici, la critique d'une science biaisée par le politique s'étend au-delà du cercle des partisans du national-socialisme pour atteindre la nouvelle génération des jeunes chercheurs, affectée dans sa formation par une interdiction « de publier comme d'enseigner » des maîtres et par une autarcie qui empêche « [leur] information ou [leur] préparation » – une génération perdue, en fin de compte, par un régime totalitaire prescripteur de « partis-pris qui limitent ou désorientent la recherche ». Ce constat d'une science déchue, indigne de « ses grands hommes d'hier », annonce l'impossibilité, côté français, à poursuivre une relation que la

113 Marouzeau 1939b, p. 52.

114 R. Heinze (1867-1929) était de formation classique, étudiant à Leipzig, Bonn et Berlin sous la direction d'O. Ribbeck, H. Usener et T. Mommsen, en même temps qu'A. Körte et E. Norden avec qui il se lie d'amitié. Spécialiste des poètes latins, il enseigne notamment à Königsberg et Leipzig, et dirige à la fin de sa vie la revue *Hermes*. Par son frère Rudolf Heinze, politicien et juriste, ministre de la justice dans les années 1920, il est proche du *Deutsche Volkspartei* et du cercle de G. Stresemann (cf. Hellfried Dahlmann, « Heinze, Richard », *Neue Deutsche Biographie* 8, Berlin, 1969, p. 447-448).

115 Marouzeau 1938b, p. 226-227.

faillite des méthodes scientifiques fondamentales en Allemagne interdit désormais.

Or, cette recension, qui était très courte, trouve une réponse sous la plume de Walther Abel, bibliothécaire à la *Staatsbibliothek* de Berlin et directeur de la *Bibliotheca Philologica Classica*, qui oppose à J. Marouzeau une longue lettre ouverte[116] reprenant à la fois les thématiques de l'autarcie scientifique des Allemands, de la valeur des *Nachwuchswissenschaftler*, de l'excellente réception à l'international des grandes entreprises allemandes (le *Thesaurus Linguae Latinae*, la *Realenzyklopädie* et le *Jahresbericht über die Fortschritte der klassischen Altertumswissenschaft*) et, évidemment, du développement honteux en France, dès 1870, d'une science comme outil national et politique. En fin de compte, cet échange entre les deux *alter ego* de la bibliographie d'études classiques est le signe que, pour eux, la rupture des relations scientifiques franco-allemandes est consommée.

5.3 À l'épreuve de la guerre

La question d'une rupture des relations avec les savants allemands ne se pose pas de la même manière pour Juliette Ernst. Le respect du principe fondateur de la bibliographie la prédisposait en effet à maintenir le compte rendu de la production allemande, y compris celle marquée par le national-socialisme[117], ce qui la différenciait des chercheurs – tels J. Marouzeau – qui jouissaient d'une liberté plus importante dans leurs prises de position. L'attitude de J. Ernst pendant la guerre, fermement attachée à la publication de *L'APh*, relève ainsi de sa fidélité à l'idéal d'universalité de la bibliographie. Mais elle découle aussi de l'héritage qu'elle fait de la pensée de J. Marouzeau qui, certes engagé dans des déclarations *pro domo* chargées de nationalisme scientifique, a également construit sa carrière sur la promesse de relations avec l'étranger consolidées par l'échange entre savants[118]. La vision qu'il a du monde, dans lequel les antiquisants, par leurs voyages, enrichissent leurs pratiques[119], ne meurt pas avec le début des hostilités. Elle est au contraire ravivée par l'espoir de former la jeune génération française à la défense de la liberté, de concert avec les autres pays[120]. Le déménagement de

116 Abel 1939.

117 Sur la sélection qu'elle opéra pour *L'APh* parmi les articles écrits par les nationaux-socialistes, cf. *supra*, p. 160-161.

118 Cf. Hilbold 2019a.

119 Sur ce sujet, cf. Hilbold 2019a. Voir Marouzeau 1927c, p. 22, regrettant que les bourses de voyage ne soient pas plus développées.

120 Allocution radiophonique de J. Marouzeau datée de 1939, retranscrite dans Herescu 1962, p. 52 : « Rejoindre les fervents de la liberté, libres encore et agissants, ou asservis et muets, à

J. Ernst en Suisse, en avril 1940[121], et avec elle celui de *L'APh*, ne relève d'ailleurs absolument pas du hasard, puisque c'est J. Marouzeau qui aurait conseillé à J. Ernst de tirer parti de sa nationalité suisse pour se mettre davantage à l'abri en quittant Paris. Celle-ci aurait déclaré en retour qu'elle continuerait en Suisse le travail bibliographique « par patriotisme », par amour de la patrie française donc[122]. Pour ainsi dire, le nationalisme scientifique de J. Ernst et de J. Marouzeau est, en ces temps de guerre, transcendé par le principe d'universalité de la bibliographie, le maintien de *L'APh* visant à protéger l'accomplissement du travail scientifique, à le protéger des remous du politique. J. Ernst en témoigne très précisément dans deux de ses conférences données en Suisse en 1942 :

> Peut-être aussi vous êtes-vous dit en m'écoutant : Quelle activité peu adaptée aux temps que nous vivons ! Il s'agit bien de bibliographie classique quand autour de nous des États meurent, des populations entières sont vouées aux pires souffrances. Croyez bien que cette réflexion, je me la fais parfois à moi-même. Mais l'étrange époque que nous vivons, de même qu'elle nous renferme dans les frontières que nous assigne notre passeport personnel, nous conseille aussi de rester dans le cadre de nos occupations habituelles. Continuer à faire – et à bien faire – le métier que nous avons appris, celui où nos dons trouvent le mieux leur emploi – tel est pour le moment le meilleur des mots d'ordre, et, quand il s'agit d'un travail de l'esprit, cette continuité prend peut-être une signification particulière[123].

Cette position, mûrement réfléchie, est à bien des égards similaire à celles d'autres universitaires et savants français pour qui la guerre ne doit pas arrêter la production[124]. Le 9 décembre 1939, lors de la première séance de la *Société des*

---

travers le monde. Belle tâche à accomplir en liaison avec les jeunesses universitaires des autres pays ».

121 La date est calculée en fonction des présences de J. Ernst aux séances des Études latines et du *Groupe romand* (cf. *REL* 1939-1940). Voir aussi « Correspondance Ernst-Stucki », 26 mars 1942, Schweizer Staatsarchiv, Berne, Dossier Juliette Ernst : « Il me serait impossible actuellement de faire à Paris les dépouillements très étendus que nécessite cette publication. Ma qualité de Suissesse me le permettant, je me suis donc établie, depuis le printemps 1940, à Bâle, où une excellente bibliothèque m'offre les ressources voulues pour mon travail ».

122 Témoignage de J.-M. Flamand, Paris, 4 novembre 2015 ; Correspondance Flamand-Hilbold, 28 mai 2019.

123 Ernst 1942, p. 24 (Fonds Flamand).

124 Cf. Schöttler 2004a, témoignage direct du débat que les contemporains ont mené (se maintenir au risque de se compromettre ou se taire), avec bilan historiographique et citation, entre bien d'autres, d'une lettre de L. Febvre à M. Bloch dans laquelle il résume la pensée de leurs collègues (« Le devoir de maintenir, ici, est primordial », p. 249). Dumoulin 2003, p. 282 cite une lettre d'H. Hauser à L. Febvre, du 2 juin 1941 : « Faire paraître, fût-ce avec retard, un numéro de revue, cela n'a l'air que d'une opération de bibliophile ; c'est une manière de victoire contre les puissances de la mort ». Duclert 1997, p. 170 signale que le champ universitaire n'était pas marqué de la même manière que celui de la littérature, où le maintien de la

Études Latines après l'entrée en guerre de la France, J. Marouzeau explique ainsi qu'il a « tenu à maintenir pour la présente réunion la date et l'ordre du jour habituels, considérant que le devoir de ceux qui sont éloignés du combat est de veiller à ce que la vie et le travail continuent »[125]. Un mois après le début de la guerre, l'*Association Guillaume Budé* publie un « Appel à l'étranger », à destination des membres et sympathisants étrangers, pour « faire savoir qu'elle [est] décidée à poursuivre sa tâche »[126] et reçoit en retour des dizaines de lettres de soutien, toutes insistant sur la pertinence de l'effort[127]. En octobre 1939 toujours, elle lance une souscription en faveur de ses membres mobilisés, en espérant recueillir des fonds pour envoyer sur le front ses bulletins et éditions, car, pas assez riche, « il lui faut songer avant tout à poursuivre son labeur scientifique, à ne pas arrêter ses publications, à faire triompher partout la cause de la science française »[128]. Autre exemple, au sein du CNRS cette fois-ci[129] : après l'armistice du 22 juin 1940, la directrice de l'IRHT Jeanne Vielliard[130] s'oppose à un congé que demandaient ses collaboratrices, « estimant qu'en ce moment où la France souffrait par suite de la paresse, de l'indiscipline et du manque de conscience d'un trop grand nombre de ses enfants, il ne pouvait être question de se reposer, et que tous devaient au contraire se remettre tout de suite au travail, pour contribuer, chacun dans sa sphère, au relèvement du pays »[131]. Il existe donc, chez des savants du monde entier, notamment parmi les Français et dans le cercle proche

production équivalait plus facilement à la collaboration. Sur le maintien de la production en sciences humaines, cf. Beauguitte 2008 (géographie) et Dumoulin 1997 (sciences historiques) ; toutes sciences confondues, cf. Duclert 1997 et Duclert 1999 ; Mollier 2004, p. 207-211 sur la PUF.

125 Giffard 1939, p. 254.

126 s.n. 1939b, p. 15. L'armistice de 1940 amène un changement de cap, puisque l'Association décide de suspendre la publication du *Bulletin* et de lancer une nouvelle publication, *Les Lettres d'Humanité.* Dans le premier numéro de la nouvelle série commencée en juillet 1946, la justification de ce choix est très claire : « L'Association jugea simplement convenable de saborder le Bulletin. Elle ne voulait pas, pour continuer à le publier, en demander l'autorisation à l'ennemi. Elle ne voulait pas admettre non plus la fameuse et sinistre ligne de démarcation et par conséquent ne paraître qu'en zone occupée ». (s.n. 1946a, p. 1 ; même explication chez Malye 1945, p. 301).

127 s.n. 1939c ; s.n. 1940a.

128 s.n. 1939d.

129 Sur le CNRS sous Vichy, Guthleben 2013.

130 Sur la proximité de J. Vielliard et J. Marouzeau, cf. Holtz 2000 (notamment n. 25 : « Nous ne savons pas pourquoi c'est A. Ernout qui a été invité et non par exemple J. Marouzeau, qui manifestera à plusieurs reprises, surtout du temps de J. Vielliard, son estime et ses encouragements à l'Institut de recherche et d'histoire des textes ». Sur la direction de l'IRHT par J. Vielliard après la mort au combat de Félix Grat, cf. notamment Holtz 2000 et Guthleben 2013, p. 41-43.

131 Cité par Holtz 2000, §48.

de J. Marouzeau, une sorte de consensus portant sur la nécessité de continuer le travail[132] ou, selon les mots de l'époque, de « faire vivre l'humanisme »[133], dont la France était souvent considérée comme le flambeau[134]. L'engagement de J. Ernst dans le maintien de l'outil bibliographique s'insère complètement dans ce mouvement patriotique, appropriation humaniste de l'effort de guerre.

Mais l'action de J. Ernst comporte une particularité qui est due à un élément biographique, en l'occurrence sa nationalité suisse. Quand l'Université de Strasbourg est repliée en septembre 1939 à Clermont-Ferrand, en zone libre[135], quand Jeanne Vielliard poursuit son travail sur les manuscrits à Laval, où l'IRHT a été déplacé en août 1939[136], J. Ernst poursuit le sien hors des frontières françaises, en Suisse. Cette trajectoire internationale entraîne l'établissement d'un nouveau contexte pour *L'APh* et sa rédactrice. Celui-ci doit être questionné en termes comparatifs, en le mettant en rapport avec le milieu d'origine de *L'APh*, l'université parisienne. Il s'agit ainsi d'interroger les incidences qu'a pour la revue et J. Ernst le déménagement en Suisse, en particulier en ce qui concerne l'autonomie nouvelle que gagne la rédactrice de *L'APh* en s'éloignant de la direction de la revue. Il s'agit aussi de faire apparaître les moyens de son intégration au sein des nouveaux réseaux qu'elle parvient à mobiliser et les leviers qu'elle active pour faire porter sa voix au sein du paysage académique suisse. Méthodologiquement, on résumera l'entreprise à une étude des pratiques et des comportements, ce que l'on peut traduire dans le vocabulaire sociologique par la « reconstruction des types de dispositions mentales et comportementales incorporées dont sont porteurs les pratiquants (produit de l'intériorisation des expériences sociales passées) et des caractéristiques des contextes particuliers (nature du groupe, de l'institution ou de la sphère d'activité, type d'interaction ou de relation) dans lesquels ils évoluent »[137].

5.3.1 Une autonomie nouvelle

La rédaction de *L'Année Philologique* reposait entièrement sur Juliette Ernst depuis déjà 1933. Avec les années, elle avait réussi à multiplier le nombre de

132 Duclert 1997, p. 172 : « Travailler apparaît en tout cas comme une valeur essentielle et mobilisatrice pour la communauté scientifique [pendant l'Occupation] ».

133 Cité ici chez s.n. 1940b, p. 11 ; la même expression est répétée à l'envi parmi les réponses de l'étranger (cf. note *supra*).

134 Cf. par exemple Mazon 1946, p. 4 (Compte rendu de l'Assemblée générale de l'Association Guillaume Budé du 26 mai 1940).

135 Le retour des équipements et personnels universitaires est cependant demandé par les autorités d'occupation : il a lieu en 1941. Cf. Strauss 1994.

136 Holtz 2000, §40.

137 Lahire 2015, p. 16.

revues dépouillées, en particulier du côté de l'archéologie (t. 12, 1938), et à perfectionner le maniement des rubriques, grâce à des renvois plus nombreux et à la création, par exemple, d'un *Index nominum (antiquorum)* qui s'ajoutait à l'index des noms d'auteurs modernes (t. 13, 1939)[138]. Son autonomie, tant dans la rédaction des notices que dans l'élaboration générale du volume, était ainsi déjà acquise depuis longtemps. Dans cette mesure, la prise en charge totale qu'elle fait de la publication avec son déménagement en Suisse au printemps 1940 ne modifie pas sa façon de travailler et cela d'autant moins que la fréquentation des bibliothèques suisses lui est déjà familière et qu'elle peut y compter sur un réseau déjà formé. La nouveauté de sa situation porte donc en fait sur l'éloignement physique de la direction de la revue, restée à Paris, qui lui amène une liberté nouvelle dans un contexte tout à fait différent de celui qu'elle laisse derrière elle. Car la situation en pays déclaré neutre est sans conteste meilleure qu'en France, comme en atteste notamment la *Société des Études de lettres lausannoise*, à laquelle J. Ernst appartient aussi, qui se félicite en 1942 « de ne pas avoir souffert davantage [des contrecoups qui se déroulent autour d'elle] », heureuse d'avoir « pu poursuivre [son] activité coutumière »[139]. Le déménagement en Suisse de J. Ernst est d'un intérêt crucial pour *L'APh.*

En quittant la France, Juliette Ernst s'assure avant tout un bon accès aux périodiques du monde entier, que les établissements universitaires suisses, qui ne sont soumis ni aux consignes d'un pays occupant ni aux sévères restrictions économiques d'un pays occupé, continuent *grosso modo* à recevoir tout au long de la guerre[140]. Ainsi, alors qu'à Paris, elle aurait eu du mal à trouver les derniers numéros des revues étrangères, à l'exception des allemandes qui arrivaient à présent en nombre dans les bibliothèques[141], J. Ernst peut compter à Bâle sur des

138 Cf. Marouzeau 1938 ; *Id.* 1939e, « Avant-propos » (*APh* 12-13).

139 « Rapport du Comité sur l'exercice 1941-42 », Fonds « Études de lettres », conservé au Service des Manuscrits de l'Université de Lausanne : BCU Lausanne, IS 1855/2.

140 Ernst 1981, p. XXII-XXIII. En décembre 1943 et en février 1944, les maisons d'édition de Leipzig, qui publient une grande part des ouvrages de philologie, sont victimes des bombardements alliés, arrêtant la production et donc l'export de ces ouvrages. Cf. Gigon 1946, p. 69 ; Hausmann 2017, p. 9-10, avec citation des lettres de W. von Wartburg témoignant de la destruction des infrastructures.

141 Cf. Beauguitte 2008, §39 pour la situation dans la bibliothèque de la *Société de géographie* (interruption des échanges internationaux en 1939 ; échanges normaux en 1943 avec l'Allemagne, les Pays-Bas, le Danemark, la Norvège et la Roumanie ; échanges de revues au trois tiers avec l'Allemagne) ; cf. Calmette 1948 ; voir aussi Richards 1992, p. 299 sur l'action du chimiste Jean Gérard (jugé collaborationniste après la guerre) en faveur du maintien et de l'accroissement des abonnements allemands dans les établissements français. Pour mise en perspective avec ce qui se pratiquait dans un autre pays occupé, cf. Hombert & Préaux 1946, p. 124 : « La Belgique était complètement privée de relations avec ses alliés ; seuls lui parvenaient les périodiques et les livres publiés en Allemagne, dans les pays occupés et chez les neutres ».

bibliothèques bien achalandées, ce qu'autorisent les partenariats commerciaux germano-suisses et ses conséquences sur le maintien des relations commerciales avec les autres pays[142]. Indiscutablement, la question de l'accès à la documentation[143], sur laquelle J. Marouzeau avait attiré l'attention dès 1923 en appelant de ses vœux la création d'une « centrale bibliographique »[144], reste cruciale pour le fonctionnement de la bibliographie, étant donné que les périodiques continuent de paraître et de publier des recherches nouvelles, y compris en ces temps de guerre :

> On aurait pu craindre en effet que la guerre n'arrête complètement la production dans le domaine de l'antiquité – si éloigné de toutes les préoccupations de la guerre totale ou de la simple défense nationale. Ce n'a heureusement pas été le cas. Si quelques pays, particulièrement touchés, ont interrompu pendant la 2nde moitié de l'année 1940 la publication de leurs revues, celle-ci a repris régulièrement dans la plupart des pays occupés : France, Belgique, Hollande, Danemark – et cela de façon assez complète. L'Espagne s'est aussi remise au travail. La publication n'a pas cessé dans les pays belligérants : Allemagne, Italie, Angleterre, Amérique. Elle y a naturellement subi un ralentissement qui ne fera probablement que s'accentuer avec les exigences d'une guerre prolongée et de plus en plus difficile[145].

Le départ de J. Ernst lui permet aussi d'établir une certaine distance avec le quotidien de la guerre – qui, à Paris, au sein des séances des *Études latines*, se fait sentir dès 1939 par l'absence des mobilisés[146], puis à partir de juin 1940 par la difficulté même à se réunir[147]. Entre l'été 1940 et décembre 1941, il n'y a par exemple pas de séances à Paris – mais, de toute façon, la Sorbonne est fermée entre novembre 1940 et début janvier 1941, par suite de la manifestation

142 Sur les relations commerciales de la Suisse avec différents pays belligérants et dans le cadre de sa politique dite de neutralité pendant la guerre, cf. Fleury 2001, Jost 2001, p. 61-62, Fleury 2015, p. 601-608.

143 De nombreux autres organismes témoignent de ce souci : citons pour exemple une lettre non-signée à l'attention du Secrétaire général à la *Confédération des sociétés savantes*, le médecin Jean Verne, en date du 29 décembre 1941, dans laquelle il est fait mention du rôle que pouvait jouer le CNRS dans l'achat de périodiques étrangers, le problème de l'acheminement vers la France étant remis à plus tard (Organisation de la Documentation scientifique, 1941-1963, Archives nationales, Pierrefitte, 19800284/125-19800284/126).

144 Cf. *supra*, p. 137.

145 Ernst 1942, p. 23 (Fonds Flamand).

146 Cf. par exemple Giffard 1939, p. 253-254 ; Samaran 1940 ; Samaran 1941, p. 27-28.

147 Samaran 1940, p. 35 ; Marouzeau 1941a, p. 46 ; Samaran 1941, p. 27 : « Nous avons dû provisoirement renoncer à nos séances mensuelles, ralentir le rythme de nos publications, réduire la Revue à un fascicule annuel ».

étudiante et lycéenne qui avait eu lieu le 11 novembre 1940[148]. Puis, à leur reprise, les séances, loin de garder leur rythme mensuel d'avant-guerre, sont ensuite conditionnées par l'autorisation du Préfet de police[149]. Là encore, la Suisse, avec son *Groupe romand des Études latines*, fait office de relais, leurs séances semestrielles étant retranscrites dans la *Revue des Études Latines*[150]. Le *Groupe romand*, en plus de publier régulièrement un compte rendu de ses activités, donne aussi aux membres et lecteurs français des nouvelles de l'étranger, dont ils sont autrement coupés[151]. *L'APh*, comme le souligne J. Ernst dès 1942, joue d'ailleurs exactement sur le même tableau, en permettant le maintien des relations que la guerre empêche :

> Mais, pour le moment, tous les savants qui, héroïquement, sous les bombes ou dans une chambre non chauffée, recherchent dans le travail désintéressé un dérivatif à leurs souffrances sont, pour la plupart, entourés de cloisons étanches. Ces rapports multiples entre érudits qu'assuraient autrefois les revues, les congrès, les échanges de professeurs sont maintenant abolis (bien des revues qui paraissent sortent à peine de leur pays d'origine). *Seule la bibliographie maintient le contact – et c'est pourquoi cela me paraît plus indispensable que jamais*[152].

Avec son déménagement en Suisse, *L'APh* continue certes d'être publiée, sans interruption, avec peu de retard dans le calendrier et peu de lacunes dans la documentation, ce qui en fait un outil encore plus précieux en ces temps où les chercheurs n'ont pas un accès de première main aux travaux scientifiques. Pour autant, les facilités offertes par la Suisse n'éclipsent pas toutes les difficultés matérielles dues à la situation de guerre et au déplacement de la revue hors de son milieu naturel, difficultés que J. Marouzeau et J. Ernst se partagent.

Dès 1940, le monde de l'édition français a en effet été soumis au contrôle des autorités d'occupation, relayées sur le terrain par les administrations de Vichy. Les autorisations à publier, puis l'octroi de papier, qui était contingenté, constituaient les premiers obstacles à surmonter. De cette histoire, à la fois technique et politique, il n'existe nulle trace pour ce qui concerne *L'APh*, en raison de la perte

148 Le commandement allemand avait décidé la fermeture de tous les établissements d'enseignement supérieur de la capitale à la suite de cette manifestation. Cf. Monchablon 2011 ; Fischer 2004.

149 Samaran 1941, p. 25.

150 Relais du *Groupe romand* portant sur la tenue des séances et leur compte rendu dans la *REL*, sur une subvention destinée à publier la revue (Samaran 1941, p. 27-28), ainsi que sur l'envoi d'articles à publier dans la revue (Marouzeau 1941a, p. 49).

151 À partir de juin 1940, « toute communication était impossible avec les membres étrangers et ceux de la zone libre » (Samaran 1940, p. 35).

152 Ernst 1942 (Fonds Flamand) – l'accentuation est mienne.

des archives de la *Société de Bibliographie Classique*[153]. Tout juste est-il possible de rappeler le statut de *L'APh* et d'en tirer certaines déductions en fonction des règles particulières qui régissaient alors la publication des périodiques scientifiques[154].

L'APh était ainsi publiée par une société savante fondée et dirigée par J. Marouzeau, ce qui a priori faisait de lui le seul responsable de la publication et son propriétaire légal. Comme la fondation de la revue avait été conditionnée par des efforts personnels importants, qui avaient pour conséquence que l'organisation de la revue était très personnelle, toute centrée autour de lui[155], J. Marouzeau avait fait appel à des organismes extérieurs pour obtenir des soutiens administratifs et financiers. La revue était ainsi publiée sous le patronage de l'*Association Guillaume Budé* grâce à une subvention de la *Confédération des Sociétés scientifiques françaises* et elle était diffusée par la *Société des Belles Lettres.* Ces appuis ne cessent pas avec la guerre : la *Société des Belles Lettres* reste l'éditeur de la revue, son association maintient son patronage – on a vu les diverses actions du Bureau de l'*Association Guillaume Budé* dans la défense de l'humanisme – et la *Confédération des Sociétés scientifiques françaises* continue à subventionner la publication. Jusqu'en 1941 inclus, les fonds que Maurice Barrès avait à l'origine fait voter au Parlement en faveur de la *Revue des comptes rendus* sont d'ailleurs conservés[156], ce qui a dû limiter, en ces temps de guerre, les problèmes de trésorerie. D'autres relations de J. Marouzeau peuvent avoir facilité la publication de *L'APh* : par son père Julien Luchaire, J. Marouzeau connaissait en effet le directeur général de la Corporation nationale de la Presse française, Jean Luchaire[157], dont l'un des Groupes était chargé de l'examen des publications périodiques françaises[158]. Les autorisations nécessaires à toute publication pourraient donc avoir été obtenues par ce biais-là, à moins – et ce ne serait pas un cas complètement isolé – que *L'APh* ait fonctionné sans autorisation officielle. Le *Bulletin analytique*, une revue de bibliographie de sciences dures refondée en 1940 par le CNRS, était par exemple dans cette situation[159]. Mais, dans l'analyse du maintien

153 Cf. *supra*, p. 104, n. 76 sur la perte des archives de la SBC – rappelons que les archives de la SIBC sont conservées à partir de 1964.

154 Sur le monde de l'édition scientifique français pendant la guerre, cf. le dossier publié par la *Revue des revues*, 24, 1997 (« Des revues sous l'Occupation »), notamment Duclert 1997 et Dumoulin 1997 ; voir aussi Duclert 1999. Pour la chronologie plus générale, cf. Fouché 1987 (2 vol.).

155 Cf. *supra* Chapitre 3.

156 Cf. page de titre *APh* 13-14, 1939-1941 ; cf. *supra*, p. 102 pour la subvention originale.

157 Sur les relations de J. Marouzeau et Julien Luchaire, cf. *supra*, p. 138 et p. 141 ; voir aussi Hilbold 2019a et *Id.* 2019c.

158 Duclert 1997, p. 182.

159 Cf. Procès-verbal d'une réunion au CNRS, datée du 13 octobre 1944 : « Jean Wyart : Nous ne nous sommes pas réunis depuis juin 40, époque où M… m'a demandé de prendre sa suite,

de *L'APh* durant la guerre, il faut peut-être davantage compter sur le fait que les Allemands avaient, d'après l'historien V. Duclert, renoncé dès l'automne 1940 à intégrer massivement le monde scientifique français et ses éditions[160], dépassés par la complexité de la tâche comme par le corporatisme que montrait l'Université française[161]. Et surtout, il faut prendre en considération l'organisation générale de *L'APh* qui multipliait les acteurs : une rédaction à l'étranger, une société savante indépendante, un éditeur commercial distinct, une impression des volumes en zone libre, par l'imprimerie Darantière à Dijon. Tout cela, cette dispersion des intervenants associée à une politique de publication modeste[162], exposait beaucoup moins *L'APh* aux contrôles que ne l'étaient les travaux littéraires qui étaient publiés à Paris, largement subordonnés à l'ordre nouveau par la signature de la Convention du livre à l'automne 1941[163], ou les périodiques scientifiques de laboratoires parisiens, soumis à la censure allemande et vichyste. Il ne peut pas être exclu, de plus, que le positionnement éditorial de la revue – une bibliographie d'études classiques et non pas de la recherche – l'ait tenue éloignée des radars de la censure qui visaient avant tout les publications exprimant plus directement un point de vue susceptible de déplaire à Vichy et

nous avons travaillé dans de mauvaises conditions, nous n'avons jamais réuni de documentation ; le bulletin était mal vu des autorités officielles, nous n'avions pas d'autorisation de paraître ; il fallait jeter les papiers que l'on recevait et se défendre en écrivant beaucoup de lettres aux groupements professionnels, il était donc impossible de travailler normalement » (Organisation de la Documentation scientifique, 1941-1963, Archives nationales, Pierrefitte, 19800284/125-19800284/126). À propos de ce bulletin et de l'absence d'autorisation officielle de publication, voir Duclert 1997, p. 84-91. Plus généralement, sur les stratégies de contournement, cf. Dumoulin 1997, p. 48-50 ; Trebitsch 1997, p. 28-31 ; sur le contexte de création du *Bulletin analytique*, remède au problème bien identifié par le CNRS des lacunes de documentation, cf. Guthleben 2013, p. 64-66 avec mention de la bienveillance des Allemands à son égard et aussi de la fabrication de faux-papiers grâce au matériel de photographie et de microfilm utilisé pour le *Bulletin*.

160 À l'exception de certains laboratoires de recherche, particulièrement intéressants pour l'Allemagne nazie, tels celui de F. Joliot-Curie.

161 Duclert 1997, p. 169 (corporatisme des savants) et p. 177-178 (complexité de la tâche) ; Duclert 1999, p. 79 (désintérêt des Allemands pour la science française).

162 *L'APh* ne publiait en effet qu'un seul volume par an ; or, ce sont particulièrement les périodiques qui publiaient au moins trois volumes par an qui étaient visés par le groupe *Schrifttum* de la *Propaganda-Staffel* (cf. Duclert 1997).

163 Cf. les listes dites Bernhard et Otto, qui répertoriaient les publications littéraires interdites, et la réponse des professionnels de l'édition, largement réceptifs aux contraintes allemandes et vichystes, largement jugés collaborateurs (sur leur « habitus de soumission », cf. Mollier 2011). Sur les figures de l'homme de lettres français collaborateur, cf. Sapiro 2004. Plus généralement sur l'édition sous l'Occupation, voir le classique Fouché 1987, notamment vol. 1, p. 19-56 (listes d'interdiction, censure et autocensure, interruption des échanges entre zones nord et sud) et vol. 2, p. 187 (contrôle du Syndicat des éditeurs, puis de la censure allemande).

aux Allemands. Pour ce qui concerne l'approvisionnement en papier, *L'APh* était bien entendu concernée comme les autres publications. Le prix du papier avait augmenté avec la guerre et les stocks étaient contingentés et octroyés sur présentation de l'autorisation de publier émise par les autorités[164]. Mais, l'impression des volumes ayant lieu en zone libre, l'accès au papier était plus facile que pour les revues parisiennes[165]. Si la pagination des volumes ne décroît que légèrement avec les années (de 526 pages en 1939 à 494 en 1943), les dépouillements des années 1942-1943 sont cependant condensés en un seul et même volume, procédé de réduction des frais d'impression classique pour économiser du papier, qui sera maintenu jusqu'à la publication de 1946. Enfin, les contacts de J. Ernst parmi les universitaires suisses lui permirent d'obtenir pour le dernier volume de la guerre une aide à l'export de papier[166].

En tout état de cause, la publication de *L'APh* n'a pas été suspendue par la guerre et par l'Occupation, alors que les difficultés étaient nombreuses – à titre d'exemple, pensons encore à la bibliographie rétrospective de Scarlat Lambrino, appartenant également à la *Collection de Bibliographie Classique*, qui avait vu son impression à Paris arrêtée et ses épreuves sauvées de justesse par leur auteur qui les déménagea à Rome[167]. C'est bien la situation de *L'APh* loin de Paris et des centres politiques qui a offert une relative tranquillité à la revue, en même temps qu'elle reportait sur J. Ernst un certain nombre d'autres complications. Comme l'impression de l'ouvrage se faisait à Dijon, en zone libre, et que les correcteurs des épreuves (Jean Cousin, Jean Bayet, puis Jules Marouzeau[168]) se trouvaient à Paris, ville occupée par les Allemands, J. Ernst eut ainsi à faire passer plusieurs frontières à son manuscrit[169]. Selon le témoignage de Jean-Marie Flamand, c'est donc en camion, sous forme de fiches stockées dans des valises, que *L'APh* voyagea avec J. Ernst[170]. Selon J. Ernst elle-même, qui revient très rapidement en 1981 sur les difficultés pratiques qu'elle rencontra pendant la guerre, ces voyages étaient compliqués par l'obtention des visas nécessaires et redoublés par la nécessité ensuite de corriger et faire corriger les épreuves des volumes :

164 Cf. Trebitsch 1997, p. 29 qui parle de l'attribution du papier comme du « seul vrai contrôle de caractère juridique », avec l'autorisation préalable de publier. Sur le sujet, voir aussi Dumoulin 1997 et Duclert 1997, p. 166 avec l'exemple des comptes rendus des séances de l'Académie des Sciences.

165 La *REL* par exemple qui était imprimée en zone occupée à Nogent-le-Rotrou rencontre dès 1940 des retards de livraison pour cause de difficultés d'accès au papier. Cf. Samaran 1940, p. 25.

166 Cf. *infra*, p. 181.

167 Marouzeau 1946, « Avant-propos » (*APh* 16).

168 Cf. « Avant-propos » de Marouzeau 1941b (*APh* 14) et *Id.* 1942b (*APh* 15).

169 Sur les difficultés de mobilité en France, cf. Noiriel 1999, p. 162-171.

170 Témoignage J.-M. Flamand, Paris, 4 novembre 2015.

> Je n'insisterai pas sur les difficultés de tout genre que je devais pourtant rencontrer pour compiler ma bibliographie, obtenir le visa nécessaire en vue de porter mes boîtes de fiches en zone non occupée, où le baron d'Avout, administrateur de l'Imprimerie Darantière, vint de Dijon en prendre livraison, puis assurer le va-et-vient plus ou moins clandestin des épreuves à corriger, bref pour publier en 1941 le tome XIV (1939), en 1943 le tome XV cumulatif (1940-1941), en 1946 enfin le tome XVI (1942-1943-1944), lesquels contenaient la bibliographie de toutes les années de guerre[171].

Mais, la part de responsabilités nouvelles que prend J. Ernst ne se résume ni au maintien des dépouillements bibliographiques et à celui de la rédaction de la revue, ni aux difficultés pratiques de l'obtention de visas ou à celles du transport des épreuves[172]. Pour le dire autrement, ces activités – toutes ardues qu'elles ont été – ne prennent tout leur sens que contextualisées, interrogées dans le cadre de cette microhistoire des comportements quotidiens durant la guerre. Car la poursuite de *L'APh* à Bâle pendant la guerre n'est pas le banal résultat d'une adaptation aux circonstances du temps. C'est avant tout, comme on l'a dit, un choix délibéré, celui de la défense de la cause juste, à un moment où le départ offre des garanties de réussite plus grandes que le maintien à Paris. Appelons à présent le sociologue Georges Friedmann, qui écrit à Lucien Febvre, plus qu'enthousiasmé par les nouveaux numéros des *Annales* (1941-1942), auprès desquelles il semble se réchauffer ; appelons Jean Wyart, le fondateur au CNRS d'une bibliographie scientifique qui parle de « l'inquiétude » du chercheur coupé des ressources bibliographiques pendant l'Occupation ; appelons, enfin, la douzaine d'universitaires suisses qui, en 1945, soutiennent J. Ernst dans une demande d'exportation de papier, solidaires qu'ils sont de son travail unique et des chercheurs qui en ont besoin[173]. Chacun d'entre eux offre un témoignage de ce que la parution et la diffusion de bibliographies pouvaient signifier à ce moment-là pour le monde scientifique, outil de travail crucial et matérialisation de la permanence des liens de l'esprit ou de l'humanisme. La bibliographie est, comme le dira plus tard J. Ernst, « servante de l'humanisme »[174].

Or, certaines proches relations qu'elle entretient et les actions – dangereuses – qu'elle a menées pour faire passer les épreuves de *L'APh* en zones libre et occupée, autorisent de questionner cette « servitude de la bibliographie » en termes de résistance. Il ne s'agit certes pas, dans le cas de J. Ernst, d'une résistance

171 Ernst 1981, p. XXIII.

172 On sait que ce qui avait trait à l'impression des volumes était compliqué, mais J. Ernst s'est peu étendue sur ces sujets – cf. notamment Ernst 1942, p. 16 : « Je pourrais encore vous entretenir des questions que posent l'impression du livre, la correction des épreuves, mais je craindrais de vous ennuyer et d'ailleurs je puis me contenter sur ce point de rendre un éclatant hommage à ces humbles collaborateurs que sont mes dévoués typographes ».

173 Cf. Annexe 2.4 (« La continuité d'une entreprise »).

174 Ernst 1948.

armée à l'Occupation, ni non plus de la participation à un réseau clandestin comme celui du Réseau du musée de l'Homme[175]. Il ne s'agit pas du même engagement que celui de J. Marouzeau, proche de la France libre, qui « s'entremi[t] avec les premiers résistants », lança « un Appel […] au nom d'un Groupe d'universitaires [pour être lu à la radio anglaise (BBC)] » et fut arrêté par deux fois par la Gestapo, libéré conditionnellement mais étroitement surveillé jusqu'à la fin du conflit[176]. Il ne s'agit pas non plus d'une résistance comme celle de Marie-Hélène Wuilleumier, la secrétaire adjointe de la *Société des Études Latines*, tuée d'une balle le 13 juillet 1944 dans le maquis doubien, au cours d'une mission au service de la résistance[177] ou de Jean-Pierre Vernant, colonel des Forces Françaises de l'Intérieur[178]. Ni non plus de celle d'enseignants, comme une S. de Beauvoir ou un M. Bloch, dont les historiens supposent qu'ils faisaient passer durant leurs cours le message d'une opposition aux valeurs travail-famille-patrie

175 Sur le Réseau du musée de l'Homme, « jalon intournable de l'histoire de la Résistance en zone occupée », cf. Blanc 2011, avec état des lieux historiographique ; Hogenhuis 2009.

176 Herescu 1962, p. 52-53. Voir aussi Marouzeau 1943-1944, p. 67 où il est question entre autres de « la première et plus solennelle "protestation des intellectuels" » dès 1940 et d'un émissaire allemand à qui, en 1941, J. Marouzeau répond qu'ils n'ont pas « la même conception de la vérité » (un épisode semblable est arrivé à J. Ernst à Bâle selon le témoignage de J.-M. Flamand, Paris, 4 novembre 2015 – sur la collaboration entre services du CNRS et occupants allemands, cf. Guthleben 2013, p. 74-77, insistant sur le silence dont font montre les archives et l'intérêt *a fortiori* des témoignages individuels qui rééquilibrent le tableau). Voir aussi la lettre de J. Marouzeau à Jean Guéhenno, en date du 7 mars 1945 : « J'apprends que vous allez faire une conférence sur l'Université dans la Résistance. J'espère que, si vous faites un historique, vous n'omettrez pas l'activité de quelques universitaires dès la fin de 1940, et en particulier le manifeste des intellectuels universitaires qui a été lu à la radio de Londres au début de 1941 sur le thème "Nous n'acceptons pas…", Répudiation violente de Vichy et adhésion à la cause alliée, au nom de la liberté et de l'honneur. Le texte n'a jamais été publié, mais R. Cassin l'a eu entre les mains, et le recherche en ce moment dans les dossiers de Londres. Ceci pour le souci de la vérité historique, et pour l'honneur de l'Université » (Département des Archives et manuscrits, BNF, NAF 28297, f. 57).

177 Zeiller 1943-1944a, p. 22 : « M. Marouzeau, avant d'aborder l'ordre du jour, propose à la Société d'adresser un hommage à la mémoire de notre secrétaire adjointe, Hélène Wuilleumier, morte au champ d'honneur. Hélène Wuilleumier avait quitté Paris au mois de juin pour une mission au service de la résistance. Au cours d'une attaque allemande contre la formation dont elle faisait partie, elle fut mortellement frappée d'une balle. Se sentant perdue, elle recommanda à ses camarades d'assurer leur propre salut et mourut entre les bras d'une compagne de lutte qui avait refusé de l'abandonner. Hélène Wuilleumier tenait dans notre Société, auprès de sa sœur, notre Trésorière, une place que rien ne saurait faire oublier. Privées d'elle, nos séances resteront endeuillées. À sa famille, à sa mère en particulier, qui avait courageusement accepté son départ héroïque, la Société adresse l'hommage de sa sympathie douloureuse, et les personnes présentes expriment leur émotion en observant, sur l'invitation du président, quelques minutes de silence ».

178 Douzou 2006.

de Vichy[179]. Mais la définition de la résistance est plurielle[180] et c'est ce que reflète l'historiographie actuelle en s'interrogeant sur les actes de la vie quotidienne en temps de guerre, ces « répertoires d'actions » qu'inventent petit à petit les individus[181], et sur les parcours individuels pas ou peu associés à des réseaux structurés[182]. Cette histoire, qui met en cause la confusion canonique histoire-mémoire, s'intéresse aussi à l'action des universitaires parce que, précisément, la figure de l'universitaire n'appartient pas à l'image populaire du résistant – hormi des exceptions comme Marc Bloch. L'étude du positionnement de J. Ernst pendant la guerre s'intègre dans ce champ d'études qui porte donc son regard sur les actions civiles, spontanées, conscientes et tout à fait discrètes ou, du moins, peu reconnues par un débat public toujours aux prises avec une mémoire patriotique. Cette posture est celle d'un non-consentement à l'ordre établi par la défaite française et par la victoire allemande, refus matérialisé par le départ de J. Ernst à l'extérieur du théâtre des opérations (on parlera, en ce sens, de l'exil de J. Ernst, terme difficile à manier puisqu'il n'est d'exil qu'*hors* de son propre pays[183]). Elle est celle d'une fidélité à une identité qui érige la bibliographie en symbole. Elle est celle d'un combat qui gagne des soutiens sûrs parmi la communauté scientifique internationale[184]. En bref, l'action de J. Ernst correspond à ce que l'on appelle la résistance intellectuelle – intellectuelle, non pas dans la revendication à la Zola, mais au sens d'une action critique et d'un engagement au service d'une cause, dans la transparence de l'acte et avec le soutien de sa communauté :

179 Sur S. de Beauvoir, cf. Galster 2004 ; sur M. Bloch, cf. Dumoulin 1997, Duclert 1997.

180 Sur les différentes définitions de la résistance, cf. – morceaux choisis d'une bibliographie gigantesque – Sémelin 1993 et Sémelin 1998 (résistance civile), Betz & Martens 2004, Peschanski 2005 (avec le concept de « résilience »), AA.VV. 2011 (*varia*), Laborie & Marcot 2015 (historiographie et méthodologie) et en particulier Marcot *et al.* 2015 qui illustre la difficulté du débat autour des définitions (contrepoint Frank *et al.* 2015, p. 97). Si la bibliographie citée est internationale, l'objet d'étude est français (la résistance en France) ; pour mise en perspective à l'international, signalons ainsi le texte publié en 1946 par M. Hombert et C. Préaux qui témoigne de la vie intellectuelle des antiquisants belges pendant la guerre et des différentes stratégies de résistance développées (Hombert & Préaux 1946, p. 125 par exemple sur la fondation par F. De Visscher, en 1942, de la *Société pour l'étude des Droits de l'Antiquité*).

181 Marcot *et al.* 2015, p. 47 (intervention d'A. Prost).

182 Cf. avant tout Laborie & Marcot 2015 pour une histoire des comportements (1940-1945) théorisée et contextualisée dans l'historiographie. Sur les points aveugles des parcours individuels, cf. par exemple Galster 2004 sur J.-P. Sartre ; cf. Schöttler 2004a sur L. Febvre ; cf. Mollier 2004 sur Elsa Triolet et Aragon.

183 Sur la terminologie de l'exil, cf. Morel 2010.

184 Le point est important, car toute autonome qu'est la rédaction de *L'APh*, sa venue au monde scientifique est collective. Or, « la résistance devient significative quand elle est collective » et non pas individuelle (Marcot *et al.* 2015, p. 46, intervention d'A. Prost).

> En continuant, en dépit de toutes les difficultés matérielles, à rédiger l'APh, je ne fais pas le geste de celui qui se désintéresse des malheurs du temps et se renferme dans sa tour d'ivoire. L'APh est un symbole. Cette somme du labeur humain dans un domaine particulier représente l'union internationale d'efforts désintéressés s'exerçant uniquement pour l'enrichissement de l'esprit humain. En la maintenant, j'entends, dans la faible mesure de mes capacités, maintenir ce en quoi j'ai cru, – ce en quoi a cru avec une généreuse imprudence le grand peuple auquel j'appartiens par ma formation spirituelle et auquel j'ai donné mon activité. Je me refuse à penser que cette croyance ait été vaine[185].

Ce passage, pour J. Ernst, de l'expertise bibliographique à la résistance intellectuelle est permis – ou déclenché – par l'autonomie nouvelle qu'elle gagne loin de Paris, fruit des circonstances du temps. Il est construit sur le double héritage de son conservatisme politique d'origine et du modèle intellectuel de J. Marouzeau, et conditionné par les moyens que J. Ernst a à sa disposition[186]. Mis en pratique dans le cadre d'une bibliographie d'études classiques, ce qui le rend moins directement lisible, ce tournant est de plus adapté au contexte particulier de la Suisse[187].

5.3.2 Mobiliser les réseaux suisses

Le message que Juliette Ernst faisait passer en Suisse, à partir de son arrivée au printemps 1940, portait essentiellement sur l'importance du maintien des relations scientifiques comme garantie de la survie de l'humanisme. La publication de *L'Année Philologique* constituait le médium essentiel de ce message – preuve matérielle, en un sens, de son engagement –, mais les communications qu'elle donna en 1942 sur la bibliographie devant le public de l'*Association Suisse des Femmes Universitaires* et du Gymnase de Villamont en sont aussi une manifestation. Celles-ci, comme toutes ses communications antérieures, plaçaient J. Ernst en position d'experte de la bibliographie, avec la particularité cette fois que la compétition scientifique franco-allemande, qui avait toujours fait partie du vocabulaire de J. Ernst, se reflétait de façon d'autant plus claire dans ses paroles qu'elle considérait que la France – *son* pays[188], notons l'usage de la première personne du pluriel – était en lutte contre l'Allemagne nazie :

185 Ernst 1942, p. 24-25.

186 Pour une théorisation sociologique de mon parti pris, bien adaptée au contexte des années 1940, cf. par exemple Lahire 2015, reformulé et commenté dans Marcot *et al.* 2015.

187 Hauser 2003, p. 383 propose une bibliographie de travaux portant sur la « Résistance de l'esprit » en Suisse. Très généralement, pour une histoire événementielle et thématique de la Suisse pendant la Deuxième guerre mondiale, cf. Kreis 1999.

188 Illustration anecdotique du positionnement de J. Ernst, en 1945, lorsqu'elle publia dans le périodique *Schweizer Spiegel* le premier article d'une série dans laquelle les « étrangères ou les Suissesses de l'étranger » prenaient position sur les différences entre la femme suisse et la

> En ce qui concerne les possibilités de publication, je remarque que, tandis que la *BPhCl* n'a plus paru depuis août 1939, où était sortie la bibliographie de 1937, en retard de huit mois sur la nôtre, *nous, les vaincus*, nous avons publié la bibliographie de 1938 en février 1940, nous avons à l'impression celle de 1939, pour paraître, je l'espère, avant les grandes vacances[189].

Le lien patriote de Juliette Ernst avec la France se dégage également des comptes rendus du *Groupe Romand des Études Latines* et, lors des séances, J. Ernst transmet par exemple des messages de la part de Jules Marouzeau, informant le *Groupe Romand* de ses publications et de ses activités (notamment le 30 novembre 1941 à Berne[190], le 26 avril 1942 à Montreux[191], le 14 novembre 1943 à Lausanne[192], le 21 mai 1944[193], le 27 mai 1945[194]). Courroie de transmission de la science française, Juliette Ernst (ré)activait en sa faveur le tropisme parisien qui existait depuis longtemps en Suisse romande et qui se trouvait particulièrement fort dans le *Groupe Romand des Études Latines*, filiale d'une société parisienne. Lors des séances, elle critiqua également l'état des sciences de l'Antiquité allemandes, comme en témoigne l'exposé qu'elle y présente en 1944, avec la mention de « [la façade brillante que] la science allemande […] a réussi jusqu'aujourd'hui à maintenir »[195].

Ce serait cependant une erreur de limiter les prises de position de Juliette Ernst au contenu des trois communications qu'elle fait pendant son séjour suisse et à celui de ses prises de parole au sein du *Groupe Romand.* On aurait tort aussi

---

femme étrangère. Juliette Ernst y traitait de la femme et du foyer / ménage (« Frau und Haushalt ») en se plaçant résolument du côté français, car il laissait la place à une parole intelligente des femmes. Elle concluait sur l'espoir de voir des foyers suisses moins propres et des femmes plus engagées dans la vie publique : « Vielleicht wird es auch in der Schweiz immer mehr einsichtige Frauen geben, die keine guten Kräfte mehr an unwesentliche Dinge verschwenden » (Ernst 1945, p. 64). Sur le *Schweizer Spiegel*, « un de ces magazines inconnus à l'étranger, mais que l'on rencontre en maints foyers et sur presque chaque table de café », cf. « Communiqué à la Direction d'Europe au Service d'information et de presse : La Suisse et la culture allemande », 28 mai 1945, p. 5, 206QO/21 Direction d'Europe Suisse (1944-1970), MAE Archives diplomatiques à La Courneuve – Aubervilliers. Dans son article dans le *Dictionnaire historique de la Suisse*, A. Scherrer le définit par « un patriotisme fortement marqué par les valeurs chrétiennes [qui se rapproche] pendant la Deuxième Guerre mondiale des idéaux conservateurs de la Défense spirituelle ».

189 Ernst 1942, p. 24-26 (l'accentuation est mienne).

190 Favez 1942, p. 16.

191 Favez 1942, p. 21.

192 Favez 1943-1944, p. 36.

193 Favez 1943-1944, p. 41.

194 Favez 1945, p. 54.

195 Exposé tenu à Lausanne le 12 novembre 1944, alors que la France métropolitaine est en voie de libération, cf. Favez 1943-1944, p. 42.

de la réduire à son patriotisme français, même si celui-ci est un fort vecteur d'affinités et d'antipathies personnelles[196]. Les contacts entretenus par J. Ernst en Suisse dans une période particulièrement mouvementée ont en effet des incidences sur sa pensée et son action – et réciproquement. Or, la diffusion et l'échange d'idées, qui caractérisent la réussite d'un réseau, sont d'autant plus importants dans le parcours de J. Ernst que son réseau est aux fondements de son travail bibliographique, qui n'existerait pas sans le contact avec les membres de la communauté savante. L'analyse, qui est difficile par manque de sources, doit ainsi continuer par l'exploration des lieux de sociabilité universitaire que J. Ernst fréquente. Il s'agit d'ajouter à l'analyse d'un contenu, dont la dimension patriotique est maintenant bien connue, celle des *contextes*, dans un effort qui vise donc à reconstruire le paysage intellectuel de J. Ernst[197]. Dans cette logique, on cherchera à présenter les modalités des actions associées aux différents pôles du réseau de J. Ernst, en tenant compte, dans la mesure du possible, des tendances politiques de chacun.

C'est chose relativement aisée pour le *Groupe Romand des Études latines* grâce aux comptes rendus des séances publiés dans la *Revue des Études Latines* qui permettent de lire une retenue certaine des membres du Groupe pour ce qui concerne les sujets politiques. Visiblement influencés par la politique de neutralité fixée par le conseil fédéral, les membres du *Groupe Romand*, qui sont pour beaucoup des enseignants de lycée et de collège[198], ont les pratiques discursives correspondantes, qu'on résumera à une discrétion beaucoup plus grande sur la question politique que ne l'était la société-mère parisienne. Au sein de l'*Association Vaudoise des Femmes Universitaires*, où J. Ernst présente un exposé en 1942, d'autres règles sont de mise. Luttant à l'avant-garde pour la représentation des femmes dans l'espace public, cette association est le lieu d'une expression militante d'autant plus encline à entendre la parole humaniste de J. Ernst que, depuis 1933, la fédération nationale (l'ASFU) était engagée dans la défense de la

196 Cf. par exemple Ernst 1981, p. XXIII : « Ce furent des années de travail intense et continu, mais l'enthousiasme que je rencontrai à Bâle pour la culture française me fut d'un grand réconfort au milieu des tristesses de l'heure ».

197 Le bilan historiographique fait par Hauser 2003 sur *L'histoire des intellectuels en Suisse (1990–2001)* a permis de situer le projet du présent chapitre, une histoire sociale du fait biographique, dans l'historiographie des dernières décennies (voir aussi Leymarie & Sirinelli 2003). Les travaux de Prochasson *et al.* 1994 (compte rendu critique de Clavien 1994 et Mattioli 1994) et de Clavien & Hauser 2010 sur la figure de l'intellectuel en Suisse (et sa difficile définition) ont également fourni une base méthodologique importante à ce chapitre.

198 Sur « ces relais essentiels dans la formation des cultures politiques » et les lacunes de l'historiographie à leur propos, cf. Hauser 2003, p. 388-389.

paix, dans la défense des femmes universitaires juives et dans le maintien des activités des femmes universitaires en temps de guerre[199].

La recherche d'expressions politiques ou militantes est différente pour les autres relations de J. Ernst, car il s'agit, au contraire du *Groupe Romand* ou de l'ASFU, de rencontres individuelles, d'affinités électives, qui n'ont d'autre point commun que d'appartenir tous, *grosso modo*, au monde universitaire des antiquisants. Cet éclatement des relations de J. Ernst et par conséquent celui des tendances politiques de chacun tient évidemment au facteur biographique, mais la situation des antiquisants en Suisse y est aussi pour quelque chose, puisque, avant la fin de la guerre et la création de l'*Association Suisse pour l'Étude de l'Antiquité* (ASEA-SVAW), ils ne sont rassemblés par aucune organisation de tutelle officielle qui leur assurerait une identité, commune à tous sur le territoire suisse, qui produirait reconnaissance et légitimité dans le champ spécifique de l'étude de l'Antiquité et les engagerait dans une communauté de valeurs. C'est au sein d'un milieu hétérogène et en pleine construction que J. Ernst trouve appui professionnel, réception à ses problématiques et éléments pour nourrir son engagement bibliographique, et c'est dans cette diversité qu'il faut traiter l'analyse du réseau de J. Ernst, au niveau individuel donc.

L'ancien maître de J. Ernst, Frank Olivier, a été le premier à lui offrir un soutien de taille quand, dès 1939, il a été l'artisan de la collation de son doctorat *honoris causa*, en défendant son dossier en tant que chancelier de l'Université de Lausanne devant la Commission universitaire. Frank Olivier ayant transmis à la Faculté des Lettres des informations sur la situation de J. Ernst[200], celle-ci « avait estimé qu'elle rendrait service à Mlle Ernst et à la publication qu'elle fait, si elle pouvait joindre à son nom le titre de Dr ès lettres h.c. »[201].

199 Une recherche dans les archives en ligne du journal *La Gazette de Lausanne* a permis de situer les combats de l'association (cf. par exemple « Contre les excès anti-juifs dans les Universités », *Gazette de Lausanne,* 1er février 1933, p. 3 ou « Femmes universitaires », *Gazette de Lausanne*, 20 novembre 1940, p. 2 sur le maintien des mesures de soutien aux femmes universitaires, même en temps de guerre).

200 « Procès-verbaux de la Commission universitaire et du Sénat, 1930-1936 [Partie 2] », Archives UNIL, ACV, SB 84/4, p. 261 : « Juliette Ernst, licenciée es-lettres de Lausanne et […], depuis des années, assure avec une compétence indiscutée la rédaction et la publication d'un recueil bibliographique universellement apprécié. Mlle Ernst est extrêmement mal payée pour ce travail et relève en dernier ressort de M. Marouzeau, professeur en Sorbonne ».

201 « Procès-verbaux de la Commission universitaire et du Sénat, 1930-1936 [Partie 2] », Archives UNIL, ACV, SB 84/4, p. 261.

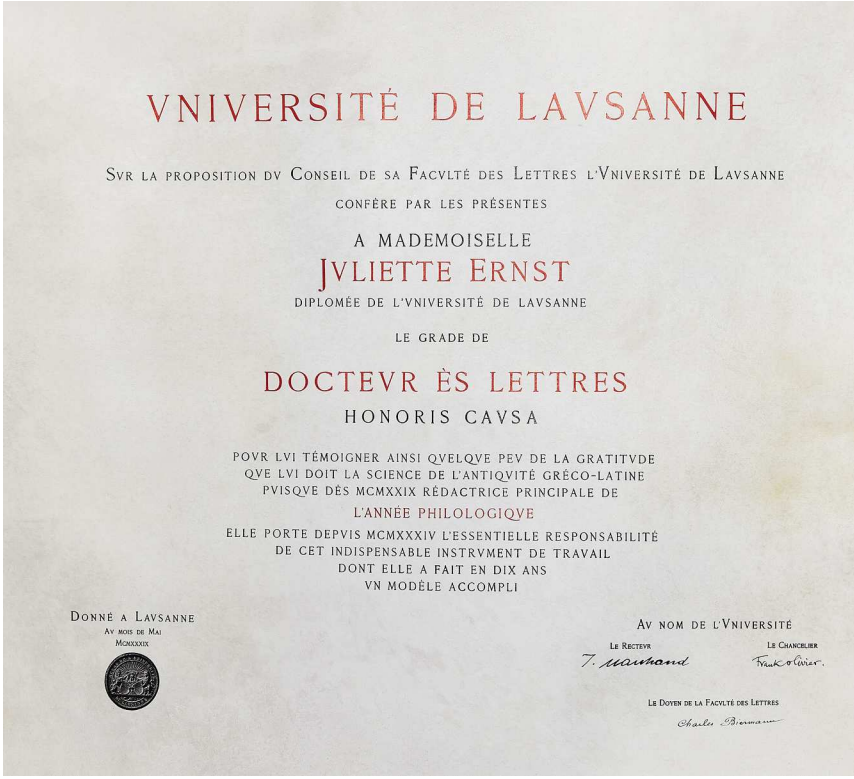

VNIVERSITÉ DE LAVSANNE

SVR LA PROPOSITION DV CONSEIL DE SA FACVLTÉ DES LETTRES L'VNIVERSITÉ DE LAVSANNE
CONFÈRE PAR LES PRÉSENTES
A MADEMOISELLE
JVLIETTE ERNST
DIPLOMÉE DE L'VNIVERSITÉ DE LAVSANNE
LE GRADE DE
DOCTEVR ÈS LETTRES
HONORIS CAVSA

POVR LVI TÉMOIGNER AINSI QVELQVE PEV DE LA GRATITVDE
QVE LVI DOIT LA SCIENCE DE L'ANTIQVITÉ GRÉCO-LATINE
PVISQVE DÈS MCMXXIX RÉDACTRICE PRINCIPALE DE
L'ANNÉE PHILOLOGIQVE
ELLE PORTE DEPVIS MCMXXXIV L'ESSENTIELLE RESPONSABILITÉ
DE CET INDISPENSABLE INSTRVMENT DE TRAVAIL
DONT ELLE A FAIT EN DIX ANS
VN MODÈLE ACCOMPLI

DONNÉ A LAVSANNE
AV MOIS DE MAI
MCMXXXIX

AV NOM DE L'VNIVERSITÉ
LE RECTEVR
T. Maillard
LE CHANCELIER
Frank Olivier
LE DOYEN DE LA FACVLTÉ DES LETTRES
Charles Biermann

Fig. 14 : Diplôme de doctorat *honoris causa* de l'Université de Lausanne décerné à Juliette Ernst en mai 1939 (Fonds Mühlebach).

En 1945, Frank Olivier est ensuite le premier signataire d'une pétition destinée à soutenir la demande d'export de papiers vers la France qu'avait faite J. Ernst en mai 1945 auprès du chef du Département fédéral de l'Économie publique suisse et qu'avaient signée une douzaine d'universitaires suisses :

> *L'Année philologique*, bibliographie critique et analytique de l'antiquité gréco-latine, que rédige Mademoiselle Juliette Ernst, docteur *honoris causa* de l'Université de Lausanne, est un instrument de travail de tout premier ordre, indispensable à tous ceux qui s'occupent d'études anciennes. Depuis que la *Bibliotheca classica* de Leipzig a cessé de paraître (avec la bibliographie de 1938), Mademoiselle Ernst a publié deux forts volumes de 500 pages environ chacun, comprenant la bibliographie des années 1939 et 1940-1941, qui, par la sûreté et la richesse de l'information, ne le cèdent en rien aux précédents. Ce répertoire, *dû au labeur d'une Suissesse*, est désormais le seul qui paraisse dans le monde entier pour renseigner les savants sur la production scientifique concernant l'antiquité. Le prochain volume, en cours d'impression, qui comprend la bibliographie des années 1942, 1943 et 1944, pendant lesquelles la documentation fut souvent inaccessible aux érudits, est

> attendu avec impatience par les soussignés qui, en conséquence, appuient de toute leur autorité la demande d'exportation de papier faite par Mademoiselle Ernst. Mai-juin 1945[202].

Juliette Ernst connaissait-elle personnellement les douze universitaires signataires ? Si Frank Olivier, André Bonnard et André Oltramare étaient des relations anciennes[203], d'autres étaient pour elle de nouveaux collègues à l'Université de Bâle (Peter von der Mühll, Felix Staehelin) ou alors, comme Denis van Berchem, Victor Martin, André Labhardt, Georges Méautis et Max Niedermann, des personnalités qu'elle avait rencontrées lors des séances des *Études de Lettres* à Lausanne[204], à Paris par le truchement de J. Marouzeau[205] ou au sein du *Groupe Romand*[206]. Seuls Ernst Howald et Manu Leumann semblent, dans l'état actuel des connaissances, ne pas avoir connu personnellement J. Ernst en 1945. Les rassemblait en revanche une réflexion autour de la fondation d'une revue et d'une association des antiquisants en Suisse.

Cette adhésion à la demande de J. Ernst d'exporter du papier vers la France pouvait, au-delà de la solidarité avec l'édition scientifique, procéder d'une résonance du projet bibliographique de *L'APh* avec des réflexions que menait la plupart des signataires depuis les années 1930. Par sa position de vigie sur les études classiques[207], J. Ernst avait en effet une idée sûre des publications existant en Suisse et c'est ce qui la mena, au moins en 1940, à défendre l'idée d'une nouvelle publication suisse[208], peut-être limitée à la Suisse francophone. Mais surtout, *L'APh* s'était positionnée de façon très claire sur l'intégration de *toutes les disciplines* comme partie prenante des études classiques et elle fournissait par là un modèle épistémologique pour tous ceux qui réfléchissaient à la définition de ces études, jalon important pour la constitution des « sciences de l'Antiquité ». Même éloignés des cercles de décision, le projet bibliographique que personnifiait J. Ernst et son pendant la *Société des Études Latines* de J. Marouzeau[209] devaient

---

202 « L'Année philologique », mai-juin 1945 (Fonds Flamand) – accentuation originale.

203 Pour A. Bonnard, cf. *supra*, p. 67 ; pour André Oltramare, fondateur du *Groupe Romand des Études Latines*, cf. Corr. Marouzeau-Oltramare 1929-1938 (Fonds Oltramare, Département des Manuscrits, Genève, Ms. fr. 7333, f. 210-212).

204 Cf. *supra*, p. 53 pour V. Martin et A. Oltramare à la *Société des Études de lettres.*

205 Cf. *supra,* p. 38 pour D. van Berchem, M. Niedermann à l'EPHE et à la *Société des Études latines.*

206 Par exemple le 28 avril 1940 à Avenches : van Berchem, Labhardt, Niedermann, Oltramare (Favez 1941, p. 30).

207 Cf. *supra*, p. 153.

208 Favez 1941, p. 31 : « Mlle Ernst, constatant que les Suisses publient très peu, exprime le vœu qu'on encourage la publication ».

209 Cf. Zeiller 1943-1944b, p. 46-63, ici J. Cousin p. 50 : « Comment ne ferais-je pas une place de choix, parmi ceux qui s'inspirent de nos travaux et de notre exemple, à notre chère filiale de la Suisse romande, à ce groupe d'études latines, qui, fondé en 1932 sur l'heureuse initiative

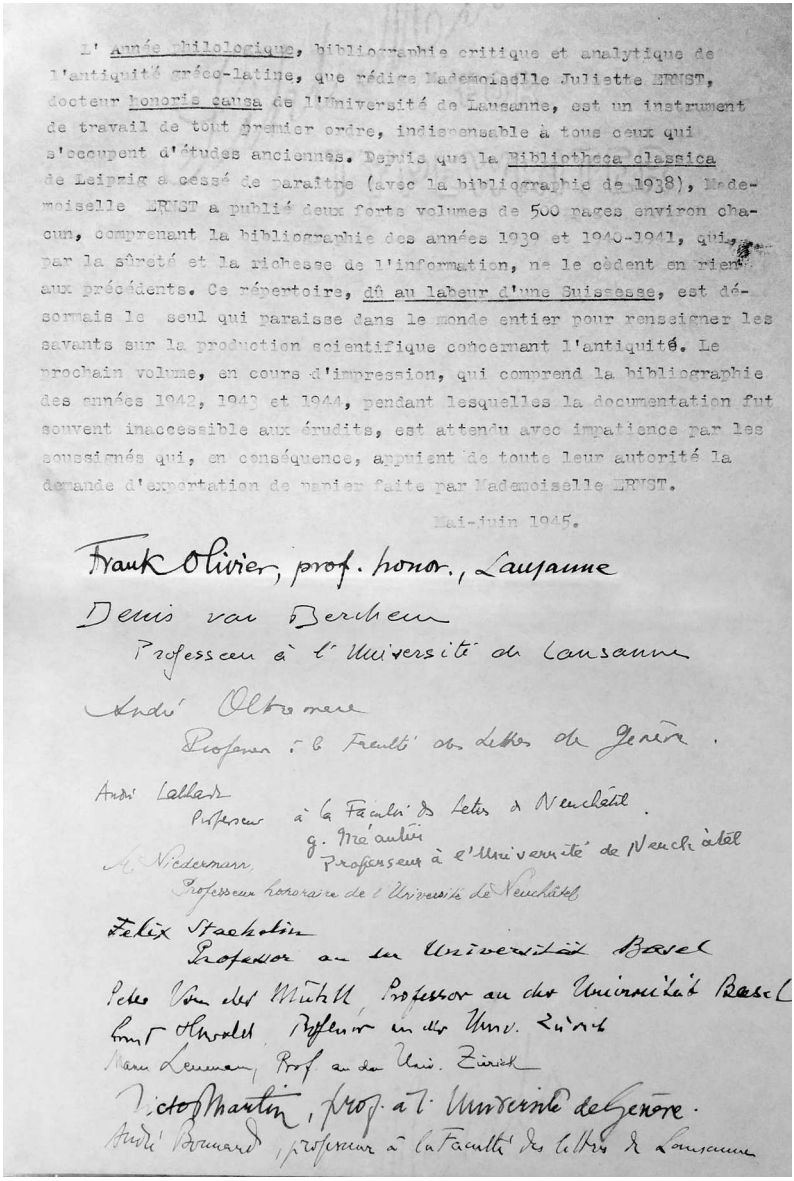

L' Année philologique, bibliographie critique et analytique de l'antiquité gréco-latine, que rédige Mademoiselle Juliette ERNST, docteur honoris causa de l'Université de Lausanne, est un instrument de travail de tout premier ordre, indispensable à tous ceux qui s'occupent d'études anciennes. Depuis que la Bibliotheca classica de Leipzig a cessé de paraître (avec la bibliographie de 1938), Mademoiselle ERNST a publié deux forts volumes de 500 pages environ chacun, comprenant la bibliographie des années 1939 et 1940-1941, qui, par la sûreté et la richesse de l'information, ne le cèdent en rien aux précédents. Ce répertoire, dû au labeur d'une Suissesse, est désormais le seul qui paraisse dans le monde entier pour renseigner les savants sur la production scientifique concernant l'antiquité. Le prochain volume, en cours d'impression, qui comprend la bibliographie des années 1942, 1943 et 1944, pendant lesquelles la documentation fut souvent inaccessible aux érudits, est attendu avec impatience par les soussignés qui, en conséquence, appuient de toute leur autorité la demande d'exportation de papier faite par Mademoiselle ERNST.

Mai-juin 1945.

Frank Olivier, prof. honor., Lausanne
Denis van Berchem
Professeur à l'Université de Lausanne
André Oltramare
Professeur à la Faculté des Lettres de Genève.
André Labhardt
Professeur à la Faculté des Lettres à Neuchâtel.
G. Méautis
Professeur à l'Université de Neuchâtel
A. Niedermann,
Professeur honoraire de l'Université de Neuchâtel
Felix Stachelin
Professor an der Universität Basel
Peter von der Mühll Professor an der Universität Basel
Ernst Howald, Professor an der Univ. Zürich
Max Lerman, Prof. an der Univ. Zürich
Victor Martin, prof. à l'Université de Genève.
André Bonnard, professeur à la Faculté des Lettres à Lausanne

Fig. 15 : Pétition en faveur d'une demande d'exportation de papier signée par douze universitaires suisses en mai-juin 1945 (Fonds Flamand).

d'A. Oltramare, continue sous la ferme impulsion de Ch. Favez, de M. Niedermann et de leurs savants collègues, de vivre, de travailler, d'espérer, tient régulièrement ses réunions de printemps et d'automne, discute, recherche, publie, crée ces jours-ci une *Revue*, le *Museum helveticum*, et

constituer un point d'ancrage dans le débat suisse sur les études classiques, d'une part comme modèle épistémologique pour ce qui concernait *L'APh*, d'autre part comme modèle d'attraction-repoussoir pour la *Société des Études Latines* – le risque étant toujours pour les Suisses de rester dans l'orbite des pays limitrophes[210]. Un grand débat apparut ainsi dans les années 1930, lorsqu'un groupe d'universitaires se proposa de réfléchir à la fondation d'une publication spécialisée et d'une association qui les rassemblerait, et c'est finalement en janvier 1943, alors que la guerre a rendu plus difficiles les publications des Suisses en Allemagne et en France[211], qu'a lieu chez Olof Gigon la réunion déterminante qui prépare la fondation de la revue suisse *Museum Helveticum*, appelée à rassembler les contributions de tous les spécialistes suisses de l'Antiquité[212]. Le rôle de J. Ernst dans cette mobilisation des antiquisants suisses en faveur de leur autonomie ne doit certainement pas être surestimé. Même compte tenu des lacunes documentaires auxquelles on fait face, aucune des sources disponibles ne fait mention d'elle et son lien avec l'entreprise ne semble exister que par sa proximité avec certains des intervenants au débat (Frank Olivier, Berthe Marti, André Oltramare, etc.). Il faut bien dire aussi que le mouvement qui se créait rassemblait avant tout des enseignants, avec lesquels J. Ernst s'identifiait en définitive peu et qui, de leur côté, ne l'incluaient guère. Ainsi, si le soutien des antiquisants suisses à J. Ernst est attesté par la pétition de 1945, la réciproque laisse de même peu de doutes, concernée qu'était J. Ernst par l'actualité des thématiques. Mais son investissement était ailleurs, à la bibliographie qu'elle portait à Bâle.

Car, à côté du soutien de Frank Olivier, le grand pôle du réseau de J. Ernst se trouve à l'Université de Bâle, où elle se partageait depuis octobre 1942 entre un

---

sait dispenser à ses "parrains" de France les bienfaits d'une érudition méticuleuse, la chaleur d'une foi vivace dans nos destinées nationales et la douceur d'une fidèle affection ? ».

210 À une date inconnue, Olof Gigon, l'un des fondateurs de *Museum Helveticum*, parle ainsi d'une section Budé en Suisse comme l'une des solutions possibles à « l'autarcie » intellectuelle des Suisses : « Car il n'y a pour le travail universitaire et humaniste en Suisse en ce moment, à mon avis, pas de tâche plus urgente que de surmonter cette espèce d'autarcie spirituelle à laquelle les circonstances nous ont forcés. Il faut l'échange et la collaboration et ceci tout particulièrement avec la France » (Corr. Gigon à Martin (30 juin, s.d. plus précise), Département des Manuscrits, Genève, Ms. fr. 4363, f. 98. L'*Association Guillaume Budé* fait mention de la réalisation du projet dans le compte rendu de son Assemblée Générale du 16 décembre 1945 (Dain 1946, p. 13) et dans s.n. 1946b, p. 68-70 (avec mention spéciale de V. Martin, A. Bonnard, R. Bray, P. von der Mühll et D. van Berchem).

211 Gigon 1946.

212 Lettre d'A. Debrunner à M. Niedermann, du 11 janvier 1943 : « Inhalt : vor allem Forschungsaufsätze (alte phil., griech.-lat. Sprachw., Archäologie, alte Gesch.), wenn möglich auch zusammenhängende Forschungsberichte. Mitarbeiter : Schweizer ; Ausländer nicht grundsätzlich ausgeschlossen » (Archiv Schwabe-Verlag, StABE NL Debrunner 192).

poste de lectrice en français et son travail pour *L'APh*[213]. Elle y était sous la responsabilité administrative de Walther von Wartburg et d'Albert Béguin qui dirigeaient le Séminaire de romanistique. C'est eux sans doute qui avaient proposé à J. Ernst de poser sa candidature au poste que Paul Roches, qui avait atteint l'âge de la retraite, laissait vacant à l'automne 1942[214] et qui géraient l'essentiel de ce qui la concernait avec le recteur de l'Université Peter von der Mühll et le doyen de la *philosophisch-historischen Fakultät* Walter Muschg. Les années que J. Ernst passa à l'Université de Bâle, surtout de 1942 à 1944, la confrontèrent à un milieu plutôt antinazi[215], mais elle en garda un souvenir différent. Le binôme von Wartburg-Béguin, sous la direction de qui elle travaillait, offre un point d'accès très particulier au paysage intellectuel de J. Ernst pendant cette période et à la reconstruction qu'elle en fait dans le lointain après-guerre.

C'est ainsi que W. von Wartburg, qu'elle connaissait depuis 1933[216], semble l'avoir profondément déçue, alors que, avec A. Béguin, les bonnes relations se concrétisent notamment par la codirection d'une thèse sur le tragique et la chance chez Jean Giraudoux, déposée en 1947 par Werner Fink[217].

---

213 Juliette Ernst commence son séjour en Suisse en occupant une place à mi-temps au *Mädchengymnasium* de Bâle (1940-1942), complété ensuite par le lectorat au sein du Séminaire de Romanistique. Cf. Staatsarchiv Basel, Dossier Juliette Ernst, UA XI 3,3.

214 Lettre du recteur du *Mädchengymnasium* au *Dekan der Philosopisch-Historischen Fakultät der Universität Basel,* le 20 janvier 1942, Bâle : « Nun ist von den am nächsten interessierten Dozenten Ihrer Fakultät Frl. Dr. Juliette Ernst als Nachfolgerin von Herrn Roches in Aussicht genommen worden ». Voir aussi la lettre de Herman Schmalenbach, du *Philosophisches Seminar* de l'Université de Bâle, à un destinataire non-identifié, le 7 février 1942, Bâle : « … das Gutachten des Koll. v. Wartburg… » (Staatsarchiv Basel, Dossier Juliette Ernst, UA XI 3,3).

215 Sur l'histoire de l'Université de Bâle, cf. Zwicker 1991 ; Simon 2010 sur les sciences naturelles mais avec une vue d'ensemble de l'université, notamment p. 57-64 pour la guerre ; Simon 2013 pour les années 1910-1935 ; Sibold 2004 pour l'accueil des Juifs à l'Université de Bâle ; Tréfás 2009 sur les enseignants allemands à l'Université de Bâle avec notamment deux études de cas qui montrent les réactions des autorités bâloises face à des sympathisants nazis (A. Köberle, W. Gerlach) ; voir aussi le vol. 119 de la *Basler Zeitschrift für Geschichte und Altertumskunde* (2019) portant sur Bâle au temps du national-socialisme et Simon 2022.

216 Cf. lettre de J. Ernst à P.Tcherniakofsky, le 26 novembre 1933, Lausanne-Levallois-Perret (Fonds Tchernia) : « Nous avons eu la visite à Lausanne d'un éminent romaniste, suisse mais professeur à Leipzig, M. von Wartburg, qui a fait deux conférences à la Faculté et aux Études de Lettres. Les exposés étaient si rigoureux, si lumineux comme méthode et si pleins d'idées générales, si humains, lui-même (très jeune encore, j'étais étonnée, car il est si connu que je pensais qu'il avait au moins 50 ans !), si plein de feu que je regrettais de n'avoir pas l'occasion de travailler avec lui. Il se trouve que c'est un ami de M. Olivier, qui m'a très gentiment présentée à lui – ce qui fait que je garde de lui un souvenir personnel aussi ».

217 « Dr. phil. Werner Fink : Jean Giraudoux, Glück und Tragik. Helbing & Lichtenhahn, Bâle », *Gazette de Lausanne*, 20 mars 1948, p. 9.

Dr phil. Werner FINK: *Jean Giraudoux, Glück und Tragik.* — Helbing & Lichtenhahn, Bâle.

Giraudoux, sujet de thèse pour un Dr phil. alémanique... C'est une idée à laquelle certains amis du poète ont quelque mal à se faire. Le temps a manqué pour suivre à fond celle de M. Fink, élève d'Albert Béguin et de Juliette Ernst ; son étude procède visiblement d'un grand amour de Giraudoux, ce qui est capital, et d'une pénétration de l'esprit autant que de la lettre, ce qui ne l'est pas moins.

Fig. 16 : « Dr. phil. Werner Fink », *Gazette de Lausanne*, 20 mars 1948, p. 9.

S'il y a antagonisme entre A. Béguin et W. von Wartburg, c'est du côté de l'engagement politique qu'il faut le chercher, l'un pro-français, l'autre pro-allemand, et c'est ce point-là qui donne une clé de compréhension aux relations entre J. Ernst et les deux collègues. Albert Béguin, spécialiste du romantisme allemand et de littérature française, défendait en effet l'idée d'une résistance de l'esprit aux totalitarismes, ce que soutenait sa pensée chrétienne[218] et où J. Ernst pouvait se reconnaître. Entre 1933 et 1934, alors qu'il était lecteur à l'Université de Halle, il avait publié dans le *Journal de Genève* – à contre-courant de la ligne éditoriale du journal[219] – des « Impressions d'Allemagne » dans lesquelles il témoignait au plus près de ce que vivaient les familles : suite d'obligations de paraître aux réunions nationales-socialistes pour les ouvriers et employés, crise de l'Université et de l'enseignement, désœuvrement et endoctrinement des jeunes, crise de l'Église lorsqu'Hitler tenta de lui substituer une morale nationale-socialiste[220] … Plus tard, à l'époque bâloise, Albert Béguin fonda *Les Cahiers du*

218 Plus amplement sur A. Béguin, romaniste suisse francophile, fervent catholique, cf. Simon 2022, p. 311-330. Je remercie C. Simon d'avoir bien voulu mettre à ma disposition son manuscrit avant sa publication.

219 Le ton de la publication était sans doute facilité par la position d'A. Béguin : non-journaliste, universitaire, écrivant en français et non en allemand. Cf. Gillabert 2017 sur les modalités de publication pour les journalistes suisses ; cf. cependant Clavien 2012, p. 43 qui mentionne le licenciement d'A. Béguin en 1933 « après qu'il ait écrit deux articles virulents mais bien renseignés sur les camps de concentration allemands ».

220 Les archives en ligne du *Journal de Genève* permettent un recensement précis des chroniques rédigées par A. Béguin (mentionnons simplement, à titre d'exemples, Albert Béguin, « L'Eglise protestante et le IIIe Reich », *Journal de Genève*, 24 septembre 1933, p. 1 ; *Id.*, « Le IIIe Reich et les Universités », *Journal de Genève*, 4 septembre 1934, p. 1 ; *Id.*, « D'un philosophe qui voulait nous enterrer tous », *Journal de Genève*, 8 septembre 1934, p. 1-2). Sur les récits de voyageurs suisses dans l'Allemagne du Troisième Reich, cf. Salvisberg 2017.

Rhône, qui publiaient des écrivains français censurés comme Paul Éluard ou Louis Aragon[221]. Ses relations avec J. Ernst, dont la dimension administrative est bien documentée par le dossier personnel de J. Ernst à l'Université, le sont également par le réseau qu'ils avaient en commun (Marie-Jeanne et Marcel Durry à Paris)[222]. Spécialiste de l'étymologie et fondateur du grand *Französisches etymologisches Wörterbuch* (le FEW), Walther von Wartburg, quant à lui, avait enseigné à l'Université de Leipzig de 1929 à 1939, centre universitaire très zélé dans son soutien au régime national-socialiste d'où était partie l'initiative du « Bekenntnis der deutschen Professoren » à Hitler de 1933[223]. Si cette déclaration, traduite en quatre langues et accompagnée de discours partisans individuels, n'avait pas été signée par W. von Wartburg[224], il avait en revanche prêté serment au Führer en 1934 après qu'une discussion avec le Doyen, l'antiquisant Helmut Berve, et un membre du Landtag de Saxe, Werner Studentkowski[225], l'ait convaincu de cette action qui concernait de fait tous les fonctionnaires de l'État allemand[226]. À l'Université de Leipzig, W. von Wartburg fait des choix divers, en faveur de la majorité[227] ou non[228]. Puis, en 1939, pour s'assurer de meilleures

221 Pour une plus ample description des *Cahiers du Rhône* et de leurs motivations, cf. Simon 2022, p. 313 ss. qui montre notamment le désaccord d'A. Béguin vis-à-vis de la politique de neutralité de la Suisse (« Keine Politik ohne Moral »), que traduit cette nouvelle publication.

222 Fonds Albert Béguin, 1900-1957, CFV AB, NE BVCF Fonds Spéciaux, Bibliothèque de La Chaux-de-Fonds.

223 Sur l'Université et la science sous le Troisième Reich, voir Tröger 1984.

224 Le nom de W. von Wartburg n'apparaît pas dans le « Bekenntnis der Professoren an den Universitäten und Hochschulen zu Adolf Hitler und dem nationalsozialistischen Staat », mais Hausmann 2017, p. 14 estime possible la participation de W. von Wartburg à sa préparation. À ce propos, voir aussi Simon 2022, p. 344.

225 Sur W. Studentkowski, chef de la section universitaire dans l'administration de l'État de Saxe et à ce titre interlocuteur de W. von Wartburg, cf. Simon 2022, p. 349 ss.

226 Cf. Hausmann 2017, p. 7-8 et Simon 2022, p. 349 avec mention des archives : Lettre du 5 décembre 1934 à H. Berve, Leipzig, UA PA 1029, f. 55 ; « Gutachten des NS-Dozentenbundes », s.d., Berlin, BArch R 4901/ 14256, 117 s.

227 À ce propos, cf. Hausmann 2017, p. 7-9, par exemple en 1933 la promesse de W. von Wartburg à Johannes Überschaar du *Sächsischen Ministerium für Volksbildung* selon laquelle il s'opposerait à toute admission de « non-ariens » au sein du comité d'administration de la *Deutsch-französischen Gesellschaft* de Leipzig.

228 Hehl 2010, p. 179-180 à propos de l'adresse au Recteur de l'Université Hans Achelis que W. von Wartburg signe à la suite de l'angliciste Levin Schücking en opposition au traitement du « cas Kessler », Gerhard Kessler ayant été chahuté pendant un cours de novembre 1932 par des étudiants militants nazis ; voir aussi le souvenir de L. Schücking à propos des protestations de W. von Wartburg à l'encontre de trois enseignants extraordinaires nazis qui entendaient passer en force au sein de la commission de la faculté (H. Heiber & L. Schücking, « Ausführungen von Professor Levin Schücking zum Thema : Die Haltung der Hochschulen im Dritten Reich (13. 10. 1961) », Institut für Zeitgeschichte München, Zs1815 2870/62, p. 4).

conditions de travail pour le FEW[229], il participe à l'Université de Bâle au processus de recrutement, visant le remplacement d'Ernst Tappolet, bientôt retraité de la chaire de *Romanische Sprachwissenschaft*. À l'Université de Bâle, qu'il convoite en même temps que Chicago[230], les instances compétentes (*Fakultäten*, *Kuratel* et *Erziehungsrat*) sont évidemment moins accueillantes vis-à-vis des sympathisants nazis que ne l'étaient les universités allemandes[231] – même si, dans les faits, une certaine mesure de leur part est observable[232]. De façon générale, si l'Université de Bâle tentait de persévérer dans son accueil des étudiants étrangers qui lui garantissait une renommée internationale, elle voulait, en même temps, se protéger de recrutements de professeurs étrangers, la préférence allant sans conteste aux savants suisses au nom de la « protection » des Suisses[233]. Dans ces conditions, W. von Wartburg présentait certainement l'avantage d'être de nationalité suisse, mais l'enracinement de ses travaux en

229 Hausmann 2017. Voir, surtout, Simon 2022, p. 349 ss. sur le détail de cette motivation qui met en regard l'opportunisme institutionnel de W. von Wartburg avec ses convictions politiques de Suisse germanophile.

230 E. Tappolet, « Gutachten über Prof. Dr. Walther von Wartburg [10/10/1939] », p. 8, UNI-REG 5d, 2-1 (1), 379, von Wartburg, Staatsarchiv Basel-Stadt : « [von Wartburg] hat im Jahre 1936 eine endgültige Berufung nach Chicago abgelehnt. Diese wurde jetzt wiederholt, mit Amtsanstritt auf 1. Oktober 1939. Da seine vier Kinder alle in der Schweiz leben, und da, wenn der Krieg länger dauern sollte, die Finanzierung ihrer Ausbildung von Deutschland aus nicht gesichert angesehen werden kann, hält er sich für verpflichtet, diesem Ruf eventuell Folge zu leisten. Im Augenblick des Rufes war er selber in Chicago, hätte also gleich seine Tätigkeit beginnen können ». Sur le recrutement de W. von Wartburg, cf. Simon 2022, p. 349-352. Cf. sur les ouvertures vers Chicago, Hausmann 2017, p. 10.

231 Sibold 2004 donne plusieurs exemples de distanciation de la part de l'Université de Bâle vis-à-vis des mots d'ordre nazis, tout en rappelant que les facultés de droit et de médecine avaient mis en place un *numerus clausus* pour limiter le nombre d'étudiants étrangers (p. 165-166). Elle documente également l'opposition qui existe entre le Département de la Police bâloise et l'Université, la première freinant l'accueil des étudiants étrangers, en particulier ceux de l'Est fuyant les persécutions antisémites (Sibold 2004, p. 158, p. 167). Plus généralement, sur la « question des étrangers » en Suisse, de 1900 à 1945, cf. Kreis 2009.

232 C'est ce que montre par exemple le traitement du cas du théologien allemand A. Köberle, antisémite et patriote allemand, que l'Université résout en espérant son départ pour une université allemande (ce qui arrive effectivement en 1940) : cf. Tréfás 2009, p. 122-125. Voir aussi le cas Butenandt, dans l'immédiat après-guerre, pour l'étude des intérêts divergents parmi les acteurs bâlois du recrutement du biochimiste, récipiendaire du Prix Nobel en 1939 et « professeur compromis » (Simon 2009).

233 Sibold 2004, p. 166-167 : « Laut Protokollen ging es der Professorenschaft und der Regierung an den gemeinsamen Sitzungen vom Mai und Juni 1933, an denen der "Zustrom ausländischer Dozenten und Studenten" besprochen wurde, vor allem um den "Schutz" der Schweizer ». Voir aussi Simon 2009, p. 47 ; sur l'accueil des universitaires allemands en Suisse, voir aussi Tréfás 2009 (XIXe et XXe siècles) ; plus généralement sur les politiques d'asile de la Suisse, voir Prezioso 2009 (antifascistes italiens), Heiniger 2009 (antinazis allemands).

Allemagne, tant du point de vue institutionnel (dix années à Leipzig à la grande époque de son engagement national-socialiste) que scientifique (il défendait qu'à l'origine les langues romanes et germaniques étaient intimement liées[234]), donnait des arguments à ceux qui, au cours du processus de recrutement en octobre 1939, avaient questionné son arrivisme[235]. En effet, la détermination de W. von Wartburg à travailler au FEW avait autorisé une décennie d'enseignement à Leipzig qui a pu faire écho à un patriotisme suisse germanophile qu'il s'agissait dorénavant, en Suisse, de justifier expressément[236]. Un soupçon de sympathies nationales-socialistes fut ainsi émis très précisément parmi les membres de la Commission d'experts et de la Curatelle de l'Université réunis en octobre 1939 pour discuter de son recrutement. Le président de séance, le juriste Max Gerwig, qui représentait la présidence de la Curatelle, y rapporta « certaines réserves politiques » (« *gewisse politische Bedenken* ») qu'avait eus Werner Kaegi, professeur ordinaire d'histoire médiévale et moderne de Bâle, à la suite de sa lecture du livre de W. von Wartburg, *Die Entstehung der romanischen Völker*. Il ajoutait aussi que W. Kaegi avait changé d'opinion après avoir parlé en tête-à-tête avec l'auteur. En fait, la gêne était fondée sur une expression de W. von Wartburg mentionnant la « force du peuple [allemand] vierge et intacte » (« *unberührte und ungebrochene Volkskraft* »[237]) qui, cependant, « ne pouvait laisser conclure à aucune germanophilie ni aucun parti-pris en faveur de l'Allemagne actuelle »[238],

234 Cf. par exemple von Wartburg 1941, p. 262 : « Aber in ihren Ursprüngen sind Französisch und Deutsch miteinander verknüpft, sie stellen die romanische und die germanische Sprachform dar, die auf dem Boden erwachsen sind, in dem der merowingische Frankenstaat sein Kräftezentrum hatte ».

235 « Es sei gesagt worden, Prof. von Wartburg sei streberisch » (« Protokoll über die gemeinsame Sitzung der Kuratel der Universität und der Sachverständigenkommission für die Nachfolge Prof. Tappolet vom 20. Oktober 1939, 16 Uhr, im Sitzungszimmer des Erziehungsdepartements », Dossier Prof. Dr. Walther von Wartburg, Romanist, Staatsarchiv Basel-Stadt, ED-Reg 1a, 1, 1622, Phil. I, p. 2).

236 La mise en histoire de cette question est compliquée par les différentes traditions (ou fidélités) qui existent en Suisse. Après 1915 ainsi, les Suisses, y compris une minorité parmi les germanophones (cf. *contra* Bächtold 1916), tendent à suivre la vision des pays de l'Entente en attribuant la culpabilité de la guerre à l'Allemagne. Mais dans les premières années qui suivent la prise de pouvoir d'Hitler, les ressortissants suisses à Berlin pouvaient formuler des appréciations très positives sur la politique nationale-socialiste. À ce sujet, voir Hausmann 2017 avec bibliographie indicative et Simon 2022, p. 330-357 à l'exemple de W. von Wartburg ; voir aussi Simon 1995 sur le parcours d'Hektor Ammann et, plus général, Maissen 2015, p. 241.

237 von Wartburg 1939, p. 64.

238 « Man könne aber daraus keine Deutschfreundlichkeit oder irgendeine Voreingenommenheit für das jetzige Deutschland herauslesen » (« Protokoll über die gemeinsame Sitzung der Kuratel der Universität und der Sachverständigenkommission für die Nachfolge Prof. Tappolet vom 20. Oktober 1939, 16 Uhr, im Sitzungszimmer des Erziehungsdepartements », Dossier Prof. Dr. Walther von Wartburg, Romanist, Staatsarchiv Basel-Stadt, ED-Reg 1a, 1,

l'expression se rapportant aux « grandes invasions » que W. von Wartburg étudiait dans son ouvrage et non pas du tout à l'Allemagne des années 1930[239]. Sans doute les préoccupations du comité de recrutement à propos de W. von Wartburg ont-elles été évacuées d'autant plus rapidement qu'un des membres de la Commission, A. Béguin lui-même[240], avait témoigné personnellement de « l'attitude typiquement suisse » de W. von Wartburg[241], lui donnant par là un soutien décisif. Conciliante, d'une certaine manière, l'Université avait donné une suite favorable au recrutement de W. von Wartburg, alors même qu'elle se souciait de ne pas recruter d'universitaires pro-nazis. Mais il faut bien dire, à la suite de F.-R. Hausmann, que la détermination de W. von Wartburg à travailler au FEW laissait une grande place à l'équivoque, entre *adhésion publique* à la politique universitaire lors de son professorat à Leipzig[242] et *absence manifeste*, dans ses relations privées[243], d'affirmations pro-nazies autres que germanophiles[244] :

1622, Phil. I, p. 3). Voir aussi, même dossier, la lettre de la *Kuratel der Universität Basel* au *Vorsteher des Erziehungsdepartements*, le 21 octobre 1939, Bâle : « … ferner das neueste Buch über die Entstehung der romanischen Völker enthalte einige Stellen, die politisch sich Gedankengängen nähern, die uns fremd sind (so besonders S. 64). Die Sachverständigen, besonders die Herren Proff. Tappolet und Béguin haben aber in überzeugender Weise diese Bedenken – die übrigens auch von denen, die sie erhoben, nicht als entscheidend angesehen werden – zu entkräften vermocht ».

239 Cf. Fahlbusch 2002, p. 70-71 proposant une interprétation politique des thèses linguistiques de W. von Wartburg.

240 L'analyse des relations entre les deux collègues et leur évolution mériterait une plus ample étude ; signalons cependant qu'un grave différend concernant la délimitation de leurs enseignements respectifs les oppose en 1944, A. Béguin regrettant alors qu'au cours du processus de recrutement de W. von Wartburg, il n'ait pas suffisamment prêté attention à la mise en garde d'E. Tappolet à ce propos. Cf. Fonds Albert Béguin, 1900-1957, CFV AB, NE BVCF Fonds Spéciaux (Bibliothèque de La Chaux-de-Fonds AB102-2168_145 Wartburg Walther von).

241 « Die Haltung des Herrn Prof. von Wartburg sei eine typische schweizerische. Er habe sich immer als Schweizer gegeben » (« Protokoll über die gemeinsame Sitzung der Kuratel der Universität und der Sachverständigenkommission für die Nachfolge Prof. Tappolet vom 20. Oktober 1939, 16 Uhr, im Sitzungszimmer des Erziehungsdepartements », Dossier Prof. Dr. Walther von Wartburg, Romanist, Staatsarchiv Basel-Stadt, ED-Reg 1a, 1, 1622, Phil. I, p. 2).

242 Cf. *supra*, p. 194.

243 À ce propos, cf. les lettres de W. von Wartburg à son épouse (1940), publiées par Pottier *et al.* 1974, p. 610-616 ou celles à ses proches élèves, comme Rudolf Hallig (1932-1963), commentées par Hausmann 1994.

244 Cf. Hausmann 2017, p. 6 : « Wartburg leugnet in seiner Korrespondenz mit Hubschmid (1935ss.) die Exzesse des NS-Staates nicht, möchte aber die Brücken zu Deutschland nicht abbrechen, um die deutschen romanistischen Kollegen wie auch Vertreter anderer Fächer, mit denen er eng zusammenarbeitete (z. B. Theodor Frings), nicht zu isolieren. Wie schon 1915 plädiert er auch jetzt dafür, über den antidemokratischen und völkerrechtswidrigen Entgleisungen (er spricht verharmlosend von "Übeln") der deutschen Politik nicht die Fehler z. B. der

> Wartburgs Haltung dem nationalsozialistischen Deutschland gegenüber mag naiv und ein Stückweit opportunistisch gewesen sein, doch findet sie ihre eigentliche Erklärung in seinem unbedingten Willen – man darf sogar von Besessenheit sprechen – das FEW-Projekt voranzubringen[245].

Que savait J. Ernst des activités et des convictions de W. von Wartburg à l'époque où elle était en contact direct avec lui ? Aucune source contemporaine ne l'indique, leurs relations épistolaires documentées dans le dossier personnel de J. Ernst à l'Université de Bâle témoignant uniquement, pour ce qui concerne les dissensions, du retrait décidé en 1944 par W. von Wartburg de deux heures de cours à J. Ernst sous prétexte qu'un autre avait de meilleures compétences pour assurer le cours de prononciation française[246] et, en 1945, de l'opposition de J. Ernst à participer, sans compensation, au projet monté par W. von Wartburg et qui concernait l'accueil de GI's américains au sein de l'Université de Bâle[247]. Il existe en revanche un témoignage d'elle très postérieur, datant des années 1980 et transmis par J.-M. Flamand, portant sur l'existence d'un réseau nazi bien organisé à l'Université de Bâle et auquel appartenait W. von Wartburg :

---

französischen Politik zu übersehen ». Les mentions des discussions personnelles entre W. von Wartburg et W. Kaegi, dans le rapport de la commission de recrutement, montrent aussi que W. von Wartburg savait convaincre de sa non-adhésion au national-socialisme. Voir encore Pottier *et al.* 1974, p. 610-616 avec publication d'extraits de lettres datant de 1940 de W. von Wartburg à sa femme, notamment p. 616 sur ses sentiments francophiles.

245 Hausmann 2017, p. 8.

246 Dans une lettre du 9 juin 1944, W. von Wartburg annonce à J. Ernst qu'il existe une difficulté à résoudre avant qu'il ne puisse soumettre sa proposition de titularisation à la Faculté et aux autorités compétentes : le cours de prononciation (« Nun glaube ich festgestellt zu haben, dass, während Sie die andern dem Lektor obliegenden Aufgaben sehr gut lösen, das etwas geistlose Drillen, das in diesen Kursen [de prononciation] notwendig ist, nicht so sehr liegt. […] Meine Absicht ist daher, von Zeit zu Zeit, etwa alle drei Semester, durch eine geignete Persönlichkeit, die noch zu finden ist, einen solchen Aussprachekurs durchzuführen. Da ein Kredit hierfür nicht zur Verfügung steht, müsste daher in jedem dritten Semester Ihr Pensum von vier auf zwei Studen herabgesetzt werden, dementsprechend auch Ihr Gehalt als Lektor » (Staatsarchiv Basel, Dossier Juliette Ernst, UA XI 3,3, et réponse de J. Ernst le 12 juin 1944, même dossier, même cote).

247 Lettre du *Rektor des Mädchengymnasiums* au *Vorsteher des Erziehungsdepartements*, le 20 septembre 1945, Bâle, Akten betr. Unterbringung amerikan. Studenten, Staatsarchiv Basel-Stadt, ED-REG 1c, 178, p. 1-2 : « Aus diesen Gründen erlaube ich mir, Sie anzufragen, ob Sie grundsätzlich damit einverstanden wären, dass Lehrer, die an diesen Kursen mitwirken, an der Schule eine Entlastung erhalten, wenn sie darum nachsuchen. […] Die erste, die um eine Entlastung, und zwar von vier Wochenstunden, eingekommen ist, ist Fräulein Dr. Ernst. Es sind ihr, eigentlich entgegen ihrem Willem, sieben Stunden bei den Amerikanern übertragen worden. Diese Arbeit kann sie ohne Entlastung nicht leisten ».

> Faute d'autres sources, pour le moment, je m'en tiens à ce que J[.]E[rnst] m'a rapporté [dans les années 1980]. Je ne sais pas si je vous ai dit que, d'après son témoignage, non seulement W. von W.[artburg] était un véritable agent pro-nazi, mais elle a appris qu'à Bâle, le milieu universitaire était truffé d'agents pro-nazis comme lui et que chacun de ces universitaires avait en charge, personnellement, un ennemi politique attitré, qu'il était chargé d'éliminer physiquement : soit en l'obligeant à fuir, soit en le faisant passer de vie à trépas. C'était un véritable plan de grande ampleur : fort heureusement, il n'a pas pu être exécuté, mais en reste-t-il des indices, des témoignages[248] ?

Assurément, l'affirmation de J. Ernst, transmise par J.-M. Flamand, est terrible. Replacée dans le contexte de son énonciation, les années 1980, elle fait cependant écho à une attaque *post-mortem* que le sinologue (et polémiste patenté) René Étiemble avait lancée en 1974 dans *Le Monde* contre W. von Wartburg[249]. Or, celle-ci, qu'Étiemble justifiait par les relations personnelles qu'il avait eues avec W. von Wartburg entre 1937 et 1943 à Chicago, a été très vite réfutée par les anciens collègues du FEW[250], et ensuite largement discutée par des enquêtes de détail[251]. L'une des dernières en date, celle de F.-R. Hausmann, restituait la complexité de la situation en mettant au jour les dynamiques personnelles qui avaient guidé les compromissions à Leipzig et les ambiguïtés de convictions que Hausmann jugeait non-nazies. Une autre, celle de Christian Simon[252], a davantage encore mis l'accent sur la germanophilie telle qu'elle existait en Suisse et l'a interrogée au prisme du cas de W. von Wartburg. Christian Simon montre ainsi que les convictions politiques de W. von Wartbug sont celles d'un patriote suisse qui a forgé bien avant l'arrivée au pouvoir des nazis une idéologie compatible avec leurs thématiques conservatrices, *völkisch* et anti-libérales, mais qui s'en éloigne dès lors que, à partir de 1938, il constate qu'il ne peut plus, en tant qu'étranger en Allemagne, participer au projet d'explication culturelle de l'Allemagne. Cette ligne de rupture entre un von Wartburg germanophile et les nazis allemands s'illustre, notamment, dans la dénonciation dont W. von Wartburg fait l'objet au sein même de l'Université de Leipzig, à l'automne 1938. Cette dénon-

248 Correspondance Flamand-Hilbold, 28 mai 2019.

249 Étiemble 1974 : « Sous couvert de son enseignement à Chicago, et sous prétexte de faire étudier à fond les dialectes acadiens, von Wartburg plaçait des agents nazis dans certains ports américains de Louisiane. Ce que faisant, il rendait un peu à Hitler de ce que celui-ci lui prodiguait à Munich : "Hitler ne me refuse rien, me dit-il un jour : tout l'argent que je désire, et tout le personnel". Belle occasion de m'expliquer que ce Hitler au fond n'était pas si méchant que ça, et qu'il donnait généreusement de l'argent allemand pour un dictionnaire de français ».

250 Pottier *et al.* 1974.

251 En 1974, Kurt Baldinger, un ancien collègue de la FEW, demandait à Johannes Hubschmid de rassembler la correspondance qu'il conservait entre W. von Wartburg et son père (Johann Ulrich Hubschmied, correspondance de 1908 à 1959). C'est Hausmann 2017 qui en fait l'histoire et en publie certains éléments.

252 Cf. Simon 2022, p. 349-352.

ciation est l'une des manifestations de l'éloignement de W. von Wartburg des thèses nazies alors en vogue – le nazisme pur et dur, le nazisme guerrier –, la précoce conviction germanophile de W. von Wartburg sur la bonne entente de la Suisse avec l'Allemagne devenant alors une position réactionnaire parmi les nazis.

Pour ce qui concerne l'affirmation que J. Ernst avait faite à J.-M. Flamand, la mesure est donc certainement de mise si l'on considère que l'activisme nazi de W. von Wartburg n'est documenté que par des témoignages oraux (R. Étiemble et J. Ernst) et que les pièces d'archives petit à petit mises au jour tendent plutôt à développer une lecture différenciée du nazisme et de la germanophilie en Suisse. L'existence d'un réseau crypto-nazi, tel qu'il a été décrit par J. Ernst à la façon d'une « Cinquième colonne », est quant à elle difficile à évaluer en l'absence, pour l'heure actuelle, de sources tout à fait fiables. Il est indéniable cependant que des militants germanophiles, nazis et/ou partisans des thèses raciales s'activaient en Suisse, y compris dans les universités, et J. Ernst a pu en avoir l'écho de différentes façons, notamment par le directeur du *Mädchengymnasium*, où elle-même travailla. Cet établissement avait en effet accueilli la fille de Werner Gerlach, un professeur bâlois d'anatomie pathologique, membre d'une organisation nazie, contre qui la Curatelle, puis le Conseil d'État avaient engagé en 1936 des procédures en raison de l'illégalité de ses activités politiques[253]. De façon plus générale, plusieurs études récentes portant sur les migrations universitaires allemandes mettent en lumière les actions et réactions des Facultés, de la Curatelle et du Département de l'Éducation à Bâle pour évacuer ceux qui sont compromis – tels les membres du cercle du *Basler Pfalz*, ceux qui avaient signé la « Pétition des 200 » du 15 novembre 1940, ceux qui appartenaient à des mouvements frontistes[254], ou, plus précisément, un Friedrich Vöchting-Oeri, un Fritz Jaeger[255], tous deux en poste à Bâle, ou un Adolf Butenandt, dont le recrutement après-guerre n'a finalement pas lieu[256] – ce dont J. Ernst a pu aussi être au courant. Car, de fait, le militantisme national-socialiste à l'Université de Bâle était, à l'époque de J. Ernst, très surveillé, les lois de 1938 visant les communistes et les extrémistes de droite donnant à l'Université une arme légale, en plus des procédures internes (*Disziplinarverfahren*), pour se débarrasser des partisans nazis[257]. Dans l'état actuel des connaissances, il est donc raisonnable de

253 Cf. Tréfás 2009, p. 125-127.

254 Sur la « Pétition des 200 », cf. Waeger 1971, van Dongen 1997, p. 722 s. sur son traitement après-guerre ; sur les mouvements frontistes, cf. dernièrement Schumacher 2019, mais voir surtout les travaux antérieurs comme Wolf 1969 (Kreis 1969).

255 Cf. Simon 2009, p. 26-29.

256 Simon 2009.

257 Cf. notamment Simon 2009, p. 25-28 (mesures contre les professeurs bâlois compromis avec études de cas) ; Tréfás 2009, p. 126-129 (études de cas).

considérer que, plus de trente ans après les faits, les affirmations d'Étiemble ont pu réveiller chez J. Ernst le souvenir d'une période funeste qu'elle a alors associée avec la personne de W. von Wartburg, dont le positionnement la troublait, comme il avait pu troubler les membres de sa commission de recrutement en 1939, dans ce climat de grande peur qui régnait parmi les anti-nazis suisses jusqu'en 1943-1944. En tout état de cause, si l'accusation de J. Ernst contre W. von Wartburg manque aujourd'hui de sources pour la confirmer, elle est en revanche la claire résurgence de divisions anciennes au sein de la population suisse, fondées sur l'appréhension du fait politique, et qui, des décennies plus tard, trouvent à s'exprimer lorsque les modalités mémorielles ont évolué[258]. Ce parti pris a en outre pu s'appuyer sur l'opposition, au moins ressentie, entre la réputation controversée de W. von Wartburg et le positionnement d'autres collègues, dont J. Ernst était proche, comme le théologien Karl Barth[259] qui s'exprimait de façon transparente sur la nuisance du national-socialisme[260] ou l'antiquisant Gerold Walser et sa mère[261], auprès de qui J. Ernst trouva les fondements, sans doute, d'une pensée humaniste dont l'aboutissement se lit après-guerre dans la construction d'une *Fédération Internationale des associations d'Études Classiques*, avatar d'une Europe scientifique à laquelle J. Ernst participe activement.

5.4 Initiatives internationales

La précocité et le rythme croissant des voyages à Paris, dès janvier 1945[262], témoignent de l'attraction que cette ville exerçait sur Juliette Ernst et que les liens toujours maintenus avec le siège de *L'Année Philologique* avaient largement

258 Sur la construction de la mémoire de la guerre en Suisse et ses particularités, cf. van Dongen 1997 (1945-1948), Clavien 1999 ; sur le mythe de la neutralité de la Suisse et ses conséquences, cf. notamment Fleury 2008 (par le prisme de la politique étrangère) et Jost 2001.

259 Selon le témoignage de C. Mühlebach, K. Barth disait de J. Ernst qu'elle était « comme un petit soleil ».

260 Sur K. Barth et son engagement politique, cf. Huber 1984, p. 136 s. (avec contexte : la théologie sous le national-socialisme), Busch 2004 et Busch 2008 ; sur une action de K. Barth auprès du conseiller fédéral socialiste Ernst Nobst, à propos des déportations des Juifs hongrois (lettre du 25 juin 1944, citée par Bourgeois 1998, p. 141).

261 Cf. Ernst 1981, p. 19 : « Enfin, rien de tout cela n'aurait pu être accompli sans la généreuse hospitalité et l'affection de Marguerite Walser, veuve du grand humaniste Ernst Walser et mère de notre collègue M. G. Walser, professeur honoraire de l'Université de Berne ».

262 Deux voyages, en janvier et novembre 1945, sont documentés dans les comptes rendus des séances des *Études Latines* (Lévy-Bruhl 1945a, p. 26 pour la séance du 13 janvier 1945 et Lévy-Bruhl 1945c, p. 41 pour celle du 10 novembre 1945) ; un troisième voyage a lieu fin juin 1945, mais n'est pas associé à la séance des *Études Latines*, celle-ci ayant eu lieu au début du mois de juin.

encouragée. Pourtant, J. Ernst demeure attachée à Bâle pendant trois années encore, jusqu'en 1948[263], en ayant certes diminué son engagement auprès de l'Université de Bâle[264] et mis un terme, au printemps 1946, à son contrat au *Mädchengymnasium* pour pouvoir « se consacrer entièrement à ses travaux de bibliographie »[265]. À l'été 1945, alors que son travail à *L'Année Philologique* l'occupe largement, J. Ernst s'implique encore au sein d'un dernier projet suisse, qui ne concerne pas la bibliographie, en acceptant de défendre à Paris une initiative des étudiants bâlois qui porte sur l'aide à la rééducation des Allemands (*Hilfsaktion zur Wiedererziehung Deutschlands*). Ce faisant, J. Ernst se consacre à la défense des relations internationales, au niveau franco-allemand-suisse, en modulant une pratique dont elle soutenait le principe depuis longtemps, notamment dans son travail de bibliographe. Avec son intervention dans le champ de la rééducation des Allemands, J. Ernst quitte donc pour un moment son terrain de prédilection pour intégrer un courant de solidarité bien organisé à Bâle, invitée par des proches qui présentent un mode d'action auquel elle peut souscrire[266] et qui sont désireux de profiter de son expérience et de ses relations au sein des milieux institutionnels parisiens. Messagère de l'initiative bâloise auprès du Rectorat de l'Académie de Paris et du Ministère de l'Éducation publique, J. Ernst s'acquitte de sa tâche, mais ne persévère pas lorsque le projet s'enlise par suite des hésitations et réticences des autorités françaises. L'intermède rééducatif de J. Ernst se lit donc, malgré son échec, comme une tentative intéressante de prendre part, depuis son poste bâlois, à l'actualité internationale, en même temps qu'il annonce les projets du futur, gagnants ceux-là, que J. Ernst mènera de concert avec la FIEC.

---

263 Certificat de fin de contrat au nom de J. Ernst, produit le 11 septembre 1952 par le rectorat de l'Université de Bâle (Staatsarchiv Basel, Dossier Juliette Ernst, UA XI 3,3 ; copie avec traduction dans Dossier de carrière de Juliette Ernst, Archives nationales, Fontainebleau, 20070296/189). Voir aussi la lettre de K. Meuli, doyen de la Faculté des Lettres de l'Université de Bâle, à J. Ernst, le 27 mai 1948, Bâle, acceptant sa démission et exprimant ses voeux de succès pour *L'APh* (même dossier, même cote).

264 Lettre de W. von Wartburg au Président de la curatelle, le 5 février 1947, Bâle, avec demande de vacances au bénéfice de J. Ernst (*Sommersemester* 1947 et *Wintersemester* 1947-1948) ; voir aussi la lettre de J. Ernst à K. Meuli, doyen de la Faculté des Lettres de l'Université de Bâle, le 16 janvier 1948, Paris-Bâle, avec demande de prolongation du congé sans solde, jusqu'au 1er octobre 1948, pour mener à bien la publication de *L'APh* (Staatsarchiv Basel, Dossier Juliette Ernst, UA XI 3,3).

265 Certificat de fin de contrat émis le 12 septembre 1952 par le *Mädchengymnasium* de Bâle (Staatsarchiv Basel, Dossier Juliette Ernst, UA XI 3,3).

266 Cf. Clavien & Hauser 2010, p. 14 sur les limites des actions de l'intellectuel en Suisse, qu'un engagement trop critique et trop politique fait mal voir (à l'exemple de celui d'André Bonnard, que J. Ernst connaissait personnellement et qui avait plus tard été accusé d'espionnage au profit de l'URSS – cf. Gerhard 2011).

Ainsi, le 16 juin 1945, Juliette Ernst écrit sur recommandation de Gerold Walser au recteur de l'Université de Bâle Carl Henschen pour lui présenter succinctement le projet dont l'Association des Étudiants de Bâle l'a chargée[267]. Elle mentionne une action humanitaire en faveur de la rééducation de l'Allemagne (*Wiedererziehung Deutschlands*[268]), dont elle compte exposer le plan au Ministère de l'Éducation français. En raison d'une date butoir que la *Basler Studentenschaft* a fixée au 30 juin, le voyage de J. Ernst se déroulera entre le 19 et le 29 juin 1945. Deux jours après ce courrier, le 18 juin, Carl Henschen rédige une lettre de recommandation à l'attention du recteur de l'Académie de Paris Gustave Roussy, y annonçant la venue imminente de J. Ernst. Il y assure son homologue parisien de « l'approbation des autorités universitaires [bâloises concernant la] mission à Paris [dont J. Ernst est chargée] par l'Association des Étudiants de Bâle […] afin de prendre contact avec les milieux français compétents et […] leur soumettre un projet des étudiants bâlois ». Il ajoute que « ceux-ci désirent offrir leurs services et les services des professeurs suisses pour l'enseignement qui pourra être organisé en Allemagne occupée sous le contrôle des autorités d'occupation »[269].

De l'accueil qui est fait à J. Ernst, il existe peu de trace dans les archives, à l'exception d'une lettre datée du 11 août 1945, envoyée par le Lieutenant-Colonel Raymond Schmittlein, chef de la Direction de l'Éducation Publique (DEP), à Émile Laffon, Administrateur Général pour le gouvernement militaire français. Dans cette lettre, Raymond Schmittlein, qui avait reçu du Ministère de l'Éducation les pleins pouvoirs pour mettre en place sa politique en Zone Française d'Occupation (ZFO)[270], mentionnait le rendez-vous avec J. Ernst à Paris et rapportait son issue : une fin de non-recevoir qu'expliquait son inhabilité à « engager des négociations d'ordre international », le Ministère des Affaires

267 Cf. lettre de Juliette Ernst au recteur de l'Université de Bâle Carl Henschen, 16 juin 1945, Bâle, Staatsarchiv Basel-Stadt, Dossier Juliette Ernst UA XI 3,3. J. Ernst choisit de présenter son projet en l'associant à une demande de congé. Habituellement, c'est au doyen de sa Faculté qu'elle écrivait pour les affaires courantes.

268 Sur le champ sémantique de la rééducation, entre contrôle et coopération, et ses traductions en anglais, allemand et français, voir Pakschies 1984, p. 1-7 ; Mombert 1985, p. 1-3 ; Vincent 2008, p. 37-40. Parmi l'abondante bibliographie concernant la rééducation des Allemands, cf. notamment Vincent 2008 (toutes zones occupées, avec état des lieux historiographique) ; voir aussi Strübel 1984, Füssl 1994, Defrance & Pfeil 2012, p. 45-60, Defrance 2017, p. 71 par le prisme de l'action de R. Schmittlein et, tout récemment, Defrance 2019 et Chauffour *et al.* 2019.

269 Lettre du recteur de l'Université de Bâle au recteur de l'Université de Paris, le 18 juin 1945, Bâle, Staatsarchiv Basel-Stadt, Dossier Juliette Ernst UA XI 3,3.

270 Zauner 1994, p. 67 avec définition des pouvoirs accordés à R. Schmittlein ; Defrance 2001a, p. 487 sur cette étape du parcours de R. Schmittlein.

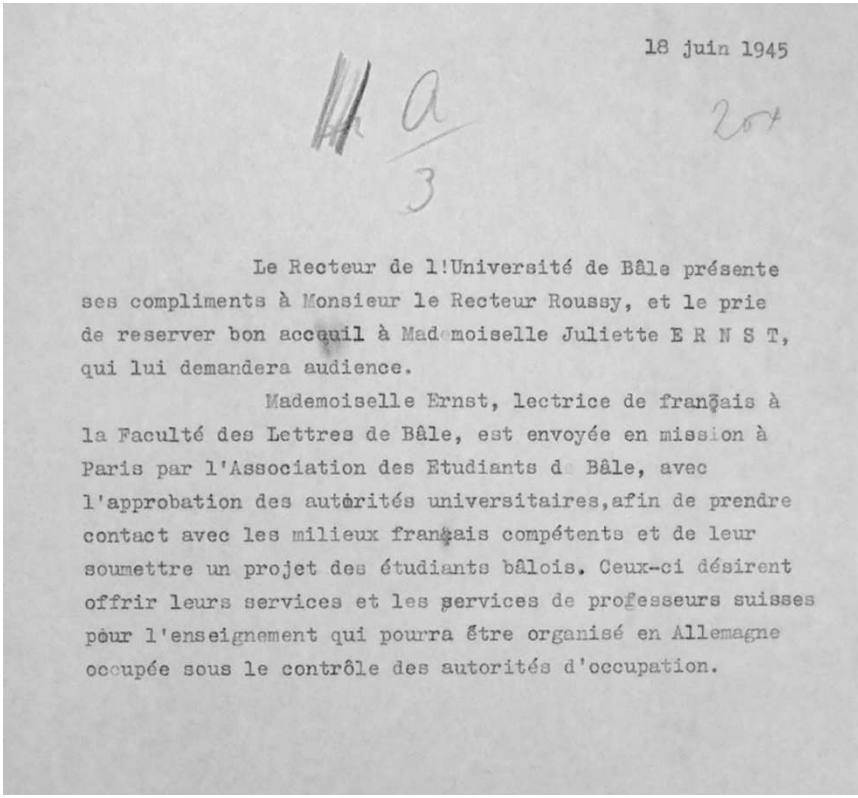

18 juin 1945

Le Recteur de l'Université de Bâle présente ses compliments à Monsieur le Recteur Roussy, et le prie de reserver bon accueil à Mademoiselle Juliette E R N S T, qui lui demandera audience.

Mademoiselle Ernst, lectrice de français à la Faculté des Lettres de Bâle, est envoyée en mission à Paris par l'Association des Etudiants de Bâle, avec l'approbation des autorités universitaires, afin de prendre contact avec les milieux français compétents et de leur soumettre un projet des étudiants bâlois. Ceux-ci désirent offrir leurs services et les services de professeurs suisses pour l'enseignement qui pourra être organisé en Allemagne occupée sous le contrôle des autorités d'occupation.

Fig. 17 : Lettre du recteur de l'Université de Bâle au recteur de l'Université de Paris, le 18 juin 1945, Bâle, Staatsarchiv Basel-Stadt, Dossier Juliette Ernst UA XI 3,3.

étrangères étant seul compétent[271]. La proposition de J. Ernst écartée dès la fin du mois de juin 1945, de nouvelles sollicitations avaient entre-temps été soumises aux officiers du gouvernement militaire par d'autres organismes suisses qui « [exposaient] des projets analogues et même leur demand[aient] des lettres de recommandation ou des laisser-passer ». Pour Raymond Schmittlein, cette collaboration, dont il se méfiait, n'était pas bienvenue en raison notamment « des complications de tout ordre [qu'elle amènerait] : avec [les] alliés et surtout avec l'URSS qui n'a même pas de rapports diplomatiques avec la Suisse, avec les Allemands ensuite qui soupçonnent leurs voisins de nourrir des revendications sur le territoire de Lörrach, avec [sa] propre administration enfin qui verrait peu

271 MAE/Colmar, CCFA Pol IVc3a, lettre de R. Schmittlein à E. Laffon, 11 août 1945, p. 1.

à peu les établissements suisses s'élever en concurrents, sinon en adversaires des [établissements français] »[272].

Juliette Ernst avait donc été parmi les premiers à solliciter Raymond Schmittlein, avant même l'officialisation de sa nomination à la DEP et son départ pour Baden-Baden qui avait eu lieu en août 1945[273]. Mais la rapidité du contact n'a pas joué en la faveur de J. Ernst, au contraire puisque son projet, dont on peut d'ailleurs soupçonner qu'il était moins abouti que d'autres qui lui seraient postérieurs[274], avait été réceptionné à un moment où la Direction de l'Éducation Publique n'était de loin pas installée dans son rôle. À l'été 1945, ainsi, ni la DEP ni les administrations parisiennes n'étaient tout à fait préparées à l'exercice nouveau que constituait la « rééducation » des Allemands[275], dont la définition même restait largement à affiner. Démocratisation, dénazification et épuration[276] constituaient des mots-clés pour partie synonymes de la construction d'une élite francophile en Allemagne[277] dont la mise en pratique s'organiserait progressivement, plutôt en faveur, cela dit, de l'instruction primaire que des universités[278]

272 MAE/Colmar, CCFA Pol IVc3a, lettre de R. Schmittlein à E. Laffon, 11 août 1945, p. 2 sur les arrière-pensées suisses concernant leur chômage intellectuel à résorber et les associations suisses qui n'étaient « pas toujours du meilleur aloi ».

273 Zauner 1994, p. 68.

274 L'absence totale de trace de ce projet dans les différentes archives consultées (Staatsarchiv Basel-Stadt, MAE) laisse penser qu'il n'existait que sous forme d'esquisse. Les différents projets suisses qui sont documentés dans les archives, comme l'emblématique *Markgräfler Aktion*, témoignent d'un état de préparation très important et de l'implication d'acteurs nombreux. Sur les actions suisses localisées à l'Université, cf. Zwicker 1998, avec inventaire des archives et quelques indications bibliographiques.

275 Sur les premières directives de la DEP et son fonctionnement initial, avec zones d'ombre qui concernent notamment le champ de compétences des différentes administrations, cf. Zauner 1994, p. 62-66 ; voir aussi Vaillant 1989, notamment p. 205 : « Dans les premières ébauches de directives des Directions de l'Éducation et de l'Information, auxquelles revient la tâche de définir une politique de rééducation des Allemands, on sent que les responsables français ont conscience de s'engager sur un terrain nouveau ».

276 Sur ce que devait recouvrir la rééducation des Allemands, cf. Zauner 1994, p. 40 s. et *supra*, p. 203, n. 268.

277 Sur le développement en ZFO d'une culture française au large sens linguistique et idéologique, cf. Zauner 1994 ; Vincent 2008, p. 61-63. Sous-jacent à la francophilie autoritaire en Allemagne, cf. Mombert 1985, p. 9 citant les paroles du général De Gaulle : « Notre action a pour but d'installer la France ici » et « il nous faut graver dans les yeux et les mémoires des populations allemandes les exemples de la France, la façon dont nous vivons et dont nous nous comportons ».

278 Cf. Vincent 2008, p. 46 ; Defrance 2000. Sur les raisons de ce choix, cf. Zauner 1994, p. 200 s. L'affirmation est cependant à nuancer compte tenu de la globalité de l'action entreprise par R. Schmittlein et du soin qu'il porte à l'articulation entre eux des secteurs de l'enseignement primaire, secondaire et supérieur, et des secteurs hors enseignement (mouvements et rencontres de jeunesse, universités populaires). Voir aussi les fondations d'établissements d'enseignement

– ce qui a d'ailleurs pu desservir le projet de l'Association des Étudiants bâlois, si, comme c'est possible, il s'orientait davantage vers les universités. Comme cause de l'échec de J. Ernst, il faut surtout ajouter la volonté française, pour partie seulement dictée par les impératifs diplomatiques, d'imposer son autorité propre sur la zone par le contrôle total du processus, une mainmise qui n'autorisait pas encore, en début de période, l'intervention d'acteurs extérieurs étrangers[279].

Dans ce contexte, le rendez-vous avec R. Schmittlein de J. Ernst, qui représentait une association suisse, s'explique sans doute par l'intervention que Marcel Durry avait pu faire en sa faveur[280]. Celui-ci, que J. Ernst connaissait de longue date[281], avait en effet dirigé la commission de Réforme de l'Enseignement[282], créée à Alger par l'arrêté du 21 janvier 1944 sous la tutelle de René Capitant, futur ministre de l'Éducation, alors commissaire à l'Éducation nationale et à la Jeunesse dans le Comité français de la Libération nationale (CFNL). La commission Durry-Capitant était chargée de proposer un programme qui renouvellerait la mission éducative en France, en accord avec les principes démocratiques et égalitaires que l'École de la IIIe République avait, selon les Français libres, oubliés[283]. Or, Raymond Schmittlein, quittant l'Union soviétique en novembre 1943, avait rejoint la commission au début 1944, mettant ses

supérieur (Institut de formation des interprètes de Germersheim, Université de Mayence…), cf. Vincent 2008, p. 49-51. Sur l'exploitation et le contrôle de la recherche en Allemagne, notamment par l'implantation d'une mission du CNRS, cf. Defrance 2001b (voir §18 sur la rivalité avec R. Schmittlein).

279 Sur l'indépendance d'action que visait la France en Allemagne et ses fondements idéologiques, cf. notes *supra.*

280 À côté de la connaissance qu'ils avaient en commun (M. Durry), la piste d'autres points de convergence entre J. Ernst et R. Schmittlein a été suivie, sans toutefois convaincre totalement. Il y a d'abord les études que R. Schmittlein a publiées sur César, l'onomastique et la toponymie antiques ; mais ces travaux, dont J. Ernst a bien rendu compte pour *L'APh*, sont postérieurs à 1945 (par exemple Schmittlein 1948 et *Id.* 1956), ce qui interdit d'y voir l'occasion première d'une rencontre entre eux. Il y a ensuite le débat que tous deux ont développé autour de l'enseignement des langues anciennes dans le secondaire et qui, en fait, les oppose complètement dans leurs positions (l'élitisme de J. Ernst *versus* la réforme musclée des langues anciennes qu'entreprend R. Schmittlein dans le secondaire allemand, au profit des langues modernes – à ce propos, cf. Defrance 2016b et Defrance 2017).

281 Cf. *supra*, p. 88.

282 Sur le plan d'Alger, ses fondements idéologiques (Résistance, gaullisme) et sa postérité, cf. Zauner 1994, p. 33-39 ; Muracciole 1997 ; Robert 2007 ; Clavel 2012. Voir aussi https://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/rechercheconsultation/consultation/ir/pdfIR.action?irId=FRAN_IR_001588 pour l'inventaire des documents d'archives conservés aux Archives nationales (F17/17506 : Comité d'étude pour la réforme de l'enseignement, 1954-1955. Réforme de l'enseignement primaire et secondaire : projet Capitant-Durry, dit projet d'Alger (1944))

283 Cf. par exemple Muracciole 1997.

compétences au service de la Résistance gaulliste à Alger[284] et de ce qui aboutirait en novembre 1944 à un avant-projet de réforme générale de l'enseignement français, couramment appelé « Plan d'Alger »[285]. Par l'adhésion à cette commission, R. Schmittlein établissait ainsi un contact direct avec Marcel Durry[286] dont ce dernier fit, vraisemblablement, profiter plus tard J. Ernst.

Toujours est-il que J. Ernst avait réussi à faire connaître le projet de la *Basler Studentschaft* aux autorités françaises les plus compétentes, en s'adressant directement à R. Schmittlein qui était au centre de la politique culturelle dans l'Allemagne occupée et dont on sait aujourd'hui qu'il a joui d'une grande indépendance dans la gestion de son domaine de compétences[287]. Elle touchait ainsi à une action hautement politique qui allait occuper le gouvernement français pendant plusieurs années, l'emprise sur le territoire allemand par le biais de la culture constituant un domaine d'intervention crucial qui entrait en résonance avec les objectifs de sécurité des frontières et les ambitions économiques dans l'exploitation des ressources allemandes auxquels tenait la France[288]. Or, la Suisse, animée de sentiments fort différents face à l'Allemagne, aux prises avec des intérêts diplomatiques tout à fait à part[289], a elle aussi poursuivi une politique culturelle dans les zones occupées d'Allemagne. C'est dans cet effort suisse de réintégrer le champ d'action international, après que le pays ait fait pendant la guerre un certain nombre de choix en faveur du Troisième Reich[290],

284 À Alger jusqu'en juillet 1944, avec le titre d'inspecteur général de l'Éducation nationale. Sur le parcours professionnel antérieur de R. Schmittlein, notamment ses compétences d'enseignant du français à l'étranger (agrégation d'Allemand, disciple d'Edmond Vermeil, direction de l'Institut français et du Lycée à Riga …), cf. Zauner 1994, p. 19-29 ; Defrance 2001a ; Defrance 2008b.

285 Zauner 1994, p. 33-39.

286 M. Durry et R. Schmittlein étaient tous deux des membres anciens de l'*Association Guillaume Budé* (Malye 1946, p. 16), ce qui a pu constituer l'occasion de rencontres. Mais, sur le fond et sur les points de friction entre eux deux, notamment sur la question de la réforme du baccalauréat français, cf. Zauner 1994, p. 38-39.

287 Cf. Vaillant 1989, p. 208, citant R. Marquant (« Le directeur de l'Éducation publique […] a pu agir en toute indépendance ») et y apportant des nuances ; cf. Defrance 2001a, p. 487 (« ministre de l'Éducation pour la zone française d'occupation, poste qu'il occupa jusqu'au printemps 1951 et où il mena une action très remarquée ») ; Vincent 2008, p. 50.

288 Pour un état des lieux général, certes ancien, des objectifs français, voir Ménudier 1989 ; pour la position à part de la Suisse concernant l'aide humanitaire (par exemple Don suisse *versus* UNRRA), cf. par exemple Schmitz 2004, notamment p. 215.

289 À ce sujet, cf. notamment Jost 2004 (position des intellectuels suisses à l'égard de l'Allemagne de l'après-guerre, à la lumière des trajectoires de M. Frisch et J.R. von Salis) ; Schmitz 2004 (analyse politique de l'engagement humanitaire suisse).

290 Cf. Tanner 2015, p. 254-292 résumant les résultats mis au jour par la « Commission indépendante d'experts », dite Commission Bergier, qui interrogeait nombre d'aspects de la politique suisse dans les années 1939-45 ; voir aussi Schelbert 2000 (non consulté).

que s'inscrit la proposition de J. Ernst à R. Schmittlein, dans le courant des initiatives nombreuses qu'avait engendrée, par exemple, la mise en place au niveau fédéral de la *Schweizer Spende* qui regroupait différentes œuvres de secours (1944)[291]. Au-delà de la justification officielle qui tenait à la conversion de la neutralité suisse pendant la guerre en solidarité après celle-ci[292], il y avait, parmi les mobiles de ces initiatives, pour beaucoup issues de la société civile[293], le souci plus particulier de renouer le dialogue avec les voisins allemands en ciblant leurs besoins immatériels, spirituels et intellectuels. Un versant culturel venait ainsi s'ajouter à l'aide matérielle à l'Allemagne, par l'établissement de deux organisations faîtières, la *Schweizerische Kommission für Bücherhilfe* et le *Schweizerischer Vortragsdienst*[294]. À Bâle, centre précoce du mouvement d'aide à l'Allemagne[295], d'autres entités, notamment actives dans les milieux universitaires, déclinaient ce projet qu'une archive de 1947 résume sous le titre de *geistige Hilfe der Schweiz an Deutschland*[296]. Nombreux étaient en effet les individus suisses qui, souvent forts d'une expérience transnationale personnelle, affirmaient leur proximité avec « le grand canton », dans la reconnaissance d'un monde culturel germanophone non dénué d'ambiguïtés, auquel appartenaient historiquement Suisse et Allemagne[297]. Karl Barth, dont les liens avec J. Ernst sont connus, était ainsi l'une des figures importantes et médiatiques de ce discours marqué du sceau du protestantisme[298] et auquel J. Ernst pouvait se référer intellectuellement. À titre d'exemple de cet engagement, signalons simplement un

291 Sur le Don Suisse, cf. Favez 1995 et Schmitz 2004. Cf. Fleury 2009 et Nicklas 2016 pour la mise en contexte du Don Suisse, notamment à côté des autres initiatives humanitaires suisses contemporaines. Pour les actions régionales, voir D'haemer 1999 sur l'aide bâloise à l'Alsace, Feldges & Mitchell 1996 sur la *Markgräfler Aktion* et Defrance 2000, Chap. 15 sur la coopération entre Bâle et l'Université de Fribourg, en ZFO.

292 Cf. Defrance 1998, p. 236-237. Sur le concept de « neutralité helvétique », cf. notamment Jost 2009.

293 Nicklas 2016, §4 ; Ruppen Coutaz 2016, p. 283 ; Kreis 2008, p. 46 ; Schmitz 2004, p. 220. Cf. Guido Keel, « Proposition de coordination de l'aide culturelle et spirituelle à l'Allemagne », 15/01/1948, Diplomatic Documents of Switzerland 1848-1975, B.38.21.A.1.1. (consulté le 03/02/2020 sur https://dodis.ch/4360), notamment p. 4.

294 Sur l'aide matérielle à l'Allemagne (à destination des orphelins de guerre, des jeunes mères, des malades, etc.), cf. Schmitz 2004, p. 218-220 ; sur le versant culturel de l'aide et notamment l'échafaudage des différentes commissions, cf. Schmitz 2004, p. 220-225.

295 Sur le travail d'opinion qui est fait en Suisse pour faire accepter l'idée du Don Suisse, cf. Schmitz 2004, p. 215 ; Bâle comme laboratoire d'idées et épicentre du mouvement (*Schweizerische Kommission für Deutschlandhilfe*), cf. Schmitz 2004, p. 216-217.

296 « Notiz betreffend die geistige Hilfe der Schweiz an Deutschland », Diplomatic Documents of Switzerland 1848-1975, B.38.21.A.1.1., dodis.ch/5580 (consulté le 03/02/2020 sur https://dodis.ch/5580).

297 Jost 2004 sur l'ancienneté, la puissance et les ambiguïtés des liens germano-suisses.

298 Busch 2004.

extrait de la *Zürcher Zeitung*, cité par une source diplomatique française de mai 1945, qui illustre le positionnement de Karl Barth ainsi que sa réception dans les médias suisses et dans les milieux diplomatiques français :

> Le IIIe Reich aboli, quels vont être désormais les rapports de l'Allemagne vaincue avec ce que l'on peut appeler son empire spirituel, c'est-à-dire les régions qui parlent sa lange ou tout au moins participent à sa culture dont la Suisse alémanique est devenue, en présence d'une Autriche à la situation internationale encore mal définie, l'unique représentant indépendant ? Lors de l'éclipse de la France comme grande puissance en 1940, les Suisses de langue française avaient ressenti l'événement comme les frappant aux-même. Ils avaient éprouvé un vide, ils s'étaient vus investis d'une mission : suppléer sur le terrain culturel dans la mesure de leurs moyens leurs voisins de l'ouest. Si nuancés qu'ils doivent être par la crise de la « culture allemande » dont il est encore difficile de mesurer l'ampleur, si retardés, si comprimés, si atténués qu'on veuille les imaginer par le souvenir d'une menace mortelle pour leur patrie, on doit normalement compter que des sentiments analogues se feront jour parmi les 3 millions de Suisses alémaniques à l'égard de leurs voisins du nord. Déjà, l'armistice à peine signé, la *Zuercher Zeitung*, faisant écho à une brochure du Pasteur Barth, écrit : « Comment aiderons-nous aujourd'hui notre voisin à ne pas perdre entièrement son âme dans sa terrible catastrophe et comment soutiendrons-nous demain les représentants de cette culture allemande qui nous est familière et précieuse, quand il s'agira de ramener la jeunesse au peuple des poètes et des penseurs ? »[299].

Gerold Walser, qui avait annoncé le projet de J. Ernst au recteur Henschen en juin 1945, était aussi l'un des acteurs de ce rapprochement germano-suisse, à une échelle plus universitaire. Secrétaire de la *Basler Kommission für Deutschlandhilfe* (présidée au niveau national par le Bâlois Ernst Stähelin[300]) et membre de la Société suisse de Zofingue, il avait participé à des missions de la Croix-Rouge en Allemagne en 1945[301]. Plus tard, il fit un séjour de deux ans dans les universités allemandes des trois zones occupées (hors URSS) et en tira un long rapport sur l'état intellectuel et matériel de l'Allemagne, dont on peut citer certains mots-clé comme « l'apparence [trompeuse] de l'état de droit », de « l'équité sociale », de

---

299 « Communiqué à la Direction d'Europe au Service d'information et de presse : la Suisse et la culture allemande », 28 mai 1945, MAE Archives diplomatiques à La Courneuve – Aubervilliers, Direction d'Europe Suisse (1944-1970), 206QO/21, p. 6. Sur ces fonds d'archives, cf., dès à présent, Chauffour 2019.

300 La *Schweizerische Kommission für Deutschlandhilfe* est fondée en mai 1945 autour de Charles Egger, Richard Pestalozzi et Rolf Eberhard, cf. Schmitz 2004, p. 216. Sur ses représentants, cf. « Notiz betreffend die geistige Hilfe der Schweiz an Deutschland », Diplomatic Documents of Switzerland 1848-1975, B.38.21.A.1.1., dodis.ch/5580 (consulté le 03/02/2020 sur https://dodis.ch/5580).

301 « Lettre : A.s. de l'Association "Zofingia" », d'Henri Hoppenot (ambassadeur en Suisse) à Georges Bidault (ministre des affaires étrangères), 9 avril 1946, MAE Archives diplomatiques à La Courneuve – Aubervilliers, Direction d'Europe Suisse (1944-1970), 206QO/21, p. 2.

« la liberté politique » ou de la « vie culturelle », qui se reflètent parmi les Allemands dans le développement du « cynisme », de « l'automystification » et du « désespoir passif »[302]. Comme d'autres collègues, il soutenait que la parole suisse, venant d'un pays neutre qui ne faisait pas partie des puissances occupantes et qui avait des liens anciens avec ses voisins du Nord, avait plus de chance de résonner en Allemagne[303]. D'une certaine manière, faire porter à J. Ernst le message d'une aide suisse à la rééducation des Allemands était un calcul intéressant, car il pouvait faire oublier, par l'exemplarité du parcours français de J. Ernst, la méfiance tenace de la France à l'égard de la Suisse. Car il faut bien voir que les Suisses provoquaient une réaction ambiguë de la part des autorités françaises, qui reconnaissaient pouvoir profiter de l'aide suisse sans être convaincu de la fiabilité de l'alliance – en cause, notamment, les liens forts et anciens d'une Suisse trop germanophile (ou trop « germanisée », selon le vocabulaire de l'époque parmi certains fonctionnaires français) pour assurer le processus rééducatif prévu[304]. À n'en pas douter, il y avait un profond décalage entre le discours d'un Gerold Walser et celui, contemporain, d'un Jean Malye qui, de retour d'un séjour en Allemagne qu'avait organisé l'*Association Guillaume Budé*

302 Séjour entre avril 1945 et septembre 1947 (Gerold Walser, « Deutschland und die Schweizer Hilfstätigkeit », 23 septembre 1947, Nachkriegshilfe, Staatsarchiv Basel-Stadt, Universitätsarchiv I, 55, 4). Le séjour de G. Walser en ZFO est également documenté dans les archives du Ministère des Affaires étrangères (cf. MAE Archives diplomatiques à La Courneuve – Aubervilliers, Direction d'Europe Suisse (1944-1970), 206QO/21).

303 « Lettre : A.s. de l'Association "Zofingia" », d'Henri Hoppenot (ambassadeur en Suisse) à Georges Bidault (ministre des affaires étrangères), 9 avril 1946, MAE Archives diplomatiques à La Courneuve – Aubervilliers, Direction d'Europe Suisse (1944-1970), 206QO/21, p. 2 : « [Les dirigeants de Zofingia] considèrent que les étudiants allemands accueilleront les idées exprimées dans une publication éditée en Suisse avec moins de préjugés que si elles étaient contenues dans une revue publiée sous le contrôle des autorités d'occupation. En mettant les étudiants allemands en mesure de comprendre comment leurs camarades suisses – qui ne participèrent pas à la lutte contre l'Allemagne – furent amenés à juger les actes des nazis, la "Zofingia" se propose de les convaincre qu'ils doivent rejeter cette idéologie et qu'il leur appartient de fournir l'effort principal pour lutter contre elle ».

304 Sur la réception des propositions suisses parmi les Alliés, cf. Defrance 1998, p. 241-242 (ZFO et autres) ; Schmitz 2004, p. 216. Voir aussi les dossiers 206QO/19 Direction d'Europe / Suisse (1944-1970) et 206QO/21 Direction d'Europe Suisse (1944-1970), conservés aux Archives diplomatiques à La Courneuve – Aubervilliers, qui concernent les relations franco-suisses et montrent la vigilance des autorités françaises vis-à-vis des Suisses, dont la germanisation est un souci récurrent : un long rapport, traitant de la Suisse et de la culture allemande, illustre l'intérêt des diplomates français vis-à-vis de la situation particulière de la Suisse, formulée en termes de rapports de force entre germanisation et francophilie (« Communiqué à la Direction d'Europe au Service d'information et de presse : La Suisse et la culture allemande », 28 mai 1945, MAE Archives diplomatiques à La Courneuve – Aubervilliers, Direction d'Europe Suisse (1944-1970), 206QO/21).

en août 1946, mettait en avant l'action en Allemagne des « Français qui pensent droit et qui savent quelque chose […], guidés par leurs amis des services français en Allemagne [c.-à-d. la DEP] »[305]. Alors que l'un fondait sa pensée sur le constat d'une souffrance allemande que pouvait guérir par la confiance la solidarité internationale, l'autre soulignait le lien de vassalité, l'allégeance du peuple allemand aux vainqueurs, qui le délivrerait de son immaturité démocratique en enseignant à la « jeunesse allemande à enfin devenir humaine »[306].

En fin de compte, l'identification de Karl Barth et Gerold Walser dans le réseau bâlois de J. Ernst, en donnant un contexte à la tentative manquée de J. Ernst dans l'aide à la rééducation des Allemands, constitue surtout le maillon d'une histoire qui débute avec un patriotisme francophile et germanophobe, et qui s'achève en 1945 sur un engagement pro-européen en faveur de la reprise des relations scientifiques avec l'Allemagne[307]. Car, élaborée avec le soutien logistique et intellectuel de collègues et proches bâlois, cette action auprès de R. Schmittlein n'est pas conçue de façon isolée. Il y a tout lieu de penser que la mobilisation de ces soutiens suisses, relativement nouvelle dans le parcours très parisien de Juliette Ernst, a créé pour elle une dynamique d'ouverture vers l'Allemagne, dans un geste de solidarité auquel ses relations « historiques », en premier lieu Jules Marouzeau depuis la France, ne pouvaient souscrire dans l'immédiat de la Libération. L'ancrage suisse de J. Ernst lui ouvre des perspectives que son compagnonnage avec J. Marouzeau ne lui offrait pas parce que leurs réseaux étaient différents, parce qu'il s'était trouvé isolé pendant la guerre et aussi parce que, de son côté, la main tendue vers l'Allemagne restait compliquée. À bien des égards, au sortir de la guerre, J. Ernst a donc de meilleurs outils que J. Marouzeau pour défendre la reprise des relations internationales : elle le devance dans ce domaine et c'est cette avance, que plus tard beaucoup formuleront humblement en disant que J. Ernst avait conservé des relations à l'international grâce à son « exil » suisse, qui explique la place qui lui est donnée lors de la fondation de la FIEC en 1948[308]. La particularité de l'élément suisse dans le parcours de J. Ernst

305 Malye 1946, p. 16.

306 Malye 1946, p. 17.

307 Faisons mention ici du travail de Krige 2016 dans lequel il vise une histoire des émotions, dans l'immédiat après-deuxième-guerre-mondiale, comme partie prenante de l'histoire de la réintégration des nations vaincues.

308 Cf. par exemple Paschoud 2001a, p. 16 : « Pendant la Deuxième Guerre Mondiale, Juliette Ernst, repliée à Bâle, sauva l'entreprise, qui put, dès la paix revenue, prendre un nouvel essor. Comme Juliette Ernst était la seule qui, vers 1947, avait gardé des contacts avec l'ensemble des savants de par le monde, il est normal qu'elle ait joué un rôle important dans la naissance de la Fédération Internationale des associations d'Etudes Classiques (FIEC), officiellement fondée en septembre 1948. […] Il est par ailleurs évident que, parmi les promoteurs de la FIEC, le rôle principal a été joué par Jules Marouzeau et Juliette Ernst. L'entreprise de l'*Année Philologique*, ralentie, mais non interrompue par la guerre, faisait d'eux, et surtout de Juliette Ernst, les seules

doit être soulignée, car son engagement international, solidaire et précoce, matérialisé d'abord par la proposition à R. Schmittlein, s'applique aussi à son champ de compétences initial, la bibliographie. Certainement plus que l'expérience de la résistance de J. Marouzeau[309], c'est l'expérience suisse de la guerre et de ses lendemains qui enclenche une redéfinition idéologique du métier de J. Ernst : la bibliographie, « servante de l'humanisme », y gagne en universalité, en accord avec l'expérience de solidarité que J. Ernst a faite en Suisse, qui était (plus largement) dégagée de la germanophobie qui existe alors en France. Vivre la guerre à Bâle, participer à une entreprise d'aide à la rééducation des Allemands, viser le retour en France après 1945, tous ces éléments participent de la construction d'une nouvelle *Weltanschauung* pour J. Ernst – qu'elle redéploie ensuite dans la pratique de la bibliographie auprès de J. Marouzeau. Celle-ci se résume à une prise de position nouvelle en faveur d'une communauté savante très intégratrice – qui n'exclut pas le nationalisme, mais s'attache à une idée d'Europe[310] –, une position qui assume de façon croissante le rôle d'arbitre ou de vigie que confère la rédaction de *L'APh*. Cet ajustement épistémologique de la bibliographie trouve ensuite écho dans le nouvel organisme international qu'est la FIEC, avec lequel *L'APh* a des liens consubstantiels et qui l'engagera encore davantage à exprimer une position vis-à-vis des nations vaincues, en premier lieu l'Allemagne.

Sans méconnaître le plafond de verre bien réel auquel Juliette Ernst est confrontée en tant que rédactrice d'une bibliographie, il paraît donc important de souligner le rôle de médiatrice qu'elle a joué dans la réouverture des relations scientifiques internationales, lequel est devenu, au fil du temps, sa marque de fabrique. Or, si son engagement dans l'internationalisation des relations entre chercheurs est devenu un *topos*, au point qu'il finisse par définir le travail de Juliette Ernst[311], sa construction est moins connue. L'analyse de l'héritage

---

personnes qui, en 1948, avaient maintenu un large réseau de contacts dans le monde entier. […] Ces facteurs aident aussi à comprendre le rôle prépondérant de la France, et des savants français, dans la période initiale de la FIEC ». Même argument dans Paschoud 1997, p. 6. Sans mention de la guerre, mais même argument, cf. Chambert 2001, p. 16 : « Ces liens avec les savants du monde entier expliquent le rôle essentiel qu'elle a joué aussi dans la naissance de la FIEC fondée en 1948 et dont elle fut la secrétaire générale de 1954 à 1974 ».

309 Lagrou 1997, p. 140 sur « le problème allemand » comme fondement de la pratique internationale chez les résistants européens dans l'après-guerre.

310 Sur le maintien des pensées nationalistes dans les pays européens de l'après-guerre, cf. Lagrou 1997, p. 140.

311 Lorsqu'il a fallu réfléchir au remplacement de Juliette Ernst à la fin des années 1980, c'est cet aspect que mettait en avant Pierre Petitmengin dans le profil de poste : « [Si J. Ernst venait à se désengager de *L'APh*, il faudrait] trouver un nouveau "coryphée" ou un chef d'orchestre, si l'on préfère, connu et respecté en dehors de l'Hexagone français, capable de dialoguer avec les savants et les administrateurs de la science, qu'ils soient français ou étrangers, et suffisamment

épistémologique qu'elle reçoit de Jules Marouzeau, puis la distance que la guerre met entre elle et lui avec le séjour suisse et les nouveautés que ce séjour amène pour elle, permettent de densifier une histoire qu'on croyait achevée. Edifiée en objet d'études, la nette volonté de Juliette Ernst de rassembler à l'international révèle une chronologie fine que bornent les deux guerres mondiales et que ponctuent les étapes d'un parcours individuel marqué d'influences parisiennes et suisses d'où se dégage, malgré les divergences, le mot-clé « humanisme ».

intéréssé et disponible pour que sa fonction ne soit pas simplement honorifique. […] J. Ernst remplit parfaitement (et gratuitement) les fonctions de bibliographe et d'ambassadrice de la bibliographie. Il n'est pas sûr qu'une seule personne suffise à la remplacer ; il n'est pas sûr qu'on puisse retrouver le même dévouement désintéressé » (« Rapport et suggestions de Petitmengin », daté du 20 février 1987, Fonds Secrétariat Général SIBC).

6 La FIEC à ses origines : études classiques et humanisme de l'après-guerre

> [Jules Marouzeau] félicite les membres présents de braver l'épreuve d'une Sorbonne non chauffée et salue tout particulièrement plusieurs personnes présentes : M. Hoepffner, qui vient de Clermont-Ferrand, M. Nicolau d'Olwer, qui a été mêlé de façon tragique aux événements de ces dernières années, enfin Mlle Ernst, qui a eu le privilège de pouvoir franchir la frontière suisse pour venir achever les dépouillements de l'Année philologique, et qui nous apporte des nouvelles du Groupe romand. Sa présence à cette séance symbolise la reprise de contact entre nos deux Sociétés si étroitement unies et que les événements ont séparées sans jamais altérer leur mutuel attachement.

À partir de janvier 1945, Juliette Ernst reprend progressivement ses voyages entre Bâle et Paris, où elle assiste à certaines des séances de la *Société des Études Latines*. Lors de la séance du 13 janvier 1945, deux jours après le quarante-cinquième anniversaire de J. Ernst, Jules Marouzeau lui offre un accueil personnalisé, rappelant les liens professionnels qui les attachent et que la guerre n'a pas entamés. À ses côtés, J. Marouzeau distingue deux autres personnalités : le philologue romaniste Ernest Hoepffner qui, évacué d'office de l'Université de Strasbourg vers Clermont-Ferrand en 1939, retrouve sa liberté de mouvement, et l'universitaire et politicien catalaniste Lluís Nicolau d'Olwer qui, exilé en France où il avait été incarcéré par Vichy puis par la Gestapo, est en partance pour Mexico afin d'y prendre un ministère sans portefeuille du Gouvernement républicain en exil. Après l'armistice du mois de mai 1945, les retours et retrouvailles sont plus nombreux encore, documentés par les listes des présents lors des séances et par les annonces qu'y fait J. Marouzeau, dans l'hommage simultané aux disparus, morts au combat ou dans les camps[1]. Dans le pays, les révoqués et les déportés retrouvent leurs postes à l'Université, les contacts reprennent, les voyages à l'étranger se multiplient : à la seule séance du 10

1 Par exemple le 12 mai 1945, sur le retour de deux membres, les nouvelles rassurantes des fils Zeiller et Lévy-Bruhl et la mort du fils Bayet dans un camp de déportés (Lévy-Bruhl 1945b, p. 36).

novembre 1945, J. Marouzeau annonce ainsi que Jean Bayet et Jean Cousin se sont rendus en août 1945 au Congrès des sociétés classiques de Grande-Bretagne, qu'Alfred Ernout était au Canada où il a renoué avec des collègues et que lui-même vient de recevoir à Fribourg un doctorat *honoris causa* de l'Université[2]. En même temps qu'on célèbre la paix et qu'on pleure les absents, le travail reprend avec le désir pressant de faire à nouveau ce que la guerre avait empêché[3].

La reprise progressive des activités ne signifie pas pour autant un retour à la normale, que de toute manière le nécessaire état des lieux diffère. Il s'agit de façon générale de renouer avec les collègues séparés par la guerre et de remettre en route les activités interrompues – les réunions reprennent plus régulièrement, les clubs locaux rouvrent leurs portes et on se prépare à envoyer les manuscrits, prêts depuis longtemps, aux imprimeurs[4]. Plus spécifiquement, les revues spécialisées s'attachent à identifier et faire connaître les travaux achevés ou en cours qui sont passés inaperçus pendant le conflit, tâche dont se charge en particulier J. Ernst dans *L'Année Philologique* et dans les articles qu'elle rédige, et à laquelle participent aussi *Les Lettres d'Humanité* ou la *Revue des Études Latines*, et ce, malgré les conditions matérielles toujours difficiles qui entravent l'accès à une documentation dispersée[5]. Toutes ces activités sont marquées par le choc profond que tous éprouvent, agissant incontestablement sur l'état d'esprit, et que le cercle des spécialistes de l'Antiquité formule en questionnant divers aspects de leur activité. Les acteurs historiques des études classiques en France, comme l'*Association Guillaume Budé* et la *Société des Études Latines*, témoignent de cette réflexion qui met au centre le problème de la responsabilité des universitaires, des enseignants et des intellectuels. Anticipant certainement la problématique de la réintégration des savants compromis en Europe, l'argument se décline en termes d'engagement individuel et collectif, passé, présent et futur. Le souci de se positionner par rapport au passé est en effet limpide, le mot-clé « résistance » résumant alors les actions des organisations spécialisées d'études classiques, en ouvrant en même temps le dialogue à la place que l'humanisme – l'autre mot-clé de la période – peut prendre dans la vie nouvelle de l'après-guerre. Jules Marouzeau dans ses « Chroniques des Études Latines » ou Jean Malye dans les textes qu'il publie dans *Les Lettres d'Humanité* font ainsi état de leur engagement

2 Lévy-Bruhl 1945c, p. 41-42.

3 Les témoignages sur l'esprit de l'époque sont nombreux ; on mentionnera celui de Bingen 2005, p. 6 : « C'était le temps redevenu heureux où nous abandonnions le *battle-dress* pour retrouver nos élèves et nos recherches, le temps où s'est confortée l'idée que la généralisation au monde entier, hommes et femmes, de l'éducation et des sciences, avec l'aide d'une entreprise pensée à l'échelle du globe, créerait la fraternité universelle dans la dignité et la sécurité reconnues à tous ».

4 Cf. par exemple Malye 1945.

5 Sur les difficultés, dans le champ bibliographique, de l'après-guerre, cf. Ernst 1949a. Calmette 1948 propose un état des lieux par le prisme des bibliothèques universitaires.

des dernières années, tous deux rappelant qu'ils ne se sont pas compromis durant la guerre[6] et qu'ils ont au contraire fidèlement maintenu leur activité dans le droit fil de leurs valeurs. Parmi elles, l'humanisme, que l'*Association Guillaume Budé* revendiquait depuis longtemps, trouve un souffle nouveau parce que, par sa polysémie et sa plasticité, il fédère largement. Les définitions que tentent, dès 1945[7], de nombreux antiquisants face à l'utilisation de plus en plus fréquente de ce terme révèlent sa congruence à l'esprit du temps et les défenseurs des études classiques y puisent pour questionner aussi bien la réforme de l'enseignement public en cours que le sens de la science et de la connaissance qu'ils considèrent comme dépendants, *in fine*, de la pratique des études classiques.

La bascule entre un débat de spécialistes en vase clos et une réflexion de grande ampleur, à l'échelle nationale et mondiale, se produit avec l'appropriation de la notion par l'Unesco, quand dès sa fondation à Londres en 1946 elle annonce la teneur de son projet[8], puis avec la création en 1949 de son organe spécialisé, le *Conseil International de la Philosophie et des Sciences Humaines* (CIPSH). L'Unesco, dans sa volonté d'agir sur la paix par le recours à la culture et à l'éducation, emporte l'adhésion précoce d'un Jean Malye ou d'un Jules Marouzeau, dont les objectifs de valorisation de l'humanisme et de coopération internationale concordent. Avec un champ de compétences s'étendant à l'éducation et à la culture, aux sciences exactes et naturelles, et aux sciences humaines et sociales, l'Unesco offre cependant aux spécialistes de l'Antiquité un point d'accès plus direct à la réflexion que mène la communauté scientifique internationale – notamment parmi les sciences exactes – en mettant en cause les politiques scientifiques nationales et internationales, dont les principes fondateurs comme l'hyperspécialisation des chercheurs comme condition du progrès scientifique et l'idéal d'une science garante de l'amélioration des conditions de vie paraissent à

6 Cf. Marouzeau 1943-1944, p. 67 : « La Société et la Revue ont traversé sans compromission – est-il besoin de le dire ? – la période douloureuse de l'occupation… » ; cf. Malye 1945, p. 227 : « Et notre reconnaissance va à tous les membres de l'Association [Guillaume Budé], à tous nos amis connus et inconnus qui ont bien compris que pendant ces années, l'Association était immuablement restée fidèle à ses principes, à ses idées de liberté et de critique, à son rôle de mainteneur et de diffuseur de la culture traditionnelle française. […] Par un instinct sûr et malgré le silence auquel nous étions contraints, nos amis ont compris que l'Association persévérait et qu'elle se maintenait en dehors de toute atteinte et de toute compromission ».

7 Cf. Malye 1946 ; Boyancé 1946 ; Pippidi 1947 ; Malye 1947 ; Malye 1948 ; Herescu 1948, etc.

8 Résumée par la maxime « les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix », citée par Belloc 2007, p. 18, définie par Pfeil 2016b, p. 101 comme une « pédagogie de la paix », « sous-tendue par une approche anthropologique et cognitive ».

certains, après le conflit mondial, avoir manqué leur but[9]. Cette confrontation internationale et interdisciplinaire apporte son lot de remises en question, précisément parce que le poids de la pensée scientifique (sciences exactes) s'est accru dans les dernières décennies, enlevant à l'humanisme et aux études classiques leur public et leur légitimité sociale et morale. À cet égard, la réflexion ordonnée par l'Unesco, qui appelle à un « nouvel humanisme », tire les spécialistes d'études classiques de leur zone de confort, les invitant à défendre leurs disciplines en questionnant sans faux-semblants « l'actualité du message classique »[10]. Une confrontation à une telle échelle est inédite pour les études classiques, précisément parce qu'elle est à la hauteur des possibilités offertes par l'Unesco qui, elle, « ne peut éviter d'être grande », comme l'affirmait son directeur général en 1947[11].

Car si la rencontre des nouvelles institutions de coopération internationale avec les défenseurs de l'humanisme et des études classiques se place d'abord sur le terrain théorique, l'intervention de ce nouvel acteur, au poids considérable puisque doté de financements étatiques[12], offre aussi des opportunités que les sociétés savantes spécialistes des études classiques ne connaissaient pas, limitées qu'elles ont jusque-là été dans leurs réalisations par manque de moyens financiers. Dans cette optique, la participation aux projets de l'Unesco, concrétisés par la création du CIPSH, est impérative et on voit un groupe d'antiquisants se fédérer pour répondre aux propositions unesquiennes, s'organisant en conséquence, dans l'urgence du calendrier qu'impose la coopération internationale.

Cette évolution, qui a des répercussions très concrètes sur le métier de Juliette Ernst, n'est cependant pas le fruit d'une relation bilatérale entre l'Unesco et les spécialistes des études classiques. C'est au contraire tout un monde qui change alors, ce dont J. Ernst prend acte et témoigne grâce à son intégration dans le champ des études classiques. Il est à noter qu'elle-même, comme son réseau, se révèlent pris dans des jeux d'interactions multiples, où les individus donnent de la voix au sein de plusieurs institutions, croisant de ce fait des intérêts qui peuvent être dissonants. Si tout un chacun s'accordait sur le principe d'une meilleure coordination scientifique, créditée d'une hausse des financements, sa mise en pratique suscite de vifs débats, qu'expliquent en premier lieu l'ampleur des réformes envisagées et le flou qu'engendre une situation de mise en route. Certains savants du réseau de J. Ernst d'abord, qui sont les utilisateurs premiers

9 Belloc 2007, p. 18: « Dans ce contexte de traumatisme profond, le développement des connaissances scientifiques n'apparaît plus comme un synonyme nécessaire de progrès. L'autre visage du progrès, c'est la mort ».

10 « Le rôle de la culture classique et humaniste dans la vie culturelle d'aujourd'hui », daté du 26 août 1955, Archives de l'Unesco, WS/085.112, p. 1.

11 Huxley 1947, p. 11.

12 Sur la participation des États au financement de l'Unesco, cf. Citot 2008, p. 180.

des bibliographies et les intervenants directs de la coopération internationale, lui transmettent différentes opinions, critiques ou favorables vis-à-vis de l'Unesco et des sujets qu'elle entend traiter. Les premiers congrès internationaux d'études classiques sont à cet égard un lieu de communication capital, où les critiques n'épargnent pas le champ spécifique de la bibliographie, intrinsèquement lié qu'il est à l'organisation de la recherche et aux politiques scientifiques des pays. Les institutions nationales françaises, telles que le CNRS ou la *Confédération des Sociétés scientifiques françaises*, connaissent elles aussi des réformes de fond qui ont des conséquences directes sur la bibliographie, notamment d'études classiques. La subvention que recevait sur vote du Parlement la *Confédération des Sociétés scientifiques françaises*, qui avait pour but de soutenir les entreprises bibliographiques françaises, est par exemple transférée au CNRS[13], le rendant *de facto* responsable des publications bibliographiques françaises en l'intéressant plus largement à une question déjà ouverte par la création en son sein, en 1940, du *Bulletin analytique*[14]. Ce transfert des compétences, décidé sur ordre ministériel, a pour conséquence qu'un lien direct s'établit entre le CNRS et *L'APh*, qui avait jusque-là été bénéficiaire de la *Confédération des Sociétés*. Or, le CNRS, qui est alors en pleine refonte à la suite des nominations à la direction de Frédéric Joliot (1944) puis de Georges Tessier (1946), répercute, par voie de causalité, sa réorganisation financière et institutionnelle sur les publications et la recherche françaises. Il est ainsi à souligner que, sous la pression des représentants des sciences humaines[15], le CNRS amorce un virage, certes timide et progressif[16],

13 « Note – Confédération des Sociétés scientifiques françaises », Organisation de la Documentation scientifique, 1941-1963, Archives nationales, Pierrefitte, 19800284/125-19800284/126, p. 1 ; « Commission de documentation pour les sciences humaines, Procès-verbal de la réunion du 7 mars 1949 au CNRS », p. 9 avec mention des deux millions que le CNRS, à la suite de la *Confédération des Sociétés*, alloue aux bibliographies, dont un tiers réservé aux Sciences humaines (cf. citation *in extenso infra*, p. 221, n. 18).

14 Cf. Chapitre *supra*. Sur les premières entreprises bibliographiques au CNRS, cf. Astruc *et al.* 1997 et Guthleben 2013. Sur les entreprises bibliographiques nationales, au sein des ancêtres du CNRS et dans le domaine de la chimie, cf. Fauque 2016.

15 Guthleben 2013, p. 98 à propos d'une revendication de Mario Roques, courant 1944, repoussée par F. Joliot : « Pour aussi dignes d'intérêt que soient les sciences humaines, il ne faut pas qu'elles absorbent une part de plus en plus grande des moyens dont dispense le Centre au moment où l'effort de guerre et la reconstruction du pays exigent que soient utilisées au maximum les forces vives de la Nation ». M. Roques s'est largement engagé dans la défense des sciences humaines au CNRS et, même avant, au sein de la Caisse Nationale des Sciences (Pradoura 1987, Q.3 ; Picard & Pradoura 1988 ; Sonnet 2019, §7). Sur le contexte et les moyens de la revendication des spécialistes de sciences humaines avant la création du CNRS, cf. Dumoulin 1985.

16 Sonnet 2019, §12 à la suite de Picard 1990, p. 194 propose d'évaluer à un quart la proportion d'allocataires en sciences humaine au CNRS en 1950, ordre de grandeur stable par rapport à ce que connaissait la Caisse Nationale des Sciences de 1931-1939. C'est certainement

dans sa politique de dotation en attribuant aux sciences humaines des crédits traditionnellement concentrés entre les mains de laboratoires de sciences exactes (en particulier la physique), nettement plus fortes au sein de l'institution depuis sa création car plus à même de soutenir l'industrie et l'effort de guerre[17]. Cette mesure, combinée à l'intérêt bien établi du CNRS pour la question de la bibliographie et de la documentation, offre à J. Marouzeau et J. Ernst de participer aux débats sur la réorganisation de la bibliographie en France dont le CNRS prend la direction.

C'est ainsi dans l'étude des ajustements que font les sociétés spécialisées d'études classiques pour entrer en commerce avec l'Unesco et le CIPSH d'une part et le CNRS d'autre part, dans celle du dialogue qui s'instaure ensuite et dans celle des effets de leur relation sur les structures de la recherche et ses pratiques, que se situe l'intérêt essentiel de la période d'après-guerre pour J. Ernst. Entraînée par son travail de bibliographe à *L'APh* et son engagement dans le champ des études classiques qui lui donnent une connaissance excellente de la situation internationale, Juliette Ernst trouve auprès de ces institutions nationales et internationales, qui deviennent des interlocuteurs essentiels, des ressources et des contraintes nouvelles qui influent indubitablement sur son activité première. En résumé, le vaste mouvement de transformation qui se met en place amène J. Ernst à redéfinir son cœur de métier, qui passe de la pratique déjà bien établie de la bibliographie à celle, complémentaire, de la documentation, qui concerne plus spécifiquement l'accès matériel aux publications, et à celle, surtout dictée par

Georges Jamati, le directeur adjoint du CNRS chargé des sciences humaines de 1949 à 1954, qui enclenche au CNRS le tournant le plus visible en faveur des sciences humaines (Sonnet 2019, §5 ; Pradoura 1987) ; avant lui, dès l'Occupation, J. Carcopino avait fait donner une place plus importante à l'archéologie (Gran-Aymerich 1990). Pour ce qui concerne la dotation des bibliographies, cf. les documents de la série « Organisation de la documentation scientifique », conservée aux Archives nationales (Pierrefitte), 19800284/125-19800284/126, où des échanges épistolaires retracent les demandes de la *Confédération des Sociétés scientifiques françaises* de multiplier par dix les subventions, ce que F. Joliot refuse (Lettre de F. Joliot à J. Verne, Président de la *Confédération des Sociétés scientifiques françaises*, le 7 mars 1945 : « Bien que le vœu de votre conseil paraisse tout à fait justifié, les disponibilités du [CNRS] ne permettent certainement pas, en raison de l'importance même de ce chiffre, de porter cette subvention à quatre millions de francs »). Dumoulin 1985 propose l'analyse de l'entrée des sciences humaines au CNRS par le prisme, notamment, de leur professionnalisation.

17 Sur la mobilisation du CNRS pendant la guerre, cf. Guthleben 2013, p. 34-41, qui questionne cependant la création du CNRS, le 19 octobre 1939, comme institution de guerre (p. 31) ; voir p. 71 s. sur l'arrêt des recherches militaires pendant l'Occupation. Sur le CNRS mobilisé, voir aussi Guthleben 2006 et Picard 1999. Sur les sciences, outil de la guerre, cf. Dahan & Pestre 2004. Par ailleurs, sur la primauté des sciences exactes au sein du CNRS, traversées par le clivage sciences appliquées et sciences fondamentales, cf. Dumoulin 1985, Picard 1999 et Picard 2020.

la FIEC nouvellement créée, de l'organisation de la recherche. Il s'agit là d'un choix stratégique, adaptation logique aux sollicitations du temps et aux problématiques que toutes les sciences connaissent dans l'après-guerre et dans le début de la guerre froide. La spécificité de la période tient ainsi à l'adaptation multimodale de J. Ernst qui se positionne en face d'acteurs nouveaux et anciens qui défendent des points de vue issus de contextes variés (parole institutionnelle ou individuelle, orientée selon la discipline d'origine ou le pays d'origine), pour aboutir, *in fine*, à la redéfinition des pratiques de la recherche et de la bibliographie, notamment via la mise en question de l'humanisme, en fonction de nouveaux paradigmes politiques. Ceux-là prennent en compte aussi bien les lignes de tension nouvelles créées par la situation internationale que le rapport au passé ou la responsabilité individuelle dans la pratique de la science. En fin de compte, l'immédiat après-guerre connaît une évolution globale des politiques scientifiques nationales et internationales, dont la bibliographie d'études classiques porte elle aussi la marque.

6.1 Bibliographie et documentation des sciences humaines au CNRS

Pensée depuis ses origines comme instrument de la coopération scientifique internationale, la bibliographie est la porte d'entrée, pour Juliette Ernst, d'un vaste mouvement de redéfinition des politiques scientifiques d'après-guerre. Sa participation au processus est cependant conditionnée par le financement de son travail, problèmatique depuis les débuts. À cet égard, un changement radical s'opère lorsque la *Confédération des Sociétés scientifiques françaises* laisse la main au CNRS dans la gestion des fonds alloués aux bibliographies[18]. *L'Année Philolo-*

18 « Note – Confédération des Sociétés scientifiques françaises », Organisation de la Documentation scientifique, 1941-1963, Archives nationales, Pierrefitte, 19800284/125-19800284/126, p. 1 : « Avant 1940, le Parlement votait annuellement une subvention pour la Confédération ci-dessus. Le montant en avait atteint 700.000 Frs. en 1932, mais depuis 1936 avait été ramené à 460.000 Frs. En 1940, le Ministère de l'Éducation Nationale a jugé que ce crédit serait mieux à sa place au Budget du Centre National de la Recherche Scientifique et le transfert a été opéré » ; « Commission de documentation pour les sciences humaines, Procès-verbal de la réunion du 7 mars 1949 au CNRS », p. 9 : « [M. Jamati] signale toutefois que sur un crédit de 60.000.000, il en a été affecté 40 aux sciences humaines. […] Les comptes rendus bibliographiques publiés par un certain nombre de revues scientifiques ont été supprimés par ces dernières à la demande du CNRS comme faisant double emploi avec le bulletin analytique. M. Jamati rappelle que le crédit de 2.000.000 alloué antérieurement à la Confédération des Sociétés publiant des Bibliographies reste affecté par le Centre National de la Recherche Scientifique à cet usage, ce dernier ayant accepté de maintenir la répartition adoptée par la confédération. M. Jean Bayet demande quelle serait la part réservée aux Sciences humaines sur le crédit spécial de 2.000.000 alloué à la Confédération des Sociétés scientifiques pour les

gique tire de cette situation nouvelle, au-delà du maintien crucial de la subvention de la publication[19], la possibilité de faire entrer J. Ernst au CNRS, là où se pratique la recherche, par opposition à l'Université qui est le lieu de l'enseignement[20] et où J. Ernst ne compte de toute façon pas faire carrière. À terme, cela modifie considérablement la précarité financière dans laquelle elle se trouve et, par voie d'extension, celle de la revue[21].

Les premiers contacts à ce propos, dont Jules Marouzeau prend l'initiative auprès de l'administration du CNRS, ont lieu à la toute fin de l'année 1945. Le court séjour de Juliette Ernst à Paris début novembre 1945[22] prépare certainement le dossier qu'adressera ensuite J. Marouzeau à la Direction du CNRS le 28 décembre 1945[23]. S'ensuit une série d'échanges resserrés dans le temps, d'abord positifs (le 7 janvier 1946, la Direction « [accorde] la collaboration d'un aide-technique, pour la fin de l'année scolaire »[24]), puis négatifs (le 1er février 1946, J. Marouzeau « [reçoit] avec une émotion extrême l'avis que la demande d'un poste d'aide technique demandée par [lui] n'est pas recevable, en raison de la nationalité suisse de la candidate, Mlle J. Ernst »[25]) et, finalement, positifs avec

bibliographies. M. Mario Roques rappelle qu'un tiers du crédit est réservé aux Sciences humaines ».

19 Le volume 16 (années 1942-1943-1944), publié en 1946, est soutenu par la *Confédération*, tandis que le volume 17 (années 1945-1946), publié en 1948, l'est par le CNRS. En 1945 encore, la *Confédération* redistribue les moyens alloués par le *Centre*.

20 Sur les lacunes en matière de recherche de l'Université que le CNRS entend combler, cf. notamment Guthleben 2009 : « Car l'Université, à l'époque, n'était pas considérée comme le terrain de la recherche scientifique, mais comme le lieu par excellence de l'enseignement. […] La faculté était avant tout la maison du professeur, non du scientifique. Une exception française, serait-on tenté de dire ». Voir aussi Dumoulin 1985 ; Picard & Pradoura 1988 ; Guthleben 2009, §3.

21 Affirmation à nuancer pour les premières années en raison de la grille de salaire associée au grade, parmi les plus bas, de J. Ernst (aide-technique/collaboratrice scientifique) de son salaire et de la politique par missions du CNRS qui s'oppose en principe au subventionnement sur le long cours (cf. *infra*, p. 223).

22 Séjour attesté par sa présence lors de la séance des *Études latines* du 10 novembre 1945.

23 Lettre du Sous-Directeur du Centre National de la Recherche Scientifique à J. Marouzeau, en date du 14 janvier 1946, Dossier de carrière de Juliette Ernst, Archives nationales, Fontainebleau, 20070296/189.

24 Lettre du Directeur du CNRS à J. Marouzeau, en date du 7 janvier 1946, Dossier de carrière de Juliette Ernst, Archives nationales, Fontainebleau, 20070296/189.

25 Lettre de J. Marouzeau au Directeur du CNRS, 1er février 1946, Dossier de carrière de Juliette Ernst, Archives nationales, Fontainebleau, 20070296/189 (cf. *infra*, p. 223-224 pour la suite de la lettre). Cette déconvenue intervient alors que J. Marouzeau avait indiqué sur la fiche de renseignements qu'il avait remplie pour J. Ernst qu'elle était « en instance de naturalisation » (« Notice individuelle : aides-techniques », 10 janvier 1946, Dossier de carrière de Juliette Ernst, Archives nationales, Fontainebleau, 20070296/189).

une régularisation du dossier entre la fin de février et la mi-mars 1946[26]. Le premier contrat de J. Ernst au CNRS prend ainsi la forme d'une allocation, attribuée par le Service des bourses et allocations du CNRS pour la section Philologie, et court sur la deuxième moitié de l'année scolaire, du 1er janvier 1946 au 30 septembre 1946[27]. Dès le mois d'avril 1946[28], J. Ernst renouvelle sa demande pour l'année scolaire suivante[29] et son dossier est traité lors de la session du mois de mai 1946 par la commission d'attribution des bourses et allocations. Le rapporteur désigné est Alfred Ernout, proche parmi les proches de J. Marouzeau, mais c'est le linguiste Joseph Vendryes, ancien doyen de la Faculté des Lettres de Paris de janvier 1938 à novembre 1944, qui rédige et signe le rapport. Il y formule « une grave question » qui met en exergue la politique par missions du CNRS : « Mlle Ernst fait à l'Année philologique un travail d'une importance et d'une utilité incontestable, mais ce travail est illimité. Le Centre devra-t-il donc la prendre en charge pour une durée illimitée ? »[30] Le Bureau des bourses et allocations y ajoute un commentaire, représentatif cette fois-ci du caractère exceptionnel de l'accueil d'un étranger au sein du CNRS, qui n'en est qu'au stade embryonnaire de son internationalisation : « Faire signer à M. Marouzeau un papier attestant ses bons sentiments de française »[31]. En atteste encore l'argumentation que J. Marouzeau avait dû avancer quelques mois auparavant pour faire modifier le refus du CNRS d'engager J. Ernst en raison de sa nationalité suisse :

> Si je devais renoncer à la collaboration de Mlle Ernst, je serais réduit du même coup à renoncer à poursuivre la publication de l'Année philologique, qui est considérée dans le monde entier comme l'instrument bibliographique le mieux adapté aux besoins du monde savant et le plus indispensable à la recherche scientifique. Tous mes collègues consultés

26 « Note », datée du 19 février 1946, Dossier de carrière de Juliette Ernst, Archives nationales, Fontainebleau, 20070296/189 ; Lettre du Directeur du CNRS à J. Ernst, datée du 18 mars 1946, Dossier de carrière de Juliette Ernst.

27 Lettre du Directeur du CNRS à J. Ernst, datée du 18 mars 1946, Dossier de carrière de Juliette Ernst, Archives nationales, Fontainebleau, 20070296/189.

28 Lettre de J. Marouzeau à Georges Tessier, Directeur du CNRS, datée du 27 mars 1946, Dossier de carrière de Juliette Ernst, Archives nationales, Fontainebleau, 20070296/189 : « Vous avez bien voulu attribuer un poste d'attachée à Mlle J. Ernst, chargée sous ma direction d'assurer la publication de la Revue "Année Philologique". Vous voulez bien m'aviser en même temps que dès maintenant Mlle Ernst doit déposer une demande de renouvellement pour le prochain exercice ».

29 Lettre de J. Ernst à Georges Tessier, Directeur du CNRS, datée du 8 avril 1946, Dossier de carrière de Juliette Ernst, Archives nationales, Fontainebleau, 20070296/189 (renouvellement pour l'année 1946-1947 de l'allocation au titre d'attachée de recherches du CNRS).

30 « Attribution des bourses et allocations pour l'année scolaire 1946-1947 », Dossier de carrière de Juliette Ernst, Archives nationales, Fontainebleau, 20070296/189.

31 « Attribution des bourses et allocations pour l'année scolaire 1946-1947 », Dossier de carrière de Juliette Ernst, Archives nationales, Fontainebleau, 20070296/189.

> vous diront que cette œuvre ne peut être interrompue sans un grave préjudice porté à la science et au renom de notre pays.
>
> Pour ce qui concerne la question de nationalité, je tiens à rappeler que Mlle Ernst, française d'éducation et de culture, est née en Algérie, a fait ses études supérieures à Paris, a assuré seule jusqu'à la guerre à Paris la rédaction de l'Année philologique, et est considérée dans le monde entier comme représentant avec une autorité éminente la documentation scientifique française.
>
> Relativement à l'aspect de sa candidature, je dois rappeler que, comme il a été indiqué sur sa demande, Mlle Ernst est qualifiée aussi bien pour un travail de recherche proprement dite (elle a un projet de thèse sur l'histoire de la documentation dans l'antiquité) que pour un travail de bibliographie.
>
> J'aime à croire, Monsieur le Directeur, que ces considérations vous paraîtront de nature à justifier une dérogation exceptionnelle aux règles habituellement observées[32]…

On trouve dans cette lettre, adaptées à la situation de la rédactrice de *L'Année Philologique*, les règles habituellement observées par le CNRS, à savoir l'accueil temporaire des chercheurs étrangers (impossible en raison du travail au long cours de la bibliographe, ce que souligne précisément Joseph Vendryes[33]) et la nationalité suisse pas si étrangère de J. Ernst (son identification à *L'APh* permet de lui donner, à maintes reprises, la nationalité française[34]), mais surtout l'excellence de la candidate et la préparation d'une thèse future[35], qui la feraient

32 Lettre de J. Marouzeau au Directeur du CNRS, 1er février 1946, Dossier de carrière de Juliette Ernst, Archives nationales, Fontainebleau, 20070296/189.

33 Selon le témoignage d'A. Tchernia, Paris, le 1er février 2016, la question de l'adéquation de *L'APh* au fonctionnement par missions du CNRS est régulièrement posée au sein des commissions du CNRS jusque dans les années de fin de carrière de J. Ernst. Sur le CNRS fonctionnant par missions, cf. Guthleben 2013, p. 92.

34 La question de la nationalité suisse de J. Ernst, sous la plume de J. Marouzeau, est ambiguë, car il la présente, notamment dans les comptes rendus des séances des *Études Latines*, tantôt comme membre étranger, tantôt comme membre « local ». Lors de son « exil » suisse, pendant la guerre, on a vu que J. Ernst s'identifiait à la France. En regard de la FIEC en revanche, J. Ernst est suisse : c'est d'ailleurs elle qui représente le *Groupe Romand de la Société des Études Latines* lors de l'Assemblée constitutive de la FIEC (« Assemblée constitutive. Séance du 28 septembre 1948 », PV FIEC, p. 3-4, Fonds Secrétariat FIEC). En tout état de cause, la nationalité, institutionnelle ou administrative, de J. Ernst est à géométrie variable, son cas amenant à repenser les catégories identitaires liées à la nationalité.

35 Sur la préparation d'une thèse par J. Ernst, cf. la mention concordante dans la lettre de J. Marouzeau à M. Roques, datée du 26 décembre 194* [illisible, vraisemblablement 1945, donc deux jours avant le courrier du 28 décembre 1945 à la Direction], Fonds M. Roques, Institut de France, Ms. 6154 – F. 531 : « Mon cher Roques, J'ai mis à profit notre conversation de l'autre jour en proposant à Jamati d'envisager pour J. Ernst le titre d'attaché scientifique, pour lequel, paraît-il, ne se pose pas l'objection de la nationalité. Cette solution, si elle est acceptée,

entrer dans le cadre établi que rappelle le *Rapport sur l'activité générale du CNRS* de 1952-1953 :

> Le CNRS accueille temporairement un certain nombre de chercheurs étrangers et leur permet de faire un stage de recherche dans les laboratoires français sous la direction de maîtres réputés dans des disciplines diverses. Il est admis que ces travailleurs viennent dans notre pays pour y préparer une thèse ou effectuer un travail scientifique équivalent et qu'ensuite ils doivent rentrer chez eux après avoir profité de la culture de notre pays. […] Il est bien entendu que leur séjour en France, sauf cas exceptionnel, doit être limité dans le temps[36].

Finalement, le CNRS est convaincu et engage J. Ernst comme contractuelle. Mais la rétribution qui lui est allouée en tant que collaboratrice scientifique (anciennement aide-technique) contraste fortement avec le rôle capital qu'elle est censée jouer, puisque son salaire mensuel brut s'élève en 1946 à 16 874 anciens francs par mois, soit l'équivalent d'environ 900 euros brut par mois[37]. Il faut que J. Marouzeau intervienne à plusieurs reprises pour que le traitement annuel de base de J. Ernst atteigne 818 000 anciens francs en 1952, soit l'équivalent de 1 500 euros brut par mois[38]. Le 30 juin 1949, par exemple, J. Marouzeau écrivait à Georges Jamati, le directeur adjoint du CNRS chargé des sciences humaines, que « la situation [de J. Ernst] devrait être assimilée à celle de Mlle Vielliard [car] l'une et l'autre assurent avec une compétence égale des services comparables »[39].

---

permettrait à J. Ernst de prendre un congé de son lycée à Bâle et de venir à Paris où elle se consacrerait à ses dépouillements de façon plus exhaustive, en même temps qu'elle travaillerait à une thèse (qui est en train) sur la documentation et le problème des sources dans l'antiquité. Seulement nous avons convenu avec Jamati qu'il ne fallait pas dissimuler que le principal de son travail serait la bibliographie courante, et j'ai joint à sa demande une lettre en ce sens ».

36 *Rapport sur l'activité générale du CNRS*, octobre 1952-octobre 1953, p. 52, cité par Guthleben 2013, p. 153-154.

37 Le décompte pour l'année 1946 court en fait du 1er octobre 1946 au 31 décembre 1946, soit trois mois travaillés pour 50 622 francs. Selon le convertisseur franc-euro de l'Insee, 50 622 francs de 1946 correspondent à 4 347,95 euros de 2019.

38 Selon le convertisseur franc-euro de l'Insee, 818 000 francs de 1952 correspondent à 18 281,05 euros de 2019, soit 1 523 euros brut par mois, l'équivalent d'un smic brut de 2019. Le certificat délivré par l'Institution Générale de retraite des Agents non Titulaires de l'État (IGRANTE) lorsque J. Ernst prend sa retraite donne les rémunérations annuelles brutes suivantes pour les années 1946-1948 : 50 622 francs (01/10-31/12/1946), 217 991 francs (01/01/1947-31/12/1947), 310 263 francs (01/01/1948-31/12/1948) (cf. Dossier de carrière de Juliette Ernst, Archives nationales, Fontainebleau, 20070296/189). Le reclassement de J. Ernst au 7e échelon de sa catégorie, daté de mars 1953 et à valoir dès 1952, augmente son traitement de 769 000 francs à 818 000 francs.

39 Lettre de J. Marouzeau à G. Jamati du 30 juin 1949, Dossier de carrière de Juliette Ernst, Archives nationales, Fontainebleau, 20070296/189.

Échec de la tentative – d'autres aboutiront –, toujours est-il que le recrutement de J. Ernst au CNRS, en 1946, a un contexte : ces premières années de fonctionnement après la Libération sont celles d'une entreprise d'envergure encore modeste, où les relations personnelles sont déterminantes[40] et l'homogénéité sociale forte. Le recrutement de J. Ernst s'inscrit ainsi dans une époque où le *lobbying* de J. Marouzeau en sa faveur pouvait porter ses fruits parce que la cooptation au CNRS était largement pratiquée[41]. L'intégration de J. Marouzeau dans les réseaux de l'Université française, au sein de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, et au sein de sociétés savantes, lui a assurément permis d'imposer sa revue et sa rédactrice au CNRS, tout comme son engagement résistant des années de guerre qui, au-delà des résonances qu'il trouvait parmi les premiers membres du CNRS, constituait l'un des habitus des intellectuels d'après-guerre[42]. C'est ainsi qu'à côté de son travail pour *L'Année Philologique*, J. Ernst est invitée à participer aux débats portant sur la restructuration de la bibliographie au sein du CNRS. À l'échelle de l'histoire de l'organisation de la documentation et de la bibliographie au CNRS, son intervention est certainement ponctuelle et secondaire, présentée qu'elle est comme une experte technique de la question bibliographique au sein de commissions dominées par universitaires et administrateurs, bibliothécaires et archivistes[43]. En revanche, elle a un rôle de passeur

40 Sur la période tout juste postérieure, à partir de 1955, cf. le témoignage de Michel Lejeune : « J'ai l'impression que j'ai connu le CNRS à un moment où il était maniable et qu'il a tendu à l'être de moins en moins. […] Je suis témoin d'une certaine époque, d'une certaine façon d'être qui n'était pas du tout inefficace, mais qui permettait, justement à cause des dimensions demeurées raisonnables, un contact direct avec les choses et avec les gens » (Mounier-Kuhn & Pradoura 1986).

41 Picard 2020 (§ « La professionnalisation de la recherche ») ; Pradoura 1984, Q. 10 ; Sonnet 2019, §9. Phénomène à rapprocher de la professionnalisation des sciences humaines alors encore en train : à ce propos, cf. encore Dumoulin 1985.

42 Pendant l'Occupation, certains chercheurs du CNRS ont quitté la France pour s'installer à Londres, ce qui fait dire à Guthleben 2013, p. 78 s. qu'il y a eu un « CNRS libre », puis, à la Libération, un « CNRS libéré », où les résistants sont nombreux (sur les résistants et les communistes, cf. Prost 1988). Les liens de J. Marouzeau avec la Résistance sont connus : il n'est pas impossible qu'un phénomène de cooptation ait joué par extension lors du recrutement de J. Ernst qui pouvait aussi être présentée comme résistante en Suisse (cf. Chapitre 5.3). Sur l'importance de la cooptation au sein de la Caisse Nationale des Sciences (ancêtre du CNRS), cf. Sonnet 2019, §9, s'appuyant notamment sur les recherches de Launet 2016. Sur l'importance capitale de « la mise en évidence des schémas de pensée propre à l'époque » dans l'étude, ici de la création du CIPSH, cf. Belloc 2007, p. 25 s.

43 À noter, ainsi, la présence de Pierre Caron (1875-1952), ancien directeur des Archives nationales, et de Julien Cain (1887-1974), administrateur de la Bibliothèque nationale et de directeur des Bibliothèques, avec qui P. Caron développe un projet de Centre de documentation historique – cf. « Fonds Pierre Caron », Répertoire numérique de AB/XIX/3054-AB/XIX/3057 et AB/XIX/4393-AB/XIX/4404, Archives nationales, p. 12.

d'information important, puisque, comme avant-guerre, elle donne des communications et publie à destination des spécialistes d'études classiques des données sur les enjeux de la réorganisation de la bibliographie et de la documentation[44].

Il faut d'abord souligner au sujet des sciences humaines au CNRS que celles-ci, retardées par leur sous-représentation au sein des comités directeurs, ne constituent des commissions spécialisées de bibliographie qu'en 1948, en regardant d'ailleurs du côté des sciences exactes qui ont, sous l'ère Joliot (1944-1946), mis en route un grand projet de réforme du champ bibliographique sur la base du modèle du *Bulletin analytique*[45]. Préparée en amont par au moins cinq réunions entre mai 1948 et avril 1949, la création du Comité de Coordination des Sciences Humaines (ou Coordination des Documentations de Sciences Humaines) advient le 1er avril 1949 par arrêté du Ministère de l'Éducation Nationale[46]. Ce Comité, selon le texte[47], a « pour mission d'organiser sur le plan français, dans le domaine des Sciences Humaines, une bibliographie essentiellement signalétique […] des publications périodiques et des collections françaises et étrangères ». La question de la prise en compte des ouvrages et monographies dans cette bibliographie fait aussi partie de ses missions, de même que celle de la coopération avec une organisation internationale de bibliographie. Enfin, le dernier pan de son travail concerne l'accès aux documents, avec l'étude des « possibilités d'échanges de périodiques et leur mise à disposition des travailleurs,

44 Voir notamment Ernst 1949a, publication de son exposé lors du Congrès de l'*Association Guillaume Budé*, qui a eu lieu en septembre 1948 à Grenoble. Elle y mentionne le projet de J. Bérard au CNRS.

45 Un procès-verbal particulièrement long, d'une cinquantaine de pages, met en scène une quinzaine d'intervenants issus des sciences exactes, occupés en octobre 1945 à questionner l'étendue du champ bibliographique. Le projet est particulièrement important, car il suppose la coordination au niveau bibliographique des sciences appliquées et fondamentales, celles-là même dont les relations conflictuelles charpentent l'histoire des origines du CNRS (s.t. [procès-verbal de la précommission de la Documentation scientifique réunie le 13 octobre 1944 au CNRS], Organisation de la Documentation scientifique, 1941-1963, Archives nationales, Pierrefitte, p. 1-57). Les sciences humaines ne sont évoquées lors de cette réunion que par le biais de la philosophie qui négocie son intégration dans le projet du *Bulletin analytique* et par le rapide constat qu'une organisation à part sera à prévoir pour les sciences humaines. Sur l'histoire de la documentation au CNRS (sciences exactes en premier lieu) et surtout sur l'intégration de la philosophie dans le champ bibliographique du CNRS, grande première pour les sciences humaines, cf. Astruc *et al.* 1997, p. 6-7. Sur le modèle que représentent les sciences exactes pour les défenseurs des sciences humaines en France, cf. Dumoulin 1985 et *infra*, p. 230.

46 « Arrêté du Ministère de l'Éducation Nationale, 1er avril 1949 », Organisation de la Documentation scientifique, 1941-1963, Archives nationales, Pierrefitte, 19800284/125-19800284/126.

47 « Arrêté du Ministère de l'Éducation Nationale, 1er avril 1949 », Article II, Organisation de la Documentation scientifique, 1941-1963, Archives nationales, Pierrefitte, 19800284/125-19800284/126.

soit par prêt, soit par tout mode de reproduction des articles sollicités ». Le Comité est composé de vingt-quatre personnes, désignées par le Ministre de l'Éducation sur proposition du Directeur du CNRS ou conjointement du Directeur de l'Enseignement Supérieur. Parmi elles, soulignons la présence de quatre représentants de l'Administration du CNRS[48], deux de l'Enseignement supérieur[49] et du Corps des chercheurs[50], de l'Administrateur général de la Bibliothèque Nationale[51] et de « quatorze personnalités directement intéressées par les questions de Documentation de Sciences Humaines, choisies parmi les membres des Groupes du Comité National de la Recherche Scientifique » : c'est parmi ces derniers qu'est intégré Jules Marouzeau comme représentant, avec Jean Bayet, de la philologie et de la linguistique[52]. Jean Bérard, qui proposera une nouvelle fonction à J. Ernst dans le cadre de la réorganisation de la bibliographie au CNRS[53], représente d'abord l'Enseignement Supérieur, puis, à la suite du retrait du Lituanien Lazare Kopelmanas, le Corps des Chercheurs.

Si le bilan de ce Comité semble être positif pour ce qui concerne le dialogue entre les différentes disciplines de sciences humaines, il est à noter que les changements structurels ont été peu nombreux. Un facteur est déterminant à cet égard. Le Comité a en effet assez vite décidé de soutenir les publications existantes plutôt que de créer un nouvel organisme de bibliographie. Dans ce contexte, toutes les disciplines représentées ont eu à cœur de montrer sous leur meilleur jour les bibliographies qu'elles comptaient[54], justifiant ainsi leur existence – laquelle n'allait pas de soi étant données les exigences méthodologiques nouvelles[55].

48 Mario Roques, Émile Terroine, Jean Wyart, Georges Jamati. M. Roques est nommé président du Comité de Coordination des Documentations de Sciences Humaines.

49 Jean Bérard.

50 L. Kopelmanas (remplacé en mars 1950 par J. Bérard).

51 Julien Cain.

52 « Arrêté du Ministère de l'Éducation Nationale, 2 avril 1949 », Organisation de la Documentation scientifique, 1941-1963, Archives nationales, Pierrefitte, 19800284/125-19800284/126.

53 Cf. *infra*, p. 233.

54 Sur les douze sous-commissions, seules les sciences économiques et les langues et littératures modernes admettent la nécessité d'un changement (« Sous-commission », Organisation de la Documentation scientifique, 1941-1963, Archives nationales, Pierrefitte, 19800284/125-19800284/126, p. 1-17).

55 Le subventionnement d'une entreprise ancienne, la *Bibliographie générale des Travaux Historiques et Archéologiques publiés par les Sociétés Savantes de France* (dite Bibliographie Générale de Lasteyrie), soutenue par C. Samaran, est ainsi mis en péril par un rapport commandé par le CNRS au directeur des Archives nationales, P. Caron (Note de P. Caron, 9 novembre 1945, Archives Nationales, Pierrefitte, 20140310-62 : « [Le plan de classement] procède d'une conception qui a pu jadis être défendue quand elle a été formée, mais qui est depuis longtemps déjà dépassée et périmée. Aujourd'hui, la bibliographie historique a d'autres exigences et d'autres vues »). Le répertoire numérique des « Dossiers de demandes d'aide à

C'est ainsi que M. Cholley, de la sous-commission de géographie, indique que « toutes [les revues qu'il représente] sont en coordination parfaite [mais qu']une subvention est cependant demandée pour assurer une parution plus rapide »[56] ou que M. Niboyet, des sciences sociales, signale qu'il « n'existe pas de bibliographie générale pour les disciplines de son ressort, d'ailleurs le besoin ne s'en fait pas sentir » et conclut en présentant « des demandes de subventions [des revues existantes], subventions demandées pour développer la partie bibliographique et le développement de ces revues »[57]. La sous-commission « Langue et littérature anciennes », représentée par J. Marouzeau, J. Bayet, C. Picard, J. Bérard, renseigne quant à elle que :

> Pour la bibliographie « l'Année philologique » de Monsieur Marouzeau donne toute satisfaction, de même que sa « Revue des Études latines » pour l'Antiquité classique. Les besoins sont couverts pour la bibliographie, les renseignements sont donnés assez vite mais dans le domaine de la Documentation (accès au document) il y a beaucoup à faire ; cependant à la réunion du 22 décembre 1949, Monsieur Roques, le président, fait remarquer que ce point n'est pas du ressort de la Commission. À noter aussi pour l'Antiquité classique « La Revue des Études Grecques » publiée avec le concours du CNRS[58].

À la suite de ce grand inventaire des bibliographies françaises de sciences humaines[59], partout, ou quasiment, le *statu quo* est de mise, gage du maintien des entreprises existantes, sécurité pour les revues dans leur fonctionnement. Jules Marouzeau par exemple, interpellé le 29 juin 1949 lors d'une réunion du Comité par M. Roques à propos de la possibilité de rendre mensuelle la publication de *L'APh*, répondait déjà « que l'Année philologique donne satisfaction, sauf qu'on la voudrait plus hâtive, ce qui est impossible, mais on pourrait prévoir une publication hebdomadaire [sic ?] donnant un résumé rapide de ce qui paraît dans les revues dès leur parution ». Il ajoute que « c'est concevable,

---

l'édition accordée au CNRS [et organisations antérieures] » (Archives Nationales, Pierrefitte, 20140310/1-20140310/120), pour les années 1913-1975, donne un premier aperçu du nombre élevé de subventions refusées (toutes disciplines confondues, tout type de publication confondu).

56 « Sous-commission », Organisation de la Documentation scientifique, 1941-1963, Archives nationales, Pierrefitte, 19800284/125-19800284/126, p. 6.

57 « Sous-commission », Organisation de la Documentation scientifique, 1941-1963, Archives nationales, Pierrefitte, 19800284/125-19800284/126, p. 4.

58 « Sous-commission », Organisation de la Documentation scientifique, 1941-1963, Archives nationales, Pierrefitte, 19800284/125-19800284/126, p. 9.

59 Décidé à l'issue de la réunion du 29 juin 1949, cf. « Comité de coordination des bibliographies de sciences humaines : Procès-verbal de la réunion du 29 juin 1949 à 14 h30 au Centre National de la Recherche Scientifique », Organisation de la Documentation scientifique, 1941-1963, Archives nationales, Pierrefitte, 19800284/125-19800284/126, p. 1.

utile, non indispensable et [que] l'effort serait hors de proportion avec les résultats »[60]. *Statu quo* donc, et pourtant, comme J. Marouzeau lui-même le mentionne, le développement de la documentation constitue un des grands *desiderata* des membres du Comité, en accord d'ailleurs avec ses missions (en dépit de la réponse donnée par M. Roques). Là encore, les sciences exactes font figure de modèle pour les sciences humaines, ce qui gêne la direction du CNRS[61] alors que les promoteurs d'un tel projet, comme J. Ernst en 1948, en font un argument :

> Car j'en reviens aux initiatives récentes destinées à apporter une solution au problème des revues : il en est une autre qui tend à créer, toujours sous l'égide du Centre National de la Recherche, un centre de documentation semblable, pour les sciences humaines, à celui que cette institution possède déjà depuis neuf ans pour les sciences expérimentales et qui reçoit actuellement plus de 3 000 périodiques scientifiques. L'intérêt de ce centre serait non seulement d'offrir au consultant un ensemble très complet de périodiques, mais d'en assurer le prêt pour une période limitée. Ce projet, qui est à l'étude, mais se heurte naturellement à de grosses difficultés de réalisation, financières en particulier, a rencontré l'accueil le plus favorable auprès des professeurs de Faculté, surtout auprès de ceux qui, retenus loin de Paris, sont constamment obligés, pour assurer leur documentation, à des déplacements souvent décevants, étant donné les lacunes des collections[62].

L'idée de créer un centre de documentation des sciences humaines avait en fait été évoquée très tôt au cours du processus, lors des toutes premières réunions préparatoires du Comité de mai 1948, au moment où se dessinaient tout juste les contours de la future commission. C'est en particulier J. Bérard, alors en poste à

60 « Comité de coordination des bibliographies de sciences humaines : Procès-verbal de la réunion du 29 juin 1949 à 14 h30 au Centre National de la Recherche Scientifique », Organisation de la Documentation scientifique, 1941-1963, Archives nationales, Pierrefitte, 19800284/125-19800284/126, p. 2.

61 Voir en particulier le procès-verbal de la séance du 24 mai 1948, où Émile Terroine, à la direction des Sciences de la vie au CNRS, contextualise le projet de documentation en sciences humaines par rapport aux sciences expérimentales : « Contrairement à certaines affirmations gratuites qui lui accordent une activité plus favorable aux sciences expérimentales, le C.N.R.S. s'intéresse beaucoup aux sciences humaines, disciplines dans lesquelles le pays jouit d'un prestige particulier à l'étranger. […] La présente réunion se propose d'envisager le problème de la documentation […] et d'une organisation qui serait comparable à celle qui est à la disposition des sciences objectives […]. Cette dernière organisation fonctionne bien, mais représente une entreprise extrêmement précaire, faute de crédits suffisants. […] C'est dire qu'il est impossible, à l'heure actuelle, d'envisager la création de nouveaux organismes analogues [c.-à-d. pour les sciences humaines] » (« Commission de documentation des sciences humaines, Réunion du samedi 24 mai 1948 », Organisation de la Documentation scientifique, 1941-1963, Archives nationales, Pierrefitte, 19800284/125-19800284/126, p.1-14, ici p. 1).

62 Exemple parmi d'autres, cf. Ernst 1949a, p. 123 sur le centre de documentation pour les sciences exactes au sein du CNRS.

la Faculté des Lettres de Nancy, qui joua un rôle important, en se faisant le porte-parole des universitaires de province[63] et en proposant un projet visant un meilleur accès à la documentation soutenu par la publication d'un *Bulletin des Sommaires* :

> Il est indispensable, non seulement de réunir, mais de faire connaître la présence des documents. Les périodiques scientifiques peuvent avoir un autre rôle : permettre la réunion de la documentation, non par achat, mais par échanges et services gratuits. Il faut remarquer que, pour la moitié, les documents dans les « Sciences humaines » sont des livres et non pas des périodiques, d'où la nécessité d'une publication bibliographique, méthodique, telle « l'Année philologique » qu'il y aurait intérêt à aider en facilitant l'accès aux articles, mais non à doubler. M. Bérard soumet donc un projet concernant l'alimentation en périodiques et non périodiques. Il rappelle une réalisation d'avant-guerre qui fut très utile : le Bulletin des Sommaires qui recevait, pour les sciences d'Antiquités, 300 périodiques. Il parvenait à un budget équilibré grâce à une subvention de 40.000 frs.
>
> Il serait donc partisan de créer une revue de bibliographie critique qui publierait une liste sélective (références et esquisses du contenu). Elle aurait un double intérêt pour les chercheurs à l'étranger et pour les bibliothécaires. En outre, elle économiserait le temps perdu au découpage et au collage. Ainsi, Nancy ne peut pas cataloguer les thèses étrangères, faute de personnel. Un engagement de crédits serait nécessaire, mais pas exorbitant[64].

Ce *Bulletin des Sommaires*, recréé[65], aurait le double avantage de permettre, en tant que bibliographie signalétique et critique, l'identification des documents et

---

63 « M. Julien Cain rappelle les doléances des professeurs de facultés dont M. Bérard s'est fait le porte-parole … » (« Comité de coordination des bibliographies de sciences humaines : Procès-verbal de la réunion du 29 juin 1949 à 14 h30 au Centre National de la Recherche Scientifique », Organisation de la Documentation scientifique, 1941-1963, Archives nationales, Pierrefitte, 19800284/125-19800284/126, p. 2). Voir aussi « Commission de documentation pour les sciences humaines : Procès-verbal de la réunion du 7 mars 1949 7 mars 1949 », Organisation de la Documentation scientifique, 1941-1963, p. 2 : « M. Bérard, en élaborant son projet, n'a pas exprimé seulement une opinion personnelle. Il nous a apporté les vœux adoptés par un grand nombre de ses collègues des Facultés des Lettres et de Droit des départements, dont le travail de recherche est toujours malaisé et parfois impossible en raison de la difficulté qu'ils éprouvent, non seulement à consulter la documentation qui leur est nécessaire, mais à en connaître même l'existence ».

64 « Commission de documentation des sciences humaines : Procès-verbal de la réunion du samedi 24 mai 1948 », Organisation de la Documentation scientifique, 1941-1963, Archives nationales, Pierrefitte, 19800284/125-19800284/126, p.1-14, ici p. 5.

65 Un *Bulletin des Sommaires* a été publié avant-guerre. M. Roques est opposé à sa refondation, « étant donné la façon dont le Bulletin des Sommaires a sombré », ce que conteste J. Marouzeau (« Théoriquement, le "Bulletin des Sommaires" était parfait. Son échec de fait n'est pas une condamnation »). (« Commission de documentation pour les sciences humaines :

de leur contenu, et de contribuer à la création, grâce aux publications reçues en échange du *Bulletin*, d'une bibliothèque de prêts[66]. En bref, ce projet se résumait à une publication bibliographique générale des sciences humaines associée à la constitution d'un centre de documentation. Dès la première présentation du projet, les avis discordent et des oppositions se font entendre, à la fois du côté des représentants du CNRS (É. Terroine) et de la Bibliothèque Nationale (J. Cain), qui mettent en doute la rentabilité du *Bulletin*, la viabilité du système d'échanges (avec contre-exemple dans les sciences exactes) et l'intérêt limité d'un tel centre quand la Bibliothèque Nationale pouvait fournir – au prix de quelques efforts – l'amélioration du service de prêts interbibliothèques. Le nombre de paramètres à prendre en compte est important : champ de compétences des différentes institutions (Instituts de l'Université, Bibliothèque Nationale, Direction des Relations Culturelles, etc.), subventions *versus* souscriptions des publications échangées, modalités d'échanges avec l'étranger, obtention de devises, possibilités de reproduction des documents, alimentation en documents des bibliothèques…

Une enquête est commandée à la « Sous-commission d'Étude de la réunion et de la diffusion des documents », à laquelle appartient J. Bérard, qui se charge de présenter un rapport complet comprenant des budgets prévisionnels. Le 17 juin 1948, la première partie du projet est discutée en sous-commission, concluant à la réalisation possible d'un *Bulletin des Sommaires* portant sur les périodiques de sciences humaines, mais non à celle de son homologue pour les ouvrages non-périodiques, une *Revue de bibliographie critique*, de coût trop élevé[67]. Le 24 septembre 1948, J. Ernst résume devant les congressistes de l'*Association Guillaume Budé* le projet de J. Bérard, en explicitant l'intérêt qu'elle y voit en tant que bibliographe :

> Certes, c'est au bibliographe professionnel à aller consulter les documents où ils se trouvent, en France et à l'étranger, et à faire dans la mesure du possible des dépouillements exhaustifs qui allégeront le travail du savant. Je m'y emploie au mieux. […] Mais les résumés d'articles que donne l'*Année philologique* ne peuvent dispenser le lecteur de recourir à l'original que s'ils le convainquent que l'étude en question ne présente pas

Procès-verbal de la réunion du 24 mai 1948 », Organisation de la Documentation scientifique, 1941-1963, Archives nationales, Pierrefitte, 19800284/125-19800284/126, p. 6).

66 « Pour M. Bérard, le Bulletin des Sommaires est un moyen d'alimentation [des Centres de documentation] à bon compte, car il constitue une publicité gratuite pour les revues qui lui envoient des services gratuits » (« Commission de documentation pour les sciences humaines : Procès-verbal de la réunion du 24 mai 1948 », Organisation de la Documentation scientifique, 1941-1963, Archives nationales, Pierrefitte, 19800284/125-19800284/126, p. 12).

67 « Commission de documentation pour les sciences humaines : Procès-verbal de la réunion du 17 juin 1948 », sous la présidence de C. Samaran, en présence de J. Wyart, Bayer, J. Bayet, Pommier, Organisation de la Documentation scientifique, 1941-1963, Archives nationales, Pierrefitte, 19800284/125-19800284/126, p. 1-6.

> d'intérêt pour sa recherche. Si au contraire le résumé apporte au lecteur des résultats qui le touchent de près, celui-ci verra la nécessité de se reporter à l'article lui-même. Or bien souvent il n'arrive pas à mettre la main dessus. Que de fois ne m'écrit-on pas : Où avez-vous consulté tel périodique? Pourriez-vous me le procurer ? Il faudrait souvent que je renvoie mon correspondant à Bâle, à Rome ou à Manchester. […] Quoi qu'il en soit, les centres de documentation sont le complément indispensable des répertoires bibliographiques et ceux-ci ne peuvent et ne doivent faire qu'aiguiller le chercheur sur ceux-là[68].

Puis, le 20 décembre 1948[69], une nouvelle séance de la sous-commission de documentation au CNRS détaille certaines des modalités pratiques de ce projet, où l'on voit justement J. Bérard faire appel à l'expertise de J. Ernst. Dans les locaux de l'École Normale Supérieure ou de la Bibliothèque Nationale, une équipe de cinq personnes serait ainsi supervisée par J. Ernst, ayant « déjà l'expérience de ce genre de travail [et pouvant donc] assumer la surveillance générale de la rédaction », quand des vacataires travailleraient au dépouillement des revues slaves et des boursiers du CNRS au travail de dépouillement, « en application du règlement sur le travail collectif »[70]. Enfin, le 7 mars 1949[71], lors de l'avant-dernière session plénière de la commission avant la création du Comité de Coordination, Julien Cain, l'administrateur de la BN, résume le projet de J. Bérard et le soumet à la critique. De son long rapport, pourtant élogieux à bien des égards[72], plusieurs points ressortent et mettent en doute la faisabilité du plan Bérard :

---

68 Ernst 1949a, p. 123-124.

69 « Commission de documentation des sciences humaines. Réunion du 20 décembre 1948 », Organisation de la Documentation scientifique, 1941-1963, Archives nationales, Pierrefitte, 19800284/125-19800284/126, p. 1-6, sous la présidence d'É. Terroine, en présence de G. Jamati (sous-directeur du CNRS), J. Cain (Administrateur de la BN), P. Mazon, Gabriel Le Bras (président de la *Société des Études Latines* en 1946), J. Bayet, Lelievre, J. Bérard, J. Ernst et Mlle Brayer représentant J. Vielliard (IRHT).

70 « Commission de documentation des sciences humaines. Réunion du 20 décembre 1948 », Organisation de la Documentation scientifique, 1941-1963, Archives nationales, Pierrefitte, 19800284/125-19800284/126.

71 « Commission de documentation des sciences humaines. Réunion du 7 mars 1949 », Organisation de la Documentation scientifique, 1941-1963, Archives nationales, Pierrefitte, 19800284/125-19800284/126, p. 1-13, sous la présidence d'É. Terroine, en présence de Baillou, Bayer, J. Bayet, J. Bérard, J. Cain, P. Caron, Coty, J. Ernst, R. Fawtier, Friedmann, G. Jamati, Kersaint, L. Kopelmanas, G. Le Bras, Lelièvre, J. Marouzeau, P. Mazon, Pinasseau, Pommier, P. Rivet, M. Roques, J. Vielliard, J. Wyart.

72 D'ailleurs, dans un cadre autrement public (le Congrès de l'*Association Guillaume Budé*, où il réagit à l'exposé de J. Ernst), J. Cain s'exprime en faveur de la première partie du projet de J. Bérard, le *Bulletin des Sommaires* : « M. Julien [Cain] souhaite la publication, par les soins du C.N.R.S., d'un *Bulletin des sciences humaines*, sur le modèle du bulletin d'information qui existe déjà pour les revues scientifiques proprement dites » (Ernst 1949a, p. 130).

- l'existence de revues bibliographiques qui répondent d'ores et déjà à la nécessité d'informer ;
- les perspectives offertes par l'Unesco aux bibliographies publiées par des unions internationales, qui peuvent espérer des subventions pour accélérer leur parution ;
- le rôle que les revues scientifiques peuvent prendre dans la critique de la bibliographie (J. Cain oppose les bulletins bibliographiques signalétiques aux revues scientifiques qui publient des comptes rendus critiques) ;
- le travail de coordination que les revues françaises doivent faire sur le plan bibliographique (et non scientifique).

En fin de compte, la proposition de J. Cain tient à la création d'un Comité de coordination des périodiques en excluant la création d'un Centre de Documentation[73]. Il s'agit donc d'une solution partielle aux problèmes soulevés par J. Bérard, ce qu'admet J. Cain en regrettant en particulier l'exclusion des bibliographies annuelles non-périodiques, mais qui a cependant l'avantage de se fonder sur l'existant. Si J. Bérard et J. Ernst font une dernière tentative en demandant « de reconsidérer une proposition antérieure relative à la publication d'un bulletin analytique pour une discipline choisie, et l'étendre ensuite à d'autres disciplines selon les résultats obtenus »[74], la commission statue en faveur de la création d'un Comité de coordination des périodiques et de l'amélioration du système d'échanges par la Bibliothèque Nationale. Pour J. Bérard et J. Ernst, la partie est perdue ; pour les sciences humaines au CNRS, c'est un échec dans la tentative d'améliorer l'équipement et la confirmation d'une politique à deux temps qui favorise la dotation des sciences exactes.

Si la réception par J. Marouzeau des décisions prises au sein du Comité de Coordination des Documentations de Sciences Humaines n'est pas documentée, on sait qu'il défendait depuis longtemps déjà la création d'un centre de documentation, qu'il voyait – différentes formules étant possibles – comme l'une des étapes importantes de la coopération au niveau de la documentation scientifique. En 1923, dans le mémoire qu'il avait rédigé à l'attention de la SdN, il avait d'abord évoqué l'idée d'une « centrale internationale » qui réunirait et diffuserait les fiches bibliographiques rédigées par les pays-membres[75]. Puis, en 1927, alors qu'il

73 « Commission de documentation des sciences humaines. Réunion du 7 mars 1949 », Organisation de la Documentation scientifique, 1941-1963, Archives nationales, Pierrefitte, 19800284/125-19800284/126, p. 6.

74 « Commission de documentation des sciences humaines. Réunion du 7 mars 1949 », Organisation de la Documentation scientifique, 1941-1963, Archives nationales, Pierrefitte, 19800284/125-19800284/126, p. 10.

75 J. Marouzeau, « Mémoire concernant un projet de bibliographie des sciences philologiques et historiques » (1923), Archives de la Société des Nations, Genève, CICI/B/10, p. 2. Cf. *supra*, p. 137.

participait aux sessions du « Comité d'experts pour la coordination de la bibliographie gréco-latine » de l'IICI[76], il avait adapté le projet en misant (plutôt que sur les fiches des collègues bibliographes à l'international) sur la contribution des éditeurs qui seraient chargés d'envoyer un exemplaire de la table des matières à la « centrale bibliographique internationale, où les bibliographes de tous pays auraient libre accès »[77]. Le projet de J. Bérard au CNRS proposait, à plus grande échelle, une nouvelle variante du système, puisqu'il voulait réunir en une bibliothèque de prêt les publications originales en sciences humaines reçues grâce à un système d'échanges international. Les procès-verbaux des séances du Comité de Coordination des Documentations de Sciences Humaines montrent que J. Marouzeau n'y trouve aucun inconvénient – pas même l'emploi de J. Ernst dans l'entreprise, alors qu'elle est la rédactrice principale de *L'APh* –, mais qu'il n'exprime pas de soutien très voyant non plus. Une mention unique révèle l'intérêt qu'il porte à la création d'un « dépôt de périodiques » :

> M. Marouzeau considère que la question essentielle est d'ordre financier. Il faudrait : d'une part, accorder des facilités à ceux qui sont chargés du dépouillement ; d'autre part, permettre la consultation des périodiques auxquels renvoie une bibliographie courante. Comment réaliser ce dépôt de périodiques ? N'est-ce pas là l'essentiel[78] ?

Si ce projet au sein du CNRS emporte l'adhésion de principe de J. Marouzeau, il est intéressant de constater qu'un autre a la faveur des philologues français, qui, sans faire doublon en tous points, dénote une grande similitude, exception de sa plus grande envergure qu'autoriserait la tutelle envisagée. En septembre 1948, lors du Congrès de l'*Association Guillaume Budé*, la section de philologie, sur proposition de son président (A. Ernout), émet en effet une motion que l'Assemblée générale du Congrès vote. Celle-ci porte sur la création, au sein de l'Unesco, d'un « centre international de bibliographie », spécialisé en sciences humaines :

> Le congrès de l'Association Guillaume Budé demande avec instance la création, dans le cadre des activités de l'U.N.E.S.C.O., d'un Centre international de Bibliographie, dont le siège serait à Paris, et où convergeraient les revues et les publications de toute nature qui, dans le monde entier, ont pour objet l'étude des sciences humaines. Un tel organisme apporterait une aide incomparable à la coopération intellectuelle internationale[79].

---

76 Cf. *supra*, p. 137 s.

77 Marouzeau 1927b, p. 20 ; Marouzeau 1927c, p. 28.

78 « Commission de documentation des sciences humaines, Réunion du samedi 24 mai 1948 », Organisation de la Documentation scientifique, 1941-1963, Archives nationales, Pierrefitte, 19800284/125-19800284/126, p. 6.

79 AA.VV. 1949, p. 16-17.

Cette motion, formulée à la suite de l'exposé de J. Ernst sur la « coopération intellectuelle et le problème des revues et de la documentation »[80], témoigne des grands objectifs des antiquisants sur le terrain international qui ne limitent pas leur propos aux seules études classiques. Cette motion révèle aussi leurs attentes vis-à-vis de l'Unesco, laquelle semble (seule ?) pouvoir fournir le cadre opportun à une meilleure organisation du travail scientifique. J. Ernst espère ainsi, dans son exposé de 1948, que « bientôt *tous* les problèmes de documentation et de coopération que je viens d'évoquer pourront être étudiés de façon *plus cohérente, plus systématique, plus efficace*, grâce à la fondation *sous l'égide de l'Unesco*, d'une *Fédération internationale des associations d'études classiques* »[81].

Si ce n'est la manifestation d'un mouvement de défiance vis-à-vis des institutions nationales, qui ne paraissent plus à même de répondre aux besoins exprimés par la base, du moins cette motion est-elle un témoignage du nouveau partenariat qui se met en place, entre les spécialistes réunis en sociétés savantes et l'organisation internationale qu'est l'Unesco, quitte à doubler le CNRS. À Julien Cain, qui souhaitait la publication d'un *Bulletin des sciences humaines*, « par les soins du C.N.R.S. », Alfred Ernout ne répond-il pas « qu'il faut éviter de disperser ses efforts » ? « Si on réussit à mettre sur pied l'organisation internationale projetée, poursuivait-il, un bulletin d'information publié par le C.N.R.S. deviendrait sans objet »[82]. Le choix de situer l'action au niveau international plutôt qu'au niveau national, même si cela n'exclut pas irrémédiablement l'entreprise nationale[83], comme celui d'investir les sociétés savantes – ce qui est loin d'être anodin, comme on le verra –, tout cela procède d'une vision de l'avenir de la science, certes nourrie d'un travail de longue haleine mais qui renouvelle fondamentalement les structures d'action. C'est donc un projet tant scientifique que social qui s'exprime ici, complexe et utopique à bien des égards, car il vise un remaniement profond des modes de production intellectuelle, mais qui semble porter la marque d'un désir fervent aiguillé par le traumatisme de la deuxième guerre mondiale. Les actions que les spécialistes des études classiques enclenchent alors, dans une diversité qui se révèlera parfois confuse, ont un fondement essentiel, la création d'une *Fédération Internationale des associations d'Études Classiques*. Dans ce mouvement, J. Ernst conserve son rôle d'experte technique de la bibliographie et de la documentation, et elle vulgarise pour le public de savants

80 Ernst 1949a, p. 129.

81 Ernst 1949a, p. 128 (l'accentuation est mienne).

82 Ernst 1949a, p. 130 (discussion à la suite de son exposé).

83 Contrairement à A. Ernout, J. Ernst, qui présente côte à côte les deux projets de centre de documentation (CNRS et Unesco), semble y voir deux entreprises complémentaires, l'une au niveau national, l'autre au niveau international (Ernst 1949a). Peut-être est-ce là la formulation d'une conception nationale de la documentation qu'il faut préserver d'une concurrence sans entrave des entreprises internationales.

le problème de la bibliographie, qu'elle connaît à la fois par sa pratique professionnelle et par son intégration – même mineure – dans les instances de décision (CNRS et FIEC). Même si ses exposés donnent l'information la plus complète possible sur les différents projets de réorganisation du travail scientifique, sa parole, dans tout l'après-guerre, tend à rassembler et à fédérer, en mettant pour cela l'accent sur l'élément qu'a en commun son auditoire, les études classiques. Le repère qu'elle représente ainsi est crucial, point de référence salutaire dans une période d'intense réflexion qui voit des projets se former mais pas toujours aboutir.

6.2 Aux origines de la FIEC

L'Assemblée générale du Congrès de l'*Association Guillaume Budé* avait, le 25 septembre 1948, formulé plusieurs vœux[84]. Il y avait ceux de la section archéologique, qui portaient sur la valorisation des fouilles de l'ancien Hôpital de Lyon, l'agrandissement du Musée lapidaire et l'organisation de voyages en Italie pour les professeurs de l'Enseignement supérieur et du Second degré ; il y avait ceux de la section byzantine, qui souhaitaient que les questions byzantines soient mieux intégrées au programme d'enseignement et aux examens nationaux, et que les institutions de recherche et d'enseignement donnent une meilleure place aux byzantinistes (Facultés, Institut d'Istanbul, École française d'Athènes). Il y avait, enfin, ceux de la section philologique qui portaient d'abord sur le lancement d'une enquête concernant le problème de la formation humaniste et le rôle de la culture classique en France, puis sur le problème de l'enseignement des langues anciennes et modernes, notamment dans le cadre de la formation des enseignants de français du Second degré, et, pour finir, sur la création d'un centre international de bibliographie des sciences humaines sous l'égide de l'Unesco. Ces vœux, comparés à ceux des sections archéologique et byzantine, étaient sans conteste les plus ambitieux, ceux qui avaient le plus de portée.

Cette situation s'explique en France par l'ancienneté de la discipline et par l'avancement de l'organisation de la coopération intellectuelle parmi les philologues, dont les structures, qui permettaient déjà dans l'entre-deux-guerres des relations entre spécialistes nationaux et internationaux, sont ranimées lorsque la guerre s'achève. Jules Marouzeau, dans ses « Chroniques des Études Latines », mentionnait dès 1945 la reprise des voyages et des contacts à l'international[85].

84 AA.VV. 1949, p. 16-17.

85 Cf. notamment *supra*, p. 215 s. ; voir aussi Marouzeau 1945, p. 59 : « Un autre aspect des difficultés que la guerre nous a léguées est l'interruption persistante des relations avec certains pays étrangers. Au moins avons-nous pu reprendre les contacts avec la Suisse, l'Angleterre, l'Amérique, la Hollande, la Belgique, l'Espagne, les pays scandinaves … » ; cf. encore Marouzeau 1947, p. 57.

Très vite, il enregistrait des relations nouvelles avec les Facultés de province, dont certaines fondaient des groupes régionaux de la *Société des Études Latines*[86], avec des sociétés françaises voisines disciplinairement[87] et avec des sociétés d'études classiques étrangères, comme le *Nederlandsch Klassiek Verbond*[88]. Les relations individuelles – nouvelles et anciennes – entre la *Société des Études Latines* et les collègues et sociétés d'études classiques français et étrangers sont déterminantes dans le projet de coopération à venir. Elles sont reconnues comme telles et encouragées en 1946 par l'Unesco, dont « le Rapport de la Commission préparatoire sur [son programme] mentionne expressément qu'il conviendrait, par exemple, "de coordonner les activités de la *Classical Association* et de la *Society for the promotion of roman studies* avec celles de la *Société des Études latines*" »[89]. Si la *Société des Études Latines* s'y active (J. Marouzeau est un grand voyageur), c'est pourtant l'*Association Guillaume Budé*, mieux implantée nationalement et internationalement[90], qui mandate à l'issue de son Conseil d'Administration du 29 février 1948 trois de ses membres pour réfléchir à un projet de coopération internationale sous l'égide de l'Unesco. Ce « Conseil d'initiative restreint »[91] est composé de Paul Mazon, alors président de l'Association (et vieil ami de J. Marouzeau[92]), de J. Marouzeau lui-même et de Charles Dugas, par ailleurs délégué à l'*Union Académique Internationale* (UAI) en tant que membre de l'*Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*[93]. Leur projet est présenté sous une première forme aux membres de la *Société des Études Latines* dès le mois suivant, en mars 1948, alors que Ch. Dugas et J. Marouzeau y ont travaillé de concert avec le Danois Carsten Høeg et les Hollandais Borovicus A. van Proosdij et Bernard van Groningen[94]. On voit là le résultat du travail relationnel de l'*Association*

86 Comme ce fut le cas à Strasbourg en 1946 grâce à l'initiative de P. Fabre, R. Schilling et A. Magdelain (Le Bras 1947a et Le Bras 1947b ; Marouzeau 1947, p. 59).

87 Relations nouvelles avec des sociétés de linguistique, d'études grecques et d'histoire du droit : Le Bras 1947b, p. 30 ; Marouzeau 1947, p. 59.

88 Le Bras 1947c, p. 41 et Toutain 1947, p. 43.

89 Marouzeau 1947, p. 59.

90 Dain 1948, p. 6 : « Divers savants européens ont conçu le projet de ce rapprochement international. L'Association Guillaume Budé, en raison de son rayonnement en quelque sorte mondial, a paru l'organisme le plus approprié pour servir de point de départ à ce nouveau mouvement ».

91 Marouzeau 1954, p. 88 ; « Rapport sur l'activité de la Fédération Internationale des associations d'Études Classiques (août 1950-Juillet 1951) », p. 3 (Fonds du Secrétariat FIEC).

92 Cf. *supra*, p. 106.

93 Wuilleumier 1957.

94 Marouzeau 1948, p. 67 ; Durry 1949, p. 38 : « Enfin, M. Marouzeau communique un projet de Fédération internationale des Sociétés classiques étudié sous le patronage de l'UNESCO, à la suite d'initiatives conjuguées de M. C. Høeg pour le Danemark, de MM. van Proosdij et van Groningen pour la Hollande, de MM. Ch. Dugas et J. Marouzeau pour la France ». Voir aussi Dain 1948, p. 6.

Guillaume Budé, qui avait ressuscité des liens anciens avec le Danemark en organisant à Copenhague une exposition en 1948[95]. On voit aussi celui de la *Société des Études Latines*, qui avait dès 1945 entrepris avec Christine Mohrmann et Henrik Wagenvoort « d'établir un contact plus étroit entre le Klassiek Verband hollandais et [la] Société »[96], puis qui avait reconnu en 1947 l'intérêt de l'initiative du président de la société *Ex Oriente Lux*, B.A. van Proosdij[97]. Celui-ci proposait de fonder « un groupement des Sociétés et Institutions classiques de différents pays pour étudier en commun les questions relatives à la science de l'antiquité »[98]. À cette première mouture franco-danoise-hollandaise du projet, auquel participent bientôt les Britanniques[99], succède en juin 1948 un appel aux savants[100] pour les prier d'envoyer les délégués de leurs associations à Paris en septembre 1948 dans le but d'établir les statuts et élire le bureau de la future *Fédération Internationale des associations d'Études Classiques.* La FIEC est sur le point de naître, fruit d'une collaboration internationale qui agrège les « initiatives quasi simultanées », pour citer J. Marouzeau en 1954, de C. Høeg, B.A. van Proosdij, P. Mazon, Ch. Dugas, A. Dain et lui-même[101]. « Quelques hommes, écrivit plus tard Alphonse Dain, – je songe à MM. J. Marouzeau et B. A. van Proosdij, pour ne parler que des vivants – avaient eu l'idée de notre Fédération »[102].

Quelques hommes, certes, étaient à l'origine du projet et l'avaient mis en œuvre, mais la particularité de la FIEC tient à ce qu'elle fonde son action non plus sur la réunion des individus, mais sur celle des sociétés. Or, ce changement d'échelle, que Carsten Høeg définit comme un « changement d'attitude » de la

95 s.n. 1948, p. 48.

96 Marouzeau 1945, p. 59 et Marouzeau 1947, p. 59 pour le développement du projet. Spécialiste de la religion romaine, H. Wagenvoort (1886-1976) était le fondateur et président du *Nederlands Klassiek Verbond* (Waszink 1976) ; spécialiste de la latinité chrétienne, C. Mohrmann (1903-1988) était membre de nombreuses associations et sociétés savantes internationales, dont la *Société des Études Latines* (van Winden 1989 ; Braun 1989).

97 B.A. van Proosdij (1901-1990) était un orientaliste hollandais, éditeur du *Jaarbericht van het Vooraziatisch-Egyptisch genootschap Ex Oriente Lux*, dont il dirigeait la section assyriologique ; il travaillait par ailleurs chez Brill (van Voss 1990).

98 Marouzeau 1948, p. 67.

99 Marouzeau 1949, p. 82 : « Un premier projet a été étudié dans le cadre du Klassiek Verbond hollandais et de l'Association G. Budé, en même temps que je me concertais en Angleterre avec les participants lors d'un Congrès des Sociétés classiques anglaises réuni à Oxford pendant les vacances ».

100 Selon Dain 1963, p. 376, c'est le comité restreint d'initiative de l'*Association Guillaume Budé* qui lance cet appel ; en 1948, il écrivait pourtant que le Conseil international d'initiative restreint (incluant donc les Hollandais et peut-être les Britanniques) était à son origine (Dain 1948, p. 6) ; Marouzeau 1949, p. 82 mentionne uniquement le « triumvirat » de l'*Association Guillaume Budé.*

101 Marouzeau 1954, p. 88.

102 Dain 1963, p. 376.

part des antiquisants qui jusque-là comptaient sur des « valeurs spirituelles » communes[103], est décisif. Il s'agit purement et simplement de la construction de nouveaux réseaux de savoir et de la réorganisation de la communauté scientifique. La pratique des études classiques, selon des « formes spontanées et [des] traditions séculaires, ou même millénaires, de collaboration et de compétition internationales », ne suffit plus devant les tendances « à la systématisation et à l'étatisation » des sciences[104], ou, formulé autrement, à la mondialisation de la science (« le monde tend à devenir un »[105]). Jules Marouzeau constatait quant à lui que « nous sommes à une étape de la culture où dans tous les ordres d'idées la science a dépassé le stade de l'individuel », d'une part « parce que [la science] est en possession de ses principales données et de ses interprétations essentielles, d'autre part parce qu'elle comporte un acquis de faits et de connaissances quasi illimité ». Observant l'impossibilité pour le chercheur individuel de traiter l'ensemble des connaissances disponibles, il concluait sur le constat d'une « collaboration nécessaire » : « Il faut au savant le secours du travail collectif »[106]. C'est ce que les sociétés seules n'offraient plus et qu'au contraire permettait la fédération de ces sociétés, dans un mouvement qui réconciliait la spécialisation de la science et l'universalisme qu'on attendait désormais. Aux sociétés revenait de rassembler les spécialistes, à la fédération de ces sociétés de leur montrer une vue d'ensemble de ce que la science produisait, hors de leur discipline première.

Ce désir de recomposer la communauté scientifique, selon un maillage nouveau et pour une production harmonieusement pluridisciplinaire, rencontrait les desseins de l'Unesco qui défendait que « les progrès des sciences elles-mêmes seront d'autant plus rapides qu'elles seront mieux unifiées, tant sur le plan géographique, à l'échelle mondiale, que sur le plan proprement scientifique, grâce à la coordination et à la pénétration réciproque de leurs différents aspects »[107]. C'est ainsi que l'Unesco proposa à la FIEC d'intégrer son programme par le biais

103 Høeg 1951, p. 17-18 (« les études classiques, dont le caractère supranational est encore plus évident que celui de n'importe quel autre domaine scientifique »). Voir aussi Marouzeau 1951a, p. 26-27 : « S'il existe un domaine où depuis des siècles se rencontrent les efforts de ceux qui représentent dans le monde la science et la culture, s'il est dans le champ de la science un système de disciplines étroitement coordonnées et quasi fraternelles, s'il est une patrie scientifique insoucieuse des particularismes, des frontières ethniques ou linguistiques, c'est ce que nous appelons d'un terme commode le domaine des études classiques ».

104 Høeg 1951, p. 18.

105 Høeg 1951, p. 18

106 Marouzeau 1951a, p. 27.

107 Huxley 1947, p. 14.

du CIPSH[108], l'adhésion au CIPSH devenant une condition à son soutien à la FIEC[109].

De fait, la date choisie par les spécialistes d'études classiques pour se réunir à Paris, les 28 et 29 septembre 1948, à la Maison de l'Unesco, doit sans doute beaucoup à la fondation à venir d'une autre institution, celle du CIPSH, qui fonctionne comme une courroie de transmission entre l'Unesco et les fédérations de sciences humaines[110]. Suivant les conseils d'un groupe d'experts internationaux réuni dès septembre 1947 par Julian Huxley, le premier directeur général de l'Unesco[111], une invitation avait en effet été lancée en juin 1948[112], l'Unesco priant plusieurs associations internationales de se concerter en prévision de la création

108 Sur l'importance que revêt l'adhésion de la FIEC au CIPSH, cf. Ernst 1964, p. 90 : « [Faire partie du CIPSH], c'est, par son intermédiaire, avoir l'occasion de contribuer à l'action de l'Unesco et, dans une certaine mesure, de l'influencer ».

109 Selon Paschoud 1997, p. 8 « L'UNESCO exigea […] comme condition *sine qua non* à son appui que la FIEC décide d'adhérer dès sa création au CIPSH », ce que confirme un extrait du « Rapport du Secrétaire sur l'activité de la Fédération en 1948-49 », daté du 11 juin 1949, p. 2 (Fonds Secrétariat FIEC) : « Créée avec les encouragements de l'Unesco, [la FIEC] s'est naturellement tournée vers sa grande protectrice et elle a conclu avec elle deux contrats. Le premier, passé dès octobre 1948, nous a assuré une subvention de 1.000 dollars versée à condition d'une part que la Fédération procède au groupement des associations d'études classiques et les représente au Conseil international de la Philosophie et des Sciences humaines, d'autre part qu'elle établisse en vue d'un programme de traduction des classiques du monde entier que veut réaliser l'Unesco, une liste de textes grecs et latins, classés suivant des règles appropriées et accompagnés de la mention des traductions existantes ». On pourra rapprocher le cas de la FIEC avec celui de l'UAI et du CIUS qui, institutions autrement plus puissantes que celle projetée par les antiquisants, ont effectivement engagé des rapports de force avec l'Unesco (cf. Tournès 2016b).

110 Cf. « About the CIPSH », consulté le 16/04/2020 sur http://www.cipsh.net/web/aboutus.html: « Founded in 1949, upon the initiative of UNESCO, i. the CIPSH is a non-governmental organization, which confederates international scholarly unions, federations and associations, representing hundreds of different learned societies in the field of philosophy, human sciences and related subjects. ii. the CIPSH has a special framework agreement of cooperation with UNESCO, being involved in several collaborative projects and acting as advisory Council for the Humanities. The CIPSH coordinates the international works and researches carried out by a huge constellation of centers and networks of scholars. It favors the exchange of knowledge among faraway scholars and fosters the international circulation of scholars, in order to improve the communication among specialists from different disciplines, enforce a better knowledge of cultures and of the different social, individual and collective behaviors and bring to the fore the richness of each culture and their fruitful diversity ».

111 Belloc 2007, p. 27-28, soulignant que « la résolution de l'Unesco qui charge le directeur général de la création d'un Conseil International de la Philosophie et des Sciences Humaines est donc prise à la demande du comité d'experts [c.-à-d. les praticiens de la science et non les fonctionnaires de l'Unesco] ».

112 Rueff 1949, p. 45.

d'une organisation qui favoriserait l'échange entre les spécialistes de différentes branches des sciences humaines et de la philosophie. Il s'agissait de les doter d'une organisation parallèle au *Conseil International des Unions Scientifiques* (CIUS / ICSU), qui était né en 1931 et qui accompagnait déjà l'Unesco pour ce qui concernait les sciences exactes[113]. La création du CIPSH devait donner aux sciences humaines et à la philosophie une structure officielle, sous la forme d'une organisation non gouvernementale – donc théoriquement à l'abri des politiques étatiques[114] –, qui permettrait la réunion de savants et d'intellectuels du monde entier qui questionneraient l'idéal de la science à l'aune de sa pratique mondialisée[115].

Relais financier et intellectuel entre les praticiens des humanités et l'Unesco, le CIPSH constituait donc la réponse organisationnelle au principe de l'*unitas multiplex* prôné par l'Unesco, la rencontre de la spécialisation et de l'universalisme du savoir[116]. Mais celle-ci achoppa d'abord sur l'existence même de fédérations organisées, lacune révélatrice de la nouveauté du système pensé par l'Unesco. Si l'*Union Académique Internationale* (UAI)[117] en premier lieu ou le *Comité International des Sciences Historiques* (CISH), qui répondirent présents à l'appel de l'Unesco, étaient des acteurs historiques de la coopération intellectuelle, d'autres organisations sont créées expressément pour pouvoir participer au processus. C'est le cas de la *Fédération Internationale des Sociétés de Philosophie* (FISP) et celui de la FIEC, toutes deux fondées en 1948. Car, comme le soulignait en 1949 Jean Thomas, le Sous-directeur de l'Unesco, l'existence du CIPSH n'a été possible « qu'au prix de beaucoup de bonne volonté, beaucoup d'efforts et beaucoup d'opiniâtreté » : concrètement, « il fallait d'abord obtenir un meilleur groupement des associations intéressées, de manière à réaliser une représentation équitable des disciplines et des pays », ce qui a nécessité « de longs mois de négociation »[118]. La FIEC naît dans ce double contexte, celui d'une riche et vieille

113 D'Ormesson 2003, p. 3. Sur l'histoire du CIUS et ses rapports de force avec l'Unesco, voir Tournès 2016b, p. 53-58 et p. 62 sur les négociations entreprises en amont par le CIUS afin de lui garantir une place de choix au sein de l'Unesco.

114 Sur l'imperméabilité toute théorique des ONG satellites de l'Unesco et du CIPSH aux contraintes étatiques, cf. Belloc 2007, p. 23 s. ; Tournès 2016b, p. 64.

115 Sur le CIPSH, son origine et les enjeux de sa fondation, cf. Belloc 2007 qui propose l'étude la plus aboutie sur le sujet. Par ailleurs, les notices biographiques de certains de ses membres offrent des points de vue – subjectifs – sur l'organisation, cf. par exemple Scarantino 2017.

116 Selon Belloc 2007, p. 33-34. À ce propos, cf. *infra*, p. 246.

117 Sur l'intégration de l'UAI au sein du CIPSH, conditionnée par un statut favorable (deux cinquièmes des voix pour l'UAI au sein du CIPSH), cf. Tournès 2016b, notamment p. 62 s. Le « Rapport du secrétaire général de la 4e session ordinaire de l'AG du CIPSH concernant les activités du Conseil du 01/10/55 au 01/08/57 », Archives Unesco, CIPSH/ASS.GEN/57/10, p. 2 mentionne ce déséquilibre en faveur des délégués de l'UAI.

118 Thomas 1949, p. 47.

histoire de collaboration entre spécialistes d'études classiques, pilotée notamment par J. Marouzeau dont les contacts au sein des différentes unions et sociétés ont été déterminants[119], et d'une urgence chronologique liée au calendrier de l'Unesco qui engage un chantier de coopération à l'échelle mondiale, pressant les initiatives des antiquisants, jusque-là très locales, d'aboutir. Cette urgence et cette nécessité de répondre à l'offre de l'Unesco se ressentent encore en 1950 et elles sont très précisément soulignées par Walter Rüegg, de son œil de sociologue, dans son compte rendu du premier congrès de la FIEC[120]. En tout cas, à peine fondée, la FIEC intègre ainsi la commission préparatoire à la fondation du CIPSH, ensemble avec l'UAI, le CISH, la FISP et le *Comité International des Arts et Traditions Populaires*[121]. Réunie six fois en quatre mois, cette commission est dissoute le 18 janvier 1949 à Bruxelles lorsqu'est fondé le CIPSH[122].

C'est, pour la FIEC, le début d'un partenariat prometteur, le CIPSH offrant en plus d'un financement précieux l'émulation de la coopération à l'échelle internationale, l'invitation à ajuster les modes de production du travail et la nouveauté d'un espace de discussion globalisé. Dans cet espace, les antiquisants ont une place importante et ils sont nombreux à avoir occupé des postes au sein du Bureau du CIPSH – ce qui n'empêche évidemment pas les frictions[123]. Si

119 Rappelons ici la collaboration de J. Marouzeau avec Ch. Dugas dans le cadre du « comité d'initiative restreint » de l'*Association Guillaume Budé*, Ch. Dugas qui est membre, comme Nicolau d'Olwer, de l'UAI, l'une associations fondatrices du CIPSH. Rappelons aussi les liens étroits que J. Marouzeau entretient avec Ch. Mohrmann, qui sera membre du Comité permanent du CIPSH. Soulignons encore que, parmi les membres fondateurs du CIPSH, on trouve le CISH, où interviennent Vincenzo Ussani, Waldo G. Leland et Michel Lhéritier, des personnages que J. Marouzeau a côtoyés dès 1927 lorsqu'il participa aux réunions sur la réorganisation de la bibliographie à l'IICI (cf. *supra,* p. 138).

120 Rüegg 1951, p. 248 : « Denn der Anstoss dazu [la création de la FIEC et l'organisation de son premier congrès] ist in erster Linie von der Notwendigkeit ausgegangen, dadurch die Bedingungen zu erfüllen, welche die UNESCO an die Gewährung von Subventionen geknüpft hat ».

121 Voir « Correspondance de la commission préparatoire du CIPSH et des premières réunions du bureau (1948-1959) », Archives Unesco, CIPSH 1 /2 ; « Correspondance de la commission préparatoire du CIPSH et des premières réunions du bureau (1948-1959) » et « Projet de lettre aux cinq organisations représentées à la commission préparatoire pour les inviter à adhérer au CIPSH », même cote.

122 s.n. 1949a, p. 17 ; Rueff 1949 ; Thomas 1949 ; cf. aussi PV FIEC 1, « Séance du 30 septembre 1948 », p. 6 avec la mention de J. Marouzeau et C. Høeg comme représentants de la FIEC à la commission préparatoire du CIPSH ; « Procès-verbal de la 1ère assemblée générale du CIPSH ; Compte rendu ; Documents de travail (Bruxelles, 18-21 janvier 1949) », Archives Unesco, CIPSH 1 /1.

123 Cf. « Rapport du Secrétaire sur l'activité de la Fédération en 1948-49 », daté du 11 juin 1949, p. 3 (Fonds Secrétariat FIEC) : « C'est en cette qualité [de délégué au Comité permanent du CIPSH] que notre président [de la FIEC] a assisté, au début de mai [1949], à la première

J. Ernst, en tant que secrétaire de la FIEC, côtoyait régulièrement le secrétaire général du CIPSH, Jean d'Ormesson, à qui elle rendra hommage en 1981 parce qu'il avait « toujours [été] attentif à la destinée de notre bibliographie »[124], d'autres se sont « taillés la part du lion »[125] au sein des instances administratives du CIPSH. Le Comité permanent, qui siégea de 1949 à 1952, comptait par exemple deux antiquisants sur les onze personnalités qui le composaient au total (Christine Mohrmann et Carsten Høeg). Puis, au cours des décennies suivantes, le Bureau fut toujours pourvu d'au moins deux antiquisants. C. Høeg maintint sa présence jusqu'en 1959, avec une présidence du Bureau durant deux mandats. Ronald Syme, élu secrétaire général en 1952, ne quitta ce poste qu'en 1971 pour assurer la présidence du comité permanent (deux mandats, jusqu'en 1977) et J. Marouzeau, élu trésorier en 1952, y demeura jusqu'en 1961. Le Polonais Kasimir Kumaniecki fut ensuite vice-président du Bureau de 1961 à 1965 et le Roumain Emil Condurachi de 1971 à 1975. Il y a donc, bien au-delà des assemblées générales du CIPSH qui rassemblent les représentants des fédérations membres (pour la FIEC en 1952, J. Ernst, A. Dain, Ch. Dugas, M. Durry, R. Syme), une présence certaine des antiquisants au sein du CIPSH.

La communauté de vues sur le projet de coopération internationale, qui est consolidée par une forte homogénéité sociale et idéologique au sein de l'institution[126], en est bien sûr une raison fondamentale. Le consensus, au moins apparent, autour des études classiques comme figure ancestrale et maternelle de l'humanisme et de la civilisation en est une autre. Car, dans l'après-guerre, l'humanisme est en effet un thème récurrent que les antiquisants, notamment[127], développent en soulignant qu'il est une voie d'accès à un monde meilleur et Juliette Ernst participe de ce mouvement en y inscrivant la bibliographie, dont la place est « humble, mais nécessaire, dans la défense de l'humanisme »[128]. Si « l'humanisme est l'art de former l'âme humaine par la culture de l'esprit »[129],

session du Comité permanent [du CIPSH], [barré : où il a dû batailler durement pour défendre les intérêts de la Fédération] ».

124 Ernst 1981, p. 14. Paschoud 1997, p. 9 mentionne lui aussi la bienveillance de J. d'Ormesson à l'égard des études classiques.

125 Paschoud 1997, p. 9, avec liste des antiquisants membres du comité permanent du CIPSH, consultable *in extenso* sur http://www.cipsh.net/htm/. Voir aussi Conraux s.d., p. 10 s. pour la composition du Comité permanent (1949-1952) et des Bureaux suivants (1952-2004).

126 Sur l'homogénéité du CIPSH, où « la majorité des intellectuels qui président à la création de l'Unesco et du Cipsh ont opté pendant la Seconde Guerre mondiale pour l'exil ou l'engagement dans la Résistance », cf. Belloc 2007, p. 24 s.

127 Herescu 1948, p. 64-66 donne un aperçu rapide mais intéressant des contributions des philosophes, des politiques et des écrivains sur la définition de l'humanisme, parmi lesquelles on soulignera celle de Jacques Maritain, philosophe français et figure importante du thomisme.

128 Ernst 1949a, p. 129.

129 Herescu 1948, p. 76.

comme l'écrit N.I. Herescu en 1948 en citant d'ailleurs André Maurois[130], si l'essence de l'humanisme est chez Pierre Boyancé l'apprentissage de la conduite juste de la pensée et la seule nécessité, celle « d'avoir un esprit d'homme, avec tout ce qui fait la dignité de cet esprit »[131], la défense et la pratique des lettres anciennes en particulier « se prêtent comme [nulles autres disciplines] à détacher l'homme de l'agitation quotidienne, à lui ouvrir les *templa serena* de la culture »[132]. Discours teinté de militantisme à cause de la menace qui pèse en France sur l'enseignement des Lettres classiques dans le secondaire, l'humanisme est aussi « militant, un humanisme de défense »[133] et Jean Malye invite les spécialistes d'études classiques à expliquer avec lui que « l'humanisme, la connaissance de la pensée antique, le commerce avec les grandes œuvres de l'antiquité sont parmi les meilleurs moyens pour donner et maintenir à tout être la liberté de sa pensée, la rectitude de son jugement, la dignité de son caractère »[134].

Il y a là assurément un terrain commun, un fondement théorique[135], que partagent les spécialistes des études classiques avec le personnel de l'Unesco et du CIPSH des premières années, dont la raison d'être tenait à une définition idéologique de la culture et du savoir comme promesse de paix. Au premier congrès de la FIEC, en 1950, Pere Bosch-Gimpera, membre du secrétariat de l'Unesco et chargé des relations entre le CIPSH et l'Unesco, et Jaime Torrès Bodet, directeur général de l'Unesco (le deuxième après J. Huxley), firent chacun un discours, soulignant, le premier, que « l'Humanisme classique […] est à l'origine des traditions de notre culture et reste l'un des facteurs les plus féconds d'entente entre tous les hommes et tous les peuples »[136], le second « l'intérêt que l'Unesco attache à l'histoire et à l'étude des civilisations ». « Aucune tentative, poursuivait J. Torrès Bodet, ne peut être valablement faite en vue de resserrer les liens entre les peuples sans une sûre connaissance de leur passé, de leurs traditions et de leur contribution respective au commun héritage de l'humanité. C'est à quoi concourent les sciences historiques, qu'elles s'appliquent à l'ensemble

130 A. Maurois cité par Herescu 1948, p. 76 : « Il nous faut étudier les humanités si nous voulons comprendre les affaires des hommes ».

131 Boyancé 1946, p. 29.

132 Boyancé 1946, p. 30.

133 Malye 1947, p. 17.

134 Malye 1947, p. 19.

135 Le Bureau de la FIEC fait de temps en temps appel à l'argument de son expertise dans le champ de l'humanisme classique pour justifier ses demandes vis-à-vis de l'Unesco – cf. Høeg 1951, p. 17 cité *infra*, p. 267, n. 228 et « Rapport sur l'activité de la Fédération Internationale des associations d'Études Classiques (juin 1952-juin 1953) », signé de R. Syme et C. Dugas, p. 2 (Fonds Secrétariat FIEC) : « Nous espérons que le CIPSH voudra bien apprécier la modicité de ces demandes, eu égard à *l'importance de nos études pour le progrès des idées qui sont à la base de l'activité de l'UNESCO* » (l'accentuation est mienne).

136 Bosch-Gimpera 1951, p. 29.

des époques et des peuples ou qu'elles s'attachent plus spécialement à ces civilisations de l'antiquité classique dont l'enseignement n'a pas cessé de nourrir une notable partie de l'humanité »[137].

Ces déclarations solennelles ne doivent pas occulter le fait que l'Unesco comme le CIPSH défendaient surtout, malgré les divergences internes que n'évitaient pas ces gros organismes[138], une vision de la science où la diversité des savoirs reprenait ses droits face à un modèle unique, dans un mouvement sinon interdisciplinaire du moins pluridisciplinaire, où l'humanisme ainsi « rénové » s'adressait à « l'homme moyen », aux masses, et non plus d'abord au savant[139]. Or, cette conception démocratique de la culture et du savoir, qui a trouvé une expression emblématique dans la revue *Diogène* que Roger Caillois avait fondée en 1952 avec l'appui de l'Unesco et du CIPSH[140], a pu poser problème à une certaine ancienne garde des études classiques françaises[141] que, dans une vision élitiste de la connaissance, les « sciences diagonales » de R. Caillois pouvaient contrarier. Une lettre de Roger Caillois, publiée en 1952 dans *Diogène* et adressée à « Monsieur le Professeur », constitue en tout cas une réponse aux critiques formulées (peut-être par J. Marouzeau[142]). Il y met en cause l'Antiquité grecque et latine, réservoir fermé de données qui donnent naissance « par une activité plus machinale que réfléchie [à] une prodigieuse accumulation de commentaires de plus en plus savants et complexes, mais dont l'intérêt en revanche devient de

137 Torrès Bodet 1951, p. 21.

138 Maurel 2006, p. 30-46, ici p. 32 sur « la marqueterie de conceptions diverses, voire divergentes qui constitue le socle idéologique de l'Unesco ».

139 Sur le public-cible de l'Unesco, cf. Torrès Bodet 1949, p. 11 : « Dans cette coopération avec vous [les savants membres du CIPSH], l'U.N.E.S.C.O. veut contribuer à créer, au plus haut niveau qui soit possible et par l'exercice d'activités communes, un esprit de compréhension qui rayonne *jusque dans la conscience de l'homme moyen*, et contribue ainsi, selon l'essence de vos disciplines, à l'avènement d'une fraternelle entente des esprits » (l'accentuation est mienne) ; voir aussi Maurel 2006, p. 581, citant un extrait d'une lettre de J. Torrès Bodet sur les « hommes simples et droits […] pour qui l'Unesco a été créée ». Sur le difficile objectif d'interdisciplinarité du CIPSH et la redéfinition de l'humanisme par l'Unesco, résumée par la formule d'Edgar Morin, « l'*unitas multiplex* », cf. Belloc 2007, p. 32-33.

140 Sur la revue et son fondateur, cf. Tournès 2002, p. 74 ; Vermeren 2007, p. 59-68 ; Maurel 2006, p. 1018 ; Moutot 2006 ; Belloc 2007, p. 37-41.

141 Sur les limites de l'humanisme traditionnel face à cette redéfinition, cf. Belloc 2007, p. 33.

142 C'est Maurel 2006, p. 1018, n.7, qui identifie J. Marouzeau comme le destinataire de cette lettre (ou d'une autre publiée dans la *NRF* ?). Un élément concordant à cette identification est donné par la réaction de J. Marouzeau, au cours d'un réunion du Bureau de la FIEC le 6 août 1951 à Cambridge, à l'annonce de la réduction de dotation des entreprises soutenues par la FIEC en raison de la création de *Diogène* : sans entrer dans le détail d'une affaire que tous connaissent visiblement, il « insiste, pour mémoire, sur l'opposition marquée qui s'est manifestée à la création de *Diogène* sans toutefois pouvoir l'empêcher » (« Séance du Bureau du 6 août 1951 à Cambridge », PV FIEC, p. 47, Fonds Secrétariat FIEC).

jour en jour moins évident »[143] et y défend une pluridisciplinarité nécessaire, pas forcément « d'érudition » mais « pas davantage de vulgarisation »[144]. Mais au-delà de cette profession de foi[145], R. Caillois voulait que *Diogène* informe un large public éclairé sur des sujets hétérogènes, en particulier hors de leur domaine d'expertise, en présentant, en plus d'articles de fond, des notices bibliographiques. À bien y regarder, la FIEC avait en son sein une militante qui, précisément, promouvait de longue date cette diversité du savoir et lui offrait un moyen d'expression et une diffusion :

> [Une bibliographie] est d'abord le véhicule des faits et des idées particulières. L'épigraphiste n'a pas toujours parmi ses collaborateurs l'économiste ou le dialectologue capable de trouver la solution du problème posé par son inscription. II peut se faire qu'il publie celle-ci dans une revue spécialisée que ni l'économiste ni le dialectologue compétents ne liront. En revanche, ils la rencontreront, et elle aura quelque chance de les frapper, dans leur bibliographie courante. Dès lors, le rapport est établi, le dialectologue ou l'économiste reprendra, dans sa revue spécialisée, l'examen de l'inscription sur de nouvelles bases, et la question pourra encore rebondir plus loin. […] [La bibliographie] devient par là le meilleur des palliatifs à une spécialisation à outrance, ou plutôt elle contribue à abolir cette antinomie que certains veulent, à tort, voir entre spécialisation et universalisme. Toujours à l'écoute, inlassablement, elle prend note, elle transmet, elle informe. Elle ne permet à personne de perdre de vue que les différentes disciplines se fécondent les unes par les autres ; dans le tableau général qu'elle présente, tous les détails de l'érudition prennent leur place et leur sens, toutes les méthodes leur portée[146].

La bibliographie telle qu'elle a été développée par Juliette Ernst et Jules Marouzeau s'intégrait donc incontestablement au programme dessiné par l'Unesco[147] et le CIPSH[148], en dépit du sentiment de trivialité qu'elle pouvait susciter en comparaison des réalisations idéales d'un Roger Caillois. Elle donnait en effet une réponse concrète et efficace au besoin d'universalisme du savoir et de coopération intellectuelle entre spécialistes disciplinaires. Pour autant, l'Unesco et le CIPSH ne limitaient pas leur action à la bibliographie. C'est dans ce contexte que la FIEC développa elle aussi des projets nouveaux, dans cette même idée de communautarisation des ressources à l'échelle mondiale, de réunion des compétences à un

143 Caillois 1952, p. 140.

144 Caillois 1952, p. 137.

145 Voir Belloc 2007, p. 41 sur les réalisations limitées de *Diogène* et le succès en demi-teinte de la « vision translatérale » de la revue.

146 Ernst 1948, p. 154-155.

147 Sur les bibliographies comme partie intégrante du programme de l'Unesco, cf. Maurel 2012, p. 61-62.

148 Cf. le premier numéro du *Bulletin* publié par le CIPSH, en 1949, comprenant un chapitre intitulé « Programme du CIPSH » et un autre, « Plan de travaux élaboré par le Comité permanent au cours de la réunion de mai 1949 » (p. 25-27 et p. 36-39).

Fig. 18 : Juliette Ernst, date et lieu inconnus (Fonds FIEC - source: https://www.fiecnet.org/histoirehistory, consulté le 16/07/2021).

niveau supranational pour les exercer de façon partagée. La question qui se pose dès lors porte sur la mise en pratique de ces objectifs internationalistes.

6.3 La FIEC en pratique

Une semaine à peine avant la fondation de la FIEC, J. Ernst égrenait une longue liste d'actions dont pourrait se charger la *Fédération* en réponse au problème spécifique de la documentation en la finissant par une question rhétorique : « Utopie ? Mais où commence l'utopie ? La limite du possible peut souvent reculer devant la ténacité et la volonté de tous, et même de quelques-uns »[149]. À n'en pas douter[150], les ambitions pour la FIEC se voulaient novatrices et originales, tournées vers l'avenir : on se projetait dans la coopération internationale, promesse d'un lendemain meilleur, ligne directrice de projets variés plein d'espoirs et encadrés par le formalisme unesquien. C'est peu dire que la formulation d'une parole sur le proche passé ne faisait pas partie du mode de communication de la FIEC, celle-ci s'employant plutôt à une « stratégie de la page tournée »[151] pour traiter les inévitables problèmes de l'après-guerre.

6.3.1 L'internationalité de la FIEC et l'intégration de l'Allemagne

Les négociations préliminaires à la création de la FIEC, souvent informelles, avaient placé les intervenants français au premier rang de l'histoire des origines de la FIEC[152], sans doute aidés en cela par la localisation à Paris du siège de l'Unesco[153]. La réactivation des dynamiques politiques culturelles donnait en effet un certain avantage à la France, que la concomitance des initiatives en prévision de la fondation de la FIEC, à l'international, n'avait pas atténué[154]. Le fonctionne-

149 Ernst 1949a, p. 128.

150 Cf. encore Marouzeau 1949, p. 82 : « Le champ [d'action] est illimité, et l'entreprise est neuve, puisque c'est la première fois que nos sciences jouissent d'un statut international ». Soulignons ici que la *REL* demeure une source importante pour la période, les autres pays ne présentant pas d'équivalent de cette richesse. Le « Council of the Society for the Promotion of Roman Studies » publie bien un rapport annuel, assez long, dans le *Journal of Roman Studies*, mais les informations sur la vie internationale y sont succinctes. Sur la fondation de la FIEC par exemple, cf. s.n. 1949a, p. 216.

151 L'expression est de Pfeil 2016a, p. 439.

152 La prééminence des Français dans ce processus est accrue par le problème des archives, puisque la recherche d'archives aux Pays-Bas et en Grande-Bretagne, pourtant tentée, n'a pas donné de résultats concluants. La société *Ex Oriente Lux* par exemple semble ne pas avoir conservé d'archives au nom de B.A. van Proosdij.

153 Sur les raisons qui ont porté à choisir Paris comme siège de l'Unesco et l'influence de la pensée française sur l'Unesco des premières années, cf. Maurel 2006, p. 32-37 ; p. 177 et p. 180 sur l'accord passé entre Américains et Français (siège parisien, directeur-général américain).

154 Notons à ce sujet que la société *Ex Oriente* Lux, pourtant émettrice d'un projet proche de celui de la FIEC, ne fit par exemple pas partie des membres fondateurs de la FIEC (sans que la raison de ce revirement ne soit connue). Le nom de B.A. van Proosdij n'est pourtant pas tombé

ment de l'organisation, une fois créée, laisse ensuite voir une répartition plus internationale des rôles et des centres d'intérêt, conformément aux préconisations de l'Unesco. La représentation des sociétés à une échelle véritablement internationale n'advient cependant que progressivement, au terme d'un processus de négociations entre les différents intervenants, auquel J. Ernst a donné un élan important. La réintégration de l'Allemagne au sein de la communauté scientifique est l'une des étapes précoces et fondamentales de ce processus : elle était très attendue à la fois par les Allemands, qui étaient isolés depuis longtemps, et par le reste de la communauté scientifique internationale à qui la production allemande, traditionnellement importante dans le champ des études classiques, manquait. Si la légitimité de leur retour n'était pas discutée (aucun boycott scientifique n'était envisagé, au contraire de la situation de 1918), les conditions de ce retour se trouvent marquées par l'interaction complexe entre science et politique, entre ambitions scientifiques et structures politiques nationales qui engendrent des résistances sous-jacentes au sein de la *Fédération Internationale des Associations d'Études Classiques.*

L'assemblée constitutive de la FIEC, en septembre 1948, avait élu un premier bureau dont la composition était proche de celle du « Conseil international d'initiative restreint », constitué au début de l'année 1948 à la demande de l'*Association Guillaume Budé.* Elle y avait ajouté deux nouveaux membres, l'un américain, l'autre polonais. La FIEC marquait de cette manière son ouverture vers les États-Unis, en réponse à l'intense activité que ces derniers développaient alors en Europe, et vers un des pays du bloc de l'Est, la Pologne, avec qui la France opéra, entre la fin de la guerre et la prise de pouvoir de la faction stalinienne du Parti Communiste, en 1947, un rapprochement sur le modèle des relations du jeune XXe siècle[155]. Le premier Bureau de la FIEC est ainsi composé de C. Høeg (Danemark), élu président, de J. Marouzeau et R. Syme (Grande-Bretagne), vice-présidents, de Ch. Dugas (France), secrétaire, de J. Ernst (Suisse, mais attachée à Paris, où était le siège de *L'APh*), vice-secrétaire, et de Jerzy Manteuffel (Pologne, dont l'absence est finalement plus remarquable que la présence[156]) et Frank E. Brown (États-Unis, mais attaché à l'*American Academy*

dans l'oubli ; cf. déjà cité Dain 1963, p. 376 et Seston 1956, p. 32 : « M. W. Seston, président, signale la présence à cette séance de notre collègue hollandais M. van Proosdij, qui rend les plus signalés services dans le domaine de l'érudition autant que dans celui de l'édition, et qui a le mérite d'avoir été l'un des premiers à promouvoir le rassemblement international dont est issue la *Confédération des associations d'études classiques* ».

155 Kuk 2009.

156 Cf. les procès-verbaux de la FIEC (« Séance du Bureau du 24 août 1950 », PV FIEC, p. 22, Fonds Secrétariat FIEC : « n'a pas obtenu de passeport pour se rendre à Paris ») et les *Actes du Premier Congrès International des Études Classiques* (AA.VV. 1951) ; voir aussi Boyancé 1951, p. 89 ; Ernst 1964, p. 91 : « la Société polonaise de philologie classique […] qui, pendant les dix premières années d'existence de la F.I.E.C., ne sera pas en mesure de participer à ses travaux ».

in Rome, où il était *Professor in Charge of the Classical School*), élus membres adjoints. Sur les sept membres que le Bureau comptait, deux étaient donc français – trois si on compte J. Ernst, puis quatre quand en août 1950 le Bureau s'enrichit d'un poste de trésorier qu'occupe Marcel Durry[157] – et trois autres étaient anglais ou américain. Le Bureau reproduisait ainsi le clivage entre « clan latin » et « clan anglo-saxon » que C. Maurel a mis en lumière au sein de l'Unesco[158]. La présidence était en revanche confiée à un Danois, dont la nation était réputée neutre. L'assemblée constitutive qui avait élu le Bureau avait elle-même une base internationale, puisqu'elle comptait quinze des vingt groupes ou associations d'histoire antique, d'archéologie et de philologie classique qui avaient été envoyés à Paris de Belgique (2), des États-Unis (1), de France (3), de Grande-Bretagne (3), d'Ecosse (1), des Pays-Bas (1), de Pologne (1), de Suisse (3). S'y ajoutaient trois autres associations déjà internationales et, *in absentia*, encore trois autres sociétés suédoises et danoises[159]. La FIEC à sa création était ainsi marquée par l'absence de délégués issus, notamment, d'Italie et de Grèce, qui pourtant constituaient l'objet essentiel des études de la FIEC[160], et d'Allemagne, « autre absente notoire », selon J. Ernst en 1964[161].

Or, les documents produits par la FIEC en 1948 et notamment le premier rapport du secrétaire de la FIEC qui porte sur l'année 1948-1949, s'ils regrettent la

157 « Rapport sur l'activité de la Fédération (octobre 1949 – septembre 1950) », daté de septembre 1950, p. 1 (Fonds Secrétariat FIEC).

158 Maurel 2012, p. 64-65.

159 Selon le procès-verbal de l'« Assemblée constitutive. Séance du 28 septembre 1948 », PV FIEC, p. 3-4 (Fonds Secrétariat FIEC) sont ainsi présents : Marcel Renard pour la *Société d'Études latines de Bruxelles* et la *Société belge pour le progrès des Études philologiques et historiques*, J.P. Elder pour l'*American Philological Association*, P. Mazon et C. Dugas pour l'*Association Guillaume Budé*, A. Dain pour l'*Association des Études Grecques*, J. Marouzeau pour la S*ociété des Études Latines* et l'*International Society for Classical Bibliography*, A. W. Gomme pour la *Classical Association* et la *Society of Hellenic Studies*, R. Syme pour la *Classical Association* et la *Society of Roman Studies*, W.K. Smith pour la *Classical Association of Scotland*, W. Vollgraff pour le *Nederlands Klassiek Verbond*, François Sokolowsi pour la *Société polonaise de Philologie classique*, D. van Berchen pour l'*Association Suisse pour l'étude de l'Antiquité* et l'*Association suisse des philologues classiques*, J. Ernst pour le *Groupe romand des Études Latines*, F.E. Brown et A. Bruhl pour l'*Association internationale d'archéologie classique*, et, *in absentia,* les *Dansk Selskab for Oldtids-og Middelalderforskning, Filologisk-Historike Samfund* et *Svenska klassikerförbundet.* La *Société belge pour le progrès des Études philologiques et historiques*, l'*Association Suisse pour l'étude de l'Antiquité*, l'*Association suisse des philologues classiques*, le *Groupe romand des Études Latines* et l'*Association internationale d'archéologie classique* ne sont pas des membres fondateurs de la FIEC, leurs représentants n'ayant pas l'autorité pour pouvoir adhérer.

160 Cf. Ernst 1964, p. 91 : « Toutefois, certaines absences étaient particulièrement choquantes ».

161 Ernst 1964, p. 92.

non-représentation des collègues grecs ou des italiens qui s'est avérée impossible en raison de l'inexistence de grande association italienne d'études classiques[162], ne mentionnent absolument pas celle de l'Allemagne qui était pourtant dans le même cas, la *Mommsen-Gesellschaft* n'étant créée qu'en juin 1950. Un premier axe de travail s'ébauche donc là pour la FIEC, l'encouragement à la création d'associations nationales d'études classiques susceptibles d'adhésion[163]. Mais il est aussi à souligner que la *Fédération* ne parvient pas à produire de discours commun et explicite sur les relations à tenir avec l'Allemagne. La reprise des relations avec ce pays en particulier, pays du vaincu et traditionnellement fort dans le domaine des études classiques, constitue pourtant pour chacun l'enjeu essentiel de l'après-guerre. L'empirisme avec lequel le dialogue sera finalement mené, au gré des initiatives personnelles de certains membres, est symptomatique des lignes de tension, quasiment géopolitiques, qui se développent sur le lit de prétentions à la domination culturelle anciennes, dont les associations fondatrices étaient porteuses, et qui s'ajustent au nouvel ordre mondial. Celles-ci sont toutefois tacites, car la FIEC se défendait d'être politisée, toute attachée qu'elle était à son idéal de recomposition de la communauté internationale autour de la notion de nouvel humanisme, dans la lignée des préconisations du CIPSH. C'est ce que formulait, par exemple, J. Ernst dans un article de 1971 :

162 « Rapport du Secrétaire sur l'activité de la Fédération en 1948-49 », daté du 11 juin 1949, p. 2 (Fonds Secrétariat FIEC) : « Vous remarquerez que la Grèce et l'Italie ne sont pas représentées. La Société archéologique d'Athènes n'a pas répondu aux lettres qui lui ont été adressées. Quant à l'Italie, j'ai eu l'occasion au cours d'un voyage, ce printemps dernier, de constater le désir des classicistes italiens d'agr[é]ger à notre Fédération. Ce qui nous avait empêchés de les convoquer à l'Assemblée constitutive, c'était l'absence de toute grande association italienne d'études classiques. Nos collègues italiens m'ont manifesté l'intention ferme de suppléer à cette absence et de créer – ou de faire revivre – une association de ce genre. Depuis, je sais que des démarches ont été faites dans ce sens et qu'un comité d'organisation a été constitué : il est bien entendu que nous serons heureux d'accueillir le groupement que nous souhaitons voir se former en Italie le plus rapidement possible ». Sur le même sujet, voir Ernst 1964, p. 92, expliquant l'absence initiale de l'Italie par le fait que l'organisation italienne reposait sur des académies et que celles-ci étaient déjà membres du CIPSH.

163 Sur le prosélytisme de la FIEC, cf. par exemple le témoignage de W. Rüegg sur la fondation de la SVAW, recueilli par L. Simon le 8 janvier 2014, qui révèle à l'arrière-plan, en dépit de l'inexact lien de cause à effet, l'action de J. Ernst : « Aber ich glaube es ist nicht falsch wenn ich sage, dass es am Anfang mehr ein Freundeskreis war, der sich gegenüber Paris als Sektion der internationalen Vereinigung [FIEC] bezeichnete, weil man den Kontakt mit Paris brauchte oder eigentlich aufgefordert wurde, so etwas in der Schweiz zu machen. Aber dass es dann auch zu einer Vereinigung mit Geschäftsordnung wurde, das wurde sehr stark von Basel her administriert. Es war praktisch eine Aufforderung von Paris, in der Schweiz so etwas zu machen ». Voir aussi *infra*, p. 262, n. 209.

> La FIEC compte aujourd'hui douze de ces Associations membres ayant leur siège sur les cinq continents, dans 28 pays où règnent les civilisations et les régimes les plus divers. Je m'empresse ici de dire préciser que la politique ne joue aucun rôle dans notre Fédération : l'une des conditions posées aux Associations candidates est d'être indépendantes de tout gouvernement ou organisme officiel. Ces Associations ne représentent pas parmi nous des nations, mais des traditions que leur passé, ainsi que les tendances manifestées aujourd'hui sous l'empire des circonstances, ont rendues différentes, sans que la présence de telle ou telle en notre sein ait jamais troublé l'harmonie régnante. Au contraire, cette diversité a toujours été considérée comme un enrichissement[164].

À cela il faut cependant objecter que la politisation de la FIEC était, bon gré, mal gré, difficilement évitable du moment qu'elle prenait part au processus d'internationalisation des sciences humaines, celles-ci ayant toujours échoué à être pures et désintéressées, celle-là ayant toujours été pilotée par les contextes nationaux[165]. Le modèle de représentation au sein de la FIEC, même s'il s'appuyait sur les sociétés, ne pouvait éviter l'écueil de la compétition internationale qui faisait le lit des nationalismes scientifiques.

Il doit ainsi être rappelé que la FIEC était composée de membres de nationalités différentes, parmi lesquelles les Français, bien implantés en son sein, portaient en héritage la survivance d'inimitiés tenaces[166]. Mais, plus concrètement, cette ancienne hostilité avait dorénavant un nouveau versant politique et diplomatique, puisque l'Allemagne, dont le territoire était entièrement occupé, était encore sous la tutelle des Alliés qui tentaient de maîtriser la dose de liberté que pouvait recevoir la population allemande. La culture et l'éducation faisaient partie intégrante du programme allié vis-à-vis de l'Allemagne et c'est dans cette mesure que la question de l'intégration des associations allemandes à la FIEC rencontrait les problématiques prégnantes de la « rééducation » des Allemands[167]

---

164 Ernst 1971, p. 13. Voir aussi Ernst 1964, p. 94 : « … non seulement nos Associations ne représentent pas des gouvernements ni quelque organisme officiel que ce soit, elles ne représentent pas même des nations » ; voir encore une lettre de J. Ernst à K. von Fritz, datant du 29 mars 1968 et portant sur la question de l'intervention de la FIEC en faveur de savants grecs persécutés sous la Dictature des Colonels, dans laquelle est décrite la position de la FIEC, en retrait total, alors que les membres du Bureau peuvent envisager à titre individuel une action « discrète » : « La nature même de la FIEC lui interdit une prise de position publique qui poserait des problèmes insolubles à certaines de nos Associations membres, et qui d'ailleurs risquerait d'être plus nuisible qu'utile aux intéressés. Toutefois, chacun a souhaité avoir des renseignements précis sur le sort des professeurs en danger d'être inquiétés, ainsi que de ceux qui pourraient avoir émigré, afin de tout faire pour leur venir discrètement en aide ».

165 Rüegg 1951, p. 248, dans son compte rendu du premier congrès de la FIEC, en témoigne très clairement.

166 Defrance 2016a, p. 171-172 sur le bagage historique des Français en ZFO et leur politique scientifique.

167 Sur l'Unesco et l'Allemagne, cf. Maurel 2006, p. 213-215 qui fait état des vives discussions à propos de l'intégration de l'Allemagne au programme de l'Unesco.

et des politiques scientifiques en Allemagne des différents pays alliés[168]. La FIEC était donc loin, à cette époque, d'être seule sur le terrain de la coopération : l'action de la FIEC, particulière parce que protégée par le cadre unesquien, s'intégrait dans le paysage de ces expériences coopératives, bi- ou multilatérales, qui se multipliaient au lendemain de la guerre[169]. Par ailleurs, la FIEC avait beau défendre une conception apolitique de son action, elle dépendait largement du soutien du CIPSH – elle-même organisation non-gouvernementale – qui proposait en dernière analyse les demandes de subvention de ses fédérations-membres à l'Unesco, qui tranchait[170]. Or, l'Unesco, bien qu'apolitique dans son discours, était cependant un organisme financé par les États qui, notamment orientés par la vision américaine, y voyaient un moyen déterminant d'étendre leur influence dans le monde[171]. Les membres de la FIEC étaient d'ailleurs bien conscients de la verticalité du processus de financement ainsi que de l'origine étatique de l'argent[172]. Au lendemain de la guerre, alors que les relations entre bloc occidental et bloc soviétique se tendent, que les rivalités entre nations européennes pour la domination culturelle sont rebattues par la nouvelle situation politique, il s'agissait donc pour la FIEC d'ajuster l'universalisme défendu par son projet à l'aune de considérations politiques peu ou pas exprimées que complexifiait la présence en son sein d'associations issues de nations différentes. Tout cela passait nécessairement par des adaptations et des compromis qui arbitreraient, en fin de compte, les conditions d'accès à la vie scientifique internationale des savants allemands.

C'est ainsi que la FIEC entame, assez silencieusement, un processus qui met un terme à la mobilisation des savants durant la guerre, une réconciliation en

168 Sur la politique scientifique de la France en Allemagne, cf. Defrance 2016a ; sur les politiques scientifiques des Alliés en Allemagne (relations institutionnelles), cf. Stamm-Kuhlmann 1990, p. 886-892.

169 Cf. pour un large panorama des entreprises de coopération, réussies ou inabouties, Erdmann 1987, Defrance 2008a et Pfeil 2008 pour les historiens en particulier ; plus largement, cf. Fleury & Jilek 2009, Defrance & Kwaschik 2016.

170 Cf. Ernst 1964, p. 90-91 sur les mécanismes qui lient la FIEC, le CIPSH et l'Unesco. Voir aussi Conraux s.d., p. 4 pour un résumé des relations financières entre les associations, le CIPSH et l'Unesco.

171 Maurel 2006, p. 171. Voir encore, pour le CIPSH, Tournès 2016b, §13 qui donne l'exemple de la revue *Diogène*, publiée par le CIPSH, « dont elle est l'activité principale », et qui est soutenue par la fondation Ford, « laquelle entame au début des années 1950 une diplomatie culturelle de guerre froide destinée à rallier les intellectuels européens à la cause atlantiste ».

172 Marouzeau 1954, p. 89 : « La F.I.É.C. répartit des crédits provenant des cotisations des États membres de l'Unesco ; c'est dire que ces crédits ne sont pas inépuisables, loin de là ». Cf. aussi AA.VV. 1958, p. 42 (Official Speeches : R. Syme) : « The allocation of UNESCO's budget is decided by national delegations at the biennial UNESCO Congress ».

quelque sorte[173], portée par l'action médiatrice de certains de ses membres. Car un discours individuel a existé, à la FIEC comme ailleurs – comme le montrent divers témoignages autour d'antiquisants qui s'écrivent à l'international et dont l'action est déterminante pour la reprise des relations dans l'après-guerre[174]. Les initiatives de J. Ernst vers l'Allemagne s'inscrivent dans ce mouvement. Il faut en effet que, chargée par le Bureau de « réunir des renseignements relatifs aux grandes publications intéressant les études classiques et aux associations d'études classiques »[175], elle se mette en relation avec le philologue Bruno Snell[176] – auteur en 1935 d'une étude sur le « *I-ah des goldenen Esels* »[177], engagé après-guerre dans la reconstruction et la dénazification de l'Université d'Hambourg dont il était le recteur[178], bientôt fondateur de l'*Europa-Kolleg* dans la même ville[179] – pour qu'un premier dialogue officiel s'instaure entre la FIEC et l'Allemagne. Étayé idéologiquement, côté allemand aussi, par une réflexion sur l'avenir de l'Europe, héritière de la pensée antique[180], que mène précisément B. Snell parmi les spécialistes de l'Antiquité[181], ce dialogue aboutit à plusieurs résultats qui illustrent

173 Sur les spécificités de la réconciliation après 1945, cf. Pfeil 2016b, qui insiste sur la construction du processus : « Après 1945, les processus de réconciliation s'appuient sur un changement émotionnel, culturel et social. La réconciliation s'exprime alors progressivement par des actes symboliques, des discours, des pratiques qui constituent une construction culturelle qu'on peut résumer en une phrase : "Dire la réconciliation, c'est déjà un peu la faire" ».

174 Rubel 2019, p. 198 ; Rebenich 2015, p. 263, notamment sur l'action de Louis Robert (dont J. Ernst a été proche – cf. témoignages de P. Petitmengin, Paris, 10 mars 2016, et de M. Bammate, Paris, 24 novembre 2015) ; sur les contacts individuels franco-allemands hors antiquisants, cf. Defrance 2016a, p. 173.

175 « Rapport du Secrétaire sur l'activité de la Fédération en 1948-49 », daté du 11 juin 1949, p. 3 (Fonds Secrétariat FIEC) : « Votre Bureau s'est tout particulièrement occupé à réunir des renseignements relatifs aux grandes publications intéressant les études classiques et aux associations d'études classiques. Pareille enquête lui a paru indispensable pour fixer son orientation en toute connaissance de cause. À cet effet il a obtenu de l'UNESCO un crédit destiné à rendre possible ce travail de documentation dont il a confié l'exécution à Mlle Ernst ». Cf. aussi Ernst 1971, p. 11.

176 Lettre de J. Ernst à B. Snell, en date du 9 mars 1949, Bayerischen Staatsbibliothek, Ana 490 B IV.

177 Snell 1935, dont la composante anti-nazie est commentée par Van Looy 1967, p. 308 ; Irigoin 1968, p. 247 (« d'un antinazisme discret et spirituel ») ; Rebenich 2015, p. 263 avec contextualisation politique.

178 Mishliborsky 2019, §6.

179 Sur l'*Europa-Kolleg*, voir la présentation en ligne consultée le 16 juillet 2020 sur https://europa-kolleg-hamburg.de/en/europa-kolleg-hamburg/history/.

180 Nurdin 1997, p. 124-126.

181 Cf. Snell 1946, pour partie composé d'articles antérieurs. À propos de la réédition augmentée de 1948, cf. Chantraine 1951, p. 259 : « Qu'on le veuille ou non la pensée européenne

bien les précautions que prend la FIEC dans le processus de réintégration des savants allemands, précautions que l'on doit aussi interpréter comme l'homogénéisation et la standardisation des entreprises allemandes conformément aux normes du cadre international que défend la FIEC.

À la suite de leur premier échange, le 9 mars 1949, J. Ernst avait ainsi invité B. Snell à demander une subvention à l'Unesco en faveur du *Thesaurus* grec que l'*Archiv für griechische Lexikographie* prévoyait de publier fascicule après fascicule[182]. L'une des tâches de la FIEC était en effet de transmettre au CIPSH les demandes de subventions formulées par les associations membres. Le projet de *Thesaurus* grec, dont les origines étaient presque aussi anciennes que la création de son homologue latin (le *TLL*), s'il était gigantesque, avait aussi de bonnes chances d'être soutenu par l'Unesco, car il répondait parfaitement au cahier des charges fixé par le CIPSH, dont la compétence se limitait aux « seules tâches d'intérêt international »[183]. C'était un point crucial pour la FIEC qui se montrait très attentive au respect, dans ses demandes de subvention[184] comme dans son activité en général[185], du cadre établi par le CIPSH. C'est J. Ernst qui accompagna B. Snell dans le processus qui comptait deux volets, l'adhésion d'une association allemande encore à créer à la FIEC, puis la demande de subvention pour le « *Thesaurus Linguae Graecae* ». En juillet 1949, elle présenta au Bureau de la

est issue de la pensée grecque et le livre de M. Snell constitue la meilleure justification des études classiques ».

182 Lettre de J. Ernst à B. Snell, en date du 3 juin 1949, Bayerischen Staatsbibliothek, Ana 490 B IV. Sur le projet du « *Thesaurus linguae graecae* », cf. Schmidt 2012.

183 s.n. 1949b, p. 18 : « Seules des tâches d'intérêt international relèvent de sa compétence [,cette] compétence s'étend[ant] à la philosophie, à la préhistoire et à l'histoire, à l'anthropologie et à l'ethnologie, à la linguistique, à l'histoire de l'art et à l'histoire littéraire, à la philologie ancienne et moderne ainsi qu'à toute discipline connexe ». Voir aussi Marouzeau 1954, p. 89 : « Toutes les œuvres subventionnées ont un caractère international et sont susceptibles de rendre service aux savants de partout ; on ne saurait reprocher à la Fédération de ne pas subventionner, par exemple, une revue nationale, et encore moins de ne pas aider les particuliers (bourse de voyage, publication d'un livre) ». Voir aussi Conraux s.d., p. 4 pour le cadre général des subventions accordées par le CIPSH.

184 Cf. par exemple l'intervention explicite de J. Marouzeau lors de l'Assemblée Générale de la FIEC, le 27 août 1953, à Naples : « M. Marouzeau insiste sur le devoir qu'a la FIEC de ne pas rester en dehors des préoccupations du CIPSH et de tenir compte des principes établis par lui pour la distribution des subventions, qui devront surtout revenir à des entreprises internationales : organes de documentation, instruments de travail d'intérêt général » (« Assemblée Générale, Séance du 27 août 1953, Naples », PV FIEC, p. 67, Fonds Secrétariat FIEC).

185 Lors de la séance du 29 septembre 1948, la deuxième donc après la fondation de la Fédération, M. Bosch-Gimpera recadre le débat sur les « possibilités d'action de la Fédération » en « repla[çant] l'activité de la Fédération dans le cadre des activités du Conseil International de la Philosophie et des Sciences Humaines » (« Séance du 28 septembre 1948 », PV FIEC, p. 5, Fonds Secrétariat FIEC).

FIEC des renseignements sur la situation des classicistes en Allemagne, à la suite de quoi le Bureau décida « qu'une lettre [leur] serait écrite en vue de leur faire connaître le désir du Bureau de les voir adhérer à la Fédération »[186]. À la fin du mois d'août de la même année, elle rencontra B. Snell et quelque quatre-vingts antiquisants à Hinterzarten, dans les locaux du gymnase et de l'internat du Birklehof, où avait lieu la « réunion de philologues et d'archéologues allemands, […] la première depuis dix ans ». Elle en fit le compte rendu au Bureau le 8 octobre 1949 :

> Cette rencontre se limitait aux professeurs, chargés de cours et privat-docents des Universités, qui vinrent de toute l'Allemagne, y compris la zone orientale, au nombre d'environ 75. Bien que quelques conférences de caractère scientifique y aient été faites, la réunion avait avant tout un but d'information et, à cet effet, de nombreux rapports y ont été présentés : sur les collections d'éditions de textes anciens, sur les grands Corpus, sur les revues anciennes et nouvelles, sur les lexiques. Mlle Ernst elle-même, qui avait été invitée, a fait un rapport sur les instruments de travail bibliographiques et sur les questions de documentation. Elle a également présenté au public allemand la *Fédération* internationale et a donné lecture d'une lettre de son secrétaire. Au cours de la réunion de Hinterzarten s'est fondée une *Gesellschaft zur Erforschung des klassischen Altertums*, dont le président est le Professeur B. Snell, de Hambourg, société qui demandera vraisemblablement son admission à la Fédération[187].

Cette réunion a eu une certaine importance dans le processus de réintégration des savants allemands à la sphère internationale[188]. L'élément le plus déterminant sans doute est que cette réunion a amorcé en Allemagne la refondation d'une communauté pouvant se présenter comme telle au niveau national et international. Pour les antiquisants allemands, c'est ainsi l'occasion « pour la première fois depuis dix ans », c'est-à-dire depuis 1939, de se réunir au sein d'une structure nouvelle, en-dehors de celles mises en place pendant le Troisième Reich, et d'assurer ainsi un redémarrage institutionnel de la recherche allemande. La

186 « Séance du 5 juillet 1949 », PV FIEC, p. 11 (Fonds Secrétariat FIEC).

187 « Séance du Bureau du 8 octobre 1949 », PV FIEC, p. 21-22 (Fonds Secrétariat FIEC).

188 Sur la réunion d'Hinterzarten, prélude à la constitution de la *Mommsen-Gesellschaft*, cf. Rebenich 2015 ; sur les centres d'intérêt des sciences de l'Antiquité entre 1933 et 1955 en Allemagne, cf. Losemann 2002 (p. 320-322 sur Hinterzarten). Pour un témoignage de l'action de la FIEC dans la réintégration des savants allemands et la réunion d'Hinterzarten, cf. Ernst 1971, p. 12 : « D'autre part, les Associations fondatrices, au nombre de 15, se limitaient à quelques centres de l'Europe occidentale et des États-Unis. Il fallait d'emblée élargir cet horizon, et il me plaît de rappeler ici que le premier voyage entrepris par moi comme Secrétaire de la FIEC fut pour me rendre en 1949 à Hinterzarten, au "*Erstes Treffen (seit dem Kriege) der deutschen Altertumswissenschaftler*", auxquels j'apportais le salut de notre organisation. C'est de là que date une amitié déjà ancienne avec plusieurs de nos hôtes d'aujourd'hui, c'est là que fut décidée la création de la Mommsen-Gesellschaft, qui fut admise dans la Fédération en 1950 ».

fondation de la *Mommsen-Gesellschaft*, le 1er juin 1950[189], terminera le processus enclenché à Hinterzarten. Le caractère nouveau de cette réunion d'antiquisants, prise sur initiative privée de B. Snell, n'attestait cependant pas son épuration – car la situation des universités était telle que de nombreuses chaires étaient encore occupées par d'anciens partisans du national-socialisme – et les participants présentaient tous les parcours, toutes les nuances d'engagement pour ou contre le régime nazi. Walter Rüegg, piquant, dans son compte rendu de la réunion publié en septembre 1949 dans la *Neue Zürcher Zeitung*, écrivit ainsi que « des érudits à présent "dénazifiés", qui s'étaient prêtés à des concessions certaines sous les nazis, tenaient à nouveau le crachoir »[190], alors que, en amont de la réunion, Victor Ehrenberg, qui avait fui l'Allemagne en 1939, demandait à B. Snell « si des gens comme Berve seraient à Hinterzarten »[191]. Mais, répondant au besoin des spécialistes de se réunir après le désastre des dernières années et à celui d'évaluer l'état de la recherche et de l'enseignement en Allemagne[192], il s'agissait aussi pour B. Snell de rendre compatible la présence des universitaires restés sur place avec celle de ceux qui avaient quitté l'Allemagne à cause des persécutions et celle des savants de l'étranger. Il y avait donc, côté allemand, un message à faire passer, dont dépendait en partie la présence de tout ce petit monde réuni[193]. Les savants de l'étranger n'étaient certes pas nombreux – on compte, à côté de J. Ernst, W. Rüegg de Suisse, Hendrik Wagenvoort des Pays-Bas et des savants allemands émigrés, comme V. Ehrenberg ou Kurt von Fritz[194] –, mais leur présence, comme celle des émigrés, symbolisait la volonté d'ouverture des antiquisants allemands vers l'international. La FIEC était dans ce contexte un interlocuteur de premier plan pour les savants allemands, car, plateforme d'échange avec les savants de la communauté internationale, elle offrait de plus une ouverture vers l'Unesco qui constituait alors l'un des poids lourds des politiques scientifiques et culturelles. Cette ouverture à l'international était donc nécessaire, en particulier parce que l'axe de travail qui faisait consensus parmi les Allemands portait sur la reprise des grandes entreprises scientifiques, *corpora* et dictionnaires, dans lesquelles ils avaient excellé et qui ne pouvaient renaître sans le soutien matériel, logistique, financier et intellectuel de l'étranger[195]. Le projet de *Thesaurus* grec de B. Snell était exactement dans ce cas,

189 Cf. Marg 1950, p. 198 avec extraits des statuts de la *Mommsen-Gesellschaft*.

190 Cité par Rebenich 2015, p. 268 (traduction personnelle de l'allemand).

191 Cité par Rebenich 2015, p. 268 (traduction personnelle de l'allemand).

192 Sur l'entreprise d'état des lieux de la recherche et de l'enseignement en Allemagne lors de la réunion d'Hinterzarten, cf. Rüegg 1949 ; Marg 1949.

193 Rebenich 2015, p. 267.

194 Cf. Classen 1993 pour la liste des participants.

195 Cf., pour la situation générale, Stamm-Kuhlmann 1990 ; pour les sciences historiques et philologiques, Losemann 2002 et Rebenich 2015, p. 261-262, citant notamment une lettre de l'égyptologue Friedrich von Bissing, dans laquelle il défend que si l'Allemagne ne se manifestait

puisque c'était un travail de longue haleine qui bénéficierait à l'ensemble de la communauté scientifique.

Ces deux caractéristiques, l'ampleur du travail et son intérêt international, ne suffisaient cependant pas à la FIEC qui exigeait en outre que l'entreprise soit associée à une société savante et non, par exemple, à une maison d'édition qui aurait des intérêts commerciaux et dont le comité d'administration et les instances financières seraient moins faciles à pénétrer par la FIEC. C'est ainsi que la demande de subvention de la *Realencyclopädie der classischen Altertumswissenschaft*, encyclopédie emblématique des sciences de l'Antiquité, avait fait l'objet d'un vif débat au sein du Bureau, car « malgré l'intérêt primordial que son achèvement présent[ait] pour tout le monde savant, le fait que la subvention irait à une maison d'édition pos[ait] des problèmes épineux »[196]. L'un des fascicules du *Thesaurus Linguae Graecae* (*Lexikon zu Homer, Hesiod und dem älteren Epos*) se voyait en revanche attribuer le soutien de la FIEC, à la condition que « le Président de la Fédération fasse partie du conseil d'administration de l'*Archiv* et soit habilité à contrôler l'emploi [de la subvention] »[197]. Par ce biais-là, la FIEC s'assurait un droit de regard scientifique et administratif sur l'entreprise qui permettait, au-delà de la tutelle annoncée, de concrétiser les objectifs internationaux de la FIEC, en réunissant *de facto* plusieurs nations au sein d'un même organisme. Moins d'un an après la formulation de cette condition, la *Mommsen-Gesellschaft* (fondée le 1er juin 1950) était acceptée au sein de la FIEC[198] et le *Thesaurus* grec était doté, comme le *Thesaurus Linguae Latinae*[199], d'un comité

pas rapidement, « l'Amérique prendrait le contrôle et nous serions évincés » (traduction personnelle de l'allemand).

196 Rapport rédigé par J. Ernst et documenté par la « Séance du Bureau du 24 août 1950 », PV FIEC, p. 25 (Fonds Secrétariat FIEC). Le Bureau décide finalement de ne proposer que le subventionnement de la réimpression des volumes détruits pendant la guerre : « Pour la *Realencyclopädie* dite de Pauly-Wissowa, l'entreprise n'étant pas sous le contrôle d'un comité scientifique et n'étant pas à proprement parler patronnée par la *Mommsen-Gesellschaft*, le Bureau n'estime pas pouvoir recommander l'octroi d'une subvention pour la publication des volumes à venir, se réservant de faire son possible pour obtenir éventuellement, en vue de la réimpression des volumes détruits, un subside prélevé sur les fonds que l'Unesco destine à la reconstruction » (« Séance du Bureau du 6 août 1951, à Cambridge », PV FIEC, p. 50 ; voir aussi « Assemblée Générale du 25 août 1950 », PV FIEC, p. 35-36 et « Assemblée Générale de Cambridge. Séance du 7 août 1951 », PV FIEC, p. 54 : « L'Assemblée, constatant qu'elle ne possède aucun moyen de contrôle, même indirect sur la publication de [la *RE*] [...] s'en tient au principe déjà énoncé dans la session de 1950 à ce propos, renonçant jusqu'à nouvel ordre à subventionner une œuvre qui a le caractère d'une entreprise commerciale et n'est pas dirigée par un Comité international de savants »).

197 « Séance du Bureau du 8 octobre 1949 », PV FIEC, p. 21 (Fonds Secrétariat FIEC).

198 « Assemblée Générale du 25 août 1950 », PV FIEC, p. 29 (Fonds Secrétariat FIEC).

199 « Séance du Bureau du 8 août 1951 », PV FIEC, p. 59 (Fonds Secrétariat FIEC). Voir aussi Marouzeau 1950b, p. 101 : « Le *Thesaurus linguae latinae*, à la suite de tractations avec divers

scientifique international, au sein duquel siégeaient, comme au *TLL*, C. Høeg et M. Leumann[200]. Ce principe d'un comité scientifique international, déjà expérimenté localement durant l'entre-deux-guerres, sera vivement encouragé par la FIEC qui se donnait ainsi les moyens d'une science pratiquée à un niveau supranational et qui espérait par là même enclencher un mouvement de normalisation de la pratique scientifique à l'international. L'adhésion de la *Mommsen-Gesellschaft* et le subventionnement du *Lexikon zu Homer, Hesiod und dem älteren Epos* marquent assurément une étape importante dans la réintégration dans la communauté internationale des savants allemands, même s'il faut bien avoir à l'esprit, cependant, que la *Mommsen-Gesellschaft* ne pouvait à cette époque se réclamer de représenter l'ensemble de la communauté allemande, au vu en particulier de la faible proportion d'Allemands de l'Est en son sein[201]. Mais ces deux éléments, l'adhésion à la FIEC et la subvention qu'obtient B. Snell, ne constituent qu'un des aspects d'une histoire allemande de la FIEC encore balbutiante, que, du côté du Bureau, on regarde avec expectative. C'est ce que souligne en tout cas J. Marouzeau à la suite de la lecture des rapports que J. Ernst et W. Rüegg lui fournissent de leur participation à la réunion d'Hinterzarten :

> Il n'y a pas à conclure. Les renseignements que nous livrent les rapporteurs [J. Ernst et W. Rüegg] sont précieux du fait que nos relations scientifiques avec l'Allemagne sont encore très précaires ; mais il va de soi qu'ils ne peuvent constituer que les éléments d'un fichier, en attendant que la réorganisation ébauchée ait porté ses fruits et puisse prêter à un jugement d'ensemble[202].

---

pays étrangers et de démarches de l'Unesco par l'entremise de la Fédération des Associations d'études classiques, est désormais publié sous l'autorité d'une Commission internationale, présidée par M. Manu Leumann de Zürich, dans laquelle sont représentés, à côté des Académies allemandes, les principaux pays intéressés : Autriche, Danemark, États-Unis, France, Grande-Bretagne, Suède, Suisse (le signataire de ces lignes est le représentant de notre pays) ». Voir, au sujet des relations entre la FIEC et la *TLL*, Paschoud 1997, p. 15.

200 « Séance du Bureau du 25 août 1950 », PV FIEC, p. 34 (Fonds Secrétariat FIEC) : « [B. Snell] insiste sur le caractère international des équipes qui y collaborent et du curatorium qui en dirige les travaux et en surveille l'administration (composé de MM. Chantraine, Cherniss, Dodds, van Groningen, Høeg, Leumann) ».

201 Sur le clivage Est-Ouest, la *Mommsen-Gesellschaft* comme instrument de la politique scientifique ouest-allemande et la tentation de créer une *Wilamowitz-Gesellschaft* pour la DDR, cf. Rebenich 2015, p. 273-278.

202 Marouzeau 1950b, p. 101. Voir aussi Marouzeau 1950a, p. 94 : « Quelques indications complémentaires peuvent être données en ce qui concerne l'Allemagne, particulièrement riche en périodiques intéressant nos études, mais avec laquelle des relations normales commencent seulement à se rétablir ».

Deux points en particulier seront centraux dans la suite des relations scientifiques internationales : la question de la participation allemande aux congrès internationaux et de leurs modalités (à laquelle s'ajoutera bientôt celle de la représentation des pays du bloc de l'Est) et la question bibliographique au sujet de laquelle la FIEC doit se positionner quand le désir de relancer le « Bursian » se fait sentir. Ces questions intègrent le programme général de la FIEC qui, en fait, décide assez vite de faire porter son action sur l'organisation de congrès et le soutien à la publication d'outils de travail, au détriment d'une politique proprement scientifique.

6.3.2 Les œuvres de la FIEC – « joies et déboires d'un effort international »[203]

En août 1950, lors d'une assemblée générale de la FIEC, J. Marouzeau, alors vice-président de la *Fédération*, avait proposé d'initier un projet de grande ampleur, un *Index latinitatis*, qui, en s'appuyant sur les ressources du *TLL* et en les conceptualisant, permettrait à la FIEC de créer un outil de travail possiblement novateur et utile. Sa proposition avait été accueillie froidement par le président, C. Høeg, qui coupa court à la discussion en faisant remarquer la masse de travail qu'exigeaient déjà les projets en cours :

> M. Marouzeau remarque que les délibérations de l'Assemblée ont surtout porté sur des entreprises existantes, et en particulier sur leur financement. Il convient d'envisager l'avenir scientifique de nos études et de chercher du nouveau. C'est dans ce cadre que M. Marouzeau expose son projet d'un *Index latinitatis*, dictionnaire alphabétique des faits, choses, des idées, des thèmes, qui reposeraient sur le dépouillement de tous les textes latins et offrirait au chercheur toutes les références relatives à n'importe quel sujet. Ce dictionnaire disposerait déjà des cadres du *Thesaurus Linguae Latinae.* M. Høeg, après avoir attiré l'attention sur la multiplicité des questions de financement et d'administration que l'Assemblée doit de toute nécessité traiter, ce qui l'oblige pour ainsi dire à s'y limiter, remercie M. Marouzeau de son exposé[204].

Cette porte fermée à la nouveauté peut surprendre, car elle est en exacte contradiction avec l'encouragement de C. Høeg, un an auparavant, à apporter des suggestions quant à l'activité de la *Fédération*[205], encouragement renouvelé à

---

203 Dédicace manuscrite de J. Ernst à P. Tcherniakofsky (Ernst 1965, Fonds A. Tchernia).

204 « Assemblée Générale du 25 août 1950 », PV FIEC, p. 44-45 (Fonds du Secrétariat FIEC). Quelques jours plus tard, lors du premier congrès de la FIEC, J. Marouzeau renouvelle sa proposition qu'il fait inscrire parmi les suggestions de travail de la FIEC (p. 398-399) ; voir aussi Nougaret 1954, p. 75.

205 Cf. « Assemblée Générale. Séance du 6 juillet 1949 », PV FIEC, p. 16 (Fonds du Secrétariat FIEC). C. Hoeg répond d'ailleurs lui-même à cet encouragement en formulant un projet

plusieurs reprises et qui répondait à une demande réitérée de la part de certains membres de la FIEC. Dès l'assemblée constitutive de la FIEC, la question de l'action de la *Fédération* est portée devant les associations quand s'ouvre une discussion entre J. Marouzeau, qui souhaitait que la FIEC s'intéresse à plusieurs projets de publications nouvelles, et, cette fois, C. Dugas, qui défendait « qu'il [était] avant tout nécessaire d'aider les associations dont l'activité a été interrompue par les difficultés actuelles, à reprendre leurs publications »[206]. Plus tard, en 1954, une discussion quasi similaire s'engage à l'initiative de M. Durry qui, constatant que « l'activité de la FIEC se borne à distribuer des subventions, à organiser des Congrès, à tâcher d'établir une coordination des recherches », proposait de « concevoir une œuvre commune », telle qu'une encyclopédie des idées. Frank E. Brown, lui, « redout[ait] que, pour créer une telle entreprise, on ne soit amené à abandonner celles qui existent [alors que] le rôle de la FIEC doit se borner, dans le domaine envisagé par M. Durry, à assurer une coordination »[207]. C'est que, en théorie, comme l'exprima plus tard J. Ernst, « la FIEC a toujours été à l'affut des tendances nouvelles de la recherche, les favorisant et les intégrant à sa propre activité »[208], mais, en pratique, et surtout lors de ses premières années de fonctionnement, elle a décidé de porter son attention sur la reprise des activités de l'après-guerre. Décision sans doute raisonnable dans le contexte de 1948, elle exigeait un grand travail préparatoire sous forme d'états des lieux des forces vivantes et de prises de contact avec les associations, dont se chargea pour partie J. Ernst qui œuvra à faire connaître la toute jeune FIEC[209],

cinématographique, certes beaucoup plus restreint, mais très neuf pour le champ des études classiques. Sur le projet de réalisation d'un film portant sur le *De bello gallico*, cf. encore « Séance du Bureau, 8 octobre 1949 », PV FIEC, p. 20 (Fonds du Secrétariat FIEC) avec constitution d'un comité d'études composé de C. Høeg, Mme Faider, A. Grenier et R. Syme, et AG FIEC 26 août 1950 avec mention des finances requises. Le « Rapport sur l'activité de la Fédération Internationale des associations d'Études Classiques (août 1950-Juillet 1951) », p. 3 (Fonds du Secrétariat FIEC) révèle que le projet a été abandonné à la suite de « difficultés diverses » et qu'il n'a pas passé « la phase des études et des recommandations [de l'Unesco] ». Sur la vogue du projet, cf. l'idée parallèle d'A. Dain, portant sur la réalisation d'un film intitulé *Les Manuscrits* dont il composerait scénario et dialogues, projet lui aussi abandonné.

206 « Assemblée constitutive. Séance du 29 septembre 1948 », PV FIEC, p. 5 (Fonds Secrétariat FIEC).

207 « Séance commune au Bureau sortant de charge et au Bureau entrant en charge, le 28 août 1954 », PV FIEC, p. 106 (Fonds Secrétariat FIEC).

208 Ernst 1971, p. 14 : « Est-ce à dire qu'elle ne soit qu'un conservatoire, un musée du passé ? En aucune manière, car la FIEC a toujours été à l'affut des tendances nouvelles de la recherche, les favorisant et les intégrant à sa propre activité. N'oublions pas que c'est au Congrès de Copenhague, en 1954, que le regretté Ventris a pu exposer *urbi et orbi* son système de déchiffrement du Linéaire B, qui devait révolutionner toute l'histoire du 2e millénaire av. J.C. ».

209 Sur l'œuvre nécessairement prosélyte de la FIEC, cf. « Rapport sur l'activité de la Fédération (28 septembre 1948-30 septembre 1949) », daté du 15 septembre 1949 et signé par

puis un effort encore plus grand dans la formulation de résolutions et d'actions concrètes concernant l'homogénéisation des règles de production[210], dont la FIEC s'estimait responsable en tant qu'organe fédérateur. À ce souhait de soutenir les entreprises existantes, partagé par la plupart des membres de la *Fédération* qui en fit un principe de base, s'ajoutaient d'autres contraintes incompressibles liées, certaines aux questions de financement et d'administration qu'évoquait C. Høeg en juillet 1949[211], d'autres à l'affiliation de la FIEC au CIPSH qui l'« engageait à participer aux activités du CIPSH concernant les questions de caractère général et les projets qui lui sont soumis par l'Unesco »[212].

Ces contraintes ont d'abord porté, en 1948, sur deux enquêtes, commandées par l'Unesco et menées par J. Ernst, sur l'état des études classiques dans le monde au lendemain de la guerre[213] et sur les textes grecs et latins et leurs traductions, dont l'Unesco avait besoin « en vue d'un programme de traduction des classiques du monde entier qu'[elle] voulait réaliser »[214]. Plus tard, c'est à de plus grandes

C. Dugas, p. 5 (Fonds Secrétariat FIEC) : « L'activité de la Fédération est encore peu connue, et il est vraisemblable que des travaux importants que les auteurs ou organisations responsables n'arrivent pas à publier, ne nous ont pas été signalés. Nous comptons beaucoup sur le Congrès de 1950 pour imposer son existence » ; « Rapport sur l'activité de la Fédération internationale des Associations d'Études Classiques (août 1950-juillet 1951) », p. 1 (Fonds Secrétariat FIEC) : « [Le Bureau] essaie […] d'étendre le rayonnement de la Fédération de sorte qu'elle devienne de plus en plus représentative de tous les travailleurs et amateurs de l'antiquité classique ».

210 Exemples parmi bien d'autres, l'Assemblée Générale des 19, 20 et 21 juillet 1956 à Amsterdam a longuement délibéré pour décider finalement de la rédaction d'un recueil d'abréviations qui permettrait l'uniformité des modes de citations dans les publications (recueil effectivement publié : Latte 1960) et pour arriver à rédiger une résolution contre la « proliférations des mélanges *in honorem* » (« Assemblée Générale du 19 juillet 1956 à Amsterdam », PV FIEC, p. 127-146, Fonds Secrétariat FIEC).

211 Voir aussi, à propos des « affaires courantes » de la FIEC, Paschoud 1977, p. 11-12 qui résume rapidement les points que traitaient les délégués de la FIEC lors des assemblées générales : bien souvent, le Bureau, qui se réunissait avant et après les assemblées, avait eu des discussions sur les mêmes sujets.

212 « Rapport sur les activités de la Fédération Internationale d'Études Classiques (juillet 1949-août 1950) », signé de C. Høeg, daté d'août 1950, p. 3 (Fonds Secrétariat FIEC).

213 Ernst 1949b. Sur l'état des lieux dans les études classiques, cf. « Séance du Bureau du 23 janvier 1949 », PV FIEC, p. 8 (Fonds Secrétariat FIEC) : « On décide de faire une enquête sur l'état des grandes publications de textes et de documents ainsi que sur les publications bibliographiques et les sociétés d'études classiques. Cette enquête est confiée à Mlle Ernst qui recevra pour ce travail deux-cents dollars ». Voir aussi « Séance du Bureau du 5 juillet 1949 », PV FIEC, p. 13 (Fonds Secrétariat FIEC).

214 « Rapport du Secrétaire sur l'activité de la Fédération en 1948-49 », daté du 11 juin 1949, p. 2 (Fonds Secrétariat FIEC). Voir aussi « Séance du Bureau du 23 janvier 1949 », PV FIEC, p. 8-9 (Fonds Secrétariat FIEC) : « Les honoraires de Mlle Ernst pour les listes d'auteurs classiques et de traductions d'auteurs classiques rédigées par elle conformément à la demande

entreprises que le CIPSH et l'Unesco ont tenté d'intéresser la FIEC : en 1950, C. Høeg présenta, sans succès, « le projet de la publication d'aperçus des méthodes employées par le fascisme et le nazisme pour arriver au pouvoir, et le projet de publier un ouvrage dans lequel seront exposés les apports que toutes les nations du monde ont faits à la civilisation mondiale »[215]. Mais c'est logiquement l'enquête mondiale lancée par l'Unesco et relayée par le CIPSH, qui portait sur l'humanisme et, plus spécifiquement, son volet sur l'humanisme classique, qui mobilisa réellement les membres de la FIEC[216].

6.3.2.1 Travaux communs avec l'Unesco et le CIPSH : la voix de la FIEC

L'origine de ce projet remontait à décembre 1950, lorsque l'Unesco réunie à New Dehli avait travaillé sur l'« Humanisme et [l']Éducation en Orient et en Occident » dans l'idée de favoriser la compréhension internationale[217]. En 1952, la Conférence générale de l'Unesco avait ensuite adopté une résolution prévoyant « un programme d'études, d'enquêtes et de publications concernant les relations culturelles entre les peuples ». En 1954, un plan de travail avait précisé l'objet de l'entreprise, bientôt structurée en deux enquêtes distinctes portant, d'une part, sur la place et le rôle de la culture classique et humaniste dans la vie culturelle et, d'autre part, sur sa place et son rôle dans l'enseignement. Le CIPSH, par les voix de Ronald Syme, secrétaire général du CIPSH, et Jean Filliozat, professeur de langues et de littératures de l'Inde au Collège de France, était chargé par l'Unesco de consulter des spécialistes internationaux pour « déterminer les bases et le contenu d'un enseignement élargi des humanités où se rencontreraient l'apport des civilisations de l'Orient et celui des civilisations de l'Occident »[218]. Un

---

de l'UNESCO sont fixés à deux-cents dollars ; dans cette somme est compris le remboursement des frais engagés par elle ».

215 « Rapport sur les activités de la Fédération Internationale d'Études Classiques (juillet 1949-août 1950) », signé de C. Høeg, daté d'août 1950, p. 2 (Fonds Secrétariat FIEC). L'ouvrage dont parle C. Høeg est certainement l'*Histoire Scientifique et Culturelle de l'Humanité*, que Julian Huxley, Joseph Needham et Lucien Febvre avaient imaginée. Sur les tenants et aboutissants de ce projet qui échoue, cf. Petitjean & Bertol Domingues 2007.

216 Rappelons ici que le Congrès de Grenoble de l'*Association Guillaume Budé* avait justement fait porter l'un de ses vœux sur le lancement d'une grande enquête (dont elle serait responsable) interrogeant « le problème de la formation humaniste des techniciens [c.-à-d. les experts d'une discipline] et [le] rôle que doit y jouer, en France notamment, la culture classique » (AA. VV. 1949, p. 16 ; cf. *supra*, p. 237).

217 « Enquête sur les possibilités d'élargissement de l'enseignement des humanités », CIPSH/HS/8, Paris, le 15 juin 1955, p. 2.

218 « Enquête sur les possibilités d'élargir l'enseignement des humanités », CIPSH/HS/3-7, Paris, le 15 juin 1955, p. 1.

premier questionnaire adressé en 1954 à près de deux-cent-cinquante savants, parmi lesquels on reconnaît entre autres B. Snell, J. Marouzeau, K. Latte, P. Boyancé, J. Bayet, W. Rüegg ou A. Toynbee[219], avait donc porté sur les modalités d'un enseignement qui comporterait ou non des « notions sur l'ensemble de l'humanité et des grandes civilisations », à destination du grand public, du public instruit ou des universitaires, et qui interrogeait, pour finir, la possibilité que les « cultures traditionnelles diverses de l'Orient et de l'Occident [puissent] fournir des éléments à une culture commune nouvelle »[220]. Des réponses évidemment très variées, du consensus général établi autour d'un enseignement globalisé et d'une meilleure connaissance des traditions respectives[221], on peut tout de même dégager certains éléments saillants qui permettent de contextualiser la position que la FIEC rendra publique dans un deuxième temps, en 1960. Dans cette logique, le rapprochement entre les remarques de Jacques Vandier, alors Conservateur en chef du Département des Antiquités Égyptiennes du Musée du Louvre, de Léopold Sédar Senghor, Professeur de langues et civilisations négro-africaines à l'École nationales de la France d'Outre-Mer, et de Jean Bayet, Directeur de l'EFR, est particulièrement parlant.

Jacques Vandier se trouvait ainsi embarrassé par la dernière question qui portait sur une « culture commune nouvelle », dont il ne croyait pas à la possibilité et même dont il ne « souhait[ait] pas qu'elle existe un jour »[222], révélant une pensée à l'opposé de l'ethnocentrisme. Dans le même sens, Léopold Sédar Senghor mettait quant à lui en question un autre des termes du sujet, le binôme Orient-Occident, qui excluait le continent africain :

> À mon avis, on ne saurait, comme l'a fait la dernière Conférence de l'Unesco, limiter la réforme de l'Enseignement des Humanités à un dialogue entre l'Orient et l'Occident. De quel droit laisser en dehors des frontières des Humanités, donc *de l'humanité*, cette Afrique noire qui, depuis le début du XXe siècle, a tant contribué, par ses sculptures et sa musique – via l'Amérique – à l'enrichissement des arts[223] ?

Et il ajoutait que, dans le cadre d'un enseignement humaniste, c'est le grand public (et non le « public cultivé ») qui devait être visé, « car il se trouve souvent que ce sont les membres des Associations culturelles populaires […] qui sont les

219 « Enquête sur l'enseignement des humanités. Liste des personnalités consultées », CIPSH/HS/6, Doc. IV, juin 1954, p. 10-17.

220 « Enquête sur l'enseignement des humanités », CIPSH/HS/4 (ICP/LC/HS/3150), juin 1954, p. 9-10.

221 « Réponses reçues par le CIPSH à la circulaire sur l'élargissement de l'enseignement des humanités », CIPSH/HS/7, Doc. V, juin 1954, p. 17-70.

222 « Réponses reçues par le CIPSH à la circulaire sur l'élargissement de l'enseignement des humanités », CIPSH/HS/7, Doc. V, juin 1954, p. 42.

223 « Réponses reçues par le CIPSH à la circulaire sur l'élargissement de l'enseignement des humanités », CIPSH/HS/7, Doc. V, juin 1954, p. 67 (accentuation originale).

plus curieux, les plus perméables, parce que moins sclérosés par les Humanités classiques, moins [illisible : pétris ?] de préjugés nationalistes ou racistes »[224]. De son côté, J. Bayet, le seul des antiquisants français à avoir répondu au questionnaire, conditionnait l'ouverture de l'humanisme occidental sur celui de l'Extrême-Orient, et sa réciproque, à la défense de l'humanisme classique occidental, qu'il jugeait en péril :

> Mais en cette confrontation indispensable [entres les humanismes occidentaux et orientaux], il importe que l'Occident, au moment surtout où certaines de ses activités séculaires sont âprement attaquées, s'appuie avec force sur le plus valable de son effort civilisateur ; et cela suppose qu'il se rende puissamment conscient, dans toutes les formes de son enseignement, des formes propres à son humanisme. Point de dialogue si l'on ignore les bienfaits dont on est porteur. *La personnalité humaniste de l'Occident*, si dangereusement en baisse, doit être *d'abord* affermie. […] Dans le cas de la diffusion de ces notions [sur l'histoire des grandes civilisations orientales et extrême-orientales] dans le cadre de l'enseignement scolaire, on devrait leur donner un développement qui ne porte pas préjudice à l'humanisme traditionnel, mais le renforce[225].

Cette opinion, clairement européocentriste, indéniablement alarmiste, rencontre les termes du « document de base » que l'Unesco publie le 26 août 1955 en amont d'une grande enquête qui, mettant à l'arrière-plan la convergence des humanismes orientaux et occidentaux, postule « la crise de l'humanisme »[226]. Reconnaissant toutefois que les « classiques de l'humanisme » recouvrent des réalités différentes à travers le monde, l'argument essentiel de ce document rédigé par le Secrétariat de l'Unesco tient à la reconnaissance d'un esprit commun à tous (« un certain équipement mental »), qu'il s'agirait de vivifier et de moderniser par une réflexion à grande échelle. L'enjeu est de tirer profit de cet héritage humaniste et d'en adapter les usages et la vision pour qu'il corresponde aux besoins contemporains sociaux (se défaire de l'élitisme de l'humanisme classique), aux attitudes nouvelles (en finir avec « la méfiance à l'égard de tout changement et

224 « Réponses reçues par le CIPSH à la circulaire sur l'élargissement de l'enseignement des humanités », CIPSH/HS/7, Doc. V, juin 1954, p. 68.

225 « Réponses reçues par le CIPSH à la circulaire sur l'élargissement de l'enseignement des humanités », CIPSH/HS/7, Doc. V, juin 1954, p. 31-32 (accentuation originale).

226 « Le rôle de la culture classique et humaniste dans la vie culturelle d'aujourd'hui », daté du 26 août 1955, Archives de l'Unesco, WS/085.112, p. 3-4 ; voir aussi p. 1 : « L'héritage des époques les plus hautes des civilisations, qui, dans le cadre des différentes cultures, a servi pendant des siècles à fonder l'éducation de l'homme en tant qu'homme, joue-t-il encore ce rôle aujourd'hui, est-il encore capable de le jouer, fût-ce au prix d'un certain renouvellement de son contenu, et faut-il faire un effort pour le maintenir vivant ? Ou bien doit-il être considéré comme le véhicule d'un message inactuel, lié à des conditions d'existence et à des structures sociales que l'humanité a définitivement dépassées, ou même comme une entrave apportée au progrès, au nom d'idéaux qui ont perdu leur signification ? ». Sur les tendances universalistes mais européocentristes de l'Unesco, cf. Maurel 2012.

même de tout progrès ») et aux ambitions internationalistes (dissocier la culture humaniste du « provincialisme ennemi de l'unité spirituelle de l'humanité »). Le dessein est dans la claire lignée des principes humanistes de l'Unesco et est teinté de l'européocentrisme dont l'organisation ne se défera que dans les années 1960.

Le Bureau de la FIEC, qui avait reçu ce document en janvier 1956, l'avait à son tour envoyé aux associations membres en les priant d'y réagir, « la question [qui y avait été] soulevée [lui ayant] paru si importante »[227]. Plusieurs débats s'ensuivent alors, en particulier au cours de l'Assemblée générale d'Amsterdam (1956), celle de Madrid (1958), et celle de Londres (1959), qui révèlent tout un nuancier d'opinions. La plupart de ceux qui prennent la parole, en particulier J. Ernst et B.A. van Groningen (respectivement secrétaire et président de la FIEC), s'expriment en faveur des arguments unesquiens[228]. Mais des points de vue tranchés sont émis, en 1956, par R. Syme (membre adjoint) qui doute de l'existence d'un « déclin des études classiques », suivi par T.B.L. Webster et par V. Ehrenberg, ce dernier étant particulièrement critique et objectant que « le [Document de base ne] définit pas les termes employés et confond l'idéal religieux avec l'idéal humaniste ». V. Ehrenberg soutenait encore que « les classiques survivront grâce à l'enthousiasme d'individus et à la force de la tradition » et que « la "défense des classiques" est un point de vue périmé », « les classiques [ayant] à trouver leur place dans un monde qui change et [qu'ils] la trouveront sans que documents de base et résolutions influent sur la marche du temps »[229]. Assurément, une telle vision allait à l'encontre de la pensée du Bureau de la FIEC, dont l'action avait une forte dimension administrative et dont les membres présentaient un profil très favorable à l'Unesco.

Mais, force est de constater que, malgré la création d'une « commission restreinte » chargée d'étudier la question de la modernité de l'humanisme[230],

227 « Rapport de la Secrétaire sur l'activité de la Fédération de juin 1955 à juin 1956 », daté de juillet 1956, p. 2 (Fonds Secrétariat FIEC).

228 Le consensus est ancien, cf. encore Høeg 1951, p. 17 sur la collaboration de la FIEC avec l'Unesco et le CIPSH : « Que notre Fédération et nos études classiques puissent profiter d'une collaboration étroite avec l'Unesco et le Conseil de la Philosophie et des Sciences Humaines, cela n'est pas douteux, mais est-ce que nous avons quelque chose à apporter ? Oui, bien sûr ! Les études classiques auront une mission fort importante à accomplir dans les siècles prochains où le grand problème de la civilisation sera celui-ci : est-il possible de combiner dans un ensemble, d'une part les substructions spirituelles si différentes des diverses grandes sphères culturelles du monde, et, d'autre part, la surface uniforme de technique, d'économie et de science européennes ou, si l'on veut, occidentales qui semblent s'imposer partout ? ».

229 « Assemblée générale du 20 juillet 1956 à Amsterdam », PV FIEC, p. 148-149 (Fonds Secrétariat FIEC).

230 Commission restreinte créée sur la proposition de M. Durry et composée d'abord de D. Norberg, M. Durry, W.S. Maguinness et W. den Boer, assistés de J. Ernst (« Assemblée générale du 19 avril 1958 », PV FIEC, p. 171-172 (Fonds Secrétariat FIEC) ; cf. Den Boer 1960,

malgré la rédaction de plusieurs rapports et leur présentation par des délégués de la FIEC devant le CIPSH[231], les efforts de la FIEC ne payent pas. Juliette Ernst regrette ainsi, lors d'une réunion du Bureau restreint, en 1960, qu'« aucun des exposés [présentés à l'Assemblée Générale du CIPSH à Ann Arbor, en septembre 1959] n'a tenu compte pour les approuver ou les critiquer des Rapports qui avaient été distribués (parmi lesquels celui de la FIEC) »[232].

Coup manqué du côté du CIPSH, l'intervention de la FIEC sur le sujet du rôle des humanités fait aussi des mécontents du côté des associations membres de la FIEC. Le rapport final rédigé par W. den Boer au sein de la commission restreinte, prenant pourtant en compte les critiques notamment formulées par V. Ehrenberg[233], est vivement attaqué lors de l'Assemblée générale de Londres (1959)[234], poussant à la décision de le présenter avec des *addenda* devant le CIPSH et de le publier avec la mention des réticences dont il fait l'objet parmi les délégués de la FIEC[235]. Malgré les efforts rédactionnels de la commission, la représentativité de l'opinion des membres de la FIEC, au sein du rapport, est faible, à tel point que le rédacteur principal du rapport, secondé par J. Ernst, doit mettre un terme aux discussions car il ne se sent pas responsable du texte :

p. 4 et « Rapport de la Secrétaire sur l'activité de la Fédération d'avril 1958 à juillet 1959 », daté de juillet 1959, p. 2 (Fonds Secrétariat FIEC), pour la recomposition de la commission incluant alors R. Syme).

231 E.T. Salmon et G.F. Else sont les délégués de la FIEC à l'Assemblée générale du CIPSH, à Ann Arbor (« Rapport de la Secrétaire sur l'activité de la Fédération de septembre 1959 à août 1961 », daté d'août 1961, p. 1 (Fonds Secrétariat FIEC) ; sur leur participation respective aux assemblées du CIPSH, cf. Paschoud 1997, p. 9). Soulignons que l'UAI avait, comme la FIEC, relayé la demande de l'Unesco, cf. la réponse, issue de Belgique, de Delatte *et al.* 1958.

232 « Réunion restreinte du Bureau, Rome, 26 février 1960 », p. 2 (Fonds Secrétariat FIEC).

233 Par exemple sur la confusion de l'idéal religieux et de l'idéal humaniste, cf. den Boer 1960, p. 6 : « Nommer d'un trait et sans établir de distinction, les héros, les âges et les saints comme des "idéals particuliers de perfection humaine" révèle une incompréhension totale de la profonde différence existant entre un esprit religieux et un esprit "humaniste" » ; sur l'exigence d'indépendance religieuse et politique des études classiques, den Boer 1960, p. 7 : « Il faut surtout qu'on n'essaie pas de stimuler les études classiques et l'intérêt qu'elles éveillent en faisant de celles-ci une sorte de *credo* et en leur attribuant une valeur absolue ».

234 « Assemblée générale, College Hall, University of London. Séance du 29 août 1959 », PV FIEC, p. 195 (Fonds Secrétariat FIEC) avec mention rapide de l'opposition de J. de Romilly, G. F. Else, W.S. Maguinness, T.B.L. Webster, C.P. Kyrris et O. Gigon.

235 Sur la proposition de K. Latte (« Assemblée générale, College Hall, University of London. Séance du 29 août 1959 », PV FIEC, p. 196 (Fonds Secrétariat FIEC)) ; cf. den Boer 1960, p. 4. Sur la vaste diffusion du rapport dans les revues spécialisées, reproduit *in extenso* ou résumé, cf. notamment Den Boer 1960 ; Wotke 1960, col. 189 ; s.n. 1960, p. 385-394 avec commentaires de l'éditeur de la revue, p. 395-396.

> M. den Boer rappelle que la tâche de la Commission consistait essentiellement, dans le contexte des Rapports précédents, à tenir compte des discussions des Assemblées générales d'Amsterdam et de Madrid et à encadrer dans une forme cohérente les observations individuelles ou collections orales ou écrites constituant le dossier de la question. Les membres de la Commission ne sont donc pas responsables de la plupart des idées et des formules contenues dans le Rapport, mais seulement de leur ordonnance et des conclusions qu'elles appellent[236].

De fait, l'enquête initiée par l'Unesco n'a suscité aucun consensus parmi les membres de la FIEC et, en fin de compte, nulle pensée commune à la FIEC n'a pu être formulée au sujet d'un humanisme nouveau qui semble chimérique. Reflet de la difficulté de la FIEC à se donner une identité, cette participation de la *Fédération* aux grands travaux du CIPSH et de l'Unesco, alors qu'elle y avait montré une assiduité certaine, signe à bien des égards sa spécialisation dans d'autres domaines d'action, en premier lieu l'organisation de congrès.

6.3.2.2 Les congrès de la FIEC

L'implication de la FIEC dans l'enquête de l'Unesco sur l'humanisme était motivée, non seulement par ses liens de tutelle avec l'organisation internationale, mais aussi, de façon essentielle, par le champ de compétences et d'expertises qu'elle a décliné dans toutes ses activités. La FIEC, dont la pensée originale était fondée sur une réflexion sur l'humanisme confronté aux vicissitudes du temps, a ainsi toujours intégré cette question dans la matière de ses premiers congrès, que ce soit par le biais d'interventions ponctuelles ou d'un programme qui lui était entièrement consacré. La mise en application de la problématique a varié selon les millésimes qui, au-delà de la durable volonté d'œcuménisme à l'échelle internationale, ont montré une diverse interprétation des devoirs qu'avait la FIEC lors de ces congrès. La principale variable d'ajustement a consisté à donner une place plus ou moins grande à la recherche. L'objet de ces congrès était-il ainsi de réunir la communauté internationale pour faire ensemble l'expérience de la recherche en suscitant des discussions scientifiques que seul le vis-à-vis autorisait, ou s'agissait-il de profiter de la présence de chacun pour organiser la recherche et régler les détails pratiques d'une vie scientifique que complexifiait le nombre croissant d'acteurs ? Assurément, aucun des premiers congrès de la FIEC n'a jamais renoncé entièrement à l'une ou l'autre des options, mais des tendances nettes se dessinent en fonction de la présidence des congrès, ce qui informe, en dernier ressort, de l'image que se faisaient de leur *Fédération* les membres du Bureau et les délégués de la FIEC, des attentes qu'ils en avaient et, plus largement

236 « Assemblée générale, College Hall, University of London. Séance du 29 août 1959 », PV FIEC, p. 195 (Fonds Secrétariat FIEC).

encore, de leur conception même des modalités de la collaboration internationale.

Il est à noter d'abord que chaque congrès était organisé par un comité national secondé par un comité international qui étaient tous deux chargés par l'assemblée générale des délégués de la FIEC de choisir le programme du congrès et d'en préparer l'exécution. Le président des comités d'organisation était aussi celui du congrès, dans le cas du congrès de Paris, J. Marouzeau (1950), dans celui de Copenhague, C. Høeg (1954), dans celui de Londres, E. Turner (1959), dans celui de Philadelphie, T.S.R. Broughton (1964)… Avec l'aide des sociétés qui invitaient, il avait toute latitude pour l'organisation du congrès. C'est ce qui explique la diversité des congrès, dont J. Ernst fait notamment mention en 1964 :

> Ces contacts que nous voulions établir se sont surtout concrétisés dans nos Congrès : le Congrès de Paris en 1950, l'inoubliable Congrès de Copenhague en 1954 qui, sous la houlette de notre premier président, le cher et regretté Carsten Høeg, coïncidait avec la célébration de Madvig, le Congrès de Londres en 1959 – chacun d'eux différent, marqué par la personnalité du pays qui avait bien voulu nous accueillir[237].

Dans la pratique cependant, les réunions en amont, celles du Bureau et les Assemblées générales, donnaient à tous l'occasion d'exprimer leur avis sur le cours des choses. C'est ce dont donne l'exemple de la séance du Bureau du 6 août 1951 à Cambridge qui réunissait, pour traiter notamment du programme du Congrès de 1954, C. Høeg (président de la FIEC en sortie de mandat et président des comités d'organisation du congrès de Copenhague), J. Marouzeau et R. Syme (vice-présidents de la FIEC), C. Dugas (secrétaire général), M. Durry (trésorier), J. Ernst (vice-secrétaire) et P. Bosch-Gimpera (représentant de l'Unesco) :

> Une discussion s'engage sur le programme élaboré par le Président pour le Congrès de Copenhague. Tandis que les autres membres du Bureau, tout en reconnaissant l'intérêt et l'ampleur du programme, signalent des difficultés de réalisation et s'inquiètent de l'importance des sommes qui devront être demandées à l'UNESCO pour rétribuer les rapporteurs, M. Marouzeau exprime son désaccord sur le sujet même et l'intention du programme, ainsi que sur la doctrine de base qu'il suppose. M. Bosch-Gimpera estime qu'entre les deux points de vue en apparence inconciliables de M. Høeg et M. Marouzeau, il y aurait moyen de trouver un terrain d'entente précisément dans le champ très vaste offert par le programme prévu qui permettrait d'inclure le traitement, selon les méthodes érudites, de sujets susceptibles de se révéler d'un intérêt spécial pour l'UNESCO en relation avec ses buts et ses principes. M. Høeg précise qu'il n'a pas eu en vue une adaptation du programme du Congrès aux buts généraux de l'UNESCO, mais qu'il reconnaît le besoin d'expliquer l'unité européenne par la recherche de bases communes, cette recherche lui paraissant incomber tout naturellement à une organisation comme la FIEC. Pour M. Marouzeau, le devoir des savants est de faire avancer leur spécialité, le

237 Ernst 1964, p. 95.

> devoir de l'UNESCO de favoriser les échanges et la collaboration internationale entre les savants. Le programme sera soumis aux délibérations de l'Assemblée[238].

Le désaccord, qui oppose le président du Congrès de Paris à celui du Congrès de Copenhague, porte, on le voit, sur le programme du congrès de 1954 que C. Høeg avait organisé autour de la question de la « structure classique de la civilisation occidentale moderne ». Soutenu par P. Bosch-Gimpera qui voyait dans le programme Høeg un reflet de la pensée de l'Unesco, en fin de compte approuvé par l'Assemblée générale à la suite de modifications mineures[239], le Congrès de Copenhague s'organise comme l'avait prévu C. Høeg, sous l'égide du philologue et homme politique danois Johan Nicolai Madvig, dont on célèbre en 1954 le cent-cinquantième anniversaire de la naissance.

Au-delà de cela, le Congrès de Copenhague place au centre du débat « la confrontation de cette mentalité occidentale actuelle et de ce que nous pouvons appeler, un peu imprécisément, ses bases primitives », que les circonstances du temps, c'est-à-dire « l'effondrement d'une grande partie du fond commun de la mentalité occidentale et la confrontation de l'humanisme occidental avec des systèmes de valeurs et de formes de pensées tout différents », rendaient nécessaire aux yeux de C. Høeg[240]. Déclinant cette problématique humaniste, les interventions ont traité divers aspects de la question en la structurant en cinq thèmes : la formation de l'esprit, les formes de pensée, les idées morales, la linguistique et le portrait. Les rapporteurs, qui ont rempli cinq importants volumes d'actes, venaient du monde entier et comptaient des spécialistes d'études classiques, des médiévistes et des modernistes. Parmi eux étaient Michael Ventris sur le déchiffrement du Linéaire B, John Brian Ward Perkins sur l'urbanisme en Italie, Arnoldo Momigliano sur les raisons de la guerre dans l'historiographie ancienne, Pietro Romanelli sur les récentes fouilles romaines et du Latium, Henri-Irénée Marrou sur la structure classique et la formation de l'esprit moderne, Manu

238 « Séance du Bureau du 6 août 1951 à Cambridge », PV FIEC, p. 49 (Fonds Secrétariat FIEC).

239 L'Assemblée générale a d'abord fait retentir des oppositions marquées à l'encontre du programme de C. Høeg : J. Marouzeau, très vif (sur les liens du programme avec celui de l'Unesco, sur la banalité du thème qui fait craindre un échec du congrès), est en tête de cortège, suivi par G. Devoto (sur le risque d'« exalter les études classiques », d'« isoler [la civilisation occidentale] au lieu de la rapprocher des autres civilisations »), par F.E. Adcock (sur le principe d'un thème unique qui ne concernerait qu'un petit nombre de savants), par T.B.L. Webster et H. Hagendahl (sur l'ampleur des questions, trop difficiles à traiter utilement), etc. Le lendemain, l'Assemblée vote à dix-huit voix pour et deux abstentions son soutien à C. Høeg après qu'il a assuré la valeur scientifique des rapports, inclus des rapports hors thème général et renoncé à la rétribution des rapporteurs. Cf. « Assemblée générale de Cambridge. Séances des 7 et 8 août 1951 », PV FIEC, p. 51-60 (Fonds Secrétariat FIEC).

240 AA.VV. 1958, p. 35 (*Official speeches* : C. Høeg).

Leumann sur la phonologie des langues mortes, etc.[241] En tout, près d'une cinquantaine d'interventions étaient prévues, auxquelles s'ajoutaient réceptions officielles, excursions hors de Copenhague et visites des grands musées de la ville, et quatre *colloquia* sur les « Pères de l'Église », la codicologie grecque, le projet d'un « Manuel Homérique » et le Congrès international d'archéologie. Nulle trace en revanche de rapports sur la bibliographie, sur l'état des études classiques dans le monde, sur les problèmes de l'édition savante ou ceux de l'enseignement du grec ou du latin. La place était prise par des communications scientifiques, dont une partie présentaient les derniers résultats de la recherche – la communication de M. Ventris avait par exemple fait beaucoup de bruit, deux ans seulement après son importante découverte[242]. Si donc C. Høeg pouvait conclure le congrès en exprimant l'impression d'avoir formé, pendant cette semaine, « one big family, or perhaps better : a small but solid community based on common ideas and common responsibilities »[243], c'est grâce à la pratique quasiment *in vivo* de la science.

Ce congrès marque, à bien des égards, une étape nouvelle pour la FIEC qui rompt, non seulement avec sa courte tradition (un congrès antérieur seulement), mais aussi avec une certaine vision des congrès, dont les détracteurs ont souvent souligné qu'ils étaient des lieux de sociabilité scientifique plus que des lieux de pratique scientifique[244]. En ce sens et en d'autres, il répondait aux préconisations que le CIPSH, dont la FIEC dépendait sur bien des plans, avait développées dans son bilan de 1949 : périodicité moins fréquente et synchronisation des congrès, étendue du champ disciplinaire et diversité des groupements[245]. Sur un point seulement le Congrès de Copenhague apportait une nuance à ces préconisations, l'interprétation de la pratique scientifique. Car le CIPSH proposait en 1949 de concentrer les congrès sur des « bilans convenablement faits de l'état de nos connaissances » qui formeraient les « éléments d'un tableau d'ensemble », en acceptant ponctuellement des communications « qui devraient porter seulement

241 AA.VV. 1957-1958.

242 Sur la découverte de M. Ventris, cf. Carraro 2012.

243 AA.VV. 1958, p. 44 (*Official speeches* : C. Høeg).

244 En 1963, à propos du prochain Congrès de Philadelphie, A. Dain signale clairement la rupture, qui a perduré : « On disait autrefois que les Congrès offraient avant tout l'intérêt de faciliter les contacts humains et de permettre la rencontre de lettrés et d'érudits qui ne se connaîtraient sans cela que par le truchement, assez infidèle, du texte imprimé. Il y a aujourd'hui quelque chose de plus à attendre de ces sessions : c'est la communication rapide des recherches et des orientations essentielles, que le nombre accru des savants et les progrès de la technique ont multipliées presque à l'infini ».

245 Wehrli 1959 et Renard 1958 sur les volumes 1 à 5 ; F. W. W. 1959 sur les volumes 1 et 2 ; Lejeune 1958 sur le volume 1 ; Joly 1958 sur le volume 2 ; Vermeule 1960 et Chamoux 1960 sur le volume 3 ; van Buren 1959 et Chevallier 1959 sur le volume 4 ; Gonda 1958, Humbert 1959 et Pottier 1961 sur le volume 5, etc.

sur des découvertes d'une certaine importance »[246]. La valeur scientifique des communications à Copenhague était élevée, comme en attestent les nombreux comptes rendus des actes[247], mais la philosophie du programme portait peu sur la présentation de ces « éléments d'un tableau d'ensemble » que constituaient des rapports sur l'état de la question et qui faisaient espérer au CIPSH que « les congrès devraient être l'occasion de dresser, dans les disciplines représentées à ces congrès, un bilan des travaux faits et des travaux actuellement désirables »[248]. C'est sur ce point que le Congrès de Paris et celui de Copenhague différaient ; c'est sur ce point que J. Marouzeau prit ses distances avec C. Høeg lors de la séance du Bureau du 6 août 1951 à Cambridge, en lui opposant sa conception de la coopération internationale : « le devoir des savants est de faire avancer leur spécialité », c'est-à-dire, dans le cadre des congrès, de leur donner les clés d'une meilleure coordination de la recherche.

À la « formule anglaise »[249], le comité d'organisation du Congrès de Paris, dont A. Dain et J. Ernst étaient les secrétaires général et adjoint[250], en avaient donc préféré une autre, qui donnait une place déterminante à des rapports qui ouvraient la discussion au sujet des travaux futurs, à la manière, comme on le lira chez W. Rüegg, du fonctionnement de la réunion d'Hinterzarten qui avait eu lieu un an auparavant[251]. J. Marouzeau justifiait ce choix, satisfait du résultat, dans le discours qu'il tint à l'issue du congrès :

> Enfin notre action a été orientée dans un sens défini. Vous aurez été frappés sans doute de la place éminente qu'ont tenue dans nos délibérations les vœux, les suggestions, les projets, les programmes. Est-il de meilleur travail, et de plus efficace ? Fallait-il attendre d'un Congrès ce qu'il ne saurait guère apporter : des découvertes et des révélations ? Parmi les résultats qu'on peut attendre de réunions comme la nôtre, l'un peut être de dresser le bilan des acquis scientifiques : tâche utile, mais qui se fait bien plus simplement et économiquement sur le papier. Un autre serait d'apporter le test de la science qui se fait. Ceci est déjà

246 « Programme du CIPSH », *Bulletin du CIPSH* 1, 1949, p. 28.

247 « Programme du CIPSH », *Bulletin du CIPSH* 1, 1949, p. 29.

248 « Programme du CIPSH », *Bulletin du CIPSH* 1, 1949, p. 28.

249 L'expression, qui dit bien la nouveauté du concept dans le paysage français, est de Marouzeau 1954, p. 93 (« Les Études latines et l'Unesco ») (reprise par Dain 1963, p. 375).

250 « Séance du Bureau du 22 janvier 1949 », PV FIEC, p. 10 (Fonds Secrétariat FIEC) : « M. Dain est désigné comme secrétaire général du Congrès ; en cas de refus on s'adressera à M. Michel Lejeune. Mlle Ernst est désignée comme secrétaire-adjointe. Sont désignés comme membres du comité d'organisation : MM. Jean Bayet, Charbonneaux (en cas de refus M. Chapouthier), Marouzeau, Piganiol, [Brown ?] (en cas de refus M. D.L. Page, de Christ Church, Oxford), Devoto (Florence), L'Orange (Oslo), Mlle Préaux ».

251 Rüegg 1951, p. 249 : « Dem universalen Charakter des Kongresses entsprechend sollten Rechenschaftsberichte über Fortschritte und Probleme der zentralen Anliegen nach dem Vorbild der letzten deutschen Tagung in Hinterzarten, aber auf der Basis der Einheit der wissenschaftlichen Welt den heutigen Stand der Altertumswissenschaften umreissen ».

> mieux, mais nos Revues se prêtent excellemment à pareil propos. J'estime que nous avons fait œuvre plus utile, en travaillant à préparer l'avenir. Si avant le prochain Congrès, nous réussissons à amorcer seulement les réalisations qui ont été envisagées ici, nous pourrons être fiers de l'œuvre accomplie[252].

De fait, au cours du congrès, les matinées étaient consacrées aux instruments de travail et les après-midis aux questions disciplinaires, ce qui réserva près de la moitié des sessions à des exposés portant sur l'organisation de la recherche, l'autre à « des questions choisies par le comité organisateur parmi les plus importantes ou les plus controversées ou les plus négligées jusqu'ici »[253]. La coopération et la coordination des disciplines et des publications dans le cadre de la documentation et des échanges avaient ainsi été traitées dans une session à part, de même que les grandes entreprises internationales et les instruments de travail, le problème des éditions technique et savante, les directions de recherche dans le domaine de la patristique et la culture classique dans l'enseignement. Chez bon nombre de participants au congrès et de recenseurs des actes, c'est cette partie-là du programme qui suscita le plus d'enthousiasme. M. Durry écrivit ainsi en 1950 qu'il « est évident que le gros du succès est allé aux séances consacrées aux principes et méthodes, c'est-à-dire aux rapports ayant trait aux périodiques (Mlle Ernst), aux grands instruments de travail (M. Lugli), aux éditions (M. Dain), à la culture classique (M. Béranger) »[254]. À Maurice Lavarenne, il sembla « que la partie qui mérite le plus d'être signalée à l'attention de nos lecteurs comme répondant plus spécifiquement au caractère du Congrès est constituée par les rapports et les discussions sur les modalités possibles de la coopération internationale des classiques »[255]. Quant à Walter Marg, qui rédigea une recension dans *Gnomon*, il ne rendit compte que de ces mêmes aspects, délaissant la partie disciplinaire, pour insister davantage sur les vœux qu'avait formulés l'assemblée générale[256]. Ces vœux, justement, complétés par huit suggestions, deux appels et une décision – quand le Congrès de Copenhague n'en comptait aucun –, portaient essentiellement sur l'organisation du travail scientifique et sa facilitation par de nouveaux outils de travail (dictionnaires et *corpora*, éditions de texte, bibliographie,

252 « Allocution de M. J. Marouzeau, président du Congrès », dans AA.VV. 1951, p. 402. Voir aussi son discours d'ouverture (« Séance inaugurale », dans AA.VV. 1951, p. 26-28).

253 Marouzeau 1952b, p. 488.

254 Durry 1950, p. 6, qui ajoute : « Pourquoi ? Parce que ces questions intéressent tout le monde et que tout le monde croit avoir quelque chose à dire. En tous cas leur succès prouve qu'il faut à l'avenir conserver ces rubriques sans hésiter ».

255 Lavarenne, p. 278-279.

256 Marg 1950, p. 199. Pour les comptes rendus du congrès, voir encore Defradas 1953, notamment p. 411 : « Les échanges de vue touchant à la coopération internationale devaient tenir le premier rang dans un congrès où, pour la première fois depuis la guerre, se trouvaient réunis des savants de tous les pays (à l'exception de ceux de l'Europe orientale) ».

création d'un centre de documentation à Paris…) et par des pratiques nouvelles (frais de douane encadrés pour les envois de livres à l'international, ouverture d'une rubrique sur les travaux en cours dans *Gnomon* pour éviter les doubles emplois…). Cinq commissions étaient créées ou à créer, dont l'une devait intervenir de concert avec l'Unesco auprès du gouvernement de Turquie pour favoriser la création d'un parc archéologique à Istanbul[257].

Tous ces vœux sont le résultat de la réflexion en commun de quatre-cents à cinq-cents congressistes parvenus à se mettre d'accord sur leur contenu et leur formulation à la suite des séances de travail. Ils sont, avec les rapports thématiques sur l'organisation du travail dont ils sont la conclusion, l'une des façons de traiter la problématique du travail coopératif et international dans le cadre d'une tradition de travail individuel et national, telle que celui des études classiques[258]. Les exposés disciplinaires, pointus et spécialisés, à la manière du Congrès de Copenhague, en sont une autre qui, aux dires de W. Rüegg dans son compte rendu du Congrès de Paris, convient pourtant mieux, car la vue d'ensemble que visait J. Marouzeau en 1950 manque à saisir les spécificités de champs trop vastes pour être dominés par une seule personne. Dans le cas des exposés disciplinaires comme dans celui des rapports méthodologiques, l'exigence de précision pâtit de l'universalisme ambitionné et, même dans un cas exceptionnel comme celui de J. Ernst, souligne W. Rüegg, qui maîtrise la production annuelle de près de trois-cents périodiques spécialisés, le point de vue est incomplet, limité qu'il est à des questions bibliographiques alors qu'il faudrait, pour pouvoir prétendre véritablement à une coopération internationale, l'étendre aux problèmes que rencontrent les auteurs, les éditeurs, les lecteurs[259].

En dépit donc des limites inhérentes à la pratique du rapport universaliste et à celle du vœu (qui engage peu, comme le montrera leur sort), ces options, moins heuristiques que méthodologiques, sont assurément le reflet de ce que J. Marouzeau voulait faire de ce premier congrès de la FIEC, des « assises pacifiques [au cours desquelles donner] l'exemple de cet abandon de souveraineté nationale qui

257 AA.VV. 1951, p. 397-400.

258 Cf. Rüegg 1951, p. 249 : « Hier zeigte sich nun die ganze Problematik einer kooperativen Zusammenschau von Arbeitsvorgängen, die anders als bei den Naturwissenschaften oder in der Politik in erster Linie eben doch von einem einzelnen in seiner Studierstube unternommen werden müssen und nur selten durch echtes Teamwork zustande kommen ».

259 Rüegg 1951, p. 249-251 : « Selbst in einem idealen Sonderfall, wo die Schweizerin Juliette Ernst jährlich die rund 300 die Antike berührenden Zeitschriften für die Bibliographie der *Année Philologique* auszieht und darum den denkbar umfassendsten Überblick über Zeitschriften und andere Publikationen hat, waren Problemstellung und Anregungen im wesentlichen auf den bibliographischen Gesichtspunkt beschränkt. Ebenso wichtig wären aber auch die Probleme der Redaktoren, Autoren, Verleger, Leser und deren Gesichstpunkte und Vorschläge für eine internationale Zusammenarbeit gewesen ».

est la condition du vrai internationalisme »[260]. Car les rapports méthodologiques sur l'organisation du travail, que commandaient les besoins de coordination à l'échelle internationale, concernaient l'ensemble de la communauté savante[261] dont les représentants nationaux se trouvaient de fait intégrés à la matière des débats. Or, l'enjeu essentiel du Congrès de Paris et ce qui en faisait sa spécificité tenait, on l'a déjà dit, à l'intégration des savants allemands au cercle de discussion, dont ils étaient éloignés depuis longtemps maintenant. Leur réintégration, en tant que spectateurs plutôt qu'acteurs[262], fut facilitée lors du Congrès par la prise en compte de l'allemand comme langue officielle, qui, dans les faits, fut certainement peu parlé, vu le faible nombre d'Allemands par rapport aux autres nationalités[263], mais qui constituait une incontestable marque d'ouverture à leur égard[264]. Elle le fut aussi par le choix de ces exposés méthodologiques (bibliographie, grandes entreprises scientifiques, enseignement des langues anciennes) qui, rencontrant leurs propres axes de travail, intéressaient les savants allemands au premier chef[265]. Mais elle profita en amont d'autres facteurs : les contacts de J. Ernst avec B. Snell et les antiquisants d'Hinterzarten et ceux, franco-allemands, d'une « commission de Bonn »[266], qu'il faut certainement associer à l'action en Allemagne de M. Durry dans la suite de ses liens avec R. Schmittlein[267]. Un certain nombre de mesures tendait donc à favoriser la venue à Paris d'une délégation allemande, dont la présence, remarquée, permit de sceller « une union qui

260 « Allocution de M. J. Marouzeau, président du Congrès », dans AA.VV. 1951, p. 401.

261 Cf. Durry 1950, p. 6 cité *supra*, p. 274.

262 Cf. en particulier la prise de parole du philologue Otto Regenbogen à propos de l'engouement en Allemagne des étudiants pour la philologie classique, prise de parole qui n'était pas prévue au programme (« ich war eigentlich nicht hierher gekommen, um zu reden, sondern um zu hören ») et qui a été imprimée au volume des Actes (« Positions allemandes », dans AA. VV. 1951, p. 334-335), sans doute pour son adéquation parfaite à la thèse humaniste des études classiques que défendait les membres du Bureau pro-Unesco.

263 Une trentaine d'Allemands sont présents sur les quatre ou cinq-cents congressistes ; seule une communication est donnée par un Allemand dans sa langue natale (le byzantiniste F. Dölger sur l'avancement d'un corpus des documents byzantins, déjà approuvé par l'*Association internationale des Académies* en 1901).

264 Attention remarquée par Rüegg 1951, p. 249.

265 Et pourtant Rüegg 1951, p. 250 regrette qu'on ait peu appris « du destin de ces œuvres gigantesques ».

266 Durry 1950, p. 5 : « [On remarquait] le retour aussi des Allemands – ils étaient une trentaine –, dont notre Commission de Bonn avait facilité la venue ».

267 Pour les années suivantes, les relations de M. Durry avec l'Allemagne sont mieux documentées et on le suit dans des « colloques franco-allemands » à Paris, à Marbourg, à Bonn-Godesberg, Duisbourg-Cologne-Aix-la-Chapelle (Marouzeau 1952a, p. 70 ; voir encore Boyancé 1953, p. 52).

semblait dans la nature des choses »[268] et de retrouver, avec les autres participants, l'habitude de mettre un visage sur un nom :

> Les deux guerres et les deux après-guerre nous avaient déshabitués du contact personnel avec nos collègues étrangers. Nous aurons au cours de ce congrès l'occasion de cette surprise charmante qui fait que, entendant un nom de savant qui par un réflexe irrésistible nous évoque un livre ou une œuvre, nous nous trouvons soudain en présence d'un visage et d'un homme[269].

L'émotion considérable que provoqua le retour des Allemands au sein d'un congrès international d'études classiques – le premier qui rassemblait à cette échelle les représentants des différentes disciplines l'étude de l'Antiquité[270] – est cependant peu documentée par les acteurs et témoins de l'époque, occupés qu'ils étaient à espérer la confiance retrouvée. C'est en fait le jumelage du Congrès des Études classiques avec celui des Sciences historiques, qui se tiennent tous deux au même moment et au même endroit sous le patronage de l'Unesco, qui offre un témoignage des difficultés qu'il reste à traverser, par la voix de l'historien Hermann Heimpel. Rendant compte de sa participation au Neuvième Congrès des Sciences historiques, H. Heimpel étaya ainsi, en 1950, son récit de la réintégration des historiens allemands à Paris par celui des proches expériences de Dachau ou d'Oradour-sur-Glane qui constituèrent un prélude nécessaire à la discussion scientifique :

> D'ailleurs, c'eût été un incompréhensible miracle si, eu égard aux exactions qui ont été commises et sont commises, il n'y avait pas de sentiments amers, de réserves et d'hésitations. C'est pourquoi il est réjouissant qu'il y ait eu des rencontres humaines et scientifiques nombreuses et vraies. […]. Tous – à commencer par les présidents – avaient d'amers souvenirs à surmonter. Un des interlocuteurs français m'a raconté pendant une bonne heure ce qu'il avait vécu à Dachau, avant d'en venir à une discussion professionnelle ; un autre mit un terme à une conversation au cours de laquelle il m'avait assuré une aide précieuse dans des questions personnelles en me faisant part qu'il était originaire d'Oradour-sur-Glane. Il conclut à peu près par cette phrase : « De telles souffrances ne doivent pas rester des fossés, mais devenir des ponts »[271].

Pour les études classiques, nulle part il n'est fait mention des aspects pratiques de la réconciliation qui, cependant, transparaît sous sa forme officielle, en filigrane des discours d'ouverture et de clôture du congrès qui exaltent le message

268 Boyancé 1950, p. 3 (col. 1).

269 Marouzeau 1951a, p. 28.

270 Le fait est dûment noté par la présidence de la FIEC et du Congrès (Høeg 1951, p. 17 ; Marouzeau 1951a, p. 26-27) et par les recenseurs du Congrès (Boyancé 1950, p. 3 ; Durry 1950, p. 5 ; Rüegg 1951, p. 247).

271 Heimpel 1950, p. 556 s., cité ici dans la traduction de Pfeil 2016a, p. 440, à lire en intégralité dans Heimpel 1995, p. 272-279 avec *addenda*.

humaniste que portent les études classiques. Assurément, d'autres lacunes, d'autres non-dits, ont façonné cette première expérience de congrès international : l'échec, avoué plus tard, du jumelage avec le Congrès des Sciences historiques[272], la difficulté à présenter un projet d'avenir pour la philologie qui semble en perte de vitesse par rapport aux disciplines dites auxiliaires[273], les absences de savants et/ou de sociétés d'études classiques polonais, soviétiques, espagnols, italiens (sans parler de l'absence totale de représentants asiatiques et africains)[274], l'incapacité à formuler la place du marxisme dans le champ disciplinaire alors qu'il traverse la vie de millions d'Européens[275]… Aux prises avec ses vues européocentristes et même parisianistes à bien des égards, la FIEC a cependant tenu la gageure de réunir un premier large échantillon des antiquisants du globe et de les fédérer autour du projet commun.

6.3.2.3 Points de vue de la FIEC sur la bibliographie

À côté des congrès qu'elle organisait tous les cinq ans, la FIEC avait mis sur pied d'autres instruments de la coopération internationale. Les assemblées générales, en particulier, faisaient le lien entre les associations en les réunissant deux fois entre chaque congrès (jusque dans les années 1960), ce qui permettait de traiter les affaires courantes, comme les fréquentes admissions ou les rares retraits d'associations, et les demandes de subvention pour les publications. Ces dernières constituaient lors de chaque réunion de l'Assemblée ou du Bureau l'un des points les plus chronophages et les plus débattus, alors que, justement, le soutien à la publication représentait l'autre versant essentiel de l'activité de la FIEC dans le domaine de la coopération internationale. Mais là encore, comme dans le cas des congrès, la compréhension de la coopération internationale variait selon les membres de la FIEC, qui lui opposaient des limites en fonction de l'évaluation de

272 « Séance de l'Assemblée du 22 août 1954 », PV FIEC, p. 98 (Fonds Secrétariat FIEC) : « M. Høeg rappelle qu'en 1950, le 1er Congrès coïncidait avec celui des Sciences Historiques et qu'on avait attendu un grand bénéfice de cette conjonction. Elle est au contraire à éviter, comme l'expérience l'a révélé ».

273 Cf. la critique de Rüegg 1951, p. 251 : « Aber es kam an diesem Kongress nur vielleicht etwas zu krass zum Ausdruck, dass die eigentliche Philologie gegenüber den Hilfswissenschaften stagniert und diesen so sehr die Führung überlassen hat, dass deren Vertreter mit einem gewissen Stolz verkünden konnten, nicht mehr als Hilfs-, sondern als Grundwissenschaften zu gelten ».

274 Absence remarquée par Rüegg 1951, p. 249.

275 Le Congrès de Copenhague est à cet égard plus inclusif, comme en témoignent certains comptes rendus en mentionnant les prises de parole, par exemple, de Bronislaw Bilinski – cf. Joly 1958, p. 406 : « Je souligne surtout les interventions du marxiste polonais Br. Bilinski : malgré un ton irritant de propagande, son insistance à lier faits intellectuels et faits économiques me paraît intéressante ».

l'utilité d'un projet pour la communauté scientifique et celle de l'urgence qu'il avait à être financé par la FIEC. Une certaine tendance à l'objectivation de la répartition des crédits vit le jour progressivement par l'assemblage empirique de critères hétérogènes : subvention d'œuvres déjà existantes, aux comités scientifiques internationaux, intéressant l'ensemble de la communauté, ne faisant pas double emploi avec un autre projet de publication[276] et, pour finir, excluant les publications périodiques ou celles, « œuvres individuelles », qui devaient pouvoir trouver un financement auprès de leurs nations respectives. Jules Marouzeau résuma quelques-unes de ces dispositions en 1955, en insistant sur l'intérêt international des œuvres subventionnées, point nodal de l'identité de la FIEC :

> [La FIEC] fait tous les deux ans des propositions pour la répartition des crédits mis à sa disposition par l'Unesco, crédits qui sont destinés à assurer la préparation et la publication d'œuvres d'intérêt international, qu'il s'agisse de documentation (bibliographies) ou de publication de documents (*papyri*) ; ainsi pour 1955 : *Actes du Congrès de Copenhague* ; *Année philologique* ; *Bibliographie classique rétrospective,* t. II ; *Fasti archaeologici* ; *Bibliographie quinquennale des Études byzantines* ; *Hibeh Papyri*, II ; *Thesaurus linguae Graecae* ; *Thesaurus linguae Latinae* ; *Wörterbuch der griechischen Papyrusurkunden* (IV, 3). Toutes les œuvres subventionnées ont un caractère international et sont susceptibles de rendre service aux savants de partout ; on ne saurait reprocher à la Fédération de ne pas subventionner, par exemple, une revue nationale, et encore moins de ne pas aider les particuliers (bourse de voyage, publication d'un livre) ; il faut bien comprendre qu'en accordant un crédit au *Thesaurus Linguae Latinae*, on accorde un crédit à tous ceux qui se servent d'un ouvrage dont l'utilité est universelle[277].

Il y avait dans l'établissement de cette grille d'analyse la volonté de répondre à des contraintes variées, telles que l'équité dans les soutiens, la justesse dans les évaluations et le respect des recommandations du CIPSH. Toutefois, cette activité d'intermédiaire entre les associations et le CIPSH, lors des demandes de financement, amenait pour la FIEC un corollaire à la composante fortement normative. De fait, la FIEC excluait du processus de soutien les associations qui n'entraient pas en conformité avec ses préconisations et les choix qu'elle était forcée de faire parmi les demandes de subvention, qui excédaient de beaucoup ses capacités de financement, favorisaient donc les recueils de documents, les œuvres lexicographiques et les publications bibliographiques, au détriment des travaux scientifiques que l'Unesco ne souhaitait pas soutenir[278] et sur lesquels la FIEC, de son

---

276 Cela supposait qu'un accord soit trouvé entre les équipes qui travaillaient à un même sujet, comme ce fut le cas pour la *Prosopographia of the Later Roman Empire* d'A.-H.-M. Jones et la *Prosopographie Chrétienne du Bas-Empire* d'H.-I. Marrou – cf. « Deux projets de prosopographie concernant le Bas-Empire », dans AA.VV. 1951, p. 146-147.

277 Marouzeau 1954, p. 88-89.

278 Cf. « Assemblée Générale du 25 août 1950 », PV FIEC, p. 31 (Fonds Secrétariat FIEC) : « [C. Høeg] donne connaissance d'une lettre envoyée par M. Torres Bodet, Dir. général de

côté, peinait à s'accorder. Dans les premières années, le *TLL*, le *Thesaurus* grec de Bruno Snell et les *Oxyrynchus Papyri* tenaient ainsi une grande place dans le budget proposé par la FIEC au CIPSH, mais ce sont surtout les bibliographies qui ont obtenu les subsides les plus élevés et les plus constants. En 1950, le budget de la FIEC était de 8 000 dollars, sur lesquels 5 700 étaient attribués aux œuvres bibliographiques, dont 3 000 pour *L'Année Philologique*, le reste allant aux frais d'organisation du congrès et aux frais de secrétariat[279]. Les années suivantes, la répartition des crédits resta sensiblement la même, avec une prépondérance toujours bibliographique (*Fasti archeologici*, bibliographies compilatives de la *Société Internationale de Bibliographie Classique* et *L'APh*)[280]. Ce choix a été assumé par le Bureau de la FIEC qui, avec un budget restreint, entendait répondre aux besoins formulés par la communauté internationale et se gardait, en même temps, d'intervenir directement dans les débats portant sur les travaux scientifiques qui, eux, devaient être financés par ailleurs. En un sens, la FIEC affichait un positionnement neutre, car elle laissait aux nations le soin de subventionner les œuvres individuelles, ce qui lui évitait de se placer en « jury mondial » de la science et lui permettait de suivre sa ligne de conduite officielle, la représentation de *toutes* les associations d'études classiques[281], les *corpora* et les bibliographies devant avoir cette « utilité universelle » qui les rendait indispensables à toute la communauté. Une discussion au cours de l'assemblée générale du 25 août 1950 montre la construction de ce positionnement, qui doit sans doute autant aux contraintes budgétaires de la FIEC et à ses convictions de

l'Unesco, aux membres du Comité permanent [du CIPSH] pour préciser les buts et les limites de l'action de l'Unesco, qui tout en s'intéressant aux travaux purement scientifiques, lorsque ceux-ci sont le résultat d'une collaboration internationale ou tendant à la promouvoir, ne saurait être confondue avec une fondation destinée essentiellement à subventionner les dits travaux ».

279 « Séance du Bureau du 22 janvier 1949 », PV FIEC, p. 9 (Fonds Secrétariat FIEC).

280 Par exemple pour 1961, Marouzeau 1960, p. 84-85 : « On en vint ensuite aux subventions ; elles sont accordées à des entreprises destinées à fournir des moyens de travail à tous les savants, mais ne le sont jamais à des revues ou à des ouvrages particuliers. Voici la liste des bénéficiaires et des bénéfices, par exemple, pour 1961 : *Année philologique* ($ 2.000), *Fasti archeologici* (1.000), *Lustrum* (800), *Thesaurus linguae Latinae* (2.000), *Thesaurus linguae Graecae* (1.250), *Oxyrhynchus Papyri* (500), *Wörterbuch der Griechischen Papyrusurkunden* (500). Ces sommes sont faibles ; la F.I.É.C. avait proposé des chiffres plus élevés. Mais le C.I.P.S.H., qui a le pouvoir de décision et qui s'est réuni à Ann Arbor (U.S.A.), les 21-26 septembre 1959, a réduit nos propositions, si bien que l'ensemble des ouvrages recommandés par la F.I.É.C. ne recevra au total que $ 8.050 (= 4.025.000 francs = 40.250 nouveaux francs), ce qui est très insuffisant ».

281 C'était bien là le principe que professaient les membres de la FIEC, ici M. Durry dans son compte rendu du Congrès de Londres, en 1959, reproduit par Marouzeau 1960, p. 86 : « C'est ainsi que cette Fédération, dont l'Administrateur de la Société des Études Latines, M. Marouzeau, fut un des inventeurs et un des fondateurs, sert toutes les études qui touchent à l'antiquité classique et ainsi favorise la sympathie entre tous ceux que l'humanisme unit ».

principe qu'à son incapacité à formuler un projet scientifique qui lui soit propre, commun et novateur, comme l'avaient par exemple proposé Jules Marouzeau ou Marcel Durry :

> À propos des subventions demandées par le *Corpus Hermeticum* [*CH*] et pour les ouvrages de Lugli et Bernabo Bred, *une discussion d'ordre général s'engage sur la nature des travaux à subventionner.* MM. Boyancé et Dain insistent sur le caractère international du *CH*, élaboré par un savant français et un savant anglais établi en Amérique. M. Brown estime que les œuvres doivent être jugées uniquement sur leurs mérites scientifiques, indépendamment de toute autre considération, et recommandées en conséquence à l'Unesco, à laquelle seule appartient d'établir un équilibre dans le nombre et le caractère des entreprises qu'elle subventionne. M. Høeg craint que, si l'Unesco, sur la recommandation de la Fédération, subventionne des œuvres individuelles, les pays où celles-ci voient le jour se croient dispensés de fournir des subsides à la production nationale ; *il s'inquiète aussi de voir par là l'Assemblée s'ériger en un jury mondial.* M. Leumann fait remarquer que, dans certains pays déshérités, il n'est pas possible de trouver des subventions pour des œuvres individuelles. M. Gommes ne voit pas le moyen pour la Fédération d'éviter d'être un jury. M. Martin estime que l'Assemblée doit surtout établir un ordre de préséance dans les publications à subventionner ; *pour lui, la préférence doit aller en premier lieu aux œuvres d'intérêt général et à celles qui comme le* CH *ont déjà commencé à être publiées.* Par le vote qui intervient ensuite, l'Assemblée accorde son appui à la demande de subvention de 1 000$ en faveur du *CH*, mais le refuse à la demande formulée pour le *Lugli* et le *Bernabo Bred*[282].

Il y avait cela dit une cohérence certaine à donner l'avantage financier aux bibliographies. Ce choix correspondait à un besoin qui, depuis déjà plusieurs décennies, était bien intégré dans les politiques scientifiques et que le conflit mondial et ses suites n'avaient certainement pas entamé. Le CIPSH avait d'ailleurs confirmé l'importance des bibliographies en les plaçant en tête de son programme, estimant dès janvier 1949 que « la tâche la plus urgente doit être, dans le cadre de chaque organisation membre, d'aider matériellement le fonctionnement des entreprises bibliographiques existantes, organisées sur un plan international, conformément à un type recommandable pour chaque discipline, systématisées de façon à éviter les doubles emplois et enfin d'en encourager l'organisation pour les disciplines où elles font défaut »[283].

Demeurée seule bibliographie généraliste spécialisée dans le champ de l'Antiquité depuis la faillite du « Bursian » pendant la guerre, *L'APh*, dont la valeur avait été particulièrement soulignée les dernières années, était donc sans conteste favorisée par les orientations budgétaires de la FIEC. Le fait que la *Société Internationale de Bibliographie Classique* ait fait partie des associations

282 « Assemblée générale du 25 août », PV FIEC, p. 36-37 (Fonds Secrétariat FIEC) – l'accentuation est mienne.

283 « Programme du CIPSH », *Bulletin du CIPSH* 1, 1949, p. 25.

fondatrices de la FIEC ne pouvait pas nuire non plus, de même que la présence sans interruption de J. Marouzeau et J. Ernst au sein du Bureau, intercesseurs directs (mais presque superflus) d'une revue dont tous s'accordaient à dire l'importance inestimable. Exemple entre mille, Berthe Marti souligna lors de l'assemblée générale de 1953 « que, parmi les bibliographies, celle qui représente l'instrument de travail indispensable à tous les savants, dans quelque domaine que s'exerce leur recherche, c'est l'Année philologique »[284].

Ce consensus autour de l'œuvre bibliographique de *L'APh* a, très logiquement et très certainement, rejailli sur sa rédactrice en doublant le crédit de son expertise administrative au sein du Bureau de la FIEC. Mais il a surtout été à l'origine d'un jeu de miroir entre la FIEC et la *Société Internationale de Bibliographie Classique* qui a contribué à façonner les orientations de travail de la *Fédération*[285]. La répartition des postes-clé entre les mains de J. Marouzeau, J. Ernst et C. Høeg[286], au sein des bureaux de la SIBC comme de la FIEC, a évidemment contribué au nivelage des intérêts des deux entités. Mais il faut bien voir d'abord que l'hégémonie de *L'APh* dans le champ bibliographique des études classiques, le rôle de J. Marouzeau et de J. Ernst dans la fondation de la FIEC, les relations qu'ils avaient au CIPSH et ailleurs, l'importance enfin reconnue de la bibliographie ont constitué des circonstances propices à la construction d'un réseau d'influences qui a permis à J. Marouzeau, acteur historique de la coopération internationale, et surtout à J. Ernst, relève experte de l'effort international, de mobiliser les membres de la FIEC autour de leur conception du travail coopératif. Or, celle-ci était fondée, en particulier pour J. Ernst, sur sa pratique professionnelle qui tendait à servir l'humanisme et à en être un soutien. La recherche d'universalisme, qui devait équilibrer la spécialisation des chercheurs, était aux

284 « Assemblée Générale de la FIEC, séance du 28 août 1953 à Pompéi », PV FIEC, p. 72 (Fonds Secrétariat FIEC) – cité *supra*, p. 37.

285 L'inverse est vrai aussi : en 1954, une décision éditoriale, qui appartient donc au conseil d'administration de la SIBC, est portée devant l'assemblée générale de la FIEC, J. Ernst « demand[ant] l'avis des délégués, qui représentent en somme les usagers de l'Année philologique » (« Assemblée générale. Séance du 21 août 1954 à Copenhague », PV FIEC, p. 87-88 (Fonds Secrétariat FIEC)). Ernst 1981, p. XXIV illustre bien l'importance que la FIEC a eue pour *L'APh*.

286 Cette concentration des postes-clés au sein des Bureaux de la FIEC et de la SIBC est officialisée par les statuts de la SIBC de 1964 : cf. « Statuts de la Société internationale de Bibliographie Classique (SIBC) », 1964 (Fonds Secrétariat SIBC) : « Art. 2 : La Société est administrée par un Comité international de gestion composé de : un Président, qui sera le Président de la Fédération internationale d'Études classiques (FIEC), *ex officio* … » ; Lettre de J. Ernst, secrétaire générale de la SIBC, à Monsieur le Ministre de l'Intérieur, 21 octobre 1964 : « [La SIBC] a déjà eu une activité [dans le sens de l'organisation et de l'encouragement des travaux de bibliographie et de documentation relatifs à l'antiquité classique] mais elle-même ne s'est effectivement constituée que tout récemment, au cours d'une réunion tenue à Philadelphie, le 24 août 1964, où a été élu son Comité de gestion ». Cf. *infra* Annexe 1, p. 305.

fondements de la bibliographie[287], mais aussi de la FIEC que J. Ernst voyait comme un organe avant tout fédérateur, lieu d'échanges et de rencontre pour l'ensemble de la communauté des antiquisants, et non comme un organisme scientifique. Ce point de vue était partagé, mais également regretté :

> Relevant les observations faites par Mlle Ernst à propos des rapports entre la FIEC et les Associations membres, M. Latte note que les Associations considèrent certes l'existence de la FIEC comme nécessaire pour le maintien des relations internationales, mais qu'elles ne s'intéressent guère à ses travaux[288].

La FIEC était ainsi une fédération d'associations d'études classiques qui était elle-même peu encline aux initiatives scientifiques, de ce fait à peu près dépourvue d'identité scientifique, son objet étant de représenter l'ensemble de ses membres, non de se représenter elle-même. « Humble mais nécessaire »[289] comme la bibliographie, la FIEC s'effaçait derrière ses membres, dont le nombre en augmentation, son « œcuménicité », signait la bonne santé de la *Fédération*. C'est ce « lien organique » entre la FIEC et la SIBC que François Paschoud décrivit plus tard :

> Malgré son nom, cette société [la SIBC] n'en est pas une : on ne peut y adhérer, ses membres ne paient pas de cotisation. Il s'agit en réalité d'un Conseil d'administration qui coiffe l'*Année Philologique*, se recrute par cooptation, et dont le président a pendant longtemps été *ex officio* le président en exercice de la FIEC. Ce lien très étroit, et en somme organique, résulte du fait que l'*Année philologique* est en quelque sorte l'organe de la FIEC : dans le vaste domaine des sciences de l'antiquité, l'œcuménicité de celle-ci se reflète dans l'œcuménicité de celle-là. Il se manifeste tangiblement par le fait que l'*Année Philologique* est, parmi toutes les entreprises soutenues par l'UNESCO à la demande de la FIEC, celle qui a été et reste aujourd'hui la publication la plus durablement et la plus substantiellement subventionnée[290].

La position de force de la SIBC au sein de la FIEC s'était donc construite en écho de l'hégémonie de *L'APh* sur le champ de la bibliographie mondiale. Très établie, *L'APh* ne paraît pas avoir été mise en danger par les créations de nouvelles

---

287 Ernst 1949a, p. 124 : « De nos jours où chaque branche particulière de nos études exige l'apprentissage d'un métier difficile, où, toutes les disciplines étant solidaires les unes des autres, toute recherche doit se tenir au courant des résultats obtenus dans les domaines voisins, une bibliographie courante tend à équilibrer spécialisation et universalisme. Elle offre au spécialiste la vue d'ensemble dont il a besoin, elle suggère au philologie tel rapprochement ingénieux susceptible de lui indiquer la voie à suivre pour trouver la solution d'un problème d'interprétation littéraire ; en faisant apparaître les lacunes de notre savoir, elle peut susciter des recherches nouvelles ».

288 « Séance du Bureau du 20 avril 1958 », PV FIEC, p. 176-177 (Fonds Secrétariat FIEC).

289 Ernst 1949a, p. 129.

290 Paschoud 1997, p. 14.

bibliographies à partir de 1948, dont l'éventuelle meilleure efficacité aurait pu amener à réduire le nombre de ses adhérents[291]. Au contraire, elle a plutôt constitué une jauge à l'aune de laquelle les domaines d'action des autres revues ont été jugés. *L'APh* donnant toute satisfaction dans ses spécialités, les nouvelles venues avaient à compléter la ligne éditoriale de *L'APh*, ce que C. Høeg formula dès la deuxième assemblée générale de la FIEC, en juillet 1949 :

> Le Président résume le débat et conclut que l'Assemblée est d'accord pour estimer que la publication de l'Année philologique n'exclut pas, mais au contraire comporte comme compléments l'existence de bibliographies spécialisées (archéologique, byzantine, etc.)[292].

Soulignons cependant que la situation bibliographique de 1948-1949 n'avait déjà plus grand-chose à voir avec celle de 1939-1945, d'abord parce que le paysage éditorial s'était encore complexifié[293], ce qui a eu des incidences sur la pratique bibliographique[294], et ensuite parce que la création de la FIEC donnait, heureusement, lieu à des tentatives de coordination des travaux, notamment bibliographiques.

Le point nodal de ce qui tend à être une réorganisation du champ éditorial bibliographique se rapporte à la disparition de la bibliographie allemande qui portait, avec *L'APh*, l'essentiel de la production bibliographique d'avant-guerre. Passons rapidement sur la rivalité ancienne entre le « Bursian » et *L'APh* pour insister sur la complémentarité possible de leurs lignes éditoriales : quand *L'APh*

---

291 À quelques reprises, certains délégués de la FIEC proposent de réduire le spectre de *L'APh* en invoquant les lignes éditoriales d'autres bibliographies spécialisées ; à chaque fois, la réponse, sous forme de fin de non-recevoir, porte sur « l'interdépendance de toutes les disciplines qui constituent la science de l'antiquité » (ici J. Ernst, « Assemblée générale. Séance du 21 août 1954 », PV FIEC, p. 88, Fonds Secrétariat FIEC, mêmes formulations dans Ernst 1949a, p. 124 ou Ernst 1983, p. 37 ; voir aussi « Assemblée générale de la FIEC. Séance du 25 août 1950 », PV FIEC, p. 33, où J. Marouzeau répond à V. Martin que la « suppression [de la rubrique archéologique] n'allègerait pas les travaux de dépouillement et qu'elle nuirait grandement à l'ensemble, toutes les disciplines étant solidaires les unes des autres »).

292 « Assemblée générale de la FIEC. Séance du 7 juillet 1949 », PV FIEC, p. 18 (Fonds Secrétariat FIEC).

293 Cf. les rapports nombreux, très factuels, de J. Ernst sur la question (Ernst 1949a ; Ernst 1949b ; cité par Marouzeau 1950a).

294 À cet égard, voir les remarques régulières de J. Ernst (« En fait, devant la marée montante des revues nouvelles, la tâche du bibliographe devient de plus en plus ardue », ici Ernst 1951, p. 82) ; cf. aussi les remarques sur la délicatesse croissante du nécessaire appareil bibliographique chez Rüegg 1951, p. 252 : « Einerseits sind die Altertumswissenschaften derart aufgebläht, dass die Kenntnis aller Arbeiten auf immer mehr grössere Schwierigkeiten stösst und einen immer mehr perfektionnierten bibliographischen Apparat erfordert, über dessen Ausgestaltung durch die modernen Mittel des Mikrofilms, durch eine Zeitschrift, die ihrerseits nur den Inhalt der unzähligen Zeitschriften resümiert, ausgiebig und mit Recht gesprochen wurde ».

présentait une fois l'an une liste raisonnée et critique des articles publiés dans tout le champ de l'Antiquité, adjointe de résumés succincts, la *BPhCl* proposait à l'origine des listes semestrielles de ces mêmes travaux, sans résumés, mais plus rapides et plus actuelles. Le *Jahresbericht über die Fortschritte der klassischen Altertumswissenschaft*, qui était l'organe-mère de la *BPhCl*, complétait les listes bibliographiques par de longues recensions thématiques. Cependant, en 1916, bien avant la création de *L'APh* donc, la périodicité de la *BPhCl* avait été réduite à un volume annuel et en 1929, elle avait de plus supprimé sa rubrique archéologique, « délocalisée » dans l'*Archäologische Bibliographie* de Paul Geissler. Ces mesures avaient toutes deux affecté sa pertinence et son utilité. Aux prises avec des difficultés de direction (les éditeurs changent souvent) et impactée dans son fonctionnement par la première, puis la deuxième guerre mondiale (les rédacteurs sont appelés au combat), la *BPhCl* ne donne rapidement plus satisfaction parmi la communauté scientifique, ce que J. Marouzeau – juge peu impartial – résume en 1950 en disant que la *BPhCl* « était devenue, à la suite de remaniements successifs, une sorte de doublure, déficiente sur plus d'un point, de l'Année philologique »[295]. De fait, en 1950, le « Bursian » et son supplément n'existaient plus : le *Jahresbericht über die Fortschritte der klassischen Altertumswissenschaft* avait cessé de paraître en 1942 (vol. 279) et la *Bibliotheca Philologica Classica* avait paru pour la dernière fois en juin 1941 avec le volume 65 portant sur l'année 1938. Après 1945, la maison d'édition Reisland, qui les publiait à Leipzig depuis 1898, n'avait pas reçu de concession, ce qui avait entériné la disparition de la bibliographie d'études classiques allemande[296]. Or, les besoins bibliographiques de l'après-guerre étaient tels que de nouvelles revues bibliographiques ont vu le jour, comme l'italienne *Doxa* qui se proposait, précisément, de suppléer le « Bursian » et la *BPhCl*, ou, italiennes de même, les *Fasti archeologici* qui se spécialisaient dans les travaux archéologiques[297]. Mais, insuffisantes pour combler la demande, des voix s'élèvent pour appeler la publication nouvelle de la *BPhCl* et du « Bursian ». Celle-là ne peut advenir que sous certaines conditions, que la FIEC arbitre.

295 Marouzeau 1950b, p. 100.

296 Marouzeau 1950a, p. 95 ; Marouzeau 1950b, p. 100. Cf. aussi Rüegg 1949, p. 252 : « Der Gnomon hat seine bewährte Rezensions- und Berichterstattungstätigkeit im neuen Verlag Beck, München, mit dem 21. Jahrgang (1949) wieder aufgenommen, während Bursians Jahresberichte kaum wieder erscheinen werden ».

297 « Séance du Bureau du 24 août 1950 », PV FIEC, p. 26 (Fonds Secrétariat FIEC) : « … la collection complète de Doxa, revue romaine qui s'est donnée pour tâche de suppléer le Bursian … » ; « Assemblée générale de la FIEC du 25 août 1950 », PV FIEC, p. 33, sur le remplacement de l'*Archäologische Bibliographie* par les *Fasti archeologici* : « … l'Archäol. Anzeiger et l'Archäol. Bibliographie, que les Fasti s'étaient donné pour tâche de remplacer … ».

Dans la lignée des rapports qu'elle avait rédigés, par exemple en 1948 devant le Congrès de l'*Association Guillaume Budé*[298], J. Ernst avait, le 24 août 1950, présenté au Bureau de la FIEC « un tableau des bibliographies périodiques intéressant l'antiquité classique ». Il s'agissait, quatre jours avant le premier congrès de la FIEC, de réfléchir à « la question de la renaissance éventuelle du Bursian »[299] qui allait être portée à l'ordre du jour de l'assemblée générale et traitée, en second plan, par le rapport de J. Ernst lors du congrès. Sa proposition, née d'un souci d'optimisation, visait « un ensemble mixte de bibliographie et de documentation » qui comprendrait *L'APh* comme bibliographie générale, le *Gnomon* comme organe trimestriel de comptes rendus et de bibliographie des ouvrages originaux, et une « Revue générale des périodiques scientifiques concernant l'antiquité », publiée par un centre international de documentation qui siégerait à Paris[300]. À cette dernière revendication, qu'elle avait déjà formulée deux ans auparavant avec Jean Bérard, J. Ernst ajoutait une idée nouvelle que soutenaient les délégués des associations de la FIEC et qui portait sur la coordination des revues existantes ou sur la « création d'un organe [du genre du « Bursian »], dirigé et élaboré sur le plan international »[301]. Si une renaissance de la bibliographie allemande se dessinait, elle était commandée par le besoin et elle était conditionnée par un contenu qui « donnerait, comme [les *Jahresberichte* de Bursian] le faisaient autrefois, des chroniques raisonnées [c.-à-d. critiques] portant sur une période de cinq à dix ans, suivant l'importance du sujet, – laps de temps pendant lequel il est possible de voir se dessiner des tendances, des mouvements d'idées, l'évolution des méthodes »[302]. Hors de question donc d'envisager la (re)création d'une revue faisant double emploi avec *L'APh*, hors de question de soutenir une reprise de la *BPhCl* : l'objectif était la complémentarité des publications bibliographiques, qu'il s'agissait de trouver dans la formule qu'avait développée soixante-quinze ans auparavant un périodique bibliographique allemand, les *Jahresberichte*, fondés en 1873 par Conrad Bursian. À la suite de l'enquête commandée en 1950 et menée par J. Ernst[303], les délégués de la

298 Ernst 1949a.

299 « Séance Bureau du 24 août 1950 », PV FIEC, p. 26 (Fonds Secrétariat FIEC).

300 Ernst 1951, p. 83-84.

301 Ernst 1951, p. 86-87.

302 Ernst 1951, p. 86.

303 « Assemblée générale du 26 août 1950 », PV FIEC, p. 40 (Fonds Secrétariat FIEC) : « Ayant pris connaissance du fait que la reprise des *Jber.* de Bursian, sur les bases d'avant-guerre, n'est nullement envisagée, l'Assemblée propose que l'Assoc. Inter. de Bibliog. Class., par son président, se mette en rapport avec M. Thierfelden et d'autres personnalités intéressées, en vue de soumettre à la prochaine Assemblée une étude approfondie de la question de savoir s'il est possible et désirable de combler la lacune indiquée, soit par la création d'une publication du type ci-dessus envisagée organisée sur le plan international, soit par la transformation d'une des publications existantes qui se proposent des buts similaires à ceux du Bursian ».

FIEC se décidèrent en août de l'année suivante à soutenir la renaissance du « Bursian » à la condition que la revue soit refondée sur des bases internationales[304]. À ce caractère international, garanti par un curatorium constitué d'une dizaine de personnes à la tête de la revue[305], s'ajouta une nouvelle condition formulée par l'Unesco : les *Jahresberichte* devaient terminer la série d'avant-guerre et trouver, une dernière fois, une subvention sur fonds allemands[306]. Trois ans plus tard, Kurt Latte, représentant la *Mommsen-Gesellschaft* à l'assemblée générale d'août 1954, pouvait ainsi annoncer que le dernier volume allemand était sur le point d'être publié :

> M. Latte renseigne l'Assemblée sur la renaissance des anciens *Jahresberichte* dits du Bursian : les manuscrits de deux volumes, rédigés avant l'interruption de la parution et qui termineront la série allemande, sont entre les mains des éditeurs, il sera fait appel pour leur financement à la *Deutsche Forschungsgemeinschaft*[307].

L'année suivante, J. Ernst ajoutait que le premier volume international le suivrait de peu[308] et, en 1959, elle résumait l'historique de la fondation de la revue *Lustrum* :

> Quels que soient les services rendus par une bibliographie courante comme *l'Année philologique*, son existence ne saurait exclure celle de bibliographies d'autres types, notamment de Bulletins critiques, de Chroniques centrées sur un auteur, un genre littéraire, une période historique, un problème d'actualité. […] C'est ce qui est apparu, dès sa fondation, à la *Fédération internationale des Associations d'Études classiques*, qui,

304 « Assemblée générale du 7 août 1951, Cambridge », PV FIEC, p. 53 (Fonds Secrétariat FIEC) : « Après un exposé de Mlle Ernst, qui rend compte d'une enquête demandée par la SIBC concernant la nécessité de posséder une revue bibliographique du type des *Jahresberichte* dits de Bursian, l'Assemblée mise en présence de la demande de subvention présentée pour la renaissance de cette publication, par la Mommsen-Gesellschaft, mais signée par M. Thierfelder, dir. de la revue jusqu'en 1943, n'estime pas pouvoir l'accorder tant qu'un comité de rédaction international n'aura pas été constitué assurant le caractère international de la collaboration ».

305 Cf. « Assemblée générale du 22 août 1954 », PV FIEC, p. 94 (Fonds Secrétariat FIEC) : « Un Comité international a été constitué pour reprendre la publication sur une base internationale : il est composé de MM. Björck (Suède), Diller (All.), Durry (France), Gigon (Suisse), Snell (All.), Waszink (Pays-Bas), Webster (Gr. Bret.), Wehrli (Suisse). Le Secrétariat est assuré par M. Mette (Hambourg) ». On observe plusieurs changements dans la constitution du comité lors de la publication du premier volume de *Lustrum* (1, 1957, p. 1).

306 Voir le *Vorwort* du premier volume, *Lustrum, Internationale Forschungsberichte aus dem Bereich des klassischen Altertums* 1, 1957, p. 5-6.

307 « Assemblée générale du 22 août 1954 », PV FIEC, p. 95 (Fonds Secrétariat FIEC).

308 « Séance du Bureau du 12 juin 1955, à Bruxelles », PV FIEC, p. 103 (Fonds Secrétariat FIEC) : « Mlle Ernst a reçu une lettre du rédacteur, M. Mette, qui envisage pour cette année encore la publication du dernier volume de la série allemande et pour la fin de 1956 la remise à l'imprimeur du [manuscrit] du 1er vol. de la série internationale ». Voir aussi « Rapport de la Secrétaire sur l'activité de la Fédération de juin 1955 à juin 1956 », p. 1.

> constatant la disparition des *Jahresberichte* dits du Bursian, a conçu le projet de les remplacer. C'est maintenant chose faite : en 1957 et 1958 ont paru, avec l'appui de l'U.N.E.S.C.O., deux volumes de *Lustrum*, I (1956) et II (1957), qui a repris la tradition et la formule des *Bursians Jahresberichte*, mais avec une large collaboration internationale, recrutée par un Comité au sein duquel siège pour la France M. Durry[309].

La revue *Lustrum, Internationale Forschungsberichte aus dem Bereich des klassischen Altertums*, publiée à partir de 1957, réalisait ainsi une partie du vœu de J. Ernst, la mise en place d'un « ensemble mixte de bibliographie et de documentation » pour les études classiques. Pilotée par la FIEC et les mains expertes de J. Ernst, la fondation de cette revue, « nouveau Bursian » international, doit (ou devrait) certainement être considérée comme l'un des grands succès de la FIEC qui donnait dans la droite ligne de ses engagements bibliographiques un outil supplémentaire à la coopération internationale. Car, tout en répondant à un besoin technique, le *Lustrum* mettait aussi un terme à des décennies de rivalité bibliographique franco-allemande que les *Jahresberichte über die Fortschritte der klassischen Altertumswissenschaft*, hors du jeu à présent, avaient cristallisée en face d'une *Année philologique* non moins pugnace. Juliette Ernst, avec la fondation de la revue *Lustrum*, signait ainsi de sa marque de fabrique l'histoire de la FIEC, en dotant la communauté internationale d'un nouvel instrument de travail utile, nécessaire et respectant les préconisations qu'elle avait elle-même en partie inspirées à la FIEC. Le *Lustrum* était dirigé par un comité scientifique international, s'attachait à faire un état de la recherche des cinq ou dix dernières années et – détail d'importance depuis longtemps pour J. Ernst – portait de plus un titre que l'on abrégeait facilement, qui disait le contenu de la revue et qui ne prêtait pas à confusion[310].

À bien des égards donc, la fondation de la revue *Lustrum* dénouait une situation internationale qui avait été compliquée. Son existence même d'ailleurs révèle un aspect du mode opératoire de la FIEC dans la gestion de la coopération internationale : autour d'un objectif commun, qui faisait consensus, discussions et débats ont été menés en sachant concilier grâce à la mémoire de l'histoire la tradition bibliographique et les besoins nouveaux. Cependant, malgré les services qu'elle rendait et la modernisation de la bibliographie qu'elle autorisait, la parution de la revue a suscité peu de comptes rendus dans les revues habituelles,

309 Ernst 1959, p. 97.

310 Ernst 1948, p. 156-157 : « Pour les revues, en revanche, je préconiserai un titre forme d'un ou de deux mots originaux et, si possible, parlants, suivis à volonté d'un sous-titre explicatif. *Mnemosyne, Lychnos, Hesperia* sont d'excellents noms de revues, rapides à citer sans équivoque et faciles à trouver dans un catalogue de bibliothèque, ou, au contraire, fourmillent les "Revue de …", "Journal of …", "Bollettino di …", "Zeitschrift für …", etc. ».

à la différence de ce qui s'était pratiqué les cinquante années précédentes[311]. C'est le signe sans doute de la désaffection qui gagne la discipline bibliographique, alors que ce qui faisait son épaisseur, les buts multiples que J. Ernst avait décrits et défendus en invoquant l'humanisme, tombe progressivement dans l'oubli. « On ne peut pas modifier l'humanisme, disait J. de Romilly lors de l'Assemblée générale de 1956, il se modifie de lui-même »[312].

Et, précisément, la FIEC et *L'APh*, qui avaient voulu être des avatars de l'humanisme au lendemain de la première puis de la deuxième guerre mondiale, s'étaient transformées avec le passages des décennies. Elles sont, chacune en ses modalités, devenues plus inclusives disciplinairement et géographiquement. *L'APh* a réaménagé ses rubriques et organisé, grâce aux relations de J. Ernst, l'ouverture d'antennes à l'international, à Chapel Hill (1965), à Heidelberg (1972) et à Lausanne (1977-78), pour suppléer le bureau parisien dans ses tâches de dépouillement et de rédaction. La FIEC a intégré des associations qui venaient du Brésil (1954), du Japon, d'Autriche et de Roumanie (1958), de l'ancienne Tchécoslovaquie (1959), d'Afrique du Sud et d'Australie (1961), de Rhodésie (1963), de Turquie (1964), d'Argentine, d'Israël et du Sénégal (1972)…[313], ce qui a eu pour effet d'élargir son champ scientifique[314]. Au niveau administratif, la FIEC, qui pouvait maintenant compter sur une coopération européenne et occidentale dégagée des contraintes de l'immédiat après-guerre[315], a dès lors

311 Cf. une rare recension de *Lustrum* de 1957, s.n. 1957, où l'on lit l'importance de bien distinguer les tâches de *L'APh* et de *Lustrum* : « It is planned to carry quinquennial reports on major fields of classical study not otherwise provided for. Articles will be in Latin, German, English, French, or Italian. "They will strive", Prof. Cherniss informs us, "to give a critical account of the genuine progress in the fields with which they deal and will not attempt to duplicate the exhaustive annual bibliographical orientation provided by Marouzeau's Année Philologique" ».

312 « Assemblée générale. Séance du 21 juillet 1956 », PV FIEC, p. 149 (Fonds Secrétariat FIEC).

313 « Composition du Bureau et représentation des divers pays dans le Bureau », notes manuscrites de J. Ernst, s.d., p. 4 (Fonds Secrétariat FIEC).

314 L'effort unificateur a été particulièrement grand en direction des associations d'archéologie que la FIEC tenait absolument à voir représentées en son sein (cf. Ernst 1964, p. 93-94).

315 Seule l'intégration des pays du bloc de l'Est, dont les statuts des associations ne correspondaient pas au règlement de la FIEC, a réellement posé problème à l'entreprise de développement de la FIEC. En 1959, par exemple, le rejet d'une candidature hongroise montre le soin que la FIEC avait d'éviter une emprise étatique sur ses associations membres (cf. « Réunion du Bureau du 2 septembre 1959 », PV FIEC, p. 200, Fonds Secrétariat FIEC). L'exposé de la chronologie des admissions des associations membres par Ernst 1964, p. 91-93 est assez clair à ce sujet : « Entre temps les conditions favorables créées peu à peu en Europe orientale par la mort de Staline permettaient à la Société polonaise de jouer enfin son rôle parmi nous, et à des formations originaires de Roumanie, de Bulgarie, de Tchécoslovaquie, de Hongrie d'être successivement accueillies par nos Assemblées générales ».

délocalisé une partie de son action, notamment vers le grand Maghreb où elle entendait mettre son expertise de la gestion des relations internationales au service de la formation des archéologues locaux. Ce projet, mis sur pied au printemps 1963, puis encouragé par l'Unesco et le CIPSH qui l'intégra au « Projet Majeur Orient-Occident », se développe ensuite jusqu'au seuil des années 1970[316]. Entreprise de grande envergure, elle renouvelle le répertoire de la FIEC, dont elle respecte pourtant l'esprit, et inscrit une nouvelle fois son action dans le temps long, celui qui, au-delà des résultats immédiats, cherche à modifier en profondeur les structures :

> Pourtant, il faut voir plus loin et plus grand. Le rôle de la F.I.E.C. ne doit pas être de maintenir ce qui est, dans les pays traditionnement adonnés à nos études. Des tâches urgentes s'offrent à elle du fait des transformations que subit le monde moderne, des changements de structure de régions entières – état de fait qui ne peut pas laisser la F.I.E.C. indifférente[317].

316 « Archéologues au Maghreb », 1963-1970, dossier de 50 pièces (Fonds Secrétariat FIEC).
317 Ernst 1964, p. 97.

Conclusion

Le 29 juin 1988, Juliette Ernst recevait la médaille d'argent du CNRS pour son travail à *L'Année Philologique.* C'est l'ultime gage de reconnaissance que lui offre la communauté scientifique française, alors que son quatre-vingt-dixième anniversaire et son retrait de la direction de *L'APh*, en 1990, s'annoncent prochains. À côté du palmarès de Jules Marouzeau, officier de la Légion d'Honneur, quadruple docteur *honoris causa* et multi-récipiendaire de prix de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (avant d'y être élu en 1945), celui de J. Ernst pourrait faire pâle figure, mais il n'est pas vierge de distinctions pour autant. En 1939, l'Université de Lausanne lui avait décerné un doctorat *honoris causa*, puis, à deux reprises, en 1942 et 1972, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres lui avait attribué le Prix Brunet – du nom d'un libraire et bibliographe du XIXe siècle – et, enfin, elle avait été décorée en 1958 du ruban de chevalier de la Légion d'Honneur, à titre étranger, en qualité de secrétaire générale de la FIEC. Ce qu'il faut donc souligner dans la situation de J. Ernst et que l'on pourra encore illustrer avec sa nomination en 1952 au sein du comité de direction de la revue *Historia : Zeitschrift für Alte Geschichte*, c'est qu'elle partage avec les chercheurs de l'Université ou du CNRS les mêmes distinctions, les mêmes marques de reconnaissance officielle. À cet égard, l'intégration de J. Ernst dans le système honorifique du CNRS est tout à fait révélatrice de ce que sa position de bibliographe a pu avoir de singulier dans le champ académique.

Car, expression de la reconnaissance du mérite, associée à un objectif managérial d'émulation[1], la médaille d'argent du CNRS récompense habituellement des individus engagés dans la recherche (et non dans l'*appui* à la recherche qui est, lui, récompensé par le « Cristal »), des chercheurs qui sont au milieu de leur carrière, idéalement vers leurs trente-cinq ou quarante ans, et qui sont donc encouragés par l'institution à cautionner et reproduire un fonctionnement élitiste. Il fallait donc que J. Ernst, manifestement hors cadres, ait un soutien de taille au sein du comité de direction pour y convaincre qu'une carrière bibliographique méritait cette médaille dont l'attribution était (et est toujours) marquée d'une rude compétition. C'est André Tchernia, ami fidèle et Directeur scientifique adjoint des Sciences de l'Homme et de la société au CNRS entre 1987 et 1990, qui a été l'artisan de ce que l'on peut considérer à plus d'un titre comme une anomalie

1 Pour une étude sociohistorique des distinctions honorifiques au CNRS, voir Ihl 2009.

Fig. 19 : Médaille d'argent du CNRS de Juliette Ernst, avec légende : « La pensée n'est qu'un éclair au milieu d'une longue nuit mais c'est cet éclair qui est tout. H. Poincarré » (Fonds Mühlebach).

au sein d'un système qui en connaît d'autres. Dans ce scénario donc – qui d'ailleurs a suscité de fortes objections dans les milieux intéressés[2] –, le point essentiel réside dans le fait que, pour la postérité, le nom de J. Ernst était ainsi associé à une pratique professionnelle de la recherche.

Pour J. Ernst, le rapprochement entre bibliographie et recherche qui s'exerçait là était certainement fallacieux, car elle n'a jamais revendiqué appartenir au monde des chercheurs. Elle s'en démarquait au contraire pour tenir une position de vigie de la science, position d'autant plus crédible qu'elle connaissait tout et tout le monde. Il est vrai cependant qu'elle insista sur le caractère très érudit de son métier qui, effectivement, trouvait un fondement dans l'apprentissage des règles de la recherche :

> Mais là je viens de toucher à la seconde grande préoccupation du responsable d'une bibliographie de l'antiquité gréco-latine : recruter des collaborateurs d'un niveau assez élevé pour pouvoir être chargés d'une tâche aussi difficile que le dépouillement des revues savantes intéressées. Dès qu'une bibliographie est analytique, c'est-à-dire dès qu'elle offre des résumés des articles, cette tâche requiert des capacités multiples et diverses : excellente connaissance du grec et du latin, bonne préparation philologique, historique, archéologique, expérience de la recherche suffisante pour en connaître les problèmes et les impératifs, familiarité avec plusieurs langues. […] La bibliographie est une discipline, dans tous les sens du mot ; ne s'improvise pas bibliographe qui veut. J'ajouterai d'autre part qu'une bibliographie qui serait faite par des bibliothécaires diplômés ayant ensuite acquis une spécialité de classicistes ne saurait avoir la qualité d'une bibliographie élaborée,

2 Selon le double témoignage d'A. Tchernia, 1er février 2016, Paris, et de P. Petitmengin, 10 mars 2016, Paris.

> comme la nôtre, par des esprits exercés d'abord à la recherche et ayant ensuite acquis la technique de bibliographe[3].

« La bibliographie est une discipline », écrivait ainsi Juliette Ernst : c'est une matière qui peut faire l'objet d'un discours savant, c'est une technique que l'on peut apprendre et enseigner, et ce n'est pas, comme elle l'écrit ailleurs, « le fait de gens de médiocre intelligence, incapables de réussir dans l'enseignement ou la recherche »[4]. C'est aussi une pratique qui demande l'observation assidue d'une règle et qui exige un certain entraînement de l'esprit et donc du corps. Car, d'une certaine manière, la pratique bibliographique prend corps chez J. Ernst, ce que F. Paschoud disait à sa façon en mentionnant son « sacerdoce » et son « apostolat »[5]. Cette incorporation, au sens bourdieusien du terme, l'assimilation des règles et de l'habitus de la pratique bibliographique chez J. Ernst, est l'une des clés d'analyse de son parcours professionnel, dont le pendant peut être la perception que l'on avait d'elle dans le milieu scientifique et institutionnel. De fait, l'identité scientifique de J. Ernst, que Mineke Bosch appellerait sa *scientific persona* selon un concept forgé sur l'idée d'*embodiment* pour interroger la construction de l'autorité dans le champ académique[6], est fondée sur le capital social qu'elle acquière au fil des ans en devenant en son temps, grâce à la promotion qu'elle fait de la FIEC et à la diffusion de *L'APh*, l'antiquisante la plus largement connue au monde, alors que jamais elle ne publia d'articles de recherche[7]. Son identité professionnelle n'est donc pas liée à la maîtrise du capital académique au sens traditionnel bourdieusien (diplôme et chaires universitaires), dont elle obtient cependant les plus hautes récompenses, tout en manquant ou en risquant de manquer les étapes de carrière habituelles. Ainsi, elle est tout près de laisser échapper, en 1963, la prise de direction de *L'APh* parce que J. Marouzeau lui préfère un nom plus conforme aux habitudes universitaires, Alphonse Dain, et elle manque, complètement cette fois, la présidence et la vice-présidence de la FIEC.

Mais Juliette Ernst n'était « pas du tout à la mode »[8]. Cette parole recueillie auprès d'André Tchernia en se souvenant des années 1980 pourrait sembler anecdotique si elle ne complétait pas aussi bien la description d'une femme qui a fait sans doctorat une carrière de bibliographe en entrant à la fin du premier XXe siècle dans le monde académique sous la responsabilité sans doute pesante d'un professeur bien intégré au système mandarinal. Tous ces éléments constituent les conditions exemplaires de la mise en place de rapports de force complexes entre

3 Ernst 1975, p. 32-33.
4 Ernst 1981, p. XXX.
5 Paschoud 2001a, p. 18.
6 Bosch 2016.
7 À l'exception d'un article précoce sur Virgile (Ernst 1926).
8 Témoignage d'A. Tchernia, 1er février 2016, Paris.

les sexes, où J. Ernst ne pouvait qu'être secondarisée par les schémas dominants et marquée jusqu'au bout par eux – au point d'ailleurs que l'expression « faire carrière », telle que comprise par les sociologues du travail[9], ne puisse s'appliquer qu'avec des guillemets dans le cas de J. Ernst, puisque la prise de direction de *L'APh*, alors qu'elle était âgée de 64 ans, constitue le seul véritable échelon hiérarchique qu'elle ait gravi. Mais il y a autre chose dans cette parole d'A. Tchernia qui révèle en fait, en négatif, ce que la bibliographie a eu de rare à un moment de son histoire, entre 1925 et 1955, quand se conjuguent un mouvement de modernisation sans précédent et une vaste réflexion internationaliste pour dessiner un âge d'or de la bibliographie. Juliette Ernst est de ce temps, comme Jules Marouzeau, Marie Curie, Oskar Halecki, Friedrich Vogel, Gilbert Murray, Scarlat Lambrino, Luigia Nitti et d'autres encore, bibliographes de circonstance ou véritables penseurs de la chose bibliographique.

Ainsi J. Ernst a-t-elle été l'une des actrices, de second puis de premier plan, de ce renouvellement de la bibliographie d'études classiques, à la suite de son maître J. Marouzeau. Universitaire et intellectuel d'une gauche française modérée, profondément attaché à un idéal de science sans frontière (mais non dépourvue de nation), il dresse dès les années 1920 un bilan critique de la situation contemporaine et des traditions intellectuelles héritées du siècle précédent sur lequel il fonde un nouveau projet bibliographique qui fera pendant à sa *Société des Études Latines. L'Année Philologique*, la bibliographie imaginée par J. Marouzeau et produite par J. Ernst, est la condition, bientôt largement approuvée par la communauté scientifique, d'une science moderne en rupture avec les paradigmes de celle du siècle précédent. *L'APh* se veut plus complète, plus pratique et plus proche d'une production scientifique en pleine croissance qui, justement, profite aussi de l'entreprise d'inventaire critique qu'entreprend J. Ernst. Avec *L'APh* qui défend inlassablement que toutes les disciplines sont solidaires, la philologie, l'archéologie, l'histoire ancienne, la papyrologie, etc. deviennent « les sciences de l'Antiquité » que nous connaissons encore aujourd'hui, nouvelle *épistémè* qui fait écho à une évolution de la *praxis* tant individuelle qu'institutionnelle et, sans doute, à l'insécurité que la communauté des spécialistes d'études classiques ressent en face de la perte de son monopole dans la formation des élites.

Mais l'élan de régénération qui traverse alors la bibliographie à l'échelle internationale comporte plus d'un élément de rupture ou de mise à distance, le champ bibliographique étant marqué par l'idée du progrès, le progrès qui rompt avec « un passé d'erreurs » et « [détruit] des connaissances mal faites »[10]. *L'APh* s'est ainsi construite *contre* la *Bibliotheca Philologica Classica*, dans l'esprit d'un temps où la dimension patriote de la science excitait la créativité par la rivalité, en particulier franco-allemande. Dans le parcours de J. Marouzeau, cette force vive a

9 Voir Fauvel *et al.* 2019, p. 11 à propos des carrières universitaires féminines.

10 Bachelard 1996, p. 13.

été prégnante, ce dont témoigne un discours complexe, marqué d'affects et d'ambitions, que le fondateur de *L'APh* développe à son paroxysme lors de sa confrontation avec F. Vogel, le rédacteur de la *BPhCl*, devant une commission de l'IICI en 1927. Dans le parcours de J. Ernst, l'internationalisme scientifique, qu'elle a forgé sur le modèle de J. Marouzeau, prend ensuite une couleur toute particulière quand il s'agira pendant la guerre de continuer *L'APh* avec le sentiment d'une urgence nécessaire que résume la résistance intellectuelle. Mais c'est aussi pendant cette période-là, à Bâle, que J. Ernst modifie son appréhension de la coopération internationale, mettant à profit son ancrage franco-suisse pour s'initier auprès de ses collègues suisses à des actions de solidarité qui donnent le départ de la réintégration scientifique de l'Allemagne. Juliette Ernst est l'une des figures importantes de ce mouvement de réconciliation avec l'Allemagne vaincue, enjeu majeur de l'après-guerre, alors que la FIEC nouvellement créée, soutenue dans son projet par l'Unesco et le CIPSH, prend acte des bouleversements internationaux et tente d'y remédier en offrant à la communauté scientifique un lieu d'échanges et de rencontres.

La rupture qui s'opère alors dans le paysage des relations internationales est de taille, mais n'a plus pour fondement l'opposition : la FIEC se construit *en faveur* de l'altérité internationale qu'elle tente, sans doute maladroitement, de rattacher à un concept d'humanisme rénové que l'Unesco défend, mais qui peine à fédérer dans le détail de sa définition. Il faut en revanche insister sur la puissance de cohésion qu'a montrée J. Ernst en jouant de ses compétences bibliographiques pour induire un mouvement de centralisation du propos dans le champ des sciences de l'Antiquité. Car, s'il est vrai que « la FIEC [lui] ouvrait toutes les portes, [la] faisait participer non seulement à ses Assemblées générales, à ses propres Congrès, mais aussi à nombre d'autres réunions nationales et internationales, où [elle était] invitée à exposer les problèmes de documentation »[11], *L'Année Philologique* a surtout été le point de ralliement de la communauté internationale, instrument de travail indispensable et matérialisation, année après année, des visées coopératives de la FIEC. En retour, la FIEC a fait durer un peu plus cet âge d'or de *L'APh* que de nouvelles modernités mettaient à mal : une conception de la bibliographie scientifique qui visait dorénavant à dépasser les « illusions scientistes »[12] de la première *APh*, cet ouvrage à l'ambition encyclopédique dont la lecture informait des recherches déjà faites et qu'il n'était plus à faire, et, plus difficiles encore pour J. Ernst, des défis liés à l'informatisation auxquels elle était peu préparée, attachée qu'elle avait été à cette idée que tout devait se faire « *by hands and by brain* »[13]. Au final, s'il existait une histoire intellectuelle et sociale de la bibliographie qui devait avoir, comme d'autres en ont

11 Ernst 1981, p. XXIV.

12 Grimal 1981, p. XX.

13 Selon les témoignages de M. Bammate et I. Robbe-Grillet, Paris, 21 novembre 2015.

créés, des figures tutélaires et des héros, Juliette Ernst serait sans doute au panthéon de la bibliographie.

Mais, en lieu et place d'un hommage, c'est un autre texte qui a émergé des recherches ici menées, un texte qui s'est construit sur la conviction que le parcours de Juliette Ernst d'une part et l'objet bibliographique d'autre part ont un fort potentiel heuristique qu'il est nécessaire d'exploiter aujourd'hui avec les outils dont dispose l'historien·ne. Le premier point s'inscrit dans une démarche d'histoire du genre et porte sur l'engagement de Juliette Ernst. Bien documenté, celui-ci ne doit, je crois, pas être minoré sous prétexte qu'elle a suivi les traces de Jules Marouzeau, qu'elle a repris de lui les principes d'une bibliographie rénovée ou qu'elle n'est pas elle-même la fondatrice de la grande réforme bibliographique du XXe siècle. Avec sa double compétence au sein de *L'APh* et de la FIEC, elle acquiert en effet des moyens d'action sur l'organisation des sciences, et son influence, bien que développée hors des institutions universitaires, a été décisive pour le monde de la recherche. Le second point relève quant à lui de la relecture des objets d'études de l'histoire des sciences. Car, si les productions historiographiques ont depuis longtemps maintenant participé à la revalorisation des sciences autrefois dites auxiliaires (l'archéologie, pour n'en citer qu'une) et initié depuis une dizaine d'années un discours scientifique très porteur sur les développements technologiques au sein des sciences humaines et sociales, la bibliographie n'a quant à elle pas été intégrée à ces discussions, alors même qu'elle est l'expression d'un vaste courant de pensée, international et très militant, qui a visé la modernisation de la science et qui a modifié les paradigmes d'une pratique scientifique séculaire. Ce double point de départ, qu'a commandé une opinion personnelle comme il en existe aux fondements de nombre de textes d'historiens, a donc dégagé des axes d'études centrés autour de la question des habitus propres aux mondes universitaires du siècle dernier, ceux-là mêmes dont nous sommes les héritiers parfois oublieux. Ainsi s'est construit un récit dont J. Ernst était le centre, dont les relations qu'elle a entretenues avec J. Marouzeau ont nourri la structure argumentative et à qui l'œuvre bibliographique a fourni l'illustration de ces rapports de pouvoir que génèrent sous diverses modalités travail salarié et entreprises intellectuelles.

De cette architecture en étoile, il faut surtout retenir qu'elle a servi le propos historique, permettant l'application d'une méthode visant la documentation des relations interpersonnelles et institutionnelles, l'étude de leurs effets et la plus vaste contextualisation des phénomènes dans l'environnement international que connaît la bibliographie au sortir de la première guerre mondiale et jusqu'aux lendemains de la deuxième. Se révélant particulièrement opérante pour un champ d'études si polymorphe et si peu exploité à la fois, la méthodologie de la recherche ainsi développée a permis de faire porter l'attention sur plusieurs objets d'histoire culturelle absolument majeurs pour l'histoire du XXe siècle, largement investis qu'ils ont été par les thématiques sociales et politiques de l'époque. Les

nationalismes de l'entre-deux-guerres, les positionnements individuels et collectifs pendant la deuxième guerre mondiale, puis les négociations et tentatives de l'immédiat après-guerre font partie de ces sujets.

Compliquées, toujours traversées par l'affect, ces questions divisent autant qu'elles intéressent le grand public et la communauté scientifique. Pour ce qui concerne cette dernière, un nouveau souffle dans le traitement de ces sujets (entre autres) a été trouvé par un regard réflexif sur le transnational. Et, précisément, la méthode du présent ouvrage se rapproche à plus d'un titre de celles développées par les historiens de la « Verflechtungsgeschichte » ou de « l'histoire croisée » qui ont fait des relations franco-allemandes le terrain privilégié de leurs enquêtes comparatives, interrogeant dans le cadre du transnational des objets qui vivent, de fait, de la circulation d'idées et d'hommes, de transferts culturels et d'influences multivectorielles.

Dans le présent travail, l'apport essentiel à ce genre historiographique a cependant sans doute tenu à l'intégration dans l'analyse du point de vue suisse, qui y est encore peu représenté mais qu'autorisait excellemment le parcours de J. Ernst. À partir d'un cas individuel, celui d'une Suissesse salariée en France et agissant dans le champ de l'international avec les outils qui lui sont propres, des problèmes qui jusque-là étaient traités dans le cadre national voire binational (l'histoire des sciences en premier lieu, avec ses composantes patriotiques) ont trouvé une grille d'analyse plus ouverte, plus riche, permettant plus de nuances aussi, renouvelée qu'elle a été par l'adjonction d'un tiers dans le couple franco-allemand. En un mot, les transferts qui ont cours dans la relation franco-allemande ont été relus à travers le prisme de la Suisse, qu'a apportée en bagages J. Ernst dans son travail à *L'APh* et à la FIEC.

Il faut donc souligner ici la puissance heuristique de la méthode biographique – et cela malgré les libertés prises face à ce genre –, car, indéniablement, la cohérence du récit tient à l'articulation de la vie et de l'œuvre professionnelle de J. Ernst avec ce qui fait structure autour d'elle, dans une double logique diachronique et synchronique, et dans l'intégration, donc, des objets sur lesquels son parcours personnel a eu un impact ou, à l'inverse, des objets qui ont eu un impact sur elle. En fin de compte, lecture historique de la vie de J. Ernst et histoire de la bibliographie d'études classiques, durant un court XXe siècle, ont ainsi été croisées de façon à faire émerger du sens là où des bribes seules conservaient un savoir en devenir, archives privées exhumées, témoignages oraux, archives institutionnelles dont l'analyse est inédite. Né d'un effort de « défatalisation » des données existantes – comment, en historien·ne, traiter une vie achevée autrement que dans le questionnement de ce qui était donné pour acquis ? –, le regard porté sur Juliette Ernst, sur ce qu'elle a connu et sur ce qui a motivé ses prises de position a varié selon les diverses directions qu'appelent l'analyse de ses années d'étudiante, de sa rencontre avec Jules Marouzeau, de l'appropriation qu'elle fit du projet bibliographique de son maître ou des

contextes administratifs, sociaux et culturels qui ont fait d'elle une contractuelle de longue durée au CNRS et une spécialiste reconnue à l'international des études classiques et de la bibliographie.

Toujours cependant, la tension entre histoire d'une vie et contextualisation historique s'est résolue par le ferme arrimage entre la société et l'individu, dans l'intime conviction que l'individu n'existe pas hors du jeu social. Alors même que d'autres voies narratives étaient possibles, c'est donc à la visée explicative de la science qu'il a été donné priorité, avec le souci d'intégrer l'univers de valeurs propres à ces décennies où J. Ernst a participé à la réforme bibliographique et à l'internationalisation des relations entre chercheurs, et à les rendre intelligibles pour les générations postérieures. Au lecteur qui finit ce livre, qu'il soit ainsi donné de reconnaître ce que Juliette Ernst dit de son époque.

Annexes

Annexe 1 : Vivre sans archives[1]

En faisant dialoguer le singulier et le social, l'histoire des femmes et l'histoire des sciences, le biographique et le politique, l'objet du présent texte est d'interroger la situation documentaire tout à fait particulière qui fonde cette proposition d'analyse. Mon enquête a mobilisé une variété exceptionnelle d'archives, tant en nombre qu'en qualité (archives orales, imprimées, publiques et privées). Ces archives attestent de la longévité du parcours et de l'ampleur du réseau de J. Ernst, une femme du XXe siècle décédée centenaire en ayant connu les antiquisants du monde entier. En même temps, ce texte cherche à témoigner de la destruction d'archives de premier plan, ce qu'il faut sinon expliquer, du moins contextualiser.

Ainsi, soulignons pour commencer que, contrairement à d'autres savants qui ont conservé leurs papiers de leur vivant, puis les ont légués à l'institution de leur choix[2], J. Ernst a quant à elle eu l'habitude de détruire sa correspondance au fur et à mesure de son arrivée[3]. En ce qui concerne ses papiers personnels, elle avait aussi prié ses nièces, qui étaient ses héritières directes, de ne rien conserver[4]. La liquidation en 1993 de l'appartement parisien de J. Ernst, avenue René-Coty, n'a donc logiquement donné lieu à aucun grand transfert d'archives[5], alors même que cet appartement avait été son lieu de résidence et de travail depuis 1947 ou 1948[6] et qu'il avait été le véritable siège de *L'APh*[7]. J. Ernst aurait étendu ce choix

1 Une autre version de ce texte a été publiée dans la revue *Anabases* 29, 2019, p. 13-20 (Hilbold 2019b).

2 Voir par exemple Lamarque & Queyroux 2005.

3 Témoignages de Marianne Bammate et d'Ingrid Robbe-Grillet (Paris, 24/11/2015). Nous verrons que tout n'a cependant pas été détruit.

4 Témoignages de Charlotte Mühlebach (Berne, 12/10/2015 et 22/11/2016) et de Marguerite Vogel (Fribourg-en-Brisgau, 01/10/2015).

5 Il y a deux exceptions à cela : le transfert des archives de la SIBC à l'ENS, qui a eu lieu à une date encore incertaine, et celui d'un fonds d'archives hétéroclite remontant essentiellement à l'avant-deuxième-guerre mondiale (cf. *infra*, p. 304).

6 Témoignage de Marguerite Vogel (Fribourg-en-Brisgau, 01/10/2015).

7 Cf. « Rapport et suggestions de Petitmengin », daté du 20 février 1987 (Fonds Secrétariat Général SIBC), p. 6 : « Enfin, [J. Ernst] prête son appartement qui est, beaucoup plus que le

personnel de ne pas conserver ses papiers à d'autres fonds importants, en particulier celui de J. Marouzeau, que lui avait proposé Germaine, dite Laura, Marouzeau au moment du décès de son mari, ou encore celui de Scarlat Lambrino, qui avait laissé à l'École Française de Rome des papiers concernant la bibliographie qu'il préparait pour la *Collection de Bibliographie Classique*[8]. Ces lacunes, qui étaient déjà regrettables, ont été aggravées par l'impossibilité de retrouver les archives – détruites ou perdues – de la *Société des Études Latines*[9] (qui avait été fondée par J. Marouzeau et au sein de laquelle J. Ernst, membre depuis 1925, avait été très active) et de l'*Association Guillaume Budé*[10] (avec qui J. Marouzeau et J. Ernst avaient des liens importants, notamment en regard de la FIEC) ; de consulter les papiers de proches collaborateurs à *L'APh* et à la FIEC tels que Pierre Grimal, Marcel Durry ou Alphonse Dain ; ou encore de recueillir des témoignages détaillés de différents acteurs, tels Jean d'Ormesson (le correspondant principal de J. Ernst à l'Unesco)[11]. En bref, la situation documentaire présentait de grosses lacunes à différents niveaux et l'on pouvait craindre que, de tous les contacts que J. Ernst avait entretenus pendant des décennies avec les antiquisants du monde entier et avec diverses institutions internationales, rien ne soit resté.

Mon travail de recherche s'est donc appuyé sur des archives (forcément) reconstituées, (forcément) subjectives, qui contrarient nécessairement l'anonymat que J. Ernst avait entretenu et qu'elle a partagé avec un grand nombre de femmes actives dans le monde académique. En donnant une histoire à un fonds que j'ai constitué au fil de cinq années de recherches et dont, d'ailleurs, la conservation n'est pas fermement établie, je propose de livrer une réflexion sur ma pratique d'historienne, questionnant en particulier le processus d'enquête et les thématiques singulières que celle-ci soulève. Il s'agit ainsi d'historiciser les lacunes documentaires en confrontant les traces que laissent hommes et femmes du monde académique et d'interroger en regard l'emprise qu'avait J. Ernst sur les sciences de l'Antiquité.

---

local offert par la Bibliothèque de la Sorbonne, le lieu de *L'Année philologique* et accessoirement son adresse postale ».

8 Témoignage de P.-P. Corsetti (Paris, par téléphone, 28/01/2016 et 25/02/2016).

9 Enquête auprès de Jacqueline Champeaux et de Gérard Freyburger, respectivement administrateur et président de la *Société des Études Latines* (correspondance, 01/2016).

10 Enquête auprès de Jean-Louis Ferrary, alors président de l'*Association Guillaume Budé* (correspondance, 11/2016).

11 Entretien téléphonique avec Jean d'Ormesson, 11/2015. Sur les liens entre J. Ernst et J. d'Ormesson, cf. divers dossiers du Fonds Secrétariat FIEC (Genève) : en tant que Déléguée permanente de la FIEC auprès du CIPSH, J. Ernst correspond directement avec J. Ormesson.

1 « Faire la connaissance de Juliette Ernst – APh »[12]

Ce sont les volumes de *L'Année Philologique* et leur avant-propos qui ont constitué le point de départ de ma recherche[13]. Puis il y a eu les hommages publiés par François Paschoud au moment du décès de J. Ernst en 2001[14], ainsi que des témoignages oraux, ceux de F. Paschoud, de Pierre-Paul Corsetti, de Pierre Petitmengin et de Walter Rüegg, qui tous avaient connu J. Ernst et son travail à la FIEC et à *L'APh.* Il y a eu, enfin, l'article de 1981, quasi « égo-histoire », que J. Ernst avait rédigé pour célébrer le cinquantième tome de *L'APh*[15]. Un nombre important d'informations était donné dans chacun de ces témoignages et dans chacune de ces sources, suffisamment pour débuter un index des relations de J. Ernst (qui a vite rassemblé plusieurs centaines d'entrées) et une chronologie de son parcours, de sa naissance le 12 janvier 1900 à Alger à son décès le 28 mars 2001 à Lutry, dans le canton de Vaud. J'ai pu rapidement constituer une bibliographie des productions publiées de J. Ernst et j'ai consulté les trente articles (hors comptes rendus) et traductions qu'elle avait écrits de 1926 à 1991 et qu'elle avait en partie offerts à la Bibliothèque de l'École Normale Supérieure, rue d'Ulm. La rédactrice de *L'APh* devenait ainsi une auteure publiée dans les mêmes volumes que J. Marouzeau, J. Heurgon ou T.S.R. Broughton, et elle prenait vie, certes encore modestement, par les ex-libris et les dédicaces autographes de ces tirés à part. Ces premiers contacts avec la biographie et l'œuvre de J. Ernst ont enclenché un processus qui n'a plus varié : au fil de l'enquête, les sources se sont multipliées en révélant des champs nouveaux qui ont rendu de plus en plus complexe l'image que J. Ernst avait laissée d'elle à la fin de sa vie – une incarnation de *L'Année Philologique.*

12 Lettre de J. Ernst à P. Petitmengin, datée du 10/11/1993 (Fonds Trésorerie de la SIBC – Paris) : [J. Ernst reçoit à Lutry] « les visites d'universitaires qui se souviennent de moi ou qui désirent faire la connaissance de Juliette Ernst – APh au cours d'un séjour à Paris ou, actuellement, en Suisse ».

13 Laura Simon a travaillé à la première phase de l'enquête en consultant les archives de Bruno Snell à la *Bayerische Staatsbibliothek München* et en menant une interview avec Walter Rüegg (Villette, 08/01/2014) ; Thomas Späth a rassemblé de premières informations grâce à ses contacts avec F. Paschoud, P.-P. Corsetti et P. Petitmengin.

14 Paschoud 2001a-2001d. Voir aussi Chambert 2001 ; Bugnion-Secrétan 2001 ; Fischer 2002.

15 Ernst 1981, p. 21-31.

2 Témoignages et archives privées

2.1 Contexte familial

Une étape de grande importance a été de retrouver les héritières de J. Ernst, en l'occurrence les filles de sa sœur cadette Marguerite Ernst, épouse du pasteur Charles Brütsch[16], la seule des quatre filles Ernst à s'être mariée. Mon travail doit beaucoup à Charlotte Mühlebach, Anne-Claire Schmid et Marguerite Vogel, qui ont accepté de me parler de leur « Tante Juliette » et d'évoquer leurs souvenirs familiaux, et de me laisser consulter les documents qu'elles avaient en leur possession – par exemple :

- les originaux des diplômes universitaires de J. Ernst, notamment le doctorat *honoris causa* reçu en mai 1939 de l'Université de Lausanne, signé par Frank Olivier, Charles Bierman et J. Marchand[17],
- la légion d'honneur de J. Ernst, nommée par décret du 20 août 1958, n°514 LHE 58, en tant que rédactrice en chef de *L'APh* et secrétaire générale de la FIEC[18],
- la médaille d'argent du CNRS reçue en 1988, qu'André Tchernia, alors Directeur adjoint des Sciences Humaines et Sociales (Antiquité et Moyen-Âge) au CNRS, lui avait remise dans le salon du directeur de l'École Normale Supérieure,
- l'enquête généalogique qu'un cousin d'une branche éloignée avait rédigée et qui porte les corrections manuscrites que J. Ernst avait faites sur les pages les concernant, elle et ses sœurs.

Mais les nièces de J. Ernst m'ont aussi permis de connaître les origines sociales de leur tante : elle appartenait à la bourgeoisie lausannoise commerciale et intellectuelle, membre de l'Église évangélique libre du canton de Vaud. Tout un monde s'ouvrait là, celui des familles de la bourgeoisie urbaine vaudoise, puissantes,

16 Département des Manuscrits, Genève, H Ms. Compagnie des Pasteurs 1158 ; Archives cantonales vaudoises, Lausanne, Dossier ATS, Brütsch (Charles).

17 Le diplôme porte la mention suivante : « Pour lui témoigner ainsi quelque peu de la gratitude que lui doit la science de l'antiquité gréco-latine puisque dès MCMXXIX rédactrice principale de l'Année philologique elle porte depuis MCMXXXIV l'essentielle responsabilité de cet indispensable instrument de travail dont elle a fait en dix ans un modèle accompli » ; publication de l'information notamment dans « Les femmes qui se distinguent », *La sentinelle*, 04/08/1939 ; « De ci, de là », *Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses*, 27.552, 1939, p. 63 ; Canton de Vaud, « Enseignement supérieur. Universités », *Compte rendu sur l'administration pendant l'année 1939*, 1939, p. 9.

18 Publication de l'information notamment dans s.n., « Félicitations à une officière de la Légion d'honneur », *Le Mouvement féministe* 46.861, 1958, p. 4 ; s.n., « Distinction », *Gazette de Lausanne,* 25/09/1958, p. 1.

conservatrices et progressistes, toutes à la défense qu'elles étaient de la séparation de l'Église et de l'État, et de l'éduction des jeunes filles[19].

Aux Archives du canton de Vaud et dans les entrefilets de la *Gazette de Lausanne,* d'obédience libérale-conservatrice, se découvrent des traces de la scolarité des sœurs Ernst, notamment effectuée à l'École Vinet[20], ainsi que des emplois que, bien plus tard, Germaine, Thérèse et Juliette Ernst exerceront dans cette même école[21]. Surtout, j'ai réalisé la puissance du réseau libriste et compris la manière dont il pouvait façonner des profils de femmes très savantes, formées par des enseignantes qui étaient souvent des féministes avant-gardistes[22], des profils de femmes très engagées dans la sphère publique qui ne pouvaient pas associer la vie professionnelle au mariage. Cet aspect très intime du célibat de J. Ernst (que, d'ailleurs, Thérèse et Germaine Ernst ont connu aussi) a été évoqué avec C. Mühlebach et M. Vogel. Ce sont elles qui m'ont parlé de la grande histoire d'amour de Juliette Ernst avec Paul Tcherniakofsky (1905-1986), un biologiste et océanologue qui a navigué avec Jean-Baptiste Charcot. C'est elles aussi qui m'ont signalé qu'André Tchernia était le fils de Paul Tcherniakofsky.

D'André Tchernia, j'ai reçu pour étude la correspondance active de J. Ernst à P. Tcherniakofsky, qu'il tenait de son père et qu'à la demande de J. Ernst, dans les années 1990, il avait commencé à détruire. Le corpus en question, soit 127 lettres rédigées par J. Ernst entre le 6 septembre 1928 et le 31 juillet 1934, couvre les six années de relation amoureuse et correspond aux derniers mois de travail de J. Ernst à la Société des Nations, à Genève (1928), et aux premières années de sa collaboration à *L'Année Philologique* auprès de J. Marouzeau. J'y ai lu avant tout la construction du profil professionnel de J. Ernst, sa mobilité géographique et les premières formes d'un réseau déjà complètement international. Le poids des obligations familiales et la vie culturelle et mondaine d'une femme dans le Paris des années 1930 trouvent également une place dans ma grille d'analyse[23], mais j'ai renoncé aussi bien à écrire une histoire des pratiques féminines de la lettre qu'une histoire de l'intimité amoureuse. Concernant la relation entre J. Ernst et P. Tcherniakofsky, il suffit de dire qu'elle a pris fin entre 1933 et 1934 à cause de divergences concernant leur façon de voir l'avenir, et que la rupture a conduit J. Ernst à repenser sa carrière et à lui donner une place qu'elle n'avait pas jusque-là. Un compagnonnage reprend quelques décennies plus tard et se révèle, comme

19 Cf. tout d'abord Bastian 2016. Voir également Auberson 2013.

20 Issenmann 2007.

21 Cf. Archives cantonales vaudoises, PP776/6/2/T/94/8/11 (famille Ernst) ; pour la *Gazette de Lausanne*, cf. par exemple « Promotions », *Gazette de Lausanne*, 07/12/1916, p. 3 (Prix Osiris pour J. Ernst) ou P. Bugnion-Secretan, « Thérèse Ernst », *Gazette de Lausanne*, 16/02/1985, p. 7 (T. Ernst à l'École Vinet).

22 Cf. par exemple Dallera 2003 ; Pavillon & Vallotton 1992.

23 Cf., dans un premier temps, Dauphin 2002.

par écho, dans le soutien qu'A. Tchernia, le fils de P. Tcherniakofsky, témoigne à *L'APh* dans le cadre de ses fonctions à la direction scientifique des Sciences de l'Homme et de la Société au CNRS.

2.2 Témoignages des collaborateurs à *L'APh*

Margarita Vogel et Charlotte Mühlebach m'ont également aidée à retrouver les coordonnées des proches collaborateurs de J. Ernst à *L'APh*, dont seul Pierre-Paul Corsetti m'était connu. Lui, Marianne Bammate, Ingrid Robbe-Grillet, Helga Gärtner, Brigitte Coutaz et Jean-Marie Flamand[24] m'ont donné des témoignages précieux du travail à *L'APh* dans les années 1960 à 1980 et de la personnalité de J. Ernst, une femme qui a suscité des opinions tranchées. J'ai reçu de chacun ce qu'il restait de leurs correspondances avec J. Ernst et de J.-M. Flamand les vestiges des archives de l'appartement avenue René-Coty, qu'il avait sauvées de la destruction en 1993. Ce fonds couvre les années 1935 à 1990 et représente une vingtaine de documents, parmi lesquels on mentionnera tout spécialement – parce que ce sont des pièces majeures de l'histoire de la bibliographie – un dossier datant de l'avant-guerre qui rassemble des comptes rendus et des témoignages concernant *L'APh* (« Quelques opinions autorisées sur *l'Année philologique* »), ainsi qu'une circulaire datée de mai-juin 1945 et signée par douze professeurs suisses qui soutiennent « la demande d'exportation de papier faite par Mlle Ernst » pour publier *L'APh.* Un autre fonds d'archives conservé entre mains privées doit être signalé, celui que Dee Clayman, la présidente précédente de la *Société Internationale de Bibliographie Classique* (2015-2019), a accepté de me laisser consulter. Il s'agit d'un corpus d'une vingtaine de lettres échangées entre J. Ernst et D. Clayman (1987-1993), concernant en particulier l'histoire de l'informatisation de *L'APh*, et qu'il faut resituer dans le contexte de l'histoire américaine de *L'APh*, une antenne à Chapel Hill ayant été ouverte dès 1965 grâce à la collaboration de T.S.R. Broughton et de Berthe Marti. Mais l'échange de lettres avec D. Clayman est également révélateur de l'attention que J. Ernst a accordée à *L'APh* jusqu'à un moment avancé de sa retraite (officiellement, J. Ernst est retraitée du CNRS en 1964) et de l'importance du réseau qu'elle a entretenu concomitamment. Ce corpus est ainsi un témoignage très concret de la sociabilité de J. Ernst et de ses pratiques, un témoignage d'autant plus intéressant qu'il a aussi ouvert l'étude de la réception de *L'APh* et des études classiques dans l'Asie du Sud-Est par la mention de deux personnages

24 En novembre 2015, j'ai rencontré Julie Giovacchini et les membres de la dernière équipe CNRS responsable de *L'APh*, l'UPR 76 – Centre Jean-Pépin, avant son transfert à l'Université de Lille, hors de la responsabilité du CNRS.

clés, Atsuko Hosoi, la « “fille spirituelle” japonaise » de J. Ernst et « un professeur coréen d’une grande distinction »[25].

2.3 SIBC et FIEC

La *Société de Bibliographie Classique* (SBC), que Jules Marouzeau avait à l’origine fondée pour publier la *Revue des comptes rendus*[26], est devenue association internationale en 1948 parce que la toute jeune FIEC exigeait de ses membres qu’ils aient, comme elle, une dimension internationale[27]. La SIBC, de même que la SBC, avait pour mission de publier *L’APh* dont elle était le conseil d’administration, ce qui impliquait par exemple de gérer les relations avec l’Imprimerie Darantière ou la société d’édition. C’est aussi par la SIBC que *L’APh* recevait les subventions que la FIEC redistribuait du *Conseil International de la Philosophie et des Sciences Humaines* (CIPSH) au comité permanent duquel Jules Marouzeau, Ronald Syme ou encore Carsten Høeg, tous membres de la FIEC, siégèrent des décennies durant[28], assurant ainsi une représentation considérable aux études classiques au sein du CIPSH. Il y avait donc des liens organiques entre *L’APh*, la SIBC, la FIEC et le CIPSH, et ils étaient matérialisés tout d’abord par la présence des mêmes individus dans les différents conseils d’administration. Cette présence un peu ubiquitaire, dont J. Marouzeau avait été l’un des artisans importants, a ensuite été assurée par les statuts de la SIBC (1964), le Comité international de gestion de la SIBC étant conduit par un président qui sera le président de la FIEC, *ex officio*[29]. Ces aspects administratifs, qui renseignent autant sur la pratique de *L’APh* et de la FIEC que sur la position institutionnelle qu’acquit J. Ernst, organisent les fonds d’archives de la SIBC et de la FIEC que Dee Clayman pour l’un, Paul Schubert[30] pour l’autre ont accepté de me laisser étudier. Dans les deux cas, il s’agit de fonds toujours actifs, dont seule la partie historique m’a été

25 Lettre manuscrite à D. Clayman, datée du 8 décembre 1992, à Paris (2 pages). Je n’ai pas formellement identifié le professeur coréen ; en revanche, A. Hosoi, professeure émérite à l’Université Seikei à Tokyo, a accepté de revenir sur ses relations avec J. Ernst et m’a fourni des éléments importants sur la réception japonaise de *L’APh* et de la FIEC. Un appel à témoignage, visant ceux au Japon qui auraient connu J. Ernst, a été publié en 2017 sur le site web de la *Classical Society of Japan* (http://www.clsoc.jp/news/2017/170106.html, consulté le 16/01/2018).

26 Cf. Hilbold 2019a.

27 Cf. « Fédération internationale des Associations d’Études Classiques – Procès-verbaux des réunions du Bureau et des Assemblées générales » (Fonds Secrétariat général de la FIEC – Genève), deux cahiers portant sur les années 1948-1970. Les premiers statuts de la SIBC que je connaisse, en date de 1964-1965, relèvent de la loi-décret de 1939 sur les associations étrangères (Fonds Secrétariat général de la SIBC – Paris).

28 Cf. http://www.cipsh.net/web/news-104.htm (consulté le 19/01/2018).

29 Cf. « Statuts de la SIBC », article 2, octobre 1964 (Fonds Secrétariat général de la SIBC – Paris).

30 Secrétaire Général de la FIEC, 2004-2019.

ouverte. Dans le fonds de la SIBC, on distinguera les archives du secrétariat général, une boîte pour les années 1965-1990 que conserve l'actuelle secrétaire Marielle de Franchis, et les archives du trésorier, qui occupent quant à elles plusieurs mètres linéaire dans les sous-sols de l'ENS, rue d'Ulm, que j'ai pu explorer grâce à P. Petitmengin[31]. Retenons dans un premier temps que les archives de la SIBC ne contiennent pas de documents antérieurs à 1965, année de la révision des statuts de l'association par J. Ernst[32]. En revanche, ils témoignent admirablement de la prise en charge des affaires par J. Ernst[33], après le retrait de J. Marouzeau en 1963, notamment en ce qui concerne l'ouverture des antennes à l'étranger – compensation salvatrice de la perte de certaines archives, telles celles de la *Zweigstelle Heidelberg*[34].

Les archives de la FIEC, conservées au siège du secrétaire général (jusqu'en 2019 à Genève), se trouvaient quant à elles dans une grande armoire. Archives déjà triées par J. Ernst, elles présentent des documents remontant à la fondation de la FIEC, le 28 septembre 1948 à la Maison de l'Unesco à Paris. Notons l'importance toute particulière de deux cahiers contenant les procès-verbaux des assemblées générales et des réunions du Bureau, de 1948 à 1970[35] et qui ont été tenus, très largement, par J. Ernst. On y voit son autorité en action dans l'espace d'une œuvre collective. Avec la correspondance entretenue avec les associations-membres de la FIEC, ces cahiers constituent la source principale de la vie de la FIEC, montrant la pratique de la collaboration internationale entre savants et ses enjeux politiques et diplomatiques (relations avec les Académies nationales, l'Unesco, les ministères nationaux[36]). Sur les origines mêmes de la *Fédération*, on se reportera en premier lieu aux volumes de la *Revue des Études Latines* (*REL*), dont les « Chroniques » tenaient quasiment lieu de carnet de liaison entre J. Marouzeau, qui en était le rédacteur, et ses lecteurs européens, membres de la

31 Trésorier de la SIBC, 1980-2009.

32 Cf. par exemple le « Registre des modifications » (Fonds Secrétariat général de la SIBC – Paris).

33 Notamment grâce aux « Rapports de la Directrice de l'*Année Philologique* », que J. Ernst rédigeait chaque année en janvier et qu'elle envoyait, entre autres, au Bureau de la SIBC (Fonds Trésorerie de la SIBC – Paris).

34 Antenne créée en 1972 en collaboration avec Viktor Pöschl, Université de Heidelberg, subventionnée par la Heidelberger Akademie der Wissenschaften (cf. Fonds Trésorerie de la SIBC – Paris ; témoignage de H. Gärtner, Hirschberg-Weinheim, Leutershausen, 08/12/2015).

35 « Fédération internationale des Associations d'Études Classiques – Procès-verbaux des réunions du Bureau et des Assemblées générales », deux cahiers : 1948-1959 et 1961-1970. Voir aussi « Fédération internationale des Associations d'Études Classiques – Registre des modifications », un cahier : 1954-1974.

36 À titre d'exemple, mentionnons la correspondance échangée avec Léopold Sédar Senghor à propos des études classiques au Sénégal (une seule lettre conservée dans le Fonds Secrétariat FIEC – Genève, datée du 7 mars 1972, adressée au président de la République du Sénégal).

Société des Études Latines[37]. Conséquence de l'importance de l'action française dans le projet FIEC, c'est là que se trouvent consignées les prémices les plus directes de la formation d'un projet de *Fédération Internationale des associations d'Études Classiques*, puis des étapes de sa constitution.

3 Archives publiques

Mais les données recueillies dans la *REL* ne se limitent pas au champ de l'histoire des relations internationales entre sociétés savantes, puisque l'un des objectifs affichés était avant tout de rendre compte, beaucoup plus largement, des activités de la *Société des Études Latines* et de ses membres. Or, justement, J. Ernst était membre de la *Société des Études Latines* depuis 1925, invitée, selon toute vraisemblance, par J. Marouzeau dont elle suivait les cours à l'École Pratique des Hautes Études depuis l'automne. La *REL* constitue donc un témoignage de référence, où l'on lit, mois après mois[38], le parcours de J. Ernst. Cette source, ajoutée à l'article de 1981 (« *L'Année philologique*, notre aventure »), a assurément été le moyen de découvrir des archives importantes, notamment pour ce qui concerne les institutions qui ont accueilli J. Ernst durant sa formation universitaire, puis durant sa carrière de bibliographe.

3.1 Études supérieures : Université de Lausanne et École Pratique des Hautes Études

Les premières mentions de J. Ernst dans la *REL* permettent de reconstituer la rencontre initiale entre elle et J. Marouzeau, qui a sans doute eu lieu en janvier 1925[39]. À cette époque, J. Ernst était fraîchement diplômée en Lettres classiques de l'Université de Lausanne et elle présidait les « Colloques de langue ancienne », une division de la *Société des Études de Lettres* lausannoise. Les archives de la *Société des Études de Lettres*, conservées au Département des Manuscrits de l'Université de Lausanne, confirment la venue de J. Marouzeau en Suisse à l'hiver 1925 et l'intérêt qu'il a porté à la *Société*, dont les objectifs rencontraient ceux de la *Société des Études Latines*[40]. L'entrée de J. Ernst à la *Société des Études de Lettres*, en 1924-1925, semble procéder d'affinités politico-sociales personnelles (libérales-conservatrices). Il n'y a, dans l'état actuel des connaissances, aucun lien

37 Cf. J. Marouzeau, « Chroniques » dans divers numéros de la *REL* ; voir aussi divers témoignages dont celui de W. Rüegg (Villette, 08/01/2014).

38 La *REL* publie chaque année les comptes rendus des séances, qui ont lieu tous les mois. J. Ernst y apparaît pour la première fois en 1925 (*REL* 3, 1925).

39 Cf. Marouzeau 1925b, p. 29 et Marouzeau 1925c, p. 96, ; Marouzeau 1929b, p. 272.

40 Cf. Service des manuscrits, BCU Lausanne, Fonds Études de lettres, IS 1855. Voir aussi le *Bulletin de la Société des Études de Lettres*, publié à Lausanne dès 1924.

direct entre la *Société des Études de Lettres* et celui que J. Ernst a considéré comme son maître à Lausanne, le philologue Frank Olivier. Sur le parcours de J. Ernst à l'Université de Lausanne, on pourra se reporter aux cahiers de notes de ce dernier, dans lesquels il a retranscrit les excellents résultats de J. Ernst, aux livres du doyen qu'il a rédigés, ainsi qu'aux registres d'inscription des étudiants et aux programmes des cours – masses de noms et d'intitulés de cours qui donnent une image très concrète de la situation des femmes à l'université, à Lausanne, entre 1919 (quand J. Ernst y commence ses études) et les années 1930 et 1940 (quand elle y enseigne)[41].

Sans doute la rencontre de J. Marouzeau, à Lausanne, a-t-elle décidé J. Ernst à quitter son emploi d'enseignante à Yverdon pour reprendre des études à l'EPHE à la rentrée 1925. Comme à l'Université de Lausanne, sa présence et les cours qu'elle choisit sont attestés par les registres d'inscription de l'École et, conformément à la pratique de l'EPHE, par les listes des élèves titulaires et diplômés chaque année[42]. La liste des membres de la *Société des Études Latines* complète ces informations, par l'indication, par exemple, de la qualité ou de l'emploi occupé par les intéressés. Mais c'est dans les *curricula vitae* que J. Ernst avait rédigés que l'on apprend que, durant les deux années que dure son cursus à l'EPHE (1925-1927), elle a fait un remplacement de trois mois à Oxford, au St Hugh's College, et qu'elle a enseigné le latin aux élèves qui préparaient le concours de l'École des Chartes (Collège Sévigné, Paris)[43].

3.2 Situations et emplois (1928-1975)

Trois des employeurs de J. Ernst, en l'occurrence la Société des Nations, l'Université de Bâle et le CNRS, ont produit des dossiers personnels au nom de J. Ernst. À Genève, la Bibliothèque des Nations Unies conserve les archives de la Société des Nations, où J. Ernst avait travaillé comme rédactrice de procès-

41 Cf. Service des manuscrits, BCU Lausanne, Fonds Famille Olivier, IS 1905 pour le livre du doyen (je remercie Nicolas Gex pour son aide dans le traitement du dossier) ; *Liste des étudiants de l'Université de Lausanne, Année universitaire 1920–1921, Semestre d'hiver*, nr. 61, Lausanne, 1920, p. 52 pour la première inscription à l'Université de J. Ernst ; Sandoz 1988, p. 37 pour la mention de J. Ernst et de J. Maillard ; *Programme des cours du semestre d'été 1944*, Lausanne, 1944, p. 80 pour l'un des cours donnés par J. Ernst, ici sur « Guy de Pourtalès. Âmes et paysages de la Suisse française dans la *Pêche miraculeuse* ».

42 Archives de l'EPHE, site Sainte Barbe, Paris, Élèves des années 1920 à 1930 (registres des fiches d'inscription), 4EPHE cotation provisoire 1602/207 (1920-1921) ; Fichier des élèves titulaires (Ernst), 4EPHE cotation provisoire 1602/103 ; Cahier de présence Marouzeau 1931-1943, 4EPHE cotation provisoire 1602/94.

43 Pour le Collège Sévigné, où J. Marouzeau et nombre d'autres antiquisants ont enseigné, cf. De Giorgio 2017 ; s.n. 1982 avec la liste des professeurs ayant enseigné à Sévigné.

verbaux d'avril 1928 à avril 1929[44]. Le court dossier qui concerne J. Ernst est constitué de sa lettre de motivation et d'un *curriculum vitae* et, éléments importants pour connaître le réseau professionnel de Juliette Ernst, de cinq lettres de recommandation, signées de Jules Marouzeau, de Sarah Watson (directrice du Foyer International que fréquentait J. Ernst à Paris), de Frank Olivier, de F. Humbert (directeur parisien de la Section d'Hygiène de la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge), et de deux enseignants de théologie protestante en Suisse, Auguste Gampert et René Guisan (qu'elle connaissait par ses études et sa famille).

Le dossier personnel de J. Ernst à l'Université de Bâle est un petit peu plus conséquent, puisqu'il compte une trentaine de pièces qui couvrent les années 1942 à 1948[45]. Là encore, un *curriculum vitae*, rédigé en février 1942 lorsque J. Ernst posa sa candidature au poste de lectrice de français au Séminaire de philologie romane, constitue une source précieuse pour appréhender le parcours professionnel de J. Ernst. Différents acteurs interviennent dans la correspondance conservée, tels que le secrétariat du Département de l'éducation publique du Canton de Bâle, le recteur du gymnase pour jeunes filles de Bâle, où J. Ernst travaillait à temps partiel depuis 1940, les membres de diverses unités administratives de l'Université de Bâle (la curatelle de l'Université, le décanat de la *Philosophisch-historische Fakultät*, le Séminaire de philologie romane). Dans ce fonds, on lit l'omniprésence du travail bibliographique de J. Ernst, notamment par les demandes de congé faites pour le mener à bien, ce qui concorde avec les divers témoignages sur l'engagement de J. Ernst pour *L'APh* durant la guerre[46]. Signalons également l'existence d'un document en particulier, daté du 18 juin 1945, qui situe tout à fait J. Ernst dans le contexte de la fin de la guerre : une lettre de recommandation du recteur de l'Université de Bâle Carl Henschen à son homologue de l'Académie de Paris Gustave Roussy, lui demandant de faire bon accueil à J. Ernst en tant que représentante des étudiants bâlois qui « désirent offrir leurs services et les services des professeurs suisses pour l'enseignement qui pourra être organisé en Allemagne occupée sous le contrôle des autorités d'occupation »[47].

Enfin, le CNRS a produit un très large « dossier de carrière » au nom de J. Ernst, dont les premières pièces remontent à son entrée au CNRS en 1946 et mentionnent les vacations qu'elle a faites à la *Société de Bibliographie Classique* (1929-1946). Les derniers versements au fonds datent du milieu des années

44 Archives de la Société des Nations, Genève, Personnel Office / Juliette Ernst / 1146, *curriculum vitae* accompagné de lettres de recommandation (Marouzeau, Olivier, Watson…).

45 Staatsarchiv Basel, Dossier Juliette Ernst, UA XI 3,3.

46 Cf. Ernst, 1981, p. XXIII ; Paschoud 2001c, p.1 ; témoignage de J.-M. Flamand (Paris, 04/11/2015).

47 Staatsarchiv Basel, Dossier Juliette Ernst, UA XI 3,3.

1970[48]. Ce dossier, conservé sur le site des Archives nationales à Fontainebleau, montre l'évolution de la carrière de J. Ernst au CNRS et la manière dont J. Marouzeau a défendu la position de sa rédactrice face aux institutions de tutelle. La pérennité du poste de J. Ernst était l'un des problèmes récurrents que formulaient les rapporteurs désignés par le CNRS pour évaluer son travail : « Mlle Ernst fait à l'*année philologique* un travail d'une importance et d'une utilité incontestables, mais ce travail est illimité. Le Centre devra-t-il donc la prendre en charge pour une durée illimitée ? »[49], pouvait ainsi écrire, en 1946, Joseph Vendryes, président de la section de philologie du CNRS. Dans le dossier de carrière de J. Marouzeau et dans les divers dossiers de demandes de subventions déposées par J. Marouzeau[50], tous conservés aux Archives nationales sur le site de Pierrefitte, on trouvera un autre témoignage sur le financement de *L'APh* et de sa rédactrice principale. De façon générale, ces dossiers importants ouvrent une histoire de l'intégration de *L'APh* au sein du CNRS, particulièrement intéressante pour appréhender la politique de l'organisme vis-à-vis du projet bibliographique formé par J. Marouzeau et, plus largement, sa politique concernant les sciences humaines et sociales. Sur les prémices de ce projet, justement, deux fonds complémentaires, qui sont conservés à la Bibliothèque des Nations Unies (Genève) et aux Archives de l'Unesco (Paris), documentent les étapes franchies par Jules Marouzeau, depuis les réformes qu'il entreprend des cahiers bibliographiques de la *Revue des comptes rendus*[51] jusqu'à la fondation de *L'Année Philologique*, qui intervient après des négociations avec la Sous-commission bibliographique de la *Commission Internationale de Coopération Intellectuelle*[52].

48 Archives nationales, site de Fontainebleau, Dossier de carrière de Juliette Ernst, 20070296/189.

49 Archives nationales, site de Fontainebleau, Dossier de carrière de Juliette Ernst, 20070296/189.

50 Archives nationales, site de Pierrefitte, Dossier de carrière de Jules Marouzeau, AJ/16/6077 (cf. aussi à l'EPHE, Dossier personnel de J. Marouzeau, 4EPHE cotation provisoire 1602/33) ; 19800284/125-126 (organisation de la documentation scientifique) ; 20140310/59-60 (CNRS – subventions) ; voir aussi 20111088/35 (UPR 76 année philologique).

51 Cf. *Revue des comptes rendus d'ouvrages relatifs à l'Antiquité classique*, 1 à 53, 1911 à 1927 ; cf. aussi Archives de l'EPHE, site Sainte Barbe, Paris, Correspondance Havet-Marouzeau, 4EPHE cotation provisoire 1602/980 et Dossier personnel de J. Marouzeau, 4EPHE cotation provisoire 1602/33 ; Herescu 1962.

52 Cf. notamment Archives de la Société des Nations, Genève, Documents BGL, CICI/B/10 – B/61 ; voir aussi Archives de l'Unesco, Paris, Commission de coopération intellectuelle, sous-commission bibliographique, CICI/B/PV/1-9.

Conclusion

Cette description de la situation documentaire du projet *Juliette Ernst*, si elle est déjà importante, a laissé de côté un très grand nombre de sources. Celles-ci, pourtant, auraient mérité d'être présentées, soit parce que l'enquête dont elles ont fait l'objet a été particulièrement ardue[53] et souvent émouvante[54], soit parce que ces documents témoignent d'une étape décisive dans le parcours professionnel de J. Ernst. Parmi ces papiers, on aurait pu, ainsi, se pencher plus exhaustivement sur la correspondance échangée avec les dizaines de collègues antiquisants de J. Ernst, qu'il faut chercher dans les archives de chacun de ses correspondants (Kurt von Hardt à Vandoeuvre, T.S.R. Broughton à Chapel Hill, Walther von Wartburg à Bâle, Wolfgang Schadewaldt à Tübingen, Hugh Lloyd-Jones à Oxford, Giuseppe Lugli à Rome, et bien d'autres). Car, ces correspondances documentent, *in fine*, la récurrence de la présence de J. Ernst lors des grands mouvements de l'histoire des sciences de l'Antiquité au XXe siècle, que ce soit, exemples parmi d'autres, son affiliation à l'*Istituto di Studi Romani* durant la période fasciste[55], sa présence à la première réunion des classicistes allemands dans l'après-guerre à Hinterzarten[56], ou encore, dans les années 1960, le projet qu'elle a défendu avec la FIEC de développer les relations avec les archéologues du Maghreb et de Lybie[57]. De même, les papiers que J. Ernst n'a ni produits ni reçus auraient pu trouver place dans le développement – je pense par exemple à cette lettre de 1947, dans laquelle J. Marouzeau décline l'offre de relecture des épreuves de *L'APh* que lui avait faite Jérôme Carcopino[58], à telle autre, après-

53 « Freddy », un ami de J. Ernst et de P. Tcherniakofsky, par exemple, avait une place importante dans la correspondance du couple. L'identification de Fred Matter-Steveniers s'est fondée sur le rôle qu'il avait refusé dans une adaptation (avortée) du *Grand Meaulnes* par André Barsacq et sur le « job » de cinéaste que P. Tcherniakofsky semble lui avoir trouvé sur le *Pourquoi Pas ?*, lors de la première expédition polaire de Paul-Émile Victor chez les Inuits d'Ammassalik, avec le Commandant Charcot et le Capitaine Chatton.

54 Sur l'expérience de l'archive, cf. Farge 1989 ; plus particulièrement sur l'émotion que peut éprouver le chercheur face aux archives, cf. Artières 2015, par exemple p. 88.

55 Cf. Istituto Nazionale di Studi Romani, archivio storico, serie Latino, busta 110, fascicolo 87, sotto-fascicolo 22 (dossier de J. Ernst, correspondance avec Carlo Galassi Paluzzi). Sur l'*Istituto di Studi Romani*, cf. notamment Argenio 2008 ; à paraître, S. Guerreiro, « Les relations entre l'*Istituto di studi romani* (ISR) et la Suisse : *romanità*, opportunités scientifiques et opportunismes diplomatiques ».

56 Cf. Bayerische Staatsbibliothek München, Ana 490 B IV, lettres de J. Ernst à Bruno Snell en date du 21/06/1949 ; voir aussi Ernst 1981, p. XXIV. Sur Hinterzarten, voir en premier lieu Rebenich 2015, notamment p. 266 et 270.

57 Cf. « Formation d'archéologues du Maghreb », 1963-1970 (Fonds Secrétariat FIEC, Genève).

58 Institut de France, Fonds Carcopino, Ms 7156 – F. 324, lettre de J. Marouzeau à J. Carcopino datée 25/05/1947 : « Merci de votre offre aimable pour L'APh : Mlle Ernst a cette

guerre également, de J. Marouzeau à Mario Roques où il est question d'un doctorat que commencerait J. Ernst[59], ou encore à celle où Scarlat Lambrino, écrivant à Niculae I. Herescu, évoque J. Ernst dans le contexte de la réalisation de son volume pour la *Collection de Bibliographie Classique*[60]. La pléthore d'archives collectées et à trouver encore est le signe que l'histoire de la bibliographie et des sciences de l'Antiquité au XXe siècle ne peut se faire sans Juliette Ernst, quand bien même il n'existe pas de fonds d'archives publiques à son nom[61]. Cependant, il faut bien dire aussi que le corpus de sources n'est pas conditionné par le seul nom de J. Ernst : proposer une lecture de sa vie implique de faire l'histoire de *L'Année Philologique* et de la FIEC, entreprises qui, toutes marquées qu'elles sont de personnalités fortes, sont d'abord collectives. Le regard porté sur J. Ernst doit être l'occasion de renouveler cette histoire jusque-là marquée du sceau des « grands hommes », qui sont les fondateurs de *L'APh* et de la FIEC, titulaires de chaires universitaires, avec qui J. Ernst a travaillé et auprès de qui elle est devenue cette figure féminine singulière, hors parcours académique, experte technique et organisatrice des sciences de l'Antiquité internationales.

Annexe 2

1 « Le tonneau des Danaïdes » : lettres de J. Ernst à P. Tcherniakofsky, 1930-1934 (Fonds Tchernia)

15/01/1930 : « Quel travail ingrat ! J'avais trois livraisons que je comptais bien finir ce soir : or j'en ai terminé une et à peine entamé la seconde, et je suis si fatiguée qu'il vaut mieux me coucher, surtout avec demain la garde en perspective… Il faut être un peu un monstre pour avoir conçu cette bibliographie et le cher You en est un à certains points de vue. […] Et zut pour You & sa publication ! ».

14/05/1931 : « Je continue à m'acharner avec l'impression de remplir le tonneau des Danaïdes ».

---

fois tout fait à Bâle et a assumé seule la correction des épreuves, avec un amour-propre d'auteur unique qui va croissant ».

59 Institut de France, Fonds Roques, Ms 6154 – F. 531, lettre de J. Marouzeau à M. Roques datée du 26/12/194[3?].

60 Département des manuscrits, Bibliothèque nationale de France, Paris, ROUMAIN-7-Boîte 1, lettre de S. Lambrino à N. Herescu (s.d.).

61 Jusque-là, seule la Fondation Martha Gosteli, à Berne, spécialisée dans la « mémoire historique des femmes suisses », a réuni un fonds Juliette Ernst, composé de coupures de journaux (voir aussi aux Archives cantonales vaudoises, Dossier ATS, Ernst (Juliette) (1900-2001), une dizaine de coupures de presse).

26/11/1933 : « Reçu une carte du You qui se demande ce que je deviens. Il va falloir que je lui réponde longuement à propos de L'APh. J'ai fait l'an dernier un immense travail pour que figurent, dans notre liste de périodiques au début du volume, pour chacun d'eux, la ville et le nom de l'éditeur, mais c'est impossible de rajouter cela de façon claire sur les épreuves de l'an dernier. Il faudrait tout retaper à la machine, pour bien faire, mais lui ne veut pas en entendre parler. Il m'embête. Si ce n'était pas si long & si ennuyeux, je le ferais moi-même (Thérèse possède maintenant une machine). Mais je trouve que ce serait plutôt l'affaire d'une dactylo qu'il a dans sa manche ».

08/05/1934 : « Mon travail à la Bibliothèque [de Florence] avance, mais trop lentement à mon gré : je me heurte au même genre de pagaïe qu'à la Sorbonne, mais peut-être encore pire. […] et moi qui ai vraisemblablement hérité de mes ancêtres aryens la Gründlichkeit et la minutie germaniques, j'ai beaucoup à souffrir. Le You, de son côté, est d'une négligence folle. L'APh 1932 ne paraîtra qu'à la fin du mois, alors que mon manuscrit était prêt fin juin dernier (11 mois donc pour l'impression !) … ».

2 « Une Allemande 60 % environ » : lettres de J. Ernst à P. Tcherniakofsky, les 14 et 15 mai 1931, Paris-Montpellier (Fonds Tchernia)

« Il m'est tombé sous les yeux, dans la revue allemande que je dépouillais, un article sur le Jahresbericht qui correspond à peu près à notre bibliographie et qui est plus ou moins en train de péricliter. L'auteur s'y lamentait sur la concurrence ouverte que lui faisait la publication française qui n'avait d'ailleurs aucune raison d'être et qui avait été dans ses débuts composée avec une négligence sans exemple (il était juste de dire que l'année 1927 – la dernière évidemment dont il eût connaissance – marquait un progrès sur les précédents) ; que le prof. Marouzeau avait pour l'aider tout un bataillon de collaboratrices, tandis que tout le travail incombait, pour la publication allemande, au seul rédacteur. – Bref, le tout sur un ton tellement acerbe et agressif que cela m'a piquée au jeu. J'aimerais voir le nez que fera ce Germain convaincu quand il verra les années 1928 et 1929 [c.-à-d. les premières collaborations de J. Ernst] : ces sales Français ont tenu bon, ils dameront le pion à son Jahresbericht et il ne saura pas qu'un des principaux artisans de cette petite victoire aura été une Allemande 60 % environ. C'est effrayant de voir subsister une telle mentalité. Et dans le cas particulier c'est d'autant plus ridicule qu'on connaît l'accueil bienveillant fait par M. Marouzeau à tout ce qui est allemand et de façon générale son manque de préjugés nationalistes. Il faudra que je lui raconte ça ! ».

3 « I am in a strange mood, darling » : lettres de J. Ernst à P. Tcherniakofsky sur la période de montée des nationalismes, 1933-1934 (Fonds Tchernia)

21/07/1933 : « Les Cours de vacances ont commencé lundi & je n'ai pas eu une minute pour continuer cette lettre. Au début il y a bien à faire, jusqu'à ce que ces gens soient tous casés dans la classe qui leur convient. Il m'est échu une bande d'Allemands, les uns Aryens, les autres Juifs avec quelques Suisses allemands au milieu pour faire tampon. Il n'y a pas encore eu de bataille rangée, mais c'est amusant : hier où j'avais organisé une promenade, la juiverie seule est venue et je pense que cela a déterminé l'abstention des autres. Ceux qui étaient là étaient d'ailleurs très sympathiques : ce sont des réfugiés qui resteront probablement ici pour poursuivre leurs études. Ils étaient tout à fait en confiance et n'ont cessé de bavarder tout l'après-midi ».

20/10/1933 : « Je me demande si tu as eu le courage de venir à bout du *Voyage au bout de la nuit*. N'est-ce pas un affreux bouquin ? Mais aucun ne m'a fait sentir à ce point que j'appartiens à une classe privilégiée qui ne sait rien de tous ceux dont elle vit. En ce moment je lis en allemand un livre que Michel [Volkonsky] m'a recommandé et qui est en effet très intéressant. Il est traduit, ce qui fait que tu pourrais te le procurer en français : *Etzel Andergast*, de Jakob Wassermann. C'est très révélateur sur l'Allemagne, pour l'instant j'en suis à la période d'avant-guerre, mais c'est un énorme bouquin ».

05/11/1933 : « [Mon ancienne collègue à la SdN, Thea van Gils, qui est venue au Télemly] avait surtout besoin d'un changement d'atmosphère après les événements de Genève. Il paraît que le personnel hitlérien du Secrétariat a bruyamment donné sa démission lors du départ de l'Allemagne de la SdN & a exercé une pression sur le reste des fonctionnaires allemands pour qu'ils en fassent autant. Ceux-ci ne se sont pas laissés faire & juridiquement le Secrétariat ne peut rien contre eux, car ils ont des contacts, mais leur situation n'est pas très agréable. D'autre part, Thea est profondément agacée par l'attitude de ses compatriotes juifs [allemands] qui se posent en martyrs & avec lesquels elle ne se sent aucune affinité ».

26-27-28/02/1934 : « À part elle, je n'ai guère vu ces jours-ci que Freddy qui a été absent quelque temps dans la Forêt Noire, à faire du ski avec son ex-fiancée. Il est revenu avec l'impression que tout va beaucoup mieux en Allemagne que les adversaires de l'hitlérisme ne veulent le faire accroire. Il t'envoie ses amitiés et te fait dire que si tu avais un job pour lui, il en serait ravi ! Dis donc, en fait de commerçants qui n'ont pas le sens du ridicule, va pour le fabricant suisse de chocolat (je n'y avais rien vu, malgré l'excellente éducation française que tu t'es

efforcé de me donner), mais que dire de celui qui dans l'Excelsior présente un laxatif français adapté à des intestins français. C'est pousser un peu loin le nationalisme, qu'en dis-tu ? ».

03/06/1934 : « I am in a strange mood, darling : Paris me paraît ridicule. Je n'ai rencontré toute la semaine qu'éphèbes hâves et mal rasés discutant programmes et interrogations et brandissant des équerres et des encriers, remplissant le Luxembourg de leurs criailleries prétentieuses. J'ai entendu au Restaurant de la Mairie M. Morel et M^elles^ Montagne reprendre éternellement la question du nationalisme, des étrangers indésirables, des scandales en cours. J'ai vu le You plus content de lui que jamais, m'annonçant avec une feinte modestie qu'il vient d'être nommé *Docteur honoris causa* de l'Université de Genève et qu'alors il est bien obligé de se rendre là-bas pour la séance solennelle dans laquelle il va recevoir son grade (comme s'il n'y tenait pas tant que cela et que c'était pour faire plaisir à ses chers amis…). Alors je me dis, injustement : Voilà Paris, voilà la France, et je ne les aime pas beaucoup en ce moment ».

4 « La continuité d'une entreprise »

G. Friedmann à L. Febvre en 1942[62] : « On peut déjà reconnaître que vous avez résolu, au mieux des conditions actuelles, un délicat, un difficile problème. Pour ma part, j'ai désapprouvé certaines publications de revues, que les directeurs ont vraiment payé [sic] un peu cher … Par contre, celle des *Annales* ne fait que servir les meilleures causes. Leur courageuse continuité est un réconfort […].

Joie de lire, la plume à la main (comme avant … c'est là que, dans son propre comportement, on expérimente et savoure la continuité d'une entreprise telle que les *Annales*) votre article sur la "sensibilité et l'histoire" – repris d'une communication qui m'avait vivement frappé, faite chez Henri Berr … » (18 avril 1942).

Wyart 1991, p. 14-15 : « Nos laboratoires universitaires, presque déserts, privés de tout chauffage pendant cinq ans, travaillaient tant bien que mal. Mais très vite, dans nos laboratoires de physique, de chimie, surtout, nous souffrîmes d'être privés de toute documentation et, en particulier, des périodiques étrangers, particulièrement anglo-saxons. Dans les périodes de paix, le chercheur passe le moins de temps possible à sa documentation qui constitue, tout au moins pour moi, la partie sombre de son métier. Mais s'il est privé de toute information, il devient inquiet, hésite à se lancer dans une recherche dont les résultats sont peut-être connus ».

62 Cité par Schöttler 2004a, p. 253-254.

« Pétition », dossier « L'Année philologique, mai-juin 1945 » (Fonds Flamand) : « Ce répertoire, dû au labeur d'une Suissesse, est désormais le seul qui paraisse dans le monde entier pour renseigner les savants sur la production scientifique concernant l'antiquité. Le prochain volume, en cours d'impression, qui comprend la bibliographie des années 1942, 1943 et 1944, pendant lesquelles la documentation fut souvent inaccessible aux érudits, est attendu avec impatience par les soussignés qui, en conséquence, appuient de toute leur autorité la demande d'exportation de papier faite par Mademoiselle ERNST ».

Annexe 3

Juliette Ernst, « Exposé devant l'Association Vaudoise des Femmes Universitaires », 1942 (Fonds Flamand). Extraits.

« Mais, me direz-vous, quel sort la guerre a-t-elle fait à votre activité bibliographique ? On aurait pu craindre en effet que la guerre n'arrête complètement la production dans le domaine de l'antiquité – si éloigné de toutes les préoccupations de la guerre totale ou de la simple défense nationale. Ce n'a heureusement pas été le cas. Si quelques pays, particulièrement touchés, ont interrompu pendant la 2nde moitié de l'année 1940 la publication de leurs revues, celle-ci a repris régulièrement dans la plupart des pays occupés : France, Belgique, Hollande, Danemark – et cela de façon assez complète. L'Espagne s'est aussi remise au travail. La publication n'a pas cessé dans les pays belligérants : Allemagne, Italie, Angleterre, Amérique. Elle y a naturellement subi un ralentissement qui ne fera probablement que s'accentuer avec les exigences d'une guerre prolongée et de plus en plus difficile. On peut d'ores et déjà remarquer que les articles des revues sont surtout signés des représentants de la vieille garde, tandis qu'on lit de plus en plus fréquemment à la rubrique des *Personalia* : Un tel, *im Osten gefallen*. On peut se demander si, dans tous les pays, la jeune génération, décimée par la guerre ou éloignée des universités par les nécessités de l'industrie des munitions ou de l'agriculture, restée des années à l'écart de toute vie intellectuelle dans les camps de prisonniers ou de concentration, dangereusement affaiblie par les privations, préoccupée par la conquête journalière de sa nourriture matérielle, si cette génération pourra assurer la relève de celle qui s'éteindra dans dix ans, dans vingt ans. D'autres part, de tous côtés nous parvient un témoignage émouvant. Nous nous rendons compte que nous étions loin d'avoir épuisé les réserves d'humanité profonde que recèlent les auteurs anciens. La souffrance les fait surgir. Dans notre monde où la liberté d'expression n'existe presque plus, les textes classiques, [barré : qui sont] par leur actualité souvent frappante, offrent parfois la seule [barré : moyen] occasion, si bienfaisante, de crier, par la bouche de Thucydide ou de Sophocle, une vérité à l'oppresseur. [Barré : On observe donc, dans tous les pays, un intérêt renouvelé pour les

lettres.] Peut-être y aura-t-il, dans bien des pays, le point de départ d'un intérêt renouvelé pour les Lettres classiques.

Mais, pour le moment, tous les savants qui, héroïquement, sous les bombes ou dans une chambre non chauffée, recherchent dans le travail désintéressé un dérivatif à leurs souffrances sont, pour la plupart, entourés de cloisons étanches. Ces rapports multiples entre érudits qu'assuraient autrefois les revues, les congrès, les échanges de professeurs sont maintenant abolis (bien des revues qui paraissent sortent à peine de leur pays d'origine). Seule la bibliographie maintient le contact – et c'est pourquoi cela me paraît plus indispensable que jamais. Plus tard, voulant rattraper les années où il sera resté dans l'ignorance de la production mondiale, le savant n'aura qu'à feuilleter *L'APh* pour en avoir du moins une idée. C'est dans cet esprit que je [barré : continue et continuerai] poursuis et poursuivrai mon travail. Tandis que la Bibliotheca philologica classica n'a fait paraître qu'en juin 1941 sa bibliographie de 1938 [barré : que j'avais, moi, sortie en février 1940], *L'APh* a paru déjà deux fois depuis la guerre : en février 1940 la bibliographie de 1938, en novembre 1941, celle de 1939. J'ai en ce moment-ci en préparation le volume suivant qui bloquera la production de 1940 et de1941 et qui paraîtra, je l'espère, à la fin de cette année.

[Variante dactylographiée : Peut-être aussi vous êtes-vous dit en m'écoutant : Quelle activité peu adaptée aux temps que nous vivons ! Il s'agit bien de bibliographie classique quand autour de nous des États meurent, des populations entières sont vouées aux pires souffrances. Croyez bien que cette réflexion, je me la fais parfois à moi-même. Mais l'étrange époque que nous vivons, de même qu'elle nous renferme dans les frontières que nous assigne notre passeport personnel, nous conseille aussi de rester dans le cadre de nos occupations habituelles. Continuer à faire – et à bien faire – le métier que nous avons appris, celui où nos dons trouvent le mieux leur emploi – tel est pour le moment le meilleur des mots d'ordre, et, quand il s'agit d'un travail de l'esprit, cette continuité prend peut-être une signification particulière.

Il est une devise "Nous maintiendrons" qui peut justifier toutes les paresses, toutes les timidités, l'esprit le plus réactionnaire. Elle peut aussi être le signe d'une fidélité modeste à des valeurs menacées].

Vous voyez qu'en continuant, en dépit de toutes les difficultés à rédiger *L'APh*, je ne fais pas le geste de celui qui se désintéresse des malheurs du temps et se renferme dans sa tour d'ivoire. *L'APh* est un symbole. Cette somme du labeur humain dans un domaine particulier représente [barré : la collaboration] l'union internationale d'efforts désintéressés s'exerçant uniquement pour l'enrichissement de l'esprit humain. En la maintenant, j'entends, dans la faible mesure de mes capacités, maintenir ce en quoi j'ai cru, – ce en quoi a cru avec une généreuse imprudence le grand peuple auquel j'appartiens par ma formation spirituelle et auquel j'ai donné mon activité. Je me refuse à penser que cette croyance ait été vaine ».

[Variantes manuscrites :]

« [Barré : Je me rappelle que, lorsque j'étais au Gymnase, le mot de "bibliographie" me paraissait mystérieux. Vous supposant, peut-être à tort, la même ignorance, je commencerai donc par vous expliquer en quoi consiste le travail bibliographique.]

Chacune de vous a déjà eu recours, peut-être sans le savoir, à la bibliographie. Si un de vos professeurs vous charge d'un travail personnel, vous propose un sujet à traiter [barré : en littérature française, en histoire] dans une matière quelconque, vous cherchez à vous documenter et vous demandez soit à votre professeur, soit à un aîné de vous indiquer des ouvrages susceptibles de vous renseigner sur le sujet en question. Mais où le professeur, où l'aîné puisent-ils leurs informations ? Eh bien il existe actuellement presque dans toutes les sciences des répertoires récapitulatifs indiquant, pour chaque sujet, pour chaque auteur tout ce qui a été écrit au cours des âges s'y rapportant. La tâche de la bibliographie consiste à compiler ces répertoires dans les domaines où ils n'existent pas encore, à les tenir à jour là où ils sont déjà faits.

On fait donc de la bibliographie dans tous les domaines où s'exerce l'activité de l'esprit humain : sciences exactes, appliquées, sciences naturelles, philosophie, histoire, littérature, etc.

Ma bibliographie concernant uniquement la science de l'antiquité gréco-latine, je me bornerai à vous décrire l'aspect que prend le travail bibliographique dans ce domaine particulier, vous laissant le soin d'imaginer ce qu'il serait dans d'autres domaines.

Aussi bien ma conférence doit-elle en même temps répondre à une question posée par beaucoup de bacheliers et de bachelières qui au seuil de l'université hésitent sur le chemin à prendre : Peut-on faire des études de lettres et entrer plus tard dans une autre carrière que celle de l'enseignement ?

Mais avant de vous montrer comment s'accomplit ce travail bibliographique, j'aimerais prévenir une question préliminaire, une objection que vous allez peut-être me faire dès l'abord.

Si l'on traite un sujet littéraire ou philologique, est-il bien nécessaire de connaître tout ce qui a été écrit auparavant sur ce sujet ? Ne suffit-il pas de recourir aux sources, aux textes et de consigner le résultat des réflexions, des observations que ces textes vous ont inspirées ? Ce travail est, bien entendu, le premier à accomplir, il est indispensable. C'est celui qui, bien dirigé, sera le plus fécond pour la formation de votre esprit et votre goût. Mais il serait bien présomptueux de croire qu'il soit suffisant.

[…..]

[Barré : Puisqu'il faut nous placer à un point de vue pratique, vous me demanderez sans doute : la bibliographie a-t-elle de l'avenir ? Dans l'état de bouleversement où se trouve le monde actuellement, il est difficile de dire, d'affirmer qu'une chose ait de l'avenir. Mais je crois qu'à moins de renoncer à tout

travail scientifique, à toute vie de l'esprit, c.à.d. à moins de revenir à un état voisin de la barbarie, on sera appelé à faire un usage toujours plus étendu de ce moyen de documentation.]

[….]

De même que la bibliographie est une science auxiliaire, le bibliographe est presque toujours un humble collaborateur, mais qui, en évitant à un grand homme des tâches souvent ingrates, lui permet de mieux se consacrer au côté créateur de son œuvre.

[…]

Il m'est arrivé à plusieurs reprises à Paris d'entrer en rapports avec des professeurs d'Université américaines qui avaient pendant de courtes vacances des lectures étendues à faire à la BN ou à la BS. Ne disposant que de peu de temps, ils chargeaient une bibliographe de faire une partie de leur travail. L'Association G. Budé a créé à cet effet un office qui centralise les offres et les demandes de travail[63].

[…]

Ce que je puis vous apporter ici, c'est plutôt un témoignage. On peut se vouer à un travail scientifique, se faire une petite place dans le monde savant en n'ayant au point de départ ni argent ni protection. C'est avec les économies réalisées, tout de suite après l'obtention de ma licence, pendant deux ans d'enseignement au Collège d'Yverdon que je suis allée poursuivre mes études à l'École Pratique des Hautes Études de Paris. Je ne connaissais dans le monde universitaire que M. Marouzeau, rencontré une fois ici à Lausanne à l'occasion d'une conférence. C'est grâce à lui que j'ai pu rester à Paris, car c'est lui qui, avec une tranquille imprudence m'a confié, à moi qui n'avais jamais fait de bibliographie, d'abord une partie des dépouillements afférents à *L'APh*, puis la responsabilité entière de sa rédaction.

Le bibliographe a toujours du travail ; il en a toujours trop et je crois qu'il en aura de plus en plus. Mais du point de vue qui nous préoccupe : recherche d'un métier qui vous permette de gagner votre vie, la question est plus difficile à résoudre.

Puis-je vous engager à vous préparer au métier de bibliographe ? Comment s'y prépare-t-on ? Comment entre-t-on en rapports avec les savants qui ont besoin de vous ? Tout autant de questions auxquelles il est difficile de donner une réponse précise.

Une carrière comme la mienne dépend de trop d'impondérables, je dirais presque d'heureux hasards pour qu'elle puisse servir d'exemple. [Barré : Pour que j'en arrive à devenir rédactrice de *L'APh*, il a fallu qu'au cours de mes études à Paris, j'entre en rapports avec M. Marouzeau, qu'il ait l'idée imprudente (car je n'avais jamais fait de bibliographie) de me confier une partie des dépouillements,

63 Cf. Marouzeau 1939c, p. 40-41.

que je m'y intéresse suffisamment pour y réussir et pour l'engager à m'en confier la rédaction toute entière.

Je tiens encore à ajouter quelque chose.

Dans mon travail de recherches et de documentation, ma qualité de femme ne m'a jamais été un handicap. Je crois même pouvoir dire : au contraire. Car lorsqu'il s'agit de se faire ouvrir des portes, d'obtenir dans une bibliothèque, une université, un institut des facilités pour son travail, des conditions favorisées – par conséquent tout d'abord d'obtenir une audience avec un recteur, un président ou un conservateur, la femme rencontre forcément plus de courtoisie et d'empressement que n'en rencontrerait à sa place un confrère.

Mais si ma carrière de bibliographe s'est déroulée d'une manière un peu fantaisiste, ce serait suivre une filière plus normale que de faire des études de bibliothécaire et, dans le cadre de ces études, de se spécialiser dans la bibliographie. On pourrait alors, à ce titre, obtenir un poste régulier dans une bibliothèque (la BN de Berne, par exemple, emploie des bibliographes).

Pour le bibliographe « privé », si je puis m'exprimer ainsi, les possibilités dans un petit pays comme la Suisse sont, je dois l'avouer, très réduites. Il y a peu de grands savants trop occupés pour faire leurs lectures eux-mêmes. Les Universités sont petites, ont peu d'étudiants ; les prof. suffisent à leur tâche ; il n'existe pas d'Académies, peu de sociétés savantes qui leur réclament leur temps et leurs soins. [Barré : Le bibliographe aura à faire que de façon très occasionnelle.] L'édition est en Suisse est très chère. Le prof. qui publie à grands frais sera peu enclin à payer encore les services d'un bibliographe. L'État, les États se désintéressent des élites, n'accordent pas de subventions à des publications de caractère désintéressé. Bref, la vie intellectuelle est [barré : forcément] réduite à l'échelle d'un petit pays. [Barré : Espérons qu'il n'en sera pas toujours ainsi, que la Suisse…]

Et puis, il y a une chose que je ne puis pas vous cacher. Même en prenant une carrière comme la mienne, *L'APh* m'a fait, dans le domaine de l'Antiquité, un nom honorablement connu dans le monde entier, elle m'a valu un doctorat honoris causa et récemment un prix de l'Académie des Inscriptions. Mais elle m'a tout juste fait vivre. À un âge où celles de mes compagnes qui se sont consacrées à l'enseignement par exemple ont pu se constituer un intérieur, ont leur avenir assuré par une retraite – moi, riche il est vrai d'expériences et de souvenirs, je ne possède rien et je n'ai pas la perspective d'aucun appui pour mes vieux jours !

Enfin, bien que je n'aie pas fait ma carrière dans l'enseignement, je n'ai jamais cessé de le pratiquer un peu, à l'occasion, notamment aux C.V. de Lausanne, pour augmenter des ressources assez précaires.

Et puis il y a une remarque que vous ne manquerez pas de me faire : vous nous décrivez là des conditions d'avant-guerre. La guerre n'est-elle pas venue interrompre tout travail scientifique, toute occupation désintéressée, tarir la source de cette production que nous nous avez montrée en temps normal si

abondante ? La bibliographie, aujourd'hui, a-t-elle encore des ouvrages à enregistrer, la bibliographe des revues à lire ? Quel avenir peut-on prévoir pour la bibliographie ?

Vous savez qu'il est difficile actuellement, dans quelque domaine que ce soit, de prophétiser. Je me bornerai à vous dire ce que j'ai pu observer depuis le début de la guerre. On aurait pu craindre en effet que la guerre n'arrête complètement la production dans le domaine de l'antiquité – si éloigné de toutes les préoccupations de la guerre totale ou de la simple défense nationale. Ce n'a heureusement pas été le cas. Si quelques pays, particulièrement touchés, ont interrompu pendant la 2nde moitié de l'année 1940 la publication de leurs revues, celle-ci a repris régulièrement dans la plupart des pays occupés : France, Belgique, Hollande, Danemark – et cela de façon assez complète. L'Espagne s'est aussi remise au travail. La publication n'a pas cessé dans les pays belligérants : Allemagne, Italie, Angleterre, Amérique. Elle y a naturellement subi un ralentissement qui ne fera probablement que s'accentuer avec les exigences d'une guerre prolongée et de plus en plus difficile. On peut d'ores et déjà remarquer que les articles des revues sont surtout signés des représentants de la vieille garde, tandis qu'on lit de plus en plus fréquemment à la rubrique des *Personalia* : Un tel, *im Osten gefallen*. On peut se demander si, dans tous les pays, la jeune génération, décimée par la guerre ou éloignée des universités par les nécessités de l'industrie des munitions ou de l'agriculture, restée des années à l'écart de toute vie intellectuelle dans les camps de prisonniers ou de concentration, dangereusement affaiblie par les privations, préoccupée par la conquête journalière de sa nourriture matérielle, si cette génération pourra assurer la relève de celle qui s'éteindra dans dix ans, dans vingt ans. Il est évident que si la production s'arrête, la bibliographie perd son objet.

Mais faut-il prévoir si loin ? En attendant, la bibliographie me paraît avoir plus que jamais un devoir précis et urgent. Car il y a un autre aspect à la question du travail intellectuel en temps de guerre.

Tous les savants qui, héroïquement, sous les bombes ou dans une chambre non chauffée, recherchent dans le travail désintéressé un dérivatif à leurs souffrances sont, pour la plupart, entourés de cloisons étanches. Ces rapports multiples entre érudits qu'assuraient autrefois les revues, les congrès, les échanges de professeurs sont maintenant abolis (bien des revues qui paraissent sortent à peine de leur pays d'origine). Seule la bibliographie maintient le contact – et c'est pourquoi cela me paraît plus indispensable que jamais. Plus tard, voulant rattraper les années où il sera resté dans l'ignorance de la production mondiale, le savant n'aura qu'à feuilleter *L'APh* pour en avoir du moins un aperçu.

Il est vrai que *L'APh*, pour le moment, souffre du fait que j'ai dû interrompre mes voyages. Lorsque les communications seront rétablies, j'aurai fort à faire à compléter mes dépouillements. Et il en est vraisemblablement de même de toute bibliographie, dans quelque domaine que ce soit. Je prévois donc beaucoup de travail, dans l'après-guerre, pour les bibliographes.

En attendant, comme je le disais plus haut, la besogne du bibliographe relève d'une fidélité modeste à des valeurs menacées ».

Liste des archives consultées

Archives privées

Fonds Corsetti : C.V. Ernst (Einbeck), 3 pages, automne 1964, retranscrit par P.-P. Corsetti sur ordinateur.

Fonds Paschoud : tirés-à-parts de J. Ernst, jusqu'en 1975.

Fonds Duvoisin : 11 lettres de J. Ernst à M. Duvoisin, 1957-1990.

Fonds Gärtner : 4 lettres de J. Ernst à H. Gärtner, 1965-1990.

Fonds Flamand : tirés à part de J. Ernst ; manuscrits d'exposés tenus par J. Marouzeau et J. Ernst à partir de 1938 ; recensions internationales sur *L'APh* dès 1931 ; pétition suisse en faveur de l'export de papier (mai-juin 1945).

Fonds Mühlebach : Généalogie Georg Ernst, 10 pages, automne 1964 ; lettres familiales ; photographies ; documents divers.

Fonds FIEC : Secrétariat de la *Fédération Internationale des associations d'Études Classiques* jusqu'à 1990, Bureau FIEC.

Fonds Secrétariat SIBC : Secrétariat Général de la *Société Internationale de Bibliographie Classique*, 1965-1981 (pour la partie consultée), conservé par le Secrétaire Général, Paris.

Fonds Tchernia : Lettres de Juliette Ernst à Paul Tcherniakofsky, 139 pièces, 4 photographies, septembre 1928-juillet 1934.

Fonds Trésorerie SIBC : Trésorerie de la *Société Internationale de Bibliographie Classique* jusqu'en 1981 (pour la partie consultée), École Normale Supérieure, Paris.

Fonds Schwabe : Schwabe Verlag, Bâle.

Archives publiques (par institution)

Staatsarchiv Basel-Stadt – Bâle

Dossier Juliette Ernst, UA XI 3,3.

Dossier Prof. Dr. Walther von Wartburg, Romanist, Staatsarchiv Basel-Stadt, ED-Reg 1a, 1, 1622, Phil. I.

Dossier von Wartburg, Uni-Reg 5d, 2-1 (1), 379 von Wartburg.

Studentenhilfe, Akten betr. Unterbringung amerikan. Studenten, Staatsarchiv Basel-Stadt, ED-REG 1c, 178.

Nachkriegshilfe, Staatsarchiv Basel-Stadt, Universitätsarchiv I, 55, 4.

Département des Manuscrits – Genève

Fonds Victor Martin, Ms. fr. 4362.
Fonds Oltramare, Ms. fr. 7333.
H Ms. Compagnie des Pasteurs 1158.

Archives de la Société des Nations – Genève

Personnel Office / Juliette Ernst / 1146, Dossier de J. Ernst, 11 pièces dont lettre de motivation et lettres de recommandation
CICI/B/PV3
CICI/B/10
CICI. C-570-M-224-1923-XII_EN
CICI/B/66.

Université de Lausanne – Lausanne

Fonds Études de lettres, BCU Lausanne, IS 1855.
Fonds Georges Bonnard, BCU Lausanne, IS 1952.
Jean Béranger, BCU Lausanne, IS 5021 (tirés-à-parts de J. Ernst et J. Marouzeau).
Livre du doyen de la Faculté des Lettres, 1919-1938, UNIRIS, UNIL, 2003.883.
Procès-verbaux de la Commission universitaire et du Sénat, 1930-1936, UNIRIS, UNIL, ACV, SB 84/4.
Procès-verbaux de la Commission universitaire, 1939-1942, UNIRIS, UNIL, 9001.4419.

Archives cantonales vaudoises – Lausanne

PP776/6/2/T/94/8/11 Famille Ernst, 1900.01.01-1950.12.31 (Dossier).
Dossier ATS, Marouzeau (Jules) (20 mars 1878-27 septembre 1964).
Dossier ATS, Ernst (Juliette) (1900-2001).
Dossier ATS, Brütsch (Charles).

Gosteli-Stiftung – Worblaufen

Dossier de presse J. Ernst.
Fonds Association Suisse de Femmes Universitaires, 1925-1973.

Schweizerisches Bundesarchiv – Berne

E2200.42-01#1000/590#767* Juliette, Ernst, 1942-1942 (Dossier).

Bibliothèque de La Chaux-de-Fonds – La Chaux-de-Fonds

Fonds Albert Béguin, 1900-1957, CFV AB, NE BVCF Fonds Spéciaux, Bibliothèque de La Chaux-de-Fonds.

École Pratique des Hautes Études – Paris

Dossier personnel Alfred Ernout, 4EPHE cotation provisoire 1602/15.
Élèves des années 1920 à 1930 (registres des fiches d'inscription), 4EPHE cotation provisoire 1602/207 (1920-1921) à 210 et 255 à 261 (1929-1930).
Rapports sur les diplômes, 4EPHE cotation provisoire 1602/79, 1602/82.
Fichier des élèves diplômés, 4EPHE cotation provisoire 1602/463.
Fichier des élèves titulaires, 4EPHE cotation provisoire 1602/103.
Correspondance semi-officielle 1926, 4EPHE cotation provisoire 1602/460.
Cahier de présence Marouzeau 1931-1943, 4EPHE cotation provisoire 1602/94.
Dossier personnel de Marouzeau, 4EPHE cotation provisoire 1602/33.
Journal Havet, 4EPHE cotation provisoire 1602/980.
Correspondance Havet J-Z, 4EPHE cotation provisoire 1602/980.

Département des Archives et Manuscrits, Biblbiothèque Nationale de France – Paris

Fonds Louis Havet, NAF 24499 XXI.
Fonds Jean-Richard Bloch, NAF 28222 XXX.
Fonds Jean Guéhenno, NAF 28297.
Fonds Herescu, ROUMAIN-7-Boîte 1.

Archives de l'Unesco – Paris

BGL/1^e^session/PV1-PV5.
CICI/B/9ème session/PV révisés.
CIPSH/ASS.GEN/57/10.
CIPSH 1 /2.
WS/085.112.

Institut de France – Paris

Fonds Jérôme Carcopino, Ms. 7156.
Papiers de Ferdinand Lot, Ms. 7309.
Fonds Mario Roque, Ms. 6154.
Fonds Jean Irigoin, Ms. 8513 (4 lettres de J. Ernst, 1987-1993).

Archives nationales – sites Fontainebleau et Pierrefitte-sur-Seine

Dossier de carrière de Juliette Ernst, Fontainebleau, 20070296/189.
Dossier personnel de J. Marouzeau à la Sorbonne, Pierrefitte, AJ/16/6076.
Organisation de la Documentation scientifique, 1941-1963, Pierrefitte, 19800284/125-19800284/126.
L'Année Philologique, Pierrefitte, 20140310/59-20140310/60.

Archives diplomatiques à La Courneuve – Aubervilliers

MAE Archives diplomatiques à La Courneuve – Aubervilliers, Direction d'Europe Suisse (1944-1970), 206QO/21.
MAE Archives diplomatiques à La Courneuve – Aubervilliers, Direction d'Europe Suisse (1944-1970), 206QO/19.
MAE/Colmar, CCFA Pol IVc3a (archives occupation en Allemagne).

Bayerischen Staatsbibliothek – Munich

Fonds B. Snell, Ana 490 B IV.

Universitätsbibliothek – Leipzig

Fonds Wilhelm Streitberg, NL 245/M/Ma/30.

Istituto Nazionale di Studi Romani – Rome

Archivio storico, serie Latino, busta 110, fascicolo 87 : Rapporti con docenti e studiosi stranieri. Europa, 1938-43, sotto-fascicolo 21-23.

Entretiens (par ordre alphabétique)

Jean-Marie André, 10 décembre 2016, Paris.

Dina Baccalexi, 5 novembre 2015, Villejuif.

Marianne Bammate, 24 novembre 2015, Paris.

Blandine Berger, 30 août 2016, par lettre.

Jacqueline Champeaux († 9 mars 2020), janvier 2016 – juin 2019, Paris.

Dee Clayman, août-septembre 2016, par mail.

Mireille Corbier, 11 mars 2017, Paris.

Pierre-Paul Corsetti († 8 novembre 2019), 28 janvier 2016, 4 février 2016, 25 février 2016, par téléphone.

Georges Durry, 1er décembre 2016, par mail.

Jean-Louis Ferrary († 9 août 2020), novembre 2016, par mail.

Jean-Marie Flamand, novembre 2015 – mai 2020, Paris.

Helga et Hans Armin Gärtner, 8 décembre 2015, Hirschberg-Weinheim, Leutershausen.

Julie Giovacchini, 5 novembre 2015, Villejuif.

Richard Goulet-Cazé, 6 mai 2016, par mail.

Nicolas Grimal, novembre 2015, par mail.

Marie-Henriette Guiard, 30 août 2016, par lettre.

Atsuko Hosoi, septembre-décembre 2016, par mail.

Solange Marouzeau, 26 octobre 2015, par téléphone.

Charlotte Mühlebach, 12 octobre 2016 et 22 novembre 2016, Berne.

François Paschoud, 3 juin 2014, par téléphone (par Laura Simon), 1er juillet 2016, Berne.

Jean d'Ormesson († 5 décembre 2017), 24 novembre 2015, par téléphone.

Pierre Petitmengin, 8 mars 2016, Paris.

Ingrid Robbe-Grillet, 24 novembre 2015, Paris.

Walter Rüegg († 29 avril 2015), 8 janvier 2014, par téléphone (par Laura Simon).

André Tchernia, février 2016 – juillet 2020, Paris-Aix-en-Provence.

Margarita Vogel, 1er octobre 2015, Fribourg-en-Brisgau.

Bibliographie

N.B. : La numérotation des volumes de la *Revue des Études Latines* est donnée suivant l'édition en ligne. Tous les liens ont été vérifiés le 17 juillet 2021.

A

AA.VV. 1932 : *Congrès de Nîmes. 30 mars – 2 avril 1932 ; Actes du Congrès de l'Association Guillaume Budé*, Paris, 1932.

AA.VV. 1937 : *Institut International de Coopération Intellectuelle, Vers un nouvel humanisme*, Paris, 1937.

AA.VV. 1949 : *Congrès de Grenoble. 21–25 septembre 1948. Actes du Congrès de l'Association Guillaume Budé.* Paris, 1949.

AA.VV. 1951 : *Actes du premier congrès de la Fédération Internationale des Associations d'Études Classiques. Ouvrage publié sous les auspices de la Fédération Internationale des Associations d'Études classiques et honoré, sur la recommandation du Conseil International de la Philosophie et des Sciences Humaines, d'une subvention de l'Unesco. À Paris, 28 août 1950–2 septembre 1950*, Paris, 1951.

AA.VV. 1958 : *Acta Congressus Madvigiani Hafniae MDMLIV. Proceedings of the Second International Congress of Classical Studies. Actes du Deuxième Congrès International des Études Classiques. General Part*, vol. 1, Copenhague, 1958.

AA.VV. 1957-1958 : *Acta Congressus Madvigiani Hafniae MDMLIV. Proceedings of the Second International Congress of Classical Studies. Actes du Deuxième Congrès International des Études Classiques. Formation of the Mind, Forms of Thought, Moral Ideas*, vol. 2, Copenhague 1957-1958.

AA.VV. 1966 : *Mélanges offerts à M. Georges Bonnard*, Lausanne, 1966.

AA.VV. 2011 : « Dossier : Histoire de la Résistance : nouveaux chercheurs, nouveaux apports 2011 », *Guerres mondiales et conflits contemporains* 242.2, 2011 (en ligne).

AA.VV. 2004a : Collectif, *Les femmes dans l'histoire du CNRS*, Mission pour la place des femmes au CNRS, Comité pour l'histoire du CNRS, Paris, 2004.

AA.VV. 2004b : Collectif, *Pionnières et Créatrices en Suisse romande. XIXe et XXe siècles*, Genève, 2004.

Abel 1939 : Walther Abel, « Deutsche Altertumswissenschaft im Verfall ? Offener Brief an Jules Marouzeau, Professor an der Sorbonne, Paris », *Geist der Zeit, Wesen und Gestalt der Völker. Organ des Deutschen Akademischen, Austauschdienstes* 17, 1939, p. 380-381.

Ageron 1997 : Charles-Robert Ageron, « L'Exposition coloniale de 1931, Mythe républicain ou mythe impérial ? », dans Pierre Nora (dir.), *Les lieux de mémoire. La République – La Nation*, t. 1, Paris, 1997, p. 493-515.

Alma 1932 : Alma L., « Les études classiques dans l'enseignement secondaire en Hollande », *Bulletin de l'Association Guillaume Budé* 34, 1932, p. 38-43.

Altekamp 2018 : Stefan Altekamp, « Classical Archaeology in Nazi Germany », dans Helen Roche & Kyriakos N. Demetriou (dir.), *Brill's Companion to the Classics, Fascist Italy and Nazi Germany*, Leiden, 2018, p. 289-324.

Anastasi 2014 : Matteo Anastasi, « Giovanni Tassani, Diplomatico tra le due guerre. Vita di Giacomo Paulucci di Calboli Barone », *Diacronie* 18.2, 2014 (en ligne).

Anheim 2017 : Étienne Anheim, « Genre, publication scientifique et travail éditorial. L'exemple de la revue Annales. Histoire, Sciences sociales », *Tracés. Revue de Sciences humaines* 32, 2017, p. 193-212, DOI 10.4000/traces.6914.

Apel & Bittner 1994 : Hans Jürgen Appel & Stefan Bittner, *Humanistische Schulbildung 1890 - 1945. Anspruch und Wirklichkeit der altertumskundlichen Unterrichtsfächer*, Cologne, 1994.

Argenio 2008 : Alessandra Argenio, « Il mito della romanità nel ventennio fascista », dans Benedetto Coccia (dir.), *Il mondo classico nell'imaginario contemporaneo*, Rome, 2008, p. 81-178.

Arnaud 1989 : Claude Arnaud, « Le retour de la biographie : d'un tabou à l'autre », *Le débat* 54, 1989, p. 40-47.

Artières 2015 : Philippe Artières, « L'historien face aux archives », *Pouvoirs. Revue française d'études constitutionnelles et politiques* 153 (Numéro thématique : « Les archives »), 2015, p. 85-93.

Astruc *et al.* 1997 : Jean Astruc *et al.*, « Le CNRS et l'information scientifique et technique en France », *Solaris* 4, 1997, p. 1-18.

Auberson 2013 : David Auberson, « Une famille de la grande bourgeoisie protestante », dans Véronique Mauron *et al.* (dir.), *Louis Rivier. L'intimité transfigurée*, Berne, 2013, p. 112-115.

Aubert 1938 : Marcel Aubert, « Notice sur la vie et les travaux de M. Émile Chatelain », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* 82.2, 1938, p. 200-214.

Audiat 1955 : Jean Audiat, « Paul Mazon (1874-1955) », *Revue des Études Anciennes* 57.3-4, 1955, p. 429-435.

Avram 2004 : Alexandru Avram, « Scarlat et Marcelle Lambrino : notes inédites sur les fouilles d'Istros (1928-1940) récemment retrouvées », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 148.2, 2004, p. 705-709.

B

Bachelard 1996 : Gaston Bachelard, *La formation de l'esprit scientifique. Contribution à une psychanalyse de la connaissance objective*, Paris, 1996 [1934].

Bächtold 1916 : Hermann Bächtold, *Die nationalpolitische Krise in der Schweiz und unser Verhältnis zu Deutschland*, Bâle, 1916.

Barthélemy 2010 : Pascale Barthélemy, « L'enseignement dans l'Empire colonial français : une vieille histoire ? », *Histoire de l'éducation* 128, 2010, p. 5-28.

Bastian 2016 : Jean-Pierre Bastian, *La fracture religieuse vaudoise 1847–1960. L'Église libre, « la Môme » et le canton de Vaud,* Genève, 2016.

Battagliola 2008 : Françoise Battagliola, *Histoire du travail des femmes*, Paris, 2008[3] [2000].

Bautier 1983 : Robert-Henri Bautier, « Notice sur la vie et les travaux de Charles Samaran, membre de l'Académie », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* 127.4, 1983, p. 581-604.

Baynes 1922 : Norman H. Baynes, « Bibliotheca philologica classica. Beilage zum Jahresbericht über die Fortschritte der klassischen Altertumswissenschaft. Bd. XLV. 1918 by Franz Zimmermann », *The Journal of Hellenic Studies* 42.2, 1922, p. 279-280.

Beauguitte 2008 : Laurent Beauguitte, « Publier en temps de guerre : les revues de géographie française de 1939 à 1945 », *Cybergeo : European Journal of Geography*, DOI 10.4000/cybergeo.19853.

Beaupré 2014 : Nicolas Beaupré, *Les grandes guerres : 1914–1945*, Paris, 2014.

Béguin 2001 : Daniel Béguin, « L'Internet et les antiquisants », dans Éric Guichard (dir.), *Les usages d'Internet,* Paris, 2001, p. 103-111.

Belloc 2007 : Chloé Belloc, « La création du Conseil International de la Philosophie et des Sciences humaines, 1946-1949 », *Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin* 25.1, 2007, p. 17-41.

Bengl 1936 : Hans Bengl, « Platons Forderungen zur Rassenpflege und Rassenhygiene », *Die Deutsche Höhere Schule* 3, 1936, p. 368-371.

Benz-Burger & Lang-Porchet 1974 : Lydia Benz-Burger & Berthe Lang-Porchet, *50 Jahre, 50 ans, SVA ASFU, 1924–1974*, Zurich, 1974.

Béranger 1966 : Jean Béranger, « Évocation et souvenirs », *Études de lettres* 9, 1966, p. 82-89.

Berger 2005 : Blandine Berger, *Madeleine Daniélou (1880–1956)*, Paris, 2005[2] [2002].

Bernhardt 1987 : Ursula Bernhardt, L'Année Philologique. *Geschichte, Konzeption und Relevanz einer altertumswissenschaftlichen Fachbibliographie*, Hausarbeit zur Prüfung für den höheren Bibliotheksdienst (Fachhochschule für Bibliotheks- und Dokumentationswesen in Köln), Cologne, 1987 (tapuscrit).

Besse 2004 : Jean-Marc Besse, « Le lieu en histoire des sciences. Hypothèses pour une approche spatiale du savoir géographique au XVIe siècle », *Mélanges de l'École française de Rome* 2, 2004, p. 401-422.

Besterman 1965 : Theodore Besterman, *A World Bibliography of Bibliographies and of Bibliographical Catalogues, Calendars, Abstracts, Digests, Indexes, and the Like,* 5 vol., Totowa, 1965[4].

Betz & Martens 2004 : Albrecht Betz & Stefan Martens (dir.), *Les intellectuels et l'Occupation. 1940–1944. Collaborer, partir, résister*, Paris, 2004.

Bielman 1987 : Anne Bielman, *Histoire de l'histoire ancienne et de l'archéologie à l'Université de Lausanne, 1537–1987*, Lausanne, 1987.

Bingen 2005 : Jean Bingen, « Jean d'Ormesson et le Conseil international de la philosophie et des sciences humaines », *Diogène* 211.3, 2005, p. 5-8.

Blanc 2011 : Julien Blanc, « Du côté du musée de l'Homme : nouvelles approches de la Résistance pionnière en zone occupée », *Guerres mondiales et conflits contemporains* 242.2, 2011, p. 51-72.

Blum 1934 : Léon Blum, « Quarante ans de guerre aux études classiques », *Bulletin de l'Association Guillaume Budé* 43, 1934, p. 7-25.

Boas 1931 : Marcus Boas, « Compte rendu de : J. Marouzeau, L'Année philologique. Bibliographie critique et analytique de l'antiquité gréco-latine. Deuxième année 1927. Paris, 1928. + Troisième année 1928. Paris, 1929 », *Het Boek* 20.1, 1931, p. 68-70.

Bock *et al.* 1993 : Hans Manfred Bock *et al.* (dir.), *Entre Locarno et Vichy. Les relations culturelles franco-allemandes dans les années 1930*, Paris, 1993.

Bock & Krebs 2004 : Hans-Manfred Bock & Gilbert Krebs (dir.), *Échanges culturels et relations diplomatiques. Présences françaises à Berlin au temps de la République de Weimar*, Paris, 2004.

Boehringer 2013 : Sandra Boehringer, « Des sociétés d'avant la sexualité, des sociétés d'avant la norme : étudier l'Antiquité après Foucault », dans Damien Boquet *et al.* (dir.), *Les historiens et Michel Foucault. Une histoire au présent*, Paris, 2013, p. 17-40.

Bonnard 1934 : Georges Bonnard, « Notice et statuts », *Bulletin de la Société des Études de Lettres* 23, 1934, p. 1-6.

Bosch 2016 : Mineke Bosch, « Scholarly Personae and Twentieth-Century Historians. Explorations of a Concept », *BMGN- Low Countries Historical Review*, 131.4, 2016, p. 33-54.

Bosch-Gimpera 1951 : Pere Bosch-Gimpera, « Séance inaugurale du Congrès : Discours de M. P. Bosch-Gimpera », dans *Actes du premier congrès de la Fédération Internationale des Associations d'Études Classiques. Ouvrage publié sous les auspices de la Fédération Internationale des Associations d'Études classiques et honoré, sur la recommandation du Conseil International de la Philosophie et des Sciences Humaines, d'une subvention de l'Unesco. À Paris, 28 août 1950 – 2 septembre 1950*, Paris, 1951, p. 28-30.

Bourdieu 1984 : Pierre Bourdieu, *Homo academicus*, Paris, 1984.

Bourdieu 1986 : Pierre Bourdieu, « L'illusion biographique », *Actes de la Recherche en Sciences sociales* 62-63, 1986, p. 69-72.

Bourdieu 1998 : Pierre Bourdieu, *La domination masculine*, Paris, 1998.

Bourgeois 1998 : Daniel Bourgeois, « La Suisse, les Suisses et la Shoah », *Revue d'histoire de la Shoah* 163, 1998, p. 132-151.

Boyancé 1938 : Pierre Boyancé, « Études sur Horace », *Revue des Études Anciennes* 40.1, 1938, p. 47-51.

Boyancé 1946 : Pierre Boyancé, « Propos divers sur l'avenir de l'humanisme », *Bulletin de l'Association Guillaume Budé* 1, 1946, p. 23-39.

Boyancé 1950 : Pierre Boyancé, « Le premier congrès international des études classiques s'est réuni à Paris », *Le Monde*, 4 septembre 1950, p. 3, consulté le 20 juillet 2020 sur https://www.lemonde.fr/archives/article/1950/09/04/le-premier-congres-international-des-etudes-classiques-s-est-reuni-a-paris_2047383_1819218.html.

Boyancé 1951 : Pierre Boyancé, « Le premier Congrès de la Fédération internationale des Associations d'études classiques », *Revue des Études Anciennes* 53.1-2, 1951, p. 89-91.

Boyancé 1953 : Pierre Boyancé, « Compte rendu des séances », *Revue des Études Latines* 30, 1953, p. 31-54.

Boyancé 1970 : Pierre Boyancé, « Jérôme Carcopino, Directeur de l'École Française de Rome (1937-1940) », *Mélanges d'archéologie et d'histoire* 82.2, 1970, p. 565-570.

Braun 1989 : René Braun, « Christine Mohrmann (1903-1988) », *Cahiers de civilisation médiévale* 36.126, 1989. p. 189.

Braunholtz 1924 : G. E. K. Braunholtz, « Compte rendu de : J. Marouzeau, Le Latin : Dix Causeries », *The Classical Review* 38.5-6, 1924, p. 133-134.

Briel 2013 : Cornelia Briel, *Beschlagnahmt. Erpresst. Erbeutet. NS-Raubgut, Reichstauschstelle und Preußische Staatsbibliothek zwischen 1933 und 1945*, Berlin-Boston, 2013.

Bruno 1933 : Ferdinand Brunot, « Éloge funèbre de M. Émile Chatelain, membre de l'Académie », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* 77.4, 1933, p. 461-465.

Bugnion-Secrétan 1985 : Perle Bugnion-Secrétan, « Thérèse Ernst », *Gazette de Lausanne*, 16 février 1985, p. 7.

Bugnion-Secrétan 2001 : Perle Bugnion-Secrétan, « Juliette Ernst (1890-2002 [sic]) », *Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses* 89.1452, 2001, p. 22.

Burguière & Vincent 2014 : André Burguière & Bernard Vincent (dir.), *Un siècle d'historiennes*, Paris, 2014.

Busch 2004 : Eberhard Busch, « Karl Barth und der zwischenkirchliche, karitative und theologische Beitrag der evangelischen Kirchen der Schweiz am deutschen Wiederaufbau », dans Antoine Fleury *et al.* (dir.), *Die Schweiz und Deutschland. 1945–1961*, Munich, 2004, p. 229-246.

Busch 2008 : Eberhard Busch, « Die Akte Karl Barth : Zensur und Überwachung im Namen der Schweizer Neutralität 1938-1945 », Zurich, 2008.

C

C.-A. 1925 : C.-A., « Une enquête sur les études classiques aux États-Unis », *Bulletin du Musée de Beyrouth*, 1925, p. 93-97.

Cacaly & Losfeld 1990 : Serge Cacaly & Gérard Losfeld (dir.), *Sciences historiques, sciences du passé et nouvelles technologies d'information. Bilan et évaluation. Actes du Congrès international de Lille (16–17–18 mars 1989)*, Villeneuve d'Ascq, 1990.

Cagnetta 1976 : Mariella Cagnetta, « Il mito di Augusto e la "rivoluzione" fascista », *Quaderni di storia* 3, 1976, p. 139-181.

Cagnetta 1998 : Mariella Cagnetta, « Bimillenario della nascita oraziana », *Enceclopedia oraziana* 3, 1998, p. 615-640.

Caillois 1952 : Roger Caillois, « Lettre du rédacteur en chef sur le rôle de Diogène et les conditions d'un humanisme rénové », *Diogène* 1, 1952, p. 134-142.

Calmette 1948 : Germain Calmette, « La crise actuelle des bibliothèques universitaires de Paris », *Revue historique,* 1948, p. 15-37.

Canfora 1980 : Luciano Canfora, *Ideologie del classicismo*, Turin, 1980.

Canfora 1985: Luciano Canfora, « Fascismo e bimillenario della nascita di Virgilio », *Enceclopedia Virgiliana* 2, 1985, p. 469-472.

Carcopino 1932 : Jérôme Carcopino, « Assemblée Générale annuelle », *Revue des Études Latines* 10, 1932, p. 292-295.

Carlsson 1929 : Gunnar Carlsson, « Compte rendu de : Lettres by Pline le Jeune, Anne-Marie Guillemin », *Gnomon* 5.3, 1929, p. 134-144.

Carraro 2012 : Flavia Carraro, « Le déchiffrement des écritures anciennes ou l'invention de l'écriture : le "tableau" de Michael Ventris et le cas du linéaire B », *Écritures : Sur les traces de Jack Goody*, 2012, DOI 10.4000/books.pressesenssib.1953.

Chambert 2001 : Régine Chambert, « Juliette Ernst (1900-2001) », *Revue des Études Latines* 79, 2001, p. 16.

Chamoux 1960 : François Chamoux, « Compte rendu de : Acta Congressus Madvigiani (Actes du IIe Congrès international des études classiques), III, Portraiture. Copenhague, Ejnar Munksgaard, 1957 », *Revue des Études Grecques* 73.347-348, 1960, p. 478.

Chantal 2020 : Laure de Chantal (dir.), *Femmes savantes. De Marguerite de Navarre à Jacqueline de Romilly*, Paris, 2020.

Chantraine 1951 : Pierre Chantraine, « Compte rendu de : Bruno Snell, Die Entdeckung des Geistes. Studien zur Entstehung des europäischen Denkens bei den Griechen. Hambourg,

Claassen et Goverts, 1948 », *Revue de philologie, de littérature et d'histoire anciennes* 25.1, 1951, p. 259-261.

Chapoutot 2008 : Johann Chapoutot, *Le national-socialisme et l'Antiquité*, Paris, 2008.

Charle 1994a : Christophe Charle, *La République des universitaires (1870–1940)*, Paris, 1994.

Charle 1994b : Christophe Charle, « Ambassadeurs ou chercheurs ? Les relations internationales des professeurs de la Sorbonne sous la IIIe République », *Genèses. Sciences sociales et histoire* 14 (Numéro thématique : « France-Allemagne. Transferts, voyages, transactions »), 1994, p. 42-62.

Charle 2004 : Christophe Charle, « Les réseaux intellectuels de deux universités centrales (Paris et Berlin, 1890-1930) », dans Hans-Manfred Bock & Gilbert Krebs (dir.), *Échanges culturels et relations diplomatiques. Présences françaises à Berlin au temps de la République de Weimar*, Paris, 2004, p. 107-134.

Charrier 1931 : Edmée Charrier, *L'évolution intellectuelle féminine.* Thèse pour le doctorat en droit présentée et soutenue publiquement le Jeudi 21 Mai 1931 à 14 heures par Edmée Charrier, Avocat stagiaire à la Cour de Paris, Paris, 1931.

Chartier 1991 : Roger Chartier (dir.), *La correspondance. Les usages de la lettre au XIXe siècle*, Paris.

Chatelain 1925a : Émile Chatelain, « Louis Havet », *Revue des Études Latines* 3, 1925, p. 22-24.

Chatelain 1925b : Émile Chatelain, « Compte rendu des séances de la Société des Études Latines. Séance du 14 novembre 1925 », *Revue des Études Latines* 3, 1925, p. 169-170.

Chatelain 1926 : Émile Chatelain, « Compte rendu des séances. Séance du 13 février 1926 », *Revue des Études Latines* 4, 1926, p. 17-19.

Chauffour 2019 : Sébastien Chauffour, « La dénazification dans les archives de la zone française d'occupation au Centre des archives diplomatiques de La Courneuve », dans Sébastien Chauffour *et al.* (dir.), *La France et la dénazification de l'Allemagne après 1945*, Bruxelles-Berne, 2019, p. 227-236.

Chauffour *et al.* 2019 : Sébastien Chauffour *et al.* (dir.), *La France et la dénazification de l'Allemagne après 1945*, Bruxelles-Berne, 2019.

Chevallier 1959 : Raymond Chevallier, « Compte rendu de : Acta Congressus Madvigiani Hafniae MCMLIV. Vol. IV : The Classical pattern of modem western civilization. Urbanism and Town-Planning. Copenhague, Ejnar Munksgaard, 1958 », *Revue des Études Anciennes* 61.1-2, 1959, p. 142-145.

Chiron 2020 : Pierre Chiron, « Juliette Ernst, les *Années philologiques* », dans Laure de Chantal (dir.), *Femmes savantes. De Marguerite de Navarre à Jacqueline de Romilly*, Paris, 2020, p. 315-338.

Christen-Lécuyer 2002 : Carole Christen-Lécuyer, « Les premières étudiantes de l'Université de Paris », *Travail, genre et sociétés* 2.4, 2000, p. 35-50.

Christoff 1975 : Daniel Christoff, « Le centenaire d'Arnold Reymond (1874-1958) », *Revue Philosophique de la France et de l'Étranger* 165.1, 1975, p. 116-125.

Cibois 2011 : Philippe Cibois, *L'enseignement du latin en France, une socio-histoire*, 2011 (document numérique consulté le 10 juillet 2020 sur http://classiques.uqac.ca/contemporains/cibois_philippe/enseignement_du_latin_france/enseignement_du_latin_france.html).

Citot 2008 : Vincent Citot, « Du juste équilibre entre technocratie et démocratie dans une organisation internationale. L'exemple de l'Unesco », *Le Philosophoire* 30.2, 2008, p. 177-190.

Citti 1992 : Francesco Citti, « Il bimillenario oraziano nell'era fascista », *Aufidus* 16, 1992, p. 133-142.

Classen 1993 : Carl Joachim Classen, « Die Tagung der deutschen Altertumsforscher in Hinterzarten 29.8. bis 2.9.1949 », *Eikasmos* 4, 1993, p. 51-59.

Clavel 2012 : Isabelle Clavel, « Réformer l'École après 1944 : du consensus au dissensus entre la SFIO et le MRP », *Histoire@Politique* 18.3, 2012, p. 129-143.

Clavien 1994 : Alain Clavien, *Les Helvétistes. Intellectuels et politique en Suisse romande au début du siècle*, Lausanne, 1994.

Clavien 1999 : Alain Clavien, « A propos de l'oubli des revues antifascistes romandes », *Traverse : Zeitschrift für Geschichte = Revue d'histoire* 6.1, 1999, p. 67-73.

Clavien 2012 : Alain Clavien, « Du bonheur d'être neutre durant les guerres », *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève* 42, 2012, p. 40-44.

Clavien & Hauser 2010 : Alain Clavien & Claude Hauser, « L'intellectuel suisse entre expertise et critique », *Traverse : Zeitschrift für Geschichte = Revue d'histoire* 17.2, 2010, p. 11-15.

Cole 1916 : Thomas S. Cole, « Twentieth Century Latin Teaching », *The Classical Weekly* 10.7, 1916, p. 51-53.

Condette 2014 : Jean-François Condette, « "Les recteurs du Maréchal". Administrer l'Éducation nationale dans les années noires de la Seconde Guerre mondiale (1940-1944) », dans Jean-François Condette (dir.), *Les Écoles dans la guerre : Acteurs et institutions éducatives dans les tourmentes guerrières (XVIIe-XXe siècles)*, Villeneuve d'Ascq, 2014, p. 471-526.

Conraux s.d. : Conraux, « 55 ans au service de l'U.N.E.S.C.O. : Les archives du Conseil international de la philosophie et des sciences humaines (C.I.P.S.H.) », Document transmis par le Service des Archives de l'Unesco.

Corcoran 1923 : Timothy Corcoran, « The Proper Teaching of Latin in Primary and Secondary Schools », *The Irish Monthly* 51.596, 1923, p. 85-88.

Corcy-Debray 1998 : Stéphanie Corcy-Debray, « Jérôme Carcopino, du triomphe à la roche Tarpéienne », *Vingtième Siècle, revue d'histoire* 58, 1998, p. 70-82.

Corcy-Debray 2001 : Stéphanie Corcy-Debray, *Jérôme Carcopino : Un historien à Vichy*, Paris, 2001.

Curea 2015 : Anamaria Curea, *Entre expression et expressivité : l'école linguistique de Genève de 1900 à 1940. Charles Bally, Albert Sechehaye, Henri Frei*, Lyon, 2015.

D

D'haemer 1999 : Kristin D'haemer, « Die Nachkriegshilfe der beiden Basler Halbkantone an das benachbarte Elsass im Kontext der Schweizer Spende », *Basler Zeitschrift für Geschichte und Altertumskunde* 99, 1999, p. 75-106.

D'Ormesson 2003 : Jean d'Ormesson, « Cinquante ans, c'est un bel âge pour une revue », *Diogène* 204.4, 2003, p. 3-8.

Dahan & Pestre 2004 : Amy Dahan & Dominique Pestre (dir.), *Les sciences pour la guerre. 1940–1960*, Paris, 2004.

Dain 1946 : Alphonse Dain, « Assemblée Générale du 16 décembre 1945 », *Bulletin de l'Association Guillaume Budé* 1, 1946, p. 7-13.

Dain 1948 : Alphonse Dain, « Assemblée Générale du 20 juin 1948 », *Bulletin de l'Association Guillaume Budé* 6, 1948, p. 1-7.

Dain 1951 : Alphonse Dain, « Assemblée Générale du 8 Juillet 1951 », *Bulletin de l'Association Guillaume Budé* 3, 1951, p. 1-6.

Dain 1963 : Alphonse Dain, « Le IVe Congrès international d'Études Classiques [Philadelphie 24-29 août 1964] », *Bulletin de l'Association Guillaume Budé* 3, 1963, p. 375-377.

Dallera 2003 : Corinne Dallera, « Lucy Dutoit (1868-1932) », dans Corinne Dallera & Nadia Lamamra (dir.), *Du salon à l'usine, vingt portraits de femmes : un autre regard sur l'histoire du canton de Vaud*, Lausanne, 2003, p. 117-132.

Damamme 1994 : Dominique Damamme, « Des instruments biographiques », *Pôle Sud* 1 (Numéro thématique : Biographies et politique), 1994, p. 5-9.

Dauphin 2002 : Cécile Dauphin, « Les correspondances comme objet historique », *Sociétés et Représentations* 13, 2002, p. 43-50.

David & Etemad 1998 : David Thomas & Bouda Etemad, « Gibt es einen schweizerischen Imperialismus ? », *Traverse : Zeitschrift für Geschichte* 5.2, 1998, p. 17-27.

Davis 2017 : Natalie Zemon Davis, « Les femmes et le monde des Annales », *Tracés. Revue de Sciences humaines* 32, 2017, p. 173-192, DOI 10.4000/traces.6902.

Dayen 2016 : Daniel Dayen, « Notice bibliographique », dans Jules Marouzeau, *Une enfance*, réédition présentée par Daniel Dayen, Sagnat, 2016, p. 165-174.

De Giorgio 2017 : Jean-Pierre De Giorgio (dir.), *L'école des jeunes filles : Mathilde Salomon*, Rennes, 2017.

de L'Estoile 2007 : Benoît de L'Estoile, *Le Goût des Autres. De l'Exposition coloniale aux Arts premiers*, Paris, 2007.

Defradas 1953 : Jean Defradas, « Compte rendu de : Actes du premier Congrès de la Fédération internationale des Associations d'études classiques. Paris, 28 août -2 septembre 1950. Paris, Klincksieck, 1951 », *Revue des Études Grecques* 66.309-310, 1953, p. 411-413.

Defrance 1998 : Corine Defrance, « L'apport suisse à la "rééducation" des Allemands : l'exemple de la coopération universitaire (1945-1949) », *Revue suisse d'histoire* 48.2, 1998, p. 236-253.

Defrance 2000 : Corine Defrance, *Les Alliés occidentaux et les universités allemandes, 1945–1949*, Paris, 2000.

Defrance 2001a : Corine Defrance, « Raymond Schmittlein : un itinéraire dans la France libre, entre activités militaires et diplomatiques », *Relations internationales* 108, 2001, p. 487-501.

Defrance 2001b : Corine Defrance, « La mission du CNRS en Allemagne (1945-1950) », *La revue pour l'histoire du CNRS* 5, 2001, DOI 10.4000/histoire-cnrs.3372.

Defrance 2008a : Corine Defrance, « Die internationalen Historikertreffen von Speyer. Erste Kontaktaufnahme zwischen deutschen und französischen Historikern nach dem Zweiten Weltkrieg », dans Ulrich Pfeil (dir.), *Die Rückkehr der deutschen Geschichtswissenschaft in die "Ökumene der Historiker" : ein wissenschaftsgeschichtlicher Ansatz*, Munich, 2008, p. 213-237.

Defrance 2008b : Corine Defrance, « Raymond Schmittlein (1904–1974) : médiateur entre la France et la Lituanie », en ligne (consulté le 16 juillet 2020 sur http://www.cahiers-lituaniens.org/Schmittlein.htm#_ftnref6).

Defrance 2016a : Corine Defrance, « France-Allemagne : une coopération scientifique "privilégiée" en Europe de l'immédiat après-guerre au milieu des années 1980 », dans Corine Defrance & Anne Kwaschik (dir.), *La guerre froide et l'internationalisation des sciences. Acteurs, réseaux et institutions*, Paris, 2016, p. 169-186.

Defrance 2016b : Corine Defrance, « Raymond Schmittlein », dans Laurent Ducerf *et al.* (dir.), *Dictionnaire du Monde religieux dans la France contemporaine, vol. 12, Franche-Comté*, Paris, 2016, p. 674-675.

Defrance 2017 : Corine Defrance, « Der Germanist Raymond Schmittlein : Peripherie und Interkulturalität als Kapital für die Kulturvermittlung mit Deutschland und Nordosteuropa », dans Nicole Colin *et al.* (dir.), *Annäherung durch Konflikt : Mittler und Vermittlung*, Heidelberg, 2017, p. 63-74.

Defrance 2019 : Corine Defrance, « La dénazification culturelle de l'Allemagne », dans Philippe Poirrier (dir.), *Cultures, médias, pouvoirs aux États-Unis et en Europe occidentale de 1945 à 1991. Textes et documents*, Dijon, 2019, p. 59-63.

Defrance & Kwaschik 2016 : Corine Defrance & Anne Kwaschik (dir.), *La guerre froide et l'internationalisation des sciences. Acteurs, réseaux et institutions*, Paris, 2016.

Defrance & Pfeil 2012 : Corine Defrance & Ulrich Pfeil, *Entre guerre froide et intégration européenne. Reconstruction et rapprochement 1945–1963 (Histoire franco-allemande 10)*, Villeneuve d'Ascq, 2012.

Delatte *et al.* 1958 : Armand Delatte *et al.*, « Enquête de l'UNESCO sur le rôle de la culture classique », *L'Antiquité Classique* 27.2, 1958, p. 395-398.

Demoule 2014 : Jean-Paul Demoule, *Mais où sont passés les Indo-Européens ? : le mythe d'origine de l'Occident*, Paris, 2014.

den Boer 1960 : Willem den Boer, « Études classiques et humanisme », *Bulletin de l'Association Guillaume Budé* 1, 1960, p. 4-15.

Desrousseaux 1927 : Alexandre-Marie Desrousseaux, « De l'utilité des études classiques pour les jeunes Français », *Bulletin de l'Association Guillaume Budé* 17, 1927, p. 21-27.

Deuber Ziegler & Tikhonov 2004 : Erica Deuber Ziegler & Natalia Tikhonov (dir.), *Les femmes dans la mémoire de Genève, du XVe au XXe siècle*, Genève, 2005.

Diès 1931 : Auguste Diès, « Nouvelles créations de l'humanisme polonais », *Bulletin de l'Association Guillaume Budé* 30, 1931, p. 31-39.

Dongen 1997 : Luc van Dongen, « La mémoire de la Seconde Guerre mondiale en Suisse dans l'immédiat après-guerre (1945-1948) », *Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera*, 47.4, p.709-729.

Douzou 2006 : Laurent Douzou, « Jean-Pierre Vernant résistant », *Le Genre humain* 45-46.1, 2006, p. 13-17.

Drexler 1939 : Hans Drexler, « Die Antike und wir. Vortrag, gehalten auf der Hochschulwoche in Gleiwitz, O.-S. am 30. 11. 1938 », *Die Alten Sprachen* 4, 1939, p. 1-18.

Duclert 1997 : Vincent Duclert, « Les revues scientifique : une histoire de la science et des savants français sous l'Occupation », *La Revue des revues* 24, 1997, p. 161-195.

Duclert 1999 : Vincent Duclert, « Recherche et résistance. Le cas des revues scientifiques sous l'Occupation », *La Revue des revues* 27, 1999, p. 77-98.

Dugast & Victor 2015 : Stéphane Dugast & Daphné Victor, *Paul-Émile Victor: J'ai toujours vécu demain*, Paris, 2015.

Dumoulin 1985 : Olivier Dumoulin, « Les sciences humaines et la préhistoire du CNRS », *Revue française de sociologie* 26.2 (Numéro thématique : « La Sociologie Française dans l'Entre-Deux-Guerres »), 1985, p. 353-374.

Dumoulin 1997 : Olivier Dumoulin, « La Langue d'Ésope : les revues historiques entre science et engagement », *La Revue des revues* 24, 1997, p. 45-71.

Dumoulin 2003 : Olivier Dumoulin, *Le rôle social de l'historien. De la chaire au prétoire*, Paris, 2003.

Durry 1928 : Marcel Durry, « Pline Le Jeune, Lettres, tomes I (I. I-III) et II (I. IV-VI), texte établi et traduit par Anne-Marie Guillemin (Collection Budé), 1927 », *Revue des Études Anciennes* 30.4, 1928, p. 324-325.

Durry 1949 : Marcel Durry, « Compte-rendu des séances de la Société des Études latines. Séance du 13 mars 1948 », *Revue des Études Latines* 26, 1949, p. 38-43.

Durry 1950 : Marcel Durry, « Le premier Congrès International des Études Classiques », *Bulletin de l'Association Guillaume Budé* 12, 1950, p. 5-9.

E

Efthymiou 2003 : Loukia Efthymiou, « Le genre des concours », *Clio. Histoire, femmes et sociétés* 18, 2003, p. 91-112.

Einstein 2011 : Carl Einstein, « Art exotique, 1930. Exposition à la galerie du Théâtre Pigalle à Paris », *Gradhiva* 14, 2011, p. 195-197 (traduction française du texte original publié le 2 mars 1930 dans le journal *Die Kunstauktion*).

Ivanka 1937 : Endre von Ivanka, « Compte rendu de : AA.VV., *Istituto di Studi Romani, Orazio nella letteratura mondiale*, Rome, 1936 », *Egyetemes Philologiai Közlöny*, 1937, p. 427-431.

Engelhardt 1942 : Alfred Engelhardt, « Horaz' Vermächtnis an die abendländische Zukunft », *Die Alten Sprachen* 7, p. 35-40.

Erdmann 1987 : Karl Dietrich Erdmann, *Die Ökumene der Historiker. Geschichte der internationalen Historikerkongresse und des Comité International des Sciences Historiques*, Göttingen, 1987.

Ernout 1927 : Alfred Ernout, « Compte rendu de : J. Marouzeau, *Dix années de bibliographie classique, 1914–1924*, Paris, 1927 », *Revue de philologie, de littérature et d'histoire anciennes* 53.1, 1927, p. 264.

Ernout 1933 : Alfred Ernout, « Assemblée générale annuelle (9 décembre 1933) », *Revue des Études Latines* 11, 1933, p. 285-286.

Ernout 1938 : Alfred Ernout, « Compte rendu de : AA.VV., *Istituto di Studi Romani, Orazio nella letteratura mondiale*, Rome, 1936 », *Revue de philologie, de littérature et d'histoire anciennes* 12, 1938, p. 341.

Ernst 1926 : Juliette Ernst, « Doublets virgiliens », *Revue des Études Latines* 4, 1926, p. 103-109.

Ernst 1938 : Juliette Ernst, « The Bibliography of Classics », Exposé de janvier 1938 devant les étudiants de la High School of Librarianship à Londres, tapuscrit, Fonds J.-M. Flamand, Paris.

Ernst 1939 : Juliette Ernst, « L'enseignement du latin en Suisse », *Per lo Studio e L'Uso del Latino* 1, 1939, p. 59-62.

Ernst 1942 : Juliette Ernst, « Au service de la documentation dans le domaine de l'Antiquité gréco-latine. Expériences d'une bibliographe », Exposé du 20 février 1942 devant l'*Association Vaudoise des Femmes Universitaires*, au Lyceum de Lausanne, tapuscrit, Fonds J.-M. Flamand, Paris.

Ernst 1942-1944 : Juliette Ernst, « Variantes Conf. F.U. pour Villamont », Exposé au Gymnase de Villamont, à Lausanne, entre 1942 et 1944, tapuscrit et notes manuscrites, Fonds J.-M. Flamand, Paris.

Ernst 1945 : Juliette Ernst, « Wie uns Ausländerinnen sehen », *Schweizer Spiegel*, Mars 1945, p. 60-64.

Ernst 1948 : Juliette Ernst, « La bibliographie, servante de l'humanisme », dans *Mélanges Marouzeau*, Paris, 1948, p. 153-160.

Ernst 1949a : Juliette Ernst, « La coopération intellectuelle. Le problème des revues et de la documentation. Rapport présenté par Mlle J. Ernst, rédactrice de l'Année philologique »,

dans *Congrès de Grenoble : 21–25 septembre 1948 : actes du Congrès*, Paris, 1949, p. 116-129 ; p. 129-131 (discussion).

Ernst 1949b : Juliette Ernst, « Les études classiques après la guerre », *Bulletin du Conseil International de la Philosophie et des Sciences Humaines de l'Unesco*, 1949, p. 33-42.

Ernst 1951 : Juliette Ernst, « Coopération internationale et coordination des disciplines et des publications. Documentation et échanges », dans *Actes du premier congrès de la Fédération Internationale des Associations d'Études Classiques. Ouvrage publié sous les auspices de la Fédération Internationale des Associations d'Études classiques et honoré, sur la recommandation du Conseil International de la Philosophie et des Sciences Humaines, d'une subvention de l'Unesco. À Paris, 28 août 1950–2 septembre 1950*, Paris, 1951, p. 77-87.

Ernst 1957 : Juliette Ernst, « Actualités philologiques », *Bulletin de l'Association Guillaume Budé* 3, 1957, p. 28-38.

Ernst 1959 : Juliette Ernst, « Bibliographie critique des études latines », *Revue des Études Latines* 36, 1959, p. 97-99.

Ernst 1964 : « La Fédération Internationale des associations d'Études Classiques : son origine, ses buts, son activité », *Revue des Études Latines* 42, 1964, p. 89-98.

Ernst 1971 : Juliette Ernst, « Allocution », dans Wolfgang Schmid (dir.), *Die Interpretation in der Altertumswissenschaft. Ansprachen zur Eröffnung des 5. Kongresses der Fédération Internationale des Associations d'Études Classiques (FIEC), Bonn, 1. – 6. September 1969*, Bonn, 1971, p. 10-16.

Ernst 1975 : Juliette Ernst, « Problèmes bibliographiques dans le domaine de l'antiquité gréco-latine », dans AA.VV., *Actes de la XIIe Conférence internationale d'études classiques. Eirene. Cluj-Napoca, 2–7 octobre 1972*, Amsterdam, 1975, p. 29-34.

Ernst 1978 : Juliette Ernst, « La bibliographie classique : Jugements et perspectives », *Revue des Études Latines* 56, 1978, p. 413-425.

Ernst 1981 : Juliette Ernst, « *L'Année philologique*, notre aventure », *L'Année Philologique* 50, 1981, p. XXI-XXXII.

Ernst 1983 : Juliette Ernst, « L'élaboration d'une bibliographie internationale spécialisée décrite sur l'exemple de *L'Année philologique* », dans Gilbert Varet (dir.), *Les disciplines et leurs bibliographies à l'âge de l'informatique*, *Table ronde du CNRS, Besançon, 19–20 novembre 1982*, 1983, p. 37-39.

Étiemble 1974 : René Étiemble, « Une lettre d'Étiemble, Von Wartburg et la France », *Le Monde*, 23 septembre 1974 (consulté le 5 juin 2020 sur https://www.lemonde.fr/archives/article/1974/09/23/von-wartburg-et-la-france_2527292_1819218.html).

F

F. W. W. 1959 : F.W.W., « Compte rendu de : Acta Congressus Madvigiani. Proceedings of the Second International Congress of Classical Studies, Copenhagen, 1954 », *The Journal of Roman Studies* 49, 1959, p. 218.

Faber 1939 : W. Faber, « Die bildende Kunst der Antike im Unterricht », *Die Alten Sprachen* 4, p. 209-229.

Faber 1983 : Richard Faber, « "Présence de Virgile" : Seine (pro)faschistische Rezeption », *Quaderni di storia* 18, 1983 p. 233-271.

Fahlbusch 2002 : Michael Fahlbusch, « Zwischen Kollaboration und Widerstand : zur Tätigkeit schweizerischer Kulturwissenschaftler in der Region Basel während des Dritten Reiches », *Basler Zeitschrift für Geschichte und Altertumskunde* 102, 2002, p. 47-74.

Faider 1932 : Paul Faider, « Compte rendu de : Guillemin (A.-M.), L'originalité de Virgile. Étude sur la méthode littéraire antique », *Revue belge de philologie et d'histoire* 11.3-4, 1932, p. 729-731.

Farge 1989 : Arlette Farge, *Le goût de l'archive*, Paris, 1989.

Fauque 2016 : Danielle Fauque, « La documentation au cœur de la réorganisation de la chimie dans l'entre-deux-guerres : rôle des sociétés savantes et institutions françaises dans le contexte international », *Revue d'histoire des sciences* 69.1, 2016, p. 41-75.

Fauvel *et al.* 2019 : Aude Fauvel *et al.*, « Les carrières de femmes dans les sciences humaines et sociales (XIXe-XXe siècles) : une histoire invisible ? », *Revue d'histoire des sciences humaines* 35, 2019, p. 11-24, DOI 10.4000/rhsh.3971.

Favez 1935 : Charles Favez, « Réunion de la Société des Études Latines et du Groupe romand à Genève », *Revue des Études Latines* 13, 1935, p. 240-243.

Favez 1939 : Charles Favez, « Compte-rendu de la séance du Groupe Romand de la Société des Études latines. Le 26 novembre 1939 à Lausanne », *Revue des Études Latines* 17, 1939, p. 265-268.

Favez 1941 : Charles Favez, « Compte-rendu de la séance du Groupe Romand de la Société des Études latines », *Revue des Études Latines* 19, 1941, p. 30-32.

Favez 1942 : Charles Favez, « Compte-rendu des séances du Groupe Romand de la Société des Études latines. Séances du 30 novembre 1941 à Berne, du 26 avril 1942 à Montreux et du 29 novembre 1942 à Genève », *Revue des Études Latines* 20, 1942, p. 16-28.

Favez 1943-1944 : Charles Favez, « Compte-rendu des séances du Groupe Romand de la Société des Études latines. Séances du 9 mai 1943 à Neuchâtel, du 14 novembre 1943 à Lausanne, du 21 mai 1944 à Payerne et du 12 novembre 1944 à Lausanne », *Revue des Études Latines* 21-22, 1943-1944, p. 29-45.

Favez 1944 : Charles Favez, « Dix ans d'existence du Groupe romand de la Société des Études Latines (1932-1942) », *Revue des Études Latines* 22, 1944, p. 64-66.

Favez 1945 : Charles Favez, « Compte-rendu des séances du Groupe Romand de la Société des Études latines. Séances du 27 mai 1945 à Orbe et du 4 novembre 1945 à Fribourg », *Revue des Études Latines* 23, 1945, p. 50-58.

Favez 1995 : Jean-Claude Favez, « Le Don suisse et la politique étrangère », dans Barbara Roth-Lochner *et al.* (dir.), *Des archives à la mémoire. Mélanges d'histoire politique, religieuse et sociale offerts à Louis Binz*, Genève, 1995, p. 325-339.

Favier 1983 : Jean Favier, « Charles Samaran (1879-1982) », *Bibliothèque de l'école des chartes* 141.2, 1983, p. 410-426.

Fayet-Scribe 2000 : Sylvie Fayet-Scribe, *Histoire de la documentation en France : Culture, science et technologie de l'information, 1895–1937*, Paris, 2000.

Fayet-Scribe 2012 : Sylvie Fayet-Scribe, « Connaissez-vous Suzanne Briet ? », *Bulletin des bibliothèques de France* 1, 2012, p. 40-44.

Feldges & Mitchell 1996 : Dominik Feldges & Mark Mitchell, « Brückenbau nach dem Krieg. Nachbarschaftshilfe der Universität Basel im Rahmen der Markgräfleraktion 1946-1949 », *Das Markgräflerland : Beiträge zu seiner Geschichte und Kultur* 58.2, 1996, p. 99-125.

Fenet 2011 : Annick Fenet, « De la Sorbonne à l'Asie. Routes orientalistes d'Ena Bazin-Foucher (1889-1952) », *Genre & Histoire* 9, 2011 (en ligne).

Ferté 2009 : Patrick Ferté, « Bibliographie des migrations d'étudiants discriminés dans l'Europe moderne (sur un siècle) et contemporaine (depuis 15 ans) », dans Patrick Ferté & Caroline Barrera (dir.), *Étudiants de l'exil. Migrations internationales et universités refuges (XVIe-XXe s.)*, Toulouse, 2009, p. 275-337.

Fischer 2002 : I. Fischer, « Juliette Ernst (1900-2001) », *Studii clasice* 34-36, 2002, p. 257.

Fischer 2004 : Didier Fischer, « Les étudiants et la Résistance », *Matériaux pour l'histoire de notre temps* 74 (Numéro thématique : « Jeunesses et engagements : d'un mai à l'autre. France : 1936-1968 »), 2004, p. 20-28.

Fléchet 2008 : Anaïs Fléchet, « L'exotisme comme objet d'histoire », *Hypothèses* 11.1, 2008, p. 15-26, DOI 10.3917/hyp.071.0015.

Fleury 2001 : Antoine Fleury, « La neutralité suisse face aux exigences contradictoires des belligérants », dans Irène Lindgren & Renate Walder (dir.), *Schweden, die Schweiz und der Zweite Weltkrieg*, Berne, 2001, p. 77-103.

Fleury 2008 : Antoine Fleury, « De la neutralité "fictive" à la politique de neutralité comme atout dans la conduite de la politique étrangère », *Politorbis* 44.1, 2008, p. 5-12.

Fleury 2009 : Antoine Fleury, « Traditions et rôle humanitaire de la Suisse », *Matériaux pour l'histoire de notre temps* 93.1, 2009, p. 60-70.

Fleury 2015 : Antoine Fleury, « En marge du conflit ? États neutres et non belligérants », dans Alya Agla & Robert Frank (dir.), *1937–1947. La guerre-monde*, vol. 1, Paris, 2015, p. 599-641.

Fleury & Jilek 2009 : Antoine Fleury & Lubor Jilek (dir.), *Une Europe malgré tout, 1945–1990, Contacts et réseaux culturels, intellectuels et scientifiques entre Européens dans la guerre froide*, Bruxelles-Berne, 2009.

Flickinger 1936 : Roy C. Flickinger, « Horace's first bimillenium », *The Classical Journal* 32.2, 1936, p. 65-91.

Flobert 1999 : Pierre Flobert, « Un siècle de philologie latine à l'École pratique des hautes études », dans *Conférence d'ouverture de Mme P. Galand-Hallyn, directeur d'études de langue et littérature néo-latines, École pratique des hautes études, IVe section*, 1999, p. 45-47.

Foley 2006 : Susan Foley, « "J'avais tant besoin d'être aimée … par correspondance" : les discours de l'amour dans la correspondance de Léonie Léon et Léon Gambetta, 1872-1882 », *Clio. Histoire, femmes et sociétés* 24, 2006, DOI 10.4000/clio.4242.

Fouché 1987 : Pascal Fouché, *L'édition française sous l'occupation, 1940–1944*, 2 vol., Paris, 1987.

Fraccaro 1928 : Plinio Fraccaro, « Notizie di pubblicazioni (Bibliotheca philologica classica. Beiblatt zum Jahresbericht über die Fortschritte der klassischen Altertumswissenschaft. Bd. 53 (1926). Herausgegeben von F.r. Vogel. 10 Mk.) », *Athenaeum. Studii Periodici di Letteratura e Storia dell'Antichità* 6, 1928, p. 202-203.

Fraixe *et al.* 2014 : Catherine Fraixe *et al.* (dir.), *Vers une Europe latine : acteurs et enjeux des échanges culturels entre la France et l'Italie fasciste*, Paris, 2014.

France 1957 : R. France, « Compte rendu des séances de la Société des Études Latines », *Revue des Études Latines* 34, 1957, p. 31-55.

Frank *et al.* 2015 : Robert Frank *et al.*, « A propos des comportements dans l'Europe occupée », dans Pierre Laborie & François Marcot (dir.), *Les comportements collectifs en France et dans l'Europe allemande. Historiographie, normes, prismes. 1940–1945*, Paris, 2015, p. 97-110.

Franke 1939 : Viktor Franke, « Der Unterricht in den alten Sprachen in den verschiedenen Ländern der Erde », *Die alten Sprachen* 4, 1939, p. 81-91 et p. 129-138.

Fuchs 2004 : Eckhardt Fuchs, « The International Catalogue of Scientific Literature as a Mode of Intellectual Transfer : Promises and Pitfalls of International Scientific Co-operation before 1914 », dans Christophe Charle *et al.*, *Transnational Intellectual Networks. Forms of Academic Knowledge and the Search for Cultural Identities*, Francfort-sur-le-Main-New York, 2004, p. 165-196.

Fuchs-Heinritz 2010 : Werner Fuchs-Heinritz, « Biographieforschung », dans Georg Kneer & Markus Schroer (dir.), *Handbuch Spezielle Soziologien*, Wiesbaden, 2010.

Fürst 1931 : K. Fürst, « Quomodo lingua graeca tradenda sit discipulis secundum novam rei publicae Boh. slov. docendi rationem », dans AA.VV., *Acta Congressus Philologorum Classicorum Slavorum*, 1931, p. 336-341.

Füssl 1994 : Karl-Heinz Füssl, *Die Umerziehung der Deutschen. Jugend und Schule unter den Siegermächten des Zweiten Weltkriegs 1945–1955*, Paderborn, 1994.

G

G. 1929 : G., « Les femmes dans les Universités suisses (Suite et fin) », *Le Mouvement féministe* 17.300, 1929, p. 19-21.

Galassi Paluzzi 1934 : Carlo Galassi Paluzzi, *Lo schedario centrale di bibliografia romana nel suo terzo anno di vita*, Rome, 1934.

Galassi Paluzzi 1936 : Carlo Galassi Paluzzi, *Gli studi romani nel mondo. Rassegne e sintesi*, vol. III, Rome, 1936.

Galster 2004 : Ingrid Galster, « Résistance intellectuelle et soutien passif de Vichy ? Réflexions sur un paradoxe dans l'itinéraire de Jean-Paul Sartre », dans Albrecht Betz & Stefan Martens (dir.), *Les intellectuels et l'Occupation, 1940–1944. Collaborer, partir, résister*, Paris, 2004, p. 151-169.

Gatti & Pellati 1913 : Fr. Gatti & Francesco Pellati, *Annuario bibliografico di Archeologia e di Storia dell' Arte per l'Italia*, vol. 1, Rome, 1913.

Gaumont [en ligne] = Robert Gaumont, « Protistes », *Encyclopædia Universalis* (consulté le 11 août 2017 sur http://www.universalis.fr/encyclopedie/protistes/).

Geissler 1929 : Paul Geissler, « Compte rendu de : *Bibliotheca philogica classica. Beiblatt zum Jahresbericht über die Fortschritte der klassischen Altertumswissenschaft.* Bd 53 », *Gnomon* 5.1, 1929, p. 62-63.

Gerhard 2011 : Yves Gerhard, *André Bonnard et l'hellénisme à Lausanne au XXe siècle*, Vevey, 2011.

Gex 2018 : Nicolas Gex, « Un brillant latiniste vaudois : Frank Olivier (1869-1964) », dans David Auberson et Nicolas Gex, *Urbain et Juste Olivier. Une grande famille vaudoise aux XIXe et XXe siècles*, Lausanne, 2018, p. 295-320.

Ghiati *et al.* 2005 : Claude Ghiati *et al.*, « La Bibliographie annuelle de l'histoire de France (1955-2005) : un outil pour la recherche », *La revue pour l'histoire du CNRS* 13, 2005, DOI 10.4000/histoire-cnrs.1671.

Giffard 1939 : André Giffard, « Compte rendu des séances de la Société des Études Latines. Séance du 9 décembre 1939 », *Revue des Études Latines* 17, 1939, p. 253-255.

Gigon 1946 : Olof Gigon, « Les Études classiques en Suisse de 1939 à 1945 », *Bulletin de l'Association Guillaume Budé* 2, 1946, p. 66-76.

Gillabert 2017 : Matthieu Gillabert, « Comment raconter l'Allemagne nazie ? La situation des correspondants de la presse suisse à Berlin (1933-1940), dans Michel Grunewald *et al.* (dir.), *Confrontations au national-socialisme en Europe francophone et germanophone / Auseinandersetzungen mit dem Nationalsozialismus im deutsch- und französischsprachigen Europa. 1919–1949*, vol. 1, Berne, p. 275-289.

Giladi 2014 : Amotz Giladi, « Latinité et échanges intellectuels franco-italiens dans l'entre-deux-guerres. L'action de Lionello Fiumi », dans Catherine Fraixe *et al.* (dir.), *Vers une Europe latine : acteurs et enjeux des échanges culturels entre la France et l'Italie fasciste*, Paris, 2014, p. 131-142.

Gonda 1958 : Jan Gonda, « Compte rendu de : Acta Congressus Madvigiani. V : Language », *Mnemosyne* 11.4, 1958, p. 380-381.

Graindor 1925 : Paul Graindor, « Compte rendu de : Bibliotheca philologica classica », *Byzantion* 2, 1925, p. 646.

Gran-Aymerich 1990 : Ève & Jean Gran-Aymerich, « L'archéologie au CNRS : origine et mise en place », *Cahiers pour l'histoire du CNRS* 9, 1990, p. 81-101.

Gran-Aymerich 1998 : Ève Gran-Aymerich, *Naissance de l'archéologie moderne : 1798–1945*, Paris, 1998.

Griese 2010 : Birgit Griese (dir.), *Subjekt-Identität-Person ? : Reflexionen zur Biographieforschung*, Wiesbaden, 2010.

Grimal 1947 : Pierre Grimal, « Jardins d'humanité », *Lettres d'humanité* 6, 1947, p. 23-40.

Grimal 1981 : Pierre Grimal, « Du bon usage des bibliographies », *L'Année Philologique* 50, 1981, p. XVII-XX.

Grimal *et al.* 1981 : Pierre Grimal *et al.*, *Jérôme Carcopino : un historien au service de l'Humanisme*, Paris, 1981.

Guillemin 1924a : Anne-Marie Guillemin, « L'imitation dans les littératures antiques et en particulier dans la littérature latine », *Revue des Études Latines* 2, 1924, p. 35-57.

Guillemin 1924b : Anne-Marie Guillemin, « Compte rendu de : A. E. K. Rand, A new approach to the text of Pliny's Letters, 1933 », *Journal des savants* 22, 1924, p. 180-182.

Guillemin 1927a : Anne-Marie Guillemin, « Sociétés de gens de lettres au temps de Pline », *Revue des Études Latines* 5, 1927, p. 261-292.

Guillemin 1927b : Anne-Marie Guillemin, « Bulletin critique », *Revue des Études Latines* 5, 1927, p. 109-113.

Guillemin 1927-1928 : Anne-Marie Guillemin, *Pline le Jeune, Lettres, T.1–3*, Texte établi et traduit par A.-M. Guillemin, Paris, 1927-1928.

Guillemin 1928 : Anne-Marie Guillemin, « Les descriptions de villas de Pline le Jeune », *Bulletin de l'Association Guillaume Budé* 19, 1928, p. 6-15.

Guillemin 1929a : Anne-Marie Guillemin, *Pline et la vie littéraire de son temps*, Paris, 1929.

Guillemin 1929b : Anne-Marie Guillemin, « Ad Plinii epistulas adnotationes criticae », *Mnemosyne. New Series* 57.1, 1929, p. 52-55.

Guillemin 1929c : Anne-Marie Guillemin, *Récits mythologiques*, Paris, 1929.

Guillemin 1931a : Anne-Marie Guillemin, *L'originalité de Virgile : étude sur la méthode littéraire antique*, Paris, 1931.

Guillemin 1931b : Anne-Marie Guillemin, *Le thème latin à la licence ès lettres*, Paris, 1931.

Guillemin 1934 : Anne-Marie Guillemin, « Le public et la vie littéraire à Rome au temps de la République », *Revue des Études Latines* 12, 1934, p. 329-343.

Guillemin 1936 : Anne-Marie Guillemin, « Le public et la vie littéraire à Rome II : D'Auguste aux Antonins », *Revue des Études Latines* 14, 1936, p. 65-89.

Guillemin 1937 : Anne-Marie Guillemin, *Le public et la vie littéraire à Rome*, Paris, 1937.

Guillemin 1942 : Anne-Marie Guillemin, *Anthologie des poètes latins : reflets de l'âme romaine*, Paris, 1942.

Guillemin 1947 : Anne-Marie Guillemin, *Je parle latin. I, Lucius et Quintus : classe de sixième*, Paris, 1947.

Guillemin 1951 : Anne-Marie Guillemin, *Virgile: poète, artiste et penseur*, Paris, 1951.

Guillemin & Marouzeau 1923 : Anne-Marie Guillemin & Jules Marouzeau, « Sur quelques difficultés de la traduction », *Revue des Études Latines* 1, 1923, p. 189-195.

Gurner 1925 : S.R.K. Gurner, « Les études latines en Angleterre », *Revue des Études Latines* 3, 1925, p. 220-228.

Guthleben 2005 : Denis Guthleben, « La nomination de Charles Jacob à la tête du CNRS de Vichy », *La revue pour l'histoire du CNRS* 12, 2005, DOI 10.4000/histoire-cnrs.1388.

Guthleben 2006 : Denis Guthleben, « La participation du Centre à l'effort scientifique de guerre », *La revue pour l'histoire du CNRS* 14, 2006, DOI 10.4000/histoire-cnrs.1844.

Guthleben 2009 : Denis Guthleben, « CNRS et Université, "je t'aime moi non plus" … », *La revue pour l'histoire du CNRS* 24, 2009, DOI 10.4000/histoire-cnrs.9140.

Guthleben 2013 : Denis Guthleben, « 19 octobre 1939 : la création du CNRS », *Bibnum* (en ligne).

H

Haardt & Adouin-Dubreuil 1927 : Georges-Marie Haardt & Louis Adouin-Dubreuil, *La croisière noire. Expédition Citroën Centre-Afrique*, Paris, 1927.

Hale 1970 : Barbara M. Hale, *The Subject Bibliography of the Social Sciences and Humanities*, Oxford-New York, 1970.

Halphen 1935 : Louis Halphen, « Les travaux français sur l'histoire de Rome et de l'Italie au moyen âge, depuis le début du XXe siècle », *Mélanges d'archéologie et d'histoire* 52, 1935, p. 5-28.

Hanna 1996 : Martha Hanna, *The Mobilization of Intellect. French Scholars and Writers during the Great War*, Cambridge, 1996.

Hanna 1999 : Martha Hanna, « French Women and American Men : "Foreign" Students at the University of Paris, 1915-1925 », *French Historical Studies* 22.1, 1999, p. 87-112.

Harrison 1936 : Ernest Harrison, « Some Annuals », *The Classical Review* 50.2, 1936, p. 84-86.

Hauser 2003 : Claude Hauser, « L'histoire des intellectuels en Suisse », dans Michel Leymarie & Jean-François Sirinelli (dir.), *L'histoire des intellectuels aujourd'hui*, Paris, 2003, p. 379-407.

Hausmann 1994 : Frank-Rutger Hausmann, « Von Leipzig über Chicago und Basel nach Berlin – Ein Schweizer Gelehrtenschicksal. Vier Briefe von Walther v. Wartburg an Rudolf Hallig», dans Richard Baum *et al.* (dir.), *Lingua et traditio. Geschichte der Sprachwissenschaft und der neueren Philologien. Festschrift für Hans Helmut Christmann zum 65. Geburtstag*, Tubingen, 1994, p. 609–616.

Hausmann 2017 : Frank-Rutger Hausmann, « Die politische Auseinandersetzung zwischen W. v. Wartburg und Johann Ulrich Hubschmied (zusammengestellt von Johannes Hubschmid, herausgegeben, eingeleitet und angemerkt von Frank-Rutger Hausmann) », *Zeitschrift für romanische Philologie* 133.1, 2017, p. 1-29.

Havet 1923 : Louis Havet, « Compte-rendu des séances », *Revue des Études Latines* 1, 1923, p. 16-19.

Havet 1924 : Louis Havet, « Compte rendu des séances de la Société des Études Latines. Séance du 9 février 1924 », *Revue des Études Latines* 2, 1924, p. 16-19.

Hehl 2010 : Ulrich von Hehl, « In den Umbrüchen der ersten Hälfte des 20. Jahrhunderts. Die Universität Leipzig vom Vorabend des Ersten bis zum Ende des Zweiten Weltkrieges 1909 bis 1945 », dans Ulrich von Hehl *et al.* (dir.), *Geschichte der Universität Leipzig 1409–2009*, *Das zwanzigste Jahrhundert 1909–2009*, vol. 3, Leipzig, 2010.

Heimpel 1950 : Hermann Heimpel, « Internationaler Historikertag in Paris », *Geschichte in Wissenschaft und Unterricht* 1.9, 1950, p. 556-559.

Heimpel 1995 : Hermann Heimpel, *Aspekte. Alte und neue Texte*, Göttingen, 1995.

Heinich 2010 : Nathalie Heinich, « Pour en finir avec l'"illusion biographique" », *L'Homme* 195-196 2010, p. 421-430, DOI 10.4000/lhomme.22560.

Heiniger 2009 : Alix Heiniger, « Entre neutralité et opportunisme: gestion des réfugiés antinazis allemands pendant la Deuxième Guerre mondiale », *Matériaux pour l'histoire de notre temps* 93.1, 2009, p. 43-48.

Helm 1938 : Rudolfus Helm, « Compte rendu de : AA.VV., *Istituto di Studi Romani, Orazio nella letteratura mondiale*, Rome, 1936 », *Philologische Wochenschrift* 58, 1938, p. 232-236.

Herescu 1948 : Niculae Ian Herescu, « Homo-Humus-Humanitas, Préface à un humanisme contemporain », *Bulletin de l'Association Guillaume Budé* 5, 1948, p. 64-76.

Herescu 1962 : *Entretiens avec Jules Marouzeau*, Propos recueillis par N.I. Herescu, Catane, 1962.

Héry 2003 : Évelyne Héry, « Quand le baccalauréat devient mixte », *Clio. Histoire, femmes et sociétés* 18, 2003, p. 77-90.

Heurgon 1975 : Jacques Heurgon, « Notice sur la vie et les travaux de M. Alfred Ernout, membre de l'Académie », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* 119.1, 1975, p. 76-93.

Hilbold 2019a : Ilse Hilbold, « Jules Marouzeau et la Société des Nations. Étude sur les origines de *L'Année Philologique* », *Revue des Études Latines* 97, 2019, p. 239-258.

Hilbold 2019b : Ilse Hilbold, « Les archives d'une bibliographe des sciences de l'Antiquité : Juliette Ernst et la fabrique des relations internationales », *Anabases* 29, 2019, p. 13-20.

Hilbold 2019c : Ilse Hilbold, « Jules Marouzeau and L'Année Philologique : The Genesis of a Reform in Classical Bibliography », *History of Classical Scholarship* 1, 2019, p. 174-202.

Hilbold *et al.* 2016 : Ilse Hilbold *et al.*, « Die Fäden der Altertumswissenschaften in einer Hand: Mademoiselle Ernst und die Antike im 20. Jahrhundert », *Eugesta* 6, 2016, p. 187-216.

Hilbold *et al.* 2017 : Ilse Hilbold *et al.*, « Holding the Reins : Miss Ernst and Twentieth-Century Classics », *Classical Receptions Journal* 9.4.1, 2017, p. 487-506.

Høeg 1951 : Carsten Høeg, « Séance commune aux Congrès des Études classiques et des Études historiques : Discours de M. Carsten Hoeg », dans *Actes du premier congrès de la Fédération Internationale des Associations d'Études Classiques. Ouvrage publié sous les auspices de la Fédération Internationale des Associations d'Études classiques et honoré, sur la recommandation du Conseil International de la Philosophie et des Sciences Humaines, d'une subvention de l'Unesco. À Paris, 28 août 1950–2 septembre 1950*, Paris, 1951, p. 17-20.

Hogenhuis 2009 : Anne Hogenhuis, *Des savants dans la Résistance : Boris Vildé et le réseau du Musée de l'homme*, Paris, 2009.

Holtz 2000 : Louis Holtz, « Les premières années de l'Institut de recherche et d'histoire des textes », *La revue pour l'histoire du CNRS* 2, 2000, DOI 10.4000/histoire-cnrs.2742.

Hombert 1938 : Marcel Hombert, « Walther Abel und Gerhard Reincke. Bibliotheca Philologica Classica. Band 63 », *L'Antiquité Classique* 7.2, 1938, p. 493-494.

Hombert 1946 : Marcel Hombert, « Walther Abel und Gerhard Reincke. Bibliotheca Philologica Classica. Band 65 », *L'Antiquité Classique* 15.1, 1946, p. 205-206.

Hombert & Préaux 1946 : Marcel Hombert & Claire Préaux, « Les Études d'Antiquité Classique en Belgique 1940-1945 », *Bulletin de l'Association Guillaume Budé* 1, 1946, p. 123-135.

Huber 1984 : Wolfgang Huber, « Theologie zwischen Anpassung und Auflehnung », dans Jörg Tröger (dir.), *Hochschule und Wissenschaft im Dritten Reich*, Francfort-sur-le-Main, 1984, p. 129-141.

Humbert 1959 : Jean Humbert, « Compte rendu de : Acta Congressus Madvigiani. T. I General Part, T. V, Language », *Revue des Études Grecques* 72.339-343, 1959, p. 394-395.

Hureau & Marouzeau 1920 : Émile Hureau & Jules Marouzeau, *Le problème de la langue internationale, sa solution. Extraits d'une correspondance échangée avec J. Marouzeau*, Paris, 1920.

Huxley 1947: Julian Huxley, « La première année de l'Unesco : examen d'ensemble », *Rapport du directeur général sur l'activité de l'organisation en 1947, présenté à la Conférence générale lors de sa Deuxième Session tenue à Mexico en novembre-décembre 1947*, Paris, 1947, p. 5-28.

I

Ihl 2009 : Olivier Ihl, « Les distinctions honorifiques au CNRS. Genèse, pratiques, usages », dans Bruno Dumons & Gilles Pollet (dir.), *La Fabrique de l'Honneur. Les médailles et les décorations en France. XIXe-XXe siècles*, Rennes, 2009, p. 197-219.

Irigoin 1968 : Jean Irigoin, « Compte rendu de : Snell (Bruno). Gesammelte Schriften », *Revue des Études Grecques* 81.384-385, 1968, p. 247-248.

Israël 1994 : Stéphane Israel, « Jérôme Carcopino, directeur de l'École normale supérieure des années sombres » dans André Gueslin (dir.), *Les facs sous Vichy : étudiants, universitaires et universités de France pendant la Seconde guerre mondiale : actes du colloque des Universités de Clermont-Ferrand et de Strasbourg, novembre 1993*, Clermont-Ferrand, 1994, p. 157-168.

Issenmann 2007 : Chloé Issenmann, « L'École Vinet et la "destination sociale de la femme" (1884-1908) », dans Collectif, *Itinéraires de femmes et rapports de genre dans la Suisse de la Belle Époque*, Lausanne, 2007, p. 13-45.

J

Jablonka s.d. : Ivan Jablonka, « Les Croisières de Citroën : publicité et colonialisme dans l'entre-deux-guerres », *L'Histoire par l'image* (consulté le 3 août 2017 sur http://www.histoire-image.org/etudes/croisieres-citroen-publicite-colonialisme-entre-deux-guerres).

Jasenas 1973 : Michael Jasenas, *A History of the Bibliography of Philosophy*, Hildesheim-New York, 1973.

Joly 1958 : Robert Joly, « Compte rendu de : Acta Congressus Madvigiani Hafniae MDMLIV. Vol. II : The Classical Pattern of Modern Western Civilization. Formation of the Mind. Forms of Thought. Moral Ideas, 1958 », *Revue des Études Anciennes* 60.3-4, 1958, p. 403-406.

Joseph 2012 : John E. Joseph, *Saussure*, Oxford, 2012.

Jost 2001 : Hans Ulrich Jost, « Critique historique du consensus helvétique : si le légendaire Guillaume Tell et le mythe du serment du Grütli ne nourrissent plus guère l'imaginaire de la jeune génération, la Suisse comme pays modèle du consensus est un cliché qui se porte bien », *Traverse : Zeitschrift für Geschichte = Revue d'histoire* 8.3, 2001, p. 57-79.

Jost 2004 : Hans Ulrich Jost, « Die Haltung schweizerischer Intellektueller gegenüber Nachkriegsdeutschland. Max Frisch und Jean Rudolf von Salis als Beispiel », dans Antoine Fleury *et al.* (dir.), *Die Schweiz und Deutschland. 1945–1961*, Munich, 2004, p. 199-211.

Jost 2009 : Hans Ulrich Jost, « Origines, interprétations et usages de la "neutralité helvétique" », *Matériaux pour l'histoire de notre temps* 93.1, 2009, p. 5-12.

Junet 2009 : Magali Junet, *Germaine Ernst : peintre et graveur, 1905–1996,* Golion, 2009.

K

Kaiser 1928 : Rudolf Kaiser, « Compte rendu de : Bibliotheca philologica classica. Beiblatt zum Jahresbericht über die Fortschritte der klassischen Altertumswissenschaft. Bd. 52.53. 1925.1926. Hrsg. von Dr. Friedrich Vogel (Meißen). Leipzig, O.R. Reisland 1927.1928. VII, 344 S. », dans *Zentralblatt für Bibliothekswesen* 45, 1928, p. 755-756.

Kalinowski & Stavrinaki 2011 : Isabelle Kalinowski & Maria Stavrinaki (dir.), « Introduction au dossier : Carl Einstein et les primitivismes », *Gradhiva* 14, 2011, p. 4-29.

Karady 1986 : Victor Karady, « De Napoléon à Duruy : les origines et la naissance de l'université contemporaine », dans Jacques Verger (dir.), *Histoire des universités en France*, Paris, 1986, p. 261-366.

Karady 2002 : Victor Karady, « La migration internationale d'étudiants en Europe, 1890-1940 », *Actes de la recherché en sciences sociales* 145, 2002, p. 47-60.

Karady 2003 : Victor Karady, « Les logiques des échanges inégaux. Contraintes et stratégies à l'œuvre dans les migrations en Europe dans les années 1930 », dans Hartmut R. Peter & Natalia Tikhonov (dir.), *Universitäten als Brücken in Europa : Studien zur Geschichte der studentischen Migration = Les universités, des ponts à travers l'Europe : études sur l'histoire des migrations étudiantes*, Berne, 2003, p. 17-33.

Kent 1926 : Roland G. Kent *et al.*, « Correspondence », *The American Journal of Philology* 47.1, 1926, p. 104-105.

Kent 1927 : Roland G. Kent, « Review », *The American Journal of Philology* 48.2, 1927, p. 182-184.

Kent 1930 : Roland G. Kent, « Record of the Linguistic Institute, Third Session July 7 to August 15, 1930 », *Language* 6.3, 1930, p. 3-7+13-17.

Kirchner 1939 : Egon Kirchner, « Klassische und rassische Stoffauslese. Mit besonderer Berücksichtigung der Antike », *Die Alten Sprachen* 4, 1939, p. 139-141.

Klein 2020 : Malte Klein, *Wie im Geschichtsunterricht Nationalsozialismus vermittelt werden sollte – Lehrpläne und Schulgeschichtsbücher 1933–1945*, Berlin, 2020.

Klussmann & Englemann 1909-1911 : Rudolf Klussmann & Wilhelm Englemann (dir.), *Bibliotheca scriptorum classicorum et graecorum et latinorum : Die literatur von 1878 bis 1896 einschliesslich umfassend*, Leipzig, 1909-1911.

Koop 2016 : Volker Koop, *Alfred Rosenberg : der Wegbereiter des Holocaust : eine Biographie*, Cologne, 2016.

Kraiker 1939 : Wilhelm Kraiker, « Die nordischen Einwanderungen nach Griechenland. Forschungsbericht », *Die Alten Sprachen* 4, p. 272-280.

Kreis 1969 : Georg Kreis, « Faschismus in der Schweiz. Die Geschichte der Frontenbewegungen in der deutschen Schweiz, 1930-1945 [Walter Wolf] », *Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera* 19.4, 1969, p. 911-913.

Kreis 1999 : Georg Kreis, *Die Schweiz im Zweiten Weltkrieg. Ihre Antworten auf die Herausforderungen der Zeit*, St-Gallen, 1999.

Kreis 2008 : Georg Kreis, *Vorgeschichten zur Gegenwart – Ausgewählte Aufsätze Band 4, Teil 2: Schweiz*, Bâle, 2008.

Kreis 2009, Georg Kreis, « La crise des années 1930 et la hantise de la "surpopulation étrangère" », *Matériaux pour l'histoire de notre temps* 93.1, 2009, p. 13-22.

Krige 2016 : John Krige, « The "Problem of Evil" and Postwar Scientific Cooperation in Europe », dans Corine Defrance & Anne Kwaschik (dir.), *La guerre froide et l'internationalisation des sciences : Acteurs, réseaux et institutions*, Paris, 2016, p. 31-49.

Kuk 2009 : Leszek Kuk, « Les échanges culturels et scientifiques franco-polonais à l'épreuve de la guerre froide », dans Antoine Fleury & Lubor Jilek (dir.), *Une Europe malgré tout, 1945–1990, Contacts et réseaux culturels, intellectuels et scientifiques entre Européens dans la guerre froide*, Bruxelles-Berne, 2009, p. 439-452.

L

La Penna 2001 : Antonio La Penna, « La rivista Roma e l'Istituto di Studi Romani. Sul culto della romanità nel periodo fascista », dans Beat Näf (dir.), *Antike und Altertumswissenschaft in der Zeit von Faschismus und Nationalsozialismus. Kolloquium Universität Zürich, 14.–17. Oktober 1998*, Cambridge, 2001, p. 89-110.

Laborie & Marcot 2015 : Pierre Laborie & François Marcot (dir.), *Les comportements collectifs en France et dans l'Europe allemande. Historiographie, normes, prismes. 1940–1945*, Paris, 2015.

Lagrou 1997 : Pieter Lagrou, « La résistance et les conceptions de l'Europe, 1945-1965. Le monde associatif international d'anciens résistants et victimes de la persécution devant le Guerre froide, le problème allemand et l'intégration européenne », dans Antoine Fleury & Robert Frank (dir.), *Le rôle des guerres dans la mémoire des Européens*, Berne, 1997, p. 137-181.

Lahire 2015 : Bernard Lahire, « Comportements individuels, comportements collectifs : dispositifs, contextes d'action et échelles d'observation », dans Pierre Laborie & François Marcot (dir.), *Les comportements collectifs en France et dans l'Europe allemande. Historiographie, normes, prismes. 1940–1945*, Paris, 2015, p. 15-23.

Lamarque & Queyroux 2005 : Mireille Lamarque & Fabienne Queyroux, « Les archives des savants antiquisants à l'Institut de France », *Anabases* 1, 2005, p. 268-272.

Lambrino 1925 : Scarlat Lambrino, « L'enseignement du latin en Roumanie », *Revue des Études Latines* 3, 1925, p. 65-69.

Lambrino 1951 : Scarlat Lambrino, *Bibliographie de l'Antiquité classique. Première partie, Auteurs et textes : 1896–1914*, Paris, 1951.

Lane 1953 : George S. Lane, « Roland Grubb Kent », *Language* 29.1, 1953, p. 1-13.

Lang 1938 : H.S. Lang, « Die Cicerolektüre im Dienste der nationalpolitischen Erziehung », *Die Alten Sprachen* 3, 1938, p. 41-54.

Langlois 1925 : Charles-Victor Langlois, « Éloge funèbre de M. Louis Havet, membre de l'Académie », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* 69.1, 1925, p. 17-22.

Latte 1960 : Kurt Latte, « Abréviations dans les publications classiques », *Bulletin de l'Association Guillaume Budé* 2, 1960, p. 185-199.

Launet 2016 : Édouard Launet, *Sorbonne plage*, Paris, 2016.

Lavarenne 1952 : Maurice Lavarenne, « Compte rendu de : Actes du Premier Congrès de la Fédération Internationale des Associations d'Études Classiques à Paris, 28 août - 2 septembre 1950 », *Latomus* 11. 2, 1952, p. 278-280.

Lavagnini 1923 : Bruno Lavagnini, « Compte rendu de : Franz Zimmermann, Bibliotheca Philologica Classica. Beiblatt zum Jahresbericht über die Fortschritte der klassischen Altertumswissenschaft. Band 46 », *Aegyptus* 4.3, 1923, p. 225-226.

Lavisse 1885 : Ernest Lavisse, *Questions d'enseignement national*, Paris, 1885.

Le Bras 1947a : Gabriel Le Bras, « Compte-rendu des séances de la Société des Études latines. Séance du 12 janvier 1946 », *Revue des Études Latines* 24, 1947, p. 28-30.

Le Bras 1947b : Gabriel Le Bras, « Compte-rendu des séances de la Société des Études latines. Séance du 9 février 1946 », *Revue des Études Latines* 24, 1947, p. 30-33.

Le Bras 1947c : Gabriel Le Bras, « Compte-rendu des séances de la Société des Études latines. Séance du 14 décembre 1946 », *Revue des Études Latines* 24, 1947, p. 40-42.

Le Gall 1973 : Jean Le Gall, « Compte-rendu des séances de la Société des Études Latines : le cinquantenaire de la Société des Études Latines, Rome, 16 avril 1973 », *Revue des Études Latines* 51, 1973, p. 1-3.

Le Goff 1989 : Jacques Le Goff, « Comment écrire une biographie historique aujourd'hui ? », *Le débat* 54, 1989, p. 48-53.

Lécuyer 1996 : Carole Lécuyer, « Une nouvelle figure de la jeune fille sous la IIIe République : l'étudiante », *Clio. Histoire, femmes et sociétés* 4, 1996, DOI 10.4000/clio.437.

Lejeune 1958 : Michel Lejeune, « Compte rendu de : Acta Congressus Madvigiani Hafniae MDMLIV. Vol. I : General Part, 1958 », *Revue des Études Anciennes* 60.3-4, 1958, p. 402-403.

Lestringant 2008 : Frank Lestringant, « Faut-il en finir avec l'exotisme ? Réflexions d'après-coup », *Hypothèses* 11.1, 2008, p. 67-74.

Levi 1989 : Giovanni Levi, « Les usages de la biographie », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations* 44.6, 1989, p. 1325-1336.

Lévy-Bruhl 1945a : Henri Lévy-Bruhl, « Compte rendu des séances. Séance du 13 janvier 1945 », *Revue des Études Latines* 23, 1945, p. 26-29.

Lévy-Bruhl 1945b : Henri Lévy-Bruhl, « Compte rendu des séances. Séance du 12 mai 1945 », *Revue des Études Latines* 23, 1945, p. 36-39.

Lévy-Bruhl 1945c : Henri Lévy-Bruhl, « Compte rendu des séances. Séance du 10 novembre 1945 », *Revue des Études Latines* 23, 1945, p. 41-44.

Leymarie & Sirinelli 2003 : Michel Leymarie & Jean-François Sirinelli (dir.), *L'histoire des intellectuels aujourd'hui*, Paris, 2003.

Lorenz 1936 : K. Lorenz, « Weltanschauliche Voraussetzungen bei der Auswertung antiker Germanenberichte », *Gegenwärtiges Altertum* 4, 1936, p. 49-56.

Loriga 1996 : Sabina Loriga, « La biographie comme problème », dans Jacques Revel (dir.), *Jeux d'échelles. La micro-analyse à l'expérience*, Paris, 1996, p. 209-231.

Loriga 2010 : Sabina Loriga, « Écriture biographique et écriture de l'histoire aux XIXe et XXe siècles », *Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques* 45, 2010, p. 47-71.

Losemann 2002 : Volker Losemann, « Aspekte der Standortbestimmung der Altertumswissenschaften in "Umbruchzeiten" », dans Rüdiger vom Bruch & Brigitte Kaderas (dir.), *Wissenschaften und Wissenschaftspolitik. Bestandsaufnahmen zu Formationen, Brüchen und Kontinuitäten im Deutschland des 20. Jahrhunderts*, Stuttgart, 2002, p. 310-323.

Losfeld 1983 : Gérard Losfeld, « Le centre de recherche et de documentation bibliographiques pour l'Antiquité Classique », dans Gilbert Varet (dir.), *Bibliographie et informatique : Les disciplines humanistes et leurs bibliographies à l'âge de l'informatique. Table ronde du CNRS, Besançon, 19 et 20 novembre 1982*, Paris, 1983, p. 47-50.

Lutz *et al.* 2018 : Helma Lutz *et al.*, *Handbuch Biographieforschung*, Wiesbaden, 2018.

M

Maissen 2015 : Thomas Maissen, *Geschichte der Schweiz*, Baden, 2015.

Maltone 2006 : Carmela Maltone, *Exil et identité. Les antifascistes italiens dans le Sud-Ouest. 1924–1940*, Bordeaux, 2006.

Malye 1928a : Jean Malye, « La culture classique en Pologne », *Bulletin de l'Association Guillaume Budé* 18, 1928, p. 3-14.

Malye 1928b : Jean Malye, « La culture classique chez les Tchèques », *Bulletin de l'Association Guillaume Budé* 20, 1928, p. 24-36.

Malye 1945 : Jean Malye, « Humanisme 45 », *Lettres d'Humanité* 4, 1945, p. 227-231.

Malye 1946 : Jean Malye, « L'Association Guillaume Budé en Allemagne », *Bulletin de l'Association Guillaume Budé* 2, 1946, p. 14-20.

Malye 1947 : Jean Malye, « De l'Humanisme », *Bulletin de l'Association Guillaume Budé* 4, 1947, p. 17-22.

Malye 1948 : Jean Malye, « De l'Humanisme », *Bulletin de l'Association Guillaume Budé* 5, 1948. p. 53-57.

Malye 1953 : Jean Malye, « Roland Kent », *Bulletin de l'Association Guillaume Budé* 1, 1953, p. 61-62.

Malye 1955 : Jean Malye, « Paul Mazon et la Société "Les Belles Lettres" », *Bulletin de l'Association Guillaume Budé* 2, 1955, p. 11-15.

Marcot *et al.* 2015 : François Marcot *et al.*, « A propos des concepts et de leurs usages », dans Pierre Laborie et François Marcot (dir.), *Les comportements collectifs en France et dans l'Europe allemande. Historiographie, normes, prismes. 1940–1945*, Paris, 2015, p. 39-50.

Marg 1949 : Walter Marg, « Treffen der Deutschen Altertumswissenschaft August 1949 in Hinterzarten/Schwarzwald », *Gnomon* 21, 1949, p. 279-280.

Marg 1950 : Walter Marg, « Pariser Kongreß des intern. Verbandes der Gesellschaften für Klassische Studien », *Gnomon* 22.3-4, 1950, p. 198-199.

Marouzeau 1909 : Jules Marouzeau, « Mission de M. Marouzeau à Munich, Florence et Rome », *École pratique des hautes études, Section des sciences historiques et philologiques. Annuaire 1909–1910*, 1909, p. 112-116.

Marouzeau 1923a : Jules Marouzeau, « Chronique », *Revue des Études Latines* 1, 1923, p. 47-60.
Marouzeau 1923b : Jules Marouzeau, « Chronique », *Revue des Études Latines* 1, 1923, p. 79-84.
Marouzeau 1924 : Jules Marouzeau, *Le latin. Dix causeries*, Paris, 1924.
Marouzeau 1925a : Jules Marouzeau, « Louis Havet », *Revue des Études Latines* 3, 1925, p. 24-26.
Marouzeau 1925b : Jules Marouzeau, « Chronique », *Revue des Études Latines* 3, 1925, p. 29-34.
Marouzeau 1925c : Jules Marouzeau, « Chronique », *Revue des Études Latines* 3, 1925, p. 93-100.
Marouzeau 1926 : Jules Marouzeau, « Chronique », *Revue des Études Latines* 4, 1926, p. 91-98.
Marouzeau 1927a : Jules Marouzeau, *Dix années de bibliographie classique. Bibliographie critique et analytique de l'Antiquité gréco-latine pour la période 1914–1924, Première Partie, Auteurs et textes*, 1927.
Marouzeau 1927b : Jules Marouzeau, « Le problème de la Bibliographie classique », *Bulletin de l'Association Guillaume Budé* 17, 1927, p. 13-20.
Marouzeau 1927c : Jules Marouzeau, « Chroniques », *Revue des Études Latines* 5, 1927, p. 21-29.
Marouzeau 1927d : Jules Marouzeau, « Chroniques », *Revue des Études Latines* 5, 1927, p. 122-133.
Marouzeau 1928a : Jules Marouzeau, *L'Année Philologique : bibliographie critique et analytique de l'antiquité gréco-romaine pour l'année 1927* (*APh* 1), Paris, 1928.
Marouzeau 1928b : Jules Marouzeau, « Chronique des Études Latines », *Revue des Études Latines* 6, 1928, p. 116-128.
Marouzeau 1928c : Jules Marouzeau, « Chronique des Études Latines », *Revue des Études Latines* 6, 1928, p. 259-266.
Marouzeau 1929a : Jules Marouzeau, « Chronique des Études Latines », *Revue des Études Latines* 7, 1929, p. 145-147.
Marouzeau 1929b : Jules Marouzeau, « Chronique des Études Latines », *Revue des Études Latines* 7, 1929, p. 272-277.
Marouzeau 1930 : Jules Marouzeau, *L'Année Philologique : bibliographie critique et analytique de l'antiquité gréco-romaine pour l'année 1929* (*APh* 4), Paris, 1930.
Marouzeau 1931a : Jules Marouzeau, « Chronique des Études Latines », *Revue des Études Latines* 9, 1931, p. 27-35.
Marouzeau 1931b : Jules Marouzeau, « Chronique des Études Latines », *Revue des Études Latines* 9, 1931, p. 208-218.
Marouzeau 1931c : Jules Marouzeau, *L'Année Philologique : bibliographie critique et analytique de l'antiquité gréco-romaine pour l'année 1930* (*APh* 5), Paris, 1931.
Marouzeau 1932a : Jules Marouzeau, « Le problème de la bibliographie et de la documentation ; Rapport présenté par M. Marouzeau, professeur à la Sorbonne », dans *Congrès de Nîmes. 30 mars – 2 avril 1932 ; Actes du Congrès*, Paris, 1932, p. 203-212 (avec procès-verbal de la séance, p. 208-212).
Marouzeau 1932b : Jules Marouzeau, « Chronique Études latines », *Revue des Études Latines* 10, 1932, p. 307-314.
Marouzeau 1933a : Jules Marouzeau, « Dix années de la Société des Études Latines », *Revue des Études Latines* 11, 1933, p. 33-41.
Marouzeau 1933b : Jules Marouzeau, « Chronique des Études latines », *Revue des Études Latines* 11, 1933, p. 42-53.

Marouzeau 1933c : Jules Marouzeau, « À la mémoire de Émile Chatelain (1851-1933) », *Revue des Études Latines* 11, 1933, p. 298-299.

Marouzeau 1933d : Jules Marouzeau, « Le problème de la documentation », *Revue du livre* 1933, p. 3-7.

Marouzeau 1934 : Jules Marouzeau, « Chronique des Études latines », *Revue des Études Latines* 12, 1934, p. 33-39.

Marouzeau 1935a : Jules Marouzeau, « Chronique des Études latines », *Revue des Études Latines* 13, 1935, p. 31-36 et p. 251-258.

Marouzeau 1935b : Jules Marouzeau, « Pour le bi-millénaire d'Horace. Horace dans la littérature française », *Revue des Études Latines* 13, 1935, p. 274-295.

Marouzeau 1935c : Jules Marouzeau (dir.), *L'Année Philologique : bibliographie critique et analytique de l'antiquité gréco-romaine pour l'année 1933* (*APh* 8), Paris, 1935.

Marouzeau 1936a : Jules Marouzeau, « Horace dans la littérature française », dans AA.VV., *Istituto di Studi Romani, Orazio nella letteratura mondiale*, Rome, 1936, p. 62-78.

Marouzeau 1936b : Jules Marouzeau (dir.), *L'Année Philologique : bibliographie critique et analytique de l'antiquité gréco-romaine pour l'année 1935* (*APh* 10), Paris, 1936.

Marouzeau 1937a : Jules Marouzeau, *Une enfance*, réédition présentée par Daniel Dayen, Sagnat, 2016 [1937].

Marouzeau 1937b : Jules Marouzeau, « Chroniques des Études Latines », *Revue des Études Latines* 15, 1937, p. 39-44.

Marouzeau 1937c : Jules Marouzeau, « Chroniques des Études Latines », *Revue des Études Latines* 15, 1937, p. 258-267.

Marouzeau 1937d : Jules Marouzeau (dir.), *L'Année Philologique : bibliographie critique et analytique de l'antiquité gréco-romaine pour l'année 1936* (*APh* 11), Paris, 1937.

Marouzeau 1938a : Jules Marouzeau, « Chroniques des Études Latines », *Revue des Études Latines* 16, 1938, p. 38-45.

Marouzeau 1938b : Jules Marouzeau, « Bulletin critique : Recueils et mélanges », *Revue des Études Latines* 16, 1938, p. 226-227.

Marouzeau 1938 : Jules Marouzeau (dir.), *L'Année Philologique : bibliographie critique et analytique de l'antiquité gréco-romaine pour l'année 1937* (*APh* 12), Paris, 1938.

Marouzeau 1939a : Jules Marouzeau, « L'enseignement du latin en France », *Per lo Studio e L'Uso del Latino* 1, 1939, p. 31-36.

Marouzeau 1939b : Jules Marouzeau, « Les études latines dans le monde », *Revue des Études Latines* 17, 1939, p. 52-54.

Marouzeau 1939c : Jules Marouzeau, « Chroniques des Études latines », *Revue des Études Latines* 17, 1939, p. 39-47.

Marouzeau 1939d : Jules Marouzeau, « L'emploi du latin comme langue de communication scientifique », *Revue des Études Latines* 17, 1939, p. 56-57.

Marouzeau 1939e : Jules Marouzeau (dir.), *L'Année Philologique : bibliographie critique et analytique de l'antiquité gréco-romaine pour l'année 1938* (*APh* 13), Paris, 1939.

Marouzeau 1941a : Jules Marouzeau, « Chroniques des Études Latines », *Revue des Études Latines* 19, 1941, p. 46-54.

Marouzeau 1941b : Jules Marouzeau (dir.), *L'Année Philologique. Bibliographie critique et analytique de l'antiquité gréco-latine. Bibliographie de l'année 1939 et complément des années antérieures* (*APh* 14), Paris, 1941.

Marouzeau 1942a : Jules Marouzeau, « Jubilé A.-M. Guillemin », *Revue des Études Latines* 20, 1942, p. 35-36.

Marouzeau 1942b : Jules Marouzeau (dir.), *L'Année Philologique, bibliographie critique et analytique de l'antiquité gréco-latine : 1940–1941* (*APh* 15), Paris, 1942.

Marouzeau 1943-1944 : Jules Marouzeau, « Chroniques des Études Latines », *Revue des Études Latines* 21-22, 1943-1944, p. 67-74.

Marouzeau 1944 : Jules Marouzeau, « Exposé des titres de Marouzeau », Paris, 1944, (conservé au Département des Archives et manuscrits de la BNF).

Marouzeau 1945 : Jules Marouzeau, « Chroniques des études latines », *Revue des Études Latines* 23, 1945, p. 59-65.

Marouzeau 1946 : Jules Marouzeau (dir.), *L'Année Philologique. Bibliographie critique et analytique de l'antiquité gréco-latine : Bibliographie des années 1942, 1943 et 1944 et complément des années antérieures* (*APh* 16), Paris, 1946.

Marouzeau 1947 : Jules Marouzeau, « Chronique des études latines », *Revue des Études Latines* 24, 1947, p. 57-66.

Marouzeau 1948 : Jules Marouzeau, « Chronique des études latines », *Revue des Études Latines* 25, 1948, p. 66-71.

Marouzeau 1949 : Jules Marouzeau, « Chroniques des études latines », *Revue des Études Latines* 26, 1949, p. 81-88.

Marouzeau 1950a : Jules Marouzeau, « Chronique des Études latines », *Revue des Études Latines* 27, 1950, p. 90-99.

Marouzeau 1950b : Jules Marouzeau, « Les études latines dans le monde (suite) », *Revue des Études Latines* 27, 1950, p. 100-105.

Marouzeau 1951a : Jules Marouzeau, « Séance inaugurale du Congrès : Discours de Jules Marouzeau », dans *Actes du premier congrès de la Fédération Internationale des Associations d'Études Classiques. Ouvrage publié sous les auspices de la Fédération Internationale des Associations d'Études classiques et honoré, sur la recommandation du Conseil International de la Philosophie et des Sciences Humaines, d'une subvention de l'Unesco. À Paris, 28 août 1950–2 septembre 1950*, Paris, 1951, p. 26-28.

Marouzeau 1951b : Jules Marouzeau (dir.), *L'Année Philologique, Bibliographie critique et analytique de l'antiquité gréco-latine : Bibliographie de l'année 1949 et complément d'années antérieures* (*APh* 20), Paris, 1951.

Marouzeau 1952a : Jules Marouzeau, « Chronique des Études latines », *Revue des Études Latines* 29, 1952, p. 69-76.

Marouzeau 1952b : Jules Marouzeau, « Bulletin critique : Recueils et mélanges », *Revue des Études Latines* 29, 1952, p. 482-492.

Marouzeau 1954 : Jules Marouzeau, « Chronique des Études latines », *Revue des Études Latines* 31, 1954, p. 88-99.

Marouzeau 1960 : Jules Marouzeau, « Chroniques des Études Latines », *Revue des Études Latines* 37, 1960, p. 84-93.

Marrou 1972 : Henri-Irénée Marrou, « Notice sur la vie et les travaux de M. Jérôme Carcopino, membre de l'Académie », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* 116.1, 1972, p. 204-220.

Martin & Vendryes 1926 : André Martin & Joseph Vendryes, « Assemblée générale du 27 juin 1926 », *Bulletin de l'Association Guillaume Budé* 13, 1926, p. 3-15.

Martin & Vendryes 1927 : André Martin & Joseph Vendryes, « Assemblée générale du 3 juillet 1927 », *Bulletin de l'Association Guillaume Budé* 17, 1927, p. 3-10.

Martin & Vendryes 1928 : André Martin & Joseph Vendryes, « Assemblée générale du 1er juillet 1928 », *Bulletin de l'Association Guillaume Budé* 21, 1928, p. 3-10.

Mattioli 1994 : Aram Mattioli, *Zwischen Demokratie und totalitärer Diktatur. Gonzague de Reynold und die Tradition der autoritären Rechten in der Schweiz*, Zurich, 1994.

Maurel 2006 : Chloé Maurel, *L'UNESCO de 1945 à 1974*, Thèse de doctorat soutenue à l'Université de Paris I (Histoire contemporaine) sous la direction de Pascal Ory, Paris, 2006.

Maurel 2012 : Chloé Maurel, « L'Unesco entre européocentrisme et universalisme (1945-1974) », *Les Cahiers Irice* 9.1, 2012, p. 61-72.

Mayeur 1977 : Françoise Mayeur, *L'enseignement secondaire des jeunes filles sous la Troisième République*, Paris, 1977.

Mayeur 1981 : Françoise Mayeur, « Garçons et filles du XIXe au XXe siècle : une éducation différente », *Enfance* 34.1-2, 1981, p. 43-52.

Mazon 1946 : Paul Mazon, « Assemblée Générale du 26 mai 1940 », *Bulletin de l'Association Guillaume Budé* 1, 1946, p. 3-5.

Mazon 1988 : Brigitte Mazon, *Aux origines de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales*, Paris, 1988.

Ménudier 1989 : Henri Ménudier (dir.), *L'Allemagne occupée (1945–1949)*, Paris, 1989.

Merlin 1950 : Alfred Merlin, « Notice sur la vie et les travaux de M. Pierre Jouguet, membre de l'Académie », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* 94.4, 1950, p. 392-406.

Merlin 1955 : Alfred Merlin, « Notice sur la vie et les travaux de M. Paul Mazon, membre de l'Académie », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* 99.4, 1955, p. 472-481.

Meylan 1928 : Suzanne Meylan, « Lausanne. Au temps de l'Académie », *Les études des femmes dans les universités suisses*, Lausanne, 1928.

Mishliborsky 2019 : Noga Mishliborsky, « L'agir, l'agent, l'action : Bruno Snell et Jean-Pierre Vernant », *Cahiers "Mondes anciens"* 12, 2019.

Mollier 2004 : Jean-Yves Mollier, « Les intellectuels et le système éditorial français pendant la seconde guerre mondiale », dans Albrecht Betz & Stefan Martens (dir.), *Les intellectuels et l'Occupation, 1940–1944. Collaborer, partir, résister*, Paris, 2004, p. 200-217.

Mollier 2011 : Jean-Yves Mollier, « L'édition française dans la tourmente de la Seconde Guerre mondiale », *Vingtième Siècle* 112.4, 2011, p. 127-138.

Mombert 1985 : Monique Mombert, *Jeunesse allemande et rééducation en Z.F.O. La politique du livre et la rééducation de la jeunesse allemande dans le Sud de la Zone Française d'Occupation de 1945 à 1949*, Thèse de Troisième Cycle soutenue à l'Université des Sciences humaines de Strasbourg (Études germaniques) sous la direction de Jean-Baptiste Neveux, Strasbourg, 1985.

Momigliano 1984 : Arnoldo Momigliano, « Compte rendu de : Karl Christ. Römische Geschichte und deutsche Geschichtswissenschaft. Munich : C. H. Beck. 1982 », *The American Historical Review* 89.1, 1984, p. 105-106.

Monchablon 2011 : Alain Monchablon, « La manifestation à l'Étoile du 11 novembre 1940. Histoire et mémoires », *Vingtième Siècle* 110.2, 2011, p. 67-81.

Morel 2010 : Jean-Pierre Morel, « Penser l'exil, écrire l'exil », dans Morel *et al.* (dir.), *Dans le dehors du monde. Exils d'écrivains et d'artistes au XXe siècle*, Paris, 2010, p. 11-20.

Moulinier 2012 : Pierre Moulinier, *Les étudiants étrangers à Paris au XIXe siècle. Migrations et formations des élites*, Rennes, 2012.

Mounier-Kuhn & Pradoura 1986 : P.-E. Mounier-Kuhn & Élisabeth Pradoura, « Entretien avec Michel Lejeune (le 11 juin 1986) », *HistCnrs* (consulté le 10 juin 2020 sur http://www.histcnrs.fr/archives-orales/lejeune.html).

Moutot 2006 : Lionel Moutot, *Biographie de la revue Diogène. Les "sciences diagonales" selon Roger Caillois*, Paris, 2006.

Müller 1927 : Edwin Müller, « Franz Poland. Zu seinem 70. Geburtstag am 25. August 1927 », Dresde, 1927.

Muracciole 1997 : Jean-François Muracciole, « La résistance, l'éducation et la culture », *Tréma* 12-13, 1997, p. 85-98.

Murray 2011 : Oswyn Murray, « Le repentir de Gilbert Murray », dans Marc Fumaroli & Antoine Compagnon (dir.), *La République des Lettres dans la tourmente (1919–1939)*, Paris, 2011, p. 125-134.

N

Nelis 2007 : Jan Nelis, « La romanité ("romanità") fasciste. Bilan des recherches et propositions pour le futur », *Latomus* 66.4, 2007, p. 987-1006.

Nelis 2014 : Jan Nelis, « Spielerei entre amis ou théorisation scientifique ? *L'Istituto di Studi Romani* et l'idée de Rome, du bimillenario augusteo au romanesco », *Latomus, Revue d'Études Latines* 73.1, 2014, p. 202-204.

Nicault 2004 : Catherine Nicault, « Mathilde Salomon, pédagogue et pionnière de l'éducation féminine (Phalsbourg, 14 décembre 1837 – Paris, 15 septembre 1909) », *Archives Juives* 37.1, 2004, p. 129-134.

Nicklas 2016 : Thomas Nicklas, « (Re)construire l'espace public germano-suisse. Le journal zurichois "Die Tat" entre 1945 et 1960 », *Revue d'Allemagne et des pays de langue allemande* 48.2, 2016, p. 263-274.

Niglia 2014 : Federico Niglia, « Oublier l'ennemi, retrouver l'allié. L'attitude de l'Italie vis-à-vis de l'Allemagne après la première et la seconde guerre mondiale », *Cahiers de la Méditerranée* 88, 2014, DOI 10.4000/cdlm.7390.

Noiriel 1999 : Gérard Noiriel, *Les origines républicaines de Vichy*, Paris, 1999.

Nougaret 1925 : Louis Nougaret, « Louis Havet », *Revue des Études Latines* 3, 1925, p. 21-28.

Nougaret 1954 : Louis Nougaret, « Célébration du trentième anniversaire de la Société des Études latines. I. Réunion à Paris le samedi 13 juin 1953 dans l'Amphithéâtre de l'Annexe de la Faculté des Lettres », *Revue des Études Latines* 31, 1954, p. 73-80.

Nurdin 1997 : Jean Nurdin, « Idée nationale, passé historique et conscience européenne chez les intellectuels allemands après 1945 », dans Daniel Minary (dir.), *Expansions, ruptures et continuités de l'idée européenne*, vol. 3, Paris, 1997, 113-128.

O

Olivier 1930 : Frank Olivier, *Deux études sur Virgile*, Lausanne, 1930.

Oppermann 1938 : Hans Oppermann, « Griechen, Römer, Deutsche im Spiegel ihrer Nationalepen (Ilias, Äneis, Niebelungenlied) », *Die Alten Sprachen* 3, 1938, p. 33-40.

Oppermann 1939 : Hans Oppermann, « Per lo studio e l'uso del Latino. Bollettino internazionale di studi, ricerche, informazioni. Direttore : C. Galassi Paluzzi. Anno 1, N. 1 », *Gnomon* 15.12, 1939, p. 634-636.

P

Pakschies 1984 : Günter Pakschies, *Umerziehung in der Britischen Zone. 1945–1949 : Untersuchungen zur britischen Re-education-Politik*, Vienne-Cologne, 1984.

Panchaud 1956 : Georges Panchaud, « De l'école supérieure de jeunes filles au collège secondaire mixte », *Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat* 28.5, 1956, p. 8-10.

Panel 2011 : Louis-Napoléon Panel, « "L'année des quatre empereurs": l'École française de Rome en 1922-1923 », *Mélanges de l'École Françoise de Rome – Italie et Méditerranée modernes et contemporaines* 123, 2011, p. 285-298.

Panel 2013 : Louis-Napoléon Panel, « Du disciple au maître : Henri Irénée Marrou et Jérôme Carcopino, filiation, amitié et débats d'après leur correspondance (1929-1968) », *Cahiers Marrou* 6, 2013, p. 4-29.

Parrot 1970 : André Parrot, « Éloge funèbre de M. Jérôme Carcopino, membre de l'Académie », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* 114.1, 1970, p. 155-157.

Paschoud 1997 : François Paschoud, « Le cinquantième anniversaire de la FIEC. Exposé présenté le 22 août 1994 à Varsovie lors de la 24e assemblée générale des délégués de la FIEC », *Eos* 84, 1997, p. 5-17.

Paschoud 2001a : François Paschoud, « Juliette Ernst (1900-2001), Éditrice de l'Année philologique et co-fondatrice de la Fédération Internationale des Études Classiques (FIEC) », *Antiquité tardive* 9, 2001, p. 16-18.

Paschoud 2001b : François Paschoud, « Juliette Ernst », *Eikasmos* 12, 2001, p. 339-340.

Paschoud 2001c : François Paschoud, « Juliette Ernst 1900-2001 », *Historia* 50, 2001, p. I-II.

Paschoud 2001d : François Paschoud, « Juliette Ernst », *Pharos* 10, 2001, p. 8-9.

Passeron 1990 : Jean-Claude Passeron, « Biographies, flux, itinéraires, trajectoires », dans *Revue française de sociologie* 31.1, 1990, p. 3-22.

Pavillon & Vallotton 1992 : Monique Pavillon & François Vallotton, « Des femmes dans l'espace public helvétique 1870-1914 », dans AA.VV., *Lieux de femmes dans l'espace public, 1800–1930*, Lausanne, 1992, p. 7-54.

Peeters 1932 : Felix Peeters, « Chronique des humanités : la défense des humanités aux États-Unis », *Les Études classiques* 1, 1932, p. 143-453.

Peeters 1933 : Felix Peeters, « Les études latines dans le monde : Aux États-Unis », *Revue des Études Latines* 11, 1933, p. 308-317.

Peretz 1985 : Henri Peretz, « La création de l'enseignement secondaire libre de jeunes filles à Paris (1905-1920) », *Revue d'histoire moderne et contemporaine* 32.2, 1985, p. 237-275.

Pérez 2012 : Michel Pérez, *Carnets du Groenland : 1934–1935*, Paris, 2012.

Perrot *et al.* 1986 : Michèle Perrot *et al.*, « Culture et pouvoir des femmes : essai d'historiographie », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations* 41.2, 1986, p. 271-293.

Perrot 1998 : Michelle Perrot, *Les femmes ou les silences de l'Histoire*, Paris, 1998.

Peter & Tikhonov 2003 : Hartmut R. Peter & Natalia Tikhonov (dir.), *Universitäten als Brücken in Europa : Studien zur Geschichte der studentischen Migration = Les universités, des ponts à travers l'Europe : études sur l'histoire des migrations étudiantes*, Berne, 2003.

Petitjean & Bertol Domingues 2007 : Patrick Petitjean & Heloisa Maria Bertol Domingues, « 1947-1950 : quand l'Unesco a cherché à se démarquer des histoires européocentristes : Le projet d'une Histoire scientifique et culturelle de l'humanité », 2007 (en ligne).

Pfeil 2008 : Ulrich Pfeil (dir.), *Die Rückkehr der deutschen Geschichtswissenschaft in die "Ökumene der Historiker" : ein wissenschaftsgeschichtlicher Ansatz*, Munich, 2008.

Pfeil 2016a : Ulrich Pfeil, « Les relations entre historiens français et allemands dans les années 1950 et 1960. Entre nouvelles orientations politiques et processus de mutations scientifiques », *Revue d'Allemagne et des pays de langue allemande* 48.2, 2016, p. 439-451.

Pfeil 2016b : Ulrich Pfeil, « Pour une historicisation des processus de réconciliation. Quelques réflexions de conclusion », *Les Cahiers Sirice* 15.1, 2016, p. 99-105.

Picard 1990 : Jean-François Picard, *La République des savants : la recherche française et le CNRS*, Paris, 1990.

Picard 1999 : Jean-François Picard, « La création du CNRS », *La revue pour l'histoire du CNRS* 1, 1999, DOI 10.4000/histoire-cnrs.485.

Picard 2020 : Jean-François Picard, « Le CNRS et son Comité national. Essor et déclin d'un Parlement de la Science », *HistCnrs* (consulté le 10 juin 2020 sur http://www.histcnrs.fr/histoire-comite-national.html, J-F Picard, 2/2020).

Picard & Pradoura 1988 : Jean-François Picard & Élisabeth Pradoura, « La longue marche vers le CNRS (1901-1945) », *Cahiers pour l'histoire du CNRS* 1, 1988, p. 7-40.

Piketty 1999 : Guillaume Piketty, « La biographie comme genre historique ? Étude de cas », *Vingtième Siècle, revue d'histoire* 63, 1999, p. 119-126.

Pilet 1987 : J.-E. Pilet, « Suzanne Meylan (1898-1986) », *Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles* 78, 1987, p. 363-367.

Pippidi 1947: Dionisie M. Pippidi, « Le sens actuel de l'humanisme », *Lettres d'humanité* 6, 1947, p. 5-22.

Piovan 2018 : Dino Piovan, « Ancient Historians and Fascism: How to React Intellectually to Totalitarianism (or Not) », dans Helen Roche & Kyriakos N. Demetriou (dir.), *Brill's Companion to the Classics, Fascist Italy and Nazi Germany*, Leiden, 2018, p. 82-105.

Plasse Bouteyre 2008 : Christine Plasse Bouteyre, *Les écritures autobiographiques chez les professeurs de la Sorbonne, 1880–1940 : champ universitaire, champ littéraire*, Paris, 2008.

Plasse Bouteyre 2011 : Christine Plasse Bouteyre, « Écritures autobiographiques, remémoration et enjeux symboliques », *Conserveries mémorielles* 9, 2011 (en ligne).

Pottier 1961 : Bernard Pottier, « Compte rendu de : The Classical Pattern of Modera Western Civilization : Language. Acta Congressus Madvigiani – Actes du deuxième Congrès international des Études classiques, vol. V », *Bulletin Hispanique* 63.1-2, 1961, p. 124.

Pottier *et al.* 1974 : Bernard Pottier *et al.*, « Hommage à la mémoire de Walther von Wartburg », *Revue de linguistique romaine* 38.149-152, 1974, p. 604-616.

Poucet 2001 : Jacques Poucet, « La Toile et les Études classiques : publication électronique et ressources bibliographiques », *FEC – Folia Electronica Classica* 1, 2001 (consulté le 2 juillet 2020 sur http://bcs.fltr.ucl.ac.be/FE/01/Toile.html#Poucet) = *Hommages à Carl Deroux*, t. 5, 2003, p. 514-528.

Poulat 1979 : Émile Poulat, « Marouzeau (Jules). Une enfance », *Archives de sciences sociales des religions* 48.2, 1979, p. 315-316.

Poupault 2009 : Christophe Poupault, « Les voyages d'hommes de lettres en Italie fasciste. Espoir du rapprochement franco-italien et culture de la latinité », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire* 104.4, 2009, p. 67-79.

Poupault 2014 : Christophe Poupault, « Le rapprochement culturel franco-italien et ses enjeux idéologiques (1933-1935) », dans Catherine Fraixe *et al.* (dir.), *Vers une Europe latine : acteurs et enjeux des échanges culturels entre la France et l'Italie fasciste*, Paris, 2014, p. 115-130.

Pradoura 1987 : Élisabeth Pradoura, « Entretien avec Viviane Isambert-Jamati (Élisabeth Pradoura le 9 janvier 1987) », *HistCnrs* (consulté le 10 juin 2020 sur http://www.histcnrs.fr/archives-orales/isambert.html).

Praz 2004 : Anne-Françoise Praz, « Entre vision des élites et stratégies familiales. Étude comparative de l'accès des filles au savoir lors de la transition démographique », dans Catherine Bosshart-Pfluger *et al.* (dir.), *Geschlecht und Wissen – Genre et savoir – Gender and Knowledge*, Zurich, 2004, p. 165-176.

Prezioso 2009 : Stéfanie Prezioso, « Neutralité suisse et droit d'asile au temps du fascisme et de l'antisémitisme (1930-1939) », *Matériaux pour l'histoire de notre temps* 93.1, 2009, p. 23-31.

Prochasson *et al.* 1994 : Christophe Prochasson *et al.*, « À propos des intellectuels en Suisse romande … », *Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera*, 44.4, 1994, p. 410-417.

Prochasson & Rasmussen 1996 : Christophe Prochasson & Anne Rasmussen, *Au nom de la patrie. Les intellectuels et la Première Guerre mondiale (1910–1919)*, Paris, 1996.

Prost 1968 : Antoine Prost, *Histoire de l'enseignement en France 1800–1967*, Paris, 1968.

Prost 1988 : Antoine Prost, « Les origines des politiques de la recherche en France (1939-1958) », *Cahiers pour l'histoire du CNRS* 1, 1988, p. 41-62.

Purtschert 2011 : Patricia Purtschert, « Chewing on Post-colonial Switzerland Redigesting What Has Not Yet Been Swallowed (Part I) », dans Andrea Thal (dir.), *Chewing the Scenery 1st Edition*, Zurich, 2011, p. 173-176 et p. 199-202.

Purtschert 2019 : Patricia Purtschert, *Kolonialität und Geschlecht im 20. Jahrhundert. Eine Geschichte der weißen Schweiz*, Bielefeld, 2019.

Purtschert *et al.* 2015 : Patricia Purtschert *et al.*, « Switzerland and "Colonialism without Colonies" », *Interventions : International Journal of Postcolonial Studies*, DOI 10.1080/1369801X.2015.1042395.

Purtschert & Fischer-Tiné 2015 : Patricia Purtschert & Harald Fischer-Tiné (dir.), *Colonial Switzerland – Rethinking Colonialism from the Margins*, Basingstoke, 2015.

R

Raabe 1990 : Paul Raabe, « Formen und Wandlungen der Bibliographien », dans Hans-Albrecht Koch (dir.), *Welt der Information*, Stuttgart, 1990, p. 76-96.

Radet 1924 : Georges Radet, « Compte rendu de : Cornelius Népos, Œuvres, texte établi et traduit par Anne-Marie Guillemin (collection Guillaume Budé), 1923 », *Revue des Études Anciennes* 26.2, 1924, p. 175-176.

Radet 1938 : Georges Radet, « Compte rendu de : L'année philologique, publiée sous la direction de J. Marouzeau par Mlle Juliette Ernst, t. XI, 1937 », *Revue des Études Anciennes* 40.2, 1938, p. 209-210.

Rasmussen 2004 : Anne Rasmussen, « La “science française” dans la guerre des manifestes, 1914-1918 », *Mots. Les langages du politique* 76, 2004, DOI 10.4000/mots.1843.

Rasmussen 2007 : Anne Rasmussen, « Réparer, réconcilier, oublier : enjeux et mythes de la démobilisation scientifique, 1918-1925 », *Histoire@Politique* 3.3, 2007, p. 1-8.

Rebenich 2005 : Stefan Rebenich, « Nationalsozialismus und Alte Geschichte. Kontinuität und Diskontinuität in Forschung und Lehre », dans Isolde Stark (dir.), *Elisabeth Charlotte Welskopf und die Alte Geschichte in der DDR*, Stuttgart, 2005, p. 42–64.

Rebenich 2010 : Stefan Rebenich, « Institutionalisierung der Alten Geschichte im 19. und 20. Jahrhundert. Wissenschaftshistorische Überlegungen zur Entwicklung des Faches », dans Leonhard Burckhardt (dir.), *Das Seminar für Alte Geschichte in Basel 1934–2007. Herausgegeben von Leonhard Burckhardt zum 75-jährigen Bestehen des Seminars für Alte Geschichte der Universität Basel*, Bâle, 2010, p. 7-20.

Rebenich 2015 : Stefan Rebenich, « Altertumswissenscaften zwischen kaltem Krieg und Studentenrevolution. Zur Geschichte der Mommsen-Gesellschaft von 1950 bis 1968 », *Hermes. Zeitschrift für klassische Philologie* 143.3, 2015, p. 257-287.

Redard 1966 : Georges Redard, « Le maître et l’œuvre », *Études de lettres* 9.1, 1966, p. 90-102.

Reinbothe 2006 : Roswitha Reinbothe, *Deutsch als internationale Wissenschaftssprache und der Boykott nach dem Ersten Weltkrieg*, Francfort-sur-le-Main, 2006.

Reinbothe 2010 : Roswitha Reinbothe, « L’exclusion des scientifiques allemands et de la langue allemande des congrès scientifiques internationaux après la Première Guerre mondiale », *Revue germanique internationale* 12, 2010, p. 193-208.

Reisland & Münscher 1929 : O.R. Reisland & Karl Münscher, « Vorbemerkungen », *Bibliotheca Philologica Classica. Beiblatt zum Jahresbericht über die Fortschritte der klassischen Altertumswissenschaft* 55, 1929, p. III-IV.

Renard 1958 : Marcel Renard, « Compte rendu de : Acta congressus Madvigiani, 5 vol. », *Latomus* 17.4, 1958, p. 826-827.

Rennes 2005 : Juliette Rennes, *Le mérite et la nature, une controverse républicaine : l’accès des femmes aux professions de prestige, 1880–1940*, Paris.

Renoliet 1999 : Jean-Jacques Renoliet, *L’Unesco oubliée : La Société des Nations et la coopération intellectuelle (1919–1946)*, Paris, 1999.

Rey 2007 : Sarah Rey, « Jérôme Carcopino, un historien dans Rome », *Anabases* 5, 2007, p. 191-206.

Reymond 1985a : Bernard Reymond, *Théologien ou prophète ? Les francophones et Karl Barth avant 1945*, Lausanne, 1985.

Reymond 1985b : Bernard Reymond (dir.), *Nous qui pouvons encore parler : correspondance, 1928–1956*, Lausanne, 1985.

Richards 1992 : Pamela Spence Richards, « Scientific Information in Occupied France, 1940-1944 », *The Library Quarterly: Information, Community, Policy* 62.3, 1992, p. 295-305.

Rivière 2004 : Carole-Anne Rivière, « La spécificité française de la construction sociologique du concept de sociabilité », *Réseaux* 123.1, 2004, p. 207-231.

Robert 2007 : André D. Robert, « La Quatrième République et les questions de l’égalité et de la justice dans l’enseignement du second degré : le changement sans la réforme », *Revue française de pédagogie* 159, 2007, p. 81-92.

Robic 2010 : Marie-Claire Robic, « À propos de transferts culturels. Les congrès internationaux de géographie et leurs spatialités », *Revue germanique internationale* 12, 2010, p. 33-45.

Roche 2018 : Helen Roche, « Classics and Education in the Third Reich: Die Alten Sprachen and the Nazification of Latin- and Greek-Teaching in Secondary Schools », dans Helen

Roche & Kyriakos N. Demetriou (dir.), *Brill's Companion to the Classics, Fascist Italy and Nazi Germany*, Leiden, 2018, p. 238-263.

Roche & Demetriou 2018 : Helen Roche & Kyriakos N. Demetriou (dir.), *Brill's Companion to the Classics, Fascist Italy and Nazi Germany*, Leiden, 2018.

Rodenwaldt & Hege 1941 : Walter Hege & Gerhart Rodenwaldt, *Griechische Tempel,* Berlin, 1941.

Roersch 1938 : Alphonse Roersch, « Gli studi romani nel mondo », *L'Antiquité Classique* 7.1, 1938, p. 143-144.

Rogers 2006 : Rebecca Rogers, « Les femmes dans l'enseignement des langues vivantes : éléments pour une histoire à écrire », *ELA. Études de Linguistique Appliquée* 142.2, 2006, p. 135-149.

Rogers 2007 : Rebecca Rogers, « Les femmes dans l'enseignement des langues vivantes et anciennes : apports d'une histoire de genre », *Actualité de la recherche en Éducation et en Formation*, 2007, p. 2-12.

Rogers 2011 : Rebecca Rogers, « Mathilde Salomon, pédagogue et directrice du collège Sévigné », dans Jean-Pierre de Giorgio (dir.), *L'École des jeunes filles : Mathilde Salomon*, Rennes, 2017, p. 73-98.

Rosenberg 1930 : Alfred Rosenberg, *Der Mythus des 20. Jahrhunderts. Eine Wertung der seelisch-geistigen Gestaltenkämpfe unserer Zeit*, Munich, 1930.

Rostagni 1933 : Augusto Rostagni, « Cronache e commenti », *Rivista di filologia e d'istruzione classica* 9, 1933, p. 279-282.

Rubel 2019 : Alexander Rubel, « Quo Vadis Altertumswissenschaft ? The Command of Foreign Languages and the Future of Classical Studies », *Classical World* 112.3, 2019, p. 193-223.

Rueff 1949 : Jacques Rueff, « Séance inaugurale », *Conseil International de la Philosophie et des Sciences Humaines*, Paris-Bruxelles, 1949, p. 45.

Rüegg 1949 : Walter Rüegg, « Treffen der deutschen Altertumsforscher », *Museum Helveticum* 6.4, 1949, p. 250-252.

Rüegg 1951 : Walter Rüegg, « Die Scheidung zwischen Merkur und der Philologie. Zum ersten internationalen Kongress der Altertumswissenschaften in Paris », *Gymnasium* 58, 1951, p. 246-256.

Ruppen Coutaz 2016 : Raphaëlle Ruppen Coutaz, *La voix de Suisse à l'étranger. Radio et relations internationales (1932–1949)*, Neuchâtel, 2016.

Rychner 1985 : Jean Rychner, « André Burger : 1896-1985 », *Vox Romanica* 44, 1985, p. 407-409.

S

s.n. 1924 : « Rapport du Comité sur l'exercice 1923-1924 », *Bulletin de la Société des Études de Lettres* 1, 1924, p. 3-5.

s.n. 1925 : « Comité Américain de l'Association Guillaume Budé », *Bulletin de l'Association Guillaume Budé* 7, 1925, p. 4.

s.n. 1927 : « Colloques », *Bulletin de la Société des Études de Lettres* 3, 1927, p. 10-11.

s.n. 1929 : « Chronique de la Société », *Bulletin de la Société des Études de Lettres* 7, 1929, p. 5-15.

s.n. 1930 : « Proceedings of the Sixty-Second Annual Meeting of the American Philological Association. Also of the Thirty-Second Annual Meeting of the Philological Association of

the Pacific Coast », *Transactions and Proceedings of the American Philological Association* 61, 1930, p. I-CXXI.

s.n. 1931 : Association Suisse de Femmes Universitaires, « La préparation des jeunes filles aux études universitaires », *Le Mouvement Féministe* (Tiré à part), janvier 1931.

s.n. 1932a : « Compte rendu de : Bibliotheca philologica classica, bearb. von W. Rechnitz », *Supplément critique au Bulletin de l'Association Guillaume Budé* 4, 1932, p. 10-11.

s.n. 1932b : « Compte rendu de : The Year's Work in classical studies, 1931, edited by S. G. Owen », *Supplément critique au Bulletin de l'Association Guillaume Budé* 4,1932, p. 11.

s.n. 1932c : « Livres offerts », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* 76.4, 1932, p. 429-431.

s.n. 1934 : « Livres offerts », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* 78.1, 1934, p. 70-72.

s.n. 1935a : « Current Events », *The Classical Journal* 30.8, 1935, p. 507-512.

s.n. 1935b : « Séance du 4 novembre 1935 », *Bulletin de la Commission royale d'histoire. Académie royale de Belgique* 99, 1935, p. 10-24.

s.n. 1935c : « À l'École Vinet », *Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses* 23, 1935, p. 80.

s.n. 1937 : « Chronique de l'année 1936-1937 », *École pratique des hautes études, Section des sciences historiques et philologiques. Annuaire 1937–1938. 1937*, p. 115-120.

s.n. 1939a : « Compte rendu sur l'administration pendant l'année 1939 (Canton de Vaud) », Lausanne, 1939.

s.n. 1939b : « Appel à l'étranger », *Bulletin de l'Association Guillaume Budé* 65, 1939, p. 15-20.

s.n. 1939c : « Réponse de l'étranger », *Bulletin de l'Association Guillaume Budé* 65, 1939, p. 20-27.

s.n. 1939d : « Souscription en faveur des humanistes mobilisés », *Bulletin de l'Association Guillaume Budé* 65, 1939, p. 28.

s.n. 1940a : « Réponses de l'étranger », *Bulletin de l'Association Guillaume Budé* 66, 1940, p. 10-14.

s.n. 1940b : « Section bretonne », *Bulletin de l'Association Guillaume Budé* 67, 1940, p. 11-16.

s.n. 1946a : « sans titre », *Bulletin de l'Association Guillaume Budé* 1, 1946, p. 1-2.

s.n. 1946b : « La vie de l'Association en 1945 », *Bulletin de l'Association Guillaume Budé* 1, 1946, p. 40-72.

s.n. 1948 : « L'Association Guillaume Budé au Danemark et en Suède », *Bulletin de l'Association Guillaume Budé* 5, 1948, p. 48-49.

s.n. 1949a : « Report of the Council for the Year 1948 », *The Journal of Roman Studies* 39.1-2, 1949, p. 216.

s.n. 1949b : « Notice sur le Conseil International de la Philosophie et des Sciences Humaines », *Bulletin [du CIPSH]* 1, 1949, p. 17-20.

s.n. 1957 : « Notes and News », *The Classical World* 51.3, 1957, p. 85.

s.n. 1960 : [Willem den Boer], « Rapport sur le rôle des études classiques et humanistes dans l'éducation présenté dans le cadre de l'enquête instituée par l'Unesco », *Gymnasium. Zeitschrift für Kultur der Antike und humanistische Bildung* 67, 1960, p. 385-396.

s.n. 1966 : *Mélanges de linguistique offerts à André Burger. I, Linguistique générale* (Numéro spécial des *Cahiers Ferdinand de Saussure*), Genève, 1966.

s.n. 1982 : *Collège Sévigné, Le livre du centenaire. 1880–1980*, Paris, 1982.

s.n. 2002 : « Catalogue des sources de l'histoire de la Section », *École pratique des hautes études. Section des sciences historiques et philologiques. Livret-Annuaire 16, 2000–2001*, 2002, p. 57-81.

s.n. 2003 : « Catalogue des sources de l'histoire de la Section I », *École pratique des hautes études. Section des sciences historiques et philologiques. Livret-Annuaire 17. 2001–2002*, 2003, p. 63-116.

s.n. 2004 : « Sources de l'histoire de la Section. Extrait du Journal de Louis Havet », *École pratique des hautes études. Section des sciences historiques et philologiques. Livret-Annuaire 18. 2002–2003*, 2004, p. 48-97.

s.n. 2005 : « Sources de l'histoire de la Section », *École pratique des hautes études. Section des sciences historiques et philologiques. Livret-Annuaire 19. 2003–2004*, 2005, p. 57-96.

s.n. 2006 : « Sources de l'histoire de la Section des sciences historiques et philologiques de l'École Pratique des Hautes Études », *École pratique des hautes études. Section des sciences historiques et philologiques. Livret-Annuaire 20. 2004–2005*, 2006, p. 61-111.

S.R. 1915 : S.R., « Compte rendu de : F. Gatti e F. Pellati, Annuario bibliografico di archeologia e di storia dell' arte per l'Italia. Anno II, 1912, Roma », *Revue Archéologique* 2, 1915, p. 93-94.

Salvisberg 2017 : Stephanie Salvisberg, « Reisen in das nationalsozialistische Deutschland. Schweizerische Reisberichte von 1933 bis 1949 », dans Michel Grunewald *et al.* (dir.), *Confrontations au national-socialisme en Europe francophone et germanophone / Auseinandersetzungen mit dem Nationalsozialismus im deutsch- und französischsprachigen Europa. 1919–1949*, vol. 1, Berne, p. 261-273.

Samaran 1940 : Charles Samaran, « Compte rendu des séances de la Société des Études Latines. Séances du 13 janvier 1940, du 10 février 1940, du 9 mars 1940, du 13 avril 1940 et du 12 décembre 1940 », *Revue des Études Latines* 18, 1940, p. 25-37.

Samaran 1941 : Charles Samaran, « Compte rendu des séances de la Société des Études Latines. Séance du 13 décembre 1941 », *Revue des Études Latines* 19, 1941, p. 25-29.

Samaran 1975 : Charles Samaran, « À l'École des Hautes Études d'autrefois. Souvenirs d'un autre monde (1897-1901) », *École pratique des hautes études. 4e section, Sciences historiques et philologiques. Annuaire 1974–1975,* 1975, p. 49-61.

Sandoz 1988 : Suzette Sandoz, « L'École de Français Moderne, hier : les enseignant(e)s de l'EFM », *Uni Lausanne* 55.2 (Numéro thématique : « La femme à l'Université »), 1988, p. 37-40.

Sapiro 2004 : Gisèle Sapiro, « La collaboration littéraire », dans Albrecht Betz & Stefan Martens (dir.), *Les intellectuels et l'Occupation, 1940–1944. Collaborer, partir, résister*, Paris, 2004, p. 39-63.

Say 1993 : Hélène Say, « Le voyage de Jules Marouzeau en Allemagne, 1912 », *Mémoires de la Société des Sciences naturelles et archéologiques de la Creuse*, 45.1, 1993, p. 173-179.

Scarantino 2017 : Luca Maria Scarantino, « Jean d'Ormesson, le Cipsh et Diogène », *The International Council for Philosophy and Human Sciences*, 2017 (consulté le 10 juin 2020 sur http://www.cipsh.net/web/news-247.htm).

Schachermeyr 1937 : Fritz Schachermeyr, « Bedeutung der Rassen im Orient und der Antike sowie die nordische Führerpersönlichkeit in der Geschichte des indogermanischen Kreises », *Gymnasium : Zeitschrift für Kultur der Antike und humanistische Bildung* 48, 1937, p. 52.

Schaefer 1936 : Hugo Schaefer, « Horaz und Vergil im dritten Reich », *Humanistisches Gymnasium* 47, 1936, p. 204-209.

Schelbert 2000 : Leo Schelbert (dir.), *Switzerland under Siege. A Neutral Nation's Struggle for Survival*, Rockport, 2000.

Schmid 1971 : Wolfgang Schmid (dir.), *Die Interpretation in der Altertumswissenschaft. Ansprachen zur Eröffnung des 5. Kongresses der Fédération Internationale des Associations d'Études Classiques (FIEC), Bonn, 1. – 6. September 1969*, Bonn, 1971.

Schmidt 2012 : Martin Schmidt, « Snells Erben : Zur Geschichte des Lexikons des frühgriechischen Epos », dans Michael Meier-Brügger (dir.), *Homer, gedeutet durch ein großes Lexikon. Akten des Hamburger Kolloquiums vom 6.–8. Oktober 2010 zum Abschluss des Lexikons des frühgriechischen Epos*, 2012, p. 253-262.

Schmittlein 1948 : Raymond Schmittlein, *Études sur la nationalité des Aestii, I : Toponymie lituanienne*, Baden-Baden, 1948.

Schmittlein 1956 : Raymond Schmittlein, *La première campagne de César contre les Germains, 58 av. J.-C.*, Paris, 1956.

Schmitz 2004 : Markus Schmitz, « Die humanitäre und kulturelle Deutschlandhilfe der Schweiz nach dem Zweiten Weltkrieg », dans Antoine Fleury *et al.* (dir.), *Die Schweiz und Deutschland.* 1945-1961, Munich, 2004, p. 213-228.

Schöttler 2004a : Peter Schöttler, « La continuation des Annales sous l'Occupation : "une solution élégante" ? », dans Albrecht Betz & Stefan Martens (dir.), *Les intellectuels et l'Occupation. 1940–1944. Collaborer, partir, résister*, Paris, 2004, p. 243-261.

Schöttler 2004b : Peter Schöttler, « French and German Historians' Networks : The Case of the Early Annales », dans Christophe Charle *et al.* (dir.), *Transnational Intellectual Networks. Forms of Academic Knowledge and the Search for Cultural Identities*, Francfort-sur-le-Main-New York, 2004, p. 115-134.

Schröder-Gudehus 1978 : Brigitte Schröder-Gudehus, *Les scientifiques et la paix : la communauté scientifique internationale au cours des années 20*, Montréal, 1978.

Schröder-Gudehus 1986 : Brigitte Schröder-Gudehus, « Pas de Locarno pour la science. La coopération scientifique internationale et la politique étrangère des États pendant l'entre-deux-guerres », *Relations internationales* 46, 1986, p. 173-194.

Schröder-Gudehus 1993 : Brigitte Schröder-Gudehus, « La science ignore-t-elle vraiment les frontières ? Les relations franco-allemandes dans le domaine des sciences », dans Hans Manfred Bock *et al.* (dir.), *Entre Locarno et Vichy. Les relations culturelles franco-allemandes dans les années 1930*, Paris, 1993, p. 393-404.

Schumacher 2019 : Yves Schumacher, *Nazis! Fascistes! Fascisti! : Faschismus in der Schweiz 1918–1945*, Zurich, 2019.

Segalen 1986 : Victor Segalen, *Essai sur l'exotisme. Une esthétique du divers*, Paris, 1986 [1908].

Sémelin 1993 : Jacques Sémelin, « Le "totalitarisme" à l'épreuve de la résistance civile (1939-1989) », *Vingtième Siècle* 39, 1993, p. 79-90.

Sémelin 1998 : Jacques Sémelin, « De la force des faibles : analyse des travaux sur la résistance civile et l'action non violente », *Revue française de science politique* 48.6, 1998, p. 773-782.

Seston 1956 : William Seston, « Compte rendu des séances de la Société des Études Latines. Séance du 8 janvier 1955 », *Revue des Études Latines* 33, 1956, p. 31-34.

Sibold 2004 : Noëmi Sibold, « Die Universität Basel und die jüdischen Emigranten und Flüchtlinge in den 1930er Jahren », *Basler Zeitschrift für Geschichte und Altertumskunde* 104, 2004, p. 157-182.

Silverio 2014 : Enrico Silverio, « Il convegno augusteo del 1938 nel quadro del bimillenario della nascita di Augusto attraverso i documenti d'archivio e le pubblicazioni dell'Istituto Nazionale di Studi Romani », *Studi Romani* 62.1-4, 2014, p. 358-425.

Simon 1995 : Christian Simon, « Hektor Ammann – Neutralität, Germanophilie und Geschichte », dans Aram Mattioli (dir.), *Intellektuelle von rechts : Ideologie und Politik in der Schweiz 1918–1939*, Zurich 1995, p. 29-53.

Simon 2009 : Christian Simon, « Adolf Butenandt für Basel ? Geschichte einer gescheiterten Berufung, 1946-1949 », *Basler Zeitschrift für Geschichte und Altertumskunde* 109, 2009, p. 9-52.

Simon 2010 : Christian Simon, « Naturwissenschaften in Basel im 19. und 20. Jahrhundert Die Philosophisch-Naturwissenschaftliche Fakultät der Universität », (consulté le 4 juin 2020 sur https://unigeschichte.unibas.ch/fileadmin/user_upload/pdf/CSimon_NaturwissenschaftenBasel.pdf).

Simon 2013 : Christian Simon, « Zwischen Historismus und Geistiger Landesverteidigung : Geschichtswissenschaft an der Universität Basel im frühen 20. Jahrhundert », *Basler Zeitschrift für Geschichte und Altertumskunde* 113, 2013, p. 53-100.

Simon 2022 : Christian Simon, *An der Peripherie des nazifizierten deutschen Hochschulsystems. Zur Geschichte der Universität Basel 1933–1945*, Bâle-Berlin, 2022.

Singer 1997 : Claude Singer, *L'Université libérée. L'Université épurée (1943–1947)*, Paris, 1997.

Sirinelli 1988 : Jean-François Sirinelli, *Génération intellectuelle. Khâgneux et normaliens dans l'entre-deux-guerres*, Paris, 1988.

Sirinelli 1990 : Jean-François Sirinelli, *Intellectuels et passions françaises : manifestes et pétitions au XXe siècle*, Paris, 1990.

Snell 1935 : Bruno Snell, « Das I-ah des goldenen Esels », *Hermes* 70.3, 1935, p. 355-356.

Snell 1946 : Bruno Snell, *Die Entdeckung des Geistes. Studien zur Entstehung des europäischen Denkens bei den Griechen*, Hamburg, 1946.

Soleil 2011 : Xavier Soleil, *René Benjamin*, Paris, 2011.

Sohn & Thelamon 1998 : Anne-Marie Sohn & Françoise Thelamon (dir.), *L'Histoire sans les femmes est-elle possible ?,* Paris, 1998.

Sonnet 2019 : Martine Sonnet, « Faire de la recherche son métier ? », *Revue d'histoire des sciences humaines* 34, 2019, p. 125-154.

Souter 1924 : Alexander Souter, « Compte rendu de : Cornélius Népos, Œuvres, par Anne-Marie Guillemin », *The Classical Review* 38.5-6, 1924, p. 139.

Stamm-Kuhlmann 1990 : Thomas Stamm-Kuhlmann, « Deutsche Forschung und internationale Integration 1945-1955 » dans Rudolf Vierhaus & Bernhard vom Brocke (dir.), *Forschung im Spannungsfeld von Politik und Gesellschaft. Geschichte und Struktur der Kaiser-Wilhelm/Max-Planck-Gesellschaft*, Stuttgart, 1990, p. 886-909.

Steeger 1937 : Theodor Steeger, « Zur Auswertung der römischen Geschichte des Livius im Sinne einer nationalpolitischen Erziehung », *Die Alten Sprachen* 2, 1937, p. 87-97.

Stehlé 1957 : Henri Stehlé, « Compte rendu des séances du Groupe Romand de la Société des Études Latines », *Revue des Études Latines* 34, 1957, p. 56-63.

Strauss 1994 : Léon Strauss, « L'Université de Strasbourg repliée, Vichy et les Allemands », dans André Gueslin (dir.), *Les facs sous Vichy : étudiants, universitaires et universités de France pendant la Seconde guerre mondiale : actes du colloque des Universités de Clermont-Ferrand et de Strasbourg, novembre 1993*, Clermont-Ferrand, 1994, p. 87-112.

Strübel 1984 : Gustav Strübel, « 1945 – Neuanfang oder versäumte Gelegenheit ? », dans Jörg Tröger (dir.), *Hochschule und Wissenschaft im Dritten Reich*, Francfort-sur-le-Main, 1984, p. 168-179.

T

Tanner 2015 : Jakob Tanner, *Geschichte der Schweiz im 20. Jahrhundert*, Munich, 2015.

Thalmann-Antenen 1950 : Helene Thalmann-Antenen, « La situation de la femme universitaire en Suisse », *Revue universitaire suisse* 4, 1950, p. 1-6.

Thevenet 2009 : Jacqueline Thevenet, *Le Groënland*, Lausanne, 2009.

Thiersch 1916 : Hermann Thiersch, « Compte rendu de : Fr. Gatti e Fr. Pellati, Annuario bibliografico di Archeologia e di Storia dell' Arte per l'Italia. Anno I – 1911 (1913), Roma », *Historische Zeitschrift* 115.2, 1916, p. 332-337.

Thomas 1949 : Jean Thomas, « Discours de Jean Thomas, Sous-Directeur général de l'Unesco », *Bulletin [du CIPSH]* 1, 1949, p. 46-49.

Tikhonov 2002 : Natalia Tikhonov, « Les migrations estudiantines et la féminisation des universités européennes », *Pré-actes de la journée d'études du 8 février 2002 à l'ENS : « L'étudiant étranger »* (consulté le 03 juin 2020 sur http://barthes.ens.fr/clio/revues/AHI/articles/preprints/tiko.html).

Tikhonov 2004 : Natalia Tikhonov « Les débuts de l'accès des femmes aux professions de l'enseignement supérieur en Suisse », dans Catherine Bosshart-Pfluger *et al.* (dir.), *Geschlecht und Wissen – Genre et savoir – Gender and Knowledge*, Zurich, 2004, p. 293-306.

Tikhonov 2009a : Natalia Tikhonov, « Academic Migrations to Switzerland 1870-1914. The networks behind the numbers », dans Jürgen Barkhoff *et al.*, *Networking across borders and frontiers : demarcation and connectedness in European culture and society*, Francfort-sur-le-Main, 2009, p. 67-76.

Tikhonov 2009b : Natalia Tikhonov, « Les femmes et l'université en France, 1860-1914», *Histoire de l'éducation* 122, 2009, DOI 10.4000/histoire-education.1940.

Tolkiehn 1931 : Johannes Tolkiehn, « Bibliotheca philologica classica. Beiblatt zum Jahresbericht über die Fortschritte der klassischen Altertumswissenschaft. Bd. 56, 1929. Bearbeitet von Rudolf Kaiser. Leipzig 1931, O.R. Reisland. X, 278 s. », *Philologische Wochenschrift* 51, 1931, col. 920.

Torrès Bodet 1949 : Jaime Torrès Bodet, « Allocution prononcée par le Dr Torrès Bodet », *Bulletin du CIPSH* 1, 1949, p. 9-13.

Torrès Bodet 1951 : Jaime Torrès Bodet « Séance commune aux Congrès des Études classiques et des Études historiques : Message du Directeur Général de l'UNESCO, M. Jaime Torrès Bodet », dans *Actes du premier congrès de la Fédération Internationale des Associations d'Études Classiques. Ouvrage publié sous les auspices de la Fédération Internationale des Associations d'Études classiques et honoré, sur la recommandation du Conseil International de la Philosophie et des Sciences Humaines, d'une subvention de l'Unesco. À Paris, 28 août 1950–2 septembre 1950*, Paris, 1951, p. 20-22.

Tournès 2002 : Ludovic Tournès, « La diplomatie culturelle de la Fondation Ford. Les éditions *intercultural publications* (1952-1959) », *Vingtième Siècle* 76.4, 2002, p. 65-77.

Tournès 2012a : Ludovic Tournès, « L'américanisation de la science française ? La fondation Rockefeller et la construction d'une politique de recherche en biomédecine (1918-1939) », dans John Krige & Helke Rausch (dir.), *American Foundations and the Coproduction of World Order in the XXth Century*, Fribourg, 2012, p. 61-84.

Tournès 2012b : Ludovic Tournès, « La philanthropie américaine, la Société des Nations et la coproduction d'un ordre international (1919-1946) », *Relations internationales* 151.3, 2012, p. 25-36.

Tournès 2016a : Ludovic Tournès, *Les États-Unis et la Société des nations (1914–1946). Le Système international face à l'émergence d'une superpuissance*, Berne, 2016.

Tournès 2016b : Ludovic Tournès, « Jalons pour une histoire de l'internationalisme scientifique : le Conseil international des unions scientifiques et l'Union académique internationale », dans Corine Defrance & Anne Kwaschik (dir.), *La guerre froide et l'internationalisation des sciences : Acteurs, réseaux et institutions*, Paris, 2016, p. 51-68.

Toutain 1947 : Jules Toutain, « Compte-rendu des séances de la Société des Études latines. Assemblée générale annuelle (14 décembre 1946) », *Revue des Études Latines* 24, 1947, p. 42-45.

Trebitsch 1997 : Michel Trebitsch, « Nécrologie. Les revues qui s'arrêtent en 1939-1940 », *La revue des revues* 24, 1997, p. 19-33.

Tréfás 2009 : David Tréfás, « Deutsche Professoren in der Schweiz : Fallbeispiele aus der Geschichte der Universität Basel im 19. und 20. Jahrhundert », *Basler Zeitschrift für Geschichte und Altertumskunde* 109, 2009, p. 103-128.

Tröger 1984 : Jörg Tröger (dir.), *Hochschule und Wissenschaft im Dritten Reich*, Francfort-sur-le-Main, 1984.

U

Ungern-Sternberg 2013 : Jürgen von Ungern-Sternberg & Wolfgang von Ungern-Sternberg, *Der Aufruf "An die Kulturwelt !" Das Manifest der 93 und die Anfänge der Kriegspropaganda im Ersten Weltkrieg* (HRMG, Beihefte 18), Francfort-sur-le-Main, 2013.

Ungern-Sternberg 2015 : Jürgen von Ungern-Sternberg, « Les conséquences de la guerre sur la communauté scientifique en Europe », dans Antoine Compagnon & Serge Haroche (dir.), *Autour de 1914–1918 : nouvelles figures de la pensée. Sciences, arts et lettres*, Paris, 2015, p. 59-84.

V

Vaillant 1989 : Jérôme Vaillant, « Aspects de la politique culturelle de la France en Allemagne 1945-1949 », dans Henri Ménudier (dir.), *L'Allemagne occupée (1945–1949)*, Paris, 1989, p. 201-220.

Vaïsse 1993 : Maurice Vaïsse (dir.), *Le pacifisme en Europe des années 1920 aux années 1950*, Bruxelles, 1993.

van Buren 1959 : Albert William van Buren, « Compte rendu de : Acta Congressus Madvigiani, Hafniae MDMLIV. Proceedings of the Second International Congress of Classical Studies, Vol. IV », *American Journal of Archaeology* 63.2, 1959, p. 215-216.

Van Looy 1967 : Herman Van Looy, « Compte rendu de : Bruno Snell, Gesammelte Schriften », *L'Antiquité Classique* 36.1, 1967, p. 307-308.

van Voss 1990 : Heerma van Voss, « In Memoriam B.A. van Proosdij (1901-1990) », *Phoenix* 36.1, 1990, p. 4.

van Winden 1989 : J.C.M. van Winden, « Levensbericht C.A.E.M. Mohrmann », *Jaarboek*, 1989, p. 172-177.

Varet 1983 : Gilbert Varet (dir.), *Les disciplines et leurs bibliographies à l'âge de l'informatique, Table-ronde du CNRS, Besançon, 19–20 novembre 1982*, Paris, 1983.

Vellay 1928 : Charles Vellay, « Chronique bibliographique (Les Livres) », *L'Acropole. Revue du monde hellénique* 3, 1928, p. 119-120.

Vellay 1933 : Charles Vellay, « Chroniques », *L'Acropole. Revue du monde hellénique* 8, 1933, p. 112-128.

Vermeren 2007 : Patrice Vermeren, *La philosophie saisie par l'Unesco*, Paris, 2007.

Vermeule 1960 : Cornelius Vermeule, « Compte rendu de : Acta Congressus Madvigiani Vol. III », *American Journal of Archaeology* 64.1, 1960, p. 112-113.

Vernet 1983 : André Vernet, « In Memoriam Charles Samaran (1879-1982) », *Scriptorium* 37.1, 1983, p. 3-4.

Veyne 2014 : Paul Veyne, *Et dans l'éternité je ne m'ennuierai pas. Souvenirs*, Paris, 2014.

Vincent 2008 : Marie-Bénédicte Vincent, « Punir et rééduquer : le processus de dénazification (1945-1949) », dans Marie-Bénédicte Vincent (dir.), *La dénazification*, Paris, 2008, p. 9-88.

Vinel 2013 : Virginie Vinel, « Biographies individuelles et actions collectives : le militantisme féminin dans une vallée sidérurgique lorraine », *Cahiers du Genre* 54, 2013, p. 187-204.

Visser 1994: Romke Visser, « Storia di un progetto mai realizzato ?: il Centro Internazionale di Studi Romani », *Mededelingen van het Nederlands* 53, 1994, p. 44-80.

Visser 2001: Romke Visser, « Da Atene a Roma, da Roma a Berlino. L'Istituto di Studi Romani, il culto fascista della romanità e la "difesa dell'umanesimo" di Giuseppe Bottai (1936-1943) », dans Beat Näf (dir.), *Antike und Altertumswissenschaft in der Zeit von Faschismus und Nationalsozialismus. Kolloquium Universität Zürich, 14.–17. Oktober 1998*, Cambridge, 2001, p. 111-123.

Vittoria 2002 : Albertina Vittoria, « L'Istituto di Studi Romani e il suo fondatore Carlo Galassi Paluzzi dal 1925 al 1944 », dans Fernanda Roscetti (dir.), *Atti del Convegno "Il classico nella Roma contemporanea. Mito, modelli, memoria"*, Rome, 2002, p. 507-537.

Volet-Jeanneret 1988 : Helena Volet-Jeanneret, « Notes sur les premières étudiantes suisses à l'Université de Lausanne (1890-1914) », *Revue historique vaudoise* 96, 1988, p. 81-95.

Vom Brocke 1985 : Bernhard Vom Brocke, « Wissenschaft und Militarismus. Der Aufruf der 93 "An die Kulturwelt !" und der Zusammenbruch der internationalen Gelehrtenrepublik im Ersten Weltkrieg », dans W.M. Calder III *et al.* (dir.), *Wilamowitz nach 50 Jahren*, Darmstadt, 1985, p. 649-719.

W

Waeger 1971 : Gerhart Waeger, *Die Sündenböcke der Schweiz. Die Zweihundert im Urteil der geschichtlichen Dokumente 1940–1946*, Olten, 1971.

Wagner 2004 : Peter Wagner, « Introduction to Part I », dans Christophe Charle *et al.*, *Transnational Intellectual Networks. Forms of Academic Knowledge and the Search for Cultural Identities*, Francfort-sur-le-Main-New York, 2004, p. 17-26.

Waquet 2010 : Françoise Waquet, *Respublica academica. Rituels universitaires et genres du savoir (XVII-XXIe siècles)*, Paris, 2010.

Wartburg 1939 : Walther von Wartburg, *Die Entstehung der romanischen Völker*, Halle, 1939.

Wartburg 1941 : Walther von Wartburg, « Der Aufstieg der Literatursprachen », *Zeitschrift für Deutsche Geisteswissenschaft* 3, 1941, p. 250-263.

Waszink 1976 : J.H. Waszink, « Levensbericht H. Wagenvoort », *Jaarboek*, 1976, p. 239-245.

Wayne 2011 : Tiffany Wayne, *American Women of Science since 1900*, Santa Cruz, 2011.

Wehrli 1959 : F. Wehrli, « Compte rendu de : Acta Congressus Madvigiani, Hafniae MDMLIV. Ejnar Munksgaard, Copenhagen 1958, 5. Bde », *Museum Helveticum* 16.2, 1959.

Weisz 1977 : George Weisz, « Le corps professoral de l'enseignement supérieur et l'idéologie de la réforme universitaire en France, 1860-1885 », *Revue française de sociologie* 18.2, 1977, p. 201-232.

Wheeler 1924 : Arthur Leslie Wheeler, « Correspondence », *The American Journal of Philology* 45.1, 1924, p. 94-96.

Wilson 2007 : Peter Wilson, « Retrieving Cosmos : Gilbert Murray's Thought on International Relations », dans Christopher Stray (dir.), *Gilbert Murray Reassessed. Hellenism, Theatre, & International Politics*, Oxford, 2007, p. 239-260.

Wolf 1969 : Walter Wolf, *Faschismus in der Schweiz. Die Geschichte der Frontenbewegungen in der deutschen Schweiz, 1930–1945*, Zurich, 1969.

Wotke 1960 : Friedrich Wotke, « Die Unesco zur humanistischen Bildung », *Anzeiger für die Altertumswissenschaft*, 1960, col. 189.

Wuilleumier 1957: Pierre Wuilleumier, « Charles Dugas est mort », *Le Monde*, 18 octobre 1957, archives consultées le 10 juin 2020 sur https://www.lemonde.fr/archives/article/1957/10/18/charles-dugas-est-mort_2339531_1819218.html

Wyart 1991 : Jean Wyart, « Quelques souvenirs à l'occasion du cinquantenaire du CNRS », *Revue du Palais de la Découverte* 38, 1991, p. 7-19.

Z

Zauner 1994 : Stefan Zauner, *Erziehung und Kulturmission. Frankreichs Bildungspolitik in Deutschland 1945–1949*, Munich, 1994.

Zeiller 1943-1944a : Jacques Zeiller, « Compte rendu des séances de la Société des Études Latines », *Revue des Études Latines* 21-22, 1943-1944, p. 8-28.

Zeiller 1943-1944b : Jacques Zeiller, « Séance commémorative du vingtième anniversaire de la Société et de la Revue des Études Latines », *Revue des Études Latines* 21-22, 1943-1944, p. 46-63.

Ziolkovski 1993 : Theodore Ziolkovski, *Virgils and the Moderns*, Princeton, 1993.

Zwicker 1991 : Josef Zwicker, « Zur Universitätsgeschichte in den 1930er Jahren », dans Dorothee Huber (dir.), *50 Jahre Kollegienhaus der Universität Basel, Basler Universitätsreden, 85. Heft, (Vorträge gehalten am 10. Juni 1989)*, Bâle, 1991, p. 10-19.

Zwicker 1998 : Josef Zwicker, « Notiz zu Corine Defrance : "L'apport suisse à la 'rééducation' des Allemands : l'exemple de la coopération universitaire (1945-1949)" », *Schweizerische Zeitschrift für Geschichte* 48, 1998, p. 236-253.

Liste des illustrations

1. « Edouard & Marguerite Ernst & leurs filles Thérèse et Juliette », à Alger, avant 1914 — 22
2. La famille Ernst, sans doute à leur retour en Suisse, avec légende au dos : « Edouard et Marguerite Ernst et leurs filles » — 32
3. Diplôme de licence ès lettres classiques de l'Université de Lausanne décerné à Juliette Ernst le 21 mars 1923 — 33
4. Six courriers de Juliette Ernst à Paul Tcherniakofsky. — 60
5. « Au Télemly, à mon retour d'Italie », Juliette Ernst, debout, aux côtés de ses parents, dans la maison du Télemly, vers 1933 — 68
6. Juliette Ernst et, sans doute, Michel Volkonsky, au Télemly, vers 1933 — 83
7. Juliette Ernst, au Jardin du Luxembourg (?), en 1934 — 85
8. Jules et Hely Marouzeau en 1921 — 103
9. Jules Marouzeau à la Sorbonne en 1926 — 103
10. « La S.D.N. et les bibliothèques », *Comoedia* (a. 16, n°3658), 22 décembre 1922 — 134
11. Invitation à une conférence de Juliette Ernst sur la bibliographie d'études classiques, organisée par l'*Association Vaudoise des Femmes Universitaires* au Lyceum de Lausanne en 1942 — 152
12. Médaille et brevet de l'ordre national de la Légion d'honneur de Juliette Ernst — 155
13. « Un maître parle pour les jeunes », *Ce Soir* (ED6, A2, N634), 27 novembre 1938 — 158
14. Diplôme de doctorat *honoris causa* de l'Université de Lausanne décerné à Juliette Ernst en mai 1939 — 188
15. Pétition en faveur d'une demande d'exportation de papier signée par douze universitaires suisses en mai-juin 1945 — 189
16. « Dr. phil. Werner Fink », *Gazette de Lausanne*, 20 mars 1948 — 193
17. Lettre du recteur de l'Université de Bâle au recteur de l'Université de Paris, le 18 juin 1945, Bâle — 204
18. Juliette Ernst, date et lieu inconnus — 248
19. Médaille d'argent du CNRS de Juliette Ernst. — 292

Index nominum

Abel, Walther 171

Bammate, Marianne 7, 11, 255, 295, 299, 304
Barrès, Maurice 102, 178
Barth, Karl 23, 208 s., 211
Bayet, Jean 109, 118, 180, 215 s., 221, 228 s., 232 s., 265 s., 273
Béguin, Albert 191-194, 196 s.
Berve, Helmut 194, 258
Bonnard, André 61, 67, 150, 189, 190 s., 202
Bonnard, Georges 49, 51, 53 s., 56
Bosch-Gimpera, Pere 245, 256, 270 s.
Boyancé, Pierre 109, 163, 217, 245, 250, 265, 276 s., 281
Brown, Frank E. 250 s., 262, 273, 281
Butenandt, Adolf 195, 200

Caillois, Roger 246 s.
Cain, Julien 226, 228, 231-234, 236
Carcopino, Jérôme 53, 105, 107-110, 118, 167 s., 220
Condurachi, Emil 244
Corsetti, Pierre-Paul 7, 11, 17, 21, 26, 40 s., 91, 104, 118, 143, 300 s., 304
Cousin, Jean 109, 167, 180, 190, 216
Curie, Marie 13, 135, 137, 179, 294

Dain, Alphonse 88, 112, 191, 238 s., 244, 250 s., 262, 272-274, 281, 293, 300
Debrunner, Albert 191
d'Ormesson, Jean 244, 300
Dugas, Charles 238 s., 243-245, 250 s., 262 s., 270
Durry, Marcel 59, 61, 107, 194, 206, 238, 244, 262, 267, 270, 274, 276 s., 280 s., 287, 300
Dutoit, Ernest 24, 165

Ehrenberg, Victor 258, 267
Ernout, Alfred 17, 40 s., 45-48, 93, 95-97, 105, 163, 173, 216, 223, 235 s.
Étiemble, René 199 s.

Favez, Charles 38, 54, 151, 163, 185, 190, 207
Flamand, Jean-Marie 7, 15, 18, 66, 131, 150-156, 172, 176 s., 180, 182, 188 s., 198-200, 309, 316

Galassi Paluzzi, Carlo 138, 153, 162-168, 311
Geissler, Paul 130, 285
Gerlach, Werner 192, 200
Gigon, Olof 175, 191, 268, 287
Ginnel, Albert 38 s., 54-56
Grimal, Pierre 109, 295, 300

Halecki, Oskar 93 s., 135 s., 294
Heimpel, Hermann 277
Henschen, Carl 202 s., 209, 309
Herescu, Niculae I. 93, 95 s., 98, 101 s., 108, 119, 141, 148, 158, 163, 171, 182, 217, 244 s., 310, 312
Høeg, Carsten 238-240, 243-245, 250, 260-264, 267, 270 s., 273, 277-279, 281, 284, 305
Howald, Ernst 190
Huxley, Julian 218, 240 s., 245, 264

Jaeger, Fritz 200
Jamati, Georges 220 s., 224 s., 228, 233

Kent, Roland Grubb 101, 105, 110, 113
Kaegi, Werner 196 s.
Kumaniecki, Kasimir 244

Labhardt, André 190
Laffon, Émile 203 s.
Lambrino, Scarlat 17, 37, 59, 61, 67, 87 s., 105, 111 s., 150, 164, 180, 294, 300, 312
Latte, Kurt 263, 265, 268, 283, 287
Leumann, Manu 190, 260, 272, 281
Luchaire, Julien 13, 138, 141, 178

Malye, Jean 53, 101, 104, 106, 111, 164, 173, 207, 210, 216 s., 245
Manteuffel, Jerzy 250
Marouzeau, Hely 57, 99, 103, 113, 118
Marrou, Henri-Irénée 109, 167, 271, 279
Marti, Berthe 36 s., 50, 191, 282, 304
Martin, Victor 53, 65, 100-102, 110, 190 s., 281, 284
Mayer, André 132 s.
Mazon, Paul 46, 99, 101, 104-107, 109, 114, 174, 233, 238 s., 251
Méautis, Georges 190
Meillet, Antoine 38-40, 45, 53, 99, 101, 115, 119
Mohrmann, Christine 239, 243 s.
Momigliano, Arnoldo 128, 168, 271
Moureu, Charles 132
Mühlebach, Charlotte 7, 17, 21 s., 24, 31 s., 34, 43, 63, 68, 70 s., 75, 77, 155, 188, 201, 292, 299, 302-304
Murray, Gilbert 128, 135, 138, 140, 294
Muschg, Walter 192

Newald, Richard 164, 169 s.
Niedermann, Max 38 s., 190 s.
Nitti, Luigia 59, 61, 87 s., 115 s., 118-120, 294

Olivier, Frank 26-29, 48, 59, 61, 64, 89 s., 187, 189, 191 s., 302, 308 s.
Oltramare, André 38, 53 s., 107, 189-191
Oppermann, Hans 161, 164, 169

Paschoud, François 15 s., 23, 28, 36, 64, 211, 241, 244, 260, 263, 268, 283, 293, 301, 309
Perrin, Jean 132
Petitmengin, Pierre 7, 212, 255, 292, 299, 301
Pippidi, Dionisie M. 217

Redard, Georges 38 s., 57
Rivet, Paul 73, 84, 233
Robbe-Grillet, Ingrid 7, 11, 295, 299, 304
Roques, Mario 111, 219, 222, 224, 228-231, 233, 312
Rüegg, Walter 243, 252 s., 258, 260, 265, 273, 275-278, 284 s., 301, 307

Samaran, Charles 46 s., 49, 61, 87, 107, 160, 176 s., 180, 228, 232
Schmid, Anne-Claire 17, 28, 302
Schmittlein, Raymond 203-207, 211
Schücking, Levin 168, 194
Sédar Senghor, Léopold 265, 306
Seston, William 250
Snell, Bruno 112, 256-258, 260, 265, 276, 280, 287, 301, 311
Staehelin, Felix 190
Studentkowski, Werner 194
Syme, Ronald 154, 244 s., 250 s., 254, 262, 264, 267 s., 270, 305

Tappolet, Ernst 194-197
Taylor, Lily Ross 67, 168
Tchernia, André 7, 16, 18, 85, 224, 291-294, 302 s.
Tessier, Georges 219, 223
Toynbee, Arnold J. 138, 265

van Berchem, Denis 38 s., 190 s.
van Groningen, Bernard 260, 267
van Proosdij, Borovicus A. 238, 249 s.
Vendryes, Joseph 100 s., 223, 310
Ventris, Michael 262, 271 s.
Vielliard, Jeanne 174, 225, 233
Vöchting-Oeri, Friedrich 200
Vogel, Friedrich 105, 112 s., 128, 138, 131, 138-140, 155, 294 s.
Vogel, Margarita 7, 17 s., 24, 299, 302-304
von der Mühll, Peter 190-192
von Fritz, Kurt 253, 258
von Wartburg, Walther 17, 61, 175, 191 s., 194-198, 200-202, 311

Walser, Gerold 201 s., 209-211
Wuilleumier, Pierre 182, 238
Zimmermann, Franz 128 s.

Le signet de Schwabe Verlag est la marque d'imprimeur de l'officine Petri, fondée à Bâle en 1488 et origine de la maison d'édition actuelle. Le signet se réfère aux débuts de l'imprimerie et fut créé dans le périmètre de Hans Holbein. Il illustre le passage de la Bible de Jérémie 23,29: «Ma parole n'est-elle pas comme un feu, dit l'Éternel, et comme un marteau qui brise le roc?»

ANTIKE NACH DER ANTIKE
ANTIQUITY AFTER ANTIQUITY

1

Herausgegeben von Daniel Barbu, Constanze Güthenke, Karin Schlapbach, Thomas Späth und Adrian Stähli

Écrire Juliette Ernst

Née en 1900 à Alger, Juliette Ernst a été la rédactrice, puis la directrice de *L'Année Philologique* de 1929 jusqu'aux années 1990. Débutant son travail à *L'APh* aux côtés de Jules Marouzeau, qui en avait été le fondateur en 1926, Juliette Ernst participe au processus de modernisation de la bibliographie qui traverse alors toutes les sciences et que soutient la Société des Nations. Juliette Ernst a ensuite suivi Jules Marouzeau dans un autre projet d'envergure internationale, la *Fédération Internationale des associations d'Études Classiques*, où elle œuvre comme secrétaire depuis sa fondation, en 1948, jusqu'en 1974. Avec ses deux carrières, elle dévoile en fait un même domaine de compétences, que l'on peut résumer par la fabrique des relations internationales entre spécialistes des sciences de l'Antiquité.

Cette enquête retrace l'histoire de ces deux outils de coopération internationale que Juliette Ernst a su conjuguer des décennies durant au profit des antiquisants du monde entier.

Ilse Hilbold est docteure en histoire antique de l'Université de Strasbourg et privat-docente de l'Université de Berne. Plusieurs de ses travaux portent sur l'histoire des sciences de l'Antiquité au XXe siècle et sur l'intégration des femmes dans le milieu académique. Elle s'intéresse aussi à l'histoire sociale et politique de la Rome antique.

SCHWABE VERLAG
www.schwabe.ch

ISBN 978-3-7965-4477-4
9 783796 544774